BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

*S
J
103
H44
1960/61
v.1
Ex.2

CANADA. PARLEMENT.
C. DES C.

Procès-verbaux.

DATE | NAME - NOM

51896-9
281

N° 1

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 17 NOVEMBRE 1960

Trois heures de l'après-midi

Le Parlement ayant été convoqué pour aujourd'hui par proclamation du Gouverneur général pour l'expédition des affaires, les députés se réunissent.

PRIÈRE

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 28 octobre 1960

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général arrivera à l'entrée principale de l'édifice du Parlement à trois heures de l'après-midi, le jeudi 17 novembre 1960.

Lorsqu'on lui fera savoir que tout est prêt, Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle des séances du Sénat et ouvrira officiellement la quatrième session du vingt-quatrième Parlement du Canada.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Le secrétaire du Gouverneur général,
ESMOND BUTLER.

L'honorable
Orateur de la Chambre des communes,
Ottawa.

Le gentilhomme huissier de la verge noire apporte le message suivant:

«M. l'Orateur, Son Excellence le Gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle des séances de l'honorable Sénat».

La Chambre se rend en conséquence au Sénat.

Au retour;

M. l'Orateur fait connaître à la Chambre que, pendant l'intersession, deux députés ont adressé une communication au Directeur général des élections, l'informant d'une vacance dans la représentation pour le district électoral de Royal, à la suite de la nomination au Sénat de l'honorable Alfred J. Brooks.

DISTRICT ÉLECTORAL DE ROYAL

DOMINION DU CANADA
Savoir } CHAMBRE DES COMMUNES

Au Directeur général des élections,

Nous, soussignés, donnons avis par les présentes, en vertu de l'article onze de la Loi sur la Chambre des communes, chapitre 143 des Statuts revisés du Canada, 1952, et en l'absence du Canada de l'Orateur, qu'il s'est produit une vacance dans la représentation à la Chambre des communes pour le district électoral de Royal, dans la province du Nouveau-Brunswick, par suite de la nomination au Sénat de l'honorable Alfred Johnson Brooks, député dudit district, et que vous êtes autorisé par les présentes à émettre un nouveau bref pour l'élection d'un député afin de remplir ladite vacance.

Donné sous nos seings et sceaux, à Ottawa, ce 12e jour de septembre 1960.

(L.S.) GEORGE C. NOWLAN,
Député du district électoral de Digby-Annapolis-Kings.

(L.S.) J. ANGUS MacLEAN.
Député du district électoral de Queens.

De son siège à la Chambre, l'honorable député de Bonavista-Twillingate (M. Pickersgill) donne avis, suivant l'article 10 de la Loi sur la Chambre des communes, d'une vacance survenue dans la députation à la Chambre des communes pour le district électoral de Esquimalt-Saanich, dans la province de la Colombie-Britannique, par suite de la nomination de l'honorable George Pearkes, député dudit district, au poste de lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique.

M. l'Orateur informe la Chambre que, pendant l'intersession, le greffier de la Chambre a reçu du directeur général des élections les certificats d'élection de quatre députés, savoir:

L'honorable Hugh John Flemming, dans le district électoral de Royal,
Mlle J. V. LaMarsh, dans le district électoral de Niagara Falls,
M. Gaston Clermont, dans le district électoral de Labelle, et
M. Walter Pitman, dans le district électoral de Peterborough.

CANADA
BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Au greffier de la Chambre des communes,

Les présentes attestent que, conformément à un bref, en date du douzième jour de septembre 1960, adressé à Harry M. Burgess, de Hampton Station, comté de Kings, dans la province du Nouveau-Brunswick, en vue de l'élection d'un député à la Chambre des communes du Canada pour le district électoral de Royal, en remplacement de l'honorable Alfred J. Brooks, qui a été appelé au Sénat, Hugh John Flemming, de Fredericton, N.-B., entrepreneur forestier, a été proclamé élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office, à Ottawa, ce quatorzième jour de novembre 1960.

Le Directeur général des élections,
(L.S.) N. CASTONGUAY.

CANADA
BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Au greffier de la Chambre des communes,

Les présentes attestent que, conformément à un bref, en date du douzième jour de septembre 1960, adressé à Charles McClive Jacklin, de Niagara Falls, dans la province d'Ontario, en vue de l'élection d'un député à la Chambre des communes du Canada pour le district électoral de Niagara Falls, en remplacement de William L. Houck, qui est décédé, J. V. LaMarsh, 1992 Corwin Avenue, Township de Stamford, Ontario, avocate, a été proclamée élue.

Donné sous mon seing et sceau d'office, à Ottawa, ce quatorzième jour de novembre 1960.

Le Directeur général des élections,
[L. S.] N. CASTONGUAY.

CANADA

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Au greffier de la Chambre des communes,

Les présentes attestent que, conformément à un bref, en date du douzième jour de septembre 1960, adressé à André Dufresne, de Saint-André-Avellin, dans la province de Québec, en vue de l'élection d'un député à la Chambre des

communes du Canada pour le district électoral de Labelle, en remplacement de l'honorable Henri Courtemanche, qui a été appelé au Sénat, Gaston Clermont, de Thurso, Québec, gérant, a été proclamé élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office, à Ottawa, ce quatrozième jour de novembre 1960.

Le Directeur général des élections,
[L. S.] N. CASTONGUAY.

CANADA

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Au greffier de la Chambre des communes,

Les présentes attestent que, conformément à un bref, en date du douzième jour de septembre 1960, adressé à Mme Floyd Curtis, de Peterborough, dans la province d'Ontario, en vue de l'élection d'un député à la Chambre des communes du Canada pour le district électoral de Peterborough, en remplacement de Gordon Knapman Fraser, qui est décédé, Walter Pitman, 298 Welsh Street, Peterborough, Ontario, instituteur, a été proclamé élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office, à Ottawa, ce quatorzième jour de novembre 1960.

Le Directeur général des élections,
[L. S.] N. CASTONGUAY.

Les députés dont les noms suivent, ayant prêté et souscrit le serment d'office prescrit par la loi, prennent séance:

L'honorable Hugh John Flemming, du district électoral de Royal,
Mlle J. V. LaMarsh, du district électoral de Niagara Falls,
M. Gaston Clermont, du district électoral de Labelle, et
M. Walter Pitman, du district électoral de Peterborough.

M. Diefenbaker, appuyé par M. Churchill, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-1, Loi concernant la prestation des serments d'office, qui est lu pour une première fois.

M. l'Orateur fait connaître que, lorsque la Chambre s'est rendue auprès de Son Excellence le Gouverneur général, aujourd'hui, dans la salle des séances du Sénat, il a plu à Son Excellence de prononcer un discours devant les deux Chambres du Parlement. Afin d'éviter les erreurs, il en a obtenu le texte, qui est ainsi conçu:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Je vous souhaite la bienvenue au moment où vous reprenez vos fonctions parlementaires.

Au cours de l'année, j'ai parcouru notre pays d'un océan à l'autre. Je fus heureux de constater partout les sentiments de fidélité et de dévouement qui animent tous les Canadiens envers la Couronne.

Nous nous retrouvons dans un monde où la tension internationale continue à se faire sentir. C'est pourquoi mon Gouvernement a redoublé ses efforts afin que partout on accepte des moyens pacifiques pour régler les différends. Il a réaffirmé sa volonté de collaborer, aux Nations Unies et ailleurs, à l'établissement de conditions qui permettraient d'atteindre ce but. Mon Premier Ministre et d'autres représentants du Gouvernement ont exprimé avec force les vues du Canada sur ces questions, et ils ont eu l'appui général de la population du Canada.

Le Commonwealth a continué à faire la preuve de sa vitalité. Le Nigéria a été accueilli, au début du mois dernier, comme membre de plein droit du Commonwealth, et d'autres nouveaux membres seront admis au cours de l'année qui vient. L'évolution constitutionnelle du Commonwealth, qui se poursuit toujours, sera vraisemblablement à l'ordre du jour d'une conférence des Premiers Ministres en 1961.

Le désarmement sous un régime de contrôle international est la condition essentielle d'une paix mondiale durable. Mon Gouvernement a donc poursuivi sans relâche ses efforts pour réaliser des progrès dans ce domaine. Toutefois, d'ici le jour où pourra se réaliser le désarmement, sous un régime de contrôle efficace, il est nécessaire de vous demander de maintenir des forces de défense canadiennes bien formées et bien armées, suffisantes pour répondre aux obligations du Canada en matière de défense. Mes Ministres vont réaffirmer l'appui du Canada à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, en tant qu'alliance défensive vouée au maintien de la paix.

Nous nous réjouissons de l'approbation unanime accordée par les Nations Unies à une résolution conjointe où figure l'essentiel de la proposition canadienne tendant à la création d'une banque alimentaire des Nations Unies.

D'importantes négociations internationales sur les tarifs douaniers ont commencé en septembre à Genève, et elles se poursuivront pendant une bonne partie de l'année qui vient; mes Ministres ont clairement fait entendre que ces négociations devraient servir à trouver aux problèmes commerciaux actuels de l'Europe des solutions qui ne nuiront pas aux intérêts des autres nations commerçantes.

Il s'est tenu, ces derniers mois, d'importantes conférences avec les gouvernements provinciaux. Conformément à l'objectif exposé par le Premier Ministre au début de la dernière session, deux réunions ont eu lieu, où des progrès ont été accomplis dans l'étude des moyens de modifier chez nous la constitution du Canada et de soulager le Parlement de Westminster des attributions qui lui restent en ce qui regarde l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. D'autres réunions sont prévues. Il y a eu deux conférences sur les ententes fiscales, et d'autres échanges de vues auront lieu. Vous serez invités, en temps utile, à approuver une mesure législative au sujet des ententes fiscales fédérales-provinciales pour la période commençant en avril 1962.

A l'heure actuelle, le commerce extérieur du Canada est à un niveau sans précédent, et nos exportations au Royaume-Uni et aux pays du Commonwealth ont accusé cette année une hausse notable. De plus, grâce à l'expansion de l'économie, le nombre de Canadiens qui ont détenu un emploi cette année a été plus élevé qu'en aucune autre année précédente et le revenu de la main-d'œuvre atteint un nouveau sommet. Le Gouvernement reconnaît, cependant, que l'essor de l'économie nationale doit se maintenir à un rythme suffisant pour fournir des emplois au nombre sans précédent de personnes qui arrivent maintenant sur le marché du travail, ainsi qu'aux personnes déplacées par l'automatisation et par d'autres changements techniques.

Vous serez donc invités à approuver des mesures destinées à accroître immédiatement les occasions d'emploi, ainsi que des mesures qui constitueront une autre tranche importante du programme à long terme d'expansion nationale.

Parmi les premières mesures à prendre, le Gouvernement a déjà annoncé qu'il allait soumettre à votre approbation un autre programme plus étendu d'aide aux municipalités pour les travaux d'hiver; l'annonce de ce programme a déjà déclenché, à travers le pays, une activité intense à laquelle participent les gouvernements, à tous les échelons. Mes Ministres ont, de plus, déclaré leur intention de faire exécuter le plus de travaux fédéraux possible durant l'hiver. En vous engageant à approuver ces programmes, mes Ministres comptent bien que les provinces et les municipalités, les entreprises et les syndicats ouvriers, de même que tous les citoyens, ne ménageront pas leur collaboration et continueront leurs efforts pour fournir du travail à un plus grand nombre de Canadiens.

Afin que ne soit pas interrompu le programme de construction des hôpitaux dont on a un pressant besoin, il paraît opportun d'annoncer dès maintenant que le gouvernement a l'intention d'inviter le Parlement à prolonger les subventions fédérales à la construction d'hôpitaux pour une autre période de cinq années après l'expiration de la période actuelle qui se terminera en mars 1963.

Nous avons lancé pour l'hiver un autre programme spécial de construction domiciliaire; afin de stimuler la construction, les conditions régissant les prêts à l'habitation et à l'amélioration des maisons ont été modifiées dans le cadre de la loi actuelle sur l'habitation; en outre, vous serez priés de modifier cette loi afin d'améliorer encore les conditions des prêts hypothécaires. Vous serez également invités, afin d'abaisser encore le prix des logements à loyer modique et de combattre le délabrement urbain, à permettre à la Société centrale d'hypothèques et de logement de faire cause commune avec les autorités provinciales pour acheter, améliorer et louer des maisons existantes dans certaines zones déterminées de réaménagement urbain, comme cela se fait actuellement pour la construction et la location de nouvelles habitations.

La loi sur l'habitation dont vous serez saisis comportera aussi des dispositions autorisant la Société à consentir des prêts aux universités à l'égard des maisons pour étudiants, à des conditions analogues à celles qui s'appliquent aux entreprises d'habitation à dividendes limités.

La pollution des eaux du Canada constitue un grave problème pour beaucoup de municipalités; pour prévenir cet état de choses ou pour y porter remède, d'autres sommes considérables devront être consacrées à une saine expansion urbaine. Il vous sera donc proposé d'autoriser la Société centrale d'hypothèques et de logement à consentir aux autorités locales des prêts à longue échéance pour financer les programmes approuvés d'évacuation et de traitement des matières d'égout, jusqu'à concurrence des deux tiers du coût de ces programmes et à des conditions semblables à celles des prêts consentis aux entreprises d'habitation à dividendes limités. Afin de favoriser de façon spéciale l'adoption de remèdes rapides à ce pressant problème, le Parlement sera prié d'autoriser la Couronne à défalquer le quart du montant de tout emprunt de ce genre qui servira à faire les frais de travaux exécutés avant avril 1963.

Estimant que le succès des efforts déployés pour stimuler le commerce et l'emploi au Canada et pour améliorer le niveau de vie des ouvriers canadiens dépend surtout, en définitive, de l'accroissement de la productivité du pays, mes Ministres vous demanderont d'autoriser l'établissement d'un Conseil de la productivité. Feront partie de ce conseil des Canadiens représentant l'industrie et le commerce, le mouvement ouvrier, l'agriculture et les autres secteurs de la production primaire, ainsi que des personnes compétentes choisies parmi le grand public et parmi les employés des organismes scientifiques de l'État. Ce Conseil aura pour rôle de renforcer la position de concurrence du Canada sur les marchés étrangers et intérieurs, en augmentant la productivité des industries primaires et secondaires.

Vous serez bientôt invités, en outre, à examiner un projet de loi autorisant des garanties du gouvernement à l'égard des prêts bancaires aux petites entreprises en vue de financer des additions et des améliorations à leurs locaux et à leur équipement. Mes Ministres sont convaincus que des facilités supplémentaires de crédit à moyen terme permettraient aux petites entreprises d'accomplir cet hiver, dans tout le Canada, bien des projets qui fourniraient un grand nombre de nouveaux emplois. En outre, cet élargissement de notre législation sur le crédit constituera un stimulant permanent à l'expansion de l'industrie privée au Canada.

Vous serez aussi saisis d'un projet de loi tendant à accroître l'aide financière accordée aux gouvernements provinciaux en vue de la formation professionnelle, tant au sein du régime scolaire qu'en ce qui concerne la formation même et la réadaptation de ceux qui sont déjà devenus ouvriers. Vu les grands progrès techniques réalisés dans l'industrie et la nécessité d'accroître la productivité, une meilleure formation technique s'impose pour les jeunes Canadiens, de même qu'un effort de réadaptation plus poussé dans le cas des ouvriers canadiens qui doivent passer à d'autres emplois ou métiers. La chose est surtout nécessaire dans les régions où les chances d'emploi dans les industries traditionnelles sont restreintes. Afin d'assurer la prompte mise en marche de ce programme, vous serez invités à approuver des subventions représentant 75 p. 100 des montants dépensés, jusqu'au 31 mars 1963, pour la construction d'écoles techniques ou d'institutions de formation approuvées.

Vous serez saisis de projets de modification de la loi sur l'assurance-chômage en vue de sauvegarder l'objet fondamental de la loi, de consolider la Caisse et de corriger les abus qui se sont produits dans la pratique.

Pour ajouter au programme agricole du pays, vous serez également priés d'approuver une mesure législative autorisant le gouvernement fédéral à participer, avec les autorités provinciales et les groupements locaux de toutes les régions du Canada, à de vastes programmes de rénovation et de mise en valeur du domaine rural. Comme l'agriculture doit demeurer une industrie de base du pays, mes Ministres sont d'avis qu'il y a lieu de la rendre plus stable et plus rémunératrice. A cette fin, il sera nécessaire d'étendre l'utilisation des terrains agricoles et des eaux du Canada.

Entre autres mesures qui figurent dans le programme à long terme, vous serez priés d'approuver un certain nombre de grands projets de mise en valeur nationale. Le plus vaste de ces projets est celui de l'utilisation de l'énergie hydraulique du fleuve Columbia. L'accord s'est fait avec le gouvernement des États-Unis sur une formule de mise en valeur et d'utilisation coopératives de ces eaux, et un traité sera soumis à votre approbation en temps et lieu. Vous serez invités aussi à adopter les dispositions nécessaires pour que le Canada exécute sa part du traité.

On vous demandera d'approuver plusieurs projets d'aménagement ferroviaire en vue de la mise en valeur des régions inexploitées du Canada. Une de ces entreprises sera la construction d'une ligne du National-Canadien jusqu'à la nouvelle zone minière près du lac Mattagami, dans le Nord-Ouest du Québec, qui facilitera la rapide expansion de l'industrie minière dans cette grande province.

Vous serez invités à voter les crédits nécessaires pour financer un levé détaillé du tracé ouest pour le chemin de fer qui doit relier le Nord de l'Alberta au Grand lac des Esclaves.

Au nombre des autres entreprises importantes pour lesquelles des crédits seront demandés figurent l'aménagement d'un chenal évacuateur de crues afin de protéger la ville de Winnipeg et les collectivités voisines, ainsi que des ouvrages destinés à conserver et à régulariser les eaux de l'Upper Thames, au Sud-Ouest de l'Ontario.

Mon gouvernement a décidé qu'il y a lieu d'accélérer sensiblement la mise à jour du Tarif des douanes du Canada, même si l'on a beaucoup accompli dans ce domaine au cours des dernières années. Afin de rendre la chose réalisable sur une base juste et rationnelle, vous serez invités à élargir les cadres de la Commission du tarif et à autoriser celle-ci à siéger en deux groupes.

Vous serez également invités à reviser la définition, dans le Tarif des douanes, des marchandises d'une classe ou d'une espèce fabriquée au Canada.

Mon Ministre des Finances a l'intention de vous présenter un budget supplémentaire avant le congé de Noël.

Vous serez invités à étudier des mesures qui viseront à accroître la participation des Canadiens à la propriété et au contrôle de l'industrie et des ressources du pays. Vous aurez à vous prononcer sur un texte législatif exigeant des organisations commerciales et ouvrières établies au Canada mais régies de l'extérieur la divulgation de certains renseignements.

On vous demandera de modifier la loi afin d'ajouter aux pouvoirs des compagnies d'assurance en matière de placement et à d'autres égards.

Il sera proposé des modifications à la loi sur les pensions, en vue notamment d'augmenter sensiblement les pensions que touchent les anciens combattants ou les personnes à leur charge.

Vous serez en outre priés d'examiner des moyens d'encourager la jeunesse du Canada à participer aux sports d'amateurs.

Vous serez de nouveau saisis d'un bill tendant à modifier la loi sur le service civil. Vous serez appelés à examiner un projet de loi tendant à reviser la loi sur l'immigration. On vous demandera aussi de reviser la loi sur les pénitenciers de manière à l'adapter aux principes de mes Ministres en matière de réforme correctionnelle. Il sera proposé des modifications au Code criminel en ce qui touche la peine capitale et le traitement des psychopathes sexuels criminels.

On estime souhaitable d'élargir la représentation au bureau de direction des Chemins de fer nationaux; par conséquent, une mesure législative sera présentée visant à augmenter le nombre des directeurs.

Il sera proposé des amendements à la loi sur la marine marchande.

D'autres mesures législatives et des modifications à un certain nombre d'autres lois vous seront également présentées. Plusieurs comités spéciaux seront remis sur pied.

Membres de la Chambre des communes,

Vous serez saisis des prévisions des dépenses requises pour le service public, ainsi que des versements autorisés par le Parlement. Ces montants comprendront une affectation pour le travail de la Commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement, qui a été établie récemment et qui a reçu pour mandat de recommander que soient apportées à l'organisation et aux méthodes des ministères et des organismes de l'État, les améliorations qui, à son avis, peuvent le mieux servir l'efficacité, l'économie et le rendement dans les services officiels.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Daigne la divine Providence vous bénir et vous guider.

Sur motion de M. Diefenbaker, appuyé par M. Churchill, il est ordonné,—Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général aux deux Chambres du Parlement soit pris en considération à la prochaine séance de la Chambre.

M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine, remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, que M. l'Orateur lit ainsi qu'il suit:

GEORGES-P. VANIER

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes la copie authentique du décret du conseil nommant l'honorable Donald Methuen Fleming, ministre des Finances, l'honorable Léon Balcer, ministre des Transports, l'honorable George Clyde Nowlan, ministre du Revenu national, et l'honorable Ellen Louks Fairclough, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration pour agir avec l'Orateur de la Chambre des communes à titre de commissaires aux fins et en vertu des dispositions du chapitre 143 des Statuts revisés du Canada, 1952, intitulé: Loi concernant la Chambre des communes.

Ottawa, le 17 novembre 1960.

Sur motion de M. Diefenbaker, appuyé par M. Churchill, un comité spécial est institué aux finds de dresser et de présenter, avec toute la diligence possible, une liste des députés qui doivent composer les comités permanents de la Chambre sous le régime de l'article 65 du Règlement, ledit comité se composant de messieurs Balcer, Churchill, Habel, Pallett et Peters.

Sur motion de M. Diefenbaker, appuyé par M. Churchill, M. Charles Edward Rea, député du district électoral de Toronto-Spadina, est nommé vice-président des comités pléniers.

Avec le consentement unanime, sur motion de M. Diefenbaker, appuyé par M. Churchill, il est résolu,—Que cette Chambre se formera en comité, dans sa prochaine séance, pour examiner les subsides à accorder à Sa Majesté.

Avec le consentement unanime, sur motion de M. Diefenbaker, appuyé par M. Churchill, il est résolu,—Que cette Chambre se formera en comité, dans sa prochaine séance, pour examiner les voies et moyens d'obtenir les subsides à accorder à Sa Majesté.

Du consentement unanime, sur motion de M. Diefenbaker, appuyé par M. Churchill, il est ordonné,—Que la Chambre, lorsqu'elle s'ajournera aujourd'hui, reste ajournée jusqu'à demain, à deux heures et demie de l'après-midi, et que l'application du paragraphe (1) de l'article 2 du Règlement, soit suspendue à cet égard.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. l'Orateur,—Rapport (en français et en anglais) du directeur général des élections en date du 15 novembre 1960, présenté en conformité de l'article 58 de la Loi électorale du Canada, chapitre 23 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. l'Orateur,—Rapport (en français et en anglais) du Bibliothécaire parlementaire, selon l'article 120 du Règlement, dont voici la teneur:

A l'Honorable Président de la Chambre des Communes,

Le Bibliothécaire parlementaire par intérim a l'honneur de soumettre le rapport suivant sur les dix premiers mois de l'année 1960. Le dernier rapport a été présenté aux deux Chambres le 14 janvier 1960.

Le Comité mixte sur la Bibliothèque a tenu deux réunions au cours de la dernière session, le 8 mars et le 30 juin 1960, pour étudier les problèmes de la Bibliothèque. Le comité a recommandé que le Comité de procédure de la Chambre des communes soit prié d'étudier la révocation des articles 120 à 128 du Règlement qui régissent la Bibliothèque, auxquels seraient substitués des directives qui seraient adoptées par le Comité mixte. Il a aussi recommandé de reprendre la publication du «General Index to the Journals of the House of Commons» et qu'un sixième tome couvrant les années 1930 à 1945 soit préparé par la Division de l'index et des références.

Une «Liste bi-mensuelle d'acquisitions récentes» a été publiée au cours de la dernière session pour attirer l'attention des sénateurs et des députés sur des livres récents particulièrement intéressants. L'accueil fait à cette liste fut des plus favorables et on en continuera la publication pendant la présente session.

Une édition revisée de la brochure «Comment la Bibliothèque du Parlement peut aider les sénateurs et les députés» sera distribuée au début de la semaine prochaine. Toute suggestion en vue de l'amélioration des prochaines éditions sera bien accueillie.

Au cours des dix premiers mois de 1960, le personnel de la Bibliothèque a prêté 17,328 livres et il a répondu à 4,994 questions de référence, soit plus que l'année précédente dans un cas comme dans l'autre. Au cours de la même période, 10,158 volumes ont été catalogués, ce qui porte à 153,163 le nombre de volumes recatalogués depuis l'incendie de 1952.

Le soussigné a le regret de rappeler le décès de M. Donat Boivin, longtemps premier commis de la salle de lecture de la Chambre des communes. La Commission du service civil a promu au poste vacant M. J.-E. Desjardins.

Respectueusement soumis,

GUY SYLVESTRE,
Bibliothécaire parlementaire par intérim.

Bibliothèque du Parlement,
Ottawa, ce 17 novembre 1960.

Par M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaires (en français et en anglais) des Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* des mercredis 10 et 24 août, 14 et 28 septembre, 12 et 26 octobre, et 9 novembre 1960, ainsi que de l'Index codifié et du Tableau des modifications pour la période allant du 1er janvier 1955 au 30 septembre 1960, conformément à l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Dorion, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général (**Avis de motion n° 100*) en date du 11 mai 1959, demandant la copie de toutes lettres échangées depuis le 1er janvier 1958 entre le ministre sans portefeuille, député de Terre-Neuve, au nom du Gouvernement, et le ministre des Affaires municipales de Terre-Neuve, relativement à la nomination de candidats désignés par le gouvernement fédéral à la *St. John's Housing Authority.*

Par M. Dorion,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général (**Avis de motion n° 38*) en date du 17 février 1960, demandant la copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés depuis le 1er juin 1957 entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de chaque province, relativement au programme d'aménagement de terrains de camping et de pique-nique entrepris par les gouvernements fédéral et provinciaux.

Par M. Hees, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du Bureau fédéral de la statistique pour l'année terminée le 31 mars 1960.

Par M. Hees,—Nouveau budget d'établissement de l'*Eldorado Mining and Refining Limited,* pour l'année expirant le 31 décembre 1960, conformément à l'article 80(2) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952), et exemplaire de l'arrêté en conseil C.P. 1960-1244, en date du 13 septembre 1960, approuvant ledit budget.

Par M. Monteith (Perth), membre du conseil privé de la reine,—Exemplaires des accords modificatifs prévoyant le paiement de contributions aux termes de la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques, conclus entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces suivantes:

(1) Ontario—accords modificatifs nos 9, 10 et 11, en date du 2 août, du 12 et du 30 septembre 1960;

(2) Île du Prince-Édouard—accord modificatif n° 1, en date du 19 juillet 1960;

(3) Terre-Neuve—accord modificatif n° 7, en date du 18 août 1960;

(4) Nouveau-Brunswick—accord modificatif n° 3, en date du 3 août 1960.

Par M. Monteith (Perth),—Rapport (en français et en anglais) des dépenses et de l'administration relatives à la Loi sur les allocations familiales et à la Loi sur la sécurité de la vieillesse pour l'année terminée le 31 mars 1960, conformément à l'article 14 de la Loi sur les allocations familiales, chapitre 109 des Statuts revisés du Canada (1952), et à 'article 12 de la Loi sur la sécurité de la vieillesse, chapitre 200 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Starr, membre du conseil privé de la reine,—Rapport de la Commission d'assurance-chômage pour l'année terminée le 31 mars 1960, conformément à l'article 95(2) de la Loi sur l'assurance-chômage, chapitre 50 des Statuts du Canada (1955).

Par M. Starr,—Exemplaires (en français et en anglais) du texte authentique des conventions et recommandations suivantes, adoptées à la quarante-quatrième session de la Conférence internationale du travail, tenue à Genève en juin 1960, ainsi que copie de lettres du procureur-général suppléant du Canada exposant la juridiction législative à l'égard de ces instruments internationaux:

Convention n° 115 concernant la protection des travailleurs contre les radiations ionisantes;

Recommandation n° 114 concernant la protection des travailleurs contre les radiations ionisantes;

Recommandation n° 113 concernant la consultation et la collaboration entre les autorités publiques et les organisations d'employeurs et de travailleurs aux échelons industriel et national.

Par M. Walker, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport des opérations relevant de la Loi sur la route transcanadienne pour l'année terminée le 31 mars 1960, conformément à l'article 9 de ladite loi, chapitre 269 des Statuts revisés du Canada (1952).

A 4 h. 42 du soir, sur motion de M. Diefenbaker, la Chambre s'ajourne jusqu'à demain à 2 h. 30 de l'après-midi, conformément à l'ordre spécial adopté aujourd'hui.

L'Orateur,
ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Chevrier—Lundi prochain—QUESTION—(N° 1)—1. A-t-on annoncé des demandes de soumissions relativement à l'exploitation d'un bar et d'une salle à cocktails à la nouvelle aérogare de Dorval?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont les noms des soumissionnaires et quel est le montant de leur soumission respective?

3. A-t-on octroyé le contrat au plus haut soumissionnaire?

M. Chevrier—Lundi prochain—QUESTION—(N° 2)—1. Quelle est la longueur du canal Soulanges?

2. Quand a-t-il été construit?

3. Quelle somme globale le Canada a-t-il dépensée pour ce canal aux fins suivantes: *a*) frais de premier établissement, *b*) rajouts et améliorations, *c*) entretien, *d*) exploitation?

4. Combien d'écluses et de ponts font partie intégrante de ce canal?

5. Y a-t-il exploitation de l'énergie électrique à quelque endroit, le long du canal et, dans le cas de l'affirmative, à quels endroits; quels sont les municipalités, particuliers et autres usagers qui bénéficient de ce service?

6. En bordure du canal, des municipalités ou d'autres usagers bénéficient-ils de services d'approvisionnement d'eau? Dans le cas de l'affirmative, lesquels?

7. Combien de baux, s'il en est, a-t-on conclus à d'autres fins et avec qui ont-ils été conclus?

8. A-t-on pris des mesures pour vendre ce canal inexploité?

9. A-t-on établi l'évaluation de ce canal? Dans le cas de l'affirmative, quelle en est la valeur?

10. A-t-on informé la Corporation de disposition des biens de la Couronne que ce canal était un bien excédentaire?

M. Regier—Lundi prochain—QUESTION—(N° 3)—1. Combien de compagnies d'assurance souscrivent actuellement au régime d'assurance collective d'indemnités chirurgicales et médicales?

2. Les fonctionnaires fédéraux peuvent-ils faire appel aux services de la *Credit Union and Cooperative Health Services Society* de la Colombie-Britannique? Sinon, pour quelle raison?

M. Argue—Lundi prochain—QUESTION—(N° 4)—1. Le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion a-t-il reçu de quelque personne des requêtes écrites ou verbales au sujet de la radiodiffusion, sous une forme dramatique, d'un film publicitaire de caractère politique, lors de l'élection partielle de Peterborough, le 31 octobre 1960?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quel était le nom de chaque personne ayant présenté une requête, b) à quelle date chaque demande a-t-elle été faite, c) quelles étaient la nature de chaque demande et la teneur de la réponse du Bureau?

M. Martin (Essex-Est)—Lundi prochain—QUESTION—(N° 5)—1. Au cours de l'année terminée au mois de juin 1960, dans quelle mesure le Canada a-t-il participé à l'envoi de main-d'œuvre en vue du progrès technique et économique des pays membres du Plan de Colombo?

2. Combien d'hommes ou de femmes de chaque catégorie ou profession le Canada a-t-il envoyés dans chaque pays?

3. Dans quelle mesure chaque autre pays membre du Plan de Colombo a-t-il participé à l'envoi de main-d'œuvre?

M. Martin (Essex-Est)—Lundi prochain—QUESTION—(N° 6)—1. Le gouvernement a-t-il reçu des observations de la part de groupements ou d'organismes ayant affaire avec l'industrie du charbon et s'opposant aux recommandations du rapport Rand?

2. Dans le cas de l'affirmative, de quels groupements a-t-on reçu des observations?

3. Quelles objections précises a-t-on formulées?

4. Quelle a été la teneur de la réponse du gouvernement?

M. Martin (Essex-Est)—Lundi prochain—QUESTION—(N° 7)—1. Depuis mai 1960, le ministre des Affaires extérieures ou le gouvernement a-t-il été mis au courant d'envolées d'avions U-2 des États-Unis au-dessus du territoire canadien?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel était le but de ces envolées?

3. Le gouvernement canadien a-t-il pris des mesures pour conclure un accord avec le gouvernement des États-Unis au sujet de l'utilisation, par les avions américains, de bases aériennes et (ou) de l'espace aérien du Canada, accord semblable à celui qui a été récemment conclu entre la Grande-Bretagne et les États-Unis?

4. Dans le cas de l'affirmative, où en est-on relativement à la conclusion d'un tel accord?

M. Martin (Essex-Est)—Lundi prochain—QUESTION—(N° 8)—1. Le gouvernement a-t-il reçu des observations de groupements demandant qu'on modifie la Loi nationale sur l'habitation en vue de consentir des prêts assurés pour l'achat et la rénovation de vieux logements au même titre que ceux prévus pour les constructions résidentielles?

2. Dans le cas de l'affirmative, de qui a-t-on reçu de telles observations?

3. Le gouvernement a-t-il pris des mesures pour consentir de tels prêts?

M. Pickersgill—Lundi prochain—QUESTION—(N° 9)—1. Le 19 décembre 1958, a-t-on versé des sommes additionnelles ou offert quelque argent aux membres de la bande indienne de Sarnia?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels en étaient la nature et le montant?

3. A quelle date et de quelle façon le ministre a-t-il donné avis de la réunion tenue le 19 décembre 1958 en vue d'étudier la cession de terres indiennes de la réserve de Sarnia?

4. Quels fonctionnaires du ministère ont assisté à cette réunion?

5. A-t-on réservé une partie du prix de vente des terres de la bande de Sarnia afin de pourvoir à l'établissement de résidents éventuels dans le nouveau village?

6. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quelle somme et *b*) à quelle date et de quelle façon le conseil de la bande a-t-il approuvé cette décision?

*M. *Chevrier*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 1)—1. Le ministère des Transports a-t-il fait assécher le canal Soulanges? Dans le cas de l'affirmative, quand et à quelle fin?

2. Le ministère est-il à construire une chaussée le long du canal? Dans le cas de l'affirmative, à quel endroit, et le ministère des Transports songe-t-il à construire des chaussées ailleurs, le long du canal, et à quels endroits?

3. Un ingénieur du ministère des Transports a-t-il conseillé l'asséchement de tout le canal afin de construire une chaussée à cet endroit précis?

4. Qui a décidé d'assécher le canal à cette fin?

5. A-t-on étudié la question de construire un bâtardeau autour de la chaussée plutôt que d'assécher le canal? Pour quelle raison n'a-t-on pas procédé ainsi?

*M. *Argue*—Lundi prochain—ADRESSE—(N° 1)—Copie de tous télégrammes, correspondance, mémoires et autres documents, échangés entre M. Andrew Stewart, président du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, ou tous autres fonctionnaires dudit Bureau, et toutes personnes ou tous groupements, au sujet de la radiodiffusion, sous une forme dramatique, d'un film publicitaire de caractère politique lors de l'élection partielle de Peterborough le 31 octobre 1960.

*M. *Chevrier*—Lundi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 2)—Copie de toutes soumissions présentées au ministère des Transports pour l'exploitation d'un bar et d'une salle à cocktails à la nouvelle aérogare de Dorval.

*M. *Pickersgill*—Lundi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 3)—Copie de toutes les prévisions économiques rédigées à l'intention du ministre du Commerce entre le 1er janvier et le 31 mars 1960, en remplacement du rapport sur les perspectives économiques du Canada rédigé annuellement jusqu'aux premiers mois de 1959 inclusivement.

*M. *Pickersgill*—Lundi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 4)—Copie du rapport intitulé: «Perspectives économiques du Canada pour 1959».

*M. *Martel*—Lundi prochain—ADRESSE—(N° 5)—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province de Québec, depuis le 1er janvier 1959, concernant le programme de routes d'accès aux ressources.

*M. *Clermont*—Lundi prochain—ADRESSE—(N° 6)—Copie de toute correspondance échangée depuis le 1er mai 1957 jusqu'à ce jour entre tout ministre du gouvernement, le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion ou l'un de ses fonctionnaires, la Société Radio-Canada ou l'un de ses fonctionnaires, et le maire de Mont-Laurier (P.Q.) ou tout groupement représentant les citoyens du district de Mont-Laurier, relativement à l'aménagement d'une tour de télévision dans la région.

M. *Macnaughton*—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier l'à-propos de collaborer avec les autorités provinciales et tous les groupements professionnels

et autres qui s'y intéressent, en vue d'entreprendre une enquête nationale sur l'étendue des affections mentales, leurs causes, leurs problèmes et leurs modes de traitement.

M. Régnier—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier l'à-propos de présenter une mesure législative tendant à tenir un référendum au sujet de l'adoption d'un drapeau canadien; et

Que les questions soumises, lors de ce référendum, soient les suivantes: Êtes-vous en faveur *a*) d'un drapeau portant une feuille d'érable verte sur fond rouge et blanc, ou *b*) du pavillon rouge canadien (le *Red Ensign*)?

M. Roberge—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier l'à-propos de modifier la Loi sur l'assurance-chômage en vue de verser à la veuve d'un travailleur canadien les prestations auxquelles il aurait eu droit.

M. Badanai—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier l'à-propos d'accorder l'assistance-vieillesse aux femmes non mariées et aux veuves âgées de soixante ans.

M. Crestohl—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier l'à-propos de modifier la loi de l'impôt sur le revenu afin d'autoriser une exemption d'impôt à l'égard des frais de scolarité versés aux universités, aux écoles de formation professionnelle, aux collèges militaires, aux académies et aux autres institutions de hautes études, ainsi qu'à l'égard du coût de tous les manuels et instruments scientifiques nécessaires pour les cours suivis dans ces institutions d'enseignement.

M. Cardin—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier à brève échéance l'à-propos d'instituer une commission d'ingénieurs en vue d'étudier la question de l'aménagement d'une route fluviale qui relierait le Saint-Laurent au port de New-York par voie de la rivière Richelieu, du lac Champlain et du fleuve Hudson, et de présenter un rapport à ce sujet.

M. Macdonald (King's)—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier l'à-propos d'entreprendre dans le plus bref délai possible l'aménagement d'une chaussée dans le détroit de Northumberland entre les provinces de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick.

M. Hardie—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier l'à-propos de modifier le Code criminel en vue de permettre l'établissement de loteries au Canada afin de recueillir des fonds pour les hôpitaux et l'éducation.

M. Racine—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier l'à-propos d'entamer des pourparlers avec les autorités compétentes des États-Unis et les employeurs de bûcherons canadiens dans ce pays au sujet du versement de prestations d'assurance-chômage aux bûcherons canadiens qui travaillent dans les États du Maine et du New-Hampshire.

M. Kucherepa—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier à brève échéance l'à-propos de nommer une commission royale chargée de procéder à une enquête et de formuler des vœux en ce qui a trait aux accidents de la circulation au Canada.

M. Coates—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier à brève échéance le rétablissement du service de transbordement dans le bassin de Minas entre Parrsboro et Kingsport, dans la province de la Nouvelle-Écosse, et effectuer les améliorations nécessaires à l'exploitation efficace et fructueuse de ce service.

M. Carter—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier l'à-propos de mener une enquête spéciale en vue d'établir un niveau de base des services publics, qui constituerait une norme nationale devenant accessible aux Canadiens en général, sans tenir compte de la province où ils résident et des capacités financières des provinces.

M. Smith (Winnipeg-Nord)—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier à brève échéance l'à-propos d'instituer une commission royale chargée d'enquêter sur la délinquance juvénile au Canada et de formuler des recommandations.

M. Broome—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier l'à-propos de présenter, au cours de la présente session, une mesure législative visant à modifier le Code criminel en ce qui a trait à la peine capitale.

M. Rapp—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier l'à-propos de prendre les dispositions nécessaires pour que la graine de colza relève de la Commission canadienne du blé, en modifiant l'alinéa *e*) de l'article 2 de la loi actuelle, chapitre 44 des Statuts revisés du Canada de 1952 (volume II), de façon à y ajouter la graine de colza.

M. Pickersgill—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que l'on devrait instituer un comité spécial chargé d'étudier et de formuler les moyens propres à assurer une plus grande indépendance aux membres du Parlement par l'adoption de dispositions plus efficaces destinées à restreindre et à régler les dépenses des campagnes électorales des députés de la Chambre des communes.

M. Rouleau—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier l'à-propos de présenter une mesure législative, durant la présente session du Parlement, en vue de faciliter l'emploi dans les entreprises, affaires ou ouvrages fédéraux, selon la définition de l'article 2 du chapitre 38 des Statuts du Canada (1956), ou dans toute corporation établie en vue d'accomplir quelque fonction ou devoir au nom du gouvernement du Canada, des personnes, de sexe masculin ou de sexe féminin, qui sont âgées de plus de quarante-cinq ans et qui, à cause de leur âge, éprouvent de la difficulté à obtenir un emploi convenable à l'heure actuelle.

M. Allard—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que l'on devrait étudier l'à-propos de déférer au comité permanent de la banque et du commerce, qui serait autorisé à assigner des témoins et à faire produire des documents et des dossiers, les recommandations de la Commission du tarif sur les textiles, en vue d'étudier les problèmes de l'industrie textile, surtout en ce qui concerne les importations, et de présenter un rapport sur ce sujet.

M. Benidickson—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis qu'il y aurait lieu d'étudier l'à-propos de remanier la loi sur les banques afin d'y assujétir les sociétés de petits prêts et de financement, en vue d'assurer que le régime du crédit dans son ensemble fonctionne entièrement à l'avantage du public et le sauvegarde contre les abus du crédit à la consommation.

M. Peters—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier l'opportunité d'inaugurer un régime étendu d'assurance-santé nationale et, en particulier, l'à-propos *a*) de modifier la loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques en vue d'en étendre les avantages aux tuberculeux hospitalisés dans des sanatoriums et aux personnes traitées dans les hôpitaux pour malades mentaux; *b*) de présenter une mesure visant l'assurance pour les soins médicaux, dentaires et optiques.

M. Argue—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier l'à-propos de déférer à un comité approprié de cette Chambre, pour qu'il l'étudie et qu'il formule à cet égard les vœux qu'il jugera bon de présenter, la question suivante:

1. La mesure dans laquelle la propriété des moyens de grande diffusion: c'est-à-dire des journaux, tant quotidiens que hebdomadaires, et des postes de radio et de télévision, tend à se concentrer, sur le plan national et régional, entre les mains d'un plus petit nombre de sociétés;

2. Le degré de concentration de l'empire qui existe au sein de telles sociétés et la mesure dans laquelle cette concentration monolithique peut nuire à la franche expression des opinions comme à la création de nouveaux moyens d'exprimer les opinions;

3. Le rapport qui existe entre la responsabilité incombant aux moyens de grande diffusion de desservir le public et leur fonction en tant qu'entreprises constituées en sociétés;

4. L'opportunité d'encourager la création d'un conseil des communications, composé des représentants des divers moyens de grande diffusion, qui aurait pour objet d'élaborer et de sauvegarder les normes de ce service public de protéger les particuliers contre les excès des moyens de grande diffusion et de favoriser la libre expression de l'opinion publique.

M. Drysdale—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier l'à-propos de codifier toutes les lois, tous les traités et toutes les conventions concernant l'aviation civile au Canada, en une seule loi, qui établirait aussi un organisme d'État distinct pour l'aviation et l'espace; cet organisme devant avoir compétence relativement à l'aviation civile au Canada et à toutes autres questions intéressant le pays en ce qui a trait à l'espace aérien.

M. Taylor—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier à brève échéance l'à-propos d'instituer un Conseil canadien des sports, qui aurait pour objet de stimuler et d'encourager le sport amateur au Canada et au sein duquel il y aurait des représentants de chaque province canadienne.

M. Pigeon—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier l'opportunité de créer un comité formé de députés et sénateurs pour étudier les moyens de doter le Canada d'un drapeau distinctif et d'un hymne national officiel et pour entendre à ce sujet les représentations des organisations, corps publics et citoyens canadiens.

M. Martin (Essex-Est)—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier l'à-propos d'étendre les bénéfices de l'assurance-chômage aux Canadiens qui sont sans emploi pour cause de maladie.

M. Richard (Ottawa-Est)—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait, comme moyen d'enrayer le chômage, étudier l'à-propos de prendre les mesures nécessaires pour instituer un vaste programme de cours scolaires à l'intention des Canadiens âgés de plus de seize ans, englobant l'extension des programmes actuels de formation professionnelle et technique, la réadaptation des chômeurs, une aide et un encouragement propres à éliminer l'insuffisance de formation.

M. Morton—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que l'on devrait instituer un comité spécial de la Chambre, qui aurait pour mandat d'examiner la façon dont le gouvernement du Canada peut accorder une aide financière plus grande pour l'éducation, dans le cadre des dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et en collaboration avec les provinces.

M. Speakman—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier l'à-propos de nommer, dans les principaux centres du Canada, des avocats qui, possédant les qualités requises, seront désignés comme conseillers juridiques des Indiens et que ceux-ci pourront consulter au sujet de leurs problèmes d'ordre juridique.

M. McGee—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier l'à-propos d'établir un fonds d'investissement, connu sous le nom de Fonds national d'investisse-

ment du Canada, ayant pour objet d'étendre et d'augmenter la propriété canadienne des industries primaires et secondaires du pays; ce Fonds devant être constitué de façon à assurer pleinement la participation des citoyens canadiens résidant au Canada et des résidents du Canada en voie de devenir citoyens canadiens sur la plus large base possible.

M. Bourque—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier l'à-propos d'instituer une Caisse des prêts aux municipalités en vue d'assurer des prêts à long terme pour les améliorations municipales importantes qui auront été approuvées par les autorités provinciales compétentes.

M. Hellyer—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier l'à-propos d'établir un régime national de bourses d'études, dont seraient dotées les universités canadiennes et les autres institutions semblables de hautes études reconnues et qui seraient accordées à la suite de concours publics tenus dans les deux langues officielles, et de constituer, comme complément à ce programme de bourses d'études, un fonds de prêts destinés aux étudiants universitaires, afin qu'aucun jeune canadien qualifié ne soit privé de l'avantage de bénéficier d'une éducation supérieure pour des raisons d'ordre financier.

M. Robichaud—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier sans tarder l'opportunité d'établir un Fonds de placement de capitaux pour les provinces atlantiques, aux fins d'assurer le financement des grandes entreprises qui sont indispensables au développement économique des industries primaires de ces provinces.

M. Aiken—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier immédiatement l'à-propos d'étendre la portée de la Loi nationale sur l'habitation en vue d'y inclure des prêts pour la construction, l'amélioration et la réparation des locaux commerciaux de petites entreprises commerciales et de tourisme.

M. McMillan—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier l'à-propos de favoriser là où l'on n'a pas adopté de dispositions équitables à cet égard, la reconnaissance, dans un délai raisonnable, des droits dévolus aux employés en matière de pension, en refusant, en tout ou en partie, les demandes de déduction des frais découlant de la pension présentées par les employeurs pour les fins de l'impôt sur le revenu.

M. Howard—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les pénitenciers».

M. Argue—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'intérêt».

M. Browne (*Vancouver-Kingsway*)—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les transports».

M. Broome—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi accordant aux Canadiens la préférence en matière de contrats de construction, d'achat et de service du gouvernement».

M. Howard—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi modifiant le Code criminel (Bons-primes)».

M. Thomas—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'Office national de l'énergie (Ouvrages de drainage)».

M. Peters—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi concernant la juridiction de la Cour de l'Échiquier du Canada».

M. Boulanger—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'administration financière».

M. Peters—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi concernant la dissolution et l'annulation du mariage au Canada».

M. Smith (*Lincoln*)—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi ayant pour objet d'autoriser un drapeau canadien».

M. Howard—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi canadienne sur les justes méthodes d'emploi (Dispositions liant la Couronne)».

M. Fortin—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi électorale du Canada (Vote obligatoire)».

M. Browne (*Vancouver-Kingsway*)—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi prévoyant l'établissement d'une Commission des sweepstakes au bénéfice des hôpitaux».

M. McGee—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi modifiant le Code criminel (Peine corporelle)».

M. Morton—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi concernant la procédure applicable aux divorces parlementaires».

M. Racine—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi électorale du Canada (Âge des votants)».

M. Martin (*Timmins*)—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi électorale du Canada (Dépenses d'élection)».

M. Regier—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi accordant aux employés des jours de fête statutaires payés, ainsi qu'une rémunération supplémentaire pour le travail accompli lesdits jours».

M. Peters—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi électorale du Canada (Publication de résultats de votes d'essai)».

M. Howard—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail (application à la fonction publique)».

M. Howard—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi électorale du Canada (Âge des votants)».

M. Drysdale—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'aéronautique».

M. Broome—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les compagnies (Relevés financiers)».

M. Boulanger—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi concernant les drapeaux du Canada».

M. Pigeon—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi établissant une loterie canadienne».

M. Argue—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les petits prêts (Annonces)».

M. Argue—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les petits prêts».

M. McGee—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi modifiant le Code criminel (Peine capitale)».

M. Allard—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi concernant la souveraineté du Canada».

M. Drysdale—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi modifiant le Code criminel (Peine capitale)».

M. Browne (*Vancouver-Kingsway*)—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer».

M. Coates—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi sur la mise en valeur de certaines provinces par répartition des industries et sur l'allégement du chômage qui sévit dans ces provinces».

M. Howard—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les Indiens (Abrogation de l'article 112)».

M. Howard—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi canadienne sur les justes méthodes d'emploi (Différenciation suivant l'âge)».

M. Broome—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi concernant les membres de conseils d'administration de compagnies (Qualités requises des administrateurs)».

M. Howard—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le Sénat et la Chambre des communes (Statut du solliciteur général)».

M. Peters—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi établissant un salaire minimum pour les employés».

M. Rapp—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la députation».

M. Howard—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail».

M. Benidickson—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la Banque d'expansion industrielle».

M. Pigeon—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi sur l'impression, en français et en anglais, de certains effets négociables».

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1960

N° 2

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 18 NOVEMBRE 1960

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. l'Orateur informe la Chambre que, à la suite de l'avis de vacance dans la représentation, qui a été donné à cette Chambre le jeudi 17 novembre 1960 par l'honorable député de Bonavista-Twillingate (M. Pickersgill), et en conformité de l'article 10 de la Loi sur la Chambre des communes, il a adressé son mandat au directeur général des élections, lui enjoignant d'émettre un nouveau bref pour l'élection d'un député dans le district électoral de Esquimalt-Saanich.

M. Fulton, membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre, —Rapport provisoire concernant l'élaboration d'un accord visant la mise en valeur coopérative des ressources hydrauliques du bassin du fleuve Columbia, présenté le 28 septembre 1960 aux gouvernements du Canada et des États-Unis par les membres de leurs délégations (textes français et anglais).

Il est fait appel de l'ordre relatif à la prise en considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général aux deux Chambres du Parlement.

M. MacInnis, appuyé par M. Paul, propose,—Que l'adresse, dont le texte suit, soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le major-général Georges-P. Vanier, Compagnon de l'Ordre du Service Distingué, à qui ont été décernées la Croix Militaire et la Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada assemblée en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Il s'élève un débat et ledit débat est ajourné sur motion de M. Pearson.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Balcer, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire du budget d'établissement de la *Cornwall International Bridge Company Limited* pour l'année expirant le 30 septembre 1961, conformément à l'article 80(2) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952), et exemplaire de l'arrêté en conseil C.P. 1960-1349, en date du 29 septembre 1960, approuvant ledit budget.

Par M. Balcer,—État indiquant les terrains vendus dont le transfert a été effectué par la Compagnie du Pacifique-Canadien durant l'année terminée le 30 septembre 1960, conformément à l'article 8 de la Loi modifiant de nouveau la Loi concernant le chemin de fer Canadien du Pacifique, chapitre 9 des Statuts du Canada (1886).

Par M. Balcer,—Relevé des recettes de quayage et relevé des droits de mouillage pour l'année terminée le 31 mars 1960, conformément à l'article 14 de la Loi sur les ports et jetées de l'État, chapitre 135 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Dorion, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général (**Avis de motion n° 67*) en date du 16 mars 1960, demandant la copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés depuis le 27 mai 1959 entre le gouvernement fédéral, chaque gouvernement provincial et tout groupement fédéral ou provincial, au sujet de l'établissement d'un programme national relatif à l'énergie.

Par M. Dorion,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général (**Avis de motion n° 116*) en date du 6 juin 1960, demandant la copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1900 jusqu'à ce jour entre le gouvernement fédéral, ou l'un de ses organismes ou ministères, et tous autres gouvernements, personnes ou groupements, relativement à un litige concernant les titres de propriété, survenu entre les Indiens du Lac-des-Deux-Montagnes et les Ecclésiastiques du séminaire de Saint-Sulpice, de Montréal, et copie de tout jugement y relatif.

Par M. Dorion,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général (**Avis de motion n° 123*) en date du 20 juillet 1960, demandant la copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés depuis le 1er mars 1960 entre le ministre des Travaux publics et toute personne, association ou corporation, au sujet du programme de prêts directs de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Par M. Dorion,—Réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur général (**Avis de motion n° 134*) en date du 1er août 1960, demandant la copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1956 entre le gouvernement ou l'un de ses ministères ou organismes et tout autre gouvernement, toute personne ou corporation, concernant la cession, par la bande indienne Saugeen, à la corporation du comté de Bruce d'un terrain devant servir à l'aménagement d'une route d'une longueur approximative de sept milles.

Par M. Dorion,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 442*) en date du 3 juin 1959, demandant l'état suivant: 1. Au cours de chaque année, depuis 1950, combien de nominations ont été faites dans chaque division des ministères suivants: *a*) Affaires extérieures, *b*) Citoyenneté et Immigration, *c*) Justice, *d*) Commerce, *e*) Transports, en vertu d'un décret du Conseil ou d'une délibération du Conseil du Trésor?

2. Quels sont le nom de chaque personne ainsi nommée, la date de sa nomination, le poste qui lui a été confié et les fonctions qui lui ont été assignées, et en vertu de quelle autorité chaque nomination a-t-elle été faite?

3. Dans quel pays est née chacune de ces personnes et quelle citoyenneté détenait-elle lors de sa nomination?

4. L'un ou l'autre de ces postes ressortissait-il *a*) à l'échelon des décisions d'ordre administratif, *b*) au rang de haut fonctionnaire?

5. Dans le cas de l'affirmative, quels sont ces postes?

Par M. Dorion,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 394*) en date du 13 juillet 1960, demandant l'état suivant: 1. Du 1er juillet 1958 au 30 avril 1960, la Commission de la Capitale nationale a-t-elle acquis des terrains ou des immeubles *a*) dans la ville d'Ottawa, *b*) dans le comté de Carleton, *c*) dans le comté de Russell, *d*) dans la ville de Hull, *e*) dans le comté de Hull, *f*) dans le comté de Gatineau?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) de qui, *b*) à quelles dates, *c*) quelle est la description cadastrale et l'étendue totale de chaque propriété, *d*) quelle somme globale a été versée aux vendeurs ou à toutes autres personnes pour l'acquisition de chacune de ces propriétés, *e*) à quelles fins, actuelles ou éventuelles, a été acquise chaque propriété et à quelles fins chacune sert-elle présentement?

3. La Commission de la Capitale nationale détient-elle actuellement des contrats de vente ou des options d'achat d'autres propriétés, ou a-t-elle entamé des procédures en expropriation en vue de l'acquisition d'autres propriétés, dans l'une quelconque des villes ou dans les comtés ci-dessus mentionnés?

4. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quelle est la description cadastrale et l'étendue totale de chaque propriété, *b*) de qui sera achetée chaque propriété, *c*) quelle somme globale versera-t-on au vendeur ou à toute autre personne, en vertu de tout accord visant le contrat de vente ou l'option, pour l'acquisition de chaque propriété, *d*) quel prix global a-t-on offert au propriétaire de toute propriété à l'égard de laquelle on a entamé des procédures en expropriation, *e*) à quelles fins, actuelles ou éventuelles, a été acquise chaque propriété et à quelles fins chacune servira-t-elle?

Par M. Dorion,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 433*) en date du 10 août 1960, demandant l'état suivant: 1. A quels droits de douane ou à quelles taxes, s'il en est, sont assujéties les pièces d'automobiles importées des États-Unis d'Amérique au Canada *a*) pour la fabrication de nouvelles automobiles, *b*) pour la réparation?

2. Quel pourcentage des pièces nécessaires au montage ou à la fabrication d'automobiles au Canada peut-on importer des États-Unis d'Amérique ou d'ailleurs?

3. Quel pourcentage des pièces utilisées dans les nouvelles automobiles fabriquées ou montées au Canada est censé être fabriqué au Canada?

4. Durant chaque année civile, de 1951 à 1959 inclusivement, quelle a été la valeur des pièces d'automobiles importées des États-Unis d'Amérique au Canada?

Par M. Fulton, membre du conseil privé de la reine,—Ordonnances générales édictées par les juges de la Cour suprême du Canada le 26 avril et le 1er novembre 1960, modifiant certaines règles de la Cour suprême du Canada, conformément à l'article 103(4) de la Loi sur la Cour suprême, chapitre 259 des Statuts revisés du Canada (1952), (textes français et anglais).

Par M. Fulton,—Rapport concernant la distribution et la vente du charbon à Sault-Ste-Marie (Ontario), présenté le 26 juillet 1960 par la Commission sur les pratiques restrictives du commerce sous le régime de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

Par M. Fulton,—Rapport concernant la production et la distribution des journaux dans la ville de Vancouver et dans la province de la Colombie-Britannique, présenté le 16 août 1960 par la Commission sur les pratiques restrictives du commerce sous le régime de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

Par M. Starr, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère du Travail pour l'année terminée le 31 mars 1960.

A 4h.28 du soir, sur motion de M. Diefenbaker, la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain, à 2h.30 de l'après-midi, suivant l'article 2(2) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Howard—Lundi prochain—QUESTION—(N° 10)—A-t-on pris des mesures à la suite de la recommandation du Comité consultatif de l'assurance-chômage portant que l'assistance aux pêcheurs sans travail ne soit pas financée sous le régime de la Loi sur l'assurance-chômage et qu'on trouve d'autres moyens pour pourvoir à cette assistance et, dans le cas de l'affirmative, quelles sont-elles?

M. Howard—Lundi prochain—QUESTION—(N° 11)—1. Depuis le 1er janvier 1960, le ministre des Transports a-t-il eu des entretiens avec des membres du Parlement au sujet de la question du service de garde-côte?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) à quelle date, *b*) qui a pris part à ces entretiens?

M. Howard—Lundi prochain—QUESTION—(N° 12)—1. Durant chaque année, depuis le 1er janvier 1956, a-t-on dépensé des sommes à même les recettes de quelque bande indienne sans le consentement du conseil de chaque bande?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont *a*) le nom de chacune de ces bandes, *b*) la date et l'objet de chacune de ces dépenses?

M. Martin (Essex-Est)—Lundi prochain—QUESTION—(N° 13)—1. Le gouvernement a-t-il reçu des requêtes de quelque groupement ou organisation demandant au gouvernement fédéral d'inclure une disposition concernant la distinction injuste dans toutes les transactions effectuées en vertu de la Loi nationale sur l'habitation et à l'égard des prêts de la Société centrale d'hypothèques et de logement, en vue d'empêcher toute distinction injuste à l'encontre des personnes à cause de leur race, de leur couleur ou de leur croyance?

2. Dans le cas de l'affirmative, de qui a-t-on reçu ces requêtes?

3. Le gouvernement a-t-il pris des mesures pour parer à une telle distinction injuste?

4. Dans le cas de l'affirmative, quelles sont-elles?

M. Martin (Essex-Est)—Lundi prochain—QUESTION—(N° 14)—1. Quels métiers précis enseigne-t-on aux chômeurs en vertu du programme fédéral-provincial de formation professionnelle?

2. Quelles provinces participent actuellement à ce programme?

3. Quelles provinces ont fait connaître leur intention d'accroître les facilités de formation professionnelle à l'intention des chômeurs?

4. Quel est le nombre total de personnes qui reçoivent actuellement une formation professionnelle aux termes d'accords fédéraux-provinciaux?

*M. *Chevrier*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 2)—1. La Commission hydroélectrique d'Ontario a-t-elle demandé à l'Office national de l'énergie l'autorisation d'exporter de la force motrice aux États-Unis par voie de Cornwall (Ont.) et d'autres endroits situés le long de la frontière internationale? Dans le cas de l'affirmative, à qui se proposait-on d'exporter cette force motrice?

2. Pour quelle raison a-t-elle fait cette demande?

3. La ville de Cornwall s'est-elle opposée à cette demande? Dans le cas de l'affirmative, pour quelles raisons?

4. La Commission hydroélectrique d'Ontario a-t-elle refusé de vendre de la force motrice à *Stormont Electric Light and Power Company Limited* et à *St. Lawrence Power Company Limited,* deux sociétés de force motrice ayant leur siège social dans la ville de Cornwall et exerçant leur commerce dans la région? Dans le cas de l'affirmative, pour quelle raison?

5. La Commission hydroélectrique d'Ontario, lors de sa demande de l'autorisation de produire de la force motrice à Long-Sault, a-t-elle, par l'entremise du gouvernement du Canada, déclaré à la Commission mixte internationale et (ou) à la Commission fédérale d'énergie électrique que Long-Sault était la dernière source disponible de force motrice dans l'Ontario méridional et que, par suite de la demande croissante exigeant des sources additionnelles pour la fourniture d'énergie électrique en Ontario, il y avait nécessité d'agir immédiatement afin de satisfaire aux demandes de force motrice de cette province?

6. L'Office national de l'énergie a-t-il rendu une ordonnance au sujet de cette demande?

*M. *Chevrier*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 3)—1. Qui était gardien de phare à Madeleine, comté de Gaspé (P.Q.), avant le 1er novembre 1960?

2. Depuis quand occupait-il ce poste?

3. A-t-il été congédié? S'il en est ainsi, pour quelle raison?

*M. *Howard*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 4)—1. Le Comité consultatif de l'assurance-chômage a-t-il siégé depuis le 1er octobre 1960?

2. Dans le cas de l'affirmative, a-t-il présenté un rapport et formulé des recommandations?

3. Quelles sont ces dernières?

*M. *Howard*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 5)—Quel était le solde au crédit de la Caisse d'assurance-chômage les *a*) 31 juillet, *b*) 31 août, *c*) 30 septembre et *d*) 31 octobre, des années suivantes: 1957, 1958, 1959 et 1960?

*M. *Argue*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 6)—1. Quelle est la ligne de conduite actuelle du gouvernement en ce qui concerne le commerce avec Cuba?

2. Depuis le 1er janvier 1960, le commerce canadien avec Cuba s'est-il accru?

3. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quelles ont été les marchandises en cause en ce qui a trait (i) aux exportations, (ii) aux importations, *b*) quelle a été l'augmentation globale en dollars à l'égard de chaque marchandise (i) exportée, (ii) importée?

*M. *Argue*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 7)—1. Depuis le 1er janvier 1960, le gouvernement canadien a-t-il reçu des observations du gouvernement des États-Unis demandant de modifier ou de restreindre de quelque façon que ce soit ses relations commerciales avec Cuba?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quelle était la teneur de ces observations, *b*) à quelle date ont-elles été communiquées, *c*) quelle était la teneur de la réponse du Canada?

*M. *Badanai*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 8)—1. A-t-on octroyé un contrat pour la construction de l'aéroport de Flin Flon?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel a été l'adjudicataire?

3. A-t-on reçu d'autres soumissions et quels étaient les montants de chacune?

*M. *Howard*—Lundi prochain—ADRESSE—(N° 7)—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés, depuis le 1er janvier 1957, entre le gouvernement fédéral, ou l'un de ses organismes ou ministères, et toutes personnes, sociétés ou organisations, relativement à la poursuite intentée à *Canadian Breweries Limited* pour de prétendues infractions à la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

*M. *Howard*—Lundi prochain—ADRESSE—(N° 8)—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés entre le gouvernement fédéral, ou l'un de ses organismes ou ministères, et toutes personnes, sociétés ou organisations, depuis le 1er janvier 1957, au sujet de la poursuite intentée à *British Columbia Sugar Refining Company Limited* et autres pour de prétendues infractions à la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

*M. *Chevrier*—Lundi prochain—ADRESSE—(N° 9)—Copie de la demande faite par la Commission hydroélectrique d'Ontario en vue d'exporter une certaine quantité de force motrice par voie de Cornwall (Ont.) et d'autres endroits situés le long de la frontière internationale, ainsi que du mémoire d'opposition présenté par la ville de Cornwall à l'audience publique tenue par l'Office national de l'énergie et de la transcription des dépositions découlant de ladite audience.

M. McGrath—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier l'à-propos d'accorder aux industries situées dans les provinces atlantiques des concessions spéciales en matière d'impôt sur les corporations, en vue d'attirer de nouvelles industries et d'encourager l'expansion industrielle actuelle dans cette région.

M. Beech—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier la question de l'établissement d'un ministère de l'Industrie en vue d'encourager et d'assister l'industrie manufacturière du Canada.

M. Herridge—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi modifiant le Code criminel (Atteinte aux droits du public)».

Le ministre des Finances—Lundi prochain—En comité plénier, à la prochaine séance—Le projet de résolution suivant, qui a été recommandé à la Chambre par Son Excellence:

Il est résolu: Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative en vue d'assurer, sous forme de garantie des prêts consentis par les banques aux propriétaires de petites entreprises, l'amélioration et la modernisation de leurs locaux et de leur équipement, et de prescrire, en outre, que toute somme versée à une banque aux termes de ladite mesure sera payée sur le Fonds du revenu consolidé.

Le ministre des Travaux publics—Lundi prochain—En comité plénier, à la prochaine séance—Le projet de résolution suivant, qui a été recommandé à la Chambre par Son Excellence:

Il est résolu: Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative en vue de modifier la Loi nationale de 1954 sur l'habitation aux fins suivantes: favoriser davantage les demandes d'habitations, en augmentant les proportions des prêts et en prolongeant les périodes de remboursement des prêts consentis aux propriétaires-occupants et aux constructeurs de maisons, et favoriser également les demandes d'habitations à loyer; porter de vingt-cinq millions de dollars à cinquante millions de dollars le montant global qui peut être payé sur le Fonds du revenu consolidé aux fins de réaménagement urbain; porter de deux cents millions de dollars à cinq cents millions de dollars le montant des prêts destinés à l'amélioration de maisons, qui peuvent être garantis aux termes de la Partie IV de la Loi par la Société centrale d'hypothèques et de logement; autoriser la Société à procéder, de concert avec les gouvernements provinciaux et les municipalités, à l'acquisition, à l'amélioration et à la conversion d'immeubles existants dans les zones de réaménagement urbain pour des fins d'habitation; autoriser la Société à consentir des prêts aux universités en vue de les aider à la construction de maisons pour étudiants; autoriser la Société à consentir des prêts, et des déductions à l'égard de ceux-ci, aux municipalités ou aux autres autorités municipales compétentes en vue d'aider à la construction de projets d'égouts pour supprimer la pollution des eaux; pourvoir, en outre, à certaines modifications concernant l'application de la Loi.

Le ministre du Commerce—Lundi prochain—En comité plénier, à la prochaine séance—Le projet de résolution suivant, qui a été recommandé à la Chambre par Son Excellence:

Il est résolu: Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative visant l'établissement et le fonctionnement d'un Conseil national de la productivité ainsi que la nomination de ses membres et de son personnel, tendant à déterminer ses attributions et ses objets, à l'autoriser à exercer certains pouvoirs, et à établir des dispositions relatives à d'autres sujets qui s'y rattachent et en découlent.

Le ministre du Travail—Lundi prochain—En comité plénier, à la prochaine séance—Le projet de résolution suivant, qui a été recommandé à la Chambre par Son Excellence:

Il est résolu: Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative aux fins suivantes: autoriser le ministre du Travail à conclure des accords avec les gouvernements provinciaux pour encourager la formation technique et profession-

nelle et autoriser le Canada à contribuer au coût des frais des programmes de formation technique et professionnelle entrepris par les autorités provinciales, y compris des contributions à l'égard des frais de premier établissement pour les facilités de formation relevant de ces programmes; autoriser le ministre du Travail à entreprendre des programmes de formation technique et professionnelle à l'intention de catégories précises de personnes; pourvoir à l'établissement et au fonctionnement d'un conseil consultatif ainsi qu'à la nomination de ses membres et de son personnel et déterminer ses attributions; établir des dispositions relatives à d'autres sujets qui s'y rattachent et en découlent.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1960

N° 3

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 21 NOVEMBRE 1960

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine, transmet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel message est lu par M. l'Orateur ainsi qu'il suit:

GEORGES-P. VANIER

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes le budget des nouvelles sommes supplémentaires (4) requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 31 mars 1961 et, conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, le Gouverneur général recommande ce budget à la Chambre des communes.

Hôtel du Gouvernement
Ottawa, le 21 novembre 1960

Sur motion de M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Churchill, lesdits message et nouveau budget supplémentaire (4) sont renvoyés au comité des subsides.

M. Howard, appuyé par M. Peters, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-2, Loi modifiant la Loi sur les pénitenciers, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Argue, appuyé par M. Herridge, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-3, Loi modifiant la Loi sur l'intérêt, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Broome, appuyé par M. Beech, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-4, Loi accordant aux Canadiens la préférence en matière de contrats de construction, d'achat et de service du gouvernement, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Thomas, appuyé par M. Forbes, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-5, Loi modifiant la Loi sur l'Office national de l'énergie (Ouvrages de drainage), qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Boulanger, appuyé par M. Godin, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-6, Loi modifiant la Loi sur l'administration financière, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Peters, appuyé par M. Howard, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-7, Loi concernant la dissolution et l'annulation du mariage au Canada, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Smith (Lincoln), appuyé par Mme Casselman, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-8, Loi ayant pour objet d'autoriser un drapeau canadien, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Howard, appuyé par M. Peters, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-9, Loi modifiant la Loi canadienne sur les justes méthodes d'emploi (Dispositions liant la Couronne), qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. McGee, appuyé par M. McGrath, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-10, Loi modifiant le Code criminel (Peine corporelle), qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Morton, appuyé par M. Muir (Lisgar), présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-11, Loi concernant la procédure applicable aux divorces parlementaires, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Regier, appuyé par M. Herridge, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-12, Loi accordant aux employés des jours de fête statutaires payés, ainsi qu'une rémunération supplémentaire pour le travail accompli lesdits jours, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Peters, appuyé par M. Howard, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-13, Loi modifiant la Loi électorale du Canada (Publication de résultats de votes d'essai), qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Howard, appuyé par M. Peters, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-14, Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail (Application à la fonction publique), qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Howard, appuyé par M. Peters, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-15, Loi modifiant la Loi électorale du Canada (Âge des votants), qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Broome, appuyé par M. Cathers, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-16, Loi modifiant la Loi sur les compagnies (Relevés financiers), qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Boulanger, appuyé par M. Crestohl, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-17, Loi concernant les drapeaux du Canada, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Pigeon, appuyé par M. Martel, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-18, Loi établissant une loterie canadienne, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Argue, appuyé par M. Herridge, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-19, Loi modifiant la Loi sur les petits prêts (Annonces), qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Argue, appuyé par M. Regier, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-20, Loi modifiant la Loi sur les petits prêts, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. McGee, appuyé par M. Asselin, présente avec la permission de la Chambre, le Bill C-21, Loi modifiant le Code criminel (Peine capitale), qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Allard, appuyé par M. Dubois, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-22, Loi concernant la souveraineté du Canada, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Coates, appuyé par M. Macdonald (Kings), présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-23, Loi sur la mise en valeur de certaines provinces par répartition des industries et sur l'allégement du chômage qui sévit dans ces provinces, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Howard, appuyé par M. Peters, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-24, Loi modifiant la Loi sur les Indiens (Abrogation de l'article 112), qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Howard, appuyé par M. Peters, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-25, Loi modifiant la Loi canadienne sur les justes méthodes d'emploi (Différenciation suivant l'âge), qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Broome, appuyé par M. Jung, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-26, Loi concernant les membres de conseils d'administration de compagnies (Qualités requises des administrateurs), qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Howard, appuyé par M. Peters, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-27, Loi modifiant la Loi sur le Sénat et la Chambre des communes (Statut du solliciteur général), qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Peters, appuyé par M. Howard, présente avec la permission de la Chambre, le Bill C-28, Loi établissant un salaire minimum pour les employés, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Rapp, appuyé par M. Régnier, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-29, Loi modifiant la Loi sur la députation, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Howard, appuyé par M. Regier, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-30, Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Pigeon, appuyé par M. Martel, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-31, Loi sur l'impression, en français et en anglais, de certains effets négociables, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Herridge, appuyé par M. Regier, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-32, Loi modifiant le Code criminel (Atteinte aux droits du public), qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Churchill, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative en vue d'assurer, sous forme de garantie des prêts consentis par les banques aux propriétaires de petites entreprises, l'amélioration et la modernisation de leurs locaux et de leur équipement, et de prescrire, en outre, que toute somme versée à une banque aux termes de ladite mesure sera payée sur le Fonds du revenu consolidé.

Il est résolu: Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

M. Walker, appuyé par M. Comtois, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative en vue de modifier la Loi nationale de 1954 sur l'habitation aux fins suivantes: favoriser davantage les demandes d'habitations, en augmentant les proportions des prêts et en prolongeant les périodes de remboursement des prêts consentis aux propriétaires-occupants et aux constructeurs de maisons, et favoriser également les demandes d'habitations à loyer; porter de vingt-cinq millions de dollars à cinquante millions de dollars le montant global qui peut être payé sur le Fonds du revenu consolidé aux fins de réaménagement urbain; porter de deux cents millions de dollars à cinq cents millions de dollars le montant des prêts destinés à l'amélioration de maisons, qui peuvent être garantis aux termes de la Partie IV de la Loi par la Société centrale d'hypothèques et de logement; autoriser la Société à procéder, de concert avec les gouvernements provinciaux et les municipalités, à l'acquisition, à l'amélioration et à la conversion d'immeubles existants dans les zones de réaménagement urbain pour des fins d'habitation; autoriser la Société à consentir des prêts aux universités en vue de les aider à la construction de maisons pour étudiants; autoriser la Société à consentir des prêts, et des déductions à l'égard de ceux-ci, aux municipalités ou aux autres autorités municipales compétentes en vue d'aider à la construction de projets d'égouts pour supprimer la pollution des eaux; pourvoir, en outre, à certaines modifications concernant l'application de la Loi.

Il est résolu: Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

M. Hees, appuyé par M. Fulton, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative visant l'établissement et le fonctionnement d'un Conseil national de la productivité ainsi que la nomination de ses membres et de son personnel, tendant à déterminer ses attributions et ses objets, à l'autoriser à exercer certains pouvoirs, et à établir des dispositions relatives à d'autres sujets qui s'y rattachent et en découlent.

Il est résolu: Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

M. Starr, appuyé par M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce), propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative aux fins suivantes: autoriser le ministre du Travail à conclure des accords avec les gouvernements provinciaux pour encourager la formation technique et professionnelle et autoriser le Canada à contribuer au coût des frais des programmes de formation technique et professionnelle entrepris par les autorités provinciales, y compris des contributions à l'égard des frais de premier établissement pour les facilités de formation relevant de ces programmes; autoriser le ministre du Travail à entreprendre des programmes de formation technique et professionnelle à l'intention de catégories précises de personnes; pourvoir à l'établissement et au fonctionnement d'un conseil consultatif ainsi qu'à la nomination de ses membres et de son personnel et déterminer ses attributions; établir des dispositions relatives à d'autres sujets qui s'y rattachent et en découlent.

Il est résolu: Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de motion de M. MacInnis, appuyé par M. Paul: Que l'Adresse, dont le texte suit, soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général:

A Son Excellence le major-général Georges-P. Vanier, Compagnon de l'Ordre du Service Distingué, à qui ont été décernées la Croix Militaire et la Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada assemblée en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Le débat se poursuit;

M. Argue, appuyé par M. Herridge, propose l'amendement suivant: Que le paragraphe qui suit soit ajouté à l'Adresse:

> «Cette Chambre regrette que les conseillers de Votre Excellence n'aient pas entrepris, sur le plan économique et social, la planification qu'exigent le plein emploi, des conditions stables et prospères parmi la population agricole et un programme approprié de sécurité sociale.»

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Argue,	Brassard (Lapointe),	Clermont,	Garland,
Badanai,	Cardin,	Crestohl,	Godin,
Batten,	Caron,	Denis,	Granger,
Boulanger,	Carter,	Eudes,	Habel,
Bourget,	Chevrier,	Fisher,	Herridge,
Bourque,		Forgie,	Howard,

LaMarsh (Mlle),
Leduc,
Lessard,
Macnaughton,
McIlraith,
McWilliam,
Mitchell,
Nixon,
Pearson,
Peters,
Pickersgill,
Pitman,
Ratelle,
Regier,
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Roberge,
Robichaud,
Rouleau,
Tucker,
Winch—43.

CONTRE

Messieurs

Aiken,
Aitken (Mlle),
Allard,
Anderson,
Balcer,
Baldwin,
Barrington,
Beech,
Bell (Carleton),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Belzile,
Bigg,
Bourdages,
Brassard (Chicoutimi),
Broome,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Browne (Vancouver-Kingsway),
Bruchési,
Brunsden,
Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Casselman (Mme),
Cathers,
Chambers,
Charlton,
Chown,
Churchill,
Clancy,
Coates,
Comtois,
Cooper,
Creaghan,
Crouse,
Danforth,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Dorion,
Doucett,
Drysdale,
Dubois,
English,
Fairfield,
Fane,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Flemming (Royal),
Forbes,
Fulton,
Grafftey,
Green,
Halpenny,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hamilton (Qu'Appelle),
Hanbidge,
Hees,
Henderson,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Acadia),
Horner (Jasper-Edson),
Horner (The Battlefords),
Howe,
Jones,
Jorgenson,
Jung,
Kennedy,
Kindt,
Knowles,
Korchinski,
Lafrenière,
Lambert,
Legere,
Lennard,
Macdonald (Kings),
MacInnis,
Macquarrie,
MacRae,
McBain,
McCleave,
McFarlane,
McGee,
McGrath,
McGregor,
McIntosh,
McLennan,
Mandziuk,
Martel,
Martineau,
Matthews,
Milligan,
Monteith (Perth),
Montgomery,
More,
Morissette,
Morris,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Muir (Lisgar),
Nasserden,
Nowlan,
Nugent,
O'Hurley,
O'Leary,
Ormiston,
Pallett,
Parizeau,
Pascoe,
Paul,
Phillips,
Pugh,
Rapp,
Régnier,
Ricard,
Robinson,
Rompré,
Rynard,
Sévigny,
Simpson,
Skoreyko,
Smallwood,
Smith (Lincoln),
Smith (Simcoe-Nord),
Southam,
Speakman,
Starr,
Stearns,
Stefanson,
Stewart,
Tassé,
Thomas,
Thrasher,
Valade,
Villeneuve,
Vivian,
Walker,
Webb,
Weichel,
White—138.

La motion principale, mise aux voix, est agréée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Aiken,
Aitken (Mlle),
Allard,
Allmark,
Anderson,
Badanai,
Balcer,
Baldwin,
Barrington,
Batten,
Beech,
Bell (Saint-Jean-Albert),
Belzile,
Bigg,
Boulanger,
Bourdages,
Bourget,
Bourque,
Brassard (Chicoutimi),
Brassard (Lapointe),
Broome,
Browne (Vancouver-Kingsway),
Bruchési,
Brunsden,

Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Cardiff,
Cardin,
Caron,
Carter,
Casselman (Mme),
Cathers,
Charlton,
Chevrier,
Chown,
Churchill,
Clancy,
Clermont,
Comtois,
Cooper,
Creaghan,
Crestohl,
Crouse,
Danforth,
Denis,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Dorion,
Doucett,
Drysdale,
Dubois,
English,
Eudes,
Fairfield,
Fane,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Flemming (Royal),
Forbes,
Forgie,
Fulton,
Garland,
Godin,
Grafftey,
Granger,
Green,
Gundlock,
Habel,
Halpenny,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hanbidge,
Harkness,
Hees,
Henderson,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Acadia),
Horner (Jasper-Edson),
Horner (The Battlefords),
Howe,
Jones,
Jorgenson,
Jung,
Kennedy,
Kindt,
Knowles,
Korchinski,
Lafrenière,
LaMarsh (Mlle),
Lambert,
Leduc,
Legere,
Lennard,
Lessard,
Macdonald (Kings),
MacInnis,
Macnaughton,
Macquarrie,
MacRae,
McBain,
McCleave,
McFarlane,
McGee,
McGrath,
McGregor,
McIlraith,
McIntosh,
McLennan,
Mandziuk,
Martel,
Martineau,
Martini,
Matthews,
Mitchell,
Monteith (Perth),
Monteith (Verdun),
Montgomery,
More,
Morissette,
Morris,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Muir (Lisgar),
Nasserden,
Nixon,
Noble,
Nowlan,
Nugent,
O'Hurley,
O'Leary,
Ormiston,
Pallett,
Parizeau,
Pascoe,
Paul,
Pearson,
Pickersgill,
Pugh,
Rapp,
Ratelle,
Ricard,
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Roberge,
Robichaud,
Robinson,
Rogers,
Rompré,
Rouleau,
Rynard,
Sévigny,
Simpson,
Skoreyko,
Smallwood,
Smith (Simcoe-Nord),
Southam,
Speakman,
Starr,
Stearns,
Stefanson,
Stewart,
Tassé,
Thomas,
Thrasher,
Tucker,
Valade,
Villeneuve,
Vivian,
Walker,
Webb,
Weichel,
White,
Winkler—172.

CONTRE

Messieurs

Argue,
Fisher,
Howard,
Pitman,
Regier—5.

Sur motion de M. Diefenbaker, appuyé par M. Churchill, il est ordonné que ladite Adresse soit grossoyée et présentée à Son Excellence le Gouverneur général par les membres de cette Chambre qui font partie de l'honorable Conseil privé.

Sur motion de M. Argue, appuyé par M. Regier, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de tous télégrammes, correspondance, mémoires et autres documents, échangés entre M. Andrew Stewart, président du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, ou tous autres fonctionnaires dudit Bureau, et toutes personnes ou tous groupements, au sujet

de la radiodiffusion, sous une forme dramatique, d'un film publicitaire de caractère politique, lors de l'élection partielle de Peterborough le 31 octobre 1960. (**Avis de motion n° 1*)

Sur motion de M. Chevrier, appuyé par M. Pickersgill, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie de toutes soumissions présentées au ministère des Transports pour l'exploitation d'un bar et d'une salle à cocktails à la nouvelle aérogare de Dorval. (**Avis de motion n° 2*)

M. Pickersgill, appuyé par M. Chevrier, propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit émis en vue de la production de la copie de toutes les prévisions économiques rédigées à l'intention du ministre du Commerce entre le 1er janvier et le 31 mars 1960, en remplacement du rapport sur les perspectives économiques du Canada rédigé annuellement jusqu'aux premiers mois de 1959 inclusivement. (**Avis de motion n° 3*)

La dite motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Argue,
Badanai,
Batten,
Boulanger,
Bourget,
Bourque,
Brassard (Lapointe),
Cardin,
Caron,
Carter,
Chevrier,
Clermont,
Crestohl,
Denis,
Eudes,
Fisher,
Forgie,
Garland,
Godin,
Granger,
Habel,
Herridge,
Howard,
LaMarsh (Mlle),
Leduc,
Lessard,
Macnaughton,
McIlraith,
Mitchell,
Nixon,
Pearson,
Pickersgill,
Pitman,
Ratelle,
Regier,
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Roberge,
Robichaud,
Rouleau,
Tucker,
Winch—41.

CONTRE

Messieurs

Aiken,
Aitken (Mlle),
Allard,
Allmark,
Anderson,
Balcer,
Baldwin,
Barrington,
Beech,
Bell (Saint-Jean-Albert),
Belzile,
Bigg,
Bourdages,
Brassard (Chicoutimi),
Broome,
Browne (Vancouver-Kingsway),
Bruchési,
Brunsden,
Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Cardiff,
Casselman (Mme),
Cathers,
Charlton,
Chown,
Churchill,
Clancy,
Comtois,
Cooper,
Creaghan,
Crouse,
Danforth,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Dorion,
Doucett,
Drysdale
Dubois,
English,
Fairfield,
Fane,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Flemming (Royal),
Forbes,
Fulton,
Grafftey,
Green,
Gundlock,
Halpenny,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hanbidge,
Harkness,
Hees,
Henderson,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Acadia),
Horner (Jasper-Edson),
Horner (The Battlefords),
Howe,
Jones,
Jorgenson,
Jung,
Kennedy,
Kindt,
Knowles,
Korchinski,
Lafrenière,
Lambert,
Legere,
Lennard,
Macdonald (Kings),
MacInnis,
Macquarrie,

MacRae,
McBain,
McCleave,
McFarlane
McGee,
McGrath,
McGregor,
McIntosh,
McLennan,
Mandziuk,
Martel,
Martineau,
Martini,
Matthews,
Monteith (Perth),
Monteith (Verdun),
Montgomery,
More,
Morissette,
Morris,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Muir (Lisgar),
Nasserden,
Noble,
Nowlan,
Nugent,
O'Hurley,
O'Leary,
Ormiston,
Pallett,
Parizeau,
Pascoe,
Paul,
Pugh,
Rapp,
Régnier,
Ricard,
Rogers,
Rompré,
Rynard,
Sévigny,
Simpson,
Skoreyko,
Smallwood,
Smith (Simcoe-Nord),
Southam,
Speakman,
Starr,
Stearns,
Stefanson,
Stewart,
Tassé,
Thomas,
Thrasher,
Valade,
Villeneuve,
Vivian,
Walker,
Webb,
Weichel,
White,
Winkler—138.

Sur motion de M. Pickersgill, appuyé par M. Chevrier, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre, un exemplaire du rapport intitulé: «Perspectives économiques du Canada pour 1959». (**Avis de motion n° 4*)

Sur motion de M. Martel, appuyé par M. Paul, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province de Québec, depuis le 1er janvier 1959, concernant le programme de routes d'accès aux ressources. (**Avis de motion n° 5*)

Sur motion de M. Clermont, appuyé par M. Lessard, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de toute correspondance échangée depuis le 1er mai 1957 jusqu'à ce jour entre tout ministre du gouvernement, le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion ou l'un de ses fonctionnaires, la Société Radio-Canada ou l'un de ses fonctionnaires, et le maire de Mont-Laurier (P.Q.) ou tout groupement représentant les citoyens du district de Mont-Laurier, relativement à l'aménagement d'une tour de télévision dans la région. (**Avis de motion n° 6*)

Sur motion de M. Chevrier, appuyé par M. Pickersgill, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de la demande faite par la Commission hydroélectrique d'Ontario en vue d'exporter une certaine quantité de force motrice par voie de Cornwall (Ont.) et d'autres endroits situés le long de la frontière internationale, ainsi que du mémoire d'opposition présenté par la ville de Cornwall à l'audience publique tenue par l'Office national de l'énergie et de la transcription des dépositions découlant de ladite audience. (**Avis de motion n° 9*)

Avec l'assentiment unanime, la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution concernant des prêts aux propriétaires de petites entreprises et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine,—Sommaires des arrêtés en conseil adoptés pendant les périodes allant du 1er au 31 août, du 1er au 30 septembre et du 1er au 31 octobre 1960.

Par M. Green, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaires (en français et en anglais) des instruments diplomatiques suivants:

Échange de notes (avec annexe) entre le Canada et les États-Unis d'Amérique concernant la création d'une station de dépistage de satellites près de Saint-Jean de Terre-Neuve; signé à Ottawa le 24 août 1960; en vigueur le 24 août 1960.

Échange de notes entre le Canada et le Venezuela prorogeant pour un an, à compter du 11 octobre 1960, le *modus vivendi* commercial entre les deux pays signé à Caracas le 11 octobre 1950; signé à Caracas le 11 octobre 1960.

Échange de notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique au sujet du prêt au Canada pour cinq ans du sous-amrin *USS BURRFISH;* signé à Washington les 20 juillet, 23 et 31 août 1960; en vigueur le 31 août 1960.

Convention 105 concernant l'abolition du travail forcé, adoptée par la Conférence internationale du Travail, tenue à Genève en juin 1957; en vigueur pour le Canada le 14 juillet 1960.

Échange de notes entre le Canada et le Royaume-Uni modifiant l'accord sur les services aériens entre leurs territoires respectifs et au delà, signé à Ottawa le 19 août 1949; signé à Ottawa le 6 septembre 1960; en vigueur le 6 septembre 1960.

Protocole final au Règlement télégraphique (Revision de Genève, 1958) annexé à la Convention internationale des télécommunications (Buenos Aires, 1942); signé à Genève le 29 novembre 1958.

Par M. Lambert, secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français et en anglais) du ministère du Revenu national contenant des relevés relatifs aux recettes des douanes et de l'accise et à d'autres services, par bureaux secondaires et principaux, et à l'accise et aux impôts sur le revenu du Canada, pour l'année terminée le 31 mars 1960, conformément à l'article 5 de la Loi sur le ministère du Revenu national, chapitre 75 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Lambert,—Déclaration relative aux règlements concernant le pétrole et le bois à pulpe, conformément à l'article 5(2) de la Loi sur les exportations, chapitre 103 des Statuts revisés du Canada (1952).

A dix heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Pugh—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 15)—Quelles ont été les dépenses de voyage de tous les membres du Cabinet au cours de chacune des années suivantes: 1952, 1953, 1954, 1955, 1956, 1957, 1958 et 1959?

**M. Robichaud*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 9)—1. A la date la plus récente pour laquelle on possède une statistique, quel était le nombre de personnes réclamant des prestations d'assurance-chômage?

2. Aux dates correspondantes des années 1958 et 1959, quel était le nombre des réclamants de prestations?

**M. Robichaud*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 10)—A combien s'établissait l'avoir de la Caisse d'assurance-chômage le dernier jour des mois d'août, de septembre et d'octobre 1960, comparativement aux date correspondantes des années 1958 et 1959?

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1960

N° 4

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 22 NOVEMBRE 1960

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Browne (Vancouver-Kingsway), appuyé par M. Brunsden, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-33, Loi modifiant la Loi sur les transports, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Howard, appuyé par M. Fisher, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-34, Loi modifiant le Code criminel (Bons-primes), qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Peters, appuyé par M. Fisher, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-35, Loi concernant la juridiction de la Cour de l'Échiquier du Canada, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Browne (Vancouver-Kingsway), appuyé par M. Brunsden, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-36, Loi prévoyant l'établissement d'une Commission des sweepstakes au bénéfice des hôpitaux, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Drysdale, appuyé par M. Macquarrie, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-37, Loi modifiant la Loi sur l'aéronautique, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Drysdale, appuyé par M. Fleming (Okanagan-Revelstoke), présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-38, Loi modifiant le Code criminel (Peine capitale), qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Browne (Vancouver-Kingsway), appuyé par M. Brunsden, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-39, Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution concernant des prêts aux propriétaires de petites entreprises commerciales.

La Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

(*Appel des bills publics, suivant l'article 15 du Règlement*)

DÉCLARATION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Les députés savent que le *Feuilleton* ne comporte aucun bill privé et on me dit qu'aucun bill d'intérêt public n'est encore imprimé. Nous les recevons de l'imprimerie dans les deux langues. Dans ces conditions, il convient, il me semble, de revenir à l'ordre du jour interrompu.

En conséquence, la Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution concernant des prêts aux propriétaires de petites entreprises commerciales.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Il est résolu: Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative en vue d'assurer, sous forme de garantie des prêts consentis par les banques aux propriétaires de petites entreprises commerciales, l'amélioration et la modernisation des locaux et de l'outillage, et de prescrire, en outre, que toute somme versée à une banque aux termes de ladite mesure sera payée sur le Fonds du revenu consolidé.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Comtois, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-40, Loi concernant les prêts aux propriétaires de petites entreprises commerciales en vue de l'amélioration et de la modernisation de l'outillage et des locaux, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi nationale de 1954 sur l'habitation et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) du surintendant des assurances du Canada, volume I —Précis des rapports des compagnies d'assurance au Canada, pour l'année close le 31 décembre 1959, selon l'article 9 de la Loi sur le département des assurances, chapitre 70 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Fleming (Eglinton),—Rapport (en français et en anglais) du Surintendant des assurances du Canada, volume III—États annuels relatifs aux compagnies d'assurance-vie et aux sociétés de secours mutuel, pour l'année close le 31 décembre 1958, selon l'article 9 de la Loi sur le département des assurances, chapitre 70 des Statuts revisés du Canada (1952).

A dix heures trois minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Pascoe—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 16)—1. Quels sont les noms des compagnies impliquées dans la grève des manutentionnaires de grains aux élévateurs terminus du Pacifique?

2. Jusqu'à ce jour, quelles ont été les conséquences de la grève sur l'exportation du blé en provenance des ports du Pacifique?

3. Pour quelles raisons a-t-on déclaré cette grève et quelles sont les principales questions en litige?

**M. Chevrier*—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 11)—1. M. Joséphat Ste-Croix était-il gardien ou gardien adjoint au phare de Madeleine, comté de Gaspé, avant le 1er novembre 1960?

2. Dans le cas de l'affirmative, depuis quand occupait-il ce poste?

3. A-t-il été congédié? S'il en est ainsi, pour quelle raison?

**M. Coates*—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 12)—1. Le ministre des Travaux publics est-il actuellement en pourparlers avec le gouvernement de la province du Nouveau-Brunswick au sujet de l'étude du projet d'un canal à Chignectou?

2. Dans le cas de l'affirmative, le ministre peut-il dire où en sont ces pourparlers?

3. Quand déposera-t-on un rapport sur cette étude?

**M. Herridge*—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 13)—1. A-t-on adressé une circulaire à tous les entrepreneurs de transport postal au Canada leur interdisant de participer à toute activité politique tant au niveau fédéral qu'au niveau provincial?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quelle en était la teneur, *b*) pour quelle raison a-t-on ainsi restreint les droits et les libertés fondamentales des entrepreneurs de transport postal qui ne sont pas fonctionnaires et, dans plusieurs cas, sont employés à service discontinu pour le ministère des Postes?

3. A-t-on donné le même avertissement aux employés intermittents et à service discontinu dont on retient les services durant les périodes de Noël ou de surcroît de travail?

4. Avait-on déjà adressé une circulaire semblable aux entrepreneurs de transport postal?

**M. Herridge*—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 14)—1. Depuis le mois de juin 1957, quelles requêtes, s'il en est, le gouvernement a-t-il reçues de la part de groupements ou de particuliers demandant de réduire à une demi-acre la superficie exigée aux termes de l'article relatif aux petit lopins de terre de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants?

2. Quel examen a-t-on apporté à ce problème sérieux et d'une grande urgence pour plusieurs anciens combattants au Canada?

3. Quelle décision le gouvernement a-t-il prise, s'il y a lieu, à ce sujet?

*M. *Coates*—Jeudi prochain—ADRESSE—(N° 10)—Copie de tous télégrammes, rapports, correspondance et autres documents échangés depuis le 1er juillet 1959 jusqu'au 1er juillet 1960 entre le ministre des Travaux publics ou l'un des fonctionnaires de son ministère et le gouvernement de la province du Nouveau-Brunswick, relativement à l'étude du projet d'un canal à Chignectou.

M. Chevrier—Jeudi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier l'à-propos d'instituer une société d'État ou une Administration des ponts qui serait dotée des pouvoirs suivants:

1. Acquérir du Conseil des ports nationaux la propriété (i) du pont Jacques-Cartier, et (ii) du pont Champlain, à des conditions acceptables;

2. Louer des chemins de fer Nationaux du Canada les installations mises au service des véhicules à moteur sur le pont Victoria, à des conditions acceptables;

3. Construire d'autres ponts sur le fleuve Saint-Laurent, à Montréal; et

4. Exploiter toutes ces installations pour la commodité du public, les recettes devant servir à faire face aux dépenses d'administration et d'exploitation et aux frais des intérêts et de l'amortissement.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1960

N° 5

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 23 NOVEMBRE 1960

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Racine, appuyé par M. Boulanger, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-41, Loi modifiant la Loi électorale du Canada (Âge des votants), qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

La question suivante est transformée en ordre de dépôt de documents, suivant les dispositions de l'article 39(5) du Règlement:

Question n° 14 par M. Martin (Essex-Est)—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Quels métiers précis enseigne-t-on aux chômeurs en vertu du programme fédéral-provincial de formation professionnelle?

2. Quelles provinces participent actuellement à ce programme?

3. Quelles provinces ont fait connaître leur intention d'accroître les facilités de formation professionnelle à l'intention des chômeurs?

4. Quel est le nombre total de personnes qui reçoivent actuellement une formation professionnelle aux termes d'accords fédéraux-provinciaux?

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi nationale de 1954 sur l'habitation.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Il est résolu: Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative en vue de modifier la Loi nationale de 1954 sur l'habitation aux fins suivantes: favoriser

davantage les demandes d'habitations, en augmentant les proportions des prêts et en prolongeant les périodes de remboursement des prêts consentis aux propriétaires-occupants et aux constructeurs de maisons, et favoriser également les demandes d'habitations à loyer; porter de vingt-cinq millions de dollars à cinquante millions de dollars le montant global qui peut être payé sur le Fonds du revenu consolidé aux fins de réaménagement urbain; porter de deux cents millions de dollars à cinq cents millions de dollars le montant des prêts destinés à l'amélioration de maisons, qui peuvent être garantis aux termes de la Partie IV de la Loi par la Société centrale d'hypothèques et de logement; autoriser la Société à procéder, de concert avec les gouvernements provinciaux et les municipalités, à l'acquisition, à l'amélioration et à la conversion d'immeubles existants dans les zones de réaménagement urbain pour des fins d'habitation; autoriser la Société à consentir des prêts aux universités en vue de les aider à la construction de maisons pour étudiants; autoriser la Société à consentir des prêts, et des déductions à l'égard de ceux-ci, aux municipalités ou aux autres autorités municipales compétentes en vue d'aider à la construction de projets d'égouts pour supprimer la pollution des eaux; pourvoir, en outre, à certaines modifications concernant l'application de la Loi.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Walker, appuyé par M. Churchill, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-42, Loi modifiant la Loi nationale de 1954 sur l'habitation, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine,—Classement des prêts et des dépôts des banques à charte du Canada au 30 septembre 1960, conformément à l'article 119(1) de la Loi sur les banques, chapitre 48 des Statuts du Canada (1953-1954).

Par M. Monteith (Perth), membre du conseil privé de la reine,—État (en français et en anglais) concernant les recettes et les dépenses en application de la Partie V de la Loi sur la marine marchande du Canada (Marins malades) pour l'année terminée le 31 mars 1960, conformément à l'article 321 de ladite loi, chapitre 29 des Statuts revisés du Canada (1952).

A six heures trois minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Chevrier—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 17)—1. L'Accord aérien bilatéral, signé au mois de juin 1949 entre le Canada et les États-Unis, ou tout amendement audit Accord ou tout échange de notes qui en résulte, autorise-t-il une ligne aérienne des États-Unis à voler sur le parcours Toronto-Miami via Buffalo?

2. Une ou des lignes aériennes des États-Unis ont-elles demandé au gouvernement du Canada ou à la Commission des transports aériens l'autorisation de voler sur le parcours Toronto-Miami avec escale à Buffalo?

3. Quelque ligne aérienne des États-Unis a-t-elle demandé cette autorisation au *Civil Aeronautics Board*?

4. Une ligne aérienne du Canada est-elle autorisée à voler sur le parcours Toronto-Miami aux termes de l'Accord aérien bilatéral conclu entre le Canada et les États-Unis?

M. Regier—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 18)—1. A quelle organisation ou autorité nationale incombait la perception au Canada des dons recueillis à l'occasion de l'année mondiale des réfugiés?

2. Quelle somme cette organisation ou autorité nationale a-t-elle perçue directement?

3. Sur ce montant, quelle somme le gouvernement a-t-il versée et quelle somme ont versée des groupements et des particuliers?

4. Quelle partie de cet argent a-t-on dépensée pour les réfugiés en Europe, au Moyen-Orient, à Hong-Kong, respectivement?

5. Qui, effectivement, était responsable de l'attribution des sommes perçues et en vertu de quelle autorité détenait-on ce pouvoir?

6. Y a-t-il une somme non dépensée et, dans le cas de l'affirmative, à quelles fins destine-t-on ce solde?

M. Regier—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 19)—1. Quel était le montant de la production nationale brute du Canada en 1959?

2. Quels étaient les montants et les sommes globales que le gouvernement fédéral a versées en 1959 à titre de dons, de prêts et (ou) d'investissements, à des gouvernements d'autres pays et (ou) à des particuliers et (ou) à des corporations dans d'autres nations compte tenu des dons et (ou) des prêts que le gouvernement fédéral a faits à des organismes et (ou) à des institutions sur le plan international?

3. En 1959, quelle somme les particuliers et (ou) les corporations ont-ils investie en capitaux à l'extérieur du Canada, et quelle somme ont-ils investie au pays durant la même année?

4. Au 31 décembre 1959, à combien évaluait-on les investissements étrangers au Canada et à combien évaluait-on les investissements canadiens à l'extérieur du pays?

M. Creaghan—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 20)—1. A-t-on autorisé le versement d'une somme, à même la Caisse des passages à niveau, pour les frais de construction d'un étagement de voies à Meadowbrook, comté de Westmorland (N.-B.)? Dans le cas de l'affirmative, à quelle date et quelle somme?

2. La Commission des transports du Canada a-t-elle réparti le solde des frais d'aménagement? Dans le cas de l'affirmative, entre qui, dans quelle proportion et pour quel montant?

**M. Chevrier*—Vendredi prochain—ADRESSE—(N° 11)—Copie de l'Accord aérien bilatéral signé par le Canada et les États-Unis le 4 juin 1949, ainsi que des échanges de notes en date des mois de novembre 1955 et d'avril 1959 et de tous autres documents, lettres ou correspondance, concernant les droits et privilèges aériens entre ces deux pays.

**M. Robichaud*—Vendredi prochain—Ordre de la Chambre (N° 12)—Copie de l'ordonnance NS 7370-1 SY (A), signée à Ottawa par le secrétaire naval le 27 mai 1960, relativement à l'achat de fournitures destinées aux navires faisant escale ou radoubés à Lunenburg (N.-É.).

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1960

N° 6

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 24 NOVEMBRE 1960

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Cent soixante-quatorze pétitions introductives de bills privés sont présentées, suivant les dispositions de l'article 70(1) du Règlement.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour l'informer que les honorables sénateurs Barbour, Beaubien (Bedford), Blais, Bouffard, Bradette, Bradley, Choquette, Comeau, Davies, Euler, Isnor, McGrand, Pearson, Reid, Savoie, Smith (Kamloops), Stambaugh, Thorvaldson, Turgeon et Wood ont été constitués en un comité chargé de surveiller les travaux d'impression du Sénat, pendant la présente session, et d'agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet desdits travaux d'impression du Parlement.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour l'informer que les honorables sénateurs Aseltine, Cameron, Davies, Fergusson, Fournier, Gladstone, Gouin, Irvine, Lambert, MacDonald (Queens), MacDonald (Cap-Breton), McDonald, Pouliot, Reid, Vien, Wall et Wilson ont été constitués en un comité chargé d'aider l'honorable Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir au nom du Sénat, comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet de ladite Bibliothèque.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour l'informer que l'honorable Président et les honorables sénateurs Beaubien (Provencher), Fergusson, Hodges, McLean, Reid et White ont été constitués en un comité chargé de

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Cardin—Lundi prochain—QUESTION—(N° 21)—1. Combien de réfugiés allemands, persécutés par le régime national-socialiste d'Allemagne, résident actuellement au Canada?

2. Quelles dispositions particulières le gouvernement a-t-il prises en vue d'informer ces réfugiés que, grâce à un accord conclu entre la République fédérale d'Allemagne et le Haut commissaire des Nations Unies pour les refugiés, ils peuvent maintenant obtenir une indemnité pour blessures ou perte de santé et des soins médicaux, s'il y a lieu?

M. Cardin—Lundi prochain—QUESTION—(N° 22)—1. Quels sont les noms des membres du Cabinet, des membres du Parlement, des fonctionnaires publics et d'autres citoyens canadiens envoyés à l'étranger depuis le 6 juin 1957 pour les affaires de l'État?

2. Quel était l'objet de chacun de ces voyages?

3. Quelles sommes a-t-on dépensées aux titres suivants: *a*) frais de voyage, *b*) frais de subsistance, *c*) frais de représentation?

M. Boulanger—Lundi prochain—QUESTION—(N° 23)—1. Dans chacune des provinces: *a*) Quel était le nombre de conseillers agricoles à l'emploi de la Société du prêt agricole au 1er avril 1959, au 1er avril 1960 et au 21 novembre 1960? *b*) Depuis le 1er avril 1960, combien, sur ce nombre, ont démissionné et combien ont été remplacés? *c*) Depuis le 1er avril 1960, combien d'évaluations ont été faites *d*) Depuis le 1er avril 1960, combien de prêts ont été consentis et quel en est le montant? *e*) Quel montant, représente en moyenne, chacun de ces prêts? *f*) Quelles sommes a-t-on dépensées à titre de salaires et de frais encourus pour ces évaluations et ces prêts depuis le 1er avril 1960? *g*) Quel est le coût moyen de ces évaluations et de ces prêts?

M. Chevrier—Lundi prochain—QUESTION—(N° 24)—1. A combien s'établissait l'avoir de la Caisse d'assurance-chômage au mois de novembre 1957?

2. A combien s'établissait cet avoir le 25 novembre 1960?

M. Chown—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis qu'un comité spécial devrait être institué en vue d'étudier les questions suivantes concernant le mariage et le divorce au Canada et les questions connexes, en autant qu'elles sont de la compétence fédérale, et, sans restreindre la portée générale de ce qui précède, d'envisager aussi comme motifs de divorce l'adultère, la désertion, la cruauté, l'aliénation mentale et tels autres actes qui, de l'avis d'un tribunal ou d'un juge, motivent l'octroi d'un divorce dans l'intérêt des parties en cause; une telle législation n'entrera en vigueur dans chaque province du Canada que sur la décision prise par le corps législatif de chaque province d'adopter cette législation ou, comme solution alterne, que des lois spéciales soient adoptées pour chaque province qui désire reviser ou amender sa législation actuelle sur le mariage et le divorce; cependant, si aucune des solutions législatives ci-dessus n'est acceptable aux provinces ou n'est constitutionnellement valide, ledit texte législatif sera interprété et considéré comme toute autre loi du Parlement.

M. McPhillips—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi concernant la navigation et la pêche au saumon sur le fleuve Fraser».

M. Chown—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi régissant les transports extraprovinciaux».

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1960

N° 7

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 25 NOVEMBRE 1960

Onze heures du matin

PRIÈRE

Le Bill C-42, Loi modifiant la Loi nationale de 1954 sur l'habitation, est étudié de nouveau en comité plénier et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude plus tard aujourd'hui.

Cinq heures du soir

Avec le consentement unanime, l'application de la disposition de l'article 15(3) du Règlement concernant l'étude des bills publics et privés est suspendue quant à la séance de ce jour.

Le Bill C-42, Loi modifiant la Loi nationale de 1954 sur l'habitation, est étudié de nouveau en comité plénier et rapporté sans amendement.

M. Walker, appuyé par M. Starr, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une troisième fois et adopté.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu pour une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution concernant l'assistance à la formation technique et professionnelle et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Dorion, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général (**Avis de motion n° 1*) en date du 21 novembre 1960, demandant la copie de tous télégrammes, correspondance, mémoires et autres documents, échangés entre M. Andrew Stewart, président du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, ou tous autres fonctionnaires dudit Bureau, et toutes personnes ou tous groupements, au sujet de la radiodiffusion, sous une forme dramatique, d'un film publicitaire de caractère politique, lors de l'élection partielle de Peterborough le 31 octobre 1960.

Par M. Flemming (Royal), membre du conseil privé de la reine,—Rapport de la Commission de conservation des forêts des Rocheuses orientales pour l'année terminée le 31 mars 1960, selon l'article 10 de la Loi sur la conservation des forêts des Rocheuses orientales, chapitre 59 des Statuts du Canada (1947).

Premier rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que les pétitions des requérants suivants en vue de lois de divorce, présentées le 24 novembre par M. McCleave, sont conformes aux prescriptions de l'article 70 du Règlement:

Sophie Greuzinger Waldek Abelius, épouse de Joseph Peter Paul Antonius Abelius, de Montréal (P.Q.).

Robert Clair Alger, de Rock-Island (P.Q.), époux de Pauline Pearl Asselin Alger.

Muriel Frances Marion Simpson Anfossi, épouse de Michael Anfossi, de Montréal (P.Q.).

Wilhelm Antoni, de Montréal (P.Q.), époux de Hilda Maria Spitzer Muller Antoni.

Antonio Archambault, de Montréal (P.Q.), époux de Alice Proulx Archambault.

Marguerite Hamilton Archambault, épouse de Jacques Archambault, de Montréal (P.Q.).

Kathleen Isabel Smith Argue, épouse de Allan George Argue, de Greenfield Park (P.Q.).

Shirley Margaret Rosenberg Ball, épouse de Ronald Harold Ball, de Westmount (P.Q.).

Barbara Rosemary Olga Waldegrave Barbary, épouse de Humphrey Alexander Barbary, de Montréal (P.Q.).

Barbara Phyllis Appleton Barnes, épouse de William Russell Barnes, de Ste-Anne-de-Bellevue (P.Q.).

Marie Louise Elianne Boulianne Bateman, épouse de Robert Edward Bateman, de Montréal (P.Q.).

Bernice Catherine Hastings Bealy, épouse de George Henry Bealy, de Greenfield Park (P.Q.).

Stephen Beauchemin, de Montréal (P.Q.), époux de Alice Bélanger Beauchemin.

Vilma Romanetti Beaudoin, épouse de Norman Erwin Beaudoin, de Montréal (P.Q.).

Ruth Anna Petrich Becker, épouse de Arno Kurt Becker, de Granby (P.Q.).

Rose Kornitzer Belsky, épouse de Anthony Belsky, de Montréal (P.Q.).

Mary Berman Berler, épouse de Adolf Berler, de Ville St-Laurent (P.Q.).

Mary Baka Billias, épouse de Themistoclis Billias, de Montréal (P.Q.).

Margaret Nancy Green Bishop, épouse de Douglas Thomas Bishop, de Montréal (P.Q.).

Pierre Blagdon, de Montréal (P.Q.), époux de Lucille Leduc Blagdon.

Anna May Wilson Blair, épouse de Samuel Blair, de Montréal (P.Q.).

Sema Wiener Borodow, épouse de Borris Borodow, de Montréal, (P.Q.).

Jean Paul Bourque, de Montréal (P.Q.), époux de Denise Daoust Bourque.

Geraldine Clément Bousquet, épouse de Roland Bousquet, de Montréal (P.Q.).

Rita Elizabeth Gauthier Bowden, épouse de Clifford Leonard Bowden, de Verdun (P.Q.).

Georgette Claudy Bercier Brabant, épouse de Joseph Elphège Jean Roger Brabant, de Montréal (P.Q.).

Phyllis Marjorie Day Bradley, épouse de Le Roy Francis Joseph Bradley, de Montréal (P.Q.).

Louise Clerk Brégent, épouse de Léopold Brégent, de Montréal (P.Q.).

Shirley Sherry Aileen Sarah Moore Bronfman, épouse de Arvin Mitchell Bronfman, de Montréal (P.Q.).

Amblena Eva Blace Brouse, épouse de Michael John Brouse, de Wrightville (P.Q.).

Marie Véronique Elmire Fournier Bugeaud, épouse de Joseph Omer Bugeaud, de Montréal (P.Q.).

Nora Mary McGillivray Cantin, épouse de Aristide Eugène Cantin, de la province de Québec.

Elisabeth Franziska Lyko Chamulka, épouse de Wladyslaw Chamulka, de Montréal (P.Q.).

Joan Winnifred Coveduck Chrystal, épouse de Arthur Roger Chrystal, de Pointe St-Charles (P.Q.).

Shirley Mae Brown Clarke, épouse de David Lonnie Clarke, de Montréal (P.Q.).

Annunziata Cagliostro Collin, épouse de Joseph Albert Edgar Collin, de Montréal (P.Q.).

Joan Burton Colman, épouse de Thomas Willis Colman, de Verdun (P.Q.).

Mary Helen Grahn Cormier, épouse de Joseph Jacques Bruno Cormier, de Montréal (P.Q.).

Marion Florence Rodie Johnson Cunningham, épouse de Murray Delano Cunningham, de Chambly (P.Q.).

Dorothy Crawshaw Darling, épouse de Louis Anthony Darling, de Montréal (P.Q.).

Mary Ann Elizabeth Bialik Datko, épouse de Thomas Frank Datko, de Montréal (P.Q.).

Violanda Fuoco Delâge, épouse de Georges Emile Delâge, de Rivière-des-Prairies (P.Q.).

Sheila Rose Hutchison Dendy, épouse de William John Dendy, de Montréal (P.Q.).

Marie Alice Lewis DeWit, épouse de Joseph Edmon Jean Benoît DeWit, de Bagotville (P.Q.).

Luciano Domenis, de Montréal (P.Q.), époux de Aldina Tobia Domenis.

Eunice Beverley Rowland Donaldson, épouse de Gordon Donaldson, de Montréal (P.Q.).

Nancy Viola Besso Doolittle, épouse de Kenneth David Doolittle de Lachine (P.Q.).

Mary Freda Rudolph Doutre, épouse de Jean Paul Doutre, de Rosemont (P.Q.).

Frederick John Downey, de Pointe-Claire (P.Q.), époux de Dorothy Kathleen Rooke Downey.

Jean Paul Dussault, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Emma Germaine Cottnon Dussault.

John Dyall, de Montréal (P.Q.), époux de Hazel Shirley Elizabeth Hart Dyall.

William John Eamer, d'Outremont (P.Q.), époux de Lucille Helen Robb Eamer.

Joy Gilmour Earle, épouse de Jeffrey Barnard Earle, de Westmount (P.Q.).

Annie Theresa Pinkney Edwards, épouse de Alfred Albert Edwards, de Montréal (P.Q.).

Ruth Ilona Mickley Elkin, épouse de Sidney Elkin, de Montréal (P.Q.).

Verna Wilson Harries Ellis, épouse de Francis Joseph Ellis, de Baie D'Urfe (P.Q.).

Hannah Dorothy Heinsheimer Erlich, épouse de Gunther Erlich, de Montréal (P.Q.).

Hela Hinda Chaim Fachler, épouse de Szmuel (Samuel) Fachler, de Montréal (P.Q.).

Sally Kanofsky Falovitch, épouse de Joseph Falovitch, de Montréal (P.Q.).

Esther Miller Finkelstein, épouse de Mortimer Finkelstein, de Montréal (P.Q.).

Fritz Flunkert, de Montréal (P.Q.), époux de Barbara Kranich Flunkert.

Annie Beatrice Rose Fordham, épouse de Edward James Emmett Fordham, de Repentigny (P.Q.).

Louis Fruttero, de Ville St-Laurent (P.Q.), époux de Solange Rose Bastien Fruttero.

Lucien Gagnon, de Verdun (P.Q.), époux de Jeannette Anita Dupuis Gagnon.

Florence Mary Smith Gibson, épouse de John Ronald Gibson, de Montréal (P.Q.).

Elaine Linda Sanft Goldberg, épouse de Ronald Monty Goldberg, de Montréal (P.Q.).

Paul Frank Grilli, de L'Abord-à-Plouffe (P.Q.), époux de Barbara Atkinson Grilli.

Diana Fraid Gross, épouse de Douglas Sherman Gross, de Westmount (P.Q.).

John Dennis Grubb, de Saint-Jean (Terre-Neuve), époux de Sonia Maria Carmen Scott Grubb.

Wilhelmina Morrison Grundy, épouse de George William Grundy, de Verdun (P.Q.).

Edith Ruth Stevenson Gurd, épouse de Robert Seath Gurd, de Westmount (P.Q.).

Charles Donald Hamilton, de Montréal (P.Q.), époux de Doris Alyson Eckstein Hamilton.

Matilda Aboud Henrig, autrement connue sous le nom de Levac, épouse de George Henrig, autrement connu sous le nom de Henry Levac, de Ville St-Laurent (P.Q.).

Norma Eileen Revell Hicks, épouse de Garth George Hicks, de Montréal (P.Q.).

Nadia-Anne Lucyshyn Hruszij, épouse de Mycola Hruszij, de Montréal (P.Q.).

Gisela Lydia Elisabeth Dietz Hunnius, épouse de Ferry Karl Rudolf Hunnius, de la Province de Québec.

Evelyn Patricia Wakefield Hunter, épouse de Richard Eugene Hunter, de Montréal (P.Q.).

Barbara Rose Eliosoff Isenberg, épouse de Walter Robert Isenberg, de Montréal (P.Q.).

Mary Evangeline Brunet Jackson, épouse de Hugh Chester Jackson, de Strathmore (P.Q.).

Joseph Paul Jules Jodoin, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Jeanne Beaudin Jodoin.

Jack Warran Jones, de Pointe St-Charles (P.Q.), époux de Edna Isobel Field Jones.

Remmechiena Elsiena Gras Jonker, épouse de Lieuwe Jonker, de Ste-Marguerite (P.Q.).

Evelyn Ann White Joy, épouse de Ralph Colin Joy, de Montréal (P.Q.).

Bernice Clara Jay Judd, épouse de Richard Alexander Judd, de Ville St-Laurent (P.Q.).

Janina Kupferman Keller, épouse de Jules Keller, de Montréal (P.Q.).

Evelyn Melnick Kerr, épouse de Samuel Kerr, de Montréal (P.Q.).

Donald Kirk, de Montréal (P.Q.), époux de Suzanne Fortney Kirk.

Vera May Yeomans Kirkpatrick, épouse de Elmer William Kirkpatrick, de Montréal (P.Q.).

Hedwig Anna Welk Kiss, épouse de Ferenc Kiss, de Montréal (P.Q.).

Martha Klein Klein, épouse de Bela Klein, de Montréal (P.Q.).

Sofia Behar Kleiza, épouse de Joseph Kleiza, de Montréal (P.Q.).

Dorothy Joan Eccles Kovacs, épouse de Frank John Kovacs, de Montréal (P.Q.).

Anneliese Bauer Kreuzer, épouse de Hans Eugen Kreuzer, de Montréal (P.Q.).

Christa Hilker Krusemer, épouse de Hans Krusemer, de Montréal-Nord (P.Q.).

Roland Labelle, de Montréal (P.Q.) époux de Micheline Clément Labelle.

Joseph Honoré Antonio Lacerte, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Isabelle Antoinette Florence Trempe Lacerte.

Carl Wilhelm Larson, de Montréal (P.Q.), époux de Rolande Mercier Larson.

Margaret Edith Myrtle Brady Latour, épouse de Joseph Alfred Henry Latour, de Montréal (P.Q.).

Ernestine Lizotte Lavallée, épouse de Laurent Lavallée, de Montréal (P.Q.).

Nicolas Denis Lazanis, de Montréal (P.Q.), époux de Annette Anastasiou Segouros Lazanis.

Joseph Paul Maurice Marcel Lefebvre, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Flore Alice Irène Déry Lefebvre.

Joseph Georges Maurice Legault, de Lachine (P.Q.), époux de Marie-Jeanne Groulx Legault.

Maria Ildiko Keri Leitner, épouse de Peter Paul Leitner, de Montréal (P.Q.).

Helene Asbach Lempp, épouse de Hans Lempp, de Montréal (P.Q.).

Mariette Rose Lepine, épouse de Réal Lepine, de Montréal (P.Q.).

Nancy Anne Gray Levesque, épouse de Joseph Omer Levesque, de Montréal (P.Q.).

Pauline Katz Lewkowict, épouse de Wolf autrement connu sous le nom de William Lewkowict, de Montréal (P.Q.).

Stella Fischer Liberman, autrement connue sous le nom de Silverman, épouse de Michael Liberman, autrement connu sous le nom de Silverman, de Montréal (P.Q.).

Jean George Lipsman, de Ville Mont-Royal (P.Q.), époux de Elise Clément Lipsman.

Rowland McLean Loftus, de Montréal (P.Q.), époux de Rita Catherine McKeown Loftus.

Patricia McCann Luxton, épouse de Charles Luxton, de la Province de Québec.

Josephine Badaha Amyoony Marchadier, épouse de Michael Marchadier, de Montréal (P.Q.).

Florida McIntyre Marcil, épouse de Georges Marcil, de Varennes (P.Q.).

Georgette Ginette Richardot Marica, épouse de Horia Jean Marica, de Montréal (P.Q.).

Melvin Frederick Martin, de Ville St-Laurent (P.Q.), époux de Sheila Ethel Mitchell Martin.

Hélène Pauzé Martineau, épouse de Robert Martineau, de Montréal (P.Q.).

Walter Mason, de Montréal (P.Q.), époux de Grace Bignell Mason.

Doreen Mary Swain Mather, épouse de Lorne Anthony Molson Mather, de Montréal (P.Q.).

Yvette Cécile Catrano Millar, épouse de James Millar, de Montréal (P.Q.).

Carmen Galipeau Mockeridge, épouse de Henry Mockeridge, de St-Vincent-de-Paul (P.Q.).

Gordon Moore, de Montréal (P.Q.), époux de Barbara Phylis MacIsaac Moore.

Charles Malcolm MacDonald, de Montréal (P.Q.), époux de Josephine Margaret Lucas Phillips MacDonald.

Agnes Larkin McBride, épouse de John McBride, de Westmount (P.Q.).

Wendy Grace Pollard McCullough, épouse de Merlin Grant McCullough, de Morin Heights (P.Q.).

John Edward McDonald, de Westmount (P.Q.), époux de Edith Iona Wambolt McDonald.

Hugh Donald McKean, de Montréal (P.Q.), époux de Marlene Joyce Hartl McKean.

Thelma Annie Holdsworth McKenna, épouse de William Christopher McKenna, de Verdun (P.Q.).

Norma Catherine Shearly McMullan, épouse de Albert Reginald McMullan, de Howick (P.Q.).

Mary Theressa Newcombe Oliver, épouse de Clifford Oliver, de Montréal (P.Q.).

Andrew Drummond Page, de Montréal (P.Q.), époux de Marion Nora Hall Page.

Florence Hendricksen Parks, épouse de Walton H. Parks, de Trois-Rivières (P.Q.).

Joyce Wakefield Patenaude, épouse de Rodolphe Patenaude, de Montréal (P.Q.).

Dorothy Gertrude Bonnemer Payment, épouse de John William Payment, de Montréal (P.Q.).

Margaret Angela Monetz Pentney, épouse de Robert Martin Pentney, de Montréal (P.Q.).

Marcia Small Perlman, épouse de Norman Perlman, de Montréal, (P.Q.).

Thelma Rosemary Park Picher, épouse de Joseph David Wilfrid Robert Picher, de Montréal (P.Q.).

Rae Krymalowsky Price, épouse de Gerald Price, de Montréal (P.Q.).

Ignatz Radakovitz, de Montréal (P.Q.), époux de Anna Klement Radakowitz.

Roslyn Ross Reisler, épouse de Rubin Reisler, de Montréal (P.Q.).

Maurice Robert, de Montréal (P.Q.), époux de Suzanne Nadeau Robert.

Guy Robitaille, de Montréal (P.Q.), époux de Pauline Fréchette Robitaille.

Theresa Bernadette Johnson Rose, épouse de James Henry Rose, de Montréal (P.Q.).

Marie Louise Aline Gagnon Ross, épouse de Joseph Alban Ross, de Montréal (P.Q.).

Robert Whitla Ross, de St-Mathias (P.Q.), époux de Gloria Gwendolyn Bewes Ross.

Hante Grinberg Rusinek, épouse de Max Rusinek, de Montréal (P.Q.).

Madeleine Papy Marshall St-Arnaud, épouse de Clément St-Arnaud, de Trois-Rivières (P.Q.).

Viola Rossy Saykaly, épouse de Edward Saykaly, de Ville Mont-Royal (P.Q.).

Clara Melamed Schultz, épouse de Abie Schultz, de Montréal (P.Q.).

Reuben Gerald Sheaves, de Channel (Terre-Neuve), époux de Annie Glendora Sheaves.

Marie Anne Cornut Sigouin, épouse de Horace Sigouin, de Longueuil (P.Q.).

Marie Pauline Marguerite Georgette Tartre Simpson, épouse de Walter John Simpson, de Westmount (P.Q.).

Norma Dishell Skolar, épouse de Julian Skolar, de Montréal (P.Q.).

Sylvia Eidinger Spivak, épouse de Harry Lyon Spivak, de Montréal (P.Q.).

Clifford Harvey Stevens, de Montréal (P.Q.), époux de Eva Elizabeth Mannette Stevens.

Beulah Maybelle Purcell Stewart, épouse de Samuel Stewart, de Laval-des-Rapides (P.Q.).

Marcel Talbot, de St-Hubert (P.Q.), époux de Marie Paule Bélair Talbot.

Thelma Joy Crawford Tapp, épouse de James Richard Tapp, de Ville St-Michel (P.Q.).

Claude Thibault, de Montréal (P.Q.), époux de Réjane Paquet Thibault.

Margaret Terese MacDonald Tombs, épouse de Ben Alfred Tombs, de Greenfield Park (P.Q.).

Anthony John Tunstall, de Montréal (P.Q.), époux de Elsie Florence Faull Tunstall.

Elsie Margaret Turnau, épouse de Frederick Louis Albert Turnau, de Montréal (P.Q.).

Francis John Turner, de Montréal-Nord (P.Q.), époux de Edith Elizabeth Mallette Turner.

Dorothy Grace Brown Vallières, épouse de Raymond Henry Vallières, de Montréal (P.Q.).

Pacifique Raymond Jean Ghislain Van Gulick, de Longueuil (P.Q.), époux de Elizabeth Marie José Charlotte Anne Maertens Van Gulick.

Jean Elizabeth Geraldine Timmoney Vimbor, épouse de John Peter Vimbor, de Montréal (P.Q.).

Patricia Lillian Mary Tolan Walker, épouse de Arthur Robert Walker, de Montréal (P.Q.).

Susanne Louise Eismann Weinfield, épouse de Mortimer Weinfield, de Montréal (P.Q.).

Bella Grafstein Weintraub, épouse de William Weintraub, de Montréal (P.Q.).

Leslie Alfred Wheable, de Rosemere (P.Q.), époux de Dorothy Drucilla Wadley Wheable.

Leonda Suzanne Winston Gold, épouse de Jack Saul Gold, de Montréal (P.Q.).

Florrie Naomi Adelson Wise, épouse de Sydney Wise, de Montréal (P.Q.).

Deuxième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que les pétitions aux fins de lois pour annuler le mariage des demandeurs suivants, présentées le 24 novembre par M. McCleave, sont conformes aux prescriptions de l'article 70 du Règlement:

Marshall Donald Ward Gregory, de Cowansville (P.Q.), époux de Barbara Gladys George Gregory.

William Paschal Hayes, de Montréal (P.Q.), époux de Sybil Hackett Hayes.

Marie Marguerite Jeanne-d'Arc Lajoie Paiement, épouse de Joseph Moïse Etienne Paiement, de Beaconsfield (P.Q.).

A six heures cinq minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Howard—Lundi prochain—QUESTION—(N° 28)—1. Du 1er septembre au 31 octobre 1960 inclusivement, des membres du Cabinet ont-ils encouru des dépenses de voyage?

2. Dans le cas de l'affirmative, chaque jour, quelles dépenses chacun a-t-il encourues, quels étaient la destination et l'objet du voyage?

M. Howard—Lundi prochain—QUESTION—(N° 29)—Dans chacun des externats des agences indiennes de Babine, Burns-Lake, Terrace, Bella-Coola, Skeena-River et Reine-Charlotte, quel était, au 1er novembre 1960, *a*) le nombre d'élèves dans chaque année du cours, *b*) le nombre d'instituteurs, *c*) le nombre d'élèves par instituteur, *d*) le nombre de classes utilisées, en indiquant à quoi elles servent?

M. Howard—Lundi prochain—QUESTION—(N° 30)—1. Depuis le 1er janvier 1954, a-t-on versé des honoraires ou quelque rémunération à des conseillers juridiques pour leurs services en rapport avec la Loi sur l'opium et les drogues narcotiques?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont les noms et adresses de chacune de ces personnes, quelle somme leur a-t-on versée, pour quels services et à quelle date a-t-on versé chaque somme?

M. Murphy—Lundi prochain—QUESTION—(N° 31)—Quelles sommes a-t-on versées aux titres *a*) du principal, *b*) de l'intérêt, aux termes du contrat de vente d'une partie de la réserve indienne de Sarnia conclu avec *Dimensional Investments Limited?*

M. Ricard—Lundi prochain—QUESTION—(N° 32)—Quels sont le coût global et la longueur globale des ouvrages de protection construits de 1936 à 1957 inclusivement par le ministère des Travaux publics le long de la rivière Richelieu, dans les paroisses suivantes: *a*) Saint-Denis-sur-Richelieu, *b*) Saint-Charles-sur-Richelieu?

**M. Chevrier*—Lundi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 17)—Exemplaire de la formule ou du document «Bureau fédéral de la statistique, recensement d'essai, juin 1959», dont on a fait usage dans certaines villes du Canada à des fins d'essai en 1959 en prévision du recensement de 1961.

*M. *Speakman*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 18)—1. Au cours de chacune des années 1955, 1956, 1957, 1958, 1959 et, jusqu'à ce jour, en 1960, quels ont été les frais de voyage du président du National-Canadien, compte tenu des frais de séjour dans les hôtels, des repas et des autres dépenses imprévues?

2. Quel est le coût annuel d'entretien du wagon privé réservé au président du National-Canadien, y compris les gages du personnel?

*M. *Tardif*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 19)—Du 1er janvier au 30 septembre de chacune des années 1957, 1958, 1959 et 1960, quelle somme le gouvernement fédéral a-t-il versée à chaque province en vertu de la Loi sur l'assistance-chômage?

M. McCleave—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier immédiatement les mesures à prendre en vue de favoriser une plus grande utilisation des ports canadiens pour le commerce d'exportation et d'importation de ce pays.

Le ministre des Transports—Lundi prochain—En comité plénier, à la prochaine séance—Le projet de résolution suivant, qui a été recommandé à la Chambre par Son Excellence:

Il est résolu: Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative tendant à modifier la Loi sur les Chemins de fer nationaux du Canada en vue de porter de sept à douze le nombre des membres du conseil d'administration de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.

Le ministre des Affaires des anciens combattants—Lundi prochain—En comité plénier, à la prochaine séance—Le projet de résolution suivant, qui a été recommandé à la Chambre par Son Excellence:

Il est résolu: Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative tendant à modifier la Loi sur les pensions en vue de pourvoir à des augmentations de pensions aux anciens combattants invalides et aux personnes à leur charge; d'autoriser le paiement de pensions additionnelles dans certains cas; d'autoriser des appels de décisions rendues par l'ancienne Commission canadienne des pensions; et de pourvoir à certaines autres modifications relativement à l'application de la loi.

Le premier ministre—Lundi prochain—Le projet de motion suivant: Qu'un comité spécial, dont les membres seront désignés, soit institué afin d'étudier, en collaboration avec M. l'Orateur, la procédure de la Chambre, en vue de proposer toutes modifications qu'il jugera désirables pour assurer l'expédition plus rapide des affaires publiques; que le comité soit autorisé à assigner des personnes et à ordonner la production de documents, et à faire part à la Chambre, de temps à autre, de ses conclusions et de ses recommandations.

Le ministre des Affaires des anciens combattants—Lundi prochain—Le projet de motion suivant: 1) Qu'un comité spécial soit institué afin d'étudier la ligne de conduite, le fonctionnement et les dépenses du Conseil national de

recherches, de l'*Atomic Energy of Canada Limited* et de l'*Eldora Mining and Refining Limited*, et de faire rapport, à l'occasion, de ses observations et opinions sur ces questions;

2) Que, nonobstant les dispositions de l'article 67 du Règlement, le comité se compose de vingt membres et que onze membres constituent le quorum;

3) Que le comité soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre, à faire imprimer au jour le jour les documents et les dépositions, selon qu'il l'ordonnera, à assigner des témoins et à faire produire des documents et des dossiers.

Le ministre du Revenu national—Lundi prochain—Le projet de motion suivant: Qu'un comité spécial de la radiodiffusion soit institué en vue d'étudier la radiodiffusion sonore et visuelle et soit autorisé à étudier et à examiner les questions dont il est fait mention, à faire rapport, à l'occasion, de ses observations et de ses opinions à ce sujet, à convoquer des témoins et à faire produire des documents et des dossiers;

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages qu'il jugera opportuns et nécessaires;

Que le comité soit composé de 35 membres;

Que l'application des dispositions des articles 66 et 67 du Règlement soit suspendue à cet égard.

Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration—Lundi prochain—Le projet de motion suivant: Qu'un comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes soit institué en vue de poursuivre l'examen et l'étude de la Loi sur les Indiens, chapitre 149 des Statuts revisés du Canada, 1952, et de ses amendements, entrepris par un comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes, en conformité d'une résolution de la Chambre, datée du 29 avril 1959, et poursuivis par un comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes, en conformité d'une résolution datée du 9 mars 1960, et afin de proposer les modifications qu'il jugera utiles; que ce comité soit autorisé à faire enquête et rapport sur l'administration des affaires indiennes en général et, en particulier, sur le statut social et économique des Indiens;

Que vingt-quatre membres de la Chambre des communes, qui seront désignés ultérieurement, représentent la Chambre au sein dudit comité, et que les dispositions de l'article 67(1) du Règlement de la Chambre des communes soient suspendues à cet égard;

Que les archives, les pièces justificatives reçues et les témoignages entendus par les comités mixtes institués durant les deux dernières sessions afin d'examiner et d'étudier les sujets susmentionnées soient mis à la disposition dudit comité mixte et fassent partie de ses dossiers;

Que ledit comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire des documents et des dossiers et à interroger des témoins ayant prêté serment; à siéger pendant les séances de la Chambre et à présenter des rapports de temps à autre; à faire imprimer au jour le jour les documents et les témoignages dont il ordonnera la publication, et que les dispositions de l'article 66 du Règlement soient suspendues à cet égard; et

Qu'un message soit transmis au Sénat pour l'inviter à se joindre à cette Chambre aux fins susdites et à choisir, s'il le juge opportun, certains de ses membres pour le représenter au sein du comité mixte projeté.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1960

N° 8

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 28 NOVEMBRE 1960

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Dix-sept pétitions introductives de bills privés sont présentées, suivant les dispositions de l'article 70(1) du Règlement.

M. McPhillips, appuyé par M. McCleave, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-43, Loi concernant la navigation et la pêche au saumon sur le fleuve Fraser, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Chown, appuyé par M. Browne (Vancouver-Kingsway), présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-44, Loi régissant les transports extra-provinciaux, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Hees, pour M. Balcer, appuyé par M. Fulton, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative tendant à modifier la Loi sur les Chemins de fer nationaux du Canada en vue de porter de sept à douze le nombre des membres du conseil d'administration de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.

Il est résolu: Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

M. MacLean (Queens), pour M. Churchill, appuyé par Mme Fairclough, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative tendant à modifier la Loi sur les pensions en vue de pourvoir à des augmentations de pensions aux anciens combattants invalides et aux personnes à leur charge; d'autoriser le paiement de pensions additionnelles dans certains cas; d'autoriser des appels de décisions rendues par l'ancienne Commission canadienne des pensions; et de pourvoir à certaines autres modifications relativement à l'application de la loi.

Il est résolu: Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

Les avis de motion qui suivent sont appelés, reportés aux ordres inscrits au nom du Gouvernement et font l'objet d'un ordre d'examen dans la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions de l'article 21(2) du Règlement:

Qu'un comité spécial, dont les membres seront désignés, soit institué afin d'étudier, en collaboration avec M. l'Orateur, la procédure de la Chambre, en vue de proposer toutes modifications qu'il jugera désirables pour assurer l'expédition plus rapide des affaires publiques; que le comité soit autorisé à assigner des personnes et à ordonner la production de documents, et à faire part à la Chambre, de temps à autre, de ses conclusions et de ses recommandations.—*Le premier ministre.*

1) Qu'un comité spécial soit institué afin d'étudier la ligne de conduite, le fonctionnement et les dépenses du Conseil national de recherches, de l'*Atomic Energy of Canada Limited* et de l'*Eldorado Mining and Refining Limited,* et de faire rapport, à l'occasion, de ses observations et opinions sur ces questions;

2) Que, nonobstant les dispositions de l'article 67 du Règlement, le comité se compose de vingt membres et que onze membres constituent le quorum;

3) Que le comité soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre, à faire imprimer au jour le jour les documents et les dépositions, selon qu'il l'ordonnera, à assigner des témoins et à faire produire des documents et des dossiers.—*Le ministre des Affaires des anciens combattants.*

Qu'un comité spécial de la radiodiffusion soit institué en vue d'étudier la radiodiffusion sonore et visuelle et soit autorisé à étudier et à examiner les questions dont il est fait mention, à faire rapport, à l'occasion, de ses observations et de ses opinions à ce sujet, à convoquer des témoins et à faire produire des documents et des dossiers;

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages qu'il jugera opportuns et nécessaires;

Que le comité soit composé de 35 membres;

Que l'application des dispositions des articles 66 et 67 du Règlement soit suspendue à cet égard.—*Le ministre du Revenu national.*

Qu'un comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes soit institué en vue de poursuivre l'examen et l'étude de la Loi sur les Indiens, chapitre 149 des Statuts revisés du Canada, 1952, et de ses amendements, entrepris par un comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes, en conformité d'une résolution de la Chambre, datée du 29 avril 1959, et poursuivis par un comité

mixte du Sénat et de la Chambre des communes, en conformité d'une résolution datée du 9 mars 1960, et afin de proposer les modifications qu'il jugera utiles; que ce comité soit autorisé à faire enquête et rapport sur l'administration des affaires indiennes en général et, en particulier, sur le statut social et économique des Indiens;

Que vingt-quatre membres de la Chambre des communes, qui seront désignés ultérieurement, représentent la Chambre au sein dudit comité, et que les dispositions de l'article 67(1) du Règlement de la Chambre des communes soient suspendues à cet égard;

Que les archives, les pièces justificatives reçues et les témoignages entendus par les comités mixtes institués durant les deux dernières sessions afin d'examiner et d'étudier les sujets susmentionnés soient mis à la disposition dudit comité mixte et fassent partie de ses dossiers;

Que ledit comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire des documents et des dossiers et à interroger des témoins ayant prêté serment; à siéger pendant les séances de la Chambre et à présenter des rapports de temps à autre; à faire imprimer au jour le jour les documents et les témoignages dont il ordonnera la publication, et que les dispositions de l'article 66 du Règlement soient suspendues à cet égard; et

Qu'un message soit transmis au Sénat pour l'inviter à se joindre à cette Chambre aux fins susdites et à choisir, s'il le juge opportun, certains de ses membres pour le représenter au sein du comité mixte projeté.—*Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration.*

Sur motion de M. Coates, appuyé par M. Macdonald (Kings), il est ordonné, —Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de tous télégrammes, rapports, correspondance et autres documents échangés depuis le 1er juillet 1960 jusqu'à ce jour entre le ministre des Travaux publics ou l'un des fonctionnaires de son ministère et le gouvernement de la province du Nouveau-Brunswick, relativement à l'étude du projet d'un canal à Chignectou. (**Avis de motion n° 10*)

Sur motion de M. Chevrier, appuyé par M. Pickersgill, il est ordonné,— Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie des modalités contenues dans la demande de soumission pour l'exploitation d'un restaurant et la vente de consommation à l'aérogare de Dorval, ainsi que de l'ensemble des plans joints à ladite soumission et des directives destinées aux soumissionnaires. (**Avis de motion n° 13*)

Sur motion de M. Chevrier, appuyé par M. Pickersgill, il est ordonné,— Qu'il soit déposé devant cette Chambre l'exemplaire de la formule ou du document «Bureau fédéral de la statistique, recensement d'essai, juin 1959», dont on a fait usage dans certaines villes du Canada à des fins d'essai en 1959 en prévision du recensement de 1961. (**Avis de motion n° 17*)

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-40, Loi concernant les prêts aux propriétaires de petites entreprises commerciales en vue de l'amélioration et de la modernisation de l'outillage et des locaux;

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Balcer, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu pour une deuxième fois, étudié en comité plénier et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français et en anglais) de la Commission royale d'enquête sur le chemin de fer du Grand lac des Esclaves, volume II, présenté en juillet 1960.

Par M. Diefenbaker,—Exemplaire (en français et en anglais) des Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 23 novembre 1960, conformément à l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235 des Statuts revisés du Canada (1952).

A dix heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. McWilliam—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 33)—1. Au cours de l'année dernière, y a-t-il eu des changements parmi les commis préposés au bureau de poste de Sydney Mines?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelles ont été les personnes visées, quels changements a-t-on effectués et qui les a proposés?

M. McWilliam—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 34)—1. A-t-on construit un nouvel édifice des Pêcheries à Louisburg (N.-É.)?

2. Dans le cas de l'affirmative, a-t-on acheté un emplacement pour la construction de cet édifice, de qui et quel en est le prix?

M. Murphy—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 35)—1. Combien de syndicats internationaux, ayant des membres au Canada, ont leurs sièges sociaux aux États-Unis ou dans d'autres pays étrangers?

2. Quels sont les noms des syndicats internationaux?

3. Quel est le nombre des membres canadiens des syndicats internationaux?

4. Durant les années 1957, 1958 et 1959, quelle somme, en dollars et en cents, ont versée les membres canadiens aux syndicats internationaux?

M. Badanai—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 36)—1. Le Canada a-t-il donné son adhésion à une charte tendant à l'institution de la nouvelle Organisation de Coopération Économique et de Développement?

2. Quand est-on censé obtenir une déclaration concernant la ratification canadienne de cette charte?

3. Dans quelle mesure le Canada sera-t-il représenté au sein de cette organisation?

**M. Tucker*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 20)—1. A-t-on institué un comité interministériel chargé d'étudier la question d'aménager des installations temporaires de débarquement pour le service de traversiers entre Portugal-Cove et l'île Bell?

2. Dans le cas de l'affirmative, ce comité a-t-il formulé des vœux et quelle en est la teneur?

**M. Pickersgill*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 21)—1. A quelle date la Loi sur le ministère des Forêts a-t-elle été proclamée?

2. A quelle date a-t-on nommé le ministre des Forêts?

3. Le 17 novembre 1960, quel était le nombre total d'employés dans le bureau du ministre des Forêts?

4. Le 17 novembre 1960, quel était (sans tenir compte du bureau du ministre) le nombre total des employés au ministère des Forêts?

5. A quelle date a-t-on nommé le sous-ministre des Forêts?

6. Combien d'autres fonctionnaires, commis et préposés, ont été nommés au ministère aux termes de l'article 4(2) de la Loi sur le ministère des Forêts?

7. Combien de membres du personnel *a*) du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, *b*) du ministère de l'Agriculture, ont été transférés au nouveau ministère aux termes de l'article 4(3) de la Loi sur le ministère des Forêts?

**M. McWilliam*—Mercredi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 18)—Copie de toutes les feuilles de paie relatives au déplacement du quai de l'État à Maitland, comté de Hants (N.-É.).

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1960

N° 9

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 29 NOVEMBRE 1960

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre,—Exemplaire (en français et en anglais) du rapport de la Commission du tarif, présenté le 30 juin 1960, sur l'enquête demandée par le ministre des Finances au sujet des rubans, dentelles, broderies et tuyaux à incendie—référence n° 125 (Textiles), et exemplaire du compte rendu des audiences publiques tenues au cours de l'enquête, conformément à l'article 6 de la Loi sur la Commission du tarif, chapitre 261 des Statuts revisés du Canada (1952).

M. Fleming (Eglinton), dépose aussi devant la Chambre,—Exemplaire (en français et en anglais) du rapport de la Commission du tarif, présenté le 12 septembre 1960, sur l'enquête demandée par le ministre des Finances au sujet des articles en laine ou en toile et des produits connexes—référence n° 125 (Textiles), et exemplaire du compte rendu des audiences publiques tenues au cours de l'enquête, conformément à l'article 6 de la Loi sur la Commission du tarif, chapitre 261 des Statuts revisés du Canada (1952), et sommaire des points saillants dudit rapport.

Le Bill C-40, Loi concernant les prêts aux propriétaires de petites entreprises commerciales pour l'amélioration et la modernisation de l'outillage et des locaux, est étudié de nouveau en comité plénier.

La Chambre poursuit sa séance en comité;

Une objection est formulée, dans le comité, contre la décision du président (M. Flynn) sur une question de rappel au Règlement; et comme on en appelle à la Chambre;

M. l'Orateur reprend le fauteuil et le président du comité soumet le rapport suivant:

«Le Bill C-40, Loi concernant les prêts aux propriétaires de petites entreprises commerciales pour l'amélioration et la modernisation de l'outillage et des locaux, étant à l'étude en comité plénier, M. Herridge a proposé l'amendement suivant:

«Que l'alinéa *d*) de l'article 2 soit modifié par l'addition, immédiatement après le sous-alinéa (iii), de ce qui suit:

«(iv) l'achat ou la construction d'une entreprise commerciale;»

«Le président a déclaré l'amendement irrecevable parce qu'il entraîne une dépense qui ne peut pas être proposée par un simple député et, en outre, parce qu'il dépasse la portée du bill.

«Là-dessus, M. Herridge en a appelé à la Chambre de cette décision.»

M. l'Orateur met aux voix la question suivante: «La décision du président doit-elle être confirmée?»—Et la décision est confirmée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Aiken,
Aitken (Mlle),
Allard,
Anderson,
Balcer,
Baldwin,
Bell (Carleton),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Belzile,
Best,
Bigg,
Bourdages,
Brassard (Chicoutimi),
Broome,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Browne (Vancouver-Kingsway),
Bruchési,
Brunsden,
Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Campbell (Stormont),
Cardiff,
Casselman,
Cathers,
Chambers,
Charlton,
Chown,
Clancy,
Coates,
Comtois,
Cooper,
Crouse,
Danforth,
Deschambault,
Diefenbaker,
Dorion,
Doucett,
Drysdale,
Dubois,
English,
Fairclough (Mme),
Fairfield,
Fane,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Forbes,
Fulton,
Grafftey,
Green,
Grenier,
Grills,
Gundlock,
Hales,
Halpenny,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hamilton (Qu'Appelle),
Hanbidge,
Harkness,
Hees,
Henderson,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Acadia),
Horner (Jasper-Edson),
Horner (The Battlefords),
Howe,
Jones,
Jorgenson,
Jung,
Keays,
Kennedy,
Kindt,
Knowles,
Korchinski,
Kucherepa,
Lafrenière,
Lahaye,
Lambert,
Latour,
Legere,
Lennard,
Létourneau,
Macdonald (Kings),
Macdonnell,
MacInnis,
MacLean (Queens),
MacLean (Winnipeg-Nord-Centre),
Macquarrie,
McBain,
McCleave,
McDonald (Hamilton-Sud),
McFarlane
McGee,
McGrath,
McGregor,
McIntosh,
McLennan,
McPhillips,
Mandziuk,
Martineau,
Martini,
Matthews,
Milligan,
Monteith (Perth),
Monteith (Verdun),
Montgomery,
More,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Muir (Lisgar),
Nasserden,
Nielsen,
Noble,
Nugent,
O'Hurley,
O'Leary,
Ormiston,
Pallett,
Parizeau,
Pascoe,
Paul,
Phillips,
Pigeon,
Pratt,
Pugh,
Rapp,
Régnier,
Ricard,
Richard (Kamouraska),
Rogers,
Rompré,
Sévigny,
Simpson,

Skoreyko, Smallwood, Smith (Lincoln), Smith (Simcoe-Nord), Smith (Winnipeg Nord), Southam, Speakman, Starr, Stearns, Stefanson, Stinson, Tassé, Taylor, Thomas, Thrasher, Valade, Villeneuve, Vivian, Webb, Webster, Weichel, Winkler, Woolliams, Wratten—157.

CONTRE

Messieurs

Argue, Badanai, Batten, Boulanger, Bourget, Bourque, Cardin, Caron, Carter, Crestohl, Denis, Dumas, Dupuis, Eudes, Fisher, Forgie, Habel, Herridge, Howard, LaMarsh (Mlle), Leduc, McIlraith, Mitchell, Nixon, Pearson, Peters, Pickersgill, Pitman, Racine, Ratelle, Richard (Saint-Maurice-Laflèche), Roberge, Robichaud, Tardif, Tucker—35.

A la demande du premier ministre et avec l'assentiment unanime, la Chambre revient aux *Motions;*

Sur ce, il est ordonné qu'un bill sur la continuation de l'exploitation des chemins de fer soit présenté et soit lu pour une première fois plus tard aujourd'hui.

(*Appel des bills privés et publics, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills publics*)

Les ordres numéros 1 à 4 inclusivement sont appelés respectivement et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-6, Loi modifiant la Loi sur l'administration financière;

M. Boulanger, appuyé par M. Caron, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée.

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, du Bill C-40, Loi concernant les prêts aux propriétaires de petites entreprises commerciales pour l'amélioration et la modernisation de l'outillage et des locaux, et, après avoir de nouveau fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude plus tard aujourd'hui.

Conformément à l'ordre spécial adopté aujourd'hui, M. Starr, appuyé par M. Fleming (Eglinton), présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-45, Loi pourvoyant à la continuation de l'exploitation des chemins de fer, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, du Bill C-40, Loi concernant les prêts aux propriétaires de petites entreprises commerciales pour l'amélioration et la modernisation de l'outillage et des locaux;

La Chambre poursuit sa séance en comité;

Une objection est formulée, dans le comité, contre la décision du président (M. Flynn), sur une question de rappel au Règlement; et comme on en appelle à la Chambre;

M. l'Orateur reprend le fauteuil et le président du comité soumet le rapport suivant:

Lors de l'étude en comité plénier de l'article 2 du bill n° C-40, loi concernant les prêts aux propriétaires de petites entreprises commerciales pour l'amélioration et la modernisation de l'outillage et des locaux, M. Crestohl a proposé l'amendement qui suit:

Ajouter au paragraphe *a*) de l'article 2 les mots suivants:

«et à toutes autres institutions, telles les compagnies de fiducie, les compagnies d'assurance, les compagnies de prêt et toutes autres compagnies autorisées par une charte du gouvernement à prêter de l'argent, moyennant, dans chaque cas, l'approbation du ministre des Finances.»

Le président a rejeté l'amendement parce que l'amendement soulevait en somme la même question qui avait été rejetée par le comité au cours de la séance.

Sur quoi M. Caron en a appelé à la Chambre de la décision du président.

M. l'Orateur met aux voix la question suivante: «La décision du président doit-elle être confirmée?»—Et la décision est confirmée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Aitken (Mlle),
Allard,
Allmark,
Anderson,
Balcer,
Baldwin,
Baskin,
Bell (Carleton),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Belzile,
Best,
Bigg,
Bissonnette,
Brassard (Chicoutimi),
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Browne (Vancouver-Kingsway),
Brunsden,
Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Campbell (Stormont),
Cardiff,
Casselman (Mme),
Cathers,
Chambers,
Charlton,
Chown,
Churchill,
Clancy,
Coates,
Cooper,
Crouse,
Danforth,
Deschambault,
Dorion,
Doucett,
Drysdale,
Dubois,
English,
Fairclough (Mme),
Fairfield,
Fane,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Forbes,
Grafftey,
Green,
Grills,
Gundlock,
Hales,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hanbidge,
Henderson,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Acadia),
Horner (Jasper-Edson),
Horner (The Battlefords),
Jorgenson,
Keays,
Kennedy,
Kindt,
Knowles,
Korchinski,
Kucherepa,
Lafrenière,
Lahaye,
Lambert,
Latour,
Legere,
Lennard,
Létourneau,
Macdonald (Kings),
Macdonnell
MacInnis,
MacLean (Queens),
MacLean (Winnipeg-Nord-Centre),
MacLellan,
MacQuarrie,
McCleave,
McFarlane,
McGee,
McGrath,
McGregor,
McIntosh,
McLennan,
McQuillan,
Mandziuk,
Martineau,
Martini,
Matthews,

Milligan,
Monteith (Perth),
Monteith (Verdun),
Montgomery,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Muir (Lisgar),
Nasserden,
Nielsen,
Noble,
O'Hurley,
Ormiston,
Pallett,
Parizeau,
Pascoe,
Paul,
Phillips,
Pigeon,
Pratt,
Pugh,
Rapp,
Régnier,
Ricard,
Richard (Kamouraska),
Rogers,
Rompré,
Simpson,
Skoreyko,
Slogan,
Smallwood,
Smith (Lincoln),
Southam,
Speakman,
Starr,
Stearns,
Stefanson,
Stewart,
Stinson,
Tassé,
Thomas,
Thrasher,
Valade,
Walker,
Webb,
Weichel,
Winkler,
Woolliams,
Wratten—138.

CONTRE

Messieurs

Badanai,
Benidickson,
Bourget,
Bourque,
Caron,
Carter,
Chevrier,
Crestohl,
Denis,
Dumas,
Eudes,
Fisher,
Forgie,
Godin,
Habel,
Herridge,
Howard,
Leduc,
McMillan,
Martin (Essex-Est),
Mitchell,
Nixon,
Peters,
Pickersgill,
Pitman,
Racine,
Ratelle,
Richard (St-Maurice-Laflèche),
Roberge,
Robichaud,
Tucker—31.

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, du Bill C-40, Loi concernant les prêts aux propriétaires de petites entreprises commerciales pour l'amélioration et la modernisation de l'outillage et des locaux, qui est rapporté sans amendement et dont la troisième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Dinsdale, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire de l'accord concernant l'aménagement de chemins d'accès aux ressources, conclu le 18 octobre 1960 entre le Canada et la province de Québec (textes français et anglais).

Par M. Dinsdale,—Liste des répartitions et mises à point des dettes contractées pour avances de graines de semence, de fourrage pour les animaux et pour aide sous toute autre forme, effectuées durant la période allant du 15 janvier au 17 novembre 1960, conformément à l'article 2 de la Loi concernant certaines créances de la Couronne, chapitre 51 des Statuts du Canada (1926-1927).

Par M. Dinsdale,—Rapport concernant les deniers remboursés sous le régime de la Loi des remboursements (ressources naturelles), conformément à l'article 3 de ladite loi, chapitre 35 des Statuts du Canada (1932).

Par M. Dinsdale,—Rapport sur les opérations découlant de la Loi canadienne sur l'aide à la conservation des eaux pour l'année terminée le 31 mars 1960, conformément à l'article 8 de ladite loi, chapitre 21 des Statuts du Canada (1952-1953).

Par M. Dorion, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français et en anglais) du département des Impressions et de la Papeterie publiques pour l'année terminée le 31 mars 1960, conformément à l'article 36 de la Loi sur les impressions et la papeterie publiques, chapitre 226 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Dorion,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général (**Avis de motion n° 9*), en date du 21 novembre 1960, demandant la copie de la demande faite par la Commission hydroélectrique d'Ontario en vue d'exporter une certaine quantité de force motrice par voie de Cornwall (Ont.) et d'autres endroits situés le long de la frontière internationale, ainsi que du mémoire d'opposition présenté par la ville de Cornwall à l'audience publique tenue par l'Office national de l'énergie et de la transcription des dépositions découlant de ladite audience.

Troisième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que les pétitions des requérants suivants aux fins de lois de divorce, présentées le 28 novembre par M. McCleave, sont conformes aux prescriptions de l'article 70 du Règlement:

Dolores Norma Weir Auclair, épouse de Norman Émile Auclair, de St-Eustache-sur-le-Lac (P.Q.).

Frances Jane Hamilton Ball, épouse de Loran Raymond Ball, de Shawinigan (P.Q.).

Brenda Ruth Hume Black, épouse de John Joseph Black, de Montréal (P.Q.).

Nora Vida Badian Dobie, épouse de Percy Thomas Dobie, de Ville St-Laurent (P.Q.).

Nellie Frances Drake, épouse de William James Drake, de Saint-Jean (Terre-Neuve).

James Valiant Hatch, de Québec (P.Q.), époux de Kathleen Milicent Gough Hatch.

Agnes May Stark Hurst, épouse de Eric Allan Hurst, de Westmount (P.Q.).

Joseph Wolfe Lapalme, de Montréal (P.Q.), époux de Anna Ida Briard Lapalme.

Jacques Leduc, de Montréal (P.Q.), époux de Yvette Dubois Leduc.

Gaétan Magne, de Montréal (P.Q.), époux de Rita Leguenier Magne.

Philias Doil Ménard, de Montréal (P.Q.), époux de Denise Albertine Favreau Ménard.

Joan Finkelstein Miller, épouse de Gerald Miller, de Montréal (P.Q.).

Jane Pepkowski Normoyle, épouse de Joseph Andrew Normoyle, de Verdun (P.Q.).

George Kenneth Polk, de Noranda (P.Q.), époux de June Doreen Gaudaur Polk.

Mildred Linda Sexton, épouse de Chesley Sexton, de Corner-Brook (Terre-Neuve).

Eloi Vincent, de Montréal (P.Q.), époux de Jeannine Bélanger Vincent.

Joyce Mary Morin Walker, épouse de Ross Guyan Walker, de Westmount (P.Q.).

A dix heures cinq minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Chevrier—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 37)—1. Comment se lisait, lors du recensement de 1951, la question portant sur l'origine ethnique et quelle était la liste des origines ethniques qui auraient pu être inscrites dans la réponse?

2. En prévision du recensement de 1961, a-t-on fait, au mois de juin 1959, un recensement d'essai dans les villes de Joliette, de Galt ainsi que dans d'autres villes, et, dans le cas de l'affirmative, quelles étaient la question relative à l'origine ethnique et la liste des origines ethniques qui auraient pu être inscrites dans la réponse?

3. Comment la question portant sur l'origine ethnique se lira-t-elle lors du recensement de 1961 et quelle est la liste des origines ethniques pouvant être inscrites dans la réponse?

M. Robichaud—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 38)—1. Récemment, a-t-on réduit à un grade inférieur des commis au dépôt d'approvisionnement numéro 5, à Moncton (N.-B.), et, dans le cas de l'affirmative, *a*) qui a remplacé ces commis, *b*) pour quelle raison a-t-on pris de telles mesures?

2. Quel était le nombre total *a*) de civils, *b*) de membres du Corps d'aviation royal canadien, au dépôt d'approvisionnements numéro 5, le 1er novembre 1958, 1959 et 1960?

3. Le ministère a-t-il pris des dispositions pour augmenter audit dépôt le pourcentage du personnel militaire par rapport aux civils?

**M. Chevrier*—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 22)—1. Depuis le 1er juillet 1957, combien de commissions royales le gouvernement a-t-il instituées?

2. Quels étaient les objets de chaque commission?

3. Quel était le mandat de chacune?

4. Quels étaient les noms des membres et du personnel de chaque commission, en indiquant l'occupation de chacun?

5. A quelle date a-t-on institué chaque commission?

6. Combien de commissions ont terminé leurs rapports et quels progrès les autres ont-elles accomplis?

**M. Herridge*—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 23)—1. Le Pacifique-Canadien a-t-il refusé d'assurer un service-voyageurs normal et régulier pendant les heures d'obscurité de Penticton à Nelson à la demande des chambres de commerce de Kootenay, des syndicats ouvriers et d'autres organisations et personnes?

2. La compagnie est-elle d'avis que, dans les conditions actuelles, il n'est pas sûr d'avoir des trains-voyageurs, pendant la nuit?

3. La compagnie a-t-elle maintenu un ou des trains-voyageurs pendant les heures d'obscurité pour la commodité des touristes américains?

M. MacLean (Winnipeg-Nord-Centre)—Jeudi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier l'à-propos d'autoriser une étude sur les besoins particuliers des personnes âgées en matière de logement et d'habitation en vue d'adopter à leur intention une loi nationale distincte sur l'habitation.

M. Winkler—Jeudi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier à brève échéance l'à-propos d'instituer un plan de pension de caractère contributif dont on pourrait se prévaloir à l'âge de soixante-cinq ans, comme moyen plus équitable d'assurer l'indépendance des citoyens âgés du Canada.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1960

N° 10

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 30 NOVEMBRE 1960

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Sur motion de M. Diefenbaker, appuyé par M. Pearson, il est résolu à l'unanimité,—Que cette Chambre offre ses félicitations et ses vœux de bonheur au très honorable Sir Winston Churchill, K.G., à l'occasion de son quatre-vingt-sixième anniversaire de naissance.

M. Benidickson, appuyé par M. Pickersgill, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-46, Loi modifiant la Loi sur la Banque d'expansion industrielle, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, suivant les dispositions de l'article 39(5) du Règlement:

Question n° 6 par M. Martin (Essex-Est)—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Le gouvernement a-t-il reçu des observations de la part de groupements ou d'organismes ayant affaire avec l'industrie du charbon et s'opposant aux recommandations du rapport Rand?

2. Dans le cas de l'affirmative, de quels groupements a-t-on reçu des observations?

3. Quelles objections précises a-t-on formulées?

4. Quelle a été la teneur de la réponse du gouvernement?

Question n° 8 par M. Martin (Essex-Est)—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Le gouvernement a-t-il reçu des observations de groupe-

ments demandant qu'on modifie la Loi nationale sur l'habitation en vue de consentir des prêts assurés pour l'achat et la rénovation de vieux logements au même titre que ceux prévus pour les constructions résidentielles?

2. Dans le cas de l'affirmative, de qui a-t-on reçu de telles observations?

3. Le gouvernement a-t-il pris des mesures pour consentir de tels prêts?

Question n° 13 par M. Martin (Essex-Est)—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Le gouvernement a-t-il reçu des requêtes de quelque groupement ou organisation demandant au gouvernement fédéral d'inclure une disposition concernant la distinction injuste dans toutes les transactions effectuées en vertu de la Loi nationale sur l'habitation et à l'égard des prêts de la Société centrale d'hypothèques et de logement, en vue d'empêcher toute distinction injuste à l'encontre des personnes à cause de leur race, de leur couleur ou de leur croyance?

2. Dans le cas de l'affirmative, de qui a-t-on reçu ces requêtes?

3. Le gouvernement a-t-il pris des mesures pour parer à une telle distinction injuste?

4. Dans le cas de l'affirmative, quelles sont-elles?

Question n° 15 par M. Pugh—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: Quelles ont été les dépenses de voyage de tous les membres du Cabinet au cours de chacune des années suivantes: 1952, 1953, 1954, 1955, 1956, 1957, 1958 et 1959?

Question n° 21 par M. Cardin—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Combien de réfugiés allemands, persécutés par le régime national-socialiste d'Allemagne, résident actuellement au Canada?

2. Quelles dispositions particulières le gouvernement a-t-il prises en vue d'informer ces réfugiés que, grâce à un accord conclu entre la République fédérale d'Allemagne et le Haut commissaire des Nations Unies pour les refugiés, ils peuvent maintenant obtenir une indemnité pour blessures ou perte de santé et des soins médicaux, s'il y a lieu?

Question n° 22 par M. Cardin—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Quels sont les noms des membres du Cabinet, des membres du Parlement, des fonctionnaires publics et d'autres citoyens canadiens envoyés à l'étranger depuis le 6 juin 1957 pour les affaires de l'État?

2. Quel était l'objet de chacun de ces voyages?

3. Quelles sommes a-t-on dépensées aux titres suivants: *a*) frais de voyage, *b*) frais de subsistance, *c*) frais de représentation?

Question n° 26 par M. Argue—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. La drogue Krebiozen, utilisée pour traiter le cancer, est-elle fabriquée au Canada?

2. Cette drogue est-elle importée des États-Unis?

3. Dans le cas de l'affirmative, exige-t-on des droits de douane et quels en sont les taux?

4. Depuis le 1er janvier 1960, a-t-on modifié ces droits et, dans le cas de l'affirmative, quelles sont ces modifications?

Question n° 28 par M. Howard—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Du 1er septembre au 31 octobre 1960 inclusivement, des membres du Cabinet ont-ils encouru des dépenses de voyage?

2. Dans le cas de l'affirmative, chaque jour, quelles dépenses chacun a-t-il encourues, quels étaient la destination et l'objet du voyage?

Question n° 29 par M. Howard—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: Dans chacun des externats des agences indiennes de Babine, Burns-Lake, Terrace, Bella-Coola, Skeena-River et Reine-Charlotte, quel était, au 1er novembre 1960, *a*) le nombre d'élèves dans chaque année du cours, *b*) le nombre d'instituteurs, *c*) le nombre d'élèves par instituteur, *d*) le nombre de classes utilisées, en indiquant à quoi elles servent?

Mme Fairclough, membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'ordre susdit.

Question n° 31 par M. Murphy—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: Quelles sommes a-t-on versées aux titres *a*) du principal, *b*) de l'intérêt, aux termes du contrat de vente d'une partie de la réserve indienne de Sarnia conclu avec *Dimensional Investments Limited*?

Mme Fairclough, membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'ordre susdit.

Sur motion de M. Howard, appuyé par M. Peters, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1958 entre le gouvernement fédéral ou l'un de ses organismes ou ministères et tout autre gouvernement ou particulier, relativement à ce tronçon de la route 16 de la province de la Colombie-Britannique traversant la réserve indienne Kitwanga. (**Avis de motion n° 15*)

Sur motion de M. Howard, appuyé par M. Fisher, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents, sauf ceux qui contiennent l'avis d'un avocat sur des questions d'ordre juridique que le ministère de la Justice leur a soumises, échangés depuis le 1er janvier 1957 entre le gouvernement fédéral, ou l'un de ses organismes ou ministères, et toutes personnes, sociétés ou organisations, relativement à la poursuite intentée à *Canadian Breweries Limited* pour de prétendues infractions à la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions. (**Avis de motion n° 16*)

Sur motion de M. Robichaud, pour M. McWilliam, appuyé par M. Crestohl, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie de toutes les feuilles de paie relatives au déplacement du quai de l'État à Maitland, comté de Hants (N.-É.). (**Avis de motion n° 18*)

Il est fait appel de l'ordre portant troisième lecture du Bill C-40, Loi concernant les prêts aux propriétaires de petites entreprises commerciales pour l'amélioration et la modernisation de l'outillage et des locaux;

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Churchill, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une troisième fois et adopté.

La question est mise en délibération;

M. Howard, appuyé par M. Peters, propose l'amendement suivant: Que ce bill ne soit pas lu maintenant pour une troisième fois, mais qu'il soit déféré de nouveau au comité plénier pour que ce dernier rende plus clair l'article 2 en ce qui a trait aux coopératives de crédit, aux caisses populaires et aux associations de coopération.

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Argue,
Badanai,
Batten,
Benidickson,
Boulanger,
Bourget,
Bourque,
Cardin,
Caron,
Carter,
Chevrier,
Clermont,
Crestohl,
Denis,
Dumas,
Dupuis,
Eudes,
Fisher,
Godin,
Habel,
Hellyer,
Herridge,
Howard,
LaMarsh (Mlle),
Leduc,
McMillan,
Martin (Essex-Est),
Mitchell,
Nixon,
Pearson,
Peters,
Pickersgill,
Pitman,
Racine,
Ratelle,
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Roberge,
Robichaud,
Tardif,
Tucker,
Winch—41.

CONTRE

Messieurs

Aiken,
Aitken (Mlle),
Allard,
Allmark,
Anderson,
Balcer,
Baldwin,
Barrington,
Baskin,
Beech,
Bell (Carleton),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Belzile,
Best,
Bissonnette,
Bourdages,
Brassard (Chicoutimi),
Broome,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Browne (Vancouver-Kingsway),
Bruchési,
Brunsden,
Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Campbell (Stormont),
Cardiff,
Casselman (Mme),
Cathers,
Chambers,
Charlton,
Chown,
Churchill,
Clancy,
Coates,
Comtois,
Cooper,
Creaghan,
Crouse,
Danforth,
Deschambault,
Diefenbaker,
Dorion,
Doucett,
Drouin,
Drysdale,
Dubois,
English,
Fairclough (Mme),
Fairfield,
Fane,
Fleming (Eglinton),
Forbes,
Fréchette,
Fulton,
Grafftey,
Grills,
Gundlock,
Hales,
Hamilton (Notre-Dame-de Grâce),
Hanbidge,
Harkness,
Hees,
Henderson,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Acadia),
Horner (Jasper-Edson),
Horner (The Battlefords),
Howe,
Johnson,
Jones,
Jorgenson,
Kennedy,
Kindt,
Knowles,
Korchinski,
Kucherepa,
Lafrenière,
Lahaye,
Lambert,
Latour,
Legere,
Lennard,
Létourneau,
Macdonald (Kings)
Macdonnell,
MacInnis,
MacLean (Queens),
MacLellan,
Macquarrie,
McCleave,
McDonald (Hamilton-Sud),
McFarlane,
McGee,
McGrath,
McGregor,
McIntosh,
McLennan,
McPhillips,
McQuillan,
Maloney,
Martineau,
Martini,
Matthews,
Monteith (Perth),
Monteith (Verdun),
Montgomery,
More,
Morris,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Muir (Lisgar),
Nasserden,
Nielsen,
Noble,
Nugent,
O'Hurley,
O'Leary,
Ormiston,
Pallett,
Parizeau,
Pascoe,
Paul,

Payne,
Phillips,
Pratt,
Pugh,
Rapp,
Régnier,
Ricard,
Richard (Kamouraska),
Robinson,
Rogers,
Rompré,
Rynard,
Sévigny,
Simpson,
Skoreyko,
Slogan,
Small,
Smallwood,
Smith (Lincoln),
Smith (Simcoe-Nord),
Southam,
Speakman,
Starr,
Stearns,
Stefanson,
Stewart,
Tassé,
Taylor,
Thomas,
Thrasher,
Valade,
Villeneuve,
Vivian,
Walker,
Webb,
Weichel,
White,
Winkler,
Woolliams,
Wratten—163.

Après plus ample discussion, la motion principale: Que le Bill C-40, Loi concernant les prêts aux propriétaires de petites entreprises commerciales pour l'amélioration et la modernisation de l'outillage et des locaux, soit maintenant lu pour une troisième fois et adopté, est mise aux voix et adoptée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Aiken,
Aitken (Mlle),
Allard,
Allmark,
Anderson,
Argue,
Badanai,
Balcer,
Baldwin,
Barrington,
Baskin,
Batten,
Beech,
Bell (Carleton),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Belzile,
Benidickson,
Best,
Bissonnette,
Boulanger,
Bourdages,
Bourget,
Bourque,
Brassard (Chicoutimi),
Broome,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Browne (Vancouver-Kingsway),
Bruchési,
Brunsden,
Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Campbell (Stormont),
Cardiff,
Cardin,
Caron,
Carter,
Casselman (Mme),
Cathers,
Chambers,
Charlton,
Chevrier,
Chown,
Churchill,
Clancy,
Clermont,
Coates,
Comtois,
Cooper,
Creaghan,
Crestohl,
Crouse,
Danforth,
Denis,
Deschambault,
Diefenbaker,
Dorion,
Doucett,
Drouin,
Drysdale,
Dubois,
Dumas,
Dupuis,
English,
Eudes,
Fairclough (Mme),
Fairfield,
Fane,
Fisher,
Fleming (Eglinton),
Forbes,
Forgie,
Fréchette,
Fulton,
Godin,
Grafftey,
Grills,
Gundlock,
Habel,
Hales,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hanbidge,
Harkness,
Hees,
Hellyer,
Henderson,
Herridge,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Acadia),
Horner (Jasper-Edson),
Horner (The Battlefords),
Howard,
Howe,
Johnson,
Jones,
Jorgenson,
Keays,
Kennedy,
Kindt,
Knowles,
Korchinski,
Kucherepa,
Lafrenière,
Lahaye,
LaMarsh (Mlle),
Lambert,
Latour,
Leduc,
Legere,
Lennard,
Létourneau,
Macdonald (Kings),
Macdonnell,
MacInnis,
MacLean (Queens),
MacLellan,
Macquarrie,
McBain,
McCleave,
McDonald (Hamilton-Sud),
McFarlane,
McGee,
McGrath,
McGregor,
McIntosh,
McLennan,
McMillan,
McPhillips,
McQuillan,
Maloney,
Martin (Essex-Est),
Martineau,
Martini,
Matthews,
Mitchell,
Monteith (Perth),
Monteith (Verdun),
Montgomery,
More,
Morris,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Muir (Lisgar),
Nasserden,
Nielsen,
Nixon,
Noble,

Nugent, O'Hurley, O'Leary, Ormiston, Pallett, Parizeau, Pascoe, Paul, Payne, Pearson, Peters, Phillips, Pickersgill, Pigeon, Pitman, Pratt, Pugh, Racine, Rapp, Ratelle, Régnier, Ricard, Richard (Kamouraska), Richard (Saint-Maurice-Laflèche), Roberge, Robichaud, Robinson, Rogers, Rompré, Rynard, Sévigny, Simpson, Skoreyko, Slogan, Small, Smallwood, Smith (Lincoln), Smith (Simcoe-Nord), Southam, Speakman, Starr, Stearns, Stefanson, Stewart, Tardif, Tassé, Taylor, Thomas, Thrasher, Tucker, Valade, Villeneuve, Vivian, Walker, Webb, Weichel, White, Winch, Winkler, Woolliams, Wratten—208.

CONTRE—Aucun.

En conséquence, ledit bill est lu pour une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-45, Loi pourvoyant à la continuation de l'exploitation des chemins de fer;

M. Starr, appuyé par M. Churchill, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

M. Pearson, appuyé par M. Chevrier, propose l'amendement suivant: Que tous les mots après l'expression «Que» soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

> «cette Chambre refuse courtoisement d'aborder la deuxième lecture d'un Bill dont les dispositions établissent un blocage obligatoire et discriminatoire des salaires versés aux employés des chemins de fer, contrairement à l'avis qu'a rendu une Commission de conciliation nommée en vertu de La Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail, et qui recommandait un relèvement des salaires.»

Il s'élève un débat, et ledit débat est interrompu à six heures.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Dorion, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre (**Avis de motion n° 17*), en date du 28 novembre 1960, demandant l'exemplaire de la formule ou du document «Bureau fédéral de la statistique, recensement d'essai, juin 1959», dont on a fait usage dans certaines villes du Canada à des fins d'essai en 1959 en prévision du recensement de 1961.

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Premier rapport, conformément à l'article 100(2) du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les demandeurs suivants de lois de divorce ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

Robert Clair Alger, de Rock-Island (P.Q.), époux de Pauline Pearl Asselin Alger.

Muriel Frances Marion Simpson Anfossi, épouse de Michael Anfossi, de Montréal (P.Q.).

Marguerite Hamilton Archambault, épouse de Jacques Archambault, de Montréal (P.Q.).

Barbara Rosemary Olga Waldegrave Barbary, épouse de Humphrey Alexander Barbary, de Montréal (P.Q.).

Barbara Phyllis Appleton Barnes, épouse de William Russell Barnes, de Ste-Anne-de-Bellevue (P.Q.).

Marie Louise Elianne Boulianne Bateman, épouse de Robert Edward Bateman, de Montréal (P.Q.).

Vilma Romanetti Beaudoin, épouse de Norman Erwin Beaudoin, de Montréal (P.Q.).

Ruth Anna Petrich Becker, épouse de Arno Kurt Becker, de Granby (P.Q.).

Mary Baka Billias, épouse de Themistoclis Billias, de Montréal (P.Q.).

Pierre Blagdon, de Montréal (P.Q.), époux de Lucille Leduc Blagdon.

Georgette Claudy Bercier Brabant, épouse de Joseph Elphège Jean Roger Brabant, de Montréal (P.Q.).

Phyllis Marjorie Day Bradley, épouse de Le Roy Francis Joseph Bradley, de Montréal (P.Q.).

Louise Clerk Brégent, épouse de Léopold Brégent, de Montréal (P.Q.).

Shirley Sherry Aileen Sarah Moore Bronfman, épouse de Arvin Mitchell Bronfman, de Montréal (P.Q.).

Amblena Eva Blace Brouse, épouse de Michael John Brouse, de Wrightville (P.Q.).

Marie Véronique Elmire Fournier Bugeaud, épouse de Joseph Omer Bugeaud, de Montréal (P.Q.).

Joan Winnifred Coveduck Chrystal, épouse de Arthur Roger Chrystal, de Pointe St-Charles (P.Q.).

Marion Florence Rodie Johnson Cunningham, épouse de Murray Delano Cunningham, de Chambly (P.Q.).

Dorothy Crawshaw Darling, épouse de Louis Anthony Darling, de Montréal (P.Q.).

Mary Ann Elizabeth Bialik Datko, épouse de Thomas Frank Datko, de Montréal (P.Q.).

Violanda Fuoco Delâge, épouse de Georges-Emile Delâge, de Rivière-des-Prairies (P.Q.).

Sheila Rose Hutchison Dendy, épouse de William John Dendy, de Montréal (P.Q.).

Luciano Domenis, de Montréal (P.Q.), époux de Aldina Tobia Domenis.

Eunice Beverley Rowland Donaldson, épouse de Gordon Donaldson, de Montréal (P.Q.).

Nancy Viola Besso Doolittle, épouse de Kenneth David Doolittle, de Lachine (P.Q.).

John Dyall, de Montréal (P.Q.), époux de Hazel Shirley Elizabeth Hart Dyall.

William John Eamer, fils, d'Outremont (P.Q.), époux de Lucille Helen Robb Eamer.

Joy Gilmour Earle, épouse de Jeffrey Barnard Earle, de Westmount (P.Q.).

Annie Theresa Pinkney Edwards, épouse de Alfred Albert Edwards, de Montréal (P.Q.).

Hannah Dorothy Heinsheimer Erlich, épouse de Gunther Erlich, de Montréal (P.Q.).

Hela Hinda Chaim Fachler, épouse de Szmuel (Samuel) Fachler, de Montréal (P.Q.).

Esther Miller Finkelstein, épouse de Mortimer Finkelstein, de Montréal (P.Q.).

Fritz Flunkert, de Montréal (P.Q.), époux de Barbara Kranich Flunkert.

Annie Beatrice Rose Fordham, épouse de Edward James Emmett Fordham, de Repentigny (P.Q.).

Louis Fruttero, de Ville St-Laurent (P.Q.), époux de Solange Rose Bastien Fruttero.

Leonda Suzanne Winston Gold, épouse de Jack Saul Gold, de Montréal (P.Q.).

Elaine Linda Sanft Goldberg, épouse de Ronald Monty Goldberg, de Montréal (P.Q.).

Paul Frank Grilli, de l'Abord-à-Plouffe (P.Q.), époux de Barbara Atkinson Grilli.

Diana Fraid Gross, épouse de Douglas Sherman Gross, de Westmount (P.Q.).

Wilhelmina Morrison Grundy, épouse de George William Grundy, de Verdun (P.Q.).

Matilda Aboud Henrig autrement connue sous le nom de Levac, épouse de George Henrig autrement connu sous le nom de Henry Levac, de Ville St-Laurent (P.Q.).

Norma Eileen Revell Hicks, épouse de Garth George Hicks, de Montréal (P.Q.).

Gisela Lydia Elisabeth Dietz Hunnius, épouse de Ferry Karl Rudolf Hunnius, de la province de Québec.

Evelyn Patricia Wakefield Hunter, épouse de Richard Eugene Hunter, de Montréal (P.Q.).

Barbara Rose Eliosoff Isenberg, épouse de Walter Robert Isenberg, de Montréal (P.Q.).

Joseph Paul Jules Jodoin, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Jeanne Beaudin Jodoin.

Jack Warran Jones, de Pointe St-Charles (P.Q.), époux de Edna Isobel Field Jones.

Remmechiena Elsiena Gras Jonker, épouse de Lieuwe Jonker, de Ste-Marguerite (P.Q.).

Evelyn Ann White Joy, épouse de Ralph Colin Joy, de Montréal (P.Q.).

Bernice Clara Jay Judd, épouse de Richard Alexander Judd, de Ville St-Laurent (P.Q.).

Janina Kupferman Keller, épouse de Jules Keller, de Montréal (P.Q.).

Donald Kirk, de Montréal (P.Q.), époux de Suzanne Fortney Kirk.

Hedwig Anna Welk Kiss, épouse de Ferenc Kiss, de Montréal (P.Q.).

Sofia Behar Kleiza, épouse de Joseph Kleiza, de Montréal (P.Q.).

Anneliese Bauer Kreuzer, épouse de Hans Eugen Kreuzer, de Montréal (P.Q.).

Christa Hilker Krusemer, épouse de Hans Krusemer, de Montréal-Nord (P.Q.).

Nicolas Denis Lazanis, de Montréal (P.Q.), époux de Annette Anastasiou Segouros Lazanis.

Joseph Paul Maurice Marcel Lefebvre, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Flore Alice Irène Déry Lefebvre.

Joseph Georges Maurice Legault, de Lachine (P.Q.), époux de Marie Jeanne Groulx Legault.

Helene Asbach Lempp, épouse de Hans Lempp, de Montréal (P.Q.).

Mariette Rose Lépine, épouse de Réal Lépine, de Montréal (P.Q.).

Nancy Anne Gray Levesque, épouse de Joseph Omer Levesque, de Montréal (P.Q.).

Stella Fischer Liberman autrement connue sous le nom de Silverman, épouse de Michael Liberman autrement connu sous le nom de Silverman, de Montréal (P.Q.).

Jean George Lipsman, de Ville Mont-Royal (P.Q.), époux de Elise Clement Lipsman.

Rowland McLean Loftus, de Montréal (P.Q.), époux de Rita Catherine McKeown Loftus.

Florida McIntyre Marcil, épouse de Georges Marcil, de Varennes (P.Q.).

Georgette Ginette Richardot Marica, épouse de Horia Jean Marica, de Montréal (P.Q.).

Doreen Mary Swain Mather, épouse de Lorne Anthony Molson Mather, de Montréal (P.Q.).

Gordon Moore, de Montréal (P.Q.), époux de Barbara Phylis MacIsaac Moore.

Charles Malcolm MacDonald, de Montréal (P.Q.), époux de Josephine Margaret Lucas Phillips MacDonald.

Agnes Larkin McBride, épouse de John McBride, de Westmount (P.Q.).

John Edward McDonald, de Westmount (P.Q.), époux de Edith Iona Wambolt McDonald.

Hugh Donald McKean, de Montréal (P.Q.), époux de Marlene Joyce Hartl McKean.

Norma Catherine Shearly McMullan, épouse de Albert Reginald McMullan, de Howick (P.Q.).

Dorothy Gertrude Bonnemer Payment, épouse de John William Payment, de Montréal (P.Q.).

Marcia Small Perlman, épouse de Norman Perlman, de Montréal (P.Q.).

Thelma Rosemary Park Picher, épouse de Joseph David Wilfrid Robert Picher, de Montréal (P.Q.).

Rae Krymalowsky Price, épouse de Gerald Price, de Montréal (P.Q.).

Roslyn Ross Reisler, épouse de Rubin Reisler, de Montréal (P.Q.).

Theresa Bernadette Johnson Rose, épouse de James Henry Rose, de Montréal (P.Q.).

Marie Louise Aline Gagnon Ross, épouse de Joseph Alban Ross, de Montréal (P.Q.).

Hante Grinberg Rusinek, épouse de Max Rusinek, de Montréal (P.Q.).

Viola Rossy Saykaly, épouse de Edward Saykaly, de Ville Mont-Royal (P.Q.).

Clara Melamed Schultz, épouse de Abie Schultz, de Montréal (P.Q.).

Reuben Gerald Sheaves, de Channel (Terre-Neuve), époux de Annie Glendora Sheaves.

Norma Dishell Skolar, épouse de Julian Skolar, de Montréal (P.Q.).

Clifford Harvey Stevens, de Montréal (P.Q.), époux de Eva Elizabeth Mannette Stevens.

Beulah Maybelle Purcell Stewart, épouse de Samuel Stewart, de Laval-des-Rapides (P.Q.).

Claude Thibault, de Montréal (P.Q.), époux de Réjane Paquet Thibault.

Margaret Terese MacDonald Tombs, épouse de Ben Alfred Tombs, de Greenfield Park (P.Q.).

Anthony John Tunstall, de Montréal (P.Q.), époux de Elsie Florence Faull Tunstall.

Elsie Margaret Turnau, épouse de Frederick Louis Albert Turnau, de Montréal (P.Q.).

Dorothy Grace Brown Vallières, épouse de Raymond Henry Vallières, de Montréal (P.Q.).

Pacifique Raymond Jean Ghislain Van Gulick, de Longueuil (P.Q.), époux de Elizabeth Marie José Charlotte Anna Maertens Van Gulick.

Jean Elizabeth Geraldine Timmoney Vimbor, épouse de John Peter Vimbor, de Montréal (P.Q.).

Susanne Louise Eismann, Weinfield, épouse de Mortimer Weinfield, de Montréal (P.Q.).

Bella Grafstein Weintraub, épouse de William Weintraub, de Montréal (P.Q.).

Leslie Alfred Wheable, de Rosemere (P.Q.), époux de Dorothy Drucilla Wadley Wheable.

Florrie Naomi Adelson Wise, épouse de Sydney Wise, de Montréal (P.Q.).

A six heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Howard—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 39)—1. Depuis le 31 mars 1959, a-t-on versé des honoraires ou quelque rémunération à *a*) des conseillers juridiques, *b*) d'autres personnes, pour leurs consultations et leurs services résultant de rapports de la Commission sur les pratiques restrictives du commerce ou pour d'autres services en rapport avec la Loi des enquêtes sur les coalitions?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont les noms *a*) de ces conseillers juridiques, *b*) de ces personnes, quelle somme a-t-on versée à chacun et pour quels services dans chaque cas?

M. Robichaud—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 40)—1. Les plans et les devis du pont devant relier Campbellton à Cross-Point ont-ils été confiés à une société privée d'architectes?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quel en est le nom, *b*) quels honoraires a-t-elle exigés, *c*) quelle somme lui a-t-on versée jusqu'ici?

3. Si les travaux ont été confiés à des architectes du Ministère, des architectes privés ont-ils présenté un compte pour des plans d'avant-projet?

4. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quel était le montant de ce compte, *b*) quelle somme a-t-on versée jusqu'ici, *c*) à qui a-t-on versé cette somme?

**M. Hellyer*—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 24)—1. Au cours des six mois terminés le 30 novembre 1960, a-t-on congédié des employés rémunérés à taux régnants au chantier de construction maritime d'Esquimalt (C.-B.)? Dans le cas de l'affirmative, combien?

2. Au cours des six mois terminés le 30 novembre 1960, a-t-on congédié d'autres employés à ce chantier de construction maritime? Dans le cas de l'affirmative, combien?

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1960

N° 11

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 1er DÉCEMBRE 1960

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Deux pétitions introductives de bills privés sont présentées, suivant les dispositions de l'article 70(1) du Règlement.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Starr, appuyé par M. Churchill: Que le Bill C-45, Loi pourvoyant à la continuation de l'exploitation des chemins de fer, soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Pearson, appuyé par M. Chevrier: Que tous les mots après l'expression «Que» soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

> «cette Chambre refuse courtoisement d'aborder la deuxième lecture d'un Bill dont les dispositions établissent un blocage obligatoire et discriminatoire des salaires versés aux employés des chemins de fer, contrairement à l'avis qu'a rendu une Commission de conciliation nommée en vertu de la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail, et qui recommandait un relèvement des salaires.»

Après plus ample discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Argue,	Bourque,	Crestohl,	Eudes,
Badanai,	Caron,	Denis,	Fisher,
Batten,	Carter,	Deschatelets,	Forgie,
Benidickson,	Chevrier,	Dumas,	Garland,
Bourget,	Clermont,	Dupuis,	Godin,

Habel,
Hellyer,
Herridge,
Howard,
LaMarsh (Mlle),
Leduc,
McIlraith,
McMillan,
Martin (Essex-Est),
Nixon,
Pearson,
Peters,
Pickersgill,
Pitman,
Ratelle,
Roberge,
Robichaud,
Tucker,
Winch—39.

CONTRE

Messieurs

Aiken,
Aitken (Mlle),
Allmark,
Anderson,
Balcer,
Baldwin,
Barrington,
Baskin,
Beech,
Bell (Carleton),
Belzile,
Best,
Bigg,
Bissonnette,
Broome,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Browne (Vancouver-Kingsway),
Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Cardiff,
Casselman (Mme),
Cathers,
Chambers,
Charlton,
Chown,
Churchill,
Clancy,
Comtois,
Cooper,
Creaghan,
Crouse,
Danforth,
Deschambault,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Doucett,
Drysdale,
Dubois,
English,
Fairclough (Mme),
Fairfield,
Fane,
Fleming (Eglinton),
Flemming (Royal),
Forbes,
Fulton,
Grafftey,
Gundlock,
Hales,
Halpenny,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hanbidge,
Harkness,
Hees,
Henderson,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Acadia),
Horner (Jasper-Edson),
Horner (The Battlefords),
Johnson,
Jorgenson,
Keays,
Kennedy,
Kindt,
Knowles,
Korchinski,
Kucherepa,
Lahaye,
LaRue,
Latour,
Legere,
Lennard,
Létourneau,
Macdonnell,
MacInnis,
MacLean (Queens),
MacLellan,
Macquarrie,
McBain,
McCleave,
McFarlane,
McGee,
McGrath,
McIntosh,
McLennan,
McPhillips,
McQuillan,
Maloney,
Martineau,
Martini,
Matthews,
Monteith (Perth),
Monteith (Verdun),
Montgomery,
More,
Morris,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Muir (Lisgar),
Nasserden,
Nielsen,
Nugent,
O'Hurley,
O'Leary,
Ormiston,
Pallett,
Parizeau,
Pascoe,
Paul,
Payne,
Phillips,
Pigeon,
Pratt,
Pugh,
Rapp,
Régnier,
Ricard,
Richard (Kamouraska),
Robinson,
Rogers,
Rompré,
Rynard,
Sévigny,
Simpson,
Skoreyko,
Small,
Smallwood,
Smith (Lincoln),
Smith (Winnipeg-Nord),
Southam,
Speakman,
Starr,
Stearns,
Stefanson,
Stinson,
Tassé,
Taylor,
Thomas,
Thrasher,
Vivian,
Webb,
Weichel,
White,
Woolliams,
Wratten—146.

Après plus ample discussion, la motion principale: Que le Bill C-45, Loi pourvoyant à la continuation de l'exploitation des chemins de fer, soit maintenant lu pour la deuxième fois, mise aux voix, est agréée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Aiken,
Aitken (Mlle),
Allmark,
Anderson,
Balcer,
Baldwin,
Barrington,
Baskin,
Beech,
Bell (Carleton),
Belzile,
Best,
Bigg,
Bissonnette,
Broome,
Browne (Saint-Jean-Ouest),

Browne (Vancouver-Kingsway),
Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Cardiff,
Casselman (Mme),
Cathers,
Chambers,
Charlton,
Chown,
Churchill,
Clancy,
Comtois,
Cooper,
Creaghan,
Crouse,
Danforth,
Deschambault,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Doucett,
Drysdale,
Dubois,
English,
Fairclough (Mme),
Fairfield,
Fane,
Fleming (Eglinton),
Flemming (Royal),
Forbes,
Fulton,
Grafftey,
Gundlock,
Hales,
Halpenny,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hanbidge,
Harkness,
Hees,
Henderson,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Acadia),
Horner (Jasper-Edson),
Horner (The Battlefords),
Johnson,
Jorgenson,
Keays,
Kennedy,
Kindt,
Knowles,
Korchinski,
Kucherepa,
Lahaye,
LaRue,
Latour,
Legere,
Lennard,
Létourneau,
Macdonnell,
MacInnis,
MacLean (Queens),
MacLellan,
Macquarrie,
McBain,
McCleave,
McFarlane,
McGee,
McGrath,
McIntosh,
McLennan,
McPhillips,
McQuillan,
Maloney,
Martineau,
Martini,
Matthews,
Monteith (Perth),
Monteith (Verdun),
Montgomery,
More,
Morris,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Muir (Lisgar),
Nasserden,
Nielsen,
Nugent,
OHurley,
O'Leary,
Ormiston,
Pallett,
Parizeau,
Pascoe,
Paul,
Payne,
Phillips,
Pigeon,
Pratt,
Pugh,
Rapp,
Régnier,
Ricard,
Richard (Kamouraska),
Rogers,
Rompré,
Rynard,
Sévigny,
Simpson,
Skoreyko,
Small,
Smallwood,
Smith (Lincoln),
Smith (Winnipeg-Nord),
Southam,
Speakman,
Starr,
Stearns,
Stefanson,
Stinson,
Tassé,
Taylor,
Thomas,
Thrasher,
Vivian,
Webb,
Weichel,
White,
Woolliams,
Wratten—145.

CONTRE

Messieurs

Argue,
Badanai,
Batten,
Benidickson,
Bourget,
Bourque,
Caron,
Carter,
Chevrier,
Clermont,
Crestohl,
Denis,
Deschatelets,
Dumas,
Dupuis,
Eudes,
Fisher,
Forgie,
Garland,
Godin,
Habel,
Hellyer,
Herridge,
Howard,
LaMarsh (Mlle),
Leduc,
McIlraith,
McMillan,
Martin (Essex-Est),
Nixon,
Pearson,
Peters,
Pickersgill,
Pitman,
Ratelle,
Roberge,
Robichaud,
Tucker,
Winch—39.

En conséquence, ledit bill est lu pour la deuxième fois.

Avec l'assentiment unanime, il est ordonné que l'heure ordinaire d'ajournement soit différée afin de permettre l'étude dudit bill par le comité plénier dans la présente séance.

Le Bill C-45, Loi pourvoyant à la continuation de l'exploitation des chemins de fer, est étudié en comité plénier, rapporté avec des amendements, étudié dans sa forme modifiée, et la troisième lecture en est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour l'informer qu'il a adopté, sans amendement, le Bill C-42, Loi modifiant la Loi nationale de 1954 sur l'habitation.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Churchill, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère des Affaires des anciens combattants, de la Commission canadienne des pensions et de la Commission des allocations aux anciens combattants pour l'année terminée le 31 mars 1960, conformément à l'article 9 de la Loi sur le ministère des Affaires des anciens combattants, chapitre 80 des Statuts revisés du Canada (1952).

A 1 h. 48 du matin (vendredi), M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à 11 heures du matin, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

*M. *Argue*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 25)—1. Depuis le 1er janvier 1960, combien de boisseaux *a*) de blé, *b*) d'autres céréales, les importateurs japonais ont-ils commandés?

2. A-t-on omis de donner suite à l'une ou l'autre de ces commandes par suite de la grève récente des manutentionnaires de céréales à Vancouver?

3. Au cours de cette période, combien de boisseaux *a*) de blé, *b*) d'autres céréales, ont été livrés?

Le ministre des Transports—Lundi prochain—Le projet de résolution suivant:

Qu'un comité sessionnel des chemins de fer, des lignes aériennes et de la marine marchande que l'État possède et régit soit institué aux fins de faire l'examen des comptes, des prévisions de dépenses et des projets de loi concernant les chemins de fer Nationaux du Canada et Air Canada, sous réserve toujours des pouvoirs du comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics; d'étudier les droits à la pension des employés actuels ou retraités des chemins de fer Nationaux du Canada en ce qui a trait aux anomalies qui ont pu résulter de la solution de continuité de service; et d'étudier, en outre, les mesures à prendre à l'égard des indemnités d'arrêt sur les voyages aller-retour des employés des chemins de fer Nationaux du Canada; que ce comité soit autorisé à assigner des témoins, à faire produire des documents et des dossiers et à faire rapport de temps à autre et que, nonobstant les dispositions de l'article 67 du Règlement, ledit comité se compose de vingt-six membres.

Le ministre des Finances—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le Compte de remplacement des biens endommagés par l'incendie».

Le ministre des Finances—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi donnant suite à une Convention entre le Canada et la Norvège pour éviter la double imposition sur les revenus et empêcher la fraude fiscale en matière d'impôt sur les revenus».

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1960

N° 12

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 2 DÉCEMBRE 1960

Onze heures du matin

PRIÈRE

M. Pallett, du comité spécial institué pour dresser et présenter la liste des députés qui doivent composer les divers comités permanents de la Chambre, sous le régime de l'article 65 du Règlement, présente le premier rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre comité, suivant l'article 65 du Règlement, propose que les comités permanents de cette Chambre se composent des députés dont les noms suivent:

N° 1

Privilèges et Élections

Messieurs

Aiken,
Barrington,
Bell (Carleton),
Caron,
Deschambault,
Godin,
Grills,
Henderson,
Hodgson,
Howard,
Johnson,
Macquarrie,
Mandziuk,
McBain,
McDonald (Hamilton-Sud),
McGee,
McIlraith,
McWilliam,
Meunier,
Montgomery,
Nielsen,
Ormiston,
Paul,
Pickersgill,
Richard (Ottawa-Est),
Valade,
Webb,
Webster,
Woolliams.—29

(Quorum: 10)

N° 2

Chemins de Fer, Canaux et Lignes Télégraphiques

Messieurs

Allmark,
Asselin,
Badanai,
Baldwin,
Bell (Saint-Jean-Albert),
Bourbonnais,
Bourget,
Bourque,
Brassard (Chicoutimi),
Brassard (Lapointe),
Browne (Vancouver-Kingsway),
Bruchési,
Cadieu,
Campbell (Stormont),
Campeau,
Chevrier,
Chown,
Creaghan,
Crouse,
Denis,
Drysdale,
Dumas,
Fisher,
Garland,
Grills,
Hardie,
Horner (Acadia),
Horner (Jasper-Edson),
Howe,
Johnson,
Keays,
Kennedy,
Lessard,
MacInnis,
MacLean (Winnipeg-Nord-Centre),
Martin (Essex-Est),
Martini,
McBain,
McDonald (Hamilton-Sud),
McGee,
McGregor,
McPhillips,
Michaud,
Monteith (Verdun),
Pascoe,
Payne,
Phillips,
Pigeon,
Pitman,
Pratt,
Rapp,
Rogers,
Rynard,
Smith (Calgary-Sud),
Smith, (Lincoln),
Smith (Simcoe-Nord),
Thompson,
Tucker,
Valade,
Wratten.—60

(Quorum: 20)

N° 3

Bills privés en général

Messieurs

Anderson,
Baldwin,
Batten,
Beech,
Bigg,
Broome,
Campbell (Stormont),
Carter,
Chown,
Cooper,
Crestohl,
Danforth,
Forbes,
Forgie,
Garland,
Granger,
Horner (The Battlefords),
LaMarsh, Mlle
Kennedy,
Knowles,
MacEwan,
MacLean (Winnipeg-Nord-Centre),
Macnaughton,
Mandziuk,
Martin (Timmins),
Matthews,
McBain,
McCleave,
McDonald (Hamilton-Sud),
McFarlane,
McLennan,
McMillan,
Milligan,
Mitchell,
Monteith (Verdun),
More,
Morton,
Nixon
Ormiston,
Peters,
Régnier,
Robinson,
Rogers,
Simpson,
Smith (Lincoln),
Smith (Simcoe-Nord),
Smith (Winnipeg-Nord),
Stefanson,
Webster,
Wratten.—50

(Quorum: 15)

N° 4

Banque et Commerce

Messieurs

Aiken,
Allmark,
Argue,
Asselin,
Baldwin,
Bell (Saint-Jean-Albert),
Benidickson,
Bigg,
Brassard (Chicoutimi),
Broome,
Campeau,
Cardin,
Caron,
Cathers,
Chevrier,
Clermont,
Creaghan,
Crestohl,
Drysdale,
Hales,
Hanbidge,
Hicks,
Horner (Acadia),
Jung,
Macdonnell (Greenwood),
MacLean (Winnipeg-Nord-Centre),
MacLellan,
Macnaughton,
Martin (Essex-Est),
McIlraith,
McIntosh,
More,
Morissette,
Morton,
Nasserden,
Nugent,
Pascoe,
Pickersgill,
Regier,
Robichaud,
Rowe,
Rynard,
Skoreyko,
Slogan,
Smith (Winnipeg-Nord),
Southam,
Stewart,
Stinson,
Thomas,
Woolliams.—50

(Quorum: 15)

N° 5

Comptes publics

Messieurs

Allmark,
Beech,
Bell (Carleton),
Benidickson,
Bissonnette,
Bourbonnais,
Bourget,
Brassard (Chicoutimi),
Broome,
Bruchési,
Campeau,
Chown,
Coates,
Danforth,
Deschatelets,
Denis,
Drysdale,
Dupuis,
Grenier,
Hales,
Hanbidge,
Hellyer,
Keays,
Lahaye,
Macdonald (Kings),
Macdonnell (Greenwood),
Macnaughton,
McGee,
McGrath,
McGregor,
Morissette,
Morton,
Nugent,
Pickersgill,
Pigeon,
Pratt,
Regier,
Robichaud,
Rouleau,
Smith (Simcoe-Nord),
Smith (Winnipeg-Nord),
Spencer,
Stefanson,
Stewart,
Tucker,
Valade,
Villeneuve,
Winch,
Woolliams,
Wratten.—50

(Quorum: 15)

N° 6

Agriculture et Colonisation

Messieurs

Argue,
Badanai,
Belzile,
Boulanger,
Brassard (Lapointe),
Brunsden,
Campbell (Lambton-Kent),
Clancy,
Clermont,
Cooper,
Danforth,
Doucett,
Drouin,
Dubois,
Dupuis,
Fane,
Forbes,
Forgie,
Godin,
Gundlock,
Hales,
Hardie,
Henderson,
Hicks,
Horner (Acadia),
Howe,
Kindt,
Knowles,
Korchinski,
Lahaye,
Leduc,
Latour,
McBain,
McIntosh,
Michaud,
Milligan,
Montgomery,
Muir (Lisgar),
Nasserden,
Noble,
Pascoe,
Peters,
Phillips,
Racine,
Rapp,
Régnier,
Ricard,
Rogers,
Rompré,
Smallwood,
Smith (Lincoln),
Southam,
Stanton,
Stefanson,
Tardif,
Thomas,
Thompson,
Tucker,
Villeneuve,
Webb.—60

(Quorum: 20)

N° 7

Règlement

Messieurs

Aitken, Mlle
Argue,
Batten,
Best,
Bourdages,
Brassard (Chicoutimi),
Campeau,
Danforth,
Forgie,
Fréchette,
Garland,
Grafftey,
Horner (Jasper-Edson),
Loiselle,
McWilliam,
Meunier,
Milligan,
Spencer,
Webb,
Webster.—20

(Quorum: 8)

N° 8

Marine et Pêcheries

Messieurs

Anderson,
Batten,
Browne (Vancouver-Kingsway),
Cardin,
Carter,
Crouse,
Danforth,
Drysdale,
English,
Gillet,
Granger,
Grenier,
Howard,
Keays,
Legere,
Macdonald (Kings),
MacLellan,
Matthews,
McCleave,
McGrath,
McLennan,
McPhillips,
McQuillan,
McWilliam,
Michaud,
Murphy,
Noble,
O'Leary,
Phillips,
Pickersgill,
Robichaud,
Speakman,
Stefanson,
Stewart,
Tucker.—35

(Quorum: 10)

N° 9

Mines, Forêts et Cours d'eau

Messieurs

Aiken,
Baskin,
Cadieu,
Campbell (Stormont),
Clermont,
Coates,
Doucett,
Dumas,
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Godin,
Granger,
Gundlock,
Hardie,
Hicks,
Kindt,
Korchinski,
LaMarsh, Mlle
Leduc,
MacRae,
Martel,
Martin (Timmins),
McFarlane,
McGregor,
McQuillan,
Mitchell,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Nielsen,
Nugent,
Payne,
Ricard,
Robichaud,
Rompré,
Simpson,
Slogan,
Stearns.—35

(Quorum: 10)

N° 10

Relations industrielles

Messieurs

Allmark,
Beech,
Benidickson,
Bourdages,
Browne (Vancouver-Kingsway),
Caron,
Clermont,
Creaghan,
Drouin,
Godin,
Grafftey,
Granger,
Lafrenière,
Lahaye,
LaMarsh, Mlle
MacInnis,
MacLean (Winnipeg-Nord-Centre),
Mandziuk,
Martin (Essex-Est),
Martini,
McDonald (Hamilton-Sud),
McWilliam,
Mitchell,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Noble,
Pigeon,
Pitman,
Ricard,
Simpson,
Skoreyko,
Small,
Smith (Winnipeg-Nord),
Spencer,
Stanton,
Weichel.—35

(Quorum: 10)

N° 11

Débats

Messieurs

Argue,
Campbell (Lambton-Kent),
Chevrier,
Fortin,
McPhillips,
Monteith (Verdun),
Nixon,
Paul,
Pigeon,
Régnier,
Richard (Ottawa-Est),
Roberge.—12

(Quorum: 7)

N° 12

Affaires extérieures

Messieurs

Aitken, Mlle
Allard,
Batten,
Cardin,
Cathers,
Crestohl,
Eudes,
Fairfield,
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Garland,
Hellyer,
Herridge,
Jung,
Kucherepa,
Lafrenière,
Lennard,
MacLellan,
Macquarrie,
Mandziuk,
Martin (Essex-Est),
McCleave,
McGee,
McIntosh,
Montgomery,
Nesbitt,
Nugent,
Pearson,
Pratt,
Regier,
Richard (Ottawa-Est),
Slogan,
Smith (Calgary-Sud),
Valade,
Vivian,
White.—35

(Quorum: 10)

N° 13

Prévisions de dépenses

Messieurs

Anderson,
Argue,
Baldwin,
Benidickson,
Best,
Bissonnette,
Bourbonnais,
Bourdages,
Bourget,
Brassard (Lapointe),
Broome,
Bruchési,
Campbell (Lambton-Kent),
Cardin,
Caron,
Carter,
Cathers,
Chown,
Clancy,
Coates,
Crouse,
Dumas,
Fairfield,
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Fortin,
Gillet,
Grafftey,
Hales,
Hardie,
Hellyer,
Horner (Jasper-Edson),
Howe,
Korchinski,
LaMarsh, Mlle
MacLellan,
McCleave,
McDonald (Hamilton-Sud),
McFarlane,
McGee,
McGrath,
McGregor,
McIlraith,
McQuillan,
McWilliam,
More,
Parizeau,
Payne,
Pickersgill,
Pugh,
Ricard,
Richard (Kamouraska),
Skoreyko,
Smith (Calgary-Sud),
Stewart,
Stinson,
Thompson,
Vivian,
White,
Winch,
Winkler.—60

(Quorum: 20)

N° 14

Affaires des anciens combattants

Messieurs

Badanai,
Batten,
Beech,
Benidickson,
Broome,
Cardin,
Carter,
Clancy,
Denis,
Fane,
Forgie,
Fortin,
Herridge,
Jones,
Jung,
Kennedy,
LaMarsh, Mlle
Lennard,
Macdonald (Kings),
MacEwan,
MacRae,
Matthews,
McIntosh,
McWilliam,
Montgomery,
O'Leary,
Ormiston,
Parizeau,
Peters,
Pugh,
Roberge,
Robinson,
Rogers,
Speakman,
Stearns,
Stewart,
Thomas,
Webster,
Weichel,
Winkler.—40

(Quorum: 15)

N° 15

Impressions

(Membres représentant les Communes)

Messieurs

Allard,
Asselin,
Barrington,
Belsile,
Bissonnette,
Boivin,
Bourdages,
Bourque,
Brunsden,
Cadieu,
Campeau,
Caron,
Clancy,
Cooper,
Creaghan,
Deschambault,
Deschatelets,
Dubois,
Dupuis,
Fane,
Fisher,
Fortin,
Gillet,
Godin,
Grafftey,
Gundlock,
Henderson,
Howard,
Korchinski,
Lahaye,
Lessard,
Létourneau,
MacInnis,
MacLellan,
Martini,
McLennan,
McWilliam,
Meunier,
Michaud,
Morissette,
O'Leary,
Phillips,
Rapp,
Ratelle,
Richard (Kamouraska),
Robinson,
Rouleau,
Skoreyko,
Slogan,
Smallwood,
Southam,
Taylor,
Webb,
Winkler.—54

N° 16

Bibliothèque

(Membres représentant les Communes)

Monsieur l'Orateur et Messieurs

Aitken, Mlle
Belzile,
Bourbonnais,
Bourque,
Brunsden,
Campeau,
Eudes,
Fairfield,
Fisher,
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Forbes,
Fréchette,
Grenier,
Hanbidge,
Kindt,
Knowles,
LaRue,
Lennard,
Lessard,
Macquarrie,
Martel,
Matthews,
McFarlane,
McGee,
McIlraith,
Muir (Lisgar),
Nixon,
Pigeon,
Pratt,
Racine,
Ratelle,
Regier,
Richard (Ottawa-Est),
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Rouleau,
Simpson,
Skoreyko,
Small,
Smith (Lincoln),
Smith (Simcoe-Nord),
Smith (Winnipeg-Nord),
Southam,
Stinson,
Tremblay.—45

N° 17

Restaurant

(Membres représentant les Communes)

Monsieur l'Orateur et Messieurs

Bourque,
Campbell (Lambton-Kent),
Carter,
Deschatelets,
Doucett,
Godin,
Hales,
Horner (The Battlefords),
Lafrenière,
Latour,
Legere,
Létourneau,
Martin (Timmins),
McGregor,
McQuillan,
Muir (Lisgar),
Pratt,
Richard (Ottawa-Est),
Stearns,
Tardif,
Taylor,
Villeneuve,
Weichel,
Wratten.—25

Avec le consentement unanime, sur motion de M. Pallett, appuyé par M. Tassé, ledit rapport est agréé.

Sur motion de M. Diefenbaker, appuyé par M. Churchill, il est ordonné,—Que les comités permanents de cette Chambre soient respectivement autorisés à délibérer et à s'enquérir de toutes les affaires et de toutes les matières que la Chambre leur aura renvoyées, à faire de temps à autre des rapports exprimant leurs observations et leurs vues sur ces affaires et ces matières, à assigner des témoins et à ordonner la production de pièces et de dossiers.

Avec l'assentiment unanime, sur motion de M. Pallett, appuyé par M. Morton, il est ordonné,—Que des messages soient transmis au Sénat afin d'informer Leurs Honneurs que cette Chambre va s'unir à eux pour former des comités mixtes des deux Chambres relativement aux impressions législatives, à la régie de la Bibliothèque du Parlement et à la direction du Restaurant du Parlement, et que les noms des députés devant faire partie de chacun des comités susdits pour y représenter cette Chambre sont inscrits dans le premier rapport du comité spécial, qui a été présenté aujourd'hui.

Il est fait appel de l'ordre portant troisième lecture du Bill C-45, Loi pourvoyant à la continuation de l'exploitation des chemins de fer;

M. Starr, appuyé par M. Churchill, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une troisième fois et adopté.

L'honorable député de Skeena (M. Howard) soulève une question de privilège, déclarant que le hansard d'hier donnait un compte rendu inexact des délibérations, vu que les annexes A et B dudit bill n'avaient pas été appelées et n'avaient pas été adoptées par le comité plénier comme en fait mention le hansard. Il soumet la proposition de motion suivante, appuyé par l'honorable député de Témiscamingue (M. Peters): Que ce bill ne soit pas lu maintenant pour une troisième fois, mais qu'il soit déféré de nouveau au comité plénier afin que soient examinées les annexes A et B.

L'honorable président des comités (M. Flynn) déclare qu'il n'avait pas été fait appel desdites annexes en vue de leur étude par le comité.

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Avant de mettre la motion aux voix, il faut que je décide s'il y a d'emblée matière à un rappel au Règlement et je serais heureux d'entendre l'avis des députés. Une motion basée sur le Règlement doit être motivée par une décision du président déclarant qu'il y a matière à un rappel au Règlement. Je crois qu'en l'occurrence il y a matière à un rappel au Règlement; en effet, comme on l'a affirmé et le constate, semble-t-il, si le compte rendu des dernières étapes des délibérations du comité est inexact, la Chambre considérera cette inexactitude comme une violation de ses privilèges.

Toutefois, les conséquences mentionnées par le député de Skeena ne me paraissent pas si évidentes car ce qui s'est passé en fait c'est que le président a fait au comité rapport du bill modifié et que la Chambre a adopté le rapport du comité, soit le rapport du bill, sans réserve ni limitation. Si le comité a procédé irrégulièrement, cette irrégularité a été d'après moi, corrigée par la Chambre. Par conséquent, la proposition du député de Skeena m'apparaît, faute de plus ample réflexion, comme on découlant pas de la motion présentée en comité.

D'autre part, des inexactitudes dans le compte rendu présentent un problème dont la Chambre a très justement le droit de se saisir. Il appartient au député de décider, compte tenu de ce que je viens de dire, s'il veut que nous nous occupions de cette motion.

L'honorable député de Skeena (M. Howard) déclare que sa préoccupation ne portait pas tant sur la question de privilège au sujet du hansard que sur les conséquences de l'irrégularité lorsqu'il s'agit de statuer d'une façon régulière sur le projet de loi.

Le rappel au Règlement fait l'objet d'une discussion;

M. l'ORATEUR: Je remeicie les honorables députés de leur concours. Je le répète, le compte rendu des débats donne lieu à une question de privilège. Si l'honorable député veut fonder une motion sur ce motif, je l'accepterai. A mon avis, la présente motion ne se rattache pas à une telle question de privilège; il s'agit d'une motion invitant la Chambre à renvoyer le bill au comité plénier, afin d'examiner les annexes A et B. On peut présenter régulièrement une pareille motion à l'étape de la troisième lecture, mais pas en tant que question de privilège. J'estime que la motion ne devrait pas être présentée en ce moment comme se rattachant à la seule question de privilège qui, à mon sens est valable compte tenu de ce qu'a dit l'honorable député. Autrement dit, la motion ayant trait à la question de privilège doit porter sur la violation de privilège que j'ai admise, c'est-à-dire la transcription du hansard.

Le débat se poursuit au sujet du rappel au Règlement;

M. l'ORATEUR: Je suis porté à donner raison au ministre de la Justice (M. Fulton). Peut-être n'est-il pas tout à fait juste de dire que la question de Règlement ne peut être réglée maintenant. J'ai accordé la parole au chef de

l'opposition. Mais les honorables députés n'ignorent pas que le Règlement peut être invoqué n'importe quand. Étant donné qu'il s'agit ici d'une objection qui met en question votre droit de faire subir au bill l'étape de la 3e lecture, je suis d'avis qu'on devrait en disposer. Étant donné les considérations que le ministre de la Justice a exposées à la Chambre et à propos desquelles j'ai déjà formulé mon opinion de principe, je vois rendre ma décision.

Voici l'objet du rappel au Règlement: est-il réglementaire que la Chambre passe au débat précédant la troisième lecture? Après ce qui s'est passé hier soir, le ministre de la Justice et moi-même avons fait ressortir qu'hier soir, la Chambre a adopté le bill modifié, adopté le rapport du comité et proposé l'adoption des amendements. Par conséquent, s'il y a eu des irrégularités au comité, elles ont été corrigées par la Chambre. En fait, si nous n'avons pas eu l'occasion de débattre les annexes au comité, c'est une bonne raison de proposer la motion en question mais non d'invoquer le Règlement.

Il s'élève un débat sur la motion: Que le Bill C-45, Loi pourvoyant à la continuation de l'exploitation des chemins de fer, soit maintenant lu pour une troisième fois et adopté.

M. Winch, appuyé par M. Howard, propose l'amendement suivant: Que le Bill C-45 ne soit pas lu maintenant pour une troisième fois, mais qu'il soit déféré de nouveau au comité plénier afin que soit réexaminé l'article 3.

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Argue, Howard, Peters, Winch—7.
Herridge, Martin (Timmins), Pitman,

CONTRE

Messieurs

Aiken, Campbell (Stormont), Dupuis, Horner (Acadia),
Aitken (Mlle), Cardiff, English, Horner (Jasper-Edson),
Allard, Cardin, Eudes, Horner (The Battlefords),
Allmark, Caron, Fairclough (Mme), Johnson,
Anderson, Casselman (Mme), Fairfield, Jorgenson,
Badanai, Chambers, Fane, Keays,
Balcer, Charlton, Fleming (Eglinton), Kindt,
Baldwin, Chown, Flemming (Royal), Korchinski,
Barrington, Churchill, Forbes, Lahaye,
Baskin, Clancy, Forgie, LaMarsh (Mlle),
Batten, Clermont, Fulton, LaRue,
Bell (Carleton), Comtois, Garland, Latour,
Belzile, Cooper, Grafftey, Leduc,
Benidickson, Creaghan, Granger, Létourneau,
Best, Crouse, Grenier, Macdonnell,
Bigg, Danforth, Gundlock, MacInnis,
Bissonnette, Deschambault, Habel, MacLean (Queens),
Bourget, Deschatelets, Halpenny, MacLellan,
Broome, Diefenbaker, Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce), McBain,
Browne (Saint-Jean-Ouest), Dinsdale, Hanbidge, McCleave,
Browne (Vancouver-Kingsway, Dorion, Harkness, McFarlane,
Brunsden, Doucett, Henderson, McGee,
Campbell (Lambton-Kent), Drysdale, Hicks, McGrath,
Dubois, Hodgson,
Dumas,

McIlraith,
McIntosh,
McLennan,
McPhillips,
McQuillan,
Martin (Essex-Est),
Martineau,
Martini,
Matthews,
Milligan,
Monteith (Perth),
Monteith (Verdun),
Montgomery,
More,
Morris,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Muir (Lisgar),
Nasserden,
Nielsen,
Nixon,
Nowlan,
Nugent,
O'Hurley,
Ormiston,
Pallett,
Parizeau,
Pascoe,
Paul,
Payne,
Pearson,
Phillips,
Pickersgill,
Pigeon,
Pratt,
Pugh,
Rapp,
Ratelle,
Régnier,
Ricard,
Richard (Kamouraska),
Richard (Ottawa-Est),
Roberge,
Robinson,
Rynard,
Sévigny,
Simpson,
Skoreyko,
Small,
Smallwood,
Southam,
Speakman,
Starr,
Stearns,
Stinson,
Tardif,
Tassé,
Thompson,
Thrasher,
Tucker,
Villeneuve,
Vivian,
Walker,
Webbs,
Weichel,
White,
Wratten—162.

Après plus ample discussion, la motion principale: Que le Bill C-45, Loi pourvoyant à la continuation de l'exploitation des chemins de fer, soit maintenant lu pour une troisième fois et adopté, mise aux voix, est agréée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Aiken,
Allmark,
Anderson,
Balcer,
Baldwin,
Barrington,
Bell (Carleton),
Belzile,
Best,
Bigg,
Bissonnette,
Broome,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Browne (Vancouver-Kingsway),
Brunsden,
Campbell (Lambton-Kent),
Campbell (Stormont),
Cardiff,
Casselman (Mme),
Chambers,
Charlton,
Chown,
Churchill,
Clancy,
Comtois,
Cooper,
Creaghan,
Crouse,
Danforth,
Deschambault,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Dorion,
Doucett,
Drysdale,
Dubois,
English,
Fairclough (Mme),
Fairfield,
Fane,
Fleming (Eglinton),
Flemming (Royal),
Forbes,
Fulton,
Grafftey,
Grenier,
Halpenny,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hanbidge,
Harkness,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Acadia),
Horner (Jasper-Edson),
Horner (The Battlefords),
Johnson,
Jorgenson,
Keays,
Kindt,
Korchinski,
Lahaye,
LaRue,
Latour,
Létourneau,
Macdonnell,
MacInnis,
MacLean (Queens),
MacLellan,
McBain,
McCleave,
McFarlane,
McGrath,
McIntosh,
McLennan,
McPhillips,
McQuillan,
Martineau,
Martini,
Matthews,
Monteith (Perth),
Monteith (Verdun),
Montgomery,
More,
Morris,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Muir (Lisgar),
Nasserden,
Nielsen,
Nowlan,
Nugent,
O'Hurley,
Ormiston,
Pallett,
Parizeau,
Pascoe,
Paul,
Payne,
Phillips,
Pigeon,
Pratt,
Pugh,
Rapp,
Régnier,
Ricard,
Richard (Kamouraska),
Robinson,
Rompré,
Rynard,
Sévigny,
Simpson,
Skoreyko,
Smallwood,
Smith (Winnipeg-Nord),
Southam,
Speakman,
Starr,
Stearns,
Tassé,
Thompson,
Thrasher,
Villeneuve,
Vivian,
Walker,
Webb,
Weichel,
White—127.

CONTRE

Messieurs

Argue,	Dupuis,	Leduc,	Pitman,
Badanai,	Fisher,	McIlraith,	Ratelle,
Batten,	Forgie,	Martin (Essex-Est),	Richard
Benidickson,	Garland,	Martin (Timmins),	(Ottawa-Est),
Bourget,	Granger,	Nixon,	Roberge,
Cardin,	Habel,	Pearson,	Tardif,
Caron,	Herridge,	Peters,	Tucker,
Clermont,	Howard,	Pickersgill,	Winch—33.
Deschatelets,	LaMarsh (Mlle),		

En conséquence, ledit bill est lu pour une troisième fois et adopté.

Avec l'assentiment unanime, il est ordonné que, si cela était nécessaire, l'heure ordinaire d'ajournement serait différée, aujourd'hui, afin que la sanction royale puisse être donnée à certains bills.

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution concernant l'assistance à la formation technique et professionnelle et, après avoir fait de nouveau rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

(*A cinq heures du soir, appel des bills publics et privés, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills publics*)

Les ordres numéros 1 à 6 inclusivement sont appelés respectivement et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-9, Loi modifiant la Loi canadienne sur les justes méthodes d'emploi (Dispositions liant la Couronne);

M. Howard, appuyé par M. Peters, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour l'informer qu'il a adopté, sans amendement, le Bill C-45, Loi pourvoyant à la continuation de l'exploitation des chemins de fer.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre que voici:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 2 décembre 1960

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Patrick Kerwin, juge en chef du Canada, en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur

général, se rendra à la salle des séances du Sénat aujourd'hui, le 2 décembre, à 5h. 45 du soir, afin de donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

Le secrétaire du Gouverneur général,
ESMOND BUTLER.

A l'honorable
Orateur de la Chambre des communes,
Ottawa.

Un message est reçu de l'honorable Patrick Kerwin, juge en chef du Canada, en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement à la salle des séances du Sénat.

M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend au Sénat.

Et au retour;

M. l'Orateur fait savoir que, lorsque la Chambre s'est rendue auprès de l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général dans la salle des séances du Sénat, Son Honneur a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

Loi modifiant la Loi nationale du 1954 sur l'habitation.
Loi pourvoyant à la continuation de l'exploitation des chemins de fer.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Comtois, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français et en anglais) concernant l'application de la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or pour l'année terminée le 31 mars 1960, conformément à l'article 10 de ladite loi, chapitre 95 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Hamilton (Qu'Appelle), membre du conseil privé de la reine,—Rapport sur les opérations découlant de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies pour la campagne agricole terminée le 31 juillet 1960, conformément à l'article 12 de ladite loi, chapitre 213 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Hees, membre du conseil privé de la reine,—Rapport présenté le 18 novembre 1960 par l'Office national de l'énergie concernant les demandes soumises, aux termes de la Loi sur l'Office national de l'énergie, par *Fraser Companies, Limited* (version française et anglaise).

Par M. Hees,—Exemplaire de l'arrêté en conseil C.P. 1960-1646, en date du 1er décembre 1960, approuvant la délivrance à *Fraser Companies, Limited,* d'une licence, selon la formule jointe audit arrêté en conseil, pour l'exportation de force motrice sous régime ferme d'Edmundston (N.B.).

Quatrième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que les pétitions des requérants suivants, déposées le 1er décembre, sont conformes aux prescriptions de l'article 70 du Règlement:

La *Queen's University at Kingston,* de Kingston (Ontario), aux fins d'une loi modifiant la loi qui la constitue en corporation.—*M. Macdonnell.*

Charles Gordon Angas, de Ville Mont-Royal (P.Q.), Brian Heward, de Westmount (P.Q.), et John A. Boyd, de la ville de Toronto (Ontario), aux fins d'une loi qui constitue en corporation La Compagnie d'Assurance Pionnier Canadien, et en anglais, *Canadian Pioneer Insurance Company.—M. Cardin.*

A 6 h. 10 du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

*M. *Carter*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 26)—1. Le gouvernement du Canada a-t-il décidé d'assurer un autre service de traversiers entre la province de Terre-Neuve et la terre ferme?

2. Dans le cas de l'affirmative, a-t-il aussi choisi les points de débarquement et où sont-ils situés?

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1960

N° 13

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 5 DÉCEMBRE 1960

Deux heures et demie de l'après-midi

Le Greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur. Sur ce, M. Flynn (Québec-Sud), président des comités, monte au fauteuil à titre d'Orateur suppléant, en conformité du statut qui régit le cas de cette nature.

PRIÈRE

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Churchill, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-47, Loi modifiant la Loi sur le Compte de remplacement des biens endommagés par l'incendie, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Churchill, présente, avce la permission de la Chambre, le Bill C-48, Loi donnant suite à une Convention entre le Canada et la Norvège pour éviter la double imposition sur les revenus et empêcher la fraude fiscale en matière d'impôt sur les revenus, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'avis de motion qui suit est appelé, reporté aux ordres inscrits au nom du Gouvernement et fait l'objet d'un ordre d'examen dans la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions de l'article 21(2) du Règlement:

Qu'un comité sessionnel des chemins de fer, des lignes aériennes et de la marine marchande que l'État possède et régit soit institué aux fins de faire l'examen des comptes, des prévisions de dépenses et des projets de loi concernant les chemins de fer Nationaux du Canada et Air Canada, sous réserve toujours des pouvoirs du comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics; d'étudier les droits à la pension des employés actuels ou retraités des chemins

de fer Nationaux du Canada en ce qui a trait aux anomalies qui ont pu résulter de la solution de continuité de service; et d'étudier, en outre, les mesures à prendre à l'égard des indemnités d'arrêt sur les voyages aller-retour des employés des chemins de fer Nationaux du Canada; que ce comité soit autorisé à assigner des témoins, à faire produire des documents et des dossiers et à faire rapport de temps à autre et que, nonobstant les dispositions de l'article 67 du Règlement, ledit comité se compose de vingt-six membres.—*Le ministre des Transports.*

Sur motion de M. Chevrier, appuyé par M. Pickersgill, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de l'Accord aérien bilatéral signé par le Canada et les États-Unis le 4 juin 1949, ainsi que des échanges de notes en date des mois de novembre 1955 et d'avril 1959 et de tous autres documents, lettres ou correspondance, concernant les droits et privilèges aériens entre ces deux pays. (**Avis de motion n° 11*)

M. Macnaughton, appuyé par M. Cardin, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier l'à-propos de collaborer avec les autorités provinciales et tous les groupements professionnels et autres qui s'y intéressent, en vue d'entreprendre une enquête nationale sur l'étendue des affections mentales, leurs causes, leurs problèmes et leurs modes de traitement.

Il s'élève un débat;

A huit heures du soir, M. l'Orateur prend place au fauteuil.

Après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Monteith (Perth), membre du conseil privé de la reine,—Rapport sur les dépenses et l'administration relatives à l'application de la Loi sur l'assistance-chômage, pour l'année close le 31 mars 1960, selon l'article 9 de ladite loi, chapitre 26 des Statuts du Canada (1956).

A 9 h. 54 du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Martel—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 41)—1. *a*) Quel est le total des entreprises approuvées jusqu'ici dans le cadre du programme de travaux d'hiver, *b*) pour la province de Québec en particulier, c) pour chacune des provinces du pays?

2. Quel est jusqu'ici le montant total des dépenses à l'égard des entreprises approuvées?

3. Quelle a été jusqu'ici la contribution du gouvernement fédéral aux entreprises approuvées à travers le pays, et plus particulièrement dans la province de Québec?

4. Quel est le total des heures-hommes de travail à être fournies, eu égard au total des demandes approuvées?

5. Quel est le total estimatif des ouvriers qui ont obtenu du travail jusqu'ici grâce au programme de travaux d'hiver?

6. Combien d'ouvriers obtiendront du travail lorsque le programme atteindra son sommet au cours de l'hiver?

**M. Pickersgill*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 27)—1. A-t-on adressé une circulaire à des entrepreneurs de travaux publics à qui le gouvernement a octroyé des contrats leur interdisant de participer à toute activité politique tant au niveau fédéral qu'au niveau provincial?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelle en était la teneur?

3. Sinon, traite-t-on autrement les entrepreneurs de travaux publics que les entrepreneurs de transport postal et pour quelle raison?

**M. Badanai*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 28)—1. Durant chacune des années 1958 et 1959, et du mois de janvier au mois de novembre 1960, quelle a été, en dollars, la valeur du commerce avec la Chine?

2. Quel produit principal vend-on à ce pays?

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1960

N° 14

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 6 DÉCEMBRE 1960

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Vingt pétitions introductives de bills privés sont présentées, suivant les dispositions de l'article 70(1) du Règlement.

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution concernant l'assistance à la formation technique et professionnelle.

La Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

(*Appel des bills privés et publics, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills publics*)

Les ordres numéros 1 à 5 inclusivement sont appelés à tour de rôle et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-8, Loi ayant pour objet d'autoriser un drapeau canadien;

M. Smith (Lincoln), appuyé par M. Mandziuk, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée.

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution concernant l'assistance à la formation technique et professionnelle.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Il est résolu: Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative aux fins suivantes: autoriser le ministre du Travail à conclure des accords avec les gouvernements provinciaux pour encourager la formation technique et professionnelle et autoriser le Canada à contribuer au coût des frais des programmes de formation technique et professionnelle entrepris par les autorités provinciales, y compris des contributions à l'égard des frais de premier établissement pour les facilités de formation relevant de ces programmes; autoriser le ministre du Travail à entreprendre des programmes de formation technique et professionnelle à l'intention de catégories précises de personnes; pourvoir à l'établissement et au fonctionnement d'un conseil consultatif ainsi qu'à la nomination de ses membres et de son personnel et déterminer ses attributions; établir des dispositions relatives à d'autres sujets qui s'y rattachent et en découlent.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Starr, appuyé par M. Dinsdale, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-49, Loi concernant l'assistance à la formation technique et professionnelle, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution concernant un Conseil de la productivité nationale et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Dorion, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général (**Avis de motion n° 5*), en date du 21 novembre 1960, demandant la copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province de Québec, depuis le 1er janvier 1959, concernant le programme de routes d'accès aux ressources.

A dix heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1960

N° 15

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 7 DÉCEMBRE 1960

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre,—Arrêtés en conseil concernant les commissions royales instituées depuis le 1er juillet 1957.

M. Martin (Timmins), appuyé par M. Howard, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-50, Loi modifiant la Loi électorale du Canada (Dépenses d'élection), qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

La question suivante est transformée en ordre de dépôt de documents, suivant les dispositions de l'article 39(5) du Règlement:

Question n° 35 par M. Murphy—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Combien de syndicats ouvriers internationaux, ayant des membres au Canada, ont leurs sièges sociaux aux États-Unis ou dans d'autres pays étrangers?

2. Quels sont les noms des syndicats internationaux?

3. Quel est le nombre des membres canadiens des syndicats internationaux?

4. Durant les années 1957, 1958 et 1959, quelle somme, en dollars et en cents, ont versée les membres canadiens aux syndicats internationaux?

Il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-49, Loi concernant l'assistance à la formation technique et professionnelle;

M. Starr, appuyé par M. Churchill, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Il s'élève un débat, et ledit débat est interrompu à six heures.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Dorion, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général (**Avis de motion n° 10*), en date du 28 novembre 1960, demandant la copie de tous télégrammes, rapports, correspondance et autres documents échangés depuis le 1er juillet 1960 jusqu'à ce jour entre le ministre des Travaux publics ou l'un des fonctionnaires de son ministère et le gouvernement de la province du Nouveau-Brunswick, relativement à l'étude du projet d'un canal à Chignectou.

Par M. Dorion,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 8*), en date du 30 novembre 1960, demandant l'état suivant: 1. Le gouvernement a-t-il reçu des observations de groupements demandant qu'on modifie la Loi nationale sur l'habitation en vue de consentir des prêts assurés pour l'achat et la rénovation de vieux logements au même titre que ceux prévus pour les constructions résidentielles?

2. Dans le cas de l'affirmative, de qui a-t-on reçu de telles observations?

3. Le gouvernement a-t-il pris des mesures pour consentir de tels prêts?

Par M. Dorion,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 26*), en date du 30 novembre 1960, demandant l'état suivant: 1. La drogue Krebiozen, utilisée pour traiter le cancer, est-elle fabriquée au Canada?

2. Cette drogue est-elle importée des États-Unis?

3. Dans le cas de l'affirmative, exige-t-on des droits de douane et quels en sont les taux?

4. Depuis le 1er janvier 1960, a-t-on modifié ces droits et, dans le cas de l'affirmative, quelles sont ces modifications?

Par M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce), membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français et en anglais) du ministère des Postes sur l'activité de l'année close le 31 mars 1960, conformément à l'article 77 de la Loi sur les postes, chapitre 212 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. MacLean (Queens), membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire de l'arrêté en conseil C.P. 1960-300, en date du 10 mars 1960, autorisant le mode d'affectation des primes de pêche à verser pour l'année terminée le 31 mars 1960, et exposé de la manière dont les versements ont été autorisés durant ladite année, conformément à l'article 4 de la Loi sur les pêches maritimes, chapitre 61 des Statuts revisés du Canada (1952).

Cinquième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que les pétitions des requérants suivants aux fins de lois de divorce, présentées le 6 décembre par M. McCleave, sont conformes aux prescriptions de l'article 70 du Règlement:

Edith Martha Jeschke Ami, épouse de Robert Henry Bruce Ami, de Ville Mont-Royal (P.Q.).

Auguste Astalos, de Montréal (P.Q.), époux de Berthe Legault Astalos.

Marie Thérèse Brais Beaudry, épouse de Emile Beaudry, de Montréal (P.Q.).

Margaret Holley Bloom, épouse de Morton Bloom, de Montréal (P.Q.).

Aleksander (Olexa ou Oleksa) Chomenko, de Montréal (P.Q.), époux de Anna Helen (Czyczykalo) Tschitschikalo Chomenko.

Neil Marriott Compton, de Westmount (P.Q.), époux de Pauline Laura Freddi Compton.

Joseph Armand De Bellefeuille, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Rita Boudreau De Bellefeuille.

Edith Heller Erlick, épouse de Allan J. Erlick, de Montréal (P.Q.).

Juliana Osztermayer Green, épouse de Norman Abraham Green, de Montréal-Nord (P.Q.).

Lilian Eleanor Robinson Hartglas, épouse de Teodor Klemens Hartglas, de Montréal (P.Q.).

Arthur Jones, de Montréal (P.Q.), époux de Margaret Wilma Mooney Wilson Jones.

Elizabeth Robb Wilson Lilley, épouse de Albert Charles Lilley, de Montréal (P.Q.).

Pauline Sharko Martel, épouse de Paul Napoléon Martel, de Montréal (P.Q.).

Catherine Louise Warren Puddicombe, épouse de Donald Harry Puddicombe, de Montréal (P.Q.).

Victor Robert Selvin Rafuse, de Montréal-Est (P.Q.), époux de Gisèle Raffa Rafuse.

Leon Schwertfinger, de Hampstead (P.Q.), époux de Ellen Rothschild Schwertfinger.

Frederick William Steppings, de Pierrefonds (P.Q.), époux de Muriel Shirley Kernan Steppings.

Vlasta Kocovsky Suchomel, épouse de Jan Suchomel, de Montréal (P.Q.).

Sixième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que la pétition aux fins d'une loi pour annuler le mariage de la requérante suivante, présentée le 6 décembre par M. McCleave, est conforme aux prescriptions de l'article 70 du Règlement:

Margaret Christina Skretteberg Smith, épouse de Joseph Calvin Smith, de Montréal (P.Q.).

Septième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que la pétition des requérants suivants, déposée le 6 décembre, est conforme aux prescriptions de l'article 70 du Règlement:

Reginald Bedford, de Hamilton (Ontario), et neuf autres personnes, aux fins d'une loi qui constitue en corporation la *Canadian Federation of Music Teachers' Associations.—M. Smith (Winnipeg-Nord)*.

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Deuxième rapport, conformément à l'article 100(2) du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les demandeurs suivants de lois de divorce ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

Sophie Greuzinger Waldek Abelius, épouse de Joseph Peter Paul Antonius Abelius, de Montréal (P.Q.).

Dolores Norma Weir Auclair, épouse de Norman Émile Auclair, de St-Eustache-sur-le-Lac (P.Q.).

Margaret Nancy Green Bishop, épouse de Douglas Thomas Bishop, de Montréal (P.Q.).

Jean Paul Bourque, de Montréal (P.Q.), époux de Denise Daoust Bourque.

Annunziata Cagliostro Collin, épouse de Joseph Albert Edgar Collin, de Montréal (P.Q.).

Nellie Frances Drake, épouse de William James Drake, de Saint-Jean (Terre-Neuve).

John Dennis Grubb, de Saint-Jean (Terre-Neuve), époux de Sonia Maria Carmen Scott Grubb.

Roland Labelle, de Montréal (P.Q.), époux de Micheline Clément Labelle.

Joseph Wolfe Lapalme, de Montréal (P.Q.), époux de Anna Ida Briard Lapalme.

Maria Ildiko Keri Leitner, épouse de Peter Paul Leitner, de Montréal (P.Q.).

Wendy Grace Pollard McCullough, épouse de Merlin Grant McCullough, de Morin-Heights (P.Q.).

Jane Pepkowski Normoyle, épouse de Joseph Andrew Normoyle, de Verdun (P.Q.).

Maurice Robert, de Montréal (P.Q.), époux de Suzanne Nadeau Robert.

Mildred Linda Sexton, épouse de Chesley Sexton, de Corner-Brook (Terre-Neuve).

Marie Anne Cornut Sigouin, épouse de Horace Sigouin, de Longueuil (P.Q.).

Sylvia Eidinger Spivak, épouse de Harry Lyon Spivak, de Montréal (P.Q.).

Francis John Turner, de Montréal-Nord (P.Q.), époux de Edith Elizabeth Mallette Turner.

Joyce Mary Morin Walker, épouse de Ross Guyan Walker, de Westmount (P.Q.).

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1960

N° 16

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 8 DÉCEMBRE 1960

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Les ordres numéros 1 à 4 inclusivement, à la rubrique *Bills publics et ordres du jour d'intérêt public*, sont appelés à tour de rôle et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-7, Loi concernant la dissolution et l'annulation du mariage au Canada;

M. Peters, appuyé par M. Howard, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Il s'élève un débat, et ledit débat est interrompu à dix heures.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français et en anglais) de la Commission royale d'enquête sur la houille, présenté le 31 août 1960.

A dix heures trois minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 11 heures du matin, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. White—Lundi prochain—QUESTION—(N° 42)—1. Le 1er janvier 1950, quel était le nombre des employés sédentaires du National-Canadien?

2. Sur ce nombre, combien étaient préposés à la surveillance?

3. Le 1er janvier 1960, quel était le nombre des employés sédentaires du National-Canadien?

4. Sur ce nombre, combien étaient préposés à la surveillance?

M. Howard—Lundi prochain—QUESTION—(N° 43)—Depuis le 1er janvier 1958, Air-Canada a-t-elle employé des hôtesses de l'air et, dans le cas de l'affirmative, durant chaque mois, depuis cette date, *a*) combien, *b*) dans quels pays ont-elles été recrutées et combien l'ont été dans chaque pays, *c*) combien étaient canadiennes, *d*) combien étaient d'origine étrangère et de quels pays venaient-elles, *e*) combien, s'il en est, ont obtenu un laisser-passer leur permettant d'entrer au Canada et d'y être employées?

M. Howard—Lundi prochain—QUESTION—(N° 44)—1. Depuis le 1er juillet 1960, des bandes indiennes de la Colombie-Britannique ont-elles présenté des résolutions au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, demandant qu'on proclame l'entrée en vigueur de l'article 96A(2) de la Loi sur les Indiens?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel est le nom de chacune de ces bandes, à quelle date a-t-on présenté chaque résolution et qu'est-il advenu de ces demandes?

**M. Badanai*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 29)—1. Le gouvernement fédéral a-t-il étudié la question des dépenses résultant du fait que le passage de la frontière entre la province d'Ontario et l'État de Minnesota se fera à High-Falls plutôt qu'à Pigeon-River?

2. A-t-on établi le coût estimatif de déménagement des bureaux d'immigration et de la douane ainsi que des maisons que le gouvernement a fait construire pour loger le personnel et leur famille? Dans le cas de l'affirmative, quel en est le coût estimatif?

**M. Hellyer*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 30)—1. Depuis le 1er janvier 1959, a-t-on vendu ou autrement aliéné à *Yukon Electrical Company* quelque centrale électrique et (ou) réseau de distribution d'électricité de l'État?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel outillage et (ou) quelles installations a-t-on aliénés?

3. A quelle date a-t-on effectué cette transaction?

4. Quelle somme la *Yukon Electrical Company* a-t-elle versée pour cette centrale et (ou) ce réseau de distribution?

5. A-t-on demandé des soumissions?

6. Sinon, pour quelle raison?

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1960

N° 17

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 9 DÉCEMBRE 1960

Onze heures du matin

PRIÈRE

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour l'informer qu'il a adopté, sans amendement, le Bill C-40, Loi concernant les prêts aux propriétaires de petites entreprises commerciales pour l'amélioration et la modernisation de l'outillage et des locaux.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Starr, appuyé par M. Churchill: Que le Bill C-49, Loi concernant l'assistance à la formation technique et professionnelle, soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu pour une deuxième fois, étudié en comité plénier et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il a adopté le Bill S-3, Loi abrogeant certaines lois relatives à la station de signaux à Halifax, qu'il soumet à son assentiment.

(*A cinq heures du soir, appel des bills publics et privés, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills publics*)

Il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-2, Loi modifiant la Loi sur les pénitenciers;

M. Howard, appuyé par M. Herridge, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux bills publics et privés est expirée.

A six heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Clermont—Lundi prochain—QUESTION—(N° 45)—1. Durant les années 1958-1959, 1959-1960 et 1960-1961, et pour chaque province: *a*) quel est le nombre de municipalités, cités et villes qui ont soumis au gouvernement fédéral des demandes relatives à des entreprises, en vertu du programme d'encouragement des travaux d'hiver, *b*) sur ce nombre de demandes, combien ont été acceptées, *c*) quel est le coût estimatif global des entreprises qui ont été acceptées, *d*) quel est le montant estimatif de la contribution fédérale au coût de ces entreprises, en salaires directs?

2. *a*) Quels sont les provinces qui contribuent présentement au programme d'encouragement des travaux d'hiver, *b*) quelle est la contribution de chacune de ces provinces?

M. Howard—Lundi prochain—QUESTION—(N° 46)—Combien de bandes indiennes, en indiquant le nom de chacune, ont adopté *a*) le système électif, *b*) le mode d'autorité héréditaire, dans le choix des conseils de bande?

**M. Denis*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 31)—1. Combien de véhicules automobiles, communément appelés «scooters» ou triporteurs, ont été achetés, jusqu'ici, par le ministère des Postes pour le transport ou la livraison du courrier, et quel est le prix d'achat de chacun?

2. A quels endroits fait-on usage de ces véhicules actuellement et quel en est le nombre à chacun de ces endroits?

3. Quel est le coût moyen annuel *a*) de remisage, *b*) de réparation, *c*) d'exploitation, *d*) d'entretien, *e*) de dépréciation, de ces véhicules automobiles?

4. Combien d'employés le ministère devrait-il embaucher pour donner un service équivalent si ces véhicules n'étaient pas utilisés?

**M. Denis*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 32)—1. M. Gaston Jean-Marie est-il ou a-t-il été à l'emploi du ministère des Postes à titre de maître de poste à Dixville, comté de Stanstead (P.Q.)?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelle est ou quelle a été la durée de ses fonctions?

3. Occupe-t-il encore cet emploi? Sinon, pour quelle raison?

M. Herridge—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion (Recours contre les violateurs des droits de l'homme)».

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1960

N° 18

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 12 DÉCEMBRE 1960

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Herridge, appuyé par M. Winch, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-51, Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion (Recours contre les violateurs des droits de l'homme), qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le bill suivant, émanant du Sénat, est lu pour une première fois et sa deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill S-3, Loi abrogeant certaines lois relatives à la station de signaux à Halifax.—*M. Balcer.*

Le Bill C-49, Loi concernant l'assistance à la formation technique et professionnelle, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté avec un amendement et étudié dans sa forme modifiée.

Du consentement unanime, M. Starr, appuyé par M. MacLean (Queens), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une troisième fois et adopté.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Aitken (Mlle),	Batten,	Benidickson,	Browne (Sain-Jean-Ouest),
Anderson,	Beech,	Boulanger,	Browne (Vancouver-Kingsway),
Badanai,	Bell (Carleton),	Bourdages,	
Balcer,	Belzile,	Bourque,	

Brunsden,
Cadieu,
Cardiff,
Caron,
Carter,
Casselman (Mme),
Chambers,
Charlton,
Chevrier,
Chown,
Churchill,
Clermont,
Coates,
Comtois,
Cooper,
Denis,
Deschatelets,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Doucett,
Drysdale,
Dubois,
Dumas,
Eudes,
Fairclough (Mme),
Fairfield,
Fane,
Flemming (Royal),
Forbes,
Forgie,
Fréchette,
Fulton,
Grenier,
Grills,
Gundlock,
Habel,
Halpenny,
Hamilton (Qu'Appelle),
Hanbidge,
Harkness,
Henderson,
Herridge,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Acadia),
Horner (The Battlefords),
Howard,
Jorgenson,
Jung,
Kennedy,
Knowles,
Korchinski,
Lahaye,
LaMarsh (Mlle),
Lambert,
Leduc,
Legere,
Lennard,
Macdonald (Kings),
MacInnis,
MacLean (Queens),
MacLean (Winnipeg-Nord-Centre),
MacLellan,
Macquarrie,
MacRae,
McDonald (Hamilton-Sud),
McFarlane,
McGee,
McGrath,
McIlraith,
McIntosh,
McMillan,
McPhillips,
McQuillan,
McWilliam,
Mandziuk,
Martel,
Martin (Timmins),
Martineau,
Matthews,
Meunier,
Michaud,
Milligan,
Mitchell,
Monteith (Perth),
Montgomery,
Morris,
Morton,
Muir (Lisgar),
Murphy,
Nasserden,
Nowlan,
Nugent,
O'Hurley,
O'Leary,
Ormiston,
Pallett,
Pascoe,
Pearson,
Peters,
Pickersgill,
Pigeon,
Pitman,
Pugh,
Rapp,
Ratelle,
Régnier,
Ricard,
Richard (Ottawa-Est),
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Rogers,
Rompré,
Rouleau,
Sévigny,
Simpson,
Skoreyko,
Smallwood,
Southam,
Speakman,
Starr,
Stearns,
Stefanson,
Stewart,
Tardif,
Tassé,
Taylor,
Thomas,
Thrasher,
Valade,
Villeneuve,
Walker,
Webb,
Weichel,
White,
Winch,
Woolliams,
Wratten—151.

CONTRE—Aucun.

En conséquence, ledit bill est lu pour une troisième fois et adopté.

La Chambre reprend, l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution concernant un Conseil de la productivité nationale.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Il est résolu: Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative visant l'établissement et le fonctionnement d'un Conseil de la productivité nationale ainsi que la nomination de ses membres et de son personnel, et tendant à déterminer ses attributions et ses objets, à l'autoriser à exercer certains pouvoirs et à établir des dispositions relatives à d'autres sujets qui s'y rattachent et en découlent.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Starr, pour M. Hees, appuyé par M. Churchill, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-52, Loi pourvoyant à l'établissement d'un Conseil de la productivité nationale, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur les pensions et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Kindt—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 47)—Durant chaque année, de 1945 à 1960, quelle somme le ministère du Revenu national a-t-il perçue en impôt sur le revenu des colonies Huttérites d'Alberta?

**M. Pigeon*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 33)—1. En 1945, le ministère de la Défense nationale a-t-il acheté des casques d'acier de fabrication américaine? Dans le cas de l'affirmative, combien?

2. Quel en a été le coût d'achat?

3. Combien de ces casques reste-t-il en entrepôt?

4. Au rythme actuel, combien d'années faudra-t-il pour les épuiser?

**M. Pigeon*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 34)—1. La nouvelle méthode de perception (péage automatique) des pièces de monnaie ou des jetons au pont Jacques-Cartier a-t-elle augmenté les revenus?

2. Dans le cas de l'affirmative, de combien les revenus du pont Jacques-Cartier ont-ils augmenté du mois de novembre 1959 au mois de novembre 1960 inclusivement, en comparaison de leur augmentation du mois de novembre 1955 au mois de novembre 1956 inclusivement?

**M. McIlraith*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 35)—1. Depuis le 1er octobre 1960, a-t-on délivré des licences d'exportation pour la vente à Cuba de matières d'importance stratégique, c'est-à-dire de matières inscrites sur la liste de marchandises d'exportation contrôlée, établie en vertu de l'article 3 de la Loi sur les licences d'exportation et d'importation?

2. Si de telles licences ont été octroyées, à quelle date, et à qui l'ont-elles été; à l'égard de quelle catégorie de marchandises mentionnées sur ladite liste s'appliquent-elles?

3. Depuis le 1er octobre 1960, combien de demandes de licences visant la vente de marchandises à Cuba ont été faites au ministère du Commerce?

4. Sur ce nombre de demandes, *a*) combien ont été approuvées, *b*) combien ont été refusées?

**M. McIlraith*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 36)—Durant chaque année, de 1949 à 1959 inclusivement, quel était, annuellement, le nombre proportionnel moyen de chômeurs comparativement aux effectifs de la main-d'œuvre civile?

*M. *Pickersgill*—Mercredi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 19)—Exemplaire du rapport sur l'industrie de la pêche de la Colombie-Britannique, présenté par M. Sinclair au ministère des Pêcheries.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1960

N° 19

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 13 DÉCEMBRE 1960

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Vingt et une pétitions introductives de bills privés sont présentées, suivant les dispositions de l'article 70(1) du Règlement.

M. Fortin, appuyé par M. Pigeon, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-53, Loi modifiant la Loi électorale du Canada (Vote obligatoire), qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

Il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-52, Loi pourvoyant à l'établissement d'un Conseil national de la productivité;

M. Diefenbaker, pour M. Hees, appuyé par M. Churchill, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

(*A cinq heures du soir, appel des bills privés et publics, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills publics*)

Les ordres numéros 1 et 2 sont appelés à tour de rôle et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-5, Loi modifiant la Loi sur l'Office national de l'énergie (Ouvrages de drainage);

M. Thomas, appuyé par M. Campbell (Lambton-Kent), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée.

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Diefenbaker, pour M. Hees, appuyé par M. Churchill: Que le Bill C-52, Loi pourvoyant à l'établissement d'un Conseil national de la productivité, soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Aitken (Mlle),
Allard,
Anderson,
Argue,
Badanai,
Balcer,
Baldwin,
Barrington,
Bell (Carleton),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Belzile,
Benidickson,
Best,
Bigg,
Bissonnette,
Boulanger,
Bourdages,
Bourget,
Bourque,
Broome,
Browne (Vancouver-Kingsway),
Bruchési,
Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Cardiff,
Carter,
Cathers,
Charlton,
Chevrier,
Chown,
Churchill,
Clermont,
Coates,
Comtois,
Cooper,
Crestohl,
Crouse,
Danforth,
Denis,
Deschambault,
Deschatelets,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Dorion,
Doucett,
Drysdale,
Dubois,
Fairclough (Mme),
Fane,
Flemming (Royal),
Forbes,
Forgie,
Fortin,
Fréchette,
Garland,
Godin,
Grafftey,
Grenier,
Grills,
Gundlock,
Habel,
Hales,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hamilton (Qu'Appelle),
Hamilton (York-Ouest),
Hanbidge,
Hardie,
Henderson,
Herridge,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Acadia),
Horner (The Battlefords),
Howe,
Johnson,
Jones,
Jorgenson,
Jung,
Keays,
Kennedy,
Knowles,
Korchinski,
Kucherepa,
Lahaye,
LaMarsh (Mlle),
Leduc,
Legere,
Létourneau,
Macdonnell,
MacInnis,
MacLean (Queens),
MacLean (Winnipeg-Nord-Centre),
Macquarrie,
MacRae,
McBain,
McCleave,
McDonald (Hamilton-Sud),
McFarlane,
McGee,
McGrath,
McGregor,
McIlraith,
McIntosh,
McMillan,
McQuillan,
Mandziuk,
Martel,
Martineau,
Martini,
Matthews,
Meunier,
Michaud,
Milligan,
Monteith (Perth),
Montgomery,
Morris,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Murphy,
Nasserden,
Noble,
Nowlan,
O'Hurley,
O'Leary,
Ormiston,
Pallett,
Parizeau,
Pascoe,
Paul,
Pickersgill,
Pigeon,
Pitman,
Pratt,
Pugh,
Racine,
Rapp,
Ratelle,
Régnier,
Ricard,

Richard (Saint-Maurice-Laflèche), Roberge, Robichaud, Rogers, Rompré, Sévigny, Simpson, Small, Smallwood, Smith (Lincoln), Smith (Simcoe-Nord), Southam, Speakman, Starr, Stearns, Stefanson, Stewart, Stinson, Tardif, Tassé, Taylor, Thomas, Thompson, Thrasher, Tremblay, Tucker, Valade, Villeneuve, Walker, Webb, Webster, Weichel, White, Winch, Winkler, Wratten—175.

CONTRE

Messieurs

Martin (Timmins), Peters—2.

En conséquence, ledit bill est lu pour une deuxième fois, étudié en comité plénier et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Dorion, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre (**Avis de motion n° 2*), en date du 21 novembre 1960, demandant la copie de toutes soumissions présentées au ministère des Transports pour l'exploitation d'un bar et d'une salle à cocktails à la nouvelle aérogare de Dorval.

Par M. Dorion,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général (**Avis de motion n° 11*), en date du 5 décembre 1960, demandant la copie de l'Accord aérien bilatéral signé par le Canada et les États-Unis le 4 juin 1949, ainsi que des échanges de notes en date des mois de novembre 1955 et d'avril 1959 et de tous autres documents, lettres ou correspondance, concernant les droits et privilèges aériens entre ces deux pays.

Par M. Dorion,—Réponse à un ordre de la Chambre (**Avis de motion n° 13*), en date du 28 novembre 1960, demandant la copie des modalités contenues dans la demande de soumission pour l'exploitation d'un restaurant et la vente de consommation à l'aérogare de Dorval, ainsi que de l'ensemble des plans joints à ladite soumission et des directives destinées aux soumissionnaires.

Par M. Dorion,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 6*), en date du 30 novembre 1960, demandant l'état suivant: 1. Le gouvernement a-t-il reçu des observations de la part de groupements ou d'organismes ayant affaire avec l'industrie du charbon et s'opposant aux recommandations du rapport Rand?

2. Dans le cas de l'affirmative, de quels groupements a-t-on reçu des observations?

3. Quelles objections précises a-t-on formulées?

4. Quelle a été la teneur de la réponse du gouvernement?

Par M. Dorion,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 14*), en date du 23 novembre 1960, demandant l'état suivant: 1. Quels métiers précis enseigne-t-on aux chômeurs en vertu du programme fédéral-provincial de formation professionnelle?

2. Quelles provinces participent actuellement à ce programme?

3. Quelles provinces ont fait connaître leur intention d'accroître les facilités de formation professionnelle à l'intention des chômeurs?

4. Quel est le nombre total de personnes qui reçoivent actuellement une formation professionnelle aux termes d'accords fédéraux-provinciaux?

Par M. Dorion,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 35*), en date du 7 décembre 1960, demandant l'état suivant: 1. Combien de syndicats ouvriers internationaux, ayant des membres au Canada, ont leurs sièges sociaux aux États-Unis ou dans d'autres pays étrangers?

2. Quels sont les noms des syndicats internationaux?

3. Quel est le nombre des membres canadiens des syndicats internationaux?

4. Durant les années 1957, 1958 et 1959, quelle somme, en dollars et en cents, ont versée les membres canadiens aux syndicats internationaux?

Par M. Fulton, membre du conseil privé de la reine,—Rapport sur l'application de la Partie V de la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada pour l'année terminée le 31 mars 1960, conformément à l'article 108 de ladite loi, chapitre 241 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Troisième rapport, conformément à l'article 100(2) du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les demandeurs suivants de lois de divorce ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

Marie Thérèse Brais Beaudry, épouse de Emile Beaudry, de Montréal (P.Q.).

Margaret Holley Bloom, épouse de Morton Bloom, de Montréal (P.Q.).

Juliana Osztermayer Green, épouse de Norman Abraham Green, de Montréal-Nord (P.Q.).

Dorothy Joan Eccles Kovacs, épouse de Frank John Kovacs, de Montréal (P.Q.).

Josephine Badaha Amyoony Marchadier, épouse de Michael Marchadier, de Montréal (P.Q.).

Catherine Louise Warren Puddicombe, épouse de Donald Harry Puddicombe, de Montréal (P.Q.).

Victor Robert Selvin Rafuse, de Montréal-Est (P.Q.), époux de Gisele Raffa Rafuse.

Robert Whitla Ross, de St-Mathias (P.Q.), époux de Gloria Gwendolyn Bewes Ross.

Leon Schwertfinger, de Hampstead (P.Q.), époux de Ellen Rothschild Schwertfinger.

A dix heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Regier—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 48)—1. Jusqu'à ce jour, quelle somme globale a-t-on dépensée pour les travaux d'aménagement de la voie maritime du Saint-Laurent?

2. Sur ce montant, quelle somme ont versée *a*) le Canada, *b*) les États-Unis?

3. Quelle partie de ses frais le Canada a-t-il affectée aux ouvrages de développement d'énergie aménagés conjointement?

4. Quelle partie de leurs frais les États-Unis ont-ils affectée aux ouvrages de développement d'énergie aménagés conjointement?

5. Dans combien de temps prévoyait-on que les péages rembourseraient les dépenses en immobilisations?

6. Les prévisions énoncées à la cinquième question se sont-elles jusqu'ici réalisées? Sinon, pour quelle raison et quelles sont, à cet égard, les données statistiques d'exploitation jusqu'à maintenant?

M. McIlraith—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 49)—1. A-t-on transféré de la Galerie nationale du Canada au ministère du Commerce la Division d'esthétique industrielle?

2. Dans le cas de l'affirmative, à quelle date?

M. McIlraith—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 50)—1. A-t-on transféré du ministère du Commerce au ministère des Affaires extérieures la Direction de l'assistance économique et technique?

2. Dans le cas de l'affirmative, à quelle date?

M. McIlraith—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 51)—1. Durant chaque année, depuis 1950 jusqu'à présent, quelles sommes le gouvernement fédéral a-t-il perçues en taxe de vente?

2. Sur ces montants, combien provenait des contribuables de chaque province?

**M. Hellyer*—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 37)—Du mois de mars 1958 au 31 octobre 1960, quelles sommes le gouvernement fédéral a-t-il dépensées pour les améliorations portuaires apportées à la Tête des Lacs.

M. Dupuis—Jeudi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier à brève échéance l'à-propos de présenter une mesure législative établissant la carte d'identité obligatoire pour tous les citoyens canadiens âgés de seize ans ou plus.

Le ministre de l'Agriculture—Jeudi prochain—En comité plénier, à la prochaine séance—Le projet de résolution suivant:

IL EST RÉSOLU: Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative pour autoriser le ministre de l'Agriculture à conclure des conventions avec les gouvernements provinciaux ou des organismes de ceux-ci en vue d'entreprendre conjointement avec ces gouvernements ou organismes des projets relatifs à l'utilisation variée des terres à rendement marginal ou faible, des projets tendant à l'accroissement du revenu et des possibilités d'emploi dans les régions agricoles rurales, ainsi que des projets concernant la mise en valeur et la conservation des sols et des ressources hydrauliques du Canada; en vue du versement aux provinces de contributions à l'égard du coût de ces projets entrepris par une province ou un organisme de celle-ci; en vue d'autoriser le ministre de l'Agriculture à entreprendre des programmes de recherches et d'enquêtes sur ces sujets, de prendre des dispositions concernant l'établissement de comités consultatifs et la désignation de leurs membres et de statuer sur d'autres questions accessoires et connexes.

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	Le mercredi 14 décembre 1960.	
112–N	Affaires des anciens combattants (*organisation*).....	10 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1960

N° 20

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 14 DÉCEMBRE 1960

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Les questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, suivant les dispositions de l'article 39(5) du Règlement:

*Question n° 29 par M. Badanai—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Le gouvernement fédéral a-t-il étudié la question des dépenses résultant du fait que le passage de la frontière entre la province d'Ontario et l'État de Minnesota se fera à High-Falls plutôt qu'à Pigeon-River?

2. A-t-on établi le coût estimatif de déménagement des bureaux d'immigration et de la douane ainsi que des maisons que le gouvernement a fait construire pour loger le personnel et leurs familles? Dans le cas de l'affirmative, quel en est le coût estimatif?

Question n° 44 par M. Howard—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Depuis le 1er juillet 1960, des bandes indiennes de la Colombie-Britannique ont-elles présenté des résolutions au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, demandant qu'on proclame l'entrée en vigueur de l'article 96A(2) de la Loi sur les Indiens?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel est le nom de chacune de ces bandes, à quelle date a-t-on présenté chaque résolution et qu'est-il advenu de ces demandes?

Question n° 46 par M. Howard—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: Combien de bandes indiennes, en indiquant le nom de chacune, ont adopté *a*) le système électif, *b*) le mode d'autorité héréditaire, dans le choix des conseils de bande?

Le Bill C-52, Loi pourvoyant à l'établissement d'un Conseil national de la productivité, est étudié de nouveau en comité plénier et, après avoir fait de

nouveau rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il a adopté, sans amendement, le Bill C-49, Loi concernant l'assistance à la formation technique et professionnelle.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Dorion, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 13*), en date du 30 novembre 1960, demandant l'état suivant: 1. Le gouvernement a-t-il reçu des requêtes de quelque groupement ou organisation demandant au gouvernement fédéral d'inclure une disposition concernant la distinction injuste dans toutes les transactions effectuées en vertu de la Loi nationale sur l'habitation et à l'égard des prêts de la Société centrale d'hypothèques et de logement, en vue d'empêcher toute distinction injuste à l'encontre des personnes à cause de leur race, de leur couleur ou de leur croyance?

2. Dans le cas de l'affirmative, de qui a-t-on reçu ces requêtes?

3. Le gouvernement a-t-il pris des mesures pour parer à une telle distinction injuste?

4. Dans le cas de l'affirmative, quelles sont-elles?

Huitième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que les pétitions des requérants suivants aux fins de lois de divorce, présentées le 13 décembre par M. McCleave, sont conformes aux dispositions de l'article 70 du Règlement.

Ronald Clarence Breen, de Montréal (P.Q.), époux de Viola Mary Elizabeth Hachey Breen.

Anna Marie De Francesco Cholette, épouse de Jean Ernest Cholette, de Montréal (P.Q.).

Albert Courtois, de Montréal (P.Q.), époux de Cécile St-Jean Courtois.

Joseph Arthur Roger Courtois, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Denise Guy Courtois.

Dorothy Elizabeth Draper Davies, épouse de Edwin Geoffrey Davies, de Montréal (P.Q.).

Micheline Maud Huguette Lavoie Deutschenschmied, épouse de Ervin Hugo Deutschenschmied, de Montréal (P.Q.).

Ruth Garland Duggan, épouse de Dermott John Duggan, de Saint-Jean (Terre-Neuve).

Lilla Margit Irenne Jaritz Fekete, épouse de Istvan Fekete, fils, de Montréal (P.Q.).

Viesturs Goba, de Montréal (P.Q.), époux de Angela Szpilakowski Goba.

Theresa Irene Tooke Godfrey, épouse de Norman Earl Godfrey, de Verdun (P.Q.).

Gisèle Lamarre Lamarche, épouse de Roger Lamarche, de Montréal (P.Q.).

Georgette Delaey Lemieux, épouse de Jean Camille Lemieux, de Montréal (P.Q.).

Ruth Glick Manhaim, épouse de Joseph Manhaim, de Montréal (P.Q.).

Richard Lorne Moat, de Verdun (P.Q.), époux de Margarita Carol Alaske Moat.

Ursula Edith Elise Luecke Morgan, épouse de Cecil Herbert Frederick Morgan, de Westmount (P.Q.).

Howard Ferncon Olsen, de Montréal (P.Q.), époux de Lois Evelyn Thompson Olsen.

Marcel Paquet, de Ville St-Michel (P.Q.), époux de Fernande Corriveau Paquet.

Ila Atlas Rothman, épouse de Josef Rothman, de Montréal (P.Q.).

John Vereshack, de Montréal (P.Q.), époux de Elfreda Bengert Vereshack.

Helen Mary White Vol, épouse de Henry Vol, de Verdun (P.Q.).

Neuvième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que la pétition des requérants suivants, déposée le 13 décembre, est conforme aux prescriptions de l'article 70 du Règlement:

Kenneth Harrison Burgis et deux autres personnes, tous de Calgary (Alberta), aux fins d'une loi qui constitue en société la «Aurora Pipe Line Company».—*M. Woolliams.*

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Quatrième rapport, conformément à l'article 100(2) du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les requérants suivants ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

Kenneth Harrison Burgis et deux autres personnes, tous de Calgary (Alberta), aux fins d'une loi qui constitue en société l'*Aurora Pipe Line Company.*

A six heures trois minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Boulanger—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 52)—1. En 1959 et, jusqu'ici, en 1960, combien de licences a-t-on délivrées pour l'importation de corbillards en vertu d'un décret du conseil?

2. Durant la période susmentionnée, à qui a-t-on octroyé de telles licences?

M. Boulanger—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 53)—Durant l'année financière 1959-1960, quelles ont été les pertes globales de l'Office de stabilisation des prix agricoles par suite de ses opérations à l'égard de chaque produit prévu par la loi?

M. Boulanger—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 54)—Au cours des années 1959 et 1960, à l'égard de chacun des trois pays ci-après: les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne occidentale, *a*) combien de machines à travailler le bois a-t-on importées, *b*) quelles catégories de ces machines a-t-on importées, *c*) quelles sont la valeur et la quantité de chaque catégorie de telles machines?

M. Boulanger—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 55)—1. Depuis le 1er avril 1958, quelle quantité de porc l'Office de stabilisation des prix agricoles a-t-il mise en conserve?

2. *a*) Quelle quantité de ce porc a-t-on vendue jusqu'à ce jour et quelle en est la valeur, *b*) de quelle quantité de ce porc a-t-on fait don?

3. Au 1er décembre 1960, quelle quantité de ce porc ledit Office détenait-il?

M. Boulanger—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 56)—1. A-t-on demandé des soumissions pour la construction d'un bureau de poste à Saint-Léonard, comté de Nicolet (P.Q.)?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) à quelle date a-t-on fait cette demande officiellement, *b*) quels étaient les noms des soumissionnaires et le montant de leurs soumissions, *c*) a-t-on accordé le contrat au plus bas soumissionnaire, *d*) à qui a-t-on adjugé le contrat et quel en était le montant, *e*) à quelle date a-t-on octroyé ce contrat?

M. Boulanger—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 57)—Au 1er décembre 1960, quelles étaient la quantité et la valeur de chacun des produits agricoles que détenait l'Office de stabilisation des prix agricoles?

*M. *Dupuis*—Vendredi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 20)—Copie de chacun des rapports des économistes et des ingénieurs du ministère des Transports, relativement à la canalisation éventuelle de la rivière Richelieu entre le Saint-Laurent et le lac Champlain.

Le premier ministre—Vendredi prochain:

Que la Chambre, lorsqu'elle s'ajournera le mercredi 21 décembre prochain, demeure ajournée jusqu'au lundi 16 janvier 1961, à deux heures et demie de l'après-midi.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1960

N° 21

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 15 DÉCEMBRE 1960

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Une pétition introductive de bill privé est présentée, suivant les dispositions de l'article 70(1) du Règlement.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il a adopté les bills suivants, qu'il soumet à son assentiment:

Bill S-2, Loi constituant en corporation la «Aurora Pipe Line Company».—*M. Woolliams.*

Bill SD-1, Loi pour faire droit à Jean George Lipsman.—*M. McCleave.*

Bill SD-2, Loi pour faire droit à Margaret Terese MacDonald Tombs.—*M. McCleave.*

Bill SD-3, Loi pour faire droit à Esther Miller Finkelstein.—*M. McCleave.*

Bill SD-4, Loi pour faire droit à Matilda Aboud Henrig, autrement connue sous le nom de Matilda Aboud Levac.—*M. McCleave.*

Bill SD-5, Loi pour faire droit à Charles Malcolm Macdonald.—*M. McCleave.*

Bill SD-6, Loi pour faire droit à Georgette-Ginette Richardot Marica.—*M. McCleave.*

Bill SD-7, Loi pour faire droit à Roland Labelle.—*M. McCleave.*

Bill SD-8, Loi pour faire droit à Robert Clair Alger.—*M. McCleave.*

Bill SD-9, Loi pour faire droit à Susanne Louise Eismann Weinfield.—*M. McCleave.*

Bill SD-10, Loi pour faire droit à Florida McIntyre Marcil.—*M. McCleave.*

Bill SD-11, Loi pour faire droit à Muriel Frances Marion Simpson Anfossi.—*M. McCleave.*

Bill SD-12, Loi pour faire droit à Norma Catherine Shearly McMullan.—*M. McCleave.*

Bill SD-13, Loi pour faire droit à Violanda Fuoco Delage.—*M. McCleave.*

Bill SD-14, Loi pour faire droit à Leonda Suzanne Winston Gold.—*M. McCleave.*

Bill SD-15, Loi pour faire droit à Georgette-Claudy Bercier Brabant.—*M. McCleave.*

Bill SD-16, Loi pour faire droit à Anneliese Bauer Kreuzer.—*M. McCleave.*

Bill SD-17, Loi pour faire droit à Beulah Maybelle Purcell Stewart.—*M. McCleave.*

Bill SD-18, Loi pour faire droit à Diana Fraid Gross.—*M. McCleave.*

Bill SD-19, Loi pour faire droit à Nancy Anne Gray Lévesque.—*M. McCleave.*

Bill SD-20, Loi pour faire droit à Agnes Larkin McBride.—*M. McCleave.*

Bill SD-21, Loi pour faire droit à Sheila Rose Hutchison Dendy.—*M. McCleave.*

Lesdits bills sont réputés avoir été lus pour une première fois et leur deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions de l'article 103(2) du Règlement.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui communiquer, avec prière de les lui renvoyer, les témoignages rendus et les pièces justificatives déposées relativement aux bills de divorce susmentionnés.

M. Montgomery, du comité permanent des affaires des anciens combattants, présente le premier rapport dudit comité, dont il est donné lecture ainsi qu'il suit:

Le Comité recommande:

1. Qu'il soit autorisé à faire imprimer 1,000 exemplaires en anglais et 300 exemplaires en français des procès-verbaux et des témoignages, et qu'à cet égard soit suspendue l'application de l'article 66 du Règlement.

2. Que permission lui soit accordée de siéger pendant les séances de la Chambre.

Du consentement unanime, sur motion de M. Montgomery, appuyé par M. MacRae, ledit rapport est agréé.

M. Hamilton (Qu'Appelle), appuyé par M. Churchill, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative pour autoriser le ministre de l'Agriculture à conclure des conventions avec les gouvernements provinciaux ou des organismes de ceux-ci en vue d'entreprendre conjointement avec ces gouvernements ou organismes des projets relatifs à l'utilisation variée des terres à rendement marginal ou faible, des projets tendant à l'accroissement du revenu et des possibilités d'emploi dans les régions agricoles rurales, ainsi que des projets concernant la mise en valeur et la conservation des sols et des ressources hydrauliques du Canada; en vue du versement aux provinces de contributions à l'égard du coût de ces projets entrepris par une province ou un organisme de celle-ci; en vue d'autoriser le ministre de l'Agriculture à entreprendre des pro-

grammes de recherches et d'enquêtes sur ces sujets, de prendre des dispositions concernant l'établissement de comités consultatifs et la désignation de leurs membres et de statuer sur d'autres questions accessoires et connexes.

Il est résolu: Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

Le Bill C-52, Loi pourvoyant à l'établissement d'un Conseil national de la productivité, est étudié de nouveau en comité plénier et rapporté sans amendement.

M. Starr, appuyé par M. Browne (Saint-Jean-Ouest), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une troisième fois et adopté.

La question est mise en délibération;

M. Martin (Essex-Est), appuyé par M. McIlraith, propose l'amendement suivant: Que tous les mots qui suivent l'expression «Que» soient rayés et remplacés par les suivants:

«le Bill C-52 ne soit pas lu maintenant pour une troisième fois, mais qu'il soit déféré de nouveau au comité plénier afin que l'article 10 soit modifié de façon à inclure l'expansion de l'emploi parmi les objectifs particuliers du Conseil.»

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Argue,
Badanai,
Benidickson,
Bourget,
Bourque,
Carter,
Clermont,
Denis,
Deschatelets,
Fisher,
Garland,
Granger,
Habel,
Hardie,
Herridge,
LaMarsh (Mlle),
Leduc,
Loiselle,
McIlraith,
McMillan,
Martin (Essex-Est),
Martin (Timmins),
Michaud,
Nixon,
Peters,
Pickersgill,
Pitman,
Richard (Ottawa-Est),
Roberge,
Robichaud,
Tardif,
Tucker—32.

CONTRE

Messieurs

Aiken,
Aitken (Mlle),
Allmark,
Anderson,
Baldwin,
Barrington,
Bell (Carleton),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Belzile,
Best,
Bigg,
Bissonnette,
Broome,
Browne (Sain-Jean-Ouest),
Browne (Vancouver-Kingsway),
Brunsden,
Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Cardiff,
Casselman (Mme),
Cathers,
Chambers,
Charlton,
Chown,
Churchill,
Coates,
Comtois,
Cooper,
Creaghan,
Crouse,
Diefenbaker,
Dorion,
Doucett,
Drysdale,
Dubois,
Fairclough (Mme),
Fairfield,
Fane,
Flemming (Royal),
Forbes,
Grafftey,
Grenier,
Grills,
Gundlock,
Halpenny,
Hamilton (Qu'Appelle),
Hanbidge,
Hees,
Henderson,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Acadia),
Johnson,
Jones,
Jorgenson,
Jung,
Kennedy,
Knowles,
Korchinski,
Kucherepa,
Lahaye,
Legere,
Lennard,
Létourneau,
Macdonald (Kings),
Macdonnell,
MacEwan,

MacInnis, MacLean (Queens), MacLellan, Macquarrie, MacRae, McBain, McCleave, McFarlane, McGee, McGrath, McIntosh, McPhillips, McQuillan, Mandziuk, Martel, Martineau, Martini, Matthews, Milligan, Monteith (Perth), Montgomery, Morris, Morton, Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria), Muir (Lisgar), Nasserden, Nowlan, O'Hurley, Pallett, Parizeau, Pascoe, Paul, Pigeon, Pugh, Rapp, Régnier, Ricard, Richard (Kamouraska), Rogers, Rompré, Rowe, Smallwood, Smith (Lincoln), Southam, Speakman, Starr, Stefanson, Stewart, Tassé, Thomas, Thrasher, Villeneuve, Walker, Webb, Weichel, White, Woolliams—124.

Le débat se poursuit sur la motion principale: Que le Bill C-52, Loi pourvoyant à l'établissement d'un Conseil national de la productivité, soit maintenant lu pour une troisième fois et adopté; et ledit débat est interrompu à dix heures.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Monteith (Perth), membre du conseil privé de la reine,—Exemplaires des accords modificatifs prévoyant le paiement de contributions aux termes de la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques, conclus entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces suivantes:

(1) Alberta—accord modificatif n° 6, en date du 17 octobre 1960.
(2) Saskatchewan—accord modificatif n° 6, en date du 18 novembre 1960.

Par M. Bell (Carleton), secrétaire parlementaire du ministre des Finances, —Rapport du président de la Banque d'expansion industrielle et relevé des comptes certifiés par les vérificateurs pour l'année terminée le 30 septembre 1960, conformément à l'article 29(4) de la Loi sur la Banque d'expansion industrielle, chapitre 51 des Statuts revisés du Canada (1952), (version française et anglaise).

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 11 heures du matin, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

---

*M. *Clermont*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 38)—1. Le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion a-t-il recommandé l'émission d'un permis pour établir un poste satellite à Mont-Laurier? Dans le cas de l'affirmative, à quelle date?

2. Le gouvernement a-t-il émis ce permis? Dans le cas de l'affirmative, à quelle date?

3. A-t-on demandé des soumissions pour la construction de ce poste?

4. Dans le cas de l'affirmative, *a*) à quelle date commenceront les travaux, *b*) quelle en sera la durée?

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1960

N° 22

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 16 DÉCEMBRE 1960

Onze heures du matin

PRIÈRE

M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre les documents suivants (textes français et anglais):

1) Convention relative à l'Organisation de coopération et de développement économiques et instruments additionnels, signés à Paris le 14 décembre 1960.

2) Communiqué de presse publié à Paris, le 13 décembre 1960, la veille de la signature de la Convention créant l'Organisation de coopération et de développement économiques.

3) Déclaration prononcée par l'honorable Donald M. Fleming, ministre des Finances du Canada, à l'occasion de la signature de la Convention de l'Organisation de coopération et de développement économiques, Paris, le 14 décembre 1960.

Sur motion de M. Diefenbaker, appuyé par M. Churchill, il est ordonné,— Que la Chambre, lorsqu'elle s'ajournera le mercredi 21 décembre prochain, demeure ajournée jusqu'au lundi 16 janvier 1961, à deux heures et demie de l'après-midi.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Starr, appuyé par M. Browne (Saint-Jean-Ouest): Que le Bill C-52, Loi pourvoyant à l'établissement d'un Conseil national de la productivité, soit maintenant lu pour une troisième fois et adopté.

Après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée par le vote suivant:

V 22—1

POUR

Messieurs

Aiken, Argue, Badanai, Balcer, Baldwin, Bell (Carleton), Bell (Saint-Jean-Albert), Belzile, Benidickson, Best, Bigg, Bissonnette, Bourget, Bourque, Broome, Browne (Saint-Jean-Ouest), Browne (Vancouver-Kingsway), Brunsden, Cadieu, Campbell (Lambton-Kent), Cardiff, Cardin, Carter, Casselman (Mme), Cathers, Chambers, Charlton, Chevrier, Chown, Churchill, Clermont, Coates, Comtois, Cooper, Creaghan, Crouse, Danforth, Denis, Deschatelets, Diefenbaker, Dinsdale, Dorion, Doucett, Dubois, Fane, Fisher, Fleming (Eglinton), Flemming (Royal), Forbes, Garland, Grafftey, Granger, Grenier, Gundlock, Habel, Halpenny, Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce), Hamilton (Qu'Appelle), Hanbidge, Hardie, Hees, Henderson, Herridge, Hicks, Hodgson, Johnson, Jones, Jorgenson, Jung, Keays, Kennedy, Knowles, Korchinski, Kucherepa, Lahaye, LaMarsh (Mlle), Lambert, LaRue, Leduc, Legere, Lessard, Létourneau, Loiselle, Macdonald (Kings), Macdonnell, MacEwan, MacLean (Queens), MacLellan, Macquarrie, MacRae, McBain, McCleave, McFarlane, McGrath, McIntosh, McMillan, McPhillips, McQuillan, Mandziuk, Martel, Martin (Essex-Est), Martineau, Matthews, Michaud, Milligan, Monteith (Perth), Montgomery, More, Morris, Morton, Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria), Muir (Lisgar), Nasserden, Nixon, Nowlan, Nugent, O'Hurley, O'Leary, Ormiston, Pallett, Parizeau, Pascoe, Paul, Pearson, Pickersgill, Pigeon, Pitman, Rapp, Régnier, Ricard, Richard (Kamouraska), Richard (Ottawa-Est), Roberge, Robichaud, Rompré, Rouleau, Sévigny, Smith (Lincoln), Southam, Speakman, Starr, Stefanson, Stewart, Tardif, Thomas, Thrasher, Tucker, Villeneuve, Webb, Weichel, White—151.

CONTRE

Messieurs

Martin (Timmins), Peters—2.

En conséquence, ledit bill est lu pour une troisième fois et adopté.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il a adopté les bills suivants, qu'il soumet à son assentiment:

Bill SD-22, Loi pour faire droit à Clara Melamed Schultz.—*M. McCleave.*

Bill SD-23, Loi pour faire droit à Josephine Badaha Amyoony Marchadier. —*M. McCleave.*

Bill SD-24, Loi pour faire droit à Bella Grafstein Weintraub.—*M. McCleave.*

Bill SD-25, Loi pour faire droit à William John Eamer, junior.—*M. McCleave.*

Bill SD-26, Loi pour faire droit à Doreen Mary Swain Mather.—*M. McCleave.*

Bill SD-27, Loi pour faire droit à Dorothy Grace Brown Vallieres.—*M. McCleave.*

Bill SD-28, Loi pour faire droit à Nellie Frances Drake.—*M. McCleave.*

Bill SD-29, Loi pour faire droit à Louis Fruttero.—*M. McCleave.*

Bill SD-30, Loi pour faire droit à Fritz Flunkert.—*M. McCleave.*

Bill SD-31, Loi pour faire droit à Claude Thibault.—*M. McCleave.*

Bill SD-32, Loi pour faire droit à Remmechiena Elsiena Jonker.—*M. McCleave.*

Bill SD-33, Loi pour faire droit à Mary Billias.—*M. McCleave.*

Bill SD-34, Loi pour faire droit à Helene Lempp.—*M. McCleave.*

Bill SD-35, Loi pour faire droit à Jean Elizabeth Geraldine Vimbor.—*M. McCleave.*

Bill SD-36, Loi pour faire droit à Hela Hinda Fachler.—*M. McCleave.*

Bill SD-37, Loi pour faire droit à Norma Skolar.—*M. McCleave.*

Bill SD-38, Loi pour faire droit à Jack Warran Jones.—*M. McCleave.*

Bill SD-39, Loi pour faire droit à Phyllis Marjorie Bradley.—*M. McCleave.*

Bill SD-40, Loi pour faire droit à Barbara Phyllis Barnes.—*M. McCleave.*

Bill SD-41, Loi pour faire droit à Clifford Harvey Stevens.—*M. McCleave.*

Bill SD-42, Loi pour faire droit à Nicolas Denis Lazanis.—*M. McCleave.*

Bill SD-43, Loi pour faire droit à Hedwig Anna Kiss.—*M. McCleave.*

Bill SD-44, Loi pour faire droit à Mildred Linda Sexton.—*M. McCleave.*

Lesdits bills sont réputés avoir été lus pour une première fois et leur deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions de l'article 103(2) du Règlement.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui communiquer, avec prière de les lui renvoyer, les témoignages rendus et les pièces justificatives déposées relativement aux bills de divorce susmentionnés.

La Chambre se forme en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

(A cinq heures du soir, appel des bills publics et privés, suivant l'article 15 du Règlement)

(Bills publics)

Les ordres numéros 1 à 3 inclusivement sont appelés à tour de rôle et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-11, Loi concernant la procédure applicable aux divorces parlementaires;

M. Morton, appuyé par M. McCleave, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est adoptée.

En conséquence, ledit bill est lu pour une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté avec un amendement et étudié dans sa forme modifiée.

Avec l'assentiment unanime, M. Morton, appuyé par M. McCleave, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une troisième fois et adopté.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu pour une troisième fois et adopté.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par Mme Fairclough, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français et en anglais) du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration pour l'année terminée le 31 mars 1960, selon l'article 7 de la Loi sur le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, chapitre 67 des Statuts revisés du Canada (1952).

Dixième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que la pétition de la requérante suivante, déposée le 15 décembre, est conforme aux prescriptions de l'article 70 du Règlement:

La *Co-operative Life Insurance Company,* de la ville de Regina (Saskatchewan), aux fins d'une loi modifiant la loi qui la constitue en société.—*M. Ormiston.*

Avec l'assentiment unanime, à 5h. 50 du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

---

*M. Martin (Essex-Est)—Lundi prochain—QUESTION—(N° 39)—1. Le gouverneur en conseil a-t-il inscrit des articles sur la Liste de marchandises d'exportation contrôlée (décret du conseil C.P. 1958-1158 et ses modifications) afin d'assurer que des armes, des munitions, ou du matériel ou des armements de guerre, des approvisionnements navals, des approvisionnements de l'armée ou de l'Air, ou des articles jugés susceptibles d'être transformés en l'un des susdits ou de pouvoir servir à leur production, ou ayant autrement une nature ou valeur stratégique, ne seront pas rendus disponibles à une destination où leur emploi pourrait être préjudiciable à la sécurité du Canada?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels articles ont été ainsi inscrits sur la Liste de marchandises d'exportation contrôlée?

*M. Martin (Essex-Est)—Lundi prochain—QUESTION—(N° 40)—1. Le gouverneur en conseil a-t-il inscrit des articles sur la Liste de marchandises d'exportation contrôlée (décret du conseil C.P. 1958-1158 et ses modifications) afin de mettre en œuvre un arrangement ou un engagement intergouvernemental?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels articles ont été ainsi inscrits sur la Liste de marchandises d'exportation contrôlée?

*M. Martin (Essex-Est)—Lundi prochain—QUESTION—(N° 41)—1. Le gouverneur en conseil a-t-il inscrit quelque article sur la Liste de marchandises d'exportation contrôlée (décret du conseil C.P. 1958-1158 et ses modifications) afin d'assurer un approvisionnement et une distribution de cet article au Canada qui suffisent aux besoins de la défense ou autres?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels articles ont été ainsi inscrits sur la Liste de marchandises d'exportation contrôlée?

*M. Pigeon—Lundi prochain—QUESTION—(N° 42)—1. Le ministère du Commerce a-t-il tenu, récemment, une conférence des délégués commerciaux du Canada?

2. Dans le cas de l'affirmative, à quel endroit et à quelles dates a-t-on tenu cette conférence?

3. A-t-on invité des représentants des gouvernements provinciaux à assister ou à participer à cette conférence?

4. Dans le cas de l'affirmative, à quel ministre, sous-ministre ou fonctionnaire du gouvernement de la province de Québec a-t-on adressé cette invitation?

5. Sous quelle forme a-t-on fait cette invitation?

6. A-t-on reçu une réponse du gouvernement de la province de Québec ou de l'un ou l'autre de ses fonctionnaires?

7. Dans le cas de l'affirmative, quelle en était la teneur?

8. Le gouvernement de la province de Québec était-il représenté à cette conférence? Dans le cas de l'affirmative, par quel ministre, sous-ministre ou autre fonctionnaire?

*M. *Pigeon*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 43)—1. Le gouvernement de la province de Québec a-t-il conclu avec le gouvernement fédéral ou le ministère du Commerce quelque entente propre à favoriser l'exportation de produits de l'industrie québécoise?

2. Sinon, le gouvernement de la province de Québec a-t-il pris des mesures à cette fin?

*M. *Pigeon*—Lundi prochain—ADRESSE—(N° 21)—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés durant les années 1950, 1951 et 1952, entre le gouvernement fédéral ou l'un de ses ministères ou organismes et toutes personnes, sociétés ou organisations, relativement au deuxième agrandissement de l'édifice fédéral situé sur la rue Notre-Dame, à Joliette.

*M. *Pigeon*—Lundi prochain—ADRESSE—(N° 22)—Copie de toute correspondance échangée entre le ministère du Commerce ou tout autre ministère ou organisme du gouvernement fédéral et le ministère du Commerce et de l'Industrie ou tout autre ministère ou organisme de la province de Québec, relativement à la conférence des délégués commerciaux, tenue à Ottawa, du 3 au 16 décembre 1960.

*M. *Cardin*—Lundi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 23)—Copie des plans dressés par le ministère des Travaux publics pour la construction d'un tunnel reliant l'édifice central du Parlement à l'édifice de l'ouest, ainsi que des estimations des frais de l'entreprise.

*M. *Cardin*—Lundi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 24)—Copie des plans dressés en conformité des instructions du ministre des Travaux publics depuis le 1er janvier 1957, relativement au projet de canalisation de la rivière Richelieu, ainsi que de toutes estimations des frais d'autres tracés éventuels et des profondeurs projetées de chaque autre tracé éventuel.

*M. *Cardin*—Lundi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 25)—Copie des plans dressés en conformité des instructions du ministre des Transports depuis le 1er janvier 1957, relativement au projet de canalisation de la rivière Richelieu, ainsi que de toutes estimations des frais d'autres tracés éventuels et des profondeurs projetées de chaque autre tracé éventuel.

*M. *Robichaud*—Lundi prochain—ADRESSE—(N° 26)—Copie de tous télégrammes, correspondance, mémoires et autres documents, échangés depuis le 1er janvier 1960 jusqu'à ce jour entre la *United Steel Workers of America*, succursale 1231, de Trenton (N.-É.), et le très honorable premier ministre ou les ministres des Transports, du Travail et du Revenu national.

*M. *Pickersgill*—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la Chambre des communes (Brefs d'élection partielle)».

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1960

N° 23

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 19 DÉCEMBRE 1960

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Dix pétitions introductives de bills privés sont présentées, suivant les dispositions de l'article 70(1) du Règlement.

De son siège à la Chambre, l'honorable député d'Ottawa-Ouest (M. McIlraith) donne avis, suivant l'article 10 de la Loi sur la Chambre des communes, d'une vacance survenue dans la représentation à la Chambre des communes pour le district électoral de Leeds, dans la province d'Ontario, par suite du décès de M. Hayden Stanton, député dudit district.

Sur motion de M. Pigeon, appuyé par M. Paul, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés durant les années 1950, 1951 et 1952, entre le gouvernement fédéral ou l'un de ses ministères ou organismes et toutes personnes, sociétés ou organisations, relativement au deuxième agrandissement de l'édifice fédéral situé sur la rue Notre-Dame, à Joliette. (**Avis de motion n° 21*)

Sur motion de M. Pigeon, appuyé par M. Paul, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de toute correspondance échangée entre le ministère du Commerce ou tout autre ministère ou organisme du gouvernement fédéral et le ministère du Commerce et de l'Industrie ou tout

autre ministère ou organisme de la province de Québec, relativement à la conférence des délégués commerciaux, tenue à Ottawa, du 3 au 16 décembre 1960. (*Avis de motion n° 22)

Sur motion de M. Pickersgill, pour M. Robichaud, appuyé par M. Nixon, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de tous télégrammes, correspondance, mémoires et autres documents, échangés depuis le 1er janvier 1960 jusqu'à ce jour entre la *United Steel Workers of America*, succursale 1231, de Trenton (N.-É.), et le très honorable premier ministre ou les ministres des Transports, du Travail et du Revenu national. (*Avis de motion n° 26)

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

NOUVEAU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (4), 1960-1961

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

Direction des affaires indiennes

	Agences indiennes—	
578	Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	$ 50,000 00
579	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire	266,500 00
	Bien-être des Indiens—	
580	Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	35,000 00
581	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire	215,000 00
	Émancipation économique des Indiens—	
582	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire	5,000 00
	Instruction—	
583	Administration, fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	483,000 00
584	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire	245,000 00

AFFAIRES EXTÉRIEURES

A—Ministère

Contributions aux programmes d'assistance économique internationaux et spéciaux

	Programmes bilatéraux d'assistance économique—	
585	Programme d'assistance aux Antilles—Crédit supplémentaire	750,000 00

Programmes d'assistance spéciaux—

586 Contribution au budget d'administration de la Campagne de suppression de la faim de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture 23,000 00

FINANCES

Éventualités et divers

587 Provision, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour diverses dépenses menues et imprévues, y compris l'autorisation de remployer toutes sommes reversées au présent crédit sur d'autres crédits, et pour récompenses à décerner en vertu de la Loi sur les inventions des fonctionnaires—Crédit supplémentaire 1,500,000 00

PÊCHERIES

Crédits spéciaux

588 Aide à la construction d'établissements pour la congélation et l'entreposage de la boëtte, subordonnément aux règlements établis par le gouverneur en conseil—Crédit supplémentaire 12,992 00

Office des recherches sur les pêcheries du Canada

589 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire 50,000 00

JUSTICE

A—Ministère

590 Exécution de la Loi sur la faillite—Crédit supplémentaire 50,000 00

B—Pénitenciers

591 Construction, améliorations et matériel—Crédit supplémentaire 315,000 00

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

Services maritimes—

642 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire 25,000 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Balcer, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Exemplaire du rapport du ministère des Transports pour l'année terminée le 31 mars 1960, conformément à l'article 34 de la Loi sur le ministère des Transports, chapitre 79 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Dorion, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre (**Avis de motion n° 18*), en date du 30 novembre 1960, demandant la copie de toutes les feuilles de paie relatives au déplacement du quai de l'État à Maitland, comté de Hants (N.-É.).

A dix heures trois minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Argue—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 58)—1. Le ministère des Transports *a*) a-t-il conclu des ententes, *b*) a-t-il accordé des chartes à des personnes, des organisations ou des sociétés, pour la manutention du bagage et (ou) le transport des voyageurs à l'aérogare de Montréal, à Dorval?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quels sont les noms de ces personnes, sociétés ou organisations, *b*) à quelles dates a-t-on conclu ces ententes ou accordé ces chartes, *c*) quelles sont les modalités de chaque entente ou de chaque charte?

3. A-t-on modifié ces ententes ou ces chartes?

4. Dans le cas de l'affirmative, quelles étaient ces modifications, dans quel but et à quelle date ont-elles été faites?

**M. Pickersgill*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 44)—1. Les prêts pour des projets d'habitations universitaires seront-ils restreints aux 38 institutions énumérées par le ministre des Travaux publics à la page 235 du hansard du 25 novembre 1960?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelles autres institutions sont jugées admissibles et en vertu de quelle autorisation a-t-on ajouté à la liste ces autres institutions?

**M. Denis*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 45)—1. Le ministère des Postes ou le ministère des Travaux publics a-t-il reçu une pétition de la part des citoyens de Reserve Mines (N.-É.), s'élevant contre la construction d'un bureau de poste sur le chemin Sydney?

2. Dans le cas de l'affirmative, combien de personnes ont signé cette pétition?

3. A-t-on donné suite à cette pétition et de quelle façon?

4. A-t-on effectué une enquête en vue de trouver un emplacement plus convenable sur la rue Principale?

5. Dans le cas de l'affirmative, qu'en est-il résulté?

**M. Carter*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 46)—1. La Société Radio-Canada a-t-elle invité M. Paul Robeson à participer à une émission du jour de Noël ou est-elle entrée en pourparlers avec celui-ci à ce sujet?

2. Dans le cas de l'affirmative, M. Robeson a-t-il accepté?

3. Vu les tendances communistes de M. Robeson, le ministre proposerait-il à la Société Radio-Canada de le remplacer par un autre artiste dont les vues sont plus en harmonie avec l'esprit de Noël?

M. Carter—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 47)—Quelle est la valeur des exportations canadiennes à chacun des pays énumérés sur la Liste de pays visés par contrôle, établie en vertu de la Loi sur les licences d'exportation et d'importation, à l'égard des années 1957, 1958 et 1959 et, en 1960, jusqu'à ce jour?

M. Howard—Mercredi prochain—Bill intitulé: «Loi prévoyant la réforme du Sénat».

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1960

N° 24

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 20 DÉCEMBRE 1960

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Deux pétitions introductives de bills privés sont présentées, suivant les dispositions de l'article 70(1) du Règlement.

M. l'Orateur informe la Chambre que, à la suite de l'avis de vacance dans la représentation, qui a été donné à cette Chambre le lundi 19 décembre 1960 par l'honorable député d'Ottawa-Ouest (M. McIlraith), et en conformité de l'article 10 de la Loi sur la Chambre des communes, il a dressé son mandat au directeur général des élections, lui enjoignant d'émettre un nouveau bref pour l'élection d'un député dans le district électoral de Leeds.

M. Green, membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre, —Communiqué final publié à Paris, le 18 décembre 1960, à l'issue de la réunion ministérielle ordinaire du Conseil de l'Atlantique Nord (textes français et anglais).

M. Pickersgill, appuyé par M. Hellyer, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-54, Loi modifiant la Loi sur la Chambre des communes (Brefs d'élection partielle), qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau plus tard aujourd'hui.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il adopté, sans amendement, le Bill C-52, Loi pourvoyant à l'établissement d'un Conseil national de la productivité.

Cinq heures du soir

Avec le consentement unanime, l'application de la disposition de l'article 15(3) du Règlement concernant l'étude des bills privés et publics est suspendue quant à la séance de ce jour.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

NOUVEAU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (4), 1960-1961

TRAVAIL

A—Ministère

Services spéciaux

592 Versements en conformité des modalités et conditions prescrites par le gouverneur en conseil, aux provinces et à l'égard des bandes indiennes en vertu du Programme d'encouragement des travaux municipaux d'hiver au cours des années financières 1960-1961 et 1961-1962, de sommes n'excédant pas la moitié des frais de main-d'œuvre occasionnés au cours de la période écoulée entre le 15e jour d'octobre 1960 et tel jour de l'année financière 1961-1962 que pourra déterminer le gouverneur en conseil .. .. $ 30,000,000 00

Coordination de la formation professionnelle

593 Administration—Crédit supplémentaire 30,000 00

594 Dépenses afférentes à l'application de la Loi sur la coordination de la formation professionnelle et des accords conclus en vertu de cette loi—Versements aux provinces—Crédit supplémentaire 700,000 00

SERVICE LÉGISLATIF

Sénat

595 Administration générale—Crédit supplémentaire 25,000 00

MINES ET RELEVÉS TECHNIQUES

A—Ministère

Services administratifs

Administration centrale—

596 Acquisition de matériel d'usage courant pour les levés et d'autre matériel—Crédit supplémentaire 100,000 00

DIRECTION DES LEVÉS ET DE LA CARTOGRAPHIE

597	Levés géodésiques du Canada—Crédit supplémentaire ..	5,000 00
	Service hydrographique du Canada—	
598	Administration, fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	185,000 00
	Levés topographiques—	
599	Construction ou acquisition de matériel—Crédit supplémentaire	5,000 00
600	Levés officiels et cartes aéronautiques—Crédit supplémentaire	5,000 00

COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA

601	Construction ou acquisition de matériel—Crédit supplémentaire	125,000 00

DIRECTION DES MINES

602	Construction ou acquisition de matériel—Crédit supplémentaire	110,000 00

OBSERVATOIRES FÉDÉRAUX

	Observatoire fédéral d'Ottawa et stations sur le terrain—	
603	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire	30,000 00
	Observatoire d'astrophysique fédéral de Victoria (C.-B.)—	
604	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire	15,000 00

GÉNÉRALITÉS

605	Projet relatif au plateau continental polaire—Crédit supplémentaire	20,000 00

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ

	Services de santé des Indiens et du Nord—	
606	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire	657,334 00

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES

607	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire	171,500 00

REVENU NATIONAL

DIVISIONS DES DOUANES ET DE L'ACCISE

	Bureaux—	
608	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire	24,000 00

NORD CANADIEN ET RESSOURCES NATIONALES

609 Contributions aux provinces, conformément aux accords conclus, avec l'approbation du gouverneur en conseil, entre le Canada et les provinces pour des sommes équivalentes à la moitié des montants dépensés par ces provinces pour l'aménagement de terrains de camping et de pique-nique—Crédit supplémentaire 600,000 00

610 Contributions aux provinces pour aider à l'aménagement de routes conduisant aux ressources, conformément aux ententes conclues entre le Canada et les provinces —Crédit supplémentaire 4,000,000 00

DIRECTION DES PARCS NATIONAUX

Services des parcs nationaux et des lieux historiques—

611 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire 3,850,335 00

DIRECTION DES RESSOURCES HYDRAULIQUES

Direction des ressources hydrauliques—

612 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire 47,000 00

DIRECTION DES RÉGIONS SEPTENTRIONALES

Divisions du bien-être social et de l'expansion industrielle—

613 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire 7,500 00

Services des Territoires du Nord-Ouest et autres services extérieurs—

614 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire 204,500 00

DIRECTION DES FORÊTS

Division des recherches sylvicoles—

615 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire 44,040 00

Division des travaux sylvicoles pratiques—

616 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire 12,150 00

617 Aide aux provinces, conformément à des accords conclus, avec l'approbation du gouverneur en conseil, entre le Canada et les provinces, égale à la moitié des sommes que les provinces confirment avoir dépensées à l'aménagement de routes et de sentiers d'accès aux forêts en vue d'y assurer une protection efficace contre l'incendie et d'y réaliser d'autres objets de la gestion forestière 830,000 00

CONSEIL PRIVÉ

Crédits spéciaux

618	Dépenses de la Commission royale d'enquête sur les problèmes ferroviaires—Crédit supplémentaire	89,000 00
619	Dépenses de la Commission royale d'enquête sur les magazines et autres périodiques canadiens, y compris le paiement, nonobstant les dispositions de la Loi sur le service civil, d'honoraires ou d'indemnités, selon l'autorisation du Conseil du Trésor, aux fonctionnaires, commis ou employés permanents du service public pour services rendus par eux à la Commission	78,650 00
620	Dépenses de la Commission royale d'enquête sur l'industrie de l'automobile, y compris le paiement, nonobstant les dispositions de la Loi sur le service civil, d'honoraires ou d'indemnités, selon l'autorisation du Conseil du Trésor, aux fonctionnaires, commis ou employés permanents du service public pour services rendus par eux à la Commission	75,450 00
621	Dépenses de la Commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement, y compris le paiement, nonobstant les dispositions de la Loi sur le service civil, d'honoraires ou d'indemnités, selon l'autorisation du Conseil du Trésor, aux fonctionnaires, commis ou employés permanents du service public pour services rendus par eux à la Commission	250,000 00

TRAVAUX PUBLICS

Édifices publics

Construction et services

Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation de plans et achat d'emplacements, relativement aux édifices publics mentionnés au détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer ou augmenter les montants dans le cadre de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—Crédit supplémentaire—

622	Québec	1 00
623	Ontario	1 00
624	Saskatchewan	1 00
625	Alberta	1 00
626	Colombie-Britannique	235,000 00
627	Yukon et Territoires du Nord-Ouest	1 00
628	Entretien et service des édifices et terrains fédéraux—Crédit supplémentaire	400,000 00
629	Meubles et accessoires pour les ministères du gouvernement—Crédit supplémentaire	130,000 00

Direction du génie (ports et rivières)

Construction, acquisition, réparations et améliorations importantes, préparation de plans et achat d'emplacements relativement aux ouvrages des ports et rivières

mentionnés au détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer ou augmenter les montants dans le cadre de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—Crédit supplémentaire—

630	Terre-Neuve	650,000 00
631	Nouvelle-Écosse	325,000 00
632	Île du Prince-Édouard	196,600 00
633	Nouveau-Brunswick	100,000 00
634	Québec	585,000 00
635	Ontario	1 00
636	Colombie-Britannique	100,000 00
637	Réparations et entretien, y compris la reconstruction et le remplacement, visant au maintien des services—Crédit supplémentaire	100,000 00

Dragage—

638	Entretien et exploitation de l'outillage, ouvrages à l'entreprise et en régie—Crédit supplémentaire	125,000 00
639	Construction ou acquisition d'outillage et matériel—Crédit supplémentaire	400,000 00
640	Entretien et exploitation des bassins de radoub, écluses et barrages—Crédit supplémentaire	65,000 00

GÉNÉRALITÉS

641	Travaux divers non prévus ailleurs; un montant limité à $15,000 peut être dépensé pour un seul ouvrage, et ce maximum peut être porté, avec l'approbation du Conseil du Trésor, à $25,000—Crédit supplémentaire	500,000 00

SECRÉTARIAT D'ÉTAT

643	Administration centrale—Supplément requis pour l'achat d'œuvres d'art esquimau à titre de contribution du Canada à l'ameublement de l'administration centrale des Bureaux internationaux réunis pour la protection de la propriété industrielle, littéraire et artistique	1,000 00

COMMERCE

A—MINISTÈRE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

644	Service des délégués commerciaux—Administration et fonctionnement—Crédit supplémentaire	153,000 00

TRANSPORTS

A—MINISTÈRE

SERVICES DES CANAUX

645	Déficit d'exploitation et capitaux requis à l'égard des canaux et ouvrages confiés à l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent avec l'approbation du gouverneur en conseil—Crédit supplémentaire	142,000 00

SERVICES DE LA MARINE

Vapeurs des Services de la marine—

646 Construction ou acquisition de navires et de matériel—Crédit supplémentaire 654,000 00

Aides à la navigation—

647 Administration, exploitation et entretien—Crédit supplémentaire 40,000 00

Section du pilotage—

648 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire 95,000 00

SERVICES DES CHEMINS DE FER ET DES NAVIRES À VAPEUR

649 Chemin de fer du Grand lac des Esclaves—Arpentage de l'emplacement 250,000 00

SERVICES DE L'AIR

Direction des télécommunications

Aides radio à la navigation aérienne et maritime—

650 Administration, exploitation et entretien—Crédit supplémentaire 41,665 00

651 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel 349,210 00

Direction de la météorologie

652 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire 82,250 00

Direction de l'aviation civile

653 Aéroports et autres services terrestres—Exploitation et entretien—Crédit supplémentaire .. 318,236 00

654 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire 1,018,500 00

B—GÉNÉRALITÉS

COMMISSION DES TRANSPORTS AÉRIENS

655 Subventions aux compagnies de transport aérien selon le détail des affectations 125,000 00

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

Services des traitements—

656 Construction d'hôpitaux, améliorations, matériel et acquisition de terrains—Crédit supplémentaire 650,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

Établissement de soldats et terres destinées aux anciens combattants

657 Achat de terrains et améliorations permanentes; coût des améliorations permanentes à effectuer; dégrèvement de biens-fonds; achats d'animaux de ferme et de machines agricoles et protection des garanties sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants—Crédit supplémentaire 1,868,000 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité des voies et moyens.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Que, pour pourvoir au paiement des subsides qui ont été accordés à Sa Majesté à l'égard de certaines dépenses du service public pour l'année financière expirant le 31 mars 1961, la somme de $56,092,918.00 soit attribuée sur le Fonds du revenu consolidé du Canada.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée, et le comité des voies et moyens obtient la permission de siéger de nouveau plus tard aujourd'hui.

M. Churchill, appuyé par M. Balcer, obtient la permission de la Chambre de présenter le Bill C-55, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1961, qui est lu pour une première fois.

Avec le consentement unanime, M. Churchill, appuyé par M. Balcer, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu pour une deuxième fois, étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

Du consentement unanime, ledit bill est lu pour une troisième fois et adopté.

Il est fait appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité des voies et moyens (Budget);

L'honorable député de Skeena (M. Howard) pose la question de privilège, soutenant que quelques membres du Cabinet, sinon tous, ne sont pas

admissibles à siéger ou à voter à la Chambre des communes, par suite des dispositions de l'article 10 de la Loi sur le Sénat et la Chambre des communes, ledit article stipulant que toute personne qui accepte un emploi au service du gouvernement du Canada, auquel sont attribués des émoluments, ne peut être élue député à la Chambre des communes, ou ne peut y siéger ou voter.

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: La question soulevée par le député peut être de très grande importance; mais pour l'instant, je n'y vois pas, au premier abord, de question de privilège sur laquelle fonder une motion. Je voudrais avoir l'avantage d'examiner l'affaire. Outre l'opinion exprimée par l'honorable député, il y a le rappel au Règlement invoqué par le ministre des Postes (M. Hamilton) qui a certainement quelque importance dans ce cas-ci, car en l'occurrence, la Chambre est réunie pour entendre l'exposé budgétaire. La question de privilège invoquée par l'honorable député découle d'un crédit adopté par la Chambre elle-même à certaines fins. En d'autres termes, c'est l'action de la Chambre elle-même qui soulève la question de privilège, laquelle, à première vue, me paraît exiger quelque élucidation avant d'être admise. Et ce qui est plus important encore, les questions de privilège, à moins qu'elles n'interviennent au cours du débat alors qu'elles sont toujours recevables et qu'elles sont réglées normalement en vertu de la pratique, sont invoquées au début de la journée et ne doivent pas interrompre les délibérations de la Chambre. Je prie l'honorable député de bien vouloir se reporter à la page 302 de la quatrième édition de Bourinot, où il est précisé que chaque fois qu'une question de privilège se pose, elle doit être examinée immédiatement. «C'est la pratique, à la Chambre des communes, d'invoquer une question de privilège après les prières et avant que la Chambre passe à l'ordre du jour.

Ce n'est que dans des cas très graves, demandant l'intervention immédiate de la Chambre, qu'une affaire sera soudainement interrompue...»

Il me semble donc que c'est la pratique qui doit nous guider à l'heure actuelle. Par conséquent, étant donné surtout que l'honorable député dit qu'il ne veut pas interrompre les délibérations, je propose que la question de privilège soit reportée à demain matin. Alors, j'aurai eu l'occasion de voir si la question de privilège se pose vraiment dans les circonstances invoquées. Cette ligne de conduite serait également conforme à la pratique établie.

Après quoi, M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Churchill, propose,— Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Il s'élève un débat, et ledit débat est interrompu.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il a adopté le Bill C-55, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1961.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre que voici:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 20 décembre 1960

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Patrick Kerwin, juge en chef du Canada, en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur

général, se rendra à la salle des séances du Sénat aujourd'hui, le 20 décembre, à 9 h. 50 du soir, afin de donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Le secrétaire du Gouverneur général,
ESMOND BUTLER

A l'honorable
Orateur de la Chambre des communes,
Ottawa.

Un message est reçu de l'honorable Patrick Kerwin, juge en chef du Canada, en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement à la salle des séances du Sénat.

M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend au Sénat.

Et au retour;

M. l'Orateur fait savoir que, lorsque la Chambre s'est rendue auprès de l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général dans la salle des séances du Sénat, Son Honneur a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

Loi concernant les prêts aux propriétaires de petites entreprises commerciales pour l'amélioration et la modernisation de l'outillage et des locaux.

Loi concernant l'assistance à la formation technique et professionnelle.

Loi pourvoyant à l'établissement d'un Conseil national de la productivité.

M. l'Orateur informe aussi la Chambre qu'il s'est adressé à l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général dans les termes suivants:

«QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR:

«Les Communes du Canada ont voté les crédits nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public.

«Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

«Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1961»

«Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner.»

Sur ce, le greffier du Sénat, d'ordre du député de Son Excellence le Gouverneur général, s'est ainsi exprimé:

«Au nom de Sa Majesté, l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.»

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Diefenbaker,—Exemplaire (en français et en anglais) des Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 14 décembre 1960, conformément à l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Dorion, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 21*), en date du 30 novembre 1960, demandant l'état suivant: 1. Combien de réfugiés allemands, persécutés par le régime national-socialiste d'Allemagne, résident actuellement au Canada?

2. Quelles dispositions particulières le gouvernement a-t-il prises en vue d'informer ces réfugiés que, grâce à un accord conclu entre la République fédérale d'Allemagne et le Haut commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, ils peuvent maintenant obtenir une indemnité pour blessures ou perte de santé et des soins médicaux, s'il y a lieu?

Onzième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que les pétitions des requérants suivants aux fins de lois de divorce, présentées le 19 décembre par M. McCleave, sont conformes aux prescriptions de l'article 70 du Règlement:

Lillian Berman Chalfen, épouse de Bert Chalfen de Montréal (P.Q.).

Thelma Beatrice Talfer Davis, épouse de Maurice K. Davis, de Montréal (P.Q.).

Margherita Billo Di Paolo, épouse de Maurizio Di Paolo, de Montréal (P.Q.).

Dawn Carolyn Thom Kronen, épouse de Thomas Sidney Kronen, de Montréal (P.Q.).

Rose Friedberge Linden, épouse de David Kenneth Linden, de Montréal (P.Q.).

Estelle Théoret Mathieu, épouse de Wilfrid Roger Mathieu, de Montréal (P.Q.).

Catherine Lorraine Berthe Unity Ayotte Miller, épouse de Ronald David Miller, de Verdun (P.Q.).

Mary Winnifred Chamberlain Paiement, épouse de Jean-Claude Paiement, de Montréal (P.Q.).

Ourania (Orania) Papadatou (Papadatos) Timotheatos, épouse de Christos Timotheatos, de Montréal (P.Q.).

Frank Ziegler, de Montréal (P.Q.), époux de Martha Schwienbacher Ziegler.

A dix heures quinze minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

Le ministre des Transports—Le lundi 16 janvier prochain—En comité plénier, à la prochaine séance—Le projet de résolution suivant:

Il est résolu: Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative en vue de pourvoir à la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne ferroviaire depuis un point au ou près le mille 72 de la subdivision des chutes Kiask jusqu'au lac Mattagami, dans la province de Québec, et en vue d'autoriser des prêts temporaires à la Compagnie, sur le Fonds du revenu consolidé, jusqu'à concurrence de $9,660,000, pour permettre que les travaux de construction et d'achèvement de la ligne ferroviaire soient entrepris immédiatement; et en vue d'autoriser la Compagnie à émettre et le gouverneur en conseil à garantir des valeurs pour le financement des dépenses relatives à ladite ligne ferroviaire jusqu'à concurrence des chiffres susmentionnés.

Le ministre des Finances—Le lundi 16 janvier prochain—En comité plénier, à la prochaine séance—Le projet de résolution suivant:

Il est résolu: Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative pour modifier la Loi sur la Commission du tarif en vue de porter de cinq à sept le nombre des membres de la Commission et de pourvoir aux traitements des nouveaux commissaires; et de statuer, en outre, sur des amendements accessoires destinés à faciliter l'adoption, par la Commission, d'un régime lui permettant de siéger par groupe.

Le ministre des Finances—Lundi le 16 janvier prochain—En comité des voies et moyens—La résolution suivante:

La Chambre décide qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue de modifier la loi de l'impôt sur le revenu et de statuer, entre autres choses:

1. Qu'à l'égard du revenu des corporations gagné le 1er janvier 1961 ou après cette date, le montant de la première tranche de revenu imposable assujétie à un taux d'imposition de 21 p. 100 est porté de $25,000 à $35,000.

2. Que, pour l'année d'imposition 1961 et les années d'imposition subséquentes, la taxe supplémentaire de 4 p. 100 imposée sur le revenu des placements des particuliers est abrogée en ce qui concerne son application au revenu provenant de sources au Canada.

3. Que, pour les années d'imposition commençant en 1963 et les années d'imposition subséquentes, une corporation sera considérée comme étant une société de placement seulement si elle reçoit au moins 75 p. 100 de son revenu brut sous forme de dividendes provenant de corporations imposables résidant au Canada, et que pour les années d'imposition commençant en 1961 et en 1962, la prescription sera de 55 p. 100 et 65 p. 100 respectivement d'un tel revenu brut; toutefois, cette prescription sera de 75 p. 100 d'un tel revenu brut à l'égard des années d'imposition commençant en 1961 et en 1962 dans le cas d'une corporation qui a reçu au moins 75 p. 100 de son revenu brut sous forme de dividendes provenant de corporations imposables résidant au Canada au cours de son année d'imposition qui a commencé en 1960, et 65 p. 100 d'un tel revenu brut à l'égard des années d'imposition commençant en 1961 dans le cas d'une corporation qui a reçu au moins 65 p. 100 mais moins de 75 p. 100 de son revenu brut sous forme de dividendes provenant de corporations imposables résidant au Canada au cours de son année d'imposition qui a commencé en 1960.

4. Que, pour les années d'imposition commençant en 1963 et les années d'imposition subséquentes, une fiducie ou une corporation établie ou constituée en corporation uniquement à propos d'un fonds ou d'un plan de pension enregistré, ou pour l'administration de celui-ci, sera exempte d'impôt seulement si 90 p. 100 de son revenu de placements proviennent de sources au Canada et que, pour les années d'imposition commençant en 1961 et 1962 cette prescription sera de 70 p. 100 et de 80 p. 100 respectivement d'un tel revenu; toutefois, cette prescription sera de 90 p. 100 de pareil revenu à l'égard des années d'imposition commençant en 1961 et 1962 dans le cas d'une fiducie ou d'une corporation qui a reçu au moins 90 p. 100 de son revenu de placements de sources au Canada au cours de son année d'imposition qui a débuté en 1960, et 80 p. 100 d'un tel revenu à l'égard des années d'imposition commençant en 1961 dans le cas d'une fiducie ou d'une corporation qui a reçu au moins 80 p. 100 mais moins de 90 p. 100 de son revenu de placements de sources au Canada au cours de son année d'imposition qui a débuté en 1960.

5. Que l'exemption de l'impôt de 15 p. 100 payable par un non-résident sur l'intérêt reçu d'un résident canadien, actuellement accordée à l'égard de l'intérêt payable sur des obligations du gouvernement du Canada ou garanties par lui, est abrogée pour ce qui est de l'intérêt sur les obligations émises après le 20 décembre 1960, autres que les obligations détenues par

a) les gouvernements nationaux de pays étrangers et leurs banques centrales, et

b) les organismes internationaux qui peuvent être prescrits par règlements.

6. Que la réduction de 15 à 5 p. 100 du taux de l'impôt payable par un non-résident sur l'intérêt reçu d'un résident canadien, actuellement accordée à l'égard de l'intérêt sur les obligations ou autres titres de Sa Majesté du droit d'une province ou garantis par Elle, et à l'égard de l'intérêt sur des obligations ou autres titres dont le paiement est prévu aux termes d'une loi émanant d'une assemblée législative, est abrogée à l'égard des obligations ou autres titres émis après le 20 décembre 1960, sauf en ce qui concerne les obligations ou autres titres émis après le 20 décembre 1960 au sujet desquels une entente par écrit a été formellement conclue, à cette date ou antérieurement, visant l'achat et la vente, pour des montants déterminés et à des prix déterminés, de toutes les obligations ou autres titres compris dans l'émission.

7. Que l'exemption de l'impôt de 15 p. 100 payable par un non-résident sur l'intérêt reçu d'un résident canadien, actuellement accordée à l'égard de l'intérêt payable en une monnaie autre que la monnaie canadienne, est abrogée, sauf à l'égard de

a) l'intérêt sur toute obligation, quand le titre de créance a été émis le 20 décembre 1960 ou avant cette date,

b) l'intérêt sur toute obligation ou autre titre semblable émis après le 20 décembre 1960, à l'égard desquels une entente par écrit a été formellement conclue, à cette date ou antérieurement, visant l'achat et la vente, pour des montants déterminés et à des prix déterminés, de toutes les obligations ou titres semblables compris dans l'émission, ou

c) l'intérêt sur toute obligation contractée au cours de l'exploitation d'une affaire dans un pays autre que le Canada.

8. Que la réduction de 15 à 5 p. 100 du taux de l'impôt payable par un non-résident sur les dividendes reçus d'un résident du Canada, actuellement accordée à l'égard de dividendes versés à une corporation non résidente qui détient toutes les actions délibérantes (sauf les actions statutaires d'administrateur) de la corporation résidente du Canada qui les a versés, est abrogée en ce qui concerne les dividendes payés après le 20 décembre 1960.

9. Que le taux d'impôt payable par une corporation non résidente sur les dividendes reçus d'un résident du Canada, actuellement fixé à 5 p. 100 en con-

formité du paragraphe (2) de l'article XI de la Convention de l'impôt sur le revenu conclue entre le Canada et les États-Unis est porté à 15 p. 100 pour ce qui est des dividendes versés après le 20 décembre 1960.

10. Que, relativement au revenu gagné le 1er janvier 1961 et par la suite, un impôt spécial de 15 p. 100 est exigé de la corporation non résidente faisant des affaires au Canada, sauf s'il s'agit d'une banque, d'une compagnie d'assurance-vie, d'une compagnie de transport ou d'une compagnie de communication et que l'impôt est calculé d'après le montant restant après déduction, de son revenu imposable gagné au Canada, la somme de

a) l'impôt payable en vertu de la Partie I de la loi de l'impôt sur le revenu, y compris l'impôt payable en vertu du paragraphe (5) de l'article 10 de la loi sur la sécurité de la vieillesse,

b) l'impôt sur le revenu payable à une province et qui ne peut être déduit dans le calcul de l'impôt aux fins de la loi de l'impôt sur le revenu, et

c) l'allocation touchant les augmentations annuelles nettes de ses placements en immobilisations au Canada.

11. Que, lorsque le taux d'intérêt contractuel sur quelque obligation, débenture, hypothèque, billet, reconnaissance ou autre titre de créance émis par un emprunteur exempt de l'impôt y compris un gouvernement, après le 20 décembre 1960, est moindre que 5 p. 100, et que le titre de créance est émis à un escompte qui assure un rendement réel jusqu'à l'échéance, ou à la date de rachat la plus rapprochée, dépassant le taux contractuel de plus de 33⅓ p. 100 de celui-ci, le total de l'escompte est censé être un revenu aux mains du premier résident du Canada imposable détenteur du titre de créance.

12. Que, pour l'année d'imposition de 1961 et les années d'imposition subséquentes, l'étudiant qui suit les cours réguliers d'une université en préparation d'un diplôme, est autorisé à déduire, dans le calcul de son impôt, les droits de sa scolarité qu'il a payés durant l'année à l'université, et que lesdits droits de scolarité sont également déduits dans le calcul du revenu de l'étudiant aux fins de déterminer si celui-ci est une personne à charge.

Le ministre des Finances—Lundi le 16 janvier prochain—En comité des voies et moyens—La résolution suivante:

La Chambre décide qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue de modifier le Tarif des douanes et de statuer:

1. Que ladite loi est modifiée par l'addition, immédiatement après l'article 2, de l'article qui suit:

«2A. (1) Aux fins de la présente loi, les marchandises seront considérées comme étant «d'une catégorie ou espèce» fabriquée ou produite au Canada si,

a) dans le cas de marchandises autres que celles qui sont fabriquées sur commande et selon certains devis, des marchandises d'à peu près la même catégorie ou espèce sont fabriquées ou produites au Canada; et,

b) dans le cas de marchandises fabriquées sur commande et selon certains devis, il existe au Canada des moyens appropriés pour la production rentable de telles marchandises dans une période de temps raisonnable.

(2) Nonobstant les dispositions du paragraphe (1), les marchandises autres que celles qui sont fabriquées sur commande et selon certains devis, seront considérées comme n'appartenant pas à une catégorie ou espèce fabriquée ou produite au Canada, à moins qu'un minimum de 10 p. 100 des marchandises de la même catégorie ou espèce ou d'à peu près la même catégorie ou espèce qui sont consommées normalement au Canada, ne soit fabriqué ou produit au Canada.

(3) Toute décision du ministre sera sans appel en ce qui concerne:

a) la consommation canadienne normale des marchandises décrites au paragraphe (2), et

b) la question de savoir si les marchandises sont fabriquées sur commande et selon certains devis ou s'il y a au Canada des moyens appropriés pour la production rentable de marchandises semblables dans une période de temps raisonnable».

2. Que les paragraphes (9) et (10) de l'article 6 de ladite loi sont retranchés et remplacés par le paragraphe qui suit:

«(9) Aux fins de la présente *loi, et nonobstant l'article 2A,* des marchandises peuvent être censées appartenir à une catégorie ou espèce qui n'est ni fabriquée ni produite au Canada lorsqu'on n'offre pas en vente aux grossistes ou aux détaillants ordinaires ou à tout autre acheteur, à des conditions égales en des circonstances semblables, eu égard aux coutumes et usages commerciaux, des marchandises semblables *fabriquées ou produites au Canada.*»

3. Que le paragraphe (4) de l'article 6A de ladite loi est abrogé.

4. Que toute disposition législative fondée sur la présente résolution est censée être entrée en vigueur le 21e jour de décembre 1960 et s'appliquer à toute marchandise qui y est mentionnée et qui a été importée ou retirée de l'entrepôt pour être consommée à cette date ou par la suite et s'appliquer de même à toute marchandise importée antérieurement mais à l'égard de laquelle aucune déclaration douanière n'a été faite à des fins de consommation avant cette date.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1960

N° 25

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 21 DÉCEMBRE 1960

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

La Chambre reprend l'examen de la question de privilège posée dans la séance d'hier au sujet de l'éligibilité de certains membres à siéger et à voter à la Chambre des communes.

DÉCLARATION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Hier, le député de Skeena (M. Howard) a posé une question de privilège dont l'examen a été renvoyé à aujourd'hui. Si j'ai bien compris, l'objection soulevée par le député portait sur l'interprétation de deux lois du Parlement qui ont été, bien sûr, adoptées par cette Chambre. L'une est la loi sur le Sénat et la Chambre des communes et il a été question de l'article 10 traitant de l'admissibilité de députés à siéger et à voter à la Chambre dans certaines circonstances. L'autre est le versement d'une indemnité d'automobile à certains membres du Parlement. C'est de cette indemnité, je crois, que l'honorable député voulait parler.

Il s'agit d'une question de droit concernant l'interprétation et la portée des lois. Je dois décider si c'est aussi une question de privilège pour la Chambre. Certes, dans certaines circonstances, le droit d'un député de conserver son siège est une question de privilège qui intéresse la Chambre, et qu'on peut discuter en vertu de l'article 30 du Règlement.

La première question à trancher est celle de savoir s'il s'agit vraiment des privilèges de la Chambre ou de quelques-uns de ses membres. Si quelque député a des lumières à offrir pour nous aider à juger si de prime abord les privilèges de la Chambre sont en jeu, je serai heureux de l'entendre.

Ladite question fait l'objet d'un débat.

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Il s'agit évidemment d'une question de droit relative à l'interprétation des lois et que, comme l'a signalé l'honorable député de Skeena, l'on pourrait, par une démarche appropriée, soumettre à l'examen des tribunaux. Ce serait, il me semble, le bon moyen de régler une question de droit, à moins qu'elle mette nécessairement en cause les privilèges de la Chambre.

Il me paraît difficile d'accepter cette question comme mettant en cause les privilèges de la Chambre, parce que si cette question est acceptée comme telle, la Chambre devrait présumer qu'en décidant de verser ces indemnités, elle violait par là ses propres privilèges, ce qui semble être illogique et absurde.

Permettez-moi d'expliquer. La Chambre a adopté ces deux lois, l'une disant que les versements rendraient tout honorable député inadmissible à siéger à la Chambre et l'autre autorisant des versements à certains honorables députés. En permettant que ces versements soient faits à certains honorables députés, la Chambre a rendu une décision, tout comme elle l'avait fait lorsqu'elle a adopté la loi sur le Sénat et la Chambre des communes. Par conséquent, nous cherchons à dire que nous avons enfreint nos privilèges en frappant d'incapacité certains honorables députés aux termes d'une loi parce que nous en avons adopté une autre. Cela me semble répondre à la question de savoir si cette affaire intéresse ou non les privilèges de la Chambre. A mon avis, ce n'est pas le genre de question qu'on peut soulever à titre de violation de privilège parce que, de fait, cela relève d'une décision de la Chambre même. Cela ne tranche pas le point de droit qui est en jeu et qui devrait donc être réglé de quelque autre façon.

M. Howard, appuyé par M. Regier, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-56, Loi prévoyant la réforme du Sénat, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, suivant les dispositions de l'article 39(5) du Règlement:

*Question n° 47 par M. Carter—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: Quelle est la valeur des exportations canadiennes à chacun des pays énumérés sur la Liste de pays visés par contrôle, établie en vertu de la Loi sur les licences d'exportation et d'importation, à l'égard des années 1957, 1958 et 1959 et, en 1960, jusqu'à ce jour?

M. Hees, membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'ordre susdit.

Question n° 25 par M. Latour—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Combien de temps a-t-on accordé à chacun des partis politiques fédéraux et provinciaux depuis le 1er janvier 1960 au poste de radio et au poste de télévision CBFT de Montréal?

2. Quelle période de temps a-t-on accordée à chacun de ces partis à chacune de ces émissions ou entrevues?

3. Quels sont les noms des personnes qui ont participé à chacune de ces émissions ou entrevues?

Question n° 45 par M. Clermont—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Durant les années 1958-1959, 1959-1960 et 1960-1961, et pour chaque province: a) quel est le nombre de municipalités, cités et villes qui ont soumis au gouvernement fédéral des demandes relatives à des entreprises, en vertu du programme d'encouragement des travaux d'hiver, b) sur ce nombre de demandes, combien ont été acceptées, c) quel est le coût estimatif global des entreprises qui ont été acceptées, d) quel est le montant estimatif de la contribution fédérale au coût de ces entreprises, en salaires directs?

2. a) Quelles sont les provinces qui contribuent présentement au programme d'encouragement des travaux d'hiver, b) quelle est la contribution de chacune de ces provinces?

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Churchill: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des voies et moyens (Budget).

Le débat se poursuit;

M. Benidickson, appuyé par M. Pickersgill, propose: Que tous les mots qui suivent l'expression «Que» soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

«Considérant que l'exposé budgétaire du ministre des Finances est fondé sur l'hypothèse que les déficits et le chômage sont des aspects inévitables de la vie canadienne sous un gouvernement conservateur;

«Considérant que les membres du gouvernement n'ont pas évalué correctement l'évolution économique au Canada en 1960, ainsi que le démontrent les déclarations ministérielles suivantes:

(1) «L'économie canadienne traverse une période d'expansion prononcée. Nous en sommes heureux, mais nous ne voulons pas que cette expansion dégénère en une vague de prospérité éphémère, susceptible de provoquer un mouvement inflationniste. Ce que nous désirons par-dessus tout, c'est une expansion ordonnée sans inflation. Voilà l'objectif de notre politique au cours de l'année d'expansion 1960!» —(*Le ministre des Finances s'adressant au Canadian Club, à Toronto, le 11 janvier 1960.*)

(2) «La situation à l'heure actuelle laisse prévoir que le nombre des chômeurs cet hiver continuera d'être moindre que celui qu'on a noté l'an passé.»
«Les perspectives pour l'année future nous incitent à la confiance...» —(*Le ministre du Travail, Message du Jour de l'An, le 30 décembre 1959.*)

(3) «Dans le passé, le rythme de l'accélération s'est de nouveau ranimé et les facteurs économiques principaux à l'heure actuelle annoncent une expansion nouvelle. Le climat économique international semble présentement très favorable.»—(*Le ministre du Commerce, Perspectives pour l'année nouvelle, le 28 décembre 1959.*)

(4) «Et la récession? Chacun sait qu'elle est finie.»—(*Le ministre du Travail, Chambre des communes, le 29 janvier 1960.*)

(5) «Ce n'est pas seulement le gouvernement qui prétend que la récession est finie... Je suis très étonné que les membres de l'opposition soient les seuls à exprimer des opinions contraires.»—(*Le ministre du Travail, Chambre des communes, le 3 mars 1960.*)

(6) «J'ai confiance cependant que l'embauche augmentera à mesure que le printemps fera naître de nouvelles possibilités d'emploi et que l'économie poursuivra sa marche ascendante.»—(*Le ministre des Finances, Exposé budgétaire le 31 mars 1960.*)

(7) «Je m'attends à ce que les forces d'expansion continuent d'agir en 1960 et que le rythme d'expansion que nous avons connu en 1959 se maintienne durant toute l'année. Dans ce contexte, je fonde mes prévisions des recettes de 1960-1961 sur une augmentation d'environ 6 p. 100 du produit national brut en 1960, c'est-à-dire jusqu'à un niveau sans précédent, s'établissant entre 36 milliards et demi et 37 milliards de dollars.»—(*Le ministre des Finances, Exposé budgétaire, le 31 mars 1960.*)

(8) «J'ai dit croire à une prochaine amélioration du chômage et j'y crois encore.»—(*Le ministre des Finances, Chambre des communes, le 12 avril 1960.*)

«Considérant que le gouvernement s'est ancré, avec opiniâtreté et aveuglément, dans cette évaluation erronée de la situation économique malgré les avertissements formulés dans cette Chambre, notamment par le leader de l'Opposition:

(1) «Si nous n'envisageons pas les choses de cette façon, nous devrons probablement, l'année prochaine, faire face à des circonstances encore plus défavorables. Le minimum irréductible de chômeurs augmente sans cesse. La question est, pour ainsi dire, en train de devenir un problème menaçant de longue durée, et s'il devait se produire une autre période de marasme sans que le chômage chronique n'ait perdu de son importance actuelle, nous nous trouverions dans une situation fort grave.»—(*Le leader de l'Opposition, Chambre des communes, le 3 mars 1960.*)

(2) «A la lumière du passé, certaines tendances révèlent qu'un quatrième cycle d'après-guerre pourrait commencer sous peu. Nous devrions assurément être préparés, monsieur l'Orateur. Nous devrions certainement prendre des dispositions contre une récidive qui menace de se produire avant longtemps.»—(*Le leader de l'Opposition, Chambre des communes, le 12 avril 1960.*)

«Considérant que la nécessité de convoquer le Parlement cet automne pour étudier la législation d'urgence et un budget supplémentaire confirme l'attitude prise par le leader de l'Opposition et démontre clairement l'absence de prévision et de direction de la part du gouvernement;

«Considérant que le budget supplémentaire transforme un surplus projeté de douze millions de dollars en un déficit prévu de deux cent quatre-vingt-six millions de dollars, soit le quatrième déficit consécutif du présent gouvernement, qui n'a été dépassé au cours de la période d'après-guerre que par les deux derniers déficits du présent gouvernement conservateur;

«Considérant que le nouveau déficit, non voulu et imprévu, est le résultat d'une évaluation erronée de la situation économique;

«Et considérant que les propositions budgétaires ne visent ni les causes profondes ou les manifestations du malaise économique ni, en particulier, le chômage qui atteint depuis longtemps un nombre considérable et grandissant de travailleurs;

«A ces causes, il est résolu que la politique financière du gouvernement ne mérite pas la confiance de cette Chambre.»

L'honorable député de Carleton (M. Bell) invoque le Règlement, déclarant que l'amendement est irrégulier par suite de son manque de pertinence et de précision et à cause de sa longueur.

DÉCLARATION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Peut-être devrais-je dire qu'à mon sens, le document soumis par le député de Kenora-Rainy River renferme une proposition d'amendement

qui est acceptable et sur laquelle on peut fonder un débat sur une question de principe. Je parle du dernier paragraphe. J'ai mes doutes sur la présentation d'arguments et d'autres questions qu'il ne convient pas de débattre.

Je demanderais à la Chambre et l'honorable député particulièrement concerné de bien vouloir me permettre de réserver mon jugement sur la proposition d'amendement, du fait qu'elle contient au dernier article, à la page 6, un élément positif que je trouve acceptable et selon lequel il est résolu que la politique financière du gouvernement ne mérite pas la confiance de cette Chambre. Cette façon de procéder ne causera pas de préjudice au débat.

Ladite proposition d'amendement fait l'objet d'un débat, et ledit débat est interrompu à six heures.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Dinsdale, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire des ordonnances, chapitres 1 à 6, rendues par le commissaire en conseil du territoire du Yukon et approuvées par le conseil du Yukon à sa troisième séance de 1960, conformément à l'article 20 de la Loi sur le Yukon, chapitre 53 des Statuts du Canada (1952-1953).

Par M. Starr, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport spécial du Comité consultatif de l'assurance-chômage, résultant de la séance du 27 octobre 1960, conformément aux dispositions de l'article 90(2) de la Loi sur l'assurance-chômage, chapitre 50 des Statuts du Canada (1955).

Douzième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que les pétitions des requérants suivants, déposées le 20 décembre, sont conformes aux prescriptions de l'article 70 du Règlement:

Charles Patrick McTague, de la ville de Toronto (Ontario), et quatre autres personnes de la Province d'Ontario, aux fins d'une loi qui constitue en société la *National Mortgage Corporation of Canada.—M. Morton.*

Robert Hosmer Morse, III, de la ville de Westmount (P.Q.), aux fins d'une loi qui lui accordera la citoyenneté canadienne.—*M. Webster.*

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Cinquième rapport, conformément à l'article 100(2) du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les requérants suivants ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

Reginald Bedford, de Hamilton (Ontario), et neuf autres personnes, aux fins d'une loi qui constitue en corporation la *Canadian Federation of Music Teachers' Associations.*

Charles Gordon Angas, de Ville Mont-Royal (P.Q.), Brian Heward, de la ville de Westmount (P.Q.), et John A. Boyd, de la ville de Toronto (Ontario), aux fins d'une loi qui constitue en société La Compagnie d'Assurance Pionnier Canadien et, en anglais, *Canadian Pioneer Insurance Company.*

La *Queen's University at Kingston,* de la ville de Kingston (Ontario), aux fins d'une loi modifiant la loi qui la constitue en corporation.

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Sixième rapport, conformément à l'article 100(2) du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les demandeurs suivants de lois de divorce ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

Kathleen Isabel Smith Argue, épouse de Allan George Argue, de Greenfield Park (P.Q.).

Lillian Berman Chalfen, épouse de Bert Chalfen, de Montréal (P.Q.).

Aleksander (Olexa ou Oleksa) Chomenko, de Montréal (P.Q.), époux de Anna Helen (Czyczykalo) Tschitschikalo Chomenko.

Margherita Billo Di Paolo, épouse de Maurizio Di Paolo, de Montréal (P.Q.).

Jean Paul Dussault, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Emma Germaine Cottnon Dussault.

Vera May Yeomans Kirkpatrick, épouse de Elmer William Kirkpatrick, de Montréal (P.Q.).

Pauline Katz Lewkowict, épouse de Wolf autrement connu sous le nom de William Lewkowict, de Montréal (P.Q.).

Patricia McCann Luxton, épouse de Charles Luxton, de la Province de Québec.

Philias Doil Ménard, de Montréal (P.Q.), époux de Denise Albertine Favreau Ménard.

Joan Finkelstein Miller, épouse de Gerald Miller, de Montréal (P.Q.).

Richard Lorne Moat, de Verdun (P.Q.), époux de Margarita Carol Alaske Moat.

Mary Theressa Newcombe Oliver, épouse de Clifford Oliver, de Montréal (P.Q.).

Marcel Paquet, de Ville St-Michel (P.Q.), époux de Fernande Corriveau Paquet.

Ila Atlas Rothman, épouse de Josef Rothman, de Montréal (P.Q.).

Eloi Vincent, de Montréal (P.Q.), époux de Jeannine Bélanger Vincent.

A six heures huit minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'au lundi 16 janvier 1961, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 16 décembre 1960.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. McGee—Le lundi 16 janvier prochain—QUESTION—(N° 59)—Le secrésyndicat ouvrier, concernant la dévolution des pensions pour les fins de l'impôt taire d'État aux Affaires extérieures communiquera-t-il à la Chambre les noms des pays qui, à la récente réunion des Nations Unies, ont appuyé la résolution modifiée, relative au désarmement et qui a été présentée par le Canada?

**M. Hellyer*—Le lundi 16 janvier prochain—QUESTION—(N° 48)—1. Dépense-t-on, directement ou indirectement, des deniers publics pour la publication ou la distribution du journal «*The Uplands Times*» de l'A.R.C.?

2. La police de l'A.R.C. a-t-elle été chargée de saisir les exemplaires d'un récent numéro de ce journal en vue de les retirer de la circulation?

3. Dans le cas de l'affirmative, pour quelle raison a-t-on pris de telles mesures?

**M. Herridge*—Le lundi 16 janvier prochain—ADRESSE—(N° 27)—Copie de tous télégrammes, rapports, correspondance et autres documents échangés entre le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales ou tout fonctionnaire de son ministère et le gouvernement de la Colombie-Britannique, les fonctionnaires de toute société ou d'autres personnes, relativement à la mise en valeur des ressources hydrauliques du fleuve Columbia, au Canada.

**M. Herridge*—Le lundi 16 janvier prochain—ADRESSE—(N° 28)—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés entre le ministre des Finances ou tout fonctionnaire de son ministère et tout directeur de sur le revenu.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1960

N° 26

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 16 JANVIER 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Cent vingt-neuf pétitions introductives de bills privés sont présentées, suivant les dispositions de l'article 70(1) du Règlement.

M. l'Orateur fait connaître à la Chambre qu'il a reçu une communication l'informant qu'une vacance s'est produite dans la représentation, soit celle de:

M. J. C. Van Horne, député du district électoral de Restigouche-Madawaska, qui a démissionné,

Et qu'il a adressé son mandat au Directeur général des élections loi enjoignant d'émettre un nouveau bref d'élection pour ledit district électoral.

CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

Le 1er janvier 1961

L'honorable Roland Michener,
Orateur,
Chambre des communes,
Ottawa.

Je résigne, par les présentes, mon mandat de député à la Chambre des communes.

J. C. VAN HORNE (L.S.)

Témoins: Georgette Roy
L. F. Thériault.

M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre,—Résolution concernant le rapport du comité préparatoire, adoptée par les ministres à la réunion du 13 décembre 1960 de la Conférence sur la réorganisation de l'Organisation européenne de coopération économique, et rapport du comité préparatoire (textes français et anglais).

M. Balcer, appuyé par M. Hees, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, qui a été recommandé à la Chambre par Son Excellence:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative en vue de pourvoir à la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne ferroviaire depuis un point au ou près le mille 72 de la subdivision des chutes Kiask jusqu'au lac Mattagami, dans la province de Québec, et en vue d'autoriser des prêts temporaires à la Compagnie, sur le Fonds du revenu consolidé, jusqu'à concurrence de $9,660,000, pour permettre que les travaux de construction et d'achèvement de la ligne ferroviaire soient entrepris immédiatement; et en vue d'autoriser la Compagnie à émettre et le gouverneur en conseil à garantir des valeurs pour le financement des dépenses relatives à ladite ligne ferroviaire jusqu'à concurrence des chiffres susmentionnés.

Il est résolu: Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Balcer, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative pour modifier la Loi sur la Commission du tarif en vue de porter de cinq à sept le nombre des membres de la Commission et de pourvoir aux traitements des nouveaux commissaires; et de statuer, en outre, sur des amendements corrélatifs destinés à faciliter l'adoption, par la Commission, d'un régime lui permettant de siéger par groupe.

Il est résolu: Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

DÉCLARATION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Avant de mettre en discussion le prochain article de l'ordre du jour, qui va au delà des affaires courantes, j'ai le devoir de signaler à la Chambre l'article 15 du règlement, applicable à cette session-ci, qui permet au gouvernement de remettre à plus tard deux fois de suite les lundis réservés aux mesures d'initiative parlementaire. C'est cet article qui nous régit à l'heure actuelle.

En annonçant les travaux prévus pour aujourd'hui, le leader de la Chambre avait dit, avant les vacances, que nous reprendrions le débat sur le budget, ce qui faisait d'aujourd'hui un jour réservé à l'initiative ministérielle. Comme le précédent lundi réservé aux mesures d'initiative parlementaire a été consacré aux mesures d'initiative ministérielle, cette décision est en contradiction avec l'article selon lequel ce jour serait nécessairement un jour réservé aux mesures d'initiative parlementaire, à moins que la Chambre n'en décide autrement à l'unanimité.

Après quoi, avec l'assentiment unanime, la Chambre aborde l'étude des travaux prévus pour le lundi—jour du Gouvernement.

Sur motion de M. Pickersgill, appuyé par M. Benidickson, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre l'exemplaire du rapport sur l'industrie de la pêche de la Colombie-Britanique, présenté par M. Sinclair au ministère des Pêcheries. (**Avis de motion n° 19*)

De son siège à la Chambre, M. Herridge demande l'autorisation de proposer l'ajournement de la Chambre, en vertu de l'article 26 du Règlement, pour la discussion d'une affaire précise d'une importance publique pressante, et énonce ainsi la question:

«La hâte inutile et inconvenante du gouvernement du Canada à conclure des arrangements en vue de la signature d'un traité entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis, visant certains aménagements du Columbia au Canada.»

DÉCLARATION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Si l'on avait fait, auparavant, d'autres déclarations à la Chambre au sujet du traité j'aurais peut-être nourri quelques doutes sur l'opportunité d'interrompre nos travaux pour discuter la question. Mais, comme quelqu'un l'a déjà signalé, le traité, une fois signé, doit être soumis à la Chambre; et la Chambre ne peut être saisie de rien d'autre auparavant. Il me semble qu'en l'occurrence l'urgence voulue n'existe pas; je regrette donc de devoir refuser à l'honorable député la permission qu'il demande de présenter cette motion.

Et l'honorable député de Kootenay-Ouest (M. Herridge) ayant déclaré qu'il désirait en appeler de la décision de M. l'Orateur;

DÉCLARATION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Il me semble bien établi qu'en vertu de l'article 26 du Règlement la décision ne donne lieu à aucun rappel au Règlement et que, par conséquent elle ne peut faire l'objet d'un appel.

Il est fait appel de l'ordre concernant la reprise du débat sur la motion de M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Churchill: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des voies et moyens (Budget);

Et sur l'amendement de M. Benidickson, appuyé par M. Pickersgill: Que tous les mots qui suivent l'expression «Que» soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

«Considérant que l'exposé budgétaire du ministre des Finances est fondé sur l'hypothèse que les déficits et le chômage sont des aspects inévitables de la vie canadienne sous un gouvernement conservateur;

«Considérant que les membres du gouvernement n'ont pas évalué correctement l'évolution économique au Canada en 1960, ainsi que le démontrent les déclarations ministérielles suivantes:

(1) «L'économie canadienne traverse une période d'expansion prononcée. Nous en sommes heureux, mais nous ne voulons pas que cette expansion dégénère en une vague de prospérité éphémère, susceptible de provoquer un mouvement inflationniste. Ce que nous désirons par-dessus tout, c'est une expansion ordonnée sans inflation. Voilà l'objectif de notre politique au cours de l'année d'expansion 1960!» —(*Le ministre des Finances s'adressant au Canadian Club, à Toronto, le 11 janvier 1960.*)

(2) «La situation à l'heure actuelle laisse prévoir que le nombre des chômeurs cet hiver continuera d'être moindre que celui qu'on a noté l'an passé.»

«Les perspectives pour l'année future nous incitent à la confiance...» —(*Le ministre du Travail, Message du Jour de l'An, le 30 décembre 1959.*)

(3) «Dans le passé, le rythme de l'accélération s'est de nouveau ranimé et les facteurs économiques principaux à l'heure actuelle annoncent une expansion nouvelle. Le climat économique international semble présentement très favorable.»—(*Le ministre du Commerce, Perspectives pour l'année nouvelle, le 28 décembre 1959.*)

(4) «Et la récession? Chacun sait qu'elle est finie.»—(*Le ministre du Travail, Chambre des communes, le 29 janvier 1960.*)

(5) «Ce n'est pas seulement le gouvernement qui prétend que la récession est finie... Je suis très étonné que les membres de l'opposition soient les seuls à exprimer des opinions contraires.»—(*Le ministre du Travail, Chambre des communes, le 3 mars 1960.*)

(6) «J'ai confiance cependant que l'embauche augmentera à mesure que le printemps fera naître de nouvelles possibilités d'emploi et que l'économie poursuivra sa marche ascendante.»—(*Le ministre des Finances, Exposé budgétaire, le 31 mars 1960.*)

(7) «Je m'attends à ce que les forces d'expansion continuent d'agir en 1960 et que le rythme d'expansion que nous avons connu en 1959 se maintienne durant toute l'année. Dans ce contexte, je fonde mes prévisions des recettes de 1960-1961 sur une augmentation d'environ 6 p. 100 du produit national brut en 1960, c'est-à-dire jusqu'à un niveau sans précédent, s'établissant entre 36 milliards et demi et 37 milliards de dollars.»—(*Le ministre des Finances, Exposé budgétaire, le 31 mars 1960.*)

(8) «J'ai dit croire à une prochaine amélioration du chômage et j'y crois encore.»—(*Le ministre des Finances, Chambre des communes, le 12 avril 1960.*)

«Considérant que le gouvernement s'est ancré, avec opiniâtreté et aveuglément, dans cette évaluation erronée de la situation économique malgré les avertissements formulés dans cette Chambre, notamment par le leader de l'Opposition:

(1) «Si nous n'envisageons pas les choses de cette façon, nous devrons probablement, l'année prochaine, faire face à des circonstances encore plus défavorables... Le minimum irréductible de chômeurs augmente sans cesse. La question est, pour ainsi dire, en train de devenir un problème menaçant de longue durée, et s'il devait se produire une autre période de marasme sans que le chômage chronique n'ait perdu de son importance actuelle, nous nous trouverions dans une situation fort grave.»—(*Le leader de l'Opposition, Chambre des communes, le 3 mars 1960.*)

(2) «A la lumière du passé, certaines tendances révèlent qu'un quatrième cycle d'après-guerre pourrait commencer sous peu. Nous devrions assurément être préparés, monsieur l'Orateur. Nous devrions certainement prendre des dispositions contre une récidive qui menace de se produire avant longtemps.»—(*Le leader de l'Opposition, Chambre des communes, le 12 avril 1960.*)

«Considérant que la nécessité de convoquer le Parlement cet automne pour étudier la législation d'urgence et un budget supplémentaire confirme l'attitude prise par le leader de l'Opposition et démontre clairement l'absence de prévision et de direction de la part du gouvernement;

«Considérant que le budget supplémentaire transforme un surplus projeté de douze millions de dollars en un déficit prévu de deux cent quatre-vingt-six millions de dollars, soit le quatrième déficit consécutif du présent gouvernement, qui n'a été dépassé au cours de la période d'après-guerre que par les deux derniers déficits du présent gouvernement conservateur;

«Considérant que le nouveau déficit, non voulu et imprévu, est le résultat d'une évaluation erronée de la situation économique;

«Et considérant que les propositions budgétaires ne visent ni les causes profondes ou les manifestations du malaise économique ni, en particulier, le chômage qui atteint depuis longtemps un nombre considérable et grandissant de travailleurs;

«A ces causes, il est résolu que la politique financière du gouvernement ne mérite pas la confiance de cette Chambre.»

DÉCLARATION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Avant d'accorder la parole à l'honorable député de Burnaby-Coquitlam (M. Regier), qu'il me soit permis d'inviter la Chambre à étudier l'amendement qui a été proposé par l'honorable député de Kenora-Rainy-River (M. Benidickson) au cours du débat qui s'est déroulé à la dernière réunion de la Chambre. La Chambre n'a pas été saisie de l'amendement à ce moment-là parce que je m'interrogeais sur la forme de l'amendement qui, comme les honorables députés pourront le constater en consultant le compte rendu de notre dernière séance, à la page 1088 du hansard, renferme un préambule assez long où sont rapportées les paroles de députés siégeant d'un côté ou de l'autre de la Chambre.

J'ai passé beaucoup de temps à étudier les amendements qui, par le passé, ont été présentés lors de motions de subsides ou de motions des voies et moyens; j'ai donc une assez bonne idée des usages qui ont été suivis à la Chambre depuis au moins 90 ans,—il y a eu quelques modifications de temps à autre,—et j'en suis venu à une conclusion que je pourrais peut-être présenter à titre provisoire, pour entendre ensuite les vues des honorables députés qui voudraient m'aider à régler cette question de procédure plutôt intéressante et, à mon avis, importante. Si on le préfère, j'entendrai les députés d'abord.

Le rappel au Règlement fait l'objet d'un débat;

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Je sais gré aux honorables députés qui ont contribué si utilement à la discussion. C'est malheureux qu'il faille consacrer du temps à des questions de procédure, mais nous touchons ici à un point important qui, à mon avis, justifie une disposition méthodique. Je demanderais à la Chambre de bien vouloir m'écouter un moment.

En réalité, deux questions se posent. L'une a trait à la validité de l'amendement proposé, et à sa conformité au Règlement. L'autre concerne ce que nous pouvons faire à ce propos, à supposer que l'amendement soit partiellement défectueux, C'est précisément la question qu'a soulevée le secrétaire parlementaire (M. Bell).

Pour ce qui est de l'amendement lui-même, je dirai que, du fait qu'il est rédigé, comme on l'a mentionné, à peu près de la même façon que celui de 1932, il faudrait de très bonnes raisons pour ne pas l'accepter, car notre procédure parlementaire se fonde sur les précédents. J'ai repassé les déclarations de principe qui m'ont semblé les meilleures à ce propos, et j'ai examiné les précédents. J'aimerais rappeler les déclarations de principe qui me paraissent les plus raisonnables, à commencer par celle-ci, qui est tirée de l'ouvrage

de Redlich, intitulé *The procedure of the House of Commons,* volume 3, page 187. L'auteur différencie nettement les diverses étapes de la procédure de la Chambre. Il déclare: «Le troisième principe fondamental de Bentham a trait aux formes mêmes de la procédure parlementaire; il signale la nécessité d'une séparation précise, tant du point de vue de la forme que du fond, entre les diverses étapes de l'expression de la volonté d'une assemblée politique, ainsi que de la stricte observation d'un ordre logique défini, selon lequel doivent se dérouler ces diverses étapes. Il ne faut pas mêler l'étape de la proposition, celle du débat comme moyen d'exprimer les opinions des membres, et celle du vote. Ces trois étapes doivent se suivre dans un ordre bien défini et doivent être régies par un autre réglement, à savoir l'unité de chaque initiative parlementaire.»

Ce principe général est appuyé par Bourinot. Il a été appliqué à notre procédure, tant par Bourinot que par Beauchesne. Peut-être pourrais-je citer le commentaire 191, article 1, de la quatrième édition de Beauchesne. Cette partie n'a jamais été citée: «Une motion est une proposition formulée par un député, en conformité de certaines règles bien établies, tendant à ce que la Chambre fasse quelque chose ou ordonne que quelque chose se fasse, ou exprime une opinion à propos de quelque question ou de quelque chose.»

Dans le même sens, May, à la page 418 de la seizième édition de son ouvrage, déclare ce qui suit: «... un amendement est une motion subsidiaire présentée au cours d'un débat à propos d'une autre motion, qui intercale un nouveau cycle de discussion et de décision entre la proposition et la décision relatives à la motion et à la question principales.»

Ce que j'ai essayé de différencier, c'est la proposition que renferme l'amendement, le débat qui va s'ensuivre et la décision que la Chambre va prendre à propos de cette proposition. Ce qui me rendait perplexe, c'était la confusion qui existe dans cette motion entre proposition et débat. Il est clair pour tous, je crois, que lorsque les déclarations des membres de la Chambre sont citées au long, comme c'est le cas ici, c'est quelque chose qui pourrait fort bien se faire au cours d'un débat pour appuyer le verbiage qui précède ces déclarations. Voilà le problème que, selon moi, cet amendement soulève.

J'en viens ainsi à la question de savoir s'il est du point de vue de l'usage de la Chambre, opportun de faire précéder d'un préambule la présentation de motion. Il est évident, qu'en pratique, cela s'est vu dans bien des cas. Au sujet des préambules, si l'on en croit la page 317 de la quatrième édition de son ouvrage, Bourinot dit ceci: «Il se trouve dans les Journaux de la Chambre des communes certains cas où les questions sont précédées d'un préambule. Mais cette forme convient évidemment mal, et n'est conforme au bon usage ni du Parlement canadien, ni du Parlement anglais.»

Il a raison en ce qui concerne le Parlement britannique, parce que on n'y permet pas les préambules. Mais il n'a sans doute pas tout à fait raison quand il décrète la pratique peu conforme avec l'usage canadien, ainsi que le prouvent les citations tirées du relevé de nos travaux courants et dont le député de Bonavista-Twillingate (M. Pickersgill) a déjà parlé.

Le commentaire de Beauchesne au même sujet a déjà été cité par le député de Carleton (M. Bell). Je le répéterai toutefois pour plus de clarté. Il s'agit du commentaire 198 de Beauchesne, quatrième édition: «Une motion ne devrait avoir ni la nature de l'argumentation ni le style d'un discours; elle ne devrait renfermer aucune disposition inutile ou parole répréhensible.»

Voilà, ce que déclare, d'une façon générale, la loi au sujet des préambules précédant les motions,—si l'on s'en tient à l'usage en Grande-Bretagne,—ainsi que le point de vue de Bourinot et, dans une certaine mesure, celui de Beauchesne. Il y a lieu de citer, même si ce texte n'est pas probant pour la Chambre, le Règlement de l'autre endroit, lequel affirme expressément qu'au-

cune motion proposée ne devra être précédée d'un préambule. Il s'agit de l'article 27 du Règlement de l'autre endroit, mais nous n'avons aucune règle analogue.

Je devrai donc m'occuper de ce qui est la coutume à la Chambre. Notre usage laisse nettement entendre qu'on a fait maintes fois précédé une motion d'un préambule lorsqu'il s'agissait de modifier la motion invitant la Chambre à se former en comité des voies et moyens. La même chose vaut pour les motions invitant la Chambre à se former en comité des subsides. Un examen minutieux permet de constater qu'il n'y a eu pendant bien des années aucun cas d'amendement précédé d'un préambule, mais que cette façon de les présenter est revenue en usage. J'ai recueilli presque tous les cas pertinents, qui sont nombreux, et je ne veux pas abuser de la patience de la Chambre à cet égard. Il suffira de dire qu'il est amplement établi que pareil préambule est conforme à nos usages. Il incombe au comité du Règlement de déterminer s'il doit en être ainsi ou non. Je crois que le point devrait, en effet, être examiné par ce comité, parce que, dans le cas d'un préambule, il est difficile au président de juger de ce qui doit y figurer. Le recours au préambule peut entraîner des longueurs absurdes. A titre d'exemple, je citerai simplement un cas que j'ai relevé dans les documents de 1899, celui du préambule à une motion, qui remplissait 21 pages des Journaux. C'est évidemment une monstruosité du point de vue procédure, si je puis m'exprimer ainsi, mais elle constitue un précédent. Elle contient exactement ce que renferme l'amendement en cause, c'est-à-dire des extraits de discours politiques prononcés à la Chambre et ailleurs, des passages de lettres et même des extraits de certains documents confidentiels, qui figurent tous dans ce préambule. Ce qui précède, et le cas s'est présenté en 1932, mentionné, par le député de Bonavista-Twillingate (M. Pickersgill) sont les deux seuls où le préambule renferme de réelles citations. J'en ai conclu que cette proposition d'amendement n'est pas fautive parce qu'elle est précédée d'attendus et de raisonnements sous forme de préambule; cet usage n'en est pas moins trop bien établi pour être ainsi écarté.

D'autre part, je ne suis pas convaincu de la nécessité de suivre ce précédent en autorisant un préambule qui renferme beaucoup de matières à inclure normalement dans le débat portant sur la motion. Par conséquent, sans essayer de fendre les cheveux en quatre, et parce que j'estime qu'il s'agit là d'une question de principe,—même si le principe ne consiste qu'à dire que l'Orateur doit faire de son mieux pour tirer la ligne là où doit s'étendre ou s'arrêter le préambule,—je suis arrivé à la conclusion que les «attendus» que contient l'amendement en cause ne sont pas inacceptables selon notre usage, mais que l'inclusion de huit citations dans un passage et de deux dans un autre constitue une mauvaise pratique et qu'il ne faudrait pas faire renaître un usage disparu depuis 1932 et qu'on ne relève, à ma connaissance, que deux fois dans tout le cours de notre histoire parlementaire. Par conséquent, j'estime que si l'amendement s'arrêtait après le chiffre «1960» au deuxième alinéa, de façon à abroger les mots «comme le démontrent les déclarations ministérielles suivantes» et les huit déclarations qui suivent, et s'arrêtait de nouveau après le troisième alinéa, après les mots «chef de l'opposition», de façon à abroger les articles 1 et 2 qui vont plus loin, le reste de l'amendement serait admissible, conformément à notre pratique.

Ceci m'amène à la question qui semble inquiéter l'honorable député de Carleton (M. Bell), savoir ce qu'on peut faire présentement à l'égard de la motion. Le présent amendement n'a pas été présenté à la Chambre. Il a été proposé par l'honorable député de Kenora-Rainy-River (M. Benidickson) et appuyé par l'honorable député de Bonavista-Twillingate (M. Pickersgill). Au lieu de le soumettre à la Chambre en en donnant lecture, j'ai fait part des doutes que j'entretenais à son égard et j'ai réservé la motion pour que les motion-

naires et la Chambre l'étudient davantage. A mon avis, si la motion avait été mise en délibération à la Chambre, ni moi, ni personne ne pourrait la modifier sans l'assentiment de la Chambre.

J'accepte le raisonnement du secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Bell), savoir que si l'amendement est mauvais en partie, il l'est en entier et que, par conséquent, il doit être rejeté; mais je n'accepte pas l'idée selon laquelle la motion, si elle est mauvaise, n'est pas sujette à révision avec l'assentiment ou plutôt à la demande du motionnaire s'il désire rectifier l'erreur, pourvu que la Chambre n'en ait pas été saisie.

Bref, voilà la conclusion que j'ai tirée. Si l'honorable député de Kenora-Rainy-River veut, de son propre chef, demander à éliminer de la motion les passages que j'ai signalés comme étant incorrects, j'y consentirai, parce que j'estime que j'ai le pouvoir d'accepter une telle proposition et de soumettre ensuite la motion à la Chambre pour la première fois, après qu'on aura dissipé les objections relatives à la forme et à la procédure.

L'honorable député de Bonavista-Twillingate (M. Pickersgill), au nom de l'honorable représentant de Kenora-Rainy-River (M. Benidickson), ayant prié M. l'Orateur de retrancher les citations inadmissibles dudit amendement;

M. l'ORATEUR: Alors, avec l'assentiment de la Chambre, l'honorable député de Bonavista-Twillingate demande que l'amendement proposé par le député de Kenora-Rainy-River soit présenté de nouveau dans une forme corrigée selon qu'il a été proposé et qu'il soit déposé à la Chambre dans cette forme.

Alors, si la Chambre y consent, je soumettrai la motion à la Chambre. La motion de M. Benidickson, appuyée par M. Pickersgill, est la suivante: Que tous les mots qui suivent l'expression «Que» soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

«Considérant que l'exposé budgétaire du ministre des Finances est fondé sur l'hypothèse que les déficits et le chômage sont des aspects inévitables de la vie canadienne sous un gouvernement conservateur;

«Considérant que les membres du gouvernement n'ont pas évalué correctement l'évolution économique au Canada en 1960;

«Considérant que le gouvernement s'est ancré, avec opiniâtreté et aveuglément, dans cette évaluation erronée de la situation économique malgré les avertissements formulés dans cette Chambre, notamment par le leader de l'Opposition;

«Considérant que la nécessité de convoquer le Parlement cet automne pour étudier la législation d'urgence et un budget supplémentaire confirme l'attitude prise par le leader de l'Opposition et démontre clairement l'absence de prévision et de direction de la part du gouvernement;

«Considérant que le budget supplémentaire transforme un surplus projeté de douze millions de dollars en un déficit prévu de deux cent quatre-vingt-six millions de dollars, soit le quatrième déficit consécutif du présent gouvernement, qui n'a été dépassé au cours de la période d'après-guerre que par les deux derniers déficits du présent gouvernement conservateur;

«Considérant que le nouveau déficit, non voulu et imprévu, est le résultat d'une évaluation erronée de la situation économique;

«Et considérant que les propositions budgétaires ne visent ni les causes profondes ou les manifestations du malaise économique ni, en particulier, le chômage qui atteint depuis longtemps un nombre considérable et grandissant de travailleurs;

«A ces causes, il est résolu que la politique financière du gouvernement ne mérite pas la confiance de cette Chambre.»

Le débat se poursuit;

M. Regier, appuyé par M. Martin (Timmins), propose le sous-amendement suivant: Que l'amendement soit modifié en y ajoutant ce qui suit:

«puisque le gouvernement n'a pas adopté un programme financier qui aurait prévu

(1) des taux d'intérêt moins élevés,

(2) un accroissement des disponibilités monétaires compatible avec une politique de plein emploi, et

(3) une assistance au commerce d'exportation et aux industries domestiques, grâce aux mesures nécessaires pour réduire la prime sur le dollar canadien.»

Après discussion, ladite proposition de sous-amendement, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Badanai,
Batten,
Benidickson,
Bourget,
Bourque,
Carter,
Chevrier,
Clermont,
Denis,
Deschatelets,
Dumas,
Eudes,
Fisher,
Forgie,
Godin,
Habel,
Hardie,
Herridge,
LaMarsh (Mlle),
Leduc,
Macnaughton,
McIlraith,
McMillan,
Martin (Essex-Est),
Martin (Timmins),
Meunier,
Michaud,
Mitchell,
Pearson,
Peters,
Pickersgill,
Pitman,
Racine,
Ratelle,
Regier,
Richard (Ottawa-Est),
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Robichaud,
Tucker,
Winch—40.

CONTRE

Messieurs

Aiken,
Aitken (Mlle),
Allard,
Allmark,
Anderson,
Asselin,
Balcer,
Baldwin,
Baskin,
Beech,
Bell (Carleton),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Belzile,
Best,
Bourbonnais,
Brassard (Chicoutimi),
Browne (Sain-Jean-Ouest),
Browne (Vancouver-Kingsway),
Bruchési,
Brunsden,
Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Campeau,
Cardiff,
Casselman (Mme),
Cathers,
Chambers,
Charlton,
Chown,
Clancy,
Comtois,
Cooper,
Creaghan,
Crouse,
Danforth,
Deschambault,
Dinsdale,
Dorion,
Doucett,
Drouin,
Drysdale,
Dubois,
English,
Fairclough (Mme),
Fairfield,
Fane,
Fleming (Eglinton),
Flemming (Royal),
Grafftey,
Green,
Grenier,
Grills,
Gundlock,
Hales,
Halpenny,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hamilton (York-Ouest),
Harkness,
Hees,
Henderson,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Acadia),
Jorgenson,
Jung,
Keays,
Kennedy,
Kindt,
Knowles,
Korchinski,
Kucherepa,
Lafrenière,
Lahaye,
Lennard,
Macdonnell,
MacEwan,
MacInnis,
MacLean (Queens),
MacLellan,
Macquarrie,
MacRae,
McBain,
McCleave,
McFarlane,
McGee,
McGrath,
McPhillips,
Maloney,
Mandziuk,
Martel,
Martineau,
Martini,
Matthews,
Milligan,
Monteith (Perth),
Monteith (Verdun),
Montgomery,
Morissette,
Morris,
Morton,
Muir (Lisgar),
Murphy,
Nasserden,

Nesbitt, Nielsen, Noble, Nowlan, Nugent, O'Hurley, O'Leary, Ormiston, Pallett, Parizeau, Pascoe, Paul, Payne, Phillips, Pigeon, Pratt, Rapp, Régnier, Ricard, Robinson, Rogers, Rynard, Sévigny, Simpson, Skoreyko, Small, Smith (Calgary-Sud), Smith (Lincoln), Southam, Speakman, Starr, Stearns, Stefanson, Stewart, Tassé, Thomas, Thompson, Tremblay, Valade, Vivian, Walker, Webb, Webster, Weichel, White, Winkler, Wratten—150.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Balcer, membre du conseil privé de la reine,—Budget d'établissement d'Air Canada pour l'année expirant le 31 décembre 1961, conformément à l'article 80(2) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952), et copie de l'arrêté en conseil C.P. 1960-1796, en date du 31 décembre 1960, approuvant ledit budget.

Par M. Balcer,—Budget d'établissement revisé de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent pour l'année financière expirant le 31 décembre 1960, conformément à l'article 80(2) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952), et copie de l'arrêté en conseil C.P. 1960-1761, en date du 22 décembre 1960, aprouvant ledit budget.

Par M. Balcer,—Rapport de la *Cornwall International Bridge Company Limited* pour l'année terminée le 30 septembre 1960, conformément aux articles 85(3) et 87(3) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Balcer,—Arrêté en conseil C.P. 1960-1782, en date du 29 décembre 1960, confiant à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada la gestion et l'exploitation du n.m. *Hopedale* à compter du 23 novembre 1960, conformément à l'article 19 de la Loi sur les chemins de fer nationaux du Canada, chapitre 29 des Statuts du Canada (1955).

Par M. Dorion, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général (**Avis de motion n° 15*), en date du 30 novembre 1960, demandant la copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1958 entre le gouvernement fédéral ou l'un de ses organismes ou ministères et tout autre gouvernement ou particulier, relativement à ce tronçon de la route 16 de la province de la Colombie-Britannique traversant la réserve indienne Kitwanga.

Par M. Dorion,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général (**Avis de motion n° 22*), en date du 19 décembre 1960, demandant la copie de toute correspondance échangée entre le ministère du Commerce ou tout autre ministère ou organisme du gouvernement fédéral et le ministère du Commerce et de l'industrie ou tout autre ministère ou organisme de la province de Québec, relativement à la conférence des délégués commerciaux, tenue à Ottawa, du 3 au 16 décembre 1960.

Par M. Dorion,—Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre (*Question n° 26*), en date du 30 novembre 1960, demandant l'état suivant: 1. La drogue Krebiozen, utilisée pour traiter le cancer, est-elle fabriquée au Canada?

2. Cette drogue est-elle importée des États-Unis?

3. Dans le cas de l'affirmative, exige-t-on des droits de douane et quels en sont les taux?

4. Depuis le 1er janvier 1960, a-t-on modifié ces droits et, dans le cas de l'affirmative, quelles sont ces modifications?

Par M. Dorion,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 44*), en date du 14 décembre 1960, demandant l'état suivant: 1. Depuis le 1er juillet 1960, des bandes indiennes de la Colombie-Britannique ont-elles présenté des résolutions au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, demandant qu'on proclame l'entrée en vigueur de l'article 96A(2) de la Loi sur les Indiens?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel est le nom de chacune de ces bandes, à quelle date a-t-on présenté chaque résolution et qu'est-il advenu de ces demandes?

Par M. Dorion,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 45*), en date du 21 décembre 1960, demandant l'état suivant: 1. Durant les années 1958-1959, 1959-1960 et 1960-1961, et pour chaque province: *a*) quel est le nombre de municipalités, cités et villes qui ont soumis au gouvernement fédéral des demandes relatives à des entreprises, en vertu du programme d'encouragement des travaux d'hiver, *b*) sur ce nombre de demandes, combien ont été acceptées, *c*) quel est le coût estimatif global des entreprises qui ont été acceptées, *d*) quel est le montant estimatif de la contribution fédérale au coût de ces entreprises, en salaires directs?

2. *a*) Quelles sont les provinces qui contribuent présentement au programme d'encouragement des travaux d'hiver, *b*) quelle est la contribution de chacune de ces provinces?

Par M. Dorion,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 46*), en date du 14 décembre 1960, demandant l'état suivant: Combien de bandes indiennes, en indiquant le nom de chacune, ont adopté *a*) le système électif, *b*) le mode d'autorité héréditaire, dans le choix des conseils de bande?

Par M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Comptes publics du Canada (volume I) pour l'année close le 31 mars 1960, conformément à l'article 64(1) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Fleming (Eglinton), d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Comptes publics du Canada, volume II—États financiers des sociétés d'État certifiés par les vérificateurs, pour l'année close le 31 mars 1960, conformément à l'article 64(1) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Fleming (Eglinton),—Rapport de l'auditeur général à la Chambre des communes pour l'année close le 31 mars 1960, conformément à l'article 70(2) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952). (Versions française et anglaise).

Par M. Fleming (Eglinton),—Rapport du surintendant des assurances du Canada concernant les sociétés de prêts et de fiducie pour l'année terminée le 31 décembre 1959, conformément à l'article 9 de la Loi sur le département des assurances, chapitre 70 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Fleming (Eglinton),—Rapport sur les opérations relevant de la Loi sur les prêts relatifs au grain des Prairies pour la période terminée le 31 mai 1960, conformément à l'article 14 de ladite loi, chapitre 1 des Statuts du Canada (1960).

Par M. Hees, membre du conseil privé de la reine,—Budget d'établissement revisé de l'*Eldorado Mining and Refining Limited* pour l'année terminée le 31 décembre 1960, conformément à l'article 80(2) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952), et exemplaire de l'arrêté en conseil C.P. 1960-1774, en date du 29 décembre 1960, approuvant ledit budget revisé.

Par M. Monteith (Perth), membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire de l'accord modificatif n° 12, en date du 6 décembre 1960, prévoyant le paiement de contributions aux termes de la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques, conclu entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province d'Ontario.

Par M. Walker, membre du conseil privé de la reine,—Budget d'établissement de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour l'année expirant le 31 décembre 1961, conformément à l'article 80(2) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952).

A dix heures sept minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Howard—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 60)—1. Depuis le 1er juillet 1959, quel a été, mensuellement, dans chaque station d'échantillonnage au Canada, le niveau des matières radioactives recueillies dans *a*) le lait, *b*) le sol, *c*) l'eau de pluie, *d*) l'air atmosphérique, *e*) l'eau, *f*) les os, *g*) chaque variété de graines de céréales, *h*) les poissons d'eau salée, *i*) les poissons d'eau douce, *j*) chaque variété de légumes?

2. A-t-on pris des dispositions pour établir les niveaux et les effets de ces matières radioactives dans le corps humain et, dans le cas de l'affirmative, qu'en est-il résulté?

M. Howard—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 61)—1. Depuis le 1er janvier 1960, d'autres pays nous ont-ils renseignés sur leurs niveaux de matières radioactives?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont les noms de ces pays et les niveaux de matières radioactives recueillies?

M. Martin (Essex-Est)—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 62)—1. Le gouvernement a-t-il reçu des requêtes de quelque groupement demandant qu'on modifie la Loi sur la marine marchande du Canada afin d'exiger que tous les navires utilisant les Grands lacs ou les rivières tributaires soient munis de contenants destinés aux eaux-vannes, au mazout et autres déchets et qu'ils déposent ces rebuts dans les égouts municipaux?

2. Dans le cas de l'affirmative, de qui a-t-il reçu de telles requêtes et quelle a été la teneur de la réponse du gouvernement?

M. Martin (Essex-Est)—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 63)—1. Le gouvernement a-t-il reçu des requêtes de quelque groupement demandant qu'on rejette les demandes de sociétés pétrolières ou gazières de construire sur les Grands lacs ou les rivières tributaires des plates-formes destinées à supporter l'outillage servant au forage du pétrole et du gaz?

2. Dans le cas de l'affirmative, de qui a-t-on reçu de telles requêtes et quelle a été la teneur de la réponse du gouvernement?

M. Fisher—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 64)—1. Au cours des années allant de 1956 à 1960 inclusivement, le gouvernement du Canada a-t-il retenu les services d'avocats dans le district de Thunder-Bay pour des transactions de terrains ou de propriétés aux termes de la Loi nationale sur l'habitation?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont ces avocats, quelle est leur adresse et quels honoraires leur a-t-on versés?

M. Fisher—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 65)—1. Le gouvernement du Canada ou ses organismes ont-ils été ou sont-ils actuellement propriétaires d'immeubles dans les villes de Port-Arthur, de Fort-William et dans les municipalités de Neebing et de Paipoonge?

2. Dans le cas de l'affirmative, a-t-on vendu l'un ou l'autre de ces immeubles ou en a-t-on cédé la propriété en 1959 ou 1960?

3. Dans le cas de l'affirmative, à qui, à quelle fin et à quel prix ou moyennant quelle contre-partie?

M. Fisher—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 66)—1. Le gouvernement du Canada a-t-il reçu des communications sous quelque forme que ce soit de tout procureur provincial ou de ses représentants demandant qu'on prenne des mesures en vue d'empêcher l'entrée au Canada de tout livre, périodique, disque ou tableau qui ont été jugés obscènes ou autrement répréhensibles en vertu du Code criminel?

2. Dans le cas de l'affirmative, de qui, quand, au sujet de quels articles en particulier et quel était la teneur de ces communications?

M. Fisher—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 67)—1. La Société Radio-Canada a-t-elle, au cours de 1960, retenu les services de l'un ou l'autre des journalistes suivants: Pierre Berton, John Bird, Charles Templeton, Robert Weaver, Robert Fulford, Gordon Sinclair, Nathan Cohen, Ron Haggart, Mark Gayn, Peter Dempson, Ed Mahoney, Margaret Aitken, Mavor Moore, Frank Tumpane, Frank Drea, Thomas Richard Henry?

2. Dans le cas de l'affirmative, dans combien de circonstances dans chaque cas et quelle a été leur rémunération?

**M. Robichaud*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 49)—A combien s'établissait l'avoir de la Caisse d'assurance-chômage le dernier jour du mois de novembre 1960, comparativement aux dates correspondantes des années 1958 et 1959?

**M. Robichaud*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 50)—Le 1er décembre 1955, 1956, 1957, 1958, 1959 et 1960, quel était le nombre total de personnes réclamant des prestations d'assurance-chômage?

**M. Howard*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 51)—1. Depuis le 1er janvier 1959, a-t-on recueilli des échantillons de matières radioactives à Bow-Lake (Ont.)?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel était le niveau de chaque matière radioactive ainsi recueillie dans chacun des échantillons?

3. D'où provenaient ces matières radioactives et a-t-on pris des mesures afin de prévenir ou de diminuer la répétition de tels actes? Dans le cas de l'affirmative, quelles sont ces mesures?

**M. Howard*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 52)—1. Depuis que la société *Atomic Energy of Canada Limited* est autorisée à émettre des permis ou à donner la permission de disposer des déchets radioactifs, a-t-elle émis de tels permis ou donné de telles permissions?

2. Dans le cas de l'affirmative, dans chaque cas, *a*) à quelle date a-t-elle émis le permis ou donné la permission, *b*) quels sont le nom et l'adresse du titulaire, *c*) quels sont les objets du permis ou de la permission, *d*) à quel endroit déverse-t-on ces déchets, *e*) quelle est la durée du permis ou de la permission?

*M. *Argue*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 53)—1. Le gouvernement se propose-t-il de construire un nouveau bureau de poste sur la route de Sydney, à Reserve-Mines, en Nouvelle-Écosse?

2. Dans le cas de l'affirmative, a-t-on acheté un terrain à cette fin, de qui et à quelle date l'a-t-on acheté, quel en est le prix et où est-il situé?

3. A-t-on consulté quelque membre du conseil municipal de l'endroit ou toute autre personne au sujet de l'emplacement projeté convenant le mieux?

4. Dans le cas de l'affirmative, qui a-t-on consulté, quelle était la nature des consultations et quels ont été les avis formulés?

5. Le gouvernement a-t-il reçu une pétition dans laquelle les requérants marquaient leur mécontentement quant à l'emplacement choisi?

6. Dans le cas de l'affirmative, de qui, quelle date portait-elle, quand l'a-t-il reçue, quelle en était la teneur et quel cas le gouvernement a-t-il fait des demandes formulées?

7. Pour quelle raison le gouvernement a-t-il accordé sa préférence à l'emplacement sur la route de Sydney plutôt qu'à l'emplacement actuel?

8. Le gouvernement a-t-il consenti de construire le bureau de poste sur un autre emplacement et, dans le cas de l'affirmative, à quel endroit?

*M. *Badanai*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 54)—1. Quelle compétence doivent avoir les cotiseurs de la Division de l'impôt sur le revenu pour obtenir un emploi au ministère du Revenu national?

2. Ces cotiseurs sont-ils employés par le directeur de la Division ou par le chef de service? Sinon, par qui?

3. Quelle préparation leur procure le ministère avant qu'ils deviennent cotiseurs dans les bureaux de district?

*M. *Badanai*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 55)—1. L'Union soviétique a-t-elle conclu un marché avec des Canadiens pour la vente, à trois dollars, de pièces de mouvements de montres, les boîtiers non compris?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels produits canadiens ce pays achète-t-il en échange?

3. En est-on venu à une entente commerciale pour l'échange de produits désignés?

*M. *Badanai*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 56)—1. Combien existe-t-il, au pays, de tribunaux ayant juridiction d'après la Loi sur la citoyenneté canadienne?

2. Combien de personnes sont à l'emploi de ces tribunaux à Toronto, Hamilton et London, en Ontario?

3. Quels traitements verse-t-on aux juges de ces tribunaux?

*M. *MacMillan*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 57)—1. Durant l'année civile 1960, quelle somme globale la Trésorerie fédérale a-t-elle versée à la Trésorerie provinciale de la Saskatchewan?

2. Quels étaient les objets de ces versements et quel était le montant de chaque versement?

*M. *Fisher*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 58)—1. La Société Radio-Canada a-t-elle reçu, avant l'émission, des plaintes au sujet de ses programmes de télévision soit sur la situation des charbonnages au Cap-Breton soit sur la série à quatre parties concernant la main-d'œuvre?

2. Dans le cas de l'affirmative, de quelles personnes ou de quels groupements, quelle était la teneur de ces plaintes et que visent-elles?

*M. *Fisher*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 59)—1. Le National-Canadien se propose-t-il de fusionner ou de rationaliser à un seul endroit, à Fort-William ou à Port-Arthur, des services ou différents travaux actuellement effectués dans chacune de ces villes?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont ces services, quand et à quel endroit s'effectueront ces changements et combien d'emplois deviendront ainsi vacants?

*M. *Fisher*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 60)—1. Le ministère des Travaux publics songe-t-il à conclure un arrangement spécial avec *Raymond International* sur le projet de terminus de la Tête des Lacs qui aurait maintenu les travailleurs à leur poste au cours des mois de janvier, de février et de mars 1960?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelles sommes supplémentaires aurait-on dépensées et combien d'hommes auraient eu du travail au cours de cette période?

3. Qu'est-il advenu de l'arrangement proposé et pour quelles raisons l'a-t-on ainsi résolu?

*M. *Hardie*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 61)—1. Au mois de novembre ou de décembre 1960, la société *Canada Grocers Limited*, de Brandon (Man.) a-t-elle présenté des soumissions pour des fournitures destinées au parc national du mont Riding?

2. Dans le cas de l'affirmative, a-t-elle obtenu le contrat?

3. Sinon, quel était le montant de sa soumission et quel était le montant de la soumission de l'adjudicataire?

*M. *Hardie*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 62)—1. Utilise-t-on du ciment importé du Japon pour des travaux entrepris pour le compte du gouvernement fédéral dans le territoire du Yukon?

2. Utilise-t-on du ciment importé du Japon pour des travaux effectués dans le territoire du Yukon et entrepris en vertu du programme fédéral des travaux d'hiver?

*M. *Argue*—Mercredi prochain—ADRESSE—(N° 29)—Copie de tous télégrammes, correspondance, résolutions, pétitions et autres documents, échangés depuis le 1er janvier 1960 entre le gouvernement fédéral et le conseil municipal de Reserve-Mines (N.-É.), le gouvernement de la province de la Nouvelle-Écosse et toutes autres personnes ou associations, relativement à la construction d'un bureau de poste sur la route de Sydney, à Reserve-Mines, au Cap-Breton (N.-É.).

*M. *Argue*—Mercredi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 30)—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1960 entre le premier ministre, le ministre des Postes et le ministre des Travaux publics, relativement à la construction d'un bureau de poste sur la route de Sydney, à Reserve-Mines, au Cap-Breton (N.-É.).

*M. *Pickersgill*—Mercredi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 31)—Copie de la communication que la Chambre de commerce de la région métropolitaine de Toronto a adressée au premier ministre le 8 décembre 1960, au sujet des questions fiscales fédérales-provinciales, ainsi que la réponse à ladite communication et toute correspondance ultérieure.

*M. *Herridge*—Mercredi prochain—ADRESSE—(N° 32)—Copie de tous télégrammes, rapports, correspondance et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1957 entre le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales ou tous fonctionnaires de son ministère et tous fonctionnaires du gouvernement de la Colombie-Britannique, les directeurs de toute société, ou toutes personnes, relativement à la mise en valeur des ressources hydrauliques du fleuve Columbia au Canada.

*M. *Herridge*—Mercredi prochain—ADRESSE—(N° 33)—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1958 entre le ministre des Finances et le ministre du Revenu national ou tous fonctionnaires de leur ministère et tous directeurs de quelque syndicat ouvrier concernant la dévolution des pensions pour les fins de l'impôt sur le revenu.

* M. *Fisher*—Mercredi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 34)—Copie de toutes observations adressées au gouvernement sous quelque forme que ce soit formulant des plaintes ou des critiques à l'adresse de la Commission royale d'enquête sur les publications ou de l'un de ses membres dans l'accomplissement de ses fonctions.

*M. *Caron*—Mercredi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 35)—Copie de la correspondance échangée depuis le 17 novembre 1960 entre M. J. C. Van Horne et le premier ministre, au sujet de la démission imminente de M. Van Horne de la Chambre des communes.

Le ministre des Pêcheries—Mercredi prochain—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la protection des pêcheries côtières».

M. Fisher—Mercredi prochain—Bill intitulé: «Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1960) en ce qui concerne le rajustement de la représentation à la Chambre des communes».

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 27

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 17 JANVIER 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Churchill: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des voies et moyens (Budget);

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Benidickson, appuyé par M. Pickersgill: Que tous les mots qui suivent l'expression «Que» soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

«Considérant que l'exposé budgétaire du ministre des Finances est fondé sur l'hypothèse que les déficits et le chômage sont des aspects inévitables de la vie canadienne sous un gouvernement conservateur;

«Considérant que les membres du gouvernement n'ont pas évalué correctement l'évolution économique au Canada en 1960;

«Considérant que le gouvernement s'est ancré, avec opiniâtreté et aveuglément, dans cette évaluation erronée de la situation économique malgré les avertissements formulés dans cette Chambre, notamment par le leader de l'Opposition;

«Considérant que la nécessité de convoquer le Parlement cet automne pour étudier la législation d'urgence et un budget supplémentaire confirme l'attitude prise par le leader de l'Opposition et démontre clairement l'absence de prévision et de direction de la part du gouvernement;

«Considérant que le budget supplémentaire transforme un surplus projeté de douze millions de dollars en un déficit prévu de deux cent quatre-vingt-six millions de dollars, soit le quatrième déficit consécutif du présent gouvernement, qui n'a été dépassé au cours de la période d'après-guerre que par les deux derniers déficits du présent gouvernement conservateur;

«Considérant que le nouveau déficit, non voulu et imprévu, est le résultat d'une évaluation erronée de la situation économique;

«Et considérant que les propositions budgétaires ne visent ni les causes profondes ou les manifestations du malaise économique ni, en particulier, le chômage qui atteint depuis longtemps un nombre considérable et grandissant de travailleurs;

«A ces causes, il est résolu que la politique financière du gouvernement ne mérite pas la confiance de cette Chambre.»

Le débat se poursuit;

(*A cinq heures du soir, appel des bills privés et publics, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills privés*)

Il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill S-2, Loi constituant en corporation la «Aurora Pipe Line Company»;

M. Chown, pour M. Woolliams, appuyé par M. McGee, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée.

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Churchill: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des voies et moyens (Budget), et sur la proposition de motion d'amendement de M. Benidickson.

Le débat se poursuit, et ledit débat est interrompu à dix heures.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Dinsdale, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français et en anglais) du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales pour l'année terminée le 31 mars 1960, conformément à l'article 11 de la Loi sur le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, chapitre 4 des Statuts du Canada (1953-1954).

Par M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine,—Rapport sur les opérations découlant de la Loi sur l'aide aux améliorations municipales pour l'année terminée le 31 décembre 1960, conformément à l'article 11 de ladite loi, chapitre 183 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Monteith (Perth), membre du conseil privé de la reine,—Accord conclu le 19 décembre 1960 entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province de Québec, prévoyant le paiement de contributions aux termes de la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques (textes français et anglais).

Par M. Monteith (Perth),—Accord modificatif n° 4, en date du 30 novembre 1960, prévoyant le paiement de contributions aux termes de la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques, conclu entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province du Nouveau-Brunswick.

Treizième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que les pétitions aux fins de lois pour annuler le mariage des demandeurs suivants, présentées le 16 janvier par M. McCleave, sont conformes aux prescriptions de l'article 70 du Règlement:

Edel Otto Haimes, épouse de Joseph Haimes, de Montréal (P.Q.).

Paul-Emile Niquette, de Sorel (P.Q.), époux de Gisèle Desrosiers Niquette.

Sylvia Hopkins Socaransky, épouse de Samuel Socaransky, de Montréal (P.Q.).

Quatorzième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que les pétitions des requérants suivants aux fins de lois de divorce, présentées le 16 janvier par M. McCleave, sont conformes aux prescriptions de l'article 70 du Règlement:

Ralph Andrews, de Ste-Geneviève-de-Pierrefonds (P.Q.), époux de Isabel Margaret Hodge Andrews.

William Gibb Barnard, de Lennoxville (P.Q.), époux de Wilma Margaret Machan Barnard.

Mary Jane Gabrielle Brière Black, épouse de Robert William Black, de Pointe-aux-Trembles (P.Q.).

Jacques Emile Blanchard, de Waterloo (P.Q.), époux de Yvette Lépine Blanchard.

Genevieve Lorentovitch Bollen, épouse de John Louis Bollen, de Montréal (P.Q.).

Joseph Palma Lucien Boucher, de Montréal (P.Q.), époux de Jacqueline Tassé Boucher.

Frances Whitehead Bourassa, épouse de Oliver Bourassa de Ville St-Pierre (P.Q.).

Margaret Steigberger Breway, épouse de Martin Breway, de Montréal (P.Q.).

Thomas Wesley Brimacombe, de la province de Québec, époux de Marie Emélie Valcourt Brimacombe.

Jean Arrowsmith Cadieux, épouse de Maurice Cadieux, de Montréal (P.Q.).

Bernard Campeau, de Montréal (P.Q.), époux de Denise Sicotte Campeau.

Theresa Fryer Catalfamo, épouse de Santo James Catalfamo, de Montréal (P.Q.).

Doreen Miller Chantigny, épouse de Louis Chantigny, de Montréal (P.Q.).

Richard Ernest Conley, de Verdun (P.Q.), époux de Flora MacDonald Livingstone Conley.

Marie Léa Gertrude Provost Constantinides, épouse de Demetre Constantinides, de Montréal (P.Q.).

Ann Cicely Wattier Cosgrove, épouse de William John Cosgrove, de Montréal (P.Q.).

Patricia White Cotton, épouse de Ross G. H. Cotton, de Montréal (P.Q.).

Joseph Denis Jean Paul Courchesne, de Verdun (P.Q.), époux de Marie Albertine Denise Méloche Courchesne.

Berthe Bissonnette Daigneault, épouse de Normand Daigneault, de Montréal (P.Q.).

Janet Louisa Dumas Davis, épouse de George Robert Davis, de Montréal (P.Q.).

Anita Margaret Steele d'Esterre, épouse de Robert Duncan d'Esterre, de Beaconsfield (P.Q.).

Pierrette Girardeau De Vynck, épouse de Alfred De Vynck, de Montréal (P.Q.).

Marie Juliette Ida Van Droogenbroeck Dick, épouse de William Douglas Dick, de Lachine (P.Q.).

Marilyn Wexelman Dobrofsky, épouse de Irving Dobrofsky, autrement connu sous le nom de Dubrow (Dubro), de Montréal (P.Q.).

Sidney R. Drake, de Montréal (P.Q.), époux de Rosemary Patricia Blaney Drake.

Marie Marguerite Jeannette Lalonde Enlow, épouse de Harold Victor Enlow, de Montréal (P.Q.).

Irene Ruth Limoges Farber, épouse de Frank Farber, de Ville St-Laurent (P.Q.).

Eva Lang Farkass, épouse de Robert Farkass, de Montréal (P.Q.).

Leta Subil Annett Farmer, épouse de Albert Philip Farmer, de Montréal-Ouest (P.Q.).

Robert Fender, de Verdun (P.Q.), époux de Shirley Donovan Fender.

Marie Pauline Monique Denise Joly Ferron, épouse de Léo Paul Ferron, de Montréal (P.Q.).

Helen Rita Daigneault Freestone, épouse de Ross Charles Freestone, de Montréal (P.Q.).

Emelia Duskes Gador, épouse de George Gador, de Montréal (P.Q.).

Patricia Helen Gagnon, épouse de Paul Emile Gagnon, de Ste-Foy (P.Q.).

Sarah Shapiro Galganov, autrement connue sous le nom de Gale, épouse de Ephraim Galganov, autrement connu sous le nom de Effie Gale, de Montréal (P.Q.).

Isabella Rickert Gardiner, épouse de Gordon Gardiner, de Westmount (P.Q.).

Ethel Sargent Gavin, épouse de Thomas Francis Gavin, de Montréal (P.Q.).

Wilfrid Giroux, de Montréal (P.Q.), époux de Laurette Chamberland Giroux.

Kathleen Phillips Gordon, épouse de James Robert Gordon, de St-Henri-de-Mascouche (P.Q.).

Margaret Evelyn Hooper Grierson, épouse de Robert Frederick Grierson, de Montréal (P.Q.).

Csilla Salamon Groszman, épouse de Mihaly Groszman, de Ste-Agathe-des-Monts (P.Q.).

Joyce Mary St. Louis Hagemeyer, épouse de Donald R. Hagemeyer, de Montréal (P.Q.).

John Gerald Wellington Hall, de Ville St-Laurent (P.Q.), époux de Muriel Joyce Harris Hall.

Norma Helen Albrant Hall, épouse de Kenneth Alfred Hall, de Montréal (P.Q.).

Agnes Friedrich Hallstein, épouse de Reinhold Hallstein, de Montréal (P.Q.).

Dennis Haney, de l'Abord-à-Plouffe (P.Q.), époux de Lucille Lafortune Haney.

Kathleen Louisa Lowrie Harrison, épouse de Albert James Harrison, de Montréal (P.Q.).

Rhoda Newman Heitner, épouse de Sydney Heitner, de Montréal (P.Q.).

Anthony Roy Rabone Hearn, de St-Lambert (P.Q.), époux de Marjorie Katherine Crampton Hearn.

Judith Patricia St. George Hogwood, épouse de Geoffrey Edward Hogwood, de Montréal (P.Q.).

Yvonne Fiabon Humbert-Droz, épouse de Daniel René Humbert-Droz, de Montréal (P.Q.).

Roslyn Shuster Isaacs, épouse de William Isaacs, de Montréal (P.Q.).

Regina Brauner Kamin, épouse de Isak (Jack) Kamin, de Montréal (P.Q.).

Sandra Spector King, épouse de Gerald King, de Montréal (P.Q.).

Eva Lieberman Knopf, épouse de Sidney Knopf, de Montréal (P.Q.).

Beena Barbara Yearashevsky Koch, épouse de Alvin Koch, de Montréal (P.Q.).

Geraldine Pennell Koch, épouse de Henry Koch, de Westmount (P.Q.).

J. Alfred Laflamme, de Kirks Ferry (P.Q.), époux de Jeanne Proulx Laflamme.

Marie Gertrude Béatrice Lafrance, épouse de Roméo Lafrance, de la Province de Québec.

Vincent Laplaca, de Hull (P.Q.), époux de Marie Obéline Larente Laplaca.

Mario Lattoni, de Westmount (P.Q.), époux de Gemma Boily Lattoni.

Louise Beausoleil Lavigne, épouse de Gilbert Lavigne, de Montréal (P.Q.).

Madeleine Provost Lebègue, épouse de Jean Yvon Lebègue, de Montréal (P.Q.).

Shirley Zinman Levitt, épouse de Gordon Saul Levitt, de Montréal (P.Q.).

Nathalie Katyk Longtin, épouse de Claude Valois Longtin, de Montréal (P.Q.).

Lomer Lussier, de Laprairie (P.Q.), époux de Marie Paule Bombardier Lussier.

Joseph George Marcel Raymond Mady, de Saint-Jean (P.Q.), époux de Louise Catherine Lucille Nagy Mady.

Helen Mary Walsh Mailath, épouse de Istvan Mailath, de Montréal (P.Q.).

John A. C. Manning, de Montréal (P.Q.), époux de Margaret Jennifer Gill Manning.

Jeannine Leduc Marleau, épouse de Joseph François Zénon Maurice Marleau, de Montréal (P.Q.).

Joseph Wilfrid Paul Emile Marois, de Ville St-Laurent (P.Q.), époux de Marie Doris Patricia Beaulieu Marois.

Faith Audrey Gloria Burnham Martel, épouse de Henri Jacques Mario Martel, de Montréal (P.Q.).

Betty Jean Raatgever Maurice-Jones, épouse de Timothy Giles Maurice-Jones, de Montréal (P.Q.).

Olga Morgoce Megas, épouse de Volodymyr Walter Megas, de Ville LaSalle (P.Q.).

Roy Charles Melvin, de Montréal (P.Q.), époux de Lorraine Gagné Melvin.

Elizabeth Rae Monaghan Murphy, épouse de George Baillie Murphy, de Baie-Comeau (P.Q.).

Freda Moree Storey McArthur, épouse de Gerald Sylvester McArthur, de Lachine (P.Q.).

Doris Elizabeth Brazill McEllin, épouse de Albert George McEllin, de Montréal (P.Q.).

Carol Marilyn Margot Dixon Norcott, épouse de William Thomas Norcott, de Montréal (P.Q.).

Jadwiga Witrylak Nowak, épouse de Kazimierz Nowak, de Montréal (P.Q.).

Barbara Jean Bertram Whalen O'Brien, épouse de Roderick Charles O'Brien de Greenfield Park (P.Q.).

Georgette Anne Bookalam O'Leary, épouse de Terence Francis Christopher O'Leary, de Montréal (P.Q.).

Jeanne Godin Ouellette, épouse de Joseph Ouellette, de St-Jérôme (P.Q.).

Lydia Ingeborg Lange Pachurka, épouse de Francois Bolaslaus Pachurka, de Montréal (P.Q.).

Dorothy Irène Norman Payette, épouse de Léon Wilfrid Joseph Payette, de Montréal (P.Q.).

Francesco Bruno Pelle, de Montréal (P.Q.), époux de Francesca Zappavigna Pelle.

Marion McCauley Pelletier, épouse de Jacques Pelletier, de Montréal (P.Q.).

Charles Georges André Perrin, de St-Lambert (P.Q.), époux de Mary Margaret Rita O'Connor Perrin.

Katie Hoffman Pollack, épouse de Nathan Pollack, de Montréal (P.Q.).

Yetta Alterovitch Pomerantz, épouse de Morris Pomerantz, de Hull (P.Q.).

Joseph Alfred Pope, de Montréal (P.Q.), époux de Katharine Locke Cameron Pope.

Catherine Dale Rouleau Porter, épouse de Donald Lyon Porter, de Ville-de-Léry (P.Q.).

Joseph Emélien René Racine, de Courville (P.Q.), époux de Doris Helen Warner Racine.

Marcel Renaut, de Montréal (P.Q.), époux de Ruby Marie Bradbury Renaut.

Eileen Alice Rose, épouse de Robert Cowan Rose, de Saint-Jean (Terre-Neuve).

Daisy Peard Ryan, épouse de Lawrence Ryan, de Montréal (P.Q.).

Laureen Elizabeth Saunderson, épouse de George Robert Saunderson, de Montréal (P.Q.).

Teresa Mary MacDonald Séguin, épouse de Joseph Ubald Séguin, de Ahuntsic (P.Q.).

Assof Ernest Shaar, de St-Rémi (P.Q.), époux de Jeanne-d'Arc Fournier Shaar.

Esther (Estelle) Cohen Sherman, épouse de Issie (Irving) Sherman, de la Province de Québec.

Estelle Rosen Shetzen, épouse de Hyman Shetzen, d'Outremont (P.Q.).

Arthur George Sims, de Hampstead (P.Q.), époux de Marion Hart Cleland Sims.

Margaret Dorothy Jones Smith, épouse de Henry Charles Smith, de Montréal (P.Q.).

Alexander George Smith, de Ville LaSalle (P.Q.), époux de Janet Storrie Rae Logie Smith.

Shelagh (Sheila) Harriet Jacqueline Gleadowe Newcomen Smith, épouse de Geoffrey Gerard Smith, de Montréal (P.Q.).

Nancy Carol Bruneau Stead, épouse de Geoffrey Richard Stead, de Westmount (P.Q.).

Reginald Clyde Suley, de Corner-Brooke (Terre-Neuve), époux de Daphne Frances Matthews Suley.

Vera Bray Taylor, épouse de John Taylor, de la province de Québec.

Evelyn Byrd Banks Taylor, épouse de William Henry Taylor, de Montréal (P.Q.).

Hazel May Howe Terry, épouse de William Harrison Terry, de Ville Mont-Royal (P.Q.).

Léo Thivierge, de Montréal (P.Q.), époux de Claire Vanasse Thivierge.

Léo Hidola Tremblay, de Montréal (P.Q.), époux de Helen Child Walker Hoover Tremblay.

Jean Louis Trudel, de Montréal (P.Q.), époux de Pierrette St-Pierre Trudel.

Norma Bernet DesCôtes Vallières, épouse de Joseph Raymond Roger Vallières.

Jacques Vézina, de Montréal (P.Q.), époux de Huguette Dominique Vézina.

Gladys Evelyn Jetté Viau, épouse de Maxime Arthur Viau, de Montréal (P.Q.).

Doris O'Dell Villeneuve, épouse de Roger Villeneuve, de Montréal (P.Q.).

June Catherine Lamoureux Volkart, épouse de Charles John Volkart, de Rosemount (P.Q.).

Julius Wahl, d'Outremont (P.Q.), époux de Pearl Dubrofsky Wahl.

Derrick Walsh, de Montréal (P.Q.), époux de Rita May Mountain Walsh.

Lillian Jane Goldsborough Wells, épouse de Joseph William Wells, de Montréal (P.Q.).

Mary Stella Thompson Williams, épouse de James Gordon Williams, de Montréal (P.Q.).

Charles Woods, de Montréal (P.Q.), époux de Audrey Mattocks Woods.

Milan Yankovic, de Verdun (P.Q.), époux de Pauline Cloutier Yankovic.

Douglas Yetman, de Montréal (P.Q.), époux de Marion Faber Yetman.

Anna Jakovleva Zinger, épouse de Alexis Zinger, de Montréal (P.Q.).

A dix heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Howard—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 68)—1. Depuis le 1er janvier 1950, la Direction des affaires indiennes a-t-elle participé financièrement aux entreprises de voirie, d'aménagement de ponts ou de services de traversiers relevant du gouvernement provincial, en Colombie-Britannique?

2. S'il en est ainsi, dans chaque cas, *a*) à quels endroits a-t-on effectué ces travaux, *b*) quelles étaient la ou les bandes en cause, et *c*) quel était le montant de cette participation financière?

M. Howard—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 69)—1. Depuis le 1er juillet 1960, un ou des dentistes au service de l'État ont-ils extrait des dents à quelque autre enfant indien que celui qui fréquentait la *Hazelton Amalgamated School,* en Colombie-Britannique?

2. S'il en est ainsi, quel est, dans chaque cas, le nom de l'enfant, de quel village venait celui-ci, quels sont le nom du dentiste, le nombre et la date des extractions?

M. Howard—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 70)—1. Depuis le 1er juillet 1960, un ou des dentistes au service de l'État ont-ils extrait des dents à quelque enfant indien fréquentant la *Hazelton Amalgamated School,* en Colombie-Britannique?

2. S'il en est ainsi, quel est, dans chaque cas, le nom de l'enfant, de quel village venait celui-ci, quels sont le nom du dentiste, le nombre et la date des extractions?

M. Creaghan—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 71)—1. Le ministre de la Justice, le commissaire des pénitenciers ou le directeur du pénitencier de Dorchester, ont-ils reçu une demande écrite du gouvernement de la province du Nouveau-Brunswick ou de quelque personne au sujet d'un changement dans le parcours de la route transcanadienne projetée dans la vallée de Memramcook, comté de Westmorland, au Nouveau-Brunswick?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quel était le nom de la personne formulant la demande, *b*) à quelle date a-t-on formulé chaque demande, *c*) quelles étaient la nature de chaque demande et la teneur de la réponse?

3. Le ministre de la Justice s'oppose-t-il à la construction de la route projetée sur la route actuelle ou à proximité de celle-ci dans les environs du pénitencier de Dorchester?

**M. Pigeon*—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 63)—1. De 1936 à 1957, combien de timbres-poste commémoratifs ont été émis par le ministère des Postes pour souligner un fait ou rappeler une figure de notre histoire ou de notre vie nationale?

2. Quels sont la date d'émission et le motif de chacun de ces timbres-poste?

3. De 1957 à 1961, combien de timbres-poste commémoratifs ont été émis par le ministère des Postes pour souligner un fait ou rappeler une figure de notre histoire ou de notre vie nationale?

4. Quels sont la date d'émission et le motif de chacun de ces timbres-poste?

M. Robichaud—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 64)—1. A-t-on demandé des soumissions pour la construction du pont reliant Cross-Point à Campbellton en ce qui concerne la partie relevant du gouvernement fédéral?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quels étaient le nom de chaque soumissionnaire et le montant de chaque soumission, *b*) à qui a-t-on adjugé le contrat?

3. Prévoit-on le parachèvement des travaux suivant le montant stipulé dans la soumission?

4. Sinon, *a*) a-t-on établi une estimation des sommes supplémentaires à verser à l'entrepreneur, *b*) quelle somme a-t-on versée jusqu'ici à l'entrepreneur, *c*) quelle somme restera-t-il à verser lors du parachèvement des travaux?

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 28

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 18 JANVIER 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Quatre pétitions introductives de bills privés sont présentées, suivant les dispositions de l'article 70(1) du Règlement.

De son siège à la Chambre, l'honorable député de Trinity-Conception (M. Tucker) donne avis, suivant l'article 10 de la Loi sur la Chambre des communes, d'une vacance survenue dans la représentation à la Chambre des communes pour le district électoral de Kings, dans l'Île du Prince-Édouard, par suite du décès de M. John A. Macdonald, député dudit district.

M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre,—Traité entre le Canada et les États-Unis d'Amérique relatif à la mise en valeur des ressources hydrauliques du bassin du fleuve Columbia, signé à Washington, D.C. le 17 janvier 1961, et déclaration faite à Washington à ce sujet par le premier ministre du Canada (versions française et anglaise).

Avec l'assentiment unanime, il est ordonné que lesdits documents soient imprimés en appendice au hansard de ce jour.

M. MacLean (Queens), appuyé par Mme Fairclough, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-57, Loi modifiant la Loi sur la protection des pêcheries côtières, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Fisher, appuyé par M. Howard, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-58, Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1960) en ce qui concerne le rajustement de la représentation à la Chambre des communes, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, suivant les dispositions de l'article 39(5) du Règlement:

*Question n° 53 par M. Argue—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Le gouvernement se propose-t-il de construire un nouveau bureau de poste sur la route de Sydney, à Reserve-Mines, en Nouvelle-Écosse?

2. Dans le cas de l'affirmative, a-t-on acheté un terrain à cette fin, de qui et à quelle date l'a-t-on acheté, quel en est le prix et où est-il situé?

3. A-t-on consulté quelque membre du conseil municipal de l'endroit ou toute autre personne au sujet de l'emplacement projeté convenant le mieux?

4. Dans le cas de l'affirmative, qui a-t-on consulté, quelle était la nature des consultations et quels ont été les avis formulés?

5. Le gouvernement a-t-il reçu une pétition dans laquelle les requérants marquaient leur mécontentement quant à l'emplacement choisi?

6. Dans le cas de l'affirmative, de qui, quelle date portait-elle, quand l'a-t-il reçue, quelle en était la teneur et quel cas le gouvernement a-t-il fait des demandes formulées?

7. Pour quelle raison le gouvernement a-t-il accordé sa préférence à l'emplacement sur la route de Sydney plutôt qu'à l'emplacement actuel?

8. Le gouvernement a-t-il consenti de construire le bureau de poste sur un autre emplacement et, dans le cas de l'affirmative, à quel endroit?

*Question n° 57 par M. McMillan—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Durant l'année civile 1960, quelle somme globale la Trésorerie fédérale a-t-elle versée à la Trésorerie provinciale de la Saskatchewan?

2. Quels étaient les objets de ces versements et quel était le montant de chaque versement?

Sur motion de M. Cardin, appuyé par M. Garland, il est ordoné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie des plans dressés par le ministère des Travaux publics pour la construction d'un tunnel reliant l'édifice central du Parlement à l'édifice de l'ouest, ainsi que des estimations des frais de l'entreprise. (**Avis de motion n° 23*)

Sur motion de M. Pickersgill, appuyé par M. Carter, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie de la communication que la Chambre de commerce de la région métropolitaine de Toronto a adressée au premier ministre le 8 décembre 1960, au sujet des questions fiscales fédérales-provinciales, ainsi que la réponse à ladite communication et toute correspondance ultérieure. (**Avis de motion n° 31*)

Sur motion de M. Fisher, appuyé par M. Howard, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie de toutes observations adressées au gouvernement sous quelque forme que ce soit formulant des plaintes ou des critiques à l'adresse de la Commission royale d'enquête sur les publications ou de l'un de ses membres dans l'accomplissement de ses fonctions. (**Avis de motion n° 34*)

M. Diefenbaker, appuyé par M. Green, propose,—Qu'un comité spécial, dont les membres seront désignés, soit institué afin d'étudier, en collaboration avec M. l'Orateur, la procédure de la Chambre, en vue de proposer toutes modifications qu'il jugera désirables pour assurer l'expédition plus rapide des affaires publiques; que le comité soit autorisé à assigner des personnes et à ordonner la production de documents, et à faire part à la Chambre, de temps à autre, de ses conclusions et de ses recommandations.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Mme Fairclough, appuyée par M. Comtois, propose,—Qu'un comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes soit institué en vue de poursuivre l'examen et l'étude de la Loi sur les Indiens, chapitre 149 des Statuts revisés du Canada, 1952, et de ses amendements, entrepris par un comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes, en conformité d'une résolution de la Chambre, datée du 29 avril 1959, et poursuivis par un comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes, en conformité d'une résolution datée du 9 mars 1960, et afin de proposer les modifications qu'il jugera utiles; que ce comité soit autorisé à faire enquête et rapport sur l'administration des affaires indiennes en général et, en particulier, sur le statut social et économique des Indiens;

Que vingt-quatre membres de la Chambre des communes, qui seront désignés ultérieurement, représentent la Chambre au sein dudit comité, et que les dispositions de l'article 67(1) du Règlement de la Chambre des communes soient suspendues à cet égard;

Que les archives, les pièces justificatives reçues et les témoignages entendus par les comités mixtes institués durant les deux dernières sessions afin d'examiner et d'étudier les sujets susmentionnés soient mis à la disposition dudit comité mixte et fassent partie de ses dossiers;

Que ledit comité soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire des documents et des dossiers et à interroger des témoins ayant prêté serment; à siéger pendant les séances de la Chambre et à présenter des rapports de temps à autre; à faire imprimer au jour le jour les documents et les témoignages dont il ordonnera la publication, et que les dispositions de l'article 66 du Règlement soient suspendues à cet égard; et

Qu'un message soit transmis au Sénat pour l'inviter à se joindre à cette Chambre aux fins susdites et à choisir, s'il le juge opportun, certains de ses membres pour le représenter au sein du comité mixte projeté.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

M. Nowlan, appuyé par Mme Fairclough, propose,—Qu'un comité spécial de la radiodiffusion soit institué en vue d'étudier la radiodiffusion sonore et visuelle et soit autorisé à étudier et à examiner les questions dont il est fait mention, à faire rapport, à l'occasion, de ses observations et de ses opinions à ce sujet, à convoquer des témoins et à faire produire des documents et des dossiers;

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages qu'il jugera opportuns et nécessaires;

Que le comité soit composé de 35 membres;

Que l'application des dispositions des articles 66 et 67 du Règlement soit suspendue à cet égard.

Il s'élève un débat, et ledit débat est interrompu à six heures.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaires (en français et en anglais) des Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* des mercredis 28 décembre 1960 et 11 janvier 1961, conformément à l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Diefenbaker,—Sommaires des arrêtés en conseil adoptés pendant les périodes allant du 1er au 30 novembre et du 1er au 31 décembre 1960.

Par M. Dorion, membre du conseil privé de la reine,—Réponse supplémentaire à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général (**Avis de motion n° 10*), en date du 28 novembre 1960, demandant la copie de tous télégrammes, rapports, correspondance et autres documents échangés depuis le 1er juillet 1960 jusqu'à ce jour entre le ministre des Travaux publics ou l'un des fonctionnaires de son ministère et le gouvernement de la province du Nouveau-Brunswick, relativement à l'étude du projet d'un canal à Chignectou.

Par M. Dorion,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général (**Avis de motion n° 21*), en date du 19 décembre 1960, demandant la copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés durant les années 1950, 1951 et 1952, entre le gouvernement fédéral ou l'un de ses ministères ou organismes et toutes personnes, sociétés ou organisations, relativement au deuxième agrandissement de l'édifice fédéral situé sur la rue Notre-Dame, à Joliette.

Par M. Fulton, membre du conseil privé de la reine,—Rapport concernant la fabrication, la distribution, la fourniture et la vente de ceintures, présenté le 16 décembre 1960 par la Commission sur les pratiques restrictives du commerce en vertu de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

Par M. Fulton,—Rapport concernant la fabrication, la distribution et la vente de produits d'emballage transparents et de produits connexes, présenté le 6 décembre 1960 par la Commission sur les pratiques restrictives du commerce en vertu de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

Par M. Walker, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français) des opérations relevant de la Loi sur la route transcanadienne pour l'année terminée le 31 mars 1960, conformément à l'article 9 de ladite loi, chapitre 269 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Septième rapport, suivant l'article 100(2) du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les demandeurs suivants de lois de divorce ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

Edith Martha Jeschke Ami, épouse de Robert Henry Bruce Ami, de Ville Mont-Royal (P.Q.).

Shirley Margaret Rosenberg Ball, épouse de Ronald Harold Ball, de Westmount (P.Q.).

Rose Kornitzer Belsky, épouse de Anthony Belsky, de Montréal (P.Q.).

Anna Marie De Francesco Cholette, épouse de Jean Ernest Cholette, de Montréal (P.Q.).

Neil Marriott Compton, de Westmount (P.Q.), époux de Pauline Laura Freddi Compton.

Joseph Denis Jean Paul Courchesne, de Verdun (P.Q.), époux de Marie Albertine Denise Méloche Courchesne.

Albert Courtois, de Montréal (P.Q.), époux de Cécile St-Jean Courtois.

Joseph Arthur Roger Courtois, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Denise Guy Courtois.

Dorothy Elizabeth Draper Davies, épouse de Edwin Geoffrey Davies, de Montréal (P.Q.).

Thelma Beatrice Tafler Davis, épouse de Maurice K. Davis, de Montréal (P.Q.).

Micheline Maud Huguette Lavoie Deutschenschmied, épouse de Ervin Hugo Deutschenschmied, de Montréal (P.Q.).

Eva Lang Farkass, épouse de Robert Farkass, de Montréal (P.Q.).

Robert Fender, de Verdun (P.Q.), époux de Shirley Donovan Fender.

Lilla Margit Irenne Jaritz Fekete, épouse de Istvan Fekete, fils, de Montréal (P.Q.).

Helen Rita Daigneault Freestone, épouse de Ross Charles Freestone, de Montréal (P.Q.).

Wilfrid Giroux, de Montréal (P.Q.), époux de Laurette Chamberland Giroux.

Margaret Evelyn Hooper Grierson, épouse de Robert Frederick Grierson, de Montréal (P.Q.).

Edel Otto Haimes, épouse de Joseph Haimes, de Montréal (P.Q.).

Dennis Haney, de l'Abord-à-Plouffe (P.Q.), époux de Lucille Lafortune Haney.

Lilian Eleanor Robinson Hartglas, épouse de Teodor Klemens Hartglas, de Montréal (P.Q.).

Agnes May Stark Hurst, épouse de Eric Allan Hurst, de Westmount (P.Q.).

Arthur Jones, de Montréal (P.Q.), époux de Margaret Wilma Mooney Wilson Jones.

Dawn Carolyn Thom Kronen, épouse de Thomas Sidney Kronen, de Montréal (P.Q.).

Madeleine Provost Lebègue, épouse de Jean Yvon Lebègue, de Montréal (P.Q.).

Rose Friedberg Linden, épouse de David Kenneth Linden, de Montréal (P.Q.).

Elizabeth Robb Wilson Lilley, épouse de Albert Charles Lilley, de Montreal (P.Q.).

Helen Mary Walsh Mailath, épouse de Istvan Mailath, de Montréal (P.Q.).

Ruth Glick Manhaim, épouse de Joseph Manhaim, de Montréal (P.Q.).

John A. C. Manning, de Montréal (P.Q.), époux de Margaret Jennifer Gill Manning.

Catherine Lorraine Berthe Unity Ayotte Miller, épouse de Ronald David Miller, de Verdun (P.Q.).

Jadwiga Witrylak Nowak, épouse de Kazimierz Nowak, de Montréal (P.Q.).

Lydia Ingeborg Lange Pachurka, épouse de Francois Bolaslaus Pachurka, de Montréal (P.Q.).

Marion McCauley Pelletier, épouse de Jacques Pelletier, de Montréal (P.Q.).

Guy Robitaille, de Montréal (P.Q.), époux de Pauline Fréchette Robitaille.

Eileen Alice Rose, épouse de Robert Cowan Rose, de Saint-Jean (Terre-Neuve).

Laureen Elizabeth Saunderson, épouse de George Robert Saunderson, de Montréal (P.Q.).

Frederick William Steppings, de Pierrefonds (P.Q.), époux de Muriel Shirley Kernan Steppings.

Vlasta Kocovsky Suchomel, épouse de Jan Suchomel, de Montréal (P.Q.).

Léo Thivierge, de Montréal (P.Q.), époux de Claire Vanasse Thivierge.

June Catherine Lamoureux Volkart, épouse de Charles John Volkart, de Rosemont (P.Q.).

Patricia Lillian Mary Tolan Walker, épouse de Arthur Robert Walker, de Montréal (P.Q.).

Derrick Walsh, de Montréal (P.Q.), époux de Rita May Mountain Walsh.

Frank Ziegler, de Montréal (P.Q.), époux de Martha Schwienbacher Ziegler.

Anna Jakovleva Zinger, épouse de Alexis Zinger, de Montréal (P.Q.).

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Argue—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 72)—1. Durant chaque année, depuis 1955, combien de permis de travail a-t-on émis *a*) à des ressortissants américains, *b*) à des ressortissants d'autres pays, et à l'égard de quelles provinces ces permis étaient-ils valides?

2. Quel est actuellement, au Canada, le nombre *a*) de ressortissants américains, *b*) de ressortissants d'autres pays, munis d'un permis de travail, dans quelles provinces et dans quelles industries ou quels services travaillent-ils?

M. Argue—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 73)—1. Au cours de chaque année, depuis l'ouverture du Collège militaire royal de Saint-Jean, quelle proportion des cadets admis à la première année du cours était *a*) de langue française, *b*) de langue anglaise?

2. Au cours de chaque année, depuis l'ouverture du Collège militaire royal de Saint-Jean, quelle proportion des cadets ayant réussi la deuxième année du cours et ayant été admis au Collège militaire royal de Kingston (Ont.), était *a*) de langue française, *b*) de langue anglaise?

3. Au cours de chaque année, quelle proportion des cadets visés au second paragraphe et passant en quatrième année au Collège militaire royal était *a*) de langue française, *b*) de langue anglaise?

4. Au cours de chaque année, quelle proportion des cadets visés au second paragraphe et diplômés du Collège militaire royal au terme de la quatrième année était *a*) de langue française, *b*) de langue anglaise?

M. Argue—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 74)—1. A-t-on récemment construit un rajout au bureau de poste de Rouyn (P.Q.)?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels ont été, s'il en est, les architectes-conseils à qui on a confié la préparation des plans?

3. Quel a été le coût de ce rajout?

4. A-t-on formulé des critiques au sujet du plan ou de l'esthétique de ce rajout?

5. Dans le cas de l'affirmative, *a*) en quoi consistent ces critiques, *b*) par qui et *c*) à quelles dates ont-elles été formulées?

M. Argue—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 75)—1. Au mois de septembre 1960, M. Dacougna, de la Guyane française, a-t-il débarqué à Montréal et cherché à entrer au Canada?

2. Dans le cas de l'affirmative, était-il fiancé à Mlle Louise Bolduc, de Coaticook (P.Q.)?

3. Son passeport était-il en règle?

4. Avait-il un billet de retour pour la Guyane française par voie d'Air Canada?

5. A-t-on refusé de l'admettre au Canada?

6. A-t-il été détenu et, dans le cas de l'affirmative, pendant combien de temps?

7. A-t-il été subséquemment expulsé du pays et, dans le cas de l'affirmative, pour quelles raisons?

M. Argue—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 76)—1. A-t-on nommé un conseil d'arbitrage pour enquêter sur les réclamations demandées par des entrepreneurs à l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent?

2. Dans le cas de l'affirmative, par qui et à quelle date ce conseil a-t-il été nommé, quels en sont les membres et quelles réclamations ont fait l'objet d'une enquête?

M. Argue—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 77)—1. Des entrepreneurs ont-ils des comptes impayés par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont leurs noms, quel est le numéro du contrat, quel est le montant estimatif de chaque contrat, quelle somme, s'il y a lieu, a-t-on versée, quel est le montant de la réclamation, quelle est la date de parachèvement de chaque entreprise?

M. Argue—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 78)—1. Depuis le commencement des travaux d'aménagement jusqu'au 1er janvier 1961, quelle somme globale l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent *a*) a-t-elle empruntée, *b*) a-t-elle remboursée?

2. Quel était, au 1er janvier 1961, le montant de la dette en souffrance de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et quels sont les créanciers?

M. Argue—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 79)—1. MM. W. B. Crombie et D. Forgan sont-ils à l'emploi de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent à titre d'ingénieurs-conseils en ce qui concerne les réclamations?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels honoraires touchent-ils et quelles réclamations chacun *a*) a-t-il étudiées, *b*) a-t-il réglées, depuis le 20 janvier 1958?

M. Argue—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 80)—1. Quels sont *a*) la valeur estimative, *b*) le coût réel, de chaque autorisation de travail énumérée dans le document parlementaire numéro 170A, daté du 14 janvier 1960?

2. Certaines de ces autorisations de travail stipulaient-elles l'exécution des travaux en régie intéressée et, dans le cas de l'affirmative, lesquelles?

3. Au 1er janvier 1961, quelle somme réelle demeure en souffrance à l'égard de chaque autorisation?

4. Toutes ces autorisations sont-elles comprises dans le montant du contrat principal?

5. Sinon, *a*) quelles étaient les autorisations y insérées, *b*) quelles étaient les autorisations additionnelles exigeant des sommes supplémentaires?

M. Bourget—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 81)—1. Le ministère des Travaux publics a-t-il recommandé à l'entrepreneur d'utiliser des palées en acier de fabrication canadienne dans la construction du quai à bois de Nanaïmo, en Colombie-Britannique?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel est le coût comparatif entre le produit de fabrication canadienne et le produit importé?

3. Le ministère des Travaux publics a-t-il l'habitude d'insister sur l'utilisation de matériaux de fabrication canadienne?

4. Dans le cas de l'affirmative, est-ce que l'on restreint le montant additionnel que l'on peut affecter à l'achat de produits canadiens?

**M. Argue*—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 65)—1. Depuis le 7 juillet 1958, quelles agglomérations urbaines de 3,000 points d'arrêt ou moins, dans chaque province, a-t-on dotées d'un service de livraison par facteurs?

2. A quelle date chaque service de livraison a-t-il été institué et quel est le nombre de points d'arrêt?

**M. Argue*—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 66)—1. Depuis le 1er février 1958, a-t-on réglé des réclamations demandées par des entrepreneurs à l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont le nombre et le montant estimatif de ces réclamations, quelle somme a-t-on versée à l'égard de chaque entreprise, quelles sont la date du parachèvement des travaux et la date du règlement, et quel est le nom de l'entrepreneur?

**M. Argue*—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 67)—1. Y a-t-il des vacances au sein du conseil de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent?

2. Dans le cas de l'affirmative, combien, quels postes sont vacants et depuis quand le sont-ils?

3. Quels sont les membres actuels de ce conseil et quelles sont leurs fonctions?

**M. Cardin*—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 68)—1. Des membres de la Chambre des communes faisaient-ils partie, à titre de délégués ou d'observateurs officiels, de la délégation canadienne ayant participé à la conférence qui a donné naissance aux Nations Unies à San Francisco, en 1945?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont les noms de ces membres de la Chambre des communes?

**M. Argue*—Vendredi prochain—ADRESSE—(N° 36)—Copie de tous télégrammes, correspondance, mémoires et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1960 entre les organisations agricoles et le gouvernement fédéral au sujet de la question des moulins de provende autorisés à acheter des céréales indépendamment du régime de contingentement des livraisons.

M. Dupuis—Vendredi prochain—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la statistique (Drapeau et hymne national distinctifs)».

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

Nº 29

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 19 JANVIER 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Seize pétitions introductives de bills privés sont présentées, suivant les dispositions de l'article 70(1) du Règlement.

M. l'Orateur informe la Chambre que, à la suite de l'avis de vacance dans la représentation, qui a été donné à cette Chambre le mercredi 18 janvier 1961 par l'honorable député de Trinity-Conception (M. Tucker), et en conformité de l'article 10 de la Loi sur la Chambre des communes, il a adressé son mandat au directeur général des élections, lui enjoignant d'émettre un nouveau bref pour l'élection d'un député dans le district électoral de Kings.

M. Fulton, membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre,—Rapport soumettant un projet de traité relatif à la mise en valeur coopérative des ressources hydrauliques du bassin du fleuve Columbia, présenté le 8 janvier 1961 aux gouvernements du Canada et des États-Unis d'Amérique par les membres de leurs délégations.

Avec l'assentiment unanime, il est ordonné que ledit rapport soit imprimé en appendice au hansard de ce jour.

Sur motion de M. Pallett, appuyé par M. Ricard, il est ordonné,—Que le comité spécial de la procédure, institué le 18 janvier 1961, soit composé de Mlle Aitken et de MM. Argue, Churchill, Crestohl, Fulton, Flynn, Macquarrie, McCleave, McGee, McIlraith, Meunier, Pallett, Pickersgill, Rae et Ricard.

Sur motion de M. Pallett, appuyé par M. Ricard, il est ordonné,—Que le nom de M. Martel soit substitué à celui de M. Macdonald (Kings) sur la liste des membres du comité permanent des comptes publics.

Sur motion de M. Pallett, appuyé par M. Ricard, il est ordonné,—Que le nom de M. Bell (Carleton) soit substitué à celui de M. Slogan sur la liste des membres du comité permanent de la banque et du commerce.

Sur motion de M. Pallett, appuyé par M. Ricard, il est ordonné,—Que le nom de M. Slogan soit substitué à celui de M. Stanton sur la liste des membres du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation.

Sur motion de M. Pallett, appuyé par M. Ricard, il est ordonné,—Que le nom de M. MacEwan soit substitué à celui de M. Macdonald (Kings) sur la liste des membres du comité permanent de la marine et des pêcheries.

Sur motion de M. Pallett, appuyé par M. Ricard, il est ordonné,—Que le nom de M. McLennan soit substitué à celui de M. Slogan sur la liste des membres du comité permanent des mines, des forêts et des cours d'eau.

Sur motion de M. Pallett, appuyé par M. Ricard, il est ordonné,—Que le nom de M. McFarlane soit substitué à celui de M. Pratt sur la liste des membres du comité permanent des chemins de fer, des canaux et des lignes télégraphiques.

Sur motion de M. Pallett, appuyé par M. Ricard, il est ordonné,—Que le nom de M. Smith (Lincoln) soit substitué à celui de M. Macdonald (Kings) sur la liste des membres du comité permanent des affaires des anciens combattants.

Sur motion de M. Pallett, appuyé par M. Ricard, il est ordonné,—Que le nom de M. Monteith (Verdun) soit substitué à celui de M. Stanton sur la liste des membres du comité permanent des relations industrielles.

Il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-3, Loi modifiant la Loi sur l'intérêt;

M. Argue, appuyé par M. Herridge, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

M. McMillan, appuyé par M. Tucker, propose l'amendement suivant: Que le bill ne soit pas lu pour la deuxième fois, mais que la question de fond soit déférée au comité permanent de la banque et du commerce aux fins d'examen et de rapport.

Un débat s'élève et se poursuit;

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Dorion, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre (**Question n° 29*), en date du 14 décembre 1960, demandant l'état suivant: 1. Le gouvernement fédéral a-t-il étudié la question des dépenses résultant du fait que le passage de la frontière entre la province d'Ontario et l'État de Minnesota se fera à High-Falls plutôt qu'à Pigeon-River?

2. A-t-on établi le coût estimatif de déménagement des bureaux d'immigration et de la douane ainsi que des maisons que le gouvernement a fait construire pour loger le personnel et leurs familles? Dans le cas de l'affirmative, quel en est le coût estimatif?

Par M. Dorion,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 25*), en date du 21 décembre 1960, demandant l'état suivant: 1. Combien de temps a-t-on accordé à chacun des partis politiques fédéraux et provinciaux depuis le 1er janvier 1960 au poste de radio et au poste de télévision CBFT de Montréal?

2. Quelle période de temps a-t-on accordée à chacun de ces partis à chacune de ces émissions ou entrevues?

3. Quels sont les noms des personnes qui ont participé à chacune de ces émissions ou entrevues?

Par M. Monteith (Perth), membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français) sur les dépenses et l'administration relatives à l'application de la Loi sur l'assistance-chômage, pour l'année close le 31 mars 1960, selon l'aticle 9 de ladite loi, chapitre 26 des Statuts du Canada (1956).

Par M. O'Hurley, membre du conseil privé de la reine,—Budget d'établissement de la *Polymer Corporation Limited* pour l'année expirant le 31 décembre 1961, conformément à l'article 80(2) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952), et copie de l'arrêté en conseil C.P. 1961-42, en date du 16 janvier 1961, aprouvant ledit budget.

Quinzième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que les pétitions des requérants suivants aux fins de lois de divorce, présentées le 18 janvier par M. McCleave, sont conformes aux prescriptions de l'article 70 du Règlement:

James Christopher Younger Elliott, de Montréal (P.Q.), époux de Gwynith Ann Davies Elliott.

Clifford Hall, de Montréal (P.Q.), époux de Rowena Patricia Leek Hall.

Seizième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que les pétitions des requérants suivants, déposées le 18 janvier, sont conformes aux prescriptions de l'article 70 du Règlement:

La *Canadian General Insurance Company* aux fins d'une loi modifiant la loi qui la constitue en société.—*M. Ricard.*

Herbert Henri Jasper, de la ville de Westmount (P.Q.), et deux autres personnes de la Province de Québec aux fins d'une loi qui constitue en corporation l'Organisation Internationale de Recherche sur le Cerveau et, en anglais, l'*International Brain Research Organization.—M. Fairfield.*

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 11 heures du matin, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Chevrier—Lundi prochain—QUESTION—(N° 82)—1. En janvier 1939, 1942 et 1960, quel était le nombre des employés sédentaires du National-Canadien?

2. En 1939, 1952 et 1960, quel était le nombre des préposés à la surveillance de ces employés?

3. En 1939, 1952 et 1960, quel était le nombre des préposés à la surveillance inscrits sur la feuille de paie?

4. En 1939, 1952 et 1960, quel était le nombre des employés (non préposés à la surveillance) ne travaillant pas à heures fixes?

5. Combien de préposés au service des recherches la compagnie emploie-t-elle présentement?

M. Martin (Essex-Est)—Lundi prochain—QUESTION—(N° 69)—Durant les mois de septembre, d'octobre, de novembre et de décembre 1960, ainsi que durant le mois de janvier 1961, à la date la plus récente que l'on possède, quel était le nombre de requérants d'emploi non placés?

M. Chevrier—Lundi prochain—QUESTION—(N° 70)—En quelles années, entre 1945 et 1957, le pourcentage de la main-d'œuvre sans travail, au Canada, était-il plus élevé qu'en 1960?

M. Carter—Lundi prochain—QUESTION—(N° 71)—Depuis que les pêcheurs sont admissibles aux prestations d'assurance-chômage, quelle somme a-t-on versée annuellement aux pêcheurs *a*) de Terre-Neuve, *b*) des provinces Maritimes, *c*) du littoral du Pacifique, *d*) adonnés à la pêche intérieure?

M. Carter—Lundi prochain—QUESTION—(N° 72)—1. Le gouvernement est-il au courant qu'une compagnie britannique s'est intéressée à l'aménagement d'un port franc ou d'un port de transbordement à Mortier-Bay (T.-N.)?

2. Le gouvernement a-t-il reçu des requêtes de cette compagnie, soit directement de la compagnie mère, en Grande-Bretagne, soit de ses filiales canadiennes ou de leurs représentants?

3. Dans le cas de l'affirmative, quelle était la teneur de ces requêtes et quelles dispositions le gouvernement envisage-t-il présentement à ce sujet?

*M. *Creaghan*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 73)—1. Le gouverneur en conseil a-t-il nommé un secrétaire selon les prescriptions de l'article 10 de la Loi de la Caisse de prévoyance des employés des chemins de fer Intercolonial et de l'Île du Prince-Édouard?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel est le nom de ce secrétaire, à quelle date a-t-il été nommé et quelle rémunération lui a-t-on versée à même ladite Caisse?

3. Le ministre des Transports a-t-il nommé deux principaux officiers du National-Canadien chargés, de concert avec le gérant général, de l'administration de la Caisse?

4. Dans le cas de l'affirmative, quels sont leurs noms, leur occupation et la date de leur nomination?

5. En 1960, les employés ont-ils procédé à l'élection de deux membres pour leur représenter au conseil?

6. Dans le cas de l'affirmative, à quelle date a-t-on procédé à cette élection, quels sont les noms, l'adresse et l'occupation des candidats choisis?

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 30

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 20 JANVIER 1961

Onze heures du matin

PRIÈRE

Une pétition introductive de bill privé est présentée, suivant les dispositions de l'article 70(1) du Règlement.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Churchill: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des voies et moyens (Budget).

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Benidickson, appuyé par M. Pickersgill: Que tous les mots qui suivent l'expression «Que» soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

«Considérant que l'exposé budgétaire du ministre des Finances est fondé sur l'hypothèse que les déficits et le chômage sont des aspects inévitables de la vie canadienne sous un gouvernement conservateur;

«Considérant que les membres du gouvernement n'ont pas évalué correctement l'évolution économique au Canada en 1960;

«Considérant que le gouvernement s'est ancré, avec opiniâtreté et aveuglément, dans cette évaluation erronée de la situation économique malgré les avertissements formulés dans cette Chambre, notamment par le leader de l'Opposition;

«Considérant que la nécessité de convoquer le Parlement cet automne pour étudier la législation d'urgence et un budget supplémentaire confirme l'attitude prise par le leader de l'Opposition et démontre clairement l'absence de prévision et de direction de la part du gouvernement;

«Considérant que le budget supplémentaire transforme un surplus projeté de douze millions de dollars en un déficit prévu de deux cent quatre-vingt-six millions de dollars, soit le quatrième déficit consécutif

du présent gouvernement, qui n'a été dépassé au cours de la période d'après-guerre que par les deux derniers déficits du présent gouvernement conservateur;

«Considérant que le nouveau déficit, non voulu et imprévu, est le résultat d'une évaluation erronée de la situation économique;

«Et considérant que les propositions budgétaires ne visent ni les causes profondes ou les manifestations du malaise économique ni, en particulier, le chômage qui atteint depuis longtemps un nombre considérable et grandissant de travailleurs;

«A ces causes, il est résolu que la politique financière du gouvernement ne mérite pas la confiance de cette Chambre.»

Le débat se poursuit;

A 4 h. 45 de l'après-midi, M. l'Orateur interrompt les délibérations, suivant les dispositions du paragraphe (5) de l'article 58 du Règlement.

Ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Argue,
Badanai,
Batten,
Benidickson,
Bourque,
Cardin,
Caron,
Carter,
Chevrier,
Clermont,
Denis,
Deschatelets,
Dumas,
Dupuis,
Eudes,
Fisher,
Granger,
Habel,
Hardie,
Herridge,
Howard,
Leduc,
Lessard,
Loiselle,
Macnaughton,
McIlraith,
McWilliam,
Martin (Timmins),
Michaud,
Pearson,
Peters,
Régier,
Richard (Ottawa-Est),
Tardif,
Tucker,
Winch—36.

CONTRE

Messieurs

Aiken,
Aitken (Mlle),
Anderson,
Balcer,
Baldwin,
Barrington,
Baskin,
Bell (Carleton),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Belzile,
Bissonnette,
Bourbonnais,
Bourdages,
Broome,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Browne (Vancouver-Kingsway),
Brunsden,
Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Campbell (Stormont),
Cardiff,
Casselman (Mme),
Charlton,
Chown,
Clancy,
Coates,
Comtois,
Cooper,
Creaghan,
Crouse,
Danforth,
Deschambault,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Dorion,
Doucett,
Drysdale,
English,
Fairclough (Mme),
Fairfield,
Fane,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Forbes,
Fortin,
Fréchette,
Fulton,
Gillet,
Grafftey,
Green,
Grenier,
Grills,
Gundlock,
Halpenny,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hamilton (Qu'Appelle),
Harkness,
Hees,
Henderson,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Acadia),
Horner (Jasper-Edson),
Horner (The Battlefords),
Howe,
Johnson,
Jones,
Jorgenson,
Jung,
Kennedy,
Kindt,
Korchinski,
Kucherepa,
Lambert,
LaRue,
Legere,
Macdonnell,
MacEwan,
MacInnis,
MacLean (Queens),

MacLellan, Macquarrie, MacRae, McBain, McFarlane, McGrath, McIntosh, McLennan, McPhillips, McQuillan, Mandziuk, Martel, Martineau, Matthews, Milligan, Monteith (Perth), Montgomery, Morissette, Morris, Morton, Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria), Muir (Lisgar), Murphy, Nasserden, Nesbitt, Noble, Nowlan, Nugent, O'Hurley, O'Leary, Ormiston, Pallett, Pascoe, Payne, Phillips, Pigeon, Rapp, Régnier, Ricard, Richard (Kamouraska), Robinson, Rogers, Rowe, Sévigny, Simpson, Skoreyko, Smith (Calgary-Sud), Smith (Lincoln), Smith (Winnipeg-Nord), Southam, Speakman, Starr, Stearns, Stefanson, Stewart, Tassé, Thomas, Thrasher, Tremblay, Villeneuve, Walker, Webb, Weichel, White, Winkler—145.

(Appel des bills publics et privés, suivant l'article 15 du Règlement)

(Bills publics)

Les ordres numéros 1 à 3 inclusivement sont appelés à tour de rôle et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-13, Loi modifiant la Loi électorale du Canada (Publication de résultats de vote d'essai);

M. Peters, appuyé par M. Howard, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux bills publics et privés est expirée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par Mme Fairclough, membre du conseil privé de la reine,—Relevé des permis délivrés sous le régime de l'article 8 de la Loi sur l'immigration durant la période allant du 1er janvier au 31 décembre 1960, conformément à l'article 8(5) de ladite loi, chapitre 325 des Statuts revisés du Canada (1952).

Dix-septième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que les pétitions des requérants suivants aux fins de lois de divorce, déposées après le 28 décembre 1960 et présentées par M. McCleave le 19 janvier 1961, sont conformes aux prescriptions de l'article 70 du Règlement. Toutefois ces pétitions ont été déposées après le délai spécifié à l'article 93 du Règlement et pour cette raison elles ne peuvent pas être reçues:

Denis Biron, de Montréal (P.Q.), époux de Henriette Miquelon Biron.

Hazel Margaret Graham Calvert, épouse de Fred Calvert, de Montréal (P.Q.).

Diana Miriam Cohen Favreau, épouse de Raymond Jean Antoine Favreau, de Montréal (P.Q.).

Jean Louis Godard, de Montréal (P.Q.), époux de Alice Parent Godard.

Lucille Issenman Goresky, épouse de Irving Goresky, de Montréal (P.Q.).

Eileen Mary McKinnon Grant, épouse de George Edmond Grant, de la province de Québec.

Claire Pelletier Gray, épouse de Merlyn Gray, de Lachine (P.Q.).

Fred Austin Griffith, de Montréal (P.Q.), époux de Maureen Elizabeth Hughes Griffith.

Donald Edgar Hicks, de Grand Falls (Terre-Neuve), époux de Frances Marie Benson Hicks.

Margaret Pate Lambie Orr, épouse de Robert Osbourne Orr, de Rosemere (P.Q.).

Nicholas Pilidis, de Montréal (P.Q.), époux de Barbara Ann Fennell Pilidis.

Lola Goldberg Polka, épouse de Izak Polka, de Montréal (P.Q.).

Ada Florence Keatley Roberts, épouse de Ervin William Edward Roberts, de Montréal (P.Q.).

Antonio Samson, de la province de Québec, époux de Marie Thérèse Marguerite Carmen Perrin Samson.

Lilian Norah Edwards Smith, épouse de Wallace Edwin Smith, de Montreal (P.Q.).

Elizabeth Frisch Ziehm, épouse de Heinz Guenther Ziehm, de Montréal (P.Q.).

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. McWilliam—Lundi prochain—QUESTION—(N° 74)—1. Songe-t-on à remplacer, en tout ou en partie, le charbon par du mazout au dépôt de munitions de la marine de Renous (N.-B.)?

2. Dans le cas de l'affirmative, réduira-t-on le personnel et dans quelle mesure?

M. Knowles—Lundi prochain—QUESTION—(N° 75)—Durant chaque année, de 1936 à 1940 inclusivement, quel était le nombre de chômeurs, calculé selon le pourcentage moyen de la main-d'œuvre civile?

Le premier ministre—Lundi prochain—Le projet de motion suivant:

Que le rapport du Conseil des Arts du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1960, déposé devant la Chambre le 13 juillet 1960, soit déféré au comité permanent des comptes publics afin qu'il fasse l'objet d'un examen suivant l'article 23 de la Loi sur le Conseil des Arts du Canada.

Le ministre des Finances—Lundi prochain—Le projet de motion suivant:

Que les Comptes publics (volumes I et II) et le rapport de l'auditeur général pour l'année financière terminée le 31 mars 1960, et que les relevés financiers du Conseil des Arts du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1960 et le rapport de l'auditeur général y relatif, soient déférés au comité permanent des comptes publics.

M. Matthews—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la députation».

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 31

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 23 JANVIER 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Quatre pétitions introductives de bills privés sont présentées, suivant les dispositions de l'article 70(1) du Règlement.

M. Matthews, appuyé par M. Browne (Vancouver-Kingsway), présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-59, Loi modifiant la Loi sur la députation, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les avis de motion qui suivent sont appelés, reportés aux ordres inscrits au nom du Gouvernement et font l'objet d'un ordre d'examen dans la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions de l'article 21(2) du Règlement:

Que le rapport du Conseil des Arts du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1960, déposé devant la Chambre le 13 juillet 1960, soit déféré au comité permanent des comptes publics afin qu'il fasse l'objet d'un examen suivant l'article 23 de la Loi sur le Conseil des Arts du Canada.—*Le premier ministre.*

Que les Comptes publics (volumes I et II) et le rapport de l'auditeur général pour l'année financière terminée le 31 mars 1960, et que les relevés financiers du Conseil des Arts du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1960 et le rapport de l'auditeur général y relatif, soient déférés au comité permanent des comptes publics.—*Le ministre des Finances.*

M. Dupuis, appuyé par M. Roberge, propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit émis en vue de la production de la copie de chacun des rapports des économistes et des ingénieurs du ministère des Transports, relativement à la canalisation éventuelle de la rivière Richelieu entre le fleuve Saint-Laurent et le lac Champlain. (**Avis de motion n° 20*)

Avec l'assentiment unanime, ladite motion est retirée.

Sur motion de M. Argue, appuyé par M. Herridge, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de tous télégrammes, correspondance, résolutions, pétitions et autres documents, échangés depuis le 1er janvier 1960 entre le gouvernement fédéral et le conseil municipal de Reserve-Mines (N.-É.), le gouvernement de la province de la Nouvelle-Écosse et toutes autres personnes ou associations, relativement à la construction d'un bureau de poste sur la route de Sydney, à Reserve-Mines, au Cap-Breton (N.-É.). (**Avis de motion n° 29*)

Sur motion de M. Herridge, appuyé par M. Argue, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1958 entre le ministre des Finances et le ministre du Revenu national ou tout fonctionnaire de leur ministère et tout directeur de quelque syndicat ouvrier concernant la dévolution des pensions pour les fins de l'impôt sur le revenu. (**Avis de motion n° 33*)

La Chambre aborde la prise en considération des *Avis de motions*.

DÉCLARATION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Avant de saisir la Chambre de la motion de l'honorable député de Saint-Boniface (M. Régnier), permettez-moi de signaler qu'une difficulté de forme se présente du fait que deux bills d'intérêt public sont inscrits au *Feuilleton* et que tous les deux traitent de la question de l'adoption d'un drapeau national distinctif, ce qui se trouve à être aussi l'objet de la présente motion.

La Chambre s'est déjà trouvée devant une situation semblable où deux articles inscrits au *Feuilleton* traitaient de la même question, comme par exemple le cas des deux bills portant sur l'impression en français des effets négociables. En l'occurrence, on a refusé le débat sur l'un des bills tant que l'autre ne serait pas réglé en invoquant la règle selon laquelle la Chambre n'aborde pas la discussion de deux sujets identiques inscrits sous deux rubriques.

Au moment où, si je ne m'abuse, la Chambre va être saisie de cette motion, le problème qui se pose à nous n'est pas tout à fait le même. Il ne s'agit pas de discuter la même question dans deux bills inscrits au *Feuilleton* mais plutôt de discuter une question semblable ou identique présentée dans une motion et dans deux bills. En discutant la présente motion n'allons-nous pas anticiper sur l'ordre du jour portant reprise de la discussion sur la motion tendant à la deuxième lecture du bill n° C-8, loi ayant pour objet d'autoriser un drapeau canadien, qu'a présenté l'honorable député de Lincoln (M. Smith) et dont on a discuté il y a quelques jours, et devancer du même coup la deuxième lecture du bill n° C-17, loi concernant les drapeaux du Canada, qui est inscrit au nom de l'honorable député de Drummond-Arthabaska (M. Boulanger).

Le commentaire pertinent est le n° 131 de la quatrième édition de l'ouvrage de Beauchesne, que voici: «La règle de l'anticipation qui enterdit d'anticiper sur une question inscrite au *Feuilleton* découle du même principe que la règle qui interdit de soulever deux fois la même question au cours d'une session. En appliquant la règle de l'anticipation, on accorde la préférence aux discussions qui donneront les meilleurs résultats, ce qui a établi une échelle décroissante des valeurs pour les discussions: bills, motions, amendements, etc. De sorte qu'on ne doit pas anticiper sur la discussion d'un bill pour examiner une motion, un amendement ou un sujet soulevé à propos d'une autre motion.»

De plus, la première partie du commentaire n° 148 est dans le même sens: «Il est bon pour les députés qu'ils soient empêchés de raviver une discussion déjà terminée; et il ne serait guère utile d'empêcher que la même question soit présentée deux fois la même session si l'on pouvait, sans qu'elle soit présentée, en discuter à plusieurs reprises les avantages.»

L'article 3 du commentaire 200 porte que: «La Chambre ne peut pas aborder l'étude d'une motion concernant le même sujet qu'un bill inscrit au *Feuilleton* en vue de la deuxième lecture.»

Ces mots précisent assez, je crois, le principe en cause. Reste à savoir si le sujet de la présente motion est le même que celui des deux bills ou de l'un d'eux, et je serais heureux d'entendre l'avis de l'honorable député sur ce point. A ce propos, il conviendrait de se demander, dans le cas où la motion serait mise à l'étude, si le débat peut être limité de manière à le distinguer du débat sur les autres bills, qui prévoient tous deux une méthode pour le choix d'un drapeau.

Le rappel au Règlement fait l'objet d'une discussion.

M. l'ORATEUR: Je remercie les députés des distinctions qu'ils ont établies. Bien entendu, l'avis de motion à l'étude comporte un principe très distinct: il préconise la tenue d'un référendum auprès de la population canadienne pour l'inviter à choisir entre deux drapeaux. Je suppose que le référendum vise un objectif qui est d'offrir un moyen de créer un drapeau canadien. Je suis tout à fait disposé à accepter cette distinction, si les députés y consentent, et à permettre à la discussion de se poursuivre, bien que j'aie peu d'espoir, je dois l'avouer, de maintenir une distinction entre la discussion que suscitera cet avis de motion et le débat que nous avons eu ou que nous aurons sur l'autre projet de loi.

Si la Chambre me permet alors d'accepter l'avis de motion, à la condition expresse que cela n'établisse pas un précédent trop important, je me ferai un plaisir d'accorder la parole au député de Saint-Boniface.

Après quoi, M. Régnier, appuyé par M. Rogers, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier l'à-propos de présenter une mesure législative tendant à tenir un référendum au sujet de l'adoption d'un drapeau canadien; et

Que les questions soumises, lors de ce référendum, soient les suivantes: Êtes-vous en faveur *a*) d'un drapeau portant une feuille d'érable verte sur fond rouge et blanc, ou *b*) du pavillon rouge canadien (le *Red Ensign*)? (*Avis de motion n° 2*).

La question est mise en délibération;

M. Dupuis, appuyé par M. Boulanger, propose l'amendement suivant: Que tout ce qui suit le mot «canadien», à la quatrième ligne de la motion, soit retranché et remplacé par ce qui suit:

«, en incluant la question suivante dans le recensement de 1961: Préconisez-vous un drapeau national distinctif qui ne renferme l'emblème d'aucun autre pays?»

Il s'élève un débat, et ledit débat est interrompu à dix heures.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine,—Rapport du surintendant des assurances du Canada sur les associations coopératives de crédit pour l'année terminée le 31 décembre 1959.

Par M. Hees, membre du conseil privé de la reine,—Budget d'établissement de la société de la Couronne *Northern Ontario Pipe Line* pour l'année expirant le 31 décembre 1961, conformément à l'article 80(2) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952), et copie de l'arrêté en conseil C.P. 1961-74, en date du 19 janvier 1961, approuvant ledit budget.

Par M. Monteith (Perth), membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social pour l'année terminée le 31 mars 1960, conformément à l'article 10 de la Loi sur le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, chapitre 74 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Monteith (Perth),—Accord modificatif numéro 8, prévoyant le paiement de contributions aux termes de la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques, conclu le 28 décembre 1960 entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province de Terre-Neuve.

Par M. Monteith (Perth), d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français et en anglais) sur l'administration des allocations aux aveugles au Canada pour l'année terminée le 31 mars 1960, conformément à l'article 12 de la Loi sur les aveugles, chapitre 17 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Monteith (Perth), d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français et en anglais) sur l'administration des allocations aux invalides au Canada pour l'année terminée le 31 mars 1960, conformément à l'article 12 de la Loi sur les invalides, chapitre 55 des Statuts du Canada (1953-1954).

Par M. Monteith (Perth), d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français et en anglais) sur l'administration de l'assistance-vieillesse au Canada pour l'année terminée le 31 mars 1960, conformément à l'article 12 de la Loi sur l'assistance-vieillesse, chapitre 199 des Statuts revisés du Canada (1952).

Dix-huitième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que la pétition du requérant suivant, déposée le 20 janvier, est conforme aux prescriptions de l'article 70 du Règlement:

The Canadian General Council of the Boy Scouts Association aux fins d'une loi l'autorisant à changer son nom en celui de *Boy Scouts of Canada* et, en français, Scouts du Canada.—*M. Fleming (Okanagan-Revelstoke)*.

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Huitième rapport, conformément à l'article 100(2) du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les requérants suivants ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

La *Co-operative Life Insurance Company*, de la ville de Regina (Saskatchewan), aux fins d'une loi modifiant la loi qui la constitue en société.

Robert Hosmer Morse, III, de la ville de Westmount (P.Q.), aux fins d'une loi lui accordant la citoyenneté canadienne.

Charles Patrick McTague, de la ville de Toronto (Ontario), et quatre autres personnes de la Province d'Ontario, aux fins d'une loi qui constitue en société la *National Mortgage Corporation of Canada*.

A dix heures trois minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Argue—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 83)—1. La Commission du service civil a-t-elle nommé récemment un gardien au bureau de poste de Grimsby (Ont.)?

2. Dans le cas de l'affirmative, qui a-t-on nommé?

3. Celui qui est nommé à ce poste, a-t-il un autre emploi que celui de gardien?

4. Dans le cas de l'affirmative, quel est cet emploi?

5. Y avait-il d'autres candidats à ce poste, qui étaient sans emploi?

6. Dans le cas de l'affirmative, quels sont leurs noms et depuis combien de temps étaient-ils sans travail?

M. Martin (Essex-Est)—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 84)—1. Un fabricant canadien de produits alimentaires, de Windsor (Ont.), a-t-il demandé au ministère du Commerce de l'aider à exporter aux États-Unis des produits alimentaires conditionnés d'espèce chinoise?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) le fabricant lui-même, ou quelque organisation agissant pour son compte, a-t-il fait parvenir une requête directe au ministre à ce sujet; *b*) a-t-on accompli quelque progrès dans les pourparlers échangés à ce sujet avec le gouvernement des États-Unis ou l'un de ses organismes; *c*) en est-on venu à une entente permettant l'exportation du produit en cause par le fabricant canadien?

**M. Howard*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 76)—Où en est l'enquête menée à la suite des résolutions reçues des bandes indiennes de Kincolith, Canyon-City, Gitlakdamix et Lakalzap, demandant de proclamer l'entrée en vigueur de l'article 96A (2) de la Loi sur les Indiens?

**M. Pickersgill*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 77)—Durant chaque année, de 1931 à 1935 inclusivement, quel était le nombre de chômeurs, calculé selon le pourcentage moyen de la main-d'œuvre civile?

**M. Pickersgill*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 78)—1. Effectue-t-on des travaux d'impression pour le compte du gouvernement en dehors du Canada?

2. Dans le cas de l'affirmative, en quoi consistent, dans chaque cas, ces travaux et pour quelle raison sont-ils effectués en dehors du Canada?

*M. Smith (*Calgary-Sud*)—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 79)—1. A-t-on posé des conditions précises relativement à l'aide financière que l'on se propose de fournir à l'Association olympique canadienne?

2. Le gouvernement a-t-il obtenu des renseignements au sujet de la portée des études projetées? Dans le cas de l'affirmative, quels seront les objets de ces études?

3. Quel particulier ou quelle société mène cette enquête?

4. A quel endroit leurs bureaux sont-ils situés et quels sont leurs titres et qualités?

5. Quand prévoit-on recevoir le rapport de cette enquête?

Le ministre du Travail—Mercredi prochain—En comité plénier, à la prochaine séance—Le projet de résolution suivant:

Il est résolu: Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative en vue d'autoriser le ministre du Travail, avec l'approbation du gouverneur en conseil, à conclure des conventions avec les provinces, prévoyant des contributions relatives aux frais qu'entraîne pour celles-ci la mise en œuvre d'un programme de réadaptation professionnelle des invalides; d'autoriser le ministre à entreprendre la coordination des initiatives fédérales concernant la réadaptation professionnelle et à entreprendre des recherches en ce qui concerne la réadaptation professionnelle; et en vue de pourvoir, à ces fins, à l'établissement d'un Conseil appelé Conseil consultatif national de la réadaptation des invalides; et de pourvoir, en outre, au paiement du traitement du président du Conseil et des frais de voyage et autres frais des membres dudit Conseil, et de fournir l'aide professionnelle, technique ou autre, ainsi que le concours de secrétaires, dont le Conseil peut avoir besoin.

Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration—Mercredi prochain—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les Indiens».

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 32

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 24 JANVIER 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Dupuis, appuyé par M. Roberge, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-60, Loi modifiant la Loi sur la statistique (Drapeau et hymne national distinctifs), qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Churchill: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des voies et moyens (Budget).

Le débat se poursuit;

(*A cinq heures du soir, appel des bills privés et publics, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills privés*)

Les ordres numéros 1 à 44 inclusivement sont appelés et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

La Chambre reprend le débat sur la proposition de motion de M. Chown, pour M. Woolliams, appuyé par M. McGee: Que le Bill S-2, Loi constituant en corporation la «Aurora Pipe Line Company», soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Le débat se poursuit;

M. Howard, appuyé par M. Pitman, propose,—Que le débat soit maintenant ajourné.

Ladite motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Argue,
Fisher,
Herridge,
Howard,
Martin (Timmins),
Peters,
Pitman,
Regier,
Winch—9.

CONTRE

Messieurs

Aitken (Mlle),
Allard,
Anderson,
Asselin,
Baldwin,
Barrington,
Baskin,
Batten,
Bell (Carleton),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Belzile,
Benidickson,
Best,
Boulanger,
Bourbonnais,
Bourget,
Brassard (Chicoutimi),
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Browne (Vancouver-Kingsway,
Bruchési,
Brunsden,
Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Campbell (Stormont),
Campeau,
Cardiff,
Cardin,
Carter,
Casselman (Mme),
Chambers,
Charlton,
Chevrier,
Chown,
Clancy,
Clermont,
Coates,
Comtois,
Creaghan,
Crestohl,
Crouse,
Danforth,
Denis,
Deschambault,
Dinsdale,
Dorion,
Doucet,
Drysdale,
Dubois,
Dumas,
Dupuis,
English,
Eudes,
Fairclough (Mme),
Fairfield,
Fane,
Fleming (Eglinton),
Forbes,
Gillet,
Green,
Grenier,
Gundlock,
Habel,
Halpenny,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hamilton (York-Ouest),
Hanbidge,
Hardie,
Harkness,
Hees,
Henderson,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Acadia),
Horner (Jasper-Edson),
Horner (The Battlefords),
Howe,
Jones,
Jorgenson,
Jung,
Keays,
Kennedy,
Knowles,
Korchinski,
Kucherepa,
Lafrenière,
Lambert,
LaRue,
Latour,
Legere,
Lennard,
Lessard,
Macdonnell,
MacEwan,
MacInnis,
MacLean (Queens),
MacLellan,
Macnaughton,
MacRae,
McCleave,
McDonald,
McFarlane,
McGrath,
McGregor,
McIlraith,
McIntosh,
McLennan,
McMillan,
McPhillips,
McQuillan,
McWilliam,
Mandziuk,
Martel,
Martineau,
Martini,
Matthews,
Michaud,
Mitchell,
Monteith (Perth),
Monteith (Verdun),
Montgomery,
More,
Morissette,
Morris,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Muir (Lisgar),
Murphy,
Nasserden,
Nixon,
Nowlan,
Nugent,
O'Hurley,
O'Leary,
Ormiston,
Pallett,
Parizeau,
Pascoe,
Paul,
Payne,
Pickersgill,
Pigeon,
Pugh,
Racine,
Rapp,
Ratelle,
Régnier,
Ricard,
Richard (Ottawa-Est),
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Roberge,
Rogers,
Rompré,
Rowe,
Simpson,
Skoreyko,
Slogan,
Small,
Smallwood,
Smith (Cargary-Sud),
Smith (Lincoln),
Smith (Winnipeg-Nord),
Southam,
Speakman,
Starr,
Stearns,
Stefanson,
Tassé,
Taylor,
Thompson,
Thrasher,
Tremblay,
Tucker,
Valade,
Villeneuve,
Walker,
Webb,
Webster,
Weichel,
Winkler,
Wratten—180.

Le débat se poursuit sur la motion principale: Que le Bill S-2, Loi constituant en corporation la «Aurora Pipe Line Company», soit maintenant lu pour une deuxième fois.

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée.

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Churchill: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des voies et moyens (Budget).

Le débat se poursuit, et ledit débat est interrompu à dix heures.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Comtois, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français et en anglais) du ministère des Mines et des Relevés techniques pour l'année terminée le 31 décembre 1959, conformément à l'article 10 de la Loi sur le ministère des Mines et des Relevés techniques, chapitre 73 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Dinsdale, membre du conseil privé de la reine,—Rapport sur les opérations découlant de la Loi sur les ouvrages destinés à l'amélioration des cours d'eau internationaux pour l'année terminée le 31 décembre 1960, suivant l'article 11 de ladite loi, chapitre 47 des Statuts du Canada (1955).

Dix-neuvième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que les pétitions des requérants suivants aux fins de lois de divorce, déposées après le 28 décembre 1960 et présentées le 23 janvier 1961 par M. McCleave, sont conformes aux prescriptions de l'article 70 du Règlement. Toutefois, ces pétitions ont été déposées après le délai spécifié à l'article 93 du Règlement et pour cette raison elles ne peuvent pas être reçues:

Marjorie McEachern Brown, épouse de Arnold Galbraith Brown, de Montréal (P.Q.).

George Louis Draper, de Hampstead (P.Q.), époux de Elizabeth Oakes Draper.

Normand Guy, de Lachine (P.Q.), époux de Sylvia Kenny Guy.

Janet Ellen Campbell Nelley, épouse de Francis Albert Nelley, de Montréal (P.Q.).

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Neuvième rapport, conformément à l'article 100(2) du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les demandeurs suivants de lois de divorce ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

Theresa Fryer Catalfamo, épouse de Santo James Catalfamo, de Montréal (P.Q.).

Marie Léa Gertrude Provost Constantinides, épouse de Demetre Constantinides, de Montréal (P.Q.).

Marie Juliette Ida Van Droogenbroeck Dick, épouse de William Douglas Dick, de Lachine (P.Q.).

Nora Vida Badian Dobie, épouse de Percy Thomas Dobie, de Ville St-Laurent (P.Q.).

Edith Heller Erlick, épouse de Allan J. Erlick, de Montréal (P.Q.).

Clifford Hall, de Montréal (P.Q.), époux de Rowena Patricia Leek Hall.

Pauline Sharko Martel, épouse de Paul Napoléon Martel, de Montréal (P.Q.).

Mary Winnifred Chamberlain Paiement, épouse de Jean Claude Paiement, de Montréal (P.Q.).

Charles Woods, de Montréal (P.Q.), époux de Audrey Mattocks Woods.

A dix heures trois minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

---

*M. *Pigeon*—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 80)—1. Depuis combien d'années Mme Jeanne Sauvé, de Montréal, est-elle à l'emploi de la Société Radio-Canada (réseau français)?

2. Quel est son salaire annuel, y compris ses honoraires occasionnels?

3. Les règlements de la Société Radio-Canada autorisent-ils un employé permanent de ladite Société à participer à des réunions politiques officielles?

4. Sinon, à quel titre Mme Jeanne Sauvé a-t-elle participé récemment au congrès du parti libéral national tenu à Ottawa?

*M. *Pigeon*—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 81)—1. Depuis le commencement des travaux de la canalisation de la voie maritime du Saint-Laurent jusqu'en 1957, tous les contrats ont-ils été accordés au plus bas soumissionnaire?

2. Sinon, en quelle année a-t-on accordé des contrats à ceux qui n'étaient pas les plus bas soumissionnaires et quel a été le nombre de ces contrats?

3. Quels sont les noms de ces entrepreneurs et quels étaient les montants de ces contrats?

4. Quelle était la différence du prix de chaque contrat comparativement au prix du plus bas soumissionnaire?

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 33

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 25 JANVIER 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Cinq pétitions introductives de bills privés sont présentées, suivant les dispositions de l'article 70(1) du Règlement.

Mme Fairclough, appuyée par M. MacLean (Queens), présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-61, Loi modifiant la Loi sur les Indiens, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Starr, appuyé par M. Comtois, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative en vue d'autoriser le ministre du Travail, avec l'approbation du gouverneur en conseil, à conclure des conventions avec les provinces, prévoyant des contributions relatives aux frais qu'entraîne pour celles-ci la mise en œuvre d'un programme de réadaptation professionnelle des invalides; d'autoriser le ministre à entreprendre la coordination des initiatives fédérales concernant la réadaptation professionnelle et à entreprendre des recherches en ce qui concerne la réadaptation professionnelle; et en vue de pourvoir, à ces fins, à l'établissement d'un Conseil appelé Conseil consultatif national de la réadaptation des invalides; et de pourvoir, en outre, au paiement du traitement du président du Conseil et des frais de voyage et autres frais des membres dudit Conseil, et de fournir l'aide professionnelle, technique ou autre, ainsi que le concours de secrétaires, dont le Conseil peut avoir besoin.

Il est résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

Les questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, suivant les dispositions de l'article 39(5) du Règlement:

*Question n° 66 par M. Argue—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Depuis le 1er février 1958, a-t-on réglé des réclamations demandées par des entrepreneurs à l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont le nombre et le montant estimatif de ces réclamations, quelle somme a-t-on versée à l'égard de chaque entreprise, quelles sont la date du parachèvement des travaux et la date du règlement, et quel est le nom de l'entrepreneur?

Question n° 77 par M. Argue—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Des entrepreneurs ont-ils des comptes impayés par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont leurs noms, quel est le numéro du contrat, quel est le montant estimatif de chaque contrat, quelle somme, s'il y a lieu, a-t-on versée, quel est le montant de la réclamation, quelle est la date de parachèvement de chaque entreprise?

Question n° 80 par M. Argue—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Quels sont *a*) la valeur estimative, *b*) le coût réel, de chaque autorisation de travail énumérée dans le document parlementaire numéro 170A, daté du 14 janvier 1960?

2. Certaines de ces autorisations de travail stipulaient-elles l'exécution des travaux en régie intéressée et, dans le cas de l'affirmative, lesquelles?

3. Au 1er janvier 1961, quelle somme réelle demeure en souffrance à l'égard de chaque autorisation?

4. Toutes ces autorisations sont-elles comprises dans le montant du contrat principal?

5. Sinon, *a*) quelles étaient les autorisations y insérées, *b*) quelles étaient les autorisations additionnelles exigeant des sommes supplémentaires?

Sur motion de M. Argue, appuyé par M. Herridge, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de tous télégrammes, correspondance, mémoires et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1960 entre les organisations agricoles et le gouvernement fédéral au sujet de la question des moulins de provende autorisés à acheter des céréales indépendamment du régime de contingentement des livraisons. (**Avis de motion n° 36*)

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution concernant la remise en valeur et l'aménagement agricoles et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Walker, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère des Travaux publics pour l'année terminée le 31 mars 1960, selon l'article 34 de la Loi sur les travaux publics, chapitre 228 des Statuts revisés du Canada (1952).

A six heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Peters—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 85)—1. Sur quoi se fonde-t-on pour déterminer les conditions de travail des employés rémunérés aux taux régnants dans le service public?

2. Quel est le rôle du comité consultatif des taux régnants?

3. Quels sont ses membres et quels postes occupent-ils dans le service public fédéral?

4. Pour quelle raison les employés à taux régnants doivent-ils prendre leur premier jour de congé de maladie sans rémunération?

5. Au cours du mois de décembre, le ministre a-t-il reçu, au nom de ces employés, des requêtes de la part de quelque association de fonctionnaires?

6. Dans le cas de l'affirmative, *a*) de quelle association, *b*) le gouvernement entend-il changer sa ligne de conduite à cet égard?

M. Regier—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 86)—1. Pendant combien de jours le National-Canadien a-t-il discontinué son service sur la ligne principale en direction de Vancouver à cause des récentes inondations en Colombie-Britannique?

2. *a*) Combien d'hommes le National-Canadien a-t-il mis à pied, au moins temporairement, par suite de cette interruption de service, *b*) sur ce nombre, combien ont été embauchés de nouveau depuis lors, *c*) quand le National-Canadien prévoit-il embaucher de nouveau tous ceux qui ont été congédiés à cause des circonstances?

3. A-t-on offert à ces hommes un autre emploi pour la restauration du service? Sinon, pour quelle raison?

M. Benidickson—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 87)—1. Depuis le 10 juillet 1958, à l'égard de quels projets d'aménagement de routes (sauf la route transcanadienne) dans les districts de Kenora et de Rainy-River, en Ontario, le gouvernement d'Ontario a-t-il demandé la participation financière du gouvernement fédéral?

2. Depuis le 10 juillet 1958 (Document parlementaire numéro 191A), à quels projets d'aménagement de routes (sauf la route transcanadienne) dans les districts de Kenora et de Rainy-River, en Ontario, le gouvernement a-t-il participé financièrement?

**M. Regier*—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 82)—1. La Société Radio-Canada a-t-elle récemment décidé de réduire ou de supprimer ses émissions radiophoniques à ondes courtes en langues étrangères à destination de l'Europe occidentale?

2. Dans le cas de l'affirmative, qu'est-ce qui motive cette décision?

*M. *Benidickson*—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 83)—A-t-on reçu, en vertu du programme d'aménagement de routes d'accès aux ressources, une demande de participation financière fédérale pour la construction d'une route desservant les propriétés de métaux communs situées près du lac Werner, au nord-ouest de Minaki (Ont.), *a*) soit de la province du Manitoba, en ce qui concerne un débouché en direction de l'ouest, *b*) soit de la province d'Ontario, en ce qui concerne un débouché, dans cette province, en direction du sud-est?

*M. *Martin* (*Essex-Est*)—Vendredi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 37)—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1960 entre le ministre des Finances et le Conseil national du service public du Canada, relativement au prélèvement des cotisations syndicales sur le salaire des employés fédéraux à taux régnants.

*M. *Roberge*—Vendredi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 38)—Copie de toutes circulaires, lettres d'instruction ou directives émises par la Commission d'assurance-chômage à l'intention des bureaux locaux, depuis le 11 juillet 1955 jusqu'à ce jour, au sujet *a*) de l'assurabilité et *b*) de l'interprétation des mots «contrat de service ou d'apprentissage» contenus dans l'article 25 de la Loi sur l'assurance-chômage.

*M. *Racine*—Vendredi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 39)—Copie de tous jugements ou décisions de l'arbitre de l'assurance-chômage, rendus depuis le 11 juillet 1955 jusqu'à ce jour, au sujet *a*) de l'assurabilité et *b*) de l'interprétation des mots «contrat de service ou d'apprentissage» contenus dans l'article 25 de la Loi sur l'assurance-chômage.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 34

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 26 JANVIER 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Le Sénat transmet à la Chambre un message conçu dans les termes suivants:

Que le Sénat se joigne à la Chambre des communes pour la nomination d'un comité mixte des deux Chambres du Parlement, aux fins de poursuivre l'examen et l'étude entrepris par un comité conjoint du Sénat et de la Chambre des communes, en conformité d'une résolution du Sénat du 5 mai 1959, et poursuivis par un comité conjoint du Sénat et de la Chambre des communes, en vertu d'une résolution du Sénat datée le 15 mars 1959, de la Loi des Indiens, chapitre 149, S.R.C. 1952 et amendements connexes, et de proposer les modifications qu'il jugera utiles, comportant l'autorisation de faire enquête et rapport sur l'administration des affaires indiennes en général et, en particulier, sur le statut social et économique des Indiens;

Que les sénateurs dont les noms suivent soient désignés pour agir en qualité de représentants du Sénat au sein dudit comité mixte, savoir: les honorables sénateurs Boucher, Croll, Dupuis, Fergusson, Gladstone, Horner, Inman, MacDonald, Méthot, Smith (Kamloops), Stambaugh et White;

Que les archives et les pièces reçues et les témoignages recueillis par le comité mixte au cours des deux dernières sessions du Parlement aux fins d'examiner et d'étudier les sujets susmentionnés, soient mis à la disposition dudit comité mixte et fassent partie intégrante de ses dossiers;

Que ledit comité mixte soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire des documents et des dossiers, à interroger des témoins ayant prêté serment; de siéger durant les séances et les ajournements du Sénat, à faire rapport de temps à autre; ainsi qu'à faire imprimer au jour le jour les documents et les témoignages dont le comité ordonnera la publication; et

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer en conséquence.

M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine, transmet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel message est lu par M. l'Orateur ainsi qu'il suit:

GEORGE-P. VANIER

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes le budget des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 31 mars 1962, et, conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, le Gouverneur général recommande ce budget à la Chambre des communes.

Résidence du Gouverneur général

Sur motion de M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Balcer, lesdits message et budget sont déférés au comité des subsides.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Churchill: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des voies et moyens (Budget).

Le débat se poursuit; à 9h. 45 du soir, M. l'Orateur interrompt les délibérations, suivant les dispositions du paragraphe (6) de l'article 58 du Règlement.

Ledit projet de motion, mis aux voix, est agréé par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Aiken,
Aitken (Mlle),
Allmark,
Asselin,
Balcer,
Baldwin,
Barrington,
Beech,
Bell (Carleton),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Best,
Bigg,
Bissonnette,
Bourbonnais,
Bourdages,
Broome,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Browne (Vancouver-Kingsway),
Brunsden,
Cadieu,
Campbell (Stormont),
Campeau,
Cardiff,
Casselman (Mme),
Cathers,
Chambers,
Charlton,
Chown,
Clancy,
Coates,
Comtois,
Creaghan,
Crouse,
Danforth,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Dorion,
Doucett,
Drysdale,
Dubois,
Fairclough (Mme),
Fairfield,
Fane,
Fleming (Eglinton),
Forbes,
Fulton,
Gillet,
Grafftey,
Green,
Grenier,
Grills,
Gundlock,
Hales,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hamilton (QuAppelle),
Hanbidge,
Harkness,
Henderson,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Acadia),
Horner (The Battlefords),
Howe,
Jones,
Jorgenson,
Jung,
Keays,
Kennedy,
Kindt,
Knowles,
Korchinski,
Kucherepa,
Lafrenière,
Lahaye,
Legere,
Lennard,
Macdonnell,
MacEwan,
MacInnis,
MacLean (Queens),
MacLean (Winnipeg-Nord-Centre),
MacLellan,
Macquarrie,
MacRae,
McCleave,
McDonald,
McFarlane,
McGee,
McGrath,
McGregor,
McIntosh,
McLennan,
McPhillips,
McQuillan,
Maloney,
Mandziuk,
Martel,
Martineau,
Martini,
Matthews,
Milligan,
Monteith (Perth),
Monteith (Verdun),
Montgomery,
More,
Morissette,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Muir (Lisgar),
Murphy,
Nasserden,
Noble,

Nowlan,	Ricard,	Smith	Thomas,
O'Hurley,	Richard	(Calgary-Sud),	Thrasher,
O'Leary,	(Kamouraska),	Smith (Lincoln),	Tremblay,
Ormiston,	Robinson,	Smith	Valade,
Pallett,	Rogers,	(Winnipeg-Nord),	Villeneuve,
Parizeau,	Rompré,	Southam,	Vivian,
Pascoe,	Rowe,	Speakman,	Walker,
Payne,	Rynard,	Starr,	Webb,
Phillips,	Sévigny,	Stearns,	Webster,
Pigeon,	Simpson,	Stefanson,	Weichel,
Pratt,	Skoreyko,	Stewart,	White,
Pugh,	Slogan,	Stinson,	Winkler,
Rapp,	Small,	Tassé,	Wratten—164.
Régnier,	Smallwood,	Taylor,	

CONTRE

Messieurs

Argue,	Denis,	LaMarsh (Mlle),	Pearson,
Badanai,	Forgie,	McIlraith,	Peters,
Batten,	Garland,	McMillan,	Pickersgill,
Benidickson,	Godin,	McWilliam,	Pitman,
Boulanger,	Granger,	Martin (Essex-Est),	Ratelle,
Bourget,	Habel,	Martin (Timmins),	Regier,
Carter,	Hellyer,	Michaud,	Robichaud,
Chevrier,	Herridge,	Mitchell,	Tardif,
Clermont,	Howard,	Nixon,	Tucker—36.

En conséquence, la Chambre se forme en comité des voies et moyens et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il a adopté les bills suivants, qu'il soumet à son assentiment:

Bill SD-45, Loi pour faire droit à Hugh Donald McKean.—*M. McCleave.*

Bill SD-46, Loi pour faire droit à Catherine Louise Puddicombe.—*M. McCleave.*

Bill SD-47, Loi pour faire droit à Eunice Beverley Donaldson.—*M. McCleave.*

Bill SD-48, Loi pour faire droit à Florrie Naomi Wise.—*M. McCleave.*

Bill SD-49, Loi pour faire droit à Leslie Alfred Wheable.—*M. McCleave.*

Bill SD-50, Loi pour faire droit à Roslyn Reisler.—*M. McCleave.*

Bill SD-51, Loi pour faire droit à Viola Saykaly.—*M. McCleave.*

Bill SD-52, Loi pour faire droit à Barbara Rose Isenberg.—*M. McCleave.*

Bill SD-53, Loi pour faire droit à Thelma Rosemary Picher.—*M. McCleave.*

Lesdits bills sont réputés avoir été lus pour une première fois et leur deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions de l'article 103(2) du Règlement.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui communiquer, avec prière de les lui renvoyer, les témoignages rendus et les pièces justificatives déposées relativement aux bills de divorce susmentionnés.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. l'Orateur,—Rapport (en français et en anglais) de la Commission du service civil, dont voici la teneur,—

COMMISSION DU SERVICE CIVIL
OTTAWA

Le 23 janvier 1961

Aux honorables membres de la Chambre des communes:

La Commission du Service civil a l'honneur de présenter le rapport suivant.

On demande, pour le présent titulaire seulement, la création d'une nouvelle catégorie d'emploi dite «Comptable de bibliothèque, Bibliothèque du Parlement.» Cette demande se fonde sur une appréciation des fonctions, des responsabilités et des connaissances requises pour exercer ces fonctions, et afin de maintenir le rapport interne entre les catégories d'emploi à la Chambre des communes, au Sénat et à la Bibliothèque du Parlement seulement. Comme il n'existe pas d'Agent d'administration, les devoirs comprendront toutes les fonctions administratives ayant trait à un personnel d'environ cinquante-cinq employés (notamment, les certificats de paye du personnel, l'assurance-chômage, la pension de retraite, les régimes d'assurance hospitalière et médicale, et la préparation de rapports au Conseil du Trésor, au Bureau central de la paye, etc.), la préparation du budget, le paiement de tous les comptes de la bibliothèque et divers autres travaux. En outre, le titulaire a été formé en tant que préposé à la consultation et il remplira ces fonctions le midi et une fin de semaine par mois.

A la lumière de ce qui précède, la Commission du service civil, en application des articles 10 et 62 de la Loi sur le service civil, a approuvé la nouvelle catégorie d'emploi ci-dessous, à compter du 1er janvier 1961:

COMPTABLE DE BIBLIOTHÈQUE, BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Sous le régime des articles 11 et 62 de la Loi sur le service civil, la Commission recommande que les taux suivants de rémunération soient approuvés à compter du 1er janvier 1961 pour la catégorie d'emploi ci-dessous:

COMPTABLE DE BIBLIOTHÈQUE, BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Traitement annuel: $4,860 5,040 5,220 5,400

Respectueusement soumis,

SAM HUGHES
président
RUTH E. ADDISON
commissaire
PAUL PELLETIER
commissaire

L'Orateur de la Chambre des communes,
ROLAND MICHENER

Par M. Balcer, membre du conseil privé de la reine,—Budget d'établissement du Conseil des ports nationaux pour l'année expirant le 31 décembre 1961, conformément à l'article 80(2) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952), et copie de l'arrêté en conseil C.P. 1961-72, en date du 19 janvier 1961, approuvant ledit budget.

Par M. Balcer,—Rapport concernant les travaux exécutés et les dépenses effectuées au 31 décembre 1960 et les dépenses estimatives prévues pour 1961, en vertu du chapitre 49 des Statuts du Canada (1953-1954), relativement à la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, de lignes ferroviaires depuis St-Félicien jusqu'au lac Caché, depuis le lac Caché jusqu'à Bettyville et depuis le lac Caché jusqu'à Chibougamau, dans la province de Québec, et depuis Hillsport jusqu'à Manitouwadge-Lake, dans la province d'Ontario, conformément à l'article 8 de ladite loi.

Par M. Balcer,—Rapport concernant les travaux exécutés et les dépenses effectuées au 31 décembre 1960 et les dépenses estimatives prévues pour 1961, en vertu du chapitre 13 des Statuts du Canada (1957-1958), relativement à la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne ferroviaire d'Optic Lake à Chisel Lake, et l'achat, par cette compagnie à l'*International Nickel Company of Canada, Limited,* d'une ligne ferroviaire depuis Sipiwesk jusqu'à un point sur la rivière Burntwood près de Mystery Lake, dans la province du Manitoba, conformément à l'article 11 de ladite loi.

Par M. Balcer,—Rapport concernant les travaux exécutés et les dépenses effectuées au 31 décembre 1960 et les dépenses estimatives prévues pour 1961, relativement à la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, de certaines installations terminus dans le voisinage de la ville de Montréal, conformément à l'article 11 de la Loi des terminus canadiens à Montréal, chapitre 12 des Statuts du Canada (1929).

Par M. Balcer,—Rapport concernant les travaux exécutés et les dépenses effectuées au 31 décembre 1960 et les dépenses estimatives prévues pour 1961, relativement à la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, de certaines installations ferroviaires terminus dans la cité de Toronto et son voisinage, conformément à l'article 10 de la Loi sur les terminus des chemins de fer nationaux à Toronto, chapitre 26 des Statuts du Canada (1960).

Par M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Comptes publics du Canada (volume I) pour l'année close le 31 mars 1960 conformément à l'article 64(1) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952), (version française).

Par M. Fleming (Eglinton), d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Comptes publics du Canada, volume II—États financiers des sociétés d'État certifiés par les vérificateurs, pour l'année close le 31 mars 1960, conformément à l'article 64(1) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952), (version française).

Par M. Hees, membre du conseil privé de la reine,—Budgets d'établissements de l'*Eldorado Mining and Refining Limited,* de la *Northern Transportation Company Limited* et de l'*Eldorado Aviation Limited,* pour l'année expirant le 31 décembre 1961, conformément à l'article 80(2) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952), et copie de l'arrêté en conseil C.P. 1961-75, en date du 19 janvier 1961, approuvant lesdits budgets.

Vingtième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que les pétitions des requérants suivants aux fins de lois de divorce, déposées après le 28 décembre 1960 et présentées le 25 janvier 1961 par M. McCleave, sont conformes aux prescriptions de l'article 70 du Règlement. Toutefois, ces pétitions ont été déposées après le délai spécifié à l'article 93 du Règlement et pour cette raison elles ne peuvent pas être reçues.

Lucien Aubé, de McKasterville (P.Q.), époux de Marie Micheline Eléonore Nicutare Aubé.

Barbara Lois Ripstein Golden, épouse de Ronald Golden, de Montréal (P.Q.).

Johan Hendrick Van Hattem, de Montréal (P.Q.), époux de June Audrey Royal Crewe Van Hattem.

Elizabeth Auffrey McInnis, épouse de Lawrence Franklin McInnis, de Ville St-Michel (P.Q.).

Ivy Elizabeth Jacques Sherry, épouse de Henry Edward Sherry, de Montréal (P.Q.).

A dix heures sept minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 11 heures du matin, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Roberge—Lundi prochain—QUESTION—(N° 88)—1. Dans chaque province, combien de prêts la Société du crédit agricole a-t-elle consentis, sous le régime *a*) de la Partie II, *b*) de la Partie III, de la Loi sur le crédit agricole?

2. Dans chaque province, combien d'agriculteurs ont emprunté une somme dépassant $15,000, sous le régime de la Partie II de ladite loi?

3. Dans chaque province, combien d'agriculteurs ont emprunté une somme dépassant $15,000, sous le régime de ladite loi?

M. Racine—Lundi prochain—QUESTION—(N° 89)—1. Combien de provinces ont adhéré au plan fédéral d'assurance-récolte?

2. Quelles provinces, s'il en est, ont ainsi donné leur adhésion?

M. Racine—Lundi prochain—QUESTION—(N° 90)—Combien de projets de travaux d'hiver le gouvernement fédéral a-t-il acceptés dans chaque province, *a*) en 1959-1960, *b*) depuis le commencement de la période 1960-1961 jusqu'à ce jour?

**M. Webster*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 84)—1. *a*) Quelle est, en kilowatts, la capacité nette d'énergie électrique qui sera utilisable au Canada en vertu du traité relatif au fleuve Columbia; *b*) quelle quantité de cette capacité sera assurée, c'est-à-dire, pourra produire 8760 kilowattts-heures; *c*) quel est le coefficient de charge annuel estimatif, comparativement à la capacité prévue dans les aménagements?

2. *a*) Quelle somme initiale le Canada dépensera-t-il pour les barrages et les centrales, *b*) quelles sommes dépensera-t-il annuellement à cet égard, *c*) quelles sommes estimatives dépensera-t-on à l'égard de la capacité assurée et de la capacité secondaire, *d*) quelle somme le Canada dépensera-t-il à l'égard de ces kilowatts-heures pour un coefficient de charge de 100 p. cent?

3. Quelle quantité de cette énergie le Canada (la Colombie-Britannique) peut-il utiliser?

4. Quelle superficie de terres propres à l'exploitation forestière, à la production agricole, aux activités récréatives, ou de terres pouvant produire un revenu éventuel, sera inondée dans le Columbia supérieur et dans la région de Kootenay?

5. Quel revenu éventuel le Canada retirera-t-il des États-Unis?

6. Quel loyer annuel le gouvernement de la Colombie-Britannique recevra-t-il pour ces installations (comme c'est le cas pour la province de Québec)?

7. Quelle somme globale le Canada a-t-il dépensée jusqu'à ce jour pour les études effectuées au sujet de l'entreprise projetée?

**M. Pickersgill*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 85)—1. Quel a été le montant global des versements effectués aux gouvernements provinciaux, compte tenu des déductions des impôts fédéraux permises, aux termes des accords sur la location de domaines fiscaux en vigueur durant l'année financière 1956-1957?

2. Quel a été le montant global des versements effectués aux gouvernements provinciaux, compte tenu des réductions des impôts fédéraux permises, aux termes de la loi relative au partage d'impôts, durant l'année financière 1957-1958?

3. Une partie quelconque du montant dont il est fait mention au deuxième paragraphe est-elle versée aux termes d'une loi adoptée après le 21 juin 1957?

4. Quel a été le montant des versements effectués aux gouvernements provinciaux, compte tenu des réductions des impôts fédéraux permises, grâce à l'augmentation du 3 p. cent additionnel de l'impôt sur le revenu permis, durant les années financières 1958-1959 et 1959-1960?

*M. Martin (Essex-Est)—Lundi prochain—QUESTION—(N° 86)—1. Les paiements d'assurance-chômage sont-ils actuellement financés au moyen de la vente de titres?

2. Dans le cas de l'affirmative, à combien s'établissent les pertes résultant de ces ventes au cours des six derniers mois?

3. Si des titres ne sont pas vendus pour financer les paiements d'assurance-chômage, ces paiements sont-ils financés grâce à des avances du gouvernement?

4. Dans le cas de l'affirmative, quel est le montant global de ces avances pour les mois de novembre et décembre 1960 et janvier 1961?

*M. Fisher—Lundi prochain—QUESTION—(N° 87)—1. Le gouvernement fédéral, en préparant la conférence sur les «Ressources pour l'avenir», a-t-il exprimé l'opinion ou proposé *a*) que la conférence étudie ces questions relatives à l'analyse des frais et des avantages, qui fixeraient l'ordre de priorité à accorder aux projets de mise en valeur des ressources; et (ou) *b*) que la conférence devrait étudier la question des capitaux détenus par les étrangers dans les industries exploitant les ressources par rapport à la provenance générale des capitaux destinés à la mise en valeur des ressources, et les meilleurs moyens d'acheminer les fonds canadiens vers cette mise en valeur?

2. Dans le cas de l'affirmative, qu'en est-il résulté en ce qui a trait *a*) aux documents préliminaires, *b*) à la période de temps accordée à ces sujets lors de la conférence, *c*) à la collaboration des autres participants?

3. A-t-on demandé à des ministères du gouvernement, à l'exception du ministère du Nord canadien, de conseiller les organisateurs de la conférence au sujet des question relatives à l'analyse des frais et des avantages ou à l'apport des capitaux étrangers?

4. Dans le cas de l'affirmative, à quels ministères et à quelles divisions de ceux-ci a-t-on fait cette demande?

*M. Argue—Lundi prochain—ADRESSE—(N° 40)—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1959 entre le gouvernement fédéral, la Commission canadienne du blé et tout gouvernement provincial, relativement à l'abrogation de la loi provinciale concernant la vente de céréales secondaires.

M. Martin (Essex-Est)—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les mesures de guerre».

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 35

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 27 JANVIER 1961

Onze heures du matin

PRIÈRE

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Nowlan, appuyé par Mme Fairclough: Qu'un comité spécial de la radiodiffusion soit institué en vue d'étudier la radiodiffusion sonore et visuelle et soit autorisé à étudier et à examiner les questions dont il est fait mention, à faire rapport, à l'occasion, de ses observations et de ses opinions à ce sujet, à convoquer des témoins et à faire produire des documents et des dossiers;

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages qu'il jugera opportuns et nécessaires;

Que le comité soit composé de 35 membres;

Que l'application des dispositions des articles 66 et 67 du Règlement soit suspendue à cet égard.

Le débat se poursuit, et ledit débat est interrompu à cinq heures.

(*Appel des bills privés et publics, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills publics*)

Il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-4, Loi accordant aux Canadiens la préférence en matière de contrats de construction, d'achat et de service du gouvernement;

M. Broome, appuyé par M. Browne (Vancouver-Kingsway), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

M. Herridge, appuyé par M. Howard, propose l'amendement suivant: Que ledit bill ne soit pas lu maintenant pour la deuxième fois, mais que la question de fond soit déférée au comité permanent de la banque et du commerce.

Un débat s'élève et se poursuit;

L'heure réservée aux bills publics et privés est expirée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Hees, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) sur les opérations découlant de la Loi sur les licences d'exportation et d'importation pour l'année terminée le 31 décembre 1960, selon l'article 26 de ladite loi, chapitre 27 des Statuts du Canada (1953-1954).

Par M. Monteith (Perth), membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français) du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social pour l'année terminée le 31 mars 1960, conformément à l'article 10 de la Loi sur le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, chapitre 74 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Dixième rapport, conformément à l'article 100(2) du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les demandeurs suivants de lois de divorce ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

Brenda Ruth Hume Black, épouse de John Joseph Black, de Montréal (P.Q.).

Sidney R. Drake, de Montréal (P.Q.), époux de Rosemary Patricia Blaney Drake.

James Christopher Younger Elliott, de Montréal (P.Q.), époux de Gwynith Ann Davies Elliott.

Dsilla Salamon Groszman, épouse de Mihaly Groszman, de Ste-Agathe-des-Monts (P.Q.).

Joseph George Marcel Raymond Mady, de Saint-Jean (P.Q.), époux de Louise Catherine Lucille Nagy Mady.

Katie Hoffman Pollack, épouse de Nathan Pollack, de Montréal (P.Q.).

Joseph Alfred Pope, de Montréal (P.Q.), époux de Katharine Locke Cameron Pope.

Ourania (Orania) Papadatou (Papadatos) Timotheatos, épouse de Christos Timotheatos, de Montréal (P.Q.).

A six heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Argue—Lundi prochain—QUESTION—(N° 91)—1. En 1959, le ministère de la Défense nationale a-t-il participé de quelque façon à l'aménagement de l'égout des rues Principale et Saint-André dans la municipalité de Parent, comté de Laviolette (P.Q.)?

2. Dans le cas de l'affirmative, pour quelle raison et dans quelle mesure?

3. A-t-on formulé des plaintes au sujet de la construction de cet égout?

4. Dans le cas de l'affirmative, quelle en est la nature et quelles mesures a-t-on prises à cet égard?

M. Martin (Essex-Est)—Lundi prochain—QUESTION—(N° 92)—1. Le gouvernement a-t-il pris une décision définitive quant à la date de fermeture du centre de l'ARC, à Aylmer (Ont.)?

2. A-t-on accompli des progrès en ce qui a trait à son utilisation comme école de métiers et de formation professionnelle?

3. A-t-on accompli des progrès en ce qui a trait à son utilisation comme institution ayant un minimum de sécurité?

M. Boulanger—Lundi prochain—QUESTION—(N° 93)—Quels sont les noms des notaires dans la circonscription de Drummond-Arthabaska, dont on a autorisé les services pour instrumenter lors de la signature d'un contrat conclu entre l'acheteur et la Société centrale d'hypothèques et de logement ou le constructeur, en application de la Loi nationale de 1954 sur l'habitation?

**M. Brassard (Lapointe)*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 88)—Quels sont les noms des membres de la Tribune de la Presse, qui, du 1er janvier au 31 décembre 1960, ont participé aux émissions d'information suivantes du réseau français de radio et de télévision de la Société Radio-Canada: *Conférence de presse, Tribune libre, Nouvelles, Commentaires* et *Le Tour des Capitales*?

**M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria)*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 89)—1. Quels aménagements sont à la disposition des élèves de l'école secondaire à la réserve indienne d'Eskasoni?

2. Ces aménagements sont-ils suffisants?

3. Le chef ou le Conseil de bande de la réserve ont-ils formulé des plaintes au sujet des facilités mises à la disposition des élèves de l'école secondaire?

4. D'autres personnes ont-elles formulé des plaintes à ce sujet?

5. Quels sont les arrangements financiers en vigueur relativement à l'instruction de ces élèves?

M. Martin (*Essex-Est*)—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les expropriations».

Le ministre des Finances—Lundi prochain—Le projet de motion suivant:

Que le rapport de la Commission du service civil concernant l'emploi de comptable de bibliothèque, Bibliothèque du Parlement, déposé sur le bureau de la Chambre le jeudi 26 janvier 1961, soit maintenant approuvé.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 36

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 30 JANVIER 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Six pétitions introductives de bills privés sont présentées, suivant les dispositions de l'article 70(1) du Règlement.

Sur motion de M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Churchill, le rapport de la Commission du service civil concernant l'emploi de comptable de bibliothèque, Bibliothèque du Parlement, déposé sur le bureau de la Chambre le jeudi 26 janvier 1961, est approuvé.

Sur motion de M. Argue, appuyé par M. Herridge, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1959 entre le gouvernement fédéral, la Commission canadienne du blé et tout gouvernement provincial, relativement à l'abrogation de la loi provinciale concernant la vente de céréales secondaires. (**Avis de motion n° 40*)

L'ordre portant que la Chambre se forme en comité des subsides est appelé pour la première fois, suivant les dispositions de l'article 56(2) du Règlement;

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Churchill, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La question est mise en délibération;

M. Cardin, appuyé par M. Robichaud, propose l'amendement suivant: Que tous les mots après l'expression «Que» soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

«Étant donné que le gouvernement fédéral, à sa Conférence d'octobre (1960) avec les provinces, a proposé des subventions d'un montant déterminé en remplacement des paiements de péréquation prévus d'après les arrangements actuels sur le partage des impôts et que cette proposition du mois d'octobre constitue une répudiation du principe de péréquation;

«Par conséquent, qu'il soit résolu que cette Chambre préconise énergiquement l'application continue du principe de péréquation des revenus provenant de l'impôt direct, garantis aux provinces par le premier ministre lors de la Conférence fédérale-provinciale tenue en juillet 1960 et définis à cette époque par le premier ministre comme un paiement que le Canada verse aux provinces afin d'élever le rendement, par tête, des trois sources d'impôt selon les barèmes normaux, au niveau du rendement moyen, par tête, constaté dans les deux provinces où le rendement individuel est le plus élevé.»

Il s'élève un débat;

M. Regier, appuyé par M. Herridge, propose le sous-amendement suivant: Que l'amendement soit modifié en insérant après le mot «résolu» à la première ligne du deuxième alinéa, la lettre indicatrice «*a*)» et en ajoutant le sous-aliéna suivant à l'amendement proposé:

«*b*) et qu'il soit en outre résolu que cette Chambre est d'avis que la portée des accords actuels sur le partage des impôts devrait être élargie de façon à prévoir une assistance fédérale suffisante aux provinces afin de leur permettre d'aider les municipalités dans le financement de l'équipement social essentiel.»

Le ministre des Finances (M. Fleming) invoque le Règlement, déclarant que la proposition de sous-amendement imposerait une charge réelle à la Couronne et dépasserait même les cadres de l'amendement.

DÉCLARATION DE M. L'ORATEUR SUPPLÉANT

M. l'ORATEUR SUPPLÉANT: J'aimerais demander l'avis des députés au sujet du troisième alinéa du commentaire n° 202 de la quatrième édition de l'ouvrage de Beauchesne. Il a aussi été question de la page 421 de l'ouvrage de May (16e édition) qui traite de la pertinence des amendements. Ce qui m'inquiète, c'est que l'amendement ne porte que sur le principe à la base des paiements de péréquation, ce qui est bien différent des arrangements relatifs au partage des impôts. Il me semble donc que le sous-amendement étendrait la portée de la discussion. Il va de soi que si la Chambre est prête à l'accepter, je me plierai à cette décision.

Le rappel au Règlement fait l'objet d'une discussion.

DÉCISION DE M. L'ORATEUR SUPPLÉANT

M. l'ORATEUR SUPPLÉANT: Le ministre du Revenu national (M. Nowlan) a invoqué un argument qui ne me paraît pas dépourvu d'à-propos. Toutefois, je ne pense pas que le sous-amendement en cause imposerait une charge financière plus lourde que celle qui découle de l'amendement, puisqu'il ne s'agit que d'une résolution. En ce qui concerne le sous-amendement, je prie la Chambre de se reporter à May (16e édition), page 421, plus précisément au

paragraphe intitulé «Amendements pertinents». Le deuxième alinéa est ainsi conçu: «De façon générale, on ne peut soulever, dans un débat, une question qui ne serait pas pertinente si elle était proposée à titre d'amendement, et un amendement ne peut être proposé aux fins d'exposer des arguments qui ne se rapportent pas à la question principale.»

Nous trouvons à peu près la même chose dans Beauchesne (4e édition), au commentaire 200, alinéa 3, que voici: «L'objet d'un sous-amendement étant de modifier un amendement, il ne devrait pas élargir la portée de l'amendement mais se rapporter à des questions non visées par celui-ci; si l'intention est de soulever des questions étrangères à l'amendement, le député devrait attendre qu'il ait été statué sur l'amendement et en proposer un nouveau.»

J'ai déjà signalé qu'à mon avis l'amendement proposé par le député de Richelieu-Verchères (M. Cardin) n'a trait qu'au principe de la péréquation de la recette des impôts directs de façon à porter le rendement normalisé des trois impôts par habitant au niveau de la recette moyenne par habitant des deux provinces où ce rendement est le plus élevé. A moins de me tromper, il ne s'agit que de versements de péréquation, et les ententes au sujet du partage d'impôts sont un autre aspect des problèmes fiscaux qui se posent entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces. Le sous-amendement, comme je l'interprète, viserait donc certainement un but qui ne se rattache pas à l'amendement proposé. Il étendrait certainement la portée du débat, et si nous appliquons les règles ou les décisions que je viens de mentionner, je devrais déclarer la proposition d'amendement irrégulière.

M. Regier en appelle à la Chambre de cette décision.

Les députés sont appelés en Chambre;

M. l'ORATEUR: Il s'agit de l'appel à la Chambre, d'une décision de l'Orateur.

M. Cardin propose, en amendement à une motion invitant la Chambre à se former en comité des subsides: Que tous les mots après le mot «Que» soient rayés et qu'on leur substitue ce qui suit:

> «Étant donné que le gouvernement fédéral, à sa Conférence d'octobre (1960) avec les provinces, a proposé des subventions d'un montant déterminé en remplacement des paiements de péréquation prévus d'après les arrangements actuels sur le partage des impôts et que cette proposition du mois d'octobre constitue une répudiation du principe de péréquation;
>
> «Par conséquent, qu'il soit résolu que cette Chambre préconise énergiquement l'application continue du principe de péréquation des revenus provenant de l'impôt direct, garantis aux provinces par le premier ministre lors de la Conférence fédérale-provinciale tenue en juillet 1960 et définis à cette époque par le premier ministre comme un paiement que le Canada verse aux provinces afin d'élever le rendement, par tête, des trois sources d'impôt selon les barèmes normaux, au niveau du rendement moyen, par tête, constaté dans les deux provinces où le rendement individuel est le plus élevé.

«M. Regier propose le sous-amendement suivant: Que l'amendement soit modifié en insérant, après le mot «résolu» à la première ligne du deuxième alinéa, la lettre indicatrice «*a*)» et en ajoutant le sous-alinéa suivant à l'amendement proposé: «*b*)» il est également résolu que la Chambre est d'avis que les ententes actuelles relatives au partage d'impôts soient élargies en vue de fournir aux provinces une aide fédérale suffisante qui leur permette d'aider les municipalités à fournir les services publics essentiels.»

«L'Orateur a alors jugé le sous-amendement irrecevable parce qu'il ajoute aux termes de l'amendement en y insérant un élément qui n'y figure pas et que, de ce fait, la proposition de sous-amendement n'est pas pertinente aux termes de la page 421 de la 16e édition de May.»

M. l'Orateur met aux voix la question suivante:

La décision de M. l'Orateur suppléant est-elle maintenue? Et la décision est maintenue par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Aiken,
Aitken (Mlle),
Anderson,
Badanai,
Balcer,
Baskin,
Batten,
Beech,
Bell (Carleton),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Benidickson,
Bigg,
Bissonnette,
Bourdages,
Bourque,
Brassard (Chicoutimi),
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Browne (Vancouver-Kingsway),
Bruchési,
Brunsden,
Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Campbell (Stormont),
Cardiff,
Cardin,
Carter,
Casselman (Mme),
Chambers,
Charlton,
Chown,
Churchill,
Clancy,
Clermont,
Coates,
Comtois,
Crouse,
Danforth,
Denis,
Deschatelets,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Doucett,
Drouin,
Drysdale,
Dubois,
Eudes,
Fairclough (Mme),
Fairfield,
Fane,
Fleming (Eglinton),
Flemming (Royal),
Forbes,
Fréchette,
Fulton,
Grafftey,
Granger,
Green,
Gundlock,
Habel,
Halpenny,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hamilton (Qu'Appelle),
Hamilton (York-Ouest),
Hanbidge,
Harkness,
Hees,
Henderson,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Acadia),
Horner (The Battlefords),
Howe,
Jones,
Jorgenson,
Keays,
Kennedy,
Kindt,
Knowles,
Korchinski,
Lafrenière,
Lahaye,
Legere,
Lennard,
Lessard,
Macdonnell,
MacEwan,
MacLean (Queens),
MacLellan,
Macquarrie,
MacRae,
McBain,
McCleave,
McFarlane,
McGrath,
McIlraith,
McIntosh,
McMillan,
Mandziuk,
Martineau,
Martini,
Matthews,
Meunier,
Michaud,
Milligan,
Montgomery,
More,
Morissette,
Morris,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Muir (Lisgar),
Murphy,
Nasserden,
Nielsen,
Nowlan,
O'Hurley,
O'Leary,
Ormiston,
Pallett,
Parizeau,
Pascoe,
Paul,
Payne,
Phillips,
Pickersgill,
Pigeon,
Pugh,
Rapp,
Ratelle,
Ricard,
Roberge,
Robichaud,
Robinson,
Rogers,
Rompré,
Simpson,
Slogan,
Smallwood,
Smith (Calgary-Sud),
Smith (Lincoln),
Smith (Winnipeg-Nord),
Southam,
Spencer,
Stearn,
Stefanson,
Stewart,
Tardif,
Tassé,
Thrasher,
Tucker,
Villeneuve,
Walker,
Webb,
Weichel—153.

CONTRE

Messieurs

Argue,
Fisher,
Herridge,
Howard,
Regier,
Winch—6.

Le débat se poursuit sur ladite proposition d'amendement, et ledit débat est interrompu.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Balcer, membre du conseil privé de la reine,—Rapport intitulé: «Department of Transport—Annual Record of Operations, 1959-60».

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Onzième rapport, conformément à l'article 100(2) du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les requérants suivants ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

Herbert Henri Jasper, de la ville de Westmount (P.Q.), et deux autres personnes de la Province de Québec aux fins d'une loi qui constitue en corporation l'Organisation Internationale de Recherche sur le Cerveau et, en anglais, l'*International Brain Research Organization*.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Howard—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 90)—Au sujet des honoraires versés au bureau d'avocats Main, Nugent et Forbes, d'Edmonton (Alberta), à l'occasion des poursuites intentées pour des infractions à la Loi sur l'opium et les drogues narcotiques, *a*) quels sont les noms et adresses de chacun des membres de cette société d'avocats, et *b*) quels sont les noms et adresses du bénéficiaire de chaque chèque dans chaque cas de versement d'honoraires?

M. Howard—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 91)—1. La bande indienne de Kitwanga a-t-elle prétendu, auprès du gouvernement ou de l'une de ses agences ou divisions, que depuis le 1er janvier 1958 des personnes autres que des Indiens *a*) se sont emparées ou ont pris possession illégalement d'une réserve, *b*) réclament ou ont réclamé le droit d'occupation ou de possession de ladite réserve, ou *c*) sont entrées sans autorisation dans cette réserve?

2. Dans le cas de l'affirmative, a-t-on produit des pièces devant la Cour de l'Échiquier du Canada au nom de ladite bande, quelle est la teneur des renseignements ainsi communiqués et qu'en est-il résulté?

M. Howard—Mercredi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 41)—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents, sauf ceux exprimant des avis d'avocat sur des questions d'ordre juridique soumises par le ministère de la Justice, échangés depuis le 1er janvier 1957 entre le gouvernement fédéral ou l'un de ses organismes ou ministères et toute autre personne, société ou organisation, relativement à la poursuite intentée à la *British Columbia Sugar Refining Company Limited* et autres pour de prétendues infractions à la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

M. Peters—Mercredi prochain—Bill intitulé: «Loi ayant pour objet l'établissement du poste d'avoué parlementaire et régissant la taxation des frais».

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Organisation	
	Le mardi 31 janvier	
112–N	Règlement	9 h. 30 a.m.
	Banque et commerce	10 h. a.m.
	Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques	10 h. 30 a.m.
	Affaires extérieures	11 h. a.m.
	Bills privés en général	11 h. 30 a.m.
	Prévisions de dépenses	Midi
	Marine et pêcheries	12 h. 30 p.m.
	Le mercredi 1er février	
253–D	Privilèges et élections	9 h. a.m.
	Mines, forêts et cours d'eau	9 h. 30 a.m.
	Comptes publics	10 h. a.m.
	Relations industrielles	10 h. 30 a.m.
	Le jeudi 2 février	
112–N	Agriculture et colonisation	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 37

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 31 JANVIER 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Mlle Aitken, du comité permanent du Règlement, présente le premier rapport dudit comité, dont il est donné lecture comme il suit:

Le Comité recommande:

1. Que son quorum soit réduit de 8 à 5 membres et que l'application de l'article 65(1) *g*) du Règlement soit suspendue à cet égard.

2. Que permission lui soit accordée de se réunir pendant les séances de la Chambre.

Du consentement unanime, sur motion de Mlle Aitken, appuyée par M. Charlton, ledit rapport est agréé.

M. Martin (Essex-Est), appuyé par M. McIlraith, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-62, Loi modifiant la Loi sur les mesures de guerre, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Martin (Essex-Est), appuyé par M. McIlraith, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-63, Loi modifiant la Loi sur les expropriations, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Churchill: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des subsides.

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Cardin, appuyé par M. Robichaud: Que tous les mots après l'expression «Que» soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

«étant donné que le gouvernement fédéral, à sa Conférence d'octobre (1960) avec les provinces, a proposé des subventions d'un montant déterminé en remplacement des paiements de péréquation prévus d'après les arrangements actuels sur le partage des impôts et que cette proposition du mois d'octobre constitue une répudiation du principe de péréquation;

«Par conséquent, qu'il soit résolu que cette Chambre préconise énergiquement l'application continue du principe de péréquation des revenus provenant de l'impôt direct, garantis aux provinces par le premier ministre lors de la Conférence fédérale-provinciale tenue en juillet 1960 et définis à cette époque par le premier ministre comme un paiement que le Canada verse aux provinces afin d'élever le rendement, par tête, des trois sources d'impôt selon les barèmes normaux, au niveau du rendement moyen, par tête, constaté dans les deux provinces où le rendement individuel est le plus élevé.»

Le débat se poursuit; à 8h. 15 du soir, M. l'Orateur interrompt les délibérations, suivant les dispositions de l'alinéa *d*) du paragraphe (3) de l'article 56 du Règlement.

Ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Argue,	Dumas,	Lessard,	Peters,
Badanai,	Dupuis,	Loiselle,	Pickersgill,
Batten,	Eudes,	Macnaughton,	Pitman,
Boulanger,	Fisher,	McIlraith,	Racine,
Bourget,	Forgie,	McMillan,	Ratelle,
Cardin,	Garland,	McWilliam,	Regier,
Caron,	Godin,	Martin (Essex-Est),	Roberge,
Carter,	Granger,	Martin (Timmins),	Robichaud,
Chevrier,	Habel,	Meunier,	Rouleau,
Clermont,	Hellyer,	Michaud,	Tardif,
Crestohl,	Herridge,	Mitchell,	Tucker,
Denis,	Howard,	Nixon,	Winch—50.
Deschatelets,	Leduc,		

CONTRE

Messieurs

Aiken,	Brassard (Chicoutimi),	Chambers,	Drouin,
Aitken (Mlle),	Browne (Saint-Jean-Ouest),	Charlton,	Drysdale,
Allmark,	Browne (Vancouver-Kingsway),	Chown,	Dubois,
Anderson,	Bruchési,	Churchill,	English,
Asselin,	Brunsden,	Coates,	Fairclough (Mme),
Balcer,	Cadieu,	Comtois,	Fairfield,
Barrington,	Campbell (Lambton-Kent),	Cooper,	Fane,
Bell (Carleton),	Cardiff,	Crouse,	Fleming (Eglinton),
Bell (Saint-Jean-Albert),	Casselman (Mme),	Danforth,	Flemming (Royal),
Best,	Cathers,	Deschambault,	Forbes,
Bigg,		Diefenbaker,	Fortin,
Bissonnette,		Dinsdale,	Fréchette,
Bourbonnais,		Dorion,	Fulton,
		Doucett,	Gillet,

Grafftey, Grenier, Grills, Hales, Halpenny, Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce), Hanbidge, Harkness, Henderson, Hicks, Hodgson, Horner (The Battlefords), Howe, Jones, Jorgenson, Keays, Kennedy, Knowles, Korchinski, Kucherepa, Lafrenière, Lambert, LaRue, Latour, Legere, Lennard, Macdonnell, MacEwan, MacInnis, MacLean (Queens), MacLean (Winnipeg-North-Centre), MacLellan, Macquarrie, MacRae, McBain, McCleave, McDonald, McFarlane, McGee, McGrath, McGregor, McIntosh, Martel, Martineau, Martini, Matthews, Monteith (Perth), Monteith (Verdun), Montgomery, Morissette, Morris, Morton, Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria), Muir (Lisgar), Murphy, Nasserden, Nesbitt, Nielsen, Noble, Nowlan, Nugent, O'Hurley, O'Leary, Ormiston, Pallett, Parizeau, Pascoe, Paul, Payne, Phillips, Pigeon, Pugh, Rapp, Ricard, Richard (Kamouraska), Robinson, Rogers, Rompré, Rynard, Simpson, Skoreyko, Slogan, Smallwood, Smith (Lincoln), Smith (Simcoe-Nord), Smith (Winnipeg-Nord), Southam, Speakman, Spencer, Stearn, Stefanson, Stewart, Stinson, Tassé, Taylor, Thompson, Thrasher, Tremblay, Valade, Villeneuve, Vivian, Walker, Webb, Webster, White, Winkler, Wratten—158.

Après plus ample discussion, la motion principale: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des subsides, est mise aux voix et agréée.

En conséquence, à dix heures du soir, la Chambre se forme en comité des subsides.

(*En comité*)

Les prévisions de dépenses de six départements gouvernementaux sont abordées et entamées pour examen, suivant les dispositions de l'alinéa *a*) du paragraphe (4) de l'article 56 du Règlement, ainsi qu'il suit:

AGRICULTURE

1 Administration centrale, y compris le Comité consultatif des services agricoles .. .. $ 911,098 00

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

47 Administration centrale .. .. $ 1,001,840 00

AFFAIRES EXTÉRIEURES

76 Administration centrale .. .. $ 6,924,915 00

JUSTICE

165 Administration centrale, y compris contribution annuelle de $200 à la Conférence des commissaires sur l'uniformité de la législation au Canada et $167,500 pour

allocation aux agences privées agréées d'assistance aux prisonniers libérés, selon ce qu'approuvera le Conseil du Trésor .. .. $ 1,194,583 00

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

255 Administration centrale .. .. $ 1,821,267 00

POSTES

308 Administration centrale, y compris la quote-part du Canada dans les frais d'entretien des bureaux internationaux de Berne et Montevideo .. .. $ 2,174,216 00

A rapporter.

Le rapport est reçu et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire (en français et en anglais) des Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 25 janvier 1961, conformément à l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Dorion, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre (**Avis de motion n° 31*), en date du 18 janvier 1961, demandant la copie de la communication que la Chambre de commerce de la région métropolitaine de Toronto, a adressée au premier ministre le 8 décembre 1960, au sujet des questions fiscales fédérales-provinciales, ainsi que la réponse à ladite communication et toute correspondance ultérieure.

Vingt et unième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que les pétitions des requérants suivants aux fins de lois de divorce, présentées le 30 janvier par M. McCleave, sont conformes aux prescriptions de l'article 70 du Règlement:

Zar Florida Boik, épouse de Bruno Boik, de Hampstead (P.Q.).

Joseph Philippe Philias Fabien Parent, de Montréal (P.Q.), époux de Béatrice Vachon Parent.

Vingt-deuxième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que les pétitions des requérantes suivantes aux fins de lois de divorce, déposées après le 28 décembre 1960 et présentées le 30 janvier 1961 par M. McCleave, sont conformes aux prescriptions de l'article 70 du Règlement. Toutefois, ces pétitions ont été déposées après le délai spécifié à l'article 93 du Règlement et pour cette raison elles ne peuvent pas être reçues:

Denise Vezeau Bachelder, épouse de Stanley John Arthur Bachelder, de Rougemont (P.Q.).

Mable Irene McCarragher Collin, épouse de John Collin, de Montréal (P.Q.).

Dorothy Greenberg Golden, épouse de Morty Irving Golden, de Montréal (P.Q.).

Constance Le Baron Dibblee Lank, épouse de Raymond Bailey Lank, de Montréal-Ouest (P.Q.).

A dix heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

*M. *Robichaud*—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 92)—1. Le premier ministre a-t-il reçu une résolution du *Cape Breton Joint Expenditure Board* demandant au gouvernement qu'aucune houillère ne soit fermée au Cap-Breton avant qu'on ne procure de l'emploi à la population de cette région?

2. Dans le cas de l'affirmative, a-t-on donné suite à cette résolution et quelle était la teneur de la réponse?

*M. *Robichaud*—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 93)—1. Le gouvernement a-t-il reçu une résolution du *Cape Breton District Command,* Légion canadienne, demandant qu'on tienne une réunion des représentants du gouvernement, du syndicat et de la société de charbonnages, pour étudier la question de la fermeture de trois mines au Cap-Breton?

2. Dans le cas de l'affirmative, a-t-on pris des dispositions pour qu'on tienne une telle réunion?

*M. *Argue*—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 94)—1. Depuis le 1er janvier 1960, a-t-on, à titre d'aide économique dans le cadre du Plan de Colombo, expédié du blé par quelque port *a*) canadien, *b*) américain?

2. Dans le cas de l'affirmative, à quelles dates, par quels ports, quels étaient le port et le pays de destination, combien de tonnes de blé chaque expédition comprenait-elle et quelle en était la valeur en dollars, quels étaient le nom, le type et le port d'immatriculation des navires?

3. Certains de ces navires étaient-ils des pétroliers?

4. Dans le cas de l'affirmative, lesquels, quelles expéditions ont-ils effectuées et à quelles dates l'ont-elles été?

5. A quelle date chacun de ces navires a-t-il déchargé sa cargaison de pétrole avant de s'approvisionner de blé?

6. A-t-on procédé au nettoyage et à la mise en état de chaque pétrolier avant d'y charger du blé?

7. Qui acquitte les frais de transport de ce blé?

8. A-t-on reçu des plaintes au sujet de la condition du blé lors de son arrivée au pays de destination?

9. Dans le cas de l'affirmative, de qui, à quelles dates, à l'égard de quelles expéditions, quelle en était la teneur, quelles mesures a-t-on prises?

*M. *Roberge*—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 95)—1. De combien de réclamants de prestations aux termes de la Loi sur l'assurance-chômage, au Canada, a-t-on annulé les contributions, *a*) du 1er juillet 1957 au 31 mars 1958, *b*) durant l'année financière 1958-1959, c) durant l'année financière 1959-1960, *d*) pendant la présente année financière?

2. A l'égard de chaque période, combien de réclamants étaient des parents de l'employeur?

3. A l'égard de chaque période, quel était le nombre de réclamants que l'on jugeait ne pas avoir un contrat de service avec un employeur?

*M. *Regier*—Jeudi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 42)—Copie de toute correspondance et de toutes directives que le ministère du Travail a fait parvenir aux bureaux régionaux de la Commission d'assurance-chômage, depuis le 1er janvier 1957, au sujet des «personnes déplacées».

M. Browne (*Vancouver-Kingsway*)—Jeudi prochain—La proposition de résolution suivante—Que, de l'avis de cette Chambre, le gouvernement devrait étudier la modification de la Loi sur l'assurance-chômage afin d'y prévoir la reconnaissance du principe que toute personne susceptible d'être employée sur le marché du travail a droit, soit à un emploi, soit à une indemnité suffisante, en insérant dans ladite loi les dispositions suivantes:

a) Le titre de la loi devrait être changé en celui de Loi sur l'indemnité-chômage.

b) Chaque personne faisant partie des effectifs de la main-d'œuvre, employée aux termes d'un contrat de service, devrait contribuer à la caisse sans égard à son revenu ou à son occupation.

c) Chaque personne assurée faisant partie des effectifs de la main-d'œuvre, prête, disposée et apte à travailler, mais incapable de trouver de l'emploi, devrait recevoir des prestations jusqu'à ce qu'elle soit de nouveau employée, dans le cadre des restrictions suivantes:

(i) Aucune personne qui a gagné plus de $4,000 dans une année quelconque ne doit toucher des prestations.

(ii) Si une personne touche des prestations et, par la suite, gagne au-delà de $4,000, la totalité de ces prestations doit être recouvrée au moyen d'un impôt de 100 p. 100 percevable lors de la déclaration ultérieure de son revenu.

(iii) Aucune femme mariée dont le mari gagne plus de $4,000 en une année quelconque ne peut recevoir des prestations de la caisse.

(iv) Aucune personne âgée de moins de dix-huit ans, qui réside avec ses parents, ne doit, lorsque le chef de famille gagne au-delà de $4,000, recevoir des prestations de la caisse.

(v) Aucune personne qui quitte ou refuse un emploi pour des motifs insuffisants ne doit recevoir des prestations de la caisse jusqu'à ce qu'elle ait été employée de nouveau.

(vi) Des peines rigoureuses doivent être infligées à tout employeur ou employé qui, seul ou avec d'autres, agit en vue de frauder la caisse.

(vii) Les actes qui constituent une fraude en ce qui concerne la caisse doivent être clairement énoncés et connus du public.

(viii) Les personnes qui persistent à réclamer des prestations de la caisse doivent recevoir la formation, quelle qu'elle soit, qui est nécessaire pour leur permettre d'obtenir un emploi plus régulier.

(ix) Aucune personne qui a pris sa retraite à l'âge de 65 ans ne doit toucher des prestations tant qu'elle n'y est pas de nouveau devenue admissible.

(x) Les prestations versées à une personne mariée ayant des personnes à sa charge doivent être plus élevées que celles que touche un ou une célibataire sans personne à sa charge—cinquante pour cent du revenu moyen aux célibataires et soixante pour cent aux personnes mariées.

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Organisation	
	Le mercredi 1er février	
253–D	Privilèges et élections	9 h. a.m.
	Mines, forêts et cours d'eau	9 h. 30 a.m.
	Comptes publics	10 h. a.m.
	Relations industrielles	10 h. 30 a.m.
	Le jeudi 2 février	
112–N	Agriculture et colonisation	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 38

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 1er FÉVRIER 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Une pétition introductive de bill privé est présentée, suivant les dispositions de l'article 70(1) du Règlement.

M. Macnaughton, du comité permanent des comptes publics, présente le premier rapport dudit comité, dont il est donné lecture ainsi qu'il suit:

Le Comité recommande:

1. Qu'il soit autorisé à faire imprimer les documents et témoignages dont le Comité ordonnera la publication, et qu'à cet égard soit suspendue l'application de l'article 66 du Règlement;

2. Que son quorum soit réduit de 15 à 10 membres et que l'application de l'article 65(1) *e*) du Règlement soit suspendue à cet égard.

Du consentement unanime, sur motion de M. Macnaughton, appuyé par M. Hales, ledit rapport est agréé.

M. Howe, du comité permanent des chemins de fer, des canaux et des lignes télégraphiques, présente le premier rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

Le Comité recommande:

1. Qu'il soit autorisé à faire imprimer les documents et témoignages dont le Comité ordonnera la publication, et qu'à cet égard soit suspendue l'application de l'article 66 du Règlement;

2. Que son quorum soit réduit de 20 à 10 membres et que l'application de l'article 65(1) *b*) du Règlement soit suspendue à cet égard;

3. Que permission lui soit accordée de siéger pendant les séances de la Chambre.

M. White, du comité permanent des affaires extérieures, présente le premier rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

Le Comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer, au jour le jour, 750 exemplaires en anglais et 250 exemplaires en français des procès-verbaux et des témoignages, et qu'à cet égard soit suspendue l'application de l'article 66 du Règlement.

M. Morton, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le premier rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

Le Comité recommande:

1. Que son quorum soit réduit de 20 à 15 membres et que l'application de l'article 65(1) *d*) du Règlement soit suspendue à cet égard;

2. Qu'il soit autorisé à faire imprimer les documents et témoignages dont le Comité ordonnera la publication, et qu'à cet égard soit suspendue l'application de l'article 66 du Règlement;

3. Que permission lui soit accordée de se réunir pendant les séances de la Chambre.

M. Crouse, du comité permanent de la marine et des pêcheries, présente le premier rapport dudit comité, dont il est donné lecture ainsi qu'il suit:

Le Comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer, au jour le jour, les documents et témoignages dont le Comité ordonnera la publication, et qu'à cet égard soit suspendue l'application de l'article 66 du Règlement.

Du consentement unanime, sur motion de M. Crouse, appuyé par M. MacEwan, ledit rapport est agréé.

M. Valade, du comité permanent des privilèges et des élections, présente le premier rapport dudit comité, dont il est donné lecture ainsi qu'il suit:

Le Comité recommande:

1. Qu'il soit autorisé à faire imprimer les documents et témoignages dont le Comité ordonnera la publication, et qu'à cet égard soit suspendue l'application de l'article 66 du Règlement;

2. Que son quorum soit réduit de 10 à 8 membres et que l'application de l'article 65(1) *a*) du Règlement soit suspendue à cet égard.

Du consentement unanime, sur motion de M. Valade, appuyé par M. Webster, ledit rapport est agréé.

M. McCleave, du comité permanent des bills privés en général, présente le premier rapport dudit comité, dont il est donné lecture ainsi qu'il suit:

Le Comité recommande que son quorum soit réduit de 15 à 10 membres et que l'application de l'article 65(1) c) du Règlement soit suspendue à cet égard.

Du consentement unanime, sur motion de M. McCleave, appuyé par M. Danforth, ledit rapport est agréé.

M. Small, du comité permanent des relations industrielles, présente le premier rapport dudit comité, dont il est donné lecture ainsi qu'il suit:

Le Comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer les documents et témoignages dont le Comité ordonnera la publication, et qu'à cet égard soit suspendue l'application de l'article 66 du Règlement.

Du consentement unanime, M. Small, appuyé par M. Lafrenière, propose,—Que ledit rapport soit maintenant agréé.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Aiken,
Aitken (Mlle),
Allard,
Allmark,
Anderson,
Asselin,
Balcer,
Barrington,
Beech,
Bell (Carleton),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Bigg,
Bourbonnais,
Brassard (Chicoutimi),
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Browne (Vancouver-Kingsway),
Bruchési,
Brunsden,
Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Campeau,
Cardiff,
Casselman (Mme),
Cathers,
Chambers,
Charlton,
Chown,
Churchill,
Coates,
Comtois,
Cooper,
Crouse,
Danforth,
Deschambault,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Dorion,
Doucet,
Drouin,
Drysdale,
Dubois,
Fairclough (Mme),
Fairfield,
Fane,
Fleming (Eglinton),
Flemming (Royal),
Forbes,
Fortin,
Fréchette,
Fulton,
Gillet,
Grafftey,
Green,
Grills,
Hales,
Halpenny,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hanbidge,
Harkness,
Hees,
Henderson,
Hicks,
Hodgson,
Horner (The Battlefords),
Howe,
Johnson,
Jones,
Jorgenson,
Keays,
Kennedy,
Knowles,
Korchinski,
Kucherepa,
Lambert,
LaRue,
Latour,
Legere,
Lennard,
Létourneau,
Macdonnell,
MacEwan,
MacInnis,
MacLean (Queens),
MacLean (Winnipeg-North-Centre),
MacLellan,
Macquarrie,
MacRae,
McBain,
McCleave,
McDonald,
McFarlane,
McGee,
McGrath,
McGregor,
McIntosh,
Martel,
Martineau,
Martini,
Matthews,
Monteith (Perth),
Monteith (Verdun),
Montgomery,
More,
Morissette,
Morris,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Muir (Lisgar),
Murphy,
Nasserden,
Nesbitt,
Nielsen,
Noble,
Nowlan,
Nugent,
O'Hurley,
O'Leary,
Ormiston,
Pallett,
Parizeau,
Pascoe,
Paul,
Payne,
Phillips,
Pigeon,
Pratt,
Pugh,
Rapp,
Ricard,
Richard (Kamouraska),
Robinson,
Rogers,
Rompré,
Rynard,
Simpson,
Skoreyko,
Slogan,
Small,
Smallwood,
Smith (Cargary-Sud),
Smith (Lincoln),
Smith (Simcoe-Nord),
Smith (Winnipeg-Nord),
Southam,
Speakman,
Spencer,
Starr,
Stearns,
Stefanson,
Stewart,
Stinson,
Tassé,
Taylor,
Thomas,
Thompson,
Thrasher,
Tremblay,
Valade,
Villeneuve,
Vivian,
Walker,
Webbs,
Webster,
Weichel,
White,
Winkler,
Wratten—167.

CONTRE

Messieurs

Argue,
Badanai,
Batten,
Benidickson,
Bourget,
Cardin,
Caron,
Carter,
Chevrier,
Clermont,
Crestohl,
Denis,
Deschatelets,
Dumas,
Dupuis,
Eudes,
Fisher,
Forgie,
Garland,
Godin,

Granger,
Habel,
Hellyer,
Herridge,
Howard,
Leduc,
Loiselle,
McIlraith,
McMillan,
McWilliam,
Martin (Essex-Est),
Martin (Timmins),
Meunier,
Michaud,
Mitchell,
Nixon,
Peters,
Pickersgill,
Pitman,
Racine,
Ratelle,
Regier,
Richard
(Saint-Maurice-Laflèche),
Roberge,
Robichaud,
Rouleau,
Tardif,
Tucker,
Winch—49.

Avec l'assentiment unanime, il est ordonné que la Chambre revienne aux *Motions* à 5h. 45 ce soir afin de permettre au ministre du Commerce (M. Hees) de faire une déclaration de politique gouvernementale.

M. Peters, appuyé par M. Martin (Timmins), présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-64, Loi ayant pour objet l'établissement du poste d'avoué parlementaire et régissant la taxation des frais, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, suivant les dispositions de l'article 39(5) du Règlement:

*Question n° 64 par M. Robichaud—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. A-t-on demandé des soumissions pour la construction du pont reliant Cross-Point à Campbellton en ce qui concerne la partie relevant du gouvernement fédéral?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quels étaient le nom de chaque soumissionnaire et le montant de chaque soumission, *b*) à qui a-t-on adjugé le contrat?

3. Prévoit-on le parachèvement des travaux suivant le montant stipulé dans la soumission?

4. Sinon, *a*) a-t-on établi une estimation des sommes supplémentaires à verser à l'entrepreneur, *b*) quelle somme a-t-on versée jusqu'ici à l'entrepreneur, *c*) quelle somme restera-t-il à verser lors du parachèvement des travaux?

*Question n° 84 par M. Webster—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. *a*) Quelle est, en kilowatts, la capacité nette d'énergie électrique qui sera utilisable au Canada en vertu du traité relatif au fleuve Columbia; *b*) quelle quantité de cette capacité sera assurée, c'est-à-dire, pourra produire 8760 kilowatts-heures; *c*) quel est le coefficient de charge annuel estimatif, comparativement à la capacité prévue dans les aménagements?

2. *a*) Quelle somme initiale le Canada dépensera-t-il pour les barrages et les centrales, *b*) quelles sommes dépensera-t-il annuellement à cet égard, *c*) quelles sommes estimatives dépensera-t-on à l'égard de la capacité assurée et de la capacité secondaire, *d*) quelle somme le Canada dépensera-t-il à l'égard de ces kilowatts-heures pour un coefficient de charge de 100 p. cent?

3. Quelle quantité de cette énergie le Canada (la Colombie-Britannique) peut-il utiliser?

4. Quelle superficie de terres propres à l'exploitation forestière, à la production agricole, aux activités récréatives, ou de terres pouvant produire un revenu éventuel, sera inondée dans le Columbia supérieur et dans la région de Kootenay?

5. Quel revenu éventuel le Canada retirera-t-il des États-Unis?

6. Quel loyer annuel le gouvernement de la Colombie-Britannique recevra-t-il pour ces installations (comme c'est le cas pour la province de Québec)?

7. Quelle somme globale le Canada a-t-il dépensée jusqu'à ce jour pour les études effectuées au sujet de l'entreprise projetée?

Question n° 62 par M. Martin (Essex-Est)—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Le gouvernement a-t-il reçu des requêtes de quelque groupement demandant qu'on modifie la Loi sur la marine marchande du Canada afin d'exiger que tous les navires utilisant les Grands lacs ou les rivières tributaires soient munis de contenants destinés aux eaux-vannes, au mazout et autres déchets et qu'ils déposent ces rebuts dans les égouts municipaux?

2. Dans le cas de l'affirmative, de qui a-t-il reçu de telles requêtes et quelle a été la teneur de la réponse du gouvernement?

Question n° 65 par M. Fisher—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Le gouvernement du Canada ou ses organismes ont-ils été ou sont-ils actuellement propriétaires d'immeubles dans les villes de Port-Arthur, de Fort-William et dans les municipalités de Neebing et de Paipoonge?

2. Dans le cas de l'affirmative, a-t-on vendu l'un ou l'autre de ces immeubles ou en a-t-on cédé la propriété en 1959 ou 1960?

3. Dans le cas de l'affirmative, à qui, à quelle fin et à quel prix ou moyennant quelle contre-partie?

M. Martin (Essex-Est), appuyé par M. McIlraith, propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit émis en vue de la production de la copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1960 entre le ministre des Finances et le Conseil national du service public du Canada, relativement au prélèvement des cotisations syndicales sur le salaire des employés fédéraux à taux régnants. (**Avis de motion n° 37*)

Avec l'assentiment unanime, ladite motion est retirée.

Sur motion de M. Roberge, appuyé par M. Racine, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie de toutes circulaires émises par la Commission d'assurance-chômage à l'intention des bureaux locaux, depuis le 11 juillet 1955 jusqu'à ce jour, au sujet *a*) de l'assurabilité et *b*) de l'interprétation des mots «contrat de service ou d'apprentissage» contenus dans l'article 25 de la Loi sur l'assurance-chômage. (**Avis de motion n° 38*)

Sur motion de M. Racine, appuyé par M. Roberge, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie de tous jugements ou décisions de l'arbitre de l'assurance-chômage, rendus depuis le 11 juillet 1955 jusqu'à ce jour, au sujet *a*) de l'assurabilité et *b*) de l'interprétation des mots «contrat de service ou d'apprentissage» contenus dans l'article 25 de la Loi sur l'assurance-chômage. (**Avis de motion n° 39*)

Sur motion de M. Howard, appuyé par M. Fisher, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents, sauf ceux exprimant des avis d'avocat sur des questions d'ordre juridique soumises par le ministère de la Justice, échangés depuis le 1er janvier 1957 entre le gouvernement fédéral ou l'un de ses organismes ou ministères et toute autre personne, société ou organisation, relativement à la

poursuite intentée à la *British Columbia Sugar Refining Company Limited* et autres pour de prétendues infractions à la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions. (**Avis de motion n° 41*)

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Nowlan, appuyé par Mme Fairclough: Qu'un comité spécial de la radiodiffusion soit institué en vue d'étudier la radiodiffusion sonore et visuelle et soit autorisé à étudier et à examiner les questions dont il est fait mention, à faire rapport, à l'occasion, de ses observations et de ses opinions à ce sujet, à convoquer des témoins et à faire produire des documents et des dossiers;

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages qu'il jugera opportuns et nécessaires;

Que le comité soit composé de 35 membres;

Que l'application des dispositions des articles 66 et 67 du Règlement soit suspendue à cet égard.

Après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre se forme de nouveau en comité des voies et moyens et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A 5h. 45, la Chambre revient aux *Motions,* conformément à l'ordre adopté aujourd'hui.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Monteith (Perth), membre du conseil privé de la reine,—Accords modificatifs prévoyant le paiement de contributions aux termes de la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques, conclus entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces suivantes:

(1) Québec—accord modificatif n° 1, en date du 4 janvier 1961;

(2) Ontario—accord modificatif n° 13, en date du 29 décembre 1960.

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Douzième rapport, conformément à l'article 100(2) du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que le requérant suivant a observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

The Canadian General Council of the Boy Scouts Association aux fins d'une loi l'autorisant à changer son nom en celui de *Boy Scouts of Canada* et, en français, *Scouts du Canada.*

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Boulanger—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 94)—Dans chaque province, *a*) combien de conseillers en matière de crédit agricole l'Administration des terres destinées aux anciens combattants a-t-elle employés, *b*) depuis le 1er février 1960 jusqu'à ce jour, combien, sur ce nombre, ont résigné leurs fonctions et combien ont été remplacés, *c*) dans la province de Québec, entre le 31 décembre 1959 et le 1er janvier 1961, (i) quel a été le nombre d'évaluations, (ii) combien de prêts a-t-on consentis et quel était le montant de ces prêts?

**M. Boulanger*—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 96)—1. Depuis le 21 décembre 1960, a-t-on adjugé un contrat pour la construction d'un bureau de poste à Saint-Léonard, comté de Nicolet?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) a-t-on adjugé ce contrat au plus bas soumissionnaire, *b*) quels sont l'adjudicataire et le montant du contrat?

**M. Granger*—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 97)—1. Durant l'année financière 1959-1960, quelle somme globale a-t-on versée aux gouvernements provinciaux à titre de frais d'assistance-chômage?

2. Sur ce montant, quelle somme a-t-on versée par suite de la suppression de la disposition dite restrictive, prévue par la première loi?

3. Quelle somme globale a-t-on versée à chaque gouvernement provincial à l'égard de l'année financière 1959-1960?

**M. Granger*—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 98)—1. A la date la plus récente, combien de personnes, dans chaque province, ont été assistées aux termes des accords sur l'assistance-chômage?

2. Quel était le nombre de personnes assistées, dans chaque province, à la date correspondante des années 1956 et 1957?

**M. Hicks*—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 99)—1. Quelle est la longueur des trois pistes d'envol de l'aéroport d'Abbottsford?

2. L'atterrissage et le décollage des avions de grandes dimensions, les DC-8 et les Super Constellation d'Air Canada, peuvent-ils être exécutés convenablement à cet aéroport?

3. Lors des récents brouillards à Vancouver et à Seattle, quel a été le plus grand nombre d'envolées à horaire fixe au cours d'une journée à cet aéroport et quelles y ont été les recettes?

4. Durant le mois de janvier 1961, quel a été le nombre total des envolées comparativement au mois de janvier 1960?

*M. *Howard*—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 100)—1. Effectue-t-on présentement une étude sur la possibilité de garder ouvert le chemin de traverse de Haines l'année durant?

2. Dans le cas de l'affirmative, quand prévoit-on terminer cette étude et en communiquera-t-on la teneur au Parlement?

*M. *Howard*—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 101)—1. Le National-Canadien projette-t-il d'enlever ses installations ou ses chantiers de Smithers (C.-B.)?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont ces installations ou ces chantiers, à quel autre endroit seront-ils déménagés, dans quelle mesure réduira-t-on le personnel, combien de personnes seront obligées de déménager et quand effectuera-t-on ces changements?

M. Hicks—Vendredi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier l'à-propos de procéder, aussi rapidement que possible, à l'agrandissement de l'aéroport d'Abbottsford et de l'aménager de façon que, en tout temps, il puisse offrir un service de premier ordre à tous les aéronefs qui désirent en utiliser les facilités.

M. White—Vendredi prochain—Que le premier rapport du comité permanent des affaires extérieures, présenté à la Chambre le mercredi 1er février 1961, soit maintenant agréé.

M. Morton—Vendredi prochain—Que le premier rapport du comité permanent de la banque et du commerce, présenté à la Chambre le mercredi 1er février 1961, soit maintenant agréé.

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le jeudi 2 février	
112–N	Agriculture et colonisation (*organisation*)	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 39

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 2 FÉVRIER 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Nielsen, du comité permanent des mines, des forêts et des cours d'eau, présente le premier rapport dudit comité, dont il est donné lecture ainsi qu'il suit:

Le Comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer les documents et témoignages dont le Comité ordonnera la publication, et qu'à cet égard soit suspendue l'application de l'article 66 du Règlement.

Du consentement unanime, sur motion de M. Nielsen, appuyé par M. MacInnis, ledit rapport est agréé.

M. Smith (Calgary-Sud), du comité permanent des prévisions de dépenses, présente le premier rapport dudit comité, dont il est donné lecture ainsi qu'il suit:

Le Comité recommande:

1. Qu'il soit autorisé à faire imprimer, au jour le jour, 750 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de ses procès-verbaux et témoignages et qu'à cet égard l'application de l'article 66 du Règlement soit suspendue.
2. Que son quorum soit réduit de 20 à 15 membres et que l'application de l'article 65(1) *m*) du Règlement soit suspendue à cet égard.

Du consentement unanime, sur motion de M. Smith (Calgary-Sud), appuyé par M. Hales, ledit rapport est agréé.

Sur motion de M. Pallett, appuyé par M. Ricard, il est ordonné,—Que les vingt-quatre membres de la Chambre des communes, dont les noms suivent, représentent la Chambre au sein du comité mixte des affaires indiennes:

Mlle LaMarsh et MM. Badanai, Baldwin, Barrington, Cadieu, Charlton, Fairfield, Grenier, Gundlock, Hardie, Henderson, Howard, Korchinski, Leduc, MacRae, Martel, Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria), McQuillan, Pickersgill, Robinson, Small, Stefanson, Thomas et Wratten; et

Qu'un message soit transmis au Sénat afin de faire connaître à Leurs Honneurs que les députés susmentionnés ont été nommés pour représenter les Communes au sein dudit comité mixte des deux Chambres.

Sur motion de M. Pallett, appuyé par M. Ricard, il est ordonné,—Que le nom de M. Stinson soit substitué à celui de M. Nugent, et

Le nom de M. Asselin à celui de M. Valade, sur la liste des membres du comité permanent des affaires extérieures.

La Chambre se forme de nouveau en comité des voies et moyens et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Balcer, membre du conseil privé de la reine,—Budget d'établissement de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent pour l'année financière expirant le 31 décembre 1961, conformément à l'article 80(2) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952), et copie de l'arrêté en conseil P.C. 1961-73, en date du 19 janvier 1961, approuvant ledit budget.

Vingt-troisième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que la pétition de la requérante suivante aux fins d'une loi de divorce, présentée le 1er février par M. McCleave, est conforme aux prescriptions de l'article 70 du Règlement:

Rita Bélanger Joubert, épouse de Fernand Joubert, de Montréal (P.Q.).

A dix heures quatre minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 11 heures du matin, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Bourget—Lundi prochain—QUESTION—(N° 95)—1. Le ministère des Transports se propose-t-il d'exécuter des travaux à l'aéroport de Matane?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) ces travaux seront-ils exécutés au cours de l'année financière 1961-1962, *b*) quels travaux seront exécutés et quel en sera le coût?

M. Racine—Lundi prochain—QUESTION—(N° 96)—1. Quel a été le coût de préparation et d'impression de l'Atlas du Canada?

2. Combien d'exemplaires *a*) anglais, *b*) français, de l'Atlas a-t-on fait imprimer?

3. Combien d'exemplaires *a*) anglais, *b*) français, a-t-on vendus?

**M. Argue*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 102)—1. Depuis le commencement des travaux d'aménagement de la voie maritime du Saint-Laurent, (i) M. D. Forgan, (ii) M. W. B. Crombie, (iii) toute autre personne, ont-ils *a*) présenté des rapports sur l'état de la question, *b*) formulé des recommandations à tout fonctionnaire de l'État, en ce qui concerne le règlement des réclamations demandées par des entrepreneurs à l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) qui a présenté ces rapports ou formulé ces recommandations, à quelle date et à qui, *b*) quels étaient le numéro du contrat faisant l'objet d'une réclamation, le nom de l'entrepreneur, le montant de la réclamation et du règlement demandé dans chaque cas, *c*) quelle était la teneur de chaque rapport ou recommandation?

**M. Winch*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 103)—Durant l'année financière terminée le 31 mars 1960, quelle somme le ministère de la Défense nationale a-t-il versée aux titres suivants: *a*) solde et allocations des musiciens (i) des forces actives, (ii) des forces de réserve; *b*) frais de voyage des musiciens (i) des forces actives, (ii) des forces de réserve, *c*) achat d'instruments de musique pour le compte (i) des forces actives, (ii) des forces de réserve?

**M. Racine*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 104)—Au 31 janvier 1961, combien de personnes, non enregistrées comme chômeurs aux bureaux de placement, ont pu trouver du travail dans les projets de travaux d'hiver de 1960-1961?

**M. Racine*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 105)—Au 31 janvier 1961, combien de chômeurs, enregistrés comme tels aux bureaux de placement, ont pu trouver du travail dans les projets de travaux d'hiver de 1960-1961?

M. Asselin—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la députation».

M. Howe—Lundi prochain—Que le premier rapport du comité permanent des chemins de fer, des canaux et des lignes télégraphiques, présenté à la Chambre le mercredi 1er février 1961, soit maintenant agréé.

APPENDICE

AUX

PROCÈS-VERBAUX

du jeudi 2 février 1961

MODIFICATION PROPOSÉE À LA RÉSOLUTION BUDGÉTAIRE RELATIVE À LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

—EN COMITÉ DES VOIES ET MOYENS—

MODIFICATION PROPOSÉE À LA RÉSOLUTION BUDGÉTAIRE RELATIVE À LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

Que la résolution concernant la Loi de l'impôt sur le revenu soit modifiée:

1. Par le retranchement du paragraphe 3 et son remplacement par ce qui suit:

«3. Que, pour les années d'imposition commençant en 1961 et pour les années d'imposition subséquentes, une corporation sera réputée une compagnie de placement seulement si pas moins de 85 p. 100 de son revenu brut pour l'année provient de sources situées au Canada (lequel pourcentage est ci-après appelé la «prescription relative à la source») et si au plus 25 p. 100 de son revenu brut pour l'année provient d'intérêts (lequel pourcentage est ci-après appelé la «prescription relative aux intérêts»), sauf que

a) lorsque moins de 85 p. 100 mais pas moins de 75 p. 100 du revenu brut de la corporation pour son année d'imposition commençant en 1960 provient de sources situées au Canada, la prescription relative à la source pour les années d'imposition de la corporation commençant en 1961 et 1962 doit se lire comme étant «75 p. 100»;

b) lorsque moins de 75 p. 100 du revenu brut de la corporation pour son année d'imposition commençant en 1960 provient de sources situées au Canada, la prescription relative à la source pour l'année d'imposition de la corporation commençant en 1961 doit se lire comme étant «60 p. 100», et, pour l'année d'imposition de la corporation commençant en 1962, doit se lire comme étant «75 p. 100»;

c) lorsque plus de 25 p. 100 mais pas plus de 30 p. 100 du revenu brut de la corporation pour son année d'imposition commençant en 1960 provient d'intérêts, la prescription relative aux intérêts pour les années d'imposition de la corporation commençant en 1961 et 1962 doit se lire comme étant «30 p. 100»; et

d) lorsque plus de 30 p. 100 du revenu brut de la corporation pour son année d'imposition commençant en 1960 provient d'intérêts, la prescription relative aux intérêts pour l'année d'imposition de la corporation commençant en 1961 doit se lire comme étant «40 p. 100», et, pour l'année d'imposition de la corporation commençant en 1962, doit se lire comme étant «30 p. 100».»

2. Par le retranchement de tous les mots au paragraphe 6 qui suivent l'expression «le 20 décembre 1960», là où elle y apparaît la première fois, et leur remplacement par ce qui suit:

«sauf les obligations ou autres titres émis après le 20 décembre 1960, pour l'émission desquels des arrangements ont été faits le ou avant cette date avec un courtier en valeurs, si l'existence des arrangements en vue de l'émission des obligations ou autres titres peut être établie au moyen d'une preuve écrite produite ou faite le ou avant cette date.»

3. Par le retranchement du sous-alinéa *b*) du paragraphe 7 et son remplacement par ce qui suit:

«*aa*) l'intérêt sur toute obligation lorsque le titre de créance a été émis après le 20 décembre 1960, si l'obligation a été souscrite en vertu d'un contrat écrit fait à ou avant cette date, en vertu duquel l'obligataire s'est engagé à avancer, à ou avant une date spécifiée, un montant déterminé à un taux arrêté d'intérêt ou à un taux d'intérêt à être déterminé ainsi que le stipulait le contrat, dans la mesure où cet intérêt est payable

(i) à l'égard d'une période se terminant au plus tard à ou avant la date où il est stipulé que l'obligation est rachetable, s'il est stipulé que l'obligation est rachetable à ou avant une date spécifiée, ou

(ii) à l'égard d'une période se terminant au plus tard un an après la date où l'obligation a été souscrite, s'il n'est pas stipulé que l'obligation est rachetable à ou avant une date spécifiée,

et, aux fins de la disposition (i), une obligation est considérée comme rachetable le ou avant le premier jour où l'obligataire a droit d'en exiger le rachat,

b) l'intérêt sur toute obligation, *debenture* ou autre semblable titre émis après le 20 décembre 1960, pour l'émission desquels des arrangements ont été faits à ou avant cette date avec un courtier en valeurs, si l'existence des arrangements en vue de l'émission de l'obligation, *debenture* ou autre titre peut être établie au moyen d'une preuve écrite produite ou faite à ou avant cette date, ou»

4. Par le retranchement des mots «d'une compagnie d'assurance-vie» au paragraphe 10 et leur remplacement par les mots «d'une compagnie d'assurance».

5. Par le retranchement du paragraphe 12 et son remplacement par ce qui suit:

«12. Que, pour les années d'imposition 1961 et les années d'imposition subséquentes, l'étudiant qui suit les cours réguliers d'une université en préparation d'un diplôme, ou les cours réguliers d'un collège ou autre institution d'enseignement au Canada à un niveau post-secondaire, soit autorisé à déduire, dans le calcul de son revenu pour l'année, les droits de sa scolarité qu'il a payés à l'université, au collège ou autre institution d'enseignement à l'égard d'une période n'excédant pas douze mois commençant dans l'année et non compris dans le calcul d'une déduction relative à de semblables droits pour une année antérieure (sauf tous pareils droits payés à l'égard d'un cours qui n'exigeait pas sa présence à des cours réguliers pendant une période d'au moins trois mois consécutifs), et que lesdits droits de scolarité soient également déduits dans le calcul du revenu de l'étudiant aux fins de déterminer si l'étudiant est une personne à charge.»

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 40

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 3 FÉVRIER 1961

Onze heures du matin

PRIÈRE

Sur motion de M. Pallett, appuyé par M. Ricard, il est ordonné,—Que le comité spécial de la radiodiffusion, institué le 1er février 1961, soit composé de Mlle Aitken, Mme Casselman et MM. Allmark, Asselin, Baldwin, Bourbonnais, Brassard (Lapointe), Caron, Chown, Creaghan, Danforth, Drouin, Fairfield, Fisher, Forgie, Fortin, Keays, Lambert, MacEwan, Macquarrie, McCleave, McGrath, McIntosh, McQuillan, Pickersgill, Pratt, Pugh, Richard (Ottawa-Est), Robichaud, Rouleau, Simpson, Smith (Calgary-Sud), Smith (Simcoe-Nord), Tremblay et Webb.

Sur motion de M. McGee, pour M. White, appuyé par M. McGrath, le premier rapport du comité permanent des affaires extérieures, présenté à la Chambre le mercredi 1er février 1961, est agréé.

M. Morton, appuyé par M. Cathers, propose,—Que le premier rapport du comité permanent de la banque et du commerce, présenté à la Chambre le mercredi 1er février 1961, soit maintenant agréé.

La question est mise en délibération;

M. McIlraith, appuyé par M. Martin (Essex-Est), propose l'amendement suivant: Que la motion soit modifiée en remplaçant, après le mot «Que», l'expression «le» par les mots «les paragraphes un et deux du» et en substituant les mots «soient maintenant agréés» à l'expression «soit maintenant agréé».

DÉCLARATION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: J'ai l'impression que l'amendement proposé est recevable, mais au cas où certains députés penseraient différemment, je voudrais, avant

de saisir la Chambre de cet amendement, mentionner le paragraphe 2 du commentaire 323 de Beauchesne qui se lit comme il suit: «La Chambre ne peut pas modifier le rapport d'un comité, mais elle doit le renvoyer audit comité.»

Il s'agit d'un principe général, savoir que la Chambre n'a pas le pouvoir de changer ni de modifier un rapport. Si elle veut faire apporter des modifications à un rapport, elle doit le renvoyer au comité et lui demander d'apporter ces changements. Au commentaire 320, la pratique est formulée en ces termes: «Un rapport peut être adopté en partie seulement ou un amendement peut être proposé imposant une condition à la motion d'adoption.»

Le présent amendement propose d'adopter le rapport en partie sans modification tout en réservant le troisième paragraphe.

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée sur division.

La motion principale: Que le premier rapport du comité permanent de la banque et du commerce, présenté à la Chambre le mercredi 1er février 1961, soit maintenant agréé, mise aux voix, est agréée sur division.

Avec l'assentiment unanime, il est ordonné que la Chambre revienne aux *Motions* à 5 h. 45 ce soir afin de permettre au ministre des Finances (M. Fleming) de faire une déclaration.

La Chambre se forme de nouveau en comité des voies et moyens et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

(*A cinq heures du soir, appel des bills publics et privés, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills publics*)

L'ordre numéro 1 est appelé et, à la demande du gouvernement, est réservé.

Il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-12, Loi accordant aux employés des jours de fête statutaires payés, ainsi qu'une rémunération supplémentaire pour le travail accompli lesdits jours;

M. Regier, appuyé par M. Peters, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

A 5h. 45, la Chambre revient aux *Motions*, conformément à l'ordre adopté aujourd'hui.

Après quelque temps;

Le débat reprend sur la proposition de motion de M. Regier, appuyé par M. Peters: Que le Bill C-12, Loi accordant aux employés des jours de fête statutaires payés, ainsi qu'une rémunération supplémentaire pour le travail accompli lesdits jours, soit maintenant lu pour une deuxième fois;

Le débat se poursuit;

L'heure réservée aux bills publics et privés est expirée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. l'Orateur,—Rapport (en français et en anglais) de la Commission du service civil, dont voici la teneur,—

COMMISSION DU SERVICE CIVIL
OTTAWA

Le 1er février 1961

Aux honorables membres de la Chambre des communes:

La Commission du service civil a l'honneur de présenter le rapport suivant.

La catégorie d'Infirmière du Parlement à la Chambre des communes est jugée comparable à la catégorie d'Infirmière-conseillère 2 dont l'ajustement de salaire, qui équivaut à une augmentation statutaire, a été approuvé dernièrement. Afin de maintenir le rapport entre les deux catégories, la Commission du service civil, en vertu des articles 11 et 62 de la Loi sur le service civil, recommande pour approbation que la rémunération de la catégorie d'Infirmière du Parlement à la Chambre des communes soit revisée en supprimant les taux indiqués et en les remplaçant par les taux indiqués immédiatement au-dessous, conformément au principe et aux dispositions énoncés dans le Procès-verbal du Conseil du trésor du 9 juin 1960 (T.B. 566079), avec effet à compter du 1er janvier 1961:

INFIRMIÈRE DU PARLEMENT À LA CHAMBRE DES COMMUNES

De:		3,720	3,870	4,020	4,170
A:	$3,750	3,900	4,050	4,200	4,350

Respectueusement soumis,

SAM HUGHES
président

RUTH E. ADDISON
commissaire

PAUL PELLETIER
commissaire

L'Orateur de la Chambre des communes,
ROLAND MICHENER

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Martin (Essex-Est)—Lundi prochain—QUESTION—(N° 97)—1. Les apprentis liés par contrat sont-ils compris dans l'Annexe «M» de l'Accord conclu sous l'empire de la loi fédérale sur la formation professionnelle?

2. Sinon, le gouvernement a-t-il pris des mesures pour que les apprentis liés par contrat soient admissibles à des prestations d'assurance-chômage au cours de la période de formation requise dans les instituts techniques?

3. A-t-on reçu des requêtes de quelque groupement demandant que les apprentis liés par contrat puissent toucher des prestations d'assurance-chômage au cours de leur période de formation dans des instituts techniques?

4. Dans le cas de l'affirmative, de la part de quels groupements et quelle a été la teneur de la réponse?

M. Denis—Lundi prochain—QUESTION—(N° 98)—1. M. Gaétan Lalumière est-il à l'emploi du gouvernement, au bureau de la Commission d'assurance-chômage, à Laprairie, comté de Châteauguay-Huntingdon-Laprairie (P.Q.)?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel est son traitement?

3. Le gouvernement met-il à la disposition de M. Lalumière des locaux pour effectuer son travail?

4. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quel est le loyer de ces locaux, *b*) quel est le nom du propriétaire des locaux?

**M. Carter*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 106)—Selon les données du Bureau fédéral de la statistique, quel était le nombre de personnes employées dans l'industrie manufacturière, en Saskatchewan, durant le mois d'octobre des années 1944 à 1960 inclusivement?

**M. Pickersgill*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 107)—Sur quoi se fonde-t-on pour établir le facteur d'accroissement dont il est fait mention dans la lettre que le premier ministre a adressée aux provinces et par laquelle il propose la reprise de la Conférence fédérale-provinciale?

**M. Deschatelets*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 108)—1. Quel a été le nombre total d'offres d'emploi reçu au Canada par tous les bureaux du Service national de placement de la Commission d'assurance-chômage, durant les années 1953, 1954, 1955, 1956, 1957, 1958, 1959 et 1960?

2. Combien de personnes ont obtenu un emploi au Canada par l'intermédiaire du Service national de placement, au cours des mêmes années?

**M. Herridge*—Lundi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 43)—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1960 entre le ministre des Transports ou l'un de ses fonctionnaires et toute municipalité, société ou personne, relativement à l'aménagement d'un aéroport, à Creston (C.-B.).

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 41

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 6 FÉVRIER 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Douze pétitions introductives de bills privés sont présentées, suivant les dispositions de l'article 70(1) du Règlement.

M. McBain, du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation, présente le premier rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

Le Comité recommande:

1. Qu'il soit autorisé à faire imprimer, au jour le jour, les documents et témoignages dont le Comité ordonnera la publication et que l'application de l'article 66 du Règlement soit suspendue à cet égard;

2. Que son quorum soit réduit de 20 à 15 membres et qu'à cet égard soit suspendue l'application de l'article 65(1) *f*) du Règlement;

3. Que permission lui soit accordée de se réunir pendant les séances de la Chambre.

M. Howe, appuyé par M. McBain, propose,—Que le premier rapport du comité permanent des chemins de fer, des canaux et des lignes télégraphiques, présenté à la Chambre le mercredi 1er février 1961, soit maintenant agréé.

La question est mise en délibération;

M. McIlraith, appuyé par M. Martin (Essex-Est), propose l'amendement suivant: Que la motion soit modifiée en remplaçant, après le mot «Que», l'expression «le» par les mots «les paragraphes un et deux du» et en substituant les mots «soient maintenant agréés» à l'expression «soit maintenant agréé».

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée sur division.

La motion principale: Que le premier rapport du comité permanent des chemins de fer, des canaux et des lignes télégraphiques, présenté à la Chambre le mercredi 1er février 1961, soit maintenant agréé, mise aux voix, est agréée sur division.

Sur motion de M. Herridge, appuyé par M. Fisher, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1960 entre le ministre des Transports ou l'un de ses fonctionnaires et toute municipalité, société ou personne, relativement à l'aménagement d'un aéroport, à Creston (C.-B.). (**Avis de motion n° 43*)

M. Roberge, appuyé par M. Boulanger, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier l'à-propos de modifier la Loi sur l'assurance-chômage en vue de verser à la veuve d'un travailleur canadien les prestations auxquelles il aurait eu droit. (*Avis de motion n° 3*)

Il s'élève un débat;

M. Thrasher, appuyé par M. Lambert, propose,—Que le débat soit maintenant ajourné.

Ladite motion, mise aux voix, est agréée sur division.

M. Badanai, appuyé par M. Roberge, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier l'à-propos d'accorder l'assistance-vieillesse aux femmes non mariées et aux veuves, âgées de soixante ans. (*Avis de motion n° 4*)

Un débat s'élève et se poursuit, et ledit débat est interrompu.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) du surintendant des assurances du Canada, volume II—États annuels relatifs aux compagnies d'assurance contre l'incendie et contre les accidents, et à l'assurance contre les accidents et contre la maladie pratiquée par les compagnies d'assurance-vie au Canada, pour l'année close le 31 décembre 1959, selon l'article 9 de la Loi sur le département des assurances, chapitre 70 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Treizième rapport, conformément à l'article 100(2) du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les demandeurs suivants de lois de divorce ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

Frances Jane Hamilton Ball, épouse de Loran Raymond Ball, de Shawinigan-Falls (P.Q.).

Joseph Palma Lucien Boucher, de Montréal (P.Q.), époux de Jacqueline Tassé Boucher.

Bernard Campeau, de Montréal (P.Q.), époux de Denise Sicotte Campeau.

Marilyn Wexelman Dobrofsky, épouse de Irving Dobrofsky, autrement connu sous le nom de Dubrow (Dubro), de Montréal (P.Q.).

Marie Marguerite Jeannette Lalonde Enlow, épouse de Harold Victor Enlow, de Montréal (P.Q.).

Irene Ruth Limoges Farber, épouse de Frank Farber, de Ville St-Laurent (P.Q.).

Rita Bélanger Joubert, épouse de Fernand Joubert, de Montréal (P.Q.).

Mario Lattoni, de Westmount (P.Q.), époux de Gemma Boily Lattoni.

Roy Charles Melvin, de Montréal (P.Q.), époux de Lorraine Gagné Melvin.

Catherine Dale Rouleau Porter, épouse de Donald Lyon Porter, de Ville-de-Léry (P.Q.).

Assof Ernest Shaar, de St-Rémi (P.Q.), époux de Jeanne-d'Arc Fournier Shaar.

Shelagh (Sheila) Harriet Jacqueline Gleadowe Newcomen Smith, épouse de Geoffrey Gerard Smith, de Montréal (P.Q.).

Thelma Joy Crawford Tapp, épouse de James Richard Tapp, de Ville St-Michel (P.Q.).

John Vereshack, de Montréal (P.Q.), époux de Elfreda Bengert Vereshack.

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Quatorzième rapport, conformément à l'article 100(2) du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les pétitions aux fins de lois pour annuler le mariage des requérants suivants sont conformes aux prescriptions de l'article 96 du Règlement:

Marshall Donald Ward Gregory, de Cowansville (P.Q.), époux de Barbara Gladys George Gregory.

William Paschal Hayes, de Montréal (P.Q.), époux de Sybil Hackett Hayes.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Howard—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 99)—1. A-t-on offert une amnistie ou accordé les moyens de régulariser leur entrée au Canada à des personnes d'origine chinoise présumées y être entrées illégalement et, dans le cas de l'affirmative, à combien de personnes?

2. Le gouvernement ou l'un de ses ministres a-t-il dérogé aux dispositions de la loi en ce qui a trait à des personnes présumées être entrées illégalement au Canada et, dans le cas de l'affirmative, à quelles dispositions particulières a-t-on ainsi dérogé, dans combien de cas et en vertu de quelles dispositions précises de tel statut ou règlement?

3. A-t-on intenté des poursuites au sujet de ces entrées illégales et, dans le cas de l'affirmative, quelles ont été les plaintes déposées dans chaque cas et qu'en est-il résulté?

**M. Fisher*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 109)—1. Le gouvernement a-t-il reçu des requêtes, des demandes de renseignements ou des propositions de la province d'Ontario, portant sur la participation aux frais de tout programme fédéral d'études sur le tracé ou la construction de routes dans la nord-ouest de l'Ontario en ce qui concerne des projets de routes qui relieraient Geraldton à Manitouwadge, Hornepayne à Manitouwadge, Ignace à Savant-Lake?

2. Dans le cas de l'affirmative, quand et quels ont été les résultats?

**M. Fisher*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 110)—1. Depuis 1957, quelles sommes globales le gouvernement fédéral a-t-il versées annuellement en honoraires d'architectes?

2. Quelle proportion de ces honoraires a-t-on versée annuellement aux dix premières sociétés d'architectes?

3. Combien de sociétés d'architectes ont été jugées compétentes pour dresser les plans d'édifices de l'État?

4. Depuis 1957, combien de ces sociétés ont reçu des honoraires?

**M. Fisher*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 111)—1. De quelle façon le ministère des Travaux publics accorde-t-il aux architectes les contrats ou adjudications concernant la préparation des plans?

2. Depuis 1957, le ministère a-t-il reçu des communications ou pris connaissance d'opinions blâmant la façon dont on versait les honoraires d'architectes?

3. Dans le cas de l'affirmative, de qui provenaient ces communications ou opinions, quelle en était le teneur et qu'en est-il résulté?

4. Depuis 1957, combien de concours de caractère provincial ou fédéral, le gouvernement a-t-il tenus relativement aux plans préparés par des architectes?

5. Dans chaque cas, quels étaient les édifices en cause et combien d'architectes avaient soumis des plans?

**M. Michaud*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 112)—Durant l'année financière 1959-1960, quelles sommes le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales a-t-il dépensées pour chaque Esquimau dans la province de Québec?

Le ministre des Finances—Mercredi prochain—Le projet de motion suivant: Que le rapport de la Commission du service civil concernant la catégorie d'infirmière du Parlement à la Chambre des communes, déposé sur le bureau de la Chambre le vendredi 3 février 1961, soit maintenant approuvé.

M. McBain—Mercredi prochain—Que le 1er rapport du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation, présenté à la Chambre le lundi 6 février 1961, soit maintenant agréé.

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mercredi 8 février	
112–N	Règlement.....	10 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 42

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 7 FÉVRIER 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Sur motion de M. McCleave, appuyé par M. Danforth, il est ordonné,—Que les quarante et une pétitions en vue de l'obtention de lois de divorce, produites après le 28 décembre 1960, dernier jour désigné pour ce faire, et dont le greffier des pétitions a fait rapport dans ses dix-septième, dix-neuvième, vingtième, vingt-deuxième et vingt-quatrième rapports, respectivement datés des 20, 24, 26, 31 janvier et 7 février 1961, ainsi que lesdits rapports, soient renvoyés au comité permanent du Règlement pour qu'il avise à la présentation des recommandations qu'il pourra juger utiles.

M. Asselin, appuyé par M. Gillet, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-65, Loi modifiant la Loi sur la députation, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur les pensions.

La Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

(*Appel des bills privés et publics, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills privés*)

Il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill SD-1, Loi pour faire droit à Jean George Lipsman;

Avec l'assentiment unanime, il est ordonné que tous les bills de divorce inscrits en vue de leur deuxième lecture, savoir les ordres numéros 1 à 44 inclusivement et 46 à 54 inclusivement, soient consolidés sous un seul ordre.

Après quoi, du consentement unanime, ledit ordre est réservé.

La Chambre reprend le débat sur la proposition de motion de M. Chown, pour M. Woolliams, appuyé par M. McGee: Que le Bill S-2, Loi constituant en corporation la «Aurora Pipe Line Company», soit maintenant lu pour une deuxième fois.

L'honorable député de Bow River (M. Woolliams) s'étant levé pour prendre la parole;

DÉCLARATION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: On peut dire, je crois, que si le député de Bow-River prend la parole maintenant, il mettra fin au débat.

Avant de donner la parole à l'honorable député de Timiskaming (M. Peters), puis-je demander si l'honorable député de Bow-River n'admet pas le point de vue? Je l'écouterai probablement alors, car il pourrait bien ne pas ravoir la parole avant quelque temps, s'il attend, pour l'avoir, de clore le débat.

La motion portant deuxième lecture est inscrite au nom de l'honorable député de Bow-River (M. Woolliams), mais elle a été présentée par l'honorable député de Winnipeg-Sud (M. Chown). Au strict point de vue du Règlement, il s'ensuit que l'un ou l'autre ou les deux peuvent mettre fin au débat en prenant la parole.

L'honorable représentant de Skeena (M. Howard) ayant soulevé une question d'ordre au sujet du droit de l'honorable député de Winnipeg-Sud à prendre part de nouveau au présent débat;

M. l'ORATEUR: Le député a soulevé une question théorique, mais je pourrais peut-être exprimer mon avis, même si je n'ai pas de décision à rendre immédiatement sur cette question. Le Règlement interdit aux députés de prendre la parole plus d'une fois au cours d'un débat. Je serais porté à croire que si le député de Winnipeg-Sud tentait de prendre la parole de nouveau, il continuerait à remplir son rôle de porte-parole de l'honorable député de Bow-River, qui est parrain de la motion et il mettrait ainsi fin au débat. Il reste maintenant aux deux députés de décider lequel doit clore le débat.

Le débat se poursuit sur la proposition de motion de M. Chown, pour M. Woolliams, appuyé par M. McGee: Que le Bill S-2, Loi constituant en corporation la «Aurora Pipe Line Company», soit maintenant lu pour une deuxième fois.

M. Peters, appuyé par M. Martin (Timmins), propose l'amendement suivant: Que le bill S-2 ne soit pas lu maintenant pour une deuxième fois mais qu'il soit lu dans six mois à compter de ce jour.

Il s'élève un débat;

L'honorable député d'Ottawa-Ouest (M. McIlraith) formule l'objection que l'honorable représentant de Skeena (M. Howard), en mettant en discussion certaines questions, ne s'en tient pas à ce qui est permis à ce stade du débat, vu que «la Chambre ne prétend pas, au stade de la deuxième lecture, se prononcer sur la véracité ou la fausseté des allégations de faits sur lesquels se fonde un bill proposé, et en donnant son adhésion à la deuxième lecture d'un bill

d'intérêt privé, la Chambre ne fait qu'affirmer le principe général dont il s'inspire en supposant que la preuve de ces allégations sera faite devant le comité auquel le bill sera déféré.—(Beauchesne, 4e édition, citation 483).»

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: J'accepte comme faisant autorité les commentaires de la quatrième édition de Beauchesne qu'on a cités. Il s'agit là, je pense, d'un énoncé de principe sûr. Je reconnais aussi que la pratique a souvent permis, lors de l'étude de bills privés, de donner une grande latitude au débat, sans que la Chambre y voit aucune objection. Evidemment, ce fait ne change en rien le principe. Si la Chambre dépasse les limites appropriées d'un débat sans qu'on n'y voit aucune objection, cela n'établit pas une nouvelle règle. Ce résultat ne s'ensuivrait que s'il y avait quelque opposition et que le point soit soulevé et réglé. J'estime donc que le député ne devrait pas se fier trop aux débats auxquels il a pris part, ou qui ont eu lieu antérieurement.

J'ai consulté les débats antérieurs sur cette question, afin de voir jusqu'à quel point les parrains ont révélé les faits exposés par les personnes qui avaient déposé une demande de constitution en corporation. C'est en raison de ce débat initial que j'ai jugé qu'il ne convenait pas d'empêcher les observations sur ce qui avait été soulevé antérieurement au cours du débat par les auteurs du projet. Je suis toujours du même avis à cet égard, même si je dois reconnaître que le débat a dépassé les limites généralement établies pour l'étude d'un bill d'intérêt privé celui-ci, alors que le principe dont le bill s'inspire est très restreint par ce qu'il n'accorde qu'une constitution en corporation sans viser aucun des points débattus par les députés.

Le débat se poursuit sur ladite proposition d'amendement;

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée.

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur les pensions et, après avoir fait de nouveau rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Dorion, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre (**Avis de motion n° 34*), en date du 18 janvier 1961, demandant la copie de toutes observations adressées au gouvernement sous quelque forme que ce soit formulant des plaintes ou des critiques à l'adresse de la Commission royale d'enquête sur les publications ou de l'un de ses membres dans l'accomplissement de ses fonctions.

Vingt-quatrième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que les pétitions des requérants suivants aux fins de lois de divorce, déposées après le 28 décembre 1960 et présentées le 6 février 1961 par M. McCleave, sont conformes aux prescriptions de l'article 70 du Règlement. Toutefois, ces pétitions ont été déposées après le délai spécifié à l'article 93 du Règlement et pour cette raison elles ne peuvent pas être reçues.

Pearl Brown Arron, épouse de Edward Arron, de Ville St-Laurent (P.Q.).

Christopher John Henry Doscher, de Montréal (P.Q.), époux de Mary Beverly Rose Markum Trudeau Doscher.

Joyce Eileen Menzie Elliott, épouse de Robert Adams Elliott, de Montréal (P.Q.).

Haia (Clara) Weissman Fuchsman, épouse de Iosif (Josif) Fuchsman, de Montréal (P.Q.).

Thérèse Binsse Hastings, épouse de Gerald Raymond Hastings, de Montréal (P.Q.).

Janina Stefania Assmann Luszczki, épouse de Boleslaw Luszczki, de Montréal (P.Q.).

Elizabeth Heubach Peck, épouse de Hugh S. Peck, de Lac Carré (P.Q.).

Erwin Gustav Pfeifer, de Montréal (P.Q.), époux de Joan Dorothy Margaret Symmers Pfeifer.

Timothy (Timothée) Garfield Pilon, de Verdun (P.Q.), époux de Jacqueline Charrette Pilon.

Marigold Mavis Miller Singer, épouse de Arnold Herbert Hillmer Singer, de Montréal (P.Q.).

Mary Christine Tibault Sweeney, épouse de Charles Edmond Sweeney, de Corner of the Beach (P.Q.).

Egidia Floriana Ines Troini Zeppettini, épouse de Joseph Zeppettini, de Montréal (P.Q.).

A dix heures trois minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Martin (Essex-Est)—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 100)—1. Quels progrès le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a-t-il accomplis relativement aux épreuves portant sur le vaccin poliomyélitique *Sabin* administré par la bouche?

2. Le ministère fait-il actuellement des analyses ou des recherches au sujet de ce vaccin?

3. Songe-t-on à lancer bientôt ce vaccin sur le marché en vue d'en généraliser l'utilisation?

M. Argue—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 101)—Quelles sommes le Canada a-t-il dépensées ou quelles sommes estimatives prévoit-il dépenser pour satisfaire à ses engagements envers (i) l'OTAN, (ii) NORAD, durant les années financières *a*) 1959-1960, *b*) 1960-1961, *c*) 1961-1962?

M. Denis—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 102)—1. A) Quel est le nombre de boîtes à lettres *a*) métalliques, *b*) non métalliques, installées à l'extérieur pour l'usage public (i) dans la cité d'Ottawa, (ii) dans le reste du pays?

B) Sur ce nombre, à l'égard de chaque catégorie et endroit plus haut mentionés, combien de boîtes ont été ouvertes illégalement, depuis le 1er janvier 1961 jusqu'à ce jour, sans dommages causés à la boîte ou à sa serrure?

2. A) Quel est le nombre d'armoires de relais installées à l'extérieur *a*) dans la cité d'Ottawa, *b*) dans le reste du pays?

B) Sur ce nombre, à l'égard de chacun des endroits plus haut mentionnés, combien d'armoires ont été illégalement ouvertes sans dommages causés à l'armoire ou à sa serrure, depuis le 1er janvier 1961 jusqu'à ce jour?

**M. Martin (Essex-Est)*—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 113)—1. A-t-on accusé des pertes réelles nettes, c'est-à-dire y a-t-il eu un excédent du prix comptable sur le prix de vente, lors des ventes de titres de la Caisse d'assurance-chômage?

2. Dans le cas de l'affirmative, à combien, au cours de chaque trimestre, se sont élevées ces pertes, entre le 1er octobre 1958 et le 1er janvier 1961?

3. Le gouvernement a-t-il avancé des sommes à la Caisse?

4. Dans le cas de l'affirmative, quelles sommes a-t-il avancées mensuellement, depuis le 1er mars 1959 jusqu'à ce jour?

5. A-t-on remboursé l'une quelconque de ces avances?

6. Dans le cas de l'affirmative, quelles sommes a-t-on remboursées mensuellement, depuis le 1er mars 1959 jusqu'à ce jour?

7. Quels étaient les taux d'intérêt à l'égard de chacune de ces avances?

8. Quelle somme la Caisse a-t-elle versée au gouvernement en intérêts pour l'une quelconque de ces avances?

9. Quel a été le taux d'intérêt moyen accumulé à la valeur comptable de l'actif de la Caisse durant les années financières 1957-1958, 1958-1959, 1959-1960, ainsi que durant la présente année financière, compte non tenu des versements d'intérêts effectués au gouvernement pour les avances?

10. Quel était le taux net d'intérêt accumulé, calculé de la même façon qu'au paragraphe précédent (net signifiant revenu brut moins l'intérêt versé au gouvernement pour les avances)?

M. Valade—Jeudi prochain—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la députation».

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mercredi 8 février	
112–N	Règlement (*pétitions en retard*)	10 h. a.m.
	Le jeudi 9 février	
238–S	Radiodiffusion (*organisation*)	10 h. 30 a.m.
	Le mardi 14 février	
112–N	Règlement (*pétitions en retard*)	10 h. 30 a.m.
Seize	Procédure de la Chambre	11 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 43

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 8 FÉVRIER 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Quatorze pétitions introductives de bills privés sont présentées, suivant les dispositions de l'article 70(1) du Règlement.

M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre,—Messages échangés les 1er et 26 janvier 1961 entre le chef de l'État du Cambodge et le premier ministre du Canada au sujet de la situation au Laos (textes français et anglais).

Sur motion de M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Churchill, le rapport de la Commission du service civil concernant la catégorie d'infirmière du Parlement à la Chambre des communes, déposé sur le bureau de la Chambre le vendredi 3 février 1961, est approuvé.

Sur motion de M. McBain, appuyé par M. Montgomery, le 1er rapport du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation, présenté à la Chambre le lundi 6 février 1961, est agréé.

La question suivante est transformée en ordre de dépôt de documents suivant les dispositions de l'article 39(5) du Règlement:

*Question n° 109 par M. Fisher—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Le gouvernement a-t-il reçu des requêtes, des demandes de renseignements ou des propositions de la province d'Ontario, portant sur la participation aux frais de tout programme fédéral d'études sur le tracé ou la construc-

tion de routes dans le nord-ouest de l'Ontario en ce qui concerne des projets de routes qui relieraient Geraldton à Manitouwadge, Hornepayne à Manitouwadge, Ignace à Savant-Lake?

2. Dans le cas de l'affirmative, quand et quels ont été les résultats?

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur les pensions et, après avoir fait de nouveau rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Dorion, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 62*), en date du 1er février 1961, demandant l'état suivant: 1. Le gouvernement a-t-il reçu des requêtes de quelque groupement demandant qu'on modifie la Loi sur la marine marchande du Canada afin d'exiger que tous les navires utilisant les Grands lacs ou les rivières tributaires soient munis de contenants destinés aux eaux-vannes, au mazout et autres déchets et qu'ils déposent ces rebuts dans les égouts municipaux?

2. Dans le cas de l'affirmative, de qui a-t-il reçu de telles requêtes et quelle a été la teneur de la réponse du gouvernement?

Par Mme Fairclough, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français et en anglais) de la Galerie nationale du Canada pour l'année terminée le 31 mars 1960, conformément à l'article 10 de la Loi sur la Galerie nationale, chapitre 186 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Monteith (Perth), membre du conseil privé de la reine,—Accord modificatif numéro 2 prévoyant le paiement de contributions aux termes de la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques, conclu le 10 janvier 1961 entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province de Québec (textes français et anglais).

A six heures trois minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Benidickson—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 103)—1. Des membres du service public du Canada ont-ils assisté à une conférence du vieillissement, tenue récemment à Washington, États-Unis d'Amérique?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont-ils?

3. A-t-on, lors de cette conférence, étudié un programme de soins médicaux pour les personnes âgées et, dans le cas de l'affirmative, quelles ont été les décisions ou recommandations formulées à ce sujet par la conférence?

**M. Howard*—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 114)—1. Le ministre de la Justice a-t-il examiné chaque bill d'intérêt public soumis par un député au cours de la présente session en vue de constater si l'une quelconque de ses dispositions est incompatible avec les fins et dispositions de la Déclaration canadienne des droits?

2. Dans le cas de l'affirmative, a-t-il constaté de telles incompatibilités et quelles sont-elles?

**M. Pigeon*—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 115)—1. M. Gérard Pelletier, M. Claude Sylvestre et Mlle Rita Martel, ont-ils quitté Montréal pour se rendre en Algérie et en Tunisie aux frais de la Société Radio-Canada?

2. Dans le cas de l'affirmative, pour quelles raisons ont-ils été autorisés à faire ce voyage à l'étranger?

3. Durant combien de temps ont-ils été ou seront-ils en voyage à l'étranger?

4. Quelle somme d'argent, y compris salaires et rémunérations, a coûté ou coûtera ce voyage à la Société Radio-Canada?

**M. Bourget*—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 116)—1. Le ministère des Transports a-t-il confié à un personnel spécial le maintien de l'ordre aux aéroports fédéraux?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quand a-t-on établi ce corps de policiers, *b*) quelles étaient ses attributions précises, *c*) combien de personnes avait-on embauchées et *d*) quel est le statut actuel de ce corps?

**M. Batten*—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 117)—1. A-t-on approuvé des projets pour la ville de Springhill (N.-É.) en vertu du programme des travaux d'hiver?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels en sont les montants et combien de personnes a-t-on embauchées?

3. D'autres projets en vertu du programme des travaux d'hiver sont-ils encore à l'étude?

4. Dans le cas de l'affirmative, quels sont-ils?

*M. *Batten*—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 118)—1. Existe-t-il des règlements concernant l'admission au Canada de travailleurs des États-Unis pour la construction de pipe-lines en Colombie-Britannique?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelles sont les dispositions de ces règlements?

3. Depuis janvier 1960, a-t-on admis au Canada des travailleurs américains pour l'exécution de ces travaux, conformément à ces règlements?

4. Dans le cas de l'affirmative, quel en est le nombre et à quelles catégories d'emploi appartiennent-ils?

M. Broome—Vendredi prochain—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les jeunes délinquants».

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le jeudi 9 février	
238–S	Radiodiffusion (*organisation*).....	10 h. 30 a.m.
	Le mardi 14 février	
112–N	Règlement (*pétitions en retard*).....	10 h. a.m.
Seize	Procédure de la Chambre.....	11 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 44

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 9 FÉVRIER 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Mlle Aitken, du comité permanent du Règlement, présente le deuxième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

En conformité des instructions qu'il a reçues le 7 février 1961, le Comité a examiné les pétitions introductives de bills d'intérêt privé énumérées ci-dessous et qui ont été déposées après l'expiration du délai prescrit aux termes de l'article 93 du Règlement, ainsi que les rapports du greffier des pétitions à cet égard, en date des 20 et 24 janvier et du 7 février 1961.

1. *Pétition de Claire Pelletier GRAY—Divorce*

D'après un affidavit soumis au Comité, on a éprouvé de la difficulté à obtenir les renseignements nécessaires à l'appui de la pétition, étant donné que le défendeur a tenté de dissimuler l'endroit où il demeure.

L'avocat a demandé que la pétitionnaire, qui subvient aux besoins de ses deux enfants et qui ne touche que des revenus très modestes, n'ait pas à souffrir du retard apporté au dépôt de sa pétition.

2. *Pétition de Janet Ellen Campbell NELLEY—Divorce*

Appuyé par un affidavit soumis au Comité, l'avocat a prétendu que le retard apporté au dépôt de cette pétition est dû à la difficulté qu'on a éprouvée à signifier certains documents au défendeur et à la codéfenderesse, ainsi qu'à une erreur commise en obtenant leurs signatures.

L'avocat a demandé que la pétitionnaire, dont les ressources financières sont très limitées, n'ait pas à souffrir du retard apporté au dépôt de sa pétition.

3. *Pétition de Margaret Pate Lambie ORR—Divorce*

L'avocat a déposé auprès du Comité un affidavit portant que si la pétition a été présentée en retard, c'est parce que la requérante demeure en Écosse et

que certains documents, qui lui ont été envoyés par la poste à cet endroit, lui sont arrivés en retard. En outre, il a invoqué certaines difficultés d'ordre financier avec lesquelles la requérante est aux prises.

Il a demandé qu'on n'impose pas de sanction pécuniaire à la requérante pour le retard apporté au dépôt de sa pétition.

4. *Pétition de Lilian Norah Edwards SMITH—Divorce*

S'appuyant sur un affidavit déposé auprès du Comité, l'avocat a déclaré que la pétition a été présentée en retard parce qu'on a eu de la difficulté à découvrir l'identité et l'adresse de la codéfenderesse et qu'on n'y est parvenu que quatre jours après le 28 décembre 1960. L'avocat a déclaré également que la pétitionnaire, qui ne touche que de modestes revenus, s'est établie en Angleterre. Il a demandé qu'on ne lui impose aucune sanction pécuniaire.

5. *Pétition de Donald Edgar HICKS—Divorce*

L'avocat a soutenu que l'élément distance est la cause du retard apporté à présenter la pétition. Le requérant étant militaire, il a dû se déplacer d'un endroit à l'autre au pays, si bien que les documents nécessaires n'ont pu être préparés. On a demandé que le pétitionnaire n'ait pas à subir de sanction pécuniaire pour le retard apporté au dépôt de sa pétition.

6. *Pétition de Antonio SAMSON—Divorce*

L'avocat du requérant a déclaré que la pétition a été mise à la poste à Montréal le 23 décembre 1960, soit cinq jours avant l'expiration des délais fixés pour le dépôt des pétitions. Toutefois, la pétition n'est parvenue à la Chambre des communes que le 31 décembre 1960, c'est-à-dire avec trois jours de retard. Le retard est sans doute attribuable au courrier volumineux du temps des Fêtes.

L'avocat a demandé qu'on n'impose pas de sanction pécuniaire au pétitionnaire pour ce retard.

7. *Pétition de Elizabeth Heubach PECK—Divorce*

L'avocat a déclaré que cette pétition a été déposée en retard à cause d'un surcroît de travail et de certaines autres pétitions qui devaient être présentées au plus tard le 28 décembre 1960. Étant donné qu'il n'y a eu qu'un jour de retard, on a demandé qu'il ne soit pas imposé de sanction pécuniaire.

Ayant considéré les pétitions introductives de bills d'intérêt privé susmentionnées (nos 1 à 7, inclusivement), le Comité recommande, dans chaque cas, que l'application de l'article 93 et des alinéas *a*) et *c*) du paragraphe (3) de l'article 94 du Règlement soit suspendue et que les pétitions soient reçues.

M. Fairfield, du comité spécial de la radiodiffusion, présente le premier rapport dudit comité, dont il est donné lecture ainsi qu'il suit:

Le Comité recommande que son quorum soit fixé à 10 membres.

Du consentement unanime, sur motion de M. Fairfield, appuyé par M. Chown, ledit rapport est agréé.

M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre,—Échange de correspondance entre le premier ministre du Canada et les chemins de fer canadiens ainsi que le président de la Commission de négociation des syndicats associés de cheminots sédentaires au sujet de la reprise des pourparlers concernant le différend qui touche les cheminots sédentaires.

M. Valade, appuyé par M. Pigeon, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-66, Loi modifiant la Loi sur la députation, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur les pensions.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Il est résolu: Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative tendant à modifier la Loi sur les pensions en vue de pourvoir à des augmentations de pensions aux anciens combattants invalides et aux personnes à leur charge; d'autoriser le paiement de pensions additionnelles dans certains cas; d'autoriser des appels de décisions rendues par l'ancienne Commission canadienne des pensions; et de pourvoir à certaines autres modifications relativement à l'application de la loi.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Churchill, appuyé par M. Monteith (Perth), présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-67, Loi modifiant la Loi sur les pensions, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Dorion, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre (**Question n° 53*), en date du 18 janvier 1961, demandant l'état suivant: 1. Le gouvernement se propose-t-il de construire un nouveau bureau de poste sur la route de Sydney, à Reserve-Mines, en Nouvelle-Écosse?

2. Dans le cas de l'affirmative, a-t-on acheté un terrain à cette fin, de qui et à quelle date l'a-t-on acheté, quel en est le prix et où est-il situé?

3. A-t-on consulté quelque membre du conseil municipal de l'endroit ou toute autre personne au sujet de l'emplacement projeté convenant le mieux?

4. Dans le cas de l'affirmative, qui a-t-on consulté, quelle était la nature des consultations et quels ont été les avis formulés?

5. Le gouvernement a-t-il reçu une pétition dans laquelle les requérants marquaient leur mécontentement quant à l'emplacement choisi?

6. Dans le cas de l'affirmative, de qui, quelle date portait-elle, quand l'a-t-il reçue, quelle en était la teneur et quel cas le gouvernement a-t-il fait des demandes formulées?

7. Pour quelle raison le gouvernement a-t-il accordé sa préférence à l'emplacement sur la route de Sydney plutôt qu'à l'emplacement actuel?

8. Le gouvernement a-t-il consenti de construire le bureau de poste sur un autre emplacement et, dans le cas de l'affirmative, à quel endroit?

Par M. Dorion,—Réponse à un ordre de la Chambre (**Avis de motion n° 38*), en date du 1er février 1961, demandant la copie de toutes circulaires émises par la Commission d'assurance-chômage à l'intention des bureaux locaux, depuis le 11 juillet 1955 jusqu'à ce jour, au sujet *a*) de l'assurabilité et *b*) de l'interprétation des mots «contrat de service ou d'apprentissage» contenus dans l'article 25 de la Loi sur l'assurance-chômage.

Vingt-cinquième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions à l'honneur de faire connaître que la pétition des requérants suivants, déposée après le 28 décembre 1960 et présentée le 8 février 1961 par M. Smith (*Winnipeg-Nord*), est conforme aux prescriptions de l'article 70 du Règlement. Toutefois, cette pétition a été déposée après le délai spécifié à l'article 93 du Règlement et pour cette raison elle ne peut pas être reçue.

Zachar Panko, de Toronto (Ontario), et huit autres personnes aux fins d'une loi qui constitue en corporation la *Ukrainian Evangelical Baptist Convention of Canada.*

Vingt-sixième rapport du greffier des pétitions conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que les pétitions des requérants suivants aux fins de lois de divorce, déposées après le 28 décembre 1960 et présentées le 8 février 1961 par M. McCleave, sont conformes aux prescriptions de l'article 70 du Règlement. Toutefois, ces pétitions ont été déposées après le délai spécifié à l'article 93 du Règlement et pour cette raison elles ne peuvent pas être reçues.

Esther Mary Vynychenko Adler, épouse de Hyman Adler, de Ville St-Laurent (P.Q.).

Lili Solomon Benjamin, épouse de Aaron Benjamin, de Montréal (P.Q.).

Lillian Florence Cavener Dawes, épouse de James A. Dawes, de Montréal (P.Q.).

Leah (Lily) Heller Goldberg, épouse de Sam Goldberg, de Westmount (P.Q.).

Johann Kinzl, de Laval-Ouest (P.Q.), époux de Marie Marcelle Lévesque Kinzl.

Selma Klapper Kostiner, épouse de Edward Kostiner, de Montréal (P.Q.).

Paul Laprès, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Alida Jeanne Lorraine Nacke Laprès.

Grace Evelyn Poulton Lewis, épouse de Albert Edward Lewis, de Montréal (P.Q.).

Eva Maria Wuensch Muller, épouse de Oscar Julius Muller, de St-Lambert (P.Q.).

Madge Estelle Druce Pinkerton, épouse de Robert Pinkerton, de Ville-Lemoyne (P.Q.).

Anne-Marie Balazs Somlo, épouse de André Pierre Somlo, de Montréal (P.Q.).

Helena Jadwiga Igiel Vel Frankel Wodnicki, épouse de Stanislaw Wodnicki, de Montréal (P.Q.).

Mara Mathan Wokrina, épouse de Hubert Wokrina, de Montréal (P.Q.).

A dix heures cinq minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 11 heures du matin, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

---

*M. *Martin* (*Essex-Est*)—Lundi prochain—QUESTION—(N° 119)—Le ministre des Finances dira-t-il à la Chambre si on a pris une décision relativement à la formule qui a été ou qui sera adoptée pour désigner les régions de chômage chronique?

*M. *Martin* (*Essex-Est*)—Lundi prochain—QUESTION—(N° 120)—Le ministre du Travail donnera-t-il des indications sur la procédure que l'on se propose de suivre, dans le cadre du programme sélectif de double dépréciation annoncé en décembre, par exemple, les secteurs de population à désigner seront-ils ceux actuellement visés par les bureaux locaux du Service national de placement?

*M. *Bourget*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 121)—1. Le gouvernement a-t-il fait l'acquisition d'un emplacement destiné au bureau de l'assurance-chômage, à Toronto?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) où cet emplacement est-il situé et quand l'a-t-on acheté, *b*) le gouvernement se propose-t-il de construire sur cet emplacement, *c*) quand?

*M. *Racine*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 122)—Combien de prêts ont été consentis aux petites entreprises, d'après les derniers rapports obtenus par le gouvernement?

*M. *Pickersgill*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 123)—1. Des techniciens de la radio et de la télévision sont-ils inscrits à titre de requérants non placés au Service national de placement?

2. Dans le cas de l'affirmative, combien dans chaque catégorie et dans quelles régions du Canada?

*M. *Bourget*—Lundi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 44)—Copie de tous contrats et ententes intervenus entre le gouvernement fédéral et la province de Québec, relativement à la route transcanadienne, ainsi que copie de toutes annexes et cédules s'y rattachant.

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mardi 14 février	
112–N	Règlement (*pétitions en retard*).....	10 h. a.m.
238–S	Procédure de la Chambre.....	11 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 45

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 10 FÉVRIER 1961

Onze heures du matin

PRIÈRE

Sur motion de M. McCleave, appuyé par M. Danforth, il est ordonné,—Que les treize pétitions en vue de l'obtention de lois de divorce et la pétition en vue d'une loi de constitution en corporation, produites après le 28 décembre 1960, dernier jour désigné pour ce faire, et dont le greffier des pétitions a fait rapport dans ses vingt-cinquième et vingt-sixième rapports le 9 février 1961, ainsi que lesdits rapports, soient renvoyés au comité permanent du Règlement pour qu'il avise à la présentation des recommandations qu'il pourra juger utiles.

M. Broome, appuyé par M. Knowles, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-68, Loi modifiant la Loi sur les jeunes délinquants, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

Il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-67, Loi modifiant la Loi sur les pensions;

M. Churchill, appuyé par M. Balcer, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

L'honorable représentant de Skeena (M. Howard) invoque le Règlement, déclarant qu'on ne peut aborder l'étude des bills à moins qu'ils ne soient imprimés en anglais et en français, et que cette indication ne figure au *Feuilleton*.

Le rappel au Règlement fait l'objet d'une discussion;

M. l'Orateur déclare qu'on lui fait savoir que des exemplaires du bill dans chaque langue sont disponibles et qu'ainsi la question de Règlement est réglée.

L'honorable député de Skeena, invoquant de nouveau le Règlement, demande au très honorable premier ministre et à l'honorable ministre des Affaires des anciens combattants de retirer les observations injurieuses et sournoises lancées à son adresse, lorsqu'ils lui ont prêté une arrière-pensée quand il a tout d'abord soulevé une objection.

Sur ce, le très honorable premier ministre déclare que l'honorable représentant de Skeena devrait être invité à retirer les mots «injurieux» et «sournois», parce que l'emploi de telles expressions est contraire aux règles parlementaires.

M. l'ORATEUR: Avant d'insister pour que le mot soit retiré, j'aimerais savoir parfaitement à quoi il s'appliquait. Je crois que je n'ai peut-être pas à avoir de doutes là-dessus. Je demande à l'honorable député de Skeena de se reprendre et de retirer les mots «injurieux» et «sournois» comme épithètes appliquées à des déclarations faites du côté ministériel de la Chambre. A mon avis, ces mots ne sont pas parlementaires et il ne faudrait pas qu'ils deviennent un précédent. J'espère qu'il reconnaîtra la force et le sens du mot «injurieux». S'il veut s'en reporter au dictionnaire, il trouvera que ce qu'il implique ne sont pas des choses que les honorables députés devraient s'appliquer les uns aux autres.

Et plus tard;

M. l'ORATEUR: Je demande à l'honorable député de nier que ces paroles s'appliquaient au premier ministre et au ministre des Affaires des anciens combattants ou de les retirer sans conditions.

Et l'honorable député de Skeena ayant refusé de retirer les mots «injurieux» et «sournois», M. l'Orateur déclare qu'il est de son devoir de le désigner par son nom.

Sur ce, M. Churchill, appuyé par M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce), propose,—Que l'honorable député de Skeena soit suspendu pour la durée de la séance d'aujourd'hui.

M. Howard se retire de la Chambre.

Ladite motion, mise aux voix, est agréée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Allmark,	Bourbonnais,	Campbell	Cooper,
Anderson,	Bourdages,	(Stormont),	Creaghan,
Badanai,	Bourget,	Cardin,	Crestohl,
Balcer,	Broome,	Caron,	Crouse,
Baldwin,	Browne (Saint-Jean-	Carter,	Danforth,
Barrington,	Ouest),	Casselman (Mme),	Deschatelets,
Baskin,	Browne (Vancouver-	Chambers,	Doucett,
Batten,	Kingsway),	Charlton,	Drysdale,
Beech,	Bruchési,	Chevrier,	Dubois,
Bell (Carleton),	Brunsden,	Chown,	Dupuis,
Bell (Saint-Jean-	Cadieu,	Clancy,	Fairclough (Mme),
Albert),	Campbell	Coates,	Fairfield,
Best,	(Lambton-Kent),	Comtois,	Fane,

Flemming (Royal), Forbes, Forgie, Godin, Grafftey, Granger, Grenier, Grills, Gundlock, Habel, Halpenny, Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce), Harkness, Henderson, Hicks, Hodgson, Horner (Acadia), Horner (Jasper-Edson), Horner (The Battlefords), Jones, Jung, Kennedy, Knowles, Korchinski, Lahaye, Lambert, Leduc, Legere, Lennard, Lessard, Létourneau, Loiselle, Macdonnell, MacLean (Queens), Macquarrie, MacRae, McCleave, McGrath, McIlraith, McIntosh, McLennan, McPhillips, McQuillan, Mandziuk, Martel, Martineau, Martini, Matthews, Meunier, Michaud, Monteith (Verdun), Montgomery, More, Morissette, Morris, Morton, Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria), Muir (Lisgar), Nasserden, Nesbitt, Nowlan, Nugent, O'Hurley, O'Leary, Parizeau, Pascoe, Paul, Pearson, Phillips, Pickersgill, Pigeon, Rapp, Régnier, Ricard, Richard (Kamouraska), Richard (Saint-Maurice-Laflèche), Rogers, Rompré, Rouleau, Rowe, Sévigny, Simpson, Skoreyko, Small, Smallwood, Smith (Calgary-Sud), Southam, Starr, Stearns, Stewart, Tardif, Thomas, Thrasher, Tucker, Valade, Villeneuve, Walker, Webb, Webster, Weichel, White, Woolliams—149.

CONTRE

Messieurs

Argue, Herridge, Martin (Timmins), Peters, Pitman, Regier, Winch—7.

Après plus ample discussion le projet de motion de M. Churchill, appuyé par M. Balcer: Que le Bill C-67, Loi modifiant la Loi sur les pensions, soit maintenant lu pour une deuxième fois, est mis aux voix et agréé.

En conséquence, ledit bill est lu pour une deuxième fois et renvoyé devant le comité permanent des affaires des anciens combattants.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

BUDGET PRINCIPAL, 1961-1962

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

DIRECTION DE L'IMMIGRATION

51	Exécution de la Loi sur l'immigration	$ 1,388,640 00
52	Service mobile et d'inspection au Canada, y compris $13,000 de subventions aux organismes d'assistance aux immigrants	7,507,122 00
53	Service mobile et d'inspection à l'étranger	2,298,559 00

54 Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, subvention au transport d'immigrants et de colons sur l'océan et à l'intérieur du pays et subventions pour autres secours, y compris les soins en cours de route et en attendant l'embauchage; et paiements aux provinces en conformité d'ententes conclues avec l'approbation du gouverneur en conseil à l'égard de dépenses subies par les provinces pour venir en aide aux immigrants indigents 2,100,000 00

CITOYENNETÉ

48 Direction de l'enregistrement de la citoyenneté 845,871 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

(*A cinq heures du soir, appel des bills publics et privés, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills publics*)

Les ordres numéros 1 à 3 inclusivement sont appelés à tour de rôle et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-16, Loi modifiant la Loi sur les compagnies (Relevés financiers);

M. Broome, appuyé par M. Browne (Vancouver-Kingsway), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux bills publics et privés est expirée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Balcer, membre du conseil privé de la reine,—Rapport concernant les exemptions autorisées par le ministère des Transports aux termes de l'article 137 de la Loi sur la marine marchande du Canada dans les cas où on n'a pu obtenir les services d'un capitaine ou d'un officier possédant le certificat et l'expérience exigés, au cours de l'année terminée le 31 décembre 1960, conformément à l'article 137 (2) de ladite loi, chapitre 29 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Balcer,—Rapport concernant les cas où des navires ont été dispensés, en vertu de l'article 495 de la Loi sur la marine marchande du Canada, de l'observation des dispositions relatives à l'inspection des navires à vapeur, au cours de l'année terminée le 31 décembre 1960, conformément à l'article 495 (4) de ladite loi, chapitre 29 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Balcer,—Rapport concernant les cas où des navires ont été dispensés, aux termes de l'article 137 de la Loi sur la marine marchande du Canada, de l'obligation d'avoir des capitaines, lieutenants et mécaniciens titulaires de certificats, au cours de l'année terminée le 31 décembre 1960, conformément à l'article 137 (2) de ladite loi, chapitre 29 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine,—Liste des actionnaires des banques à charte du Canada à la fin de l'exercice financier de 1960, selon les dispositions de l'article 119(1) de la Loi sur les banques, chapitre 48 des Statuts du Canada (1953-1954).

Par M. Fleming (Eglinton),—Liste (en français) des actionnaires des banques constituées en vertu de la Loi sur les banques d'épargne de Québec à la fin de l'exercice financier de 1960, selon les dispositions de l'article 93(1) de ladite loi, chapitre 41 des Statuts du Canada (1953-1954).

Par M. Fleming (Eglinton),—Relevé des bénéfices et frais d'exploitation courants consolidés des banques à charte du Canada pour les exercices financiers terminés en 1960, préparé sous la forme énoncée à l'annexe Q à la Loi sur les banques et déposé conformément à l'article 119(1) de ladite loi, chapitre 48 des Statuts du Canada (1953-1954).

Par M. Monteith (Perth), membre du conseil privé de la reine,—Accord modificatif numéro 14 prévoyant le paiement de contributions aux termes de la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques, conclu le 20 janvier 1961 entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province d'Ontario.

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Bourget—Lundi prochain—QUESTION—(N° 104)—1. Au cours des mois d'avril ou de mai 1960, le ministère de l'Agriculture a-t-il demandé des soumissions pour la fourniture de trois cents tonnes de charbon destiné à Grosse-Île (P.Q.)?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels étaient les noms des soumissionnaires et les montants de chaque soumission?

3. A qui et à quelle date a-t-on accordé le contrat et quel en est le montant?

M. Michaud—Lundi prochain—QUESTION—(N° 105)—Quels sont les noms et adresses des membres du Conseil arbitral du bureau de la Commission d'assurance-chômage, à Moncton (N.-B.)?

**M. Benidickson*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 124)—1. Le ministre de la Justice a-t-il reçu une lettre du maire de Portage-la-Prairie (Man.), demandant des éclaircissements au sujet de la ligne de conduite de la Gendarmerie royale du Canada en ce qui a trait à la police des villes?

2. Dans le cas de l'affirmative, le ministre a-t-il répondu en donnant des précisions et, si tel est le cas, quelles sont-elles?

**M. Michaud*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 125)—1. A-t-on octroyé un contrat récemment pour des travaux de peinture au bureau de poste de Rexton (N.-B.)?

2. Dans le cas de l'affirmative, à quels endroits a-t-on publié ou affiché des annonces de soumissions pour ces travaux?

3. Combien de soumissions a-t-on reçues et de la part de qui?

4. Quel était le montant de chaque soumission?

5. Quel a été l'adjudicataire et où celui-ci réside-t-il?

**M. Peters*—Lundi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 45)—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1952 entre le gouvernement fédéral, ou l'un de ses organismes ou ministères, et tout autre gouvernement, groupement ou toute personne, relativement à l'application et aux violations ou prétendues violations de la Loi sur la généalogie des animaux en ce qui concerne l'enregistrement des bovins Holstein.

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le lundi 13 février	
112–N	Radiodiffusion	11 h. a.m.
	Le mardi 14 février	
112–N	Règlement (*pétitions en retard*)	10 h. a.m.
253–D	Affaires des anciens combattants (*bill C-67*)	10 h. 30 a.m.
238–S	Procédure de la Chambre	11 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 46

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 13 FÉVRIER 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Regier, appuyé par M. Howard, propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit émis en vue de la production de la copie de toute correspondance et de toutes directives que le ministère du Travail a fait parvenir aux bureaux régionaux de la Commission d'assurance-chômage, depuis le 1er janvier 1957, au sujet des «personnes déplacées». (**Avis de motion n° 42*)

Avec l'assentiment unanime, ladite motion est retirée.

Sur motion de M. Peters, appuyé par M. Regier, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1952 entre le gouvernement fédéral, ou l'un de ses organismes ou ministères, et tout autre gouvernement, groupement ou toute personne, relativement à l'application et aux violations ou prétendues violations de la Loi sur la généalogie des animaux en ce qui concerne l'enregistrement des bovins Holstein. (**Avis de motion n° 45*)

L'ordre numéro 1 de la rubrique *Bills privés* est appelé et, avec l'assentiment unanime, est réservé.

La Chambre reprend le débat sur la proposition de motion de M. Chown, pour M. Woolliams, appuyé par M. McGee: Que le Bill S-2, Loi constituant en corporation la «Aurora Pipe Line Company», soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Peters, appuyé par M. Martin (Timmins): Que le bill S-2 ne soit pas lu maintenant pour une deuxième fois mais qu'il soit lu dans six mois à compter de ce jour.

Après plus ample discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Argue	Howard,	Peters,	Regier,
Herridge,	Nasserden,	Pitman,	Winch—8.

CONTRE

Messieurs

Aitken (Mlle),	Crouse,	Korchinski,	Muir (Lisgar),
Anderson,	Danforth,	Kucherepa,	Nesbitt,
Asselin,	Denis,	LaMarsh (Mlle),	Nielsen,
Badanai,	Deschatelets,	Lambert,	Nowlan,
Balcer,	Dinsdale,	Leduc,	Nugent,
Baldwin,	Doucett,	Legere,	O'Hurley,
Baskin,	Dubois,	MacLean (Queens),	O'Leary,
Batten,	Dumas,	MacLean (Winnipeg-Nord-Centre),	Pallett,
Beech,	English,	Macquarrie,	Pascoe,
Bell (Carleton),	Fairfield,	MacRae,	Phillips,
Bell (Saint-Jean-Albert),	Fane,	McBain,	Pickersgill,
Benidickson,	Flemming (Royal),	McCleave,	Pugh,
Boulanger,	Forbes,	McFarlane,	Racine,
Broome,	Fréchette,	McGee,	Rapp,
Browne (Saint-Jean-Ouest),	Granger,	McGrath,	Régnier,
Browne (Vancouver-Kingsway),	Gundlock,	McIlraith,	Richard (Ottawa-Est),
Brunsden,	Habel,	McIntosh,	Robichaud,
Cadieu,	Hales,	McLennan,	Rogers,
Campbell (Lambton-Kent),	Halpenny,	McMillan,	Sévigny,
Campbell (Stormont),	Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),	McPhillips,	Simpson,
Cardiff,	Hamilton (Qu'Appelle),	McQuillan,	Skoreyko,
Cardin,	Harkness,	Mandziuk,	Smallwood,
Caron,	Hees,	Martel,	Smith (Calgary-Sud),
Carter,	Henderson,	Martineau,	Smith (Winnipeg-Nord),
Casselman (Mme),	Hicks,	Martini,	Southam,
Charlton,	Hodgson,	Matthews,	Starr,
Chevrier,	Horner (Acadia),	Michaud,	Tardif,
Chown,	Horner (Jasper-Edson),	Milligan,	Taylor,
Churchill,	Horner (The Battlefords),	Mitchell,	Thomas,
Clancy,	Howe,	Monteith (Perth),	Thrasher,
Coates,	Jones,	Montgomery,	Villeneuve,
Comtois,	Jorgenson,	More,	Vivian,
Creaghan,	Jung,	Morissette,	Webb,
Crestohl,	Kindt,	Morris,	Weichel,
		Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),	Woolliams,
			Wratten—139.

Après plus ample discussion, la motion principale: Que le Bill S-2, Loi constituant en corporation la «Aurora Pipe Line Company», soit maintenant lu pour une deuxième fois, mise aux voix, est agréée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Aitken (Mlle),
Anderson,
Asselin,
Badanai,
Balcer,
Baldwin,
Baskin,
Batten,
Beech,
Bell (Carleton),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Benidickson,
Boulanger,
Bourbonnais,
Broome,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Browne (Vancouver-Kingsway),
Brunsden,
Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Cardiff,
Cardin,
Caron,
Carter,
Casselman (Mme),
Charlton,
Chevrier,
Chown,
Churchill,
Clancy,
Clermont,
Coates,
Comtois,
Creaghan,
Crestohl,
Crouse,
Danforth,
Denis,
Deschatelets,
Dinsdale,
Doucett,
Dubois,
Dumas,
Dupuis,
English,
Fairfield,
Fane,
Flemming (Royal),
Forbes,
Fréchette,
Gundlock,
Habel,
Hales,
Halpenny,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hamilton (Qu'Appelle),
Harkness,
Henderson,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Acadia),
Horner (Jasper-Edson),
Horner (The Battlefords),
Howe,
Jones,
Jorgenson,
Jung,
Kindt,
Korchinski,
Kucherepa,
Lambert,
Leduc,
Legere,
MacLean (Queens),
MacLean (Winnipeg-Nord-Centre),
MacRae,
McBain,
McCleave,
McFarlane,
McGee,
McGrath,
McIlraith,
McIntosh,
McLennan,
McMillan,
McPhillips,
McQuillan,
Mandziuk,
Martel,
Martini,
Matthews,
Meunier,
Michaud,
Milligan,
Mitchell,
Monteith (Perth),
Montgomery,
More,
Morissette,
Morris,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Muir (Lisgar),
Nesbitt,
Nielsen,
Nowlan,
Nugent,
O'Hurley,
O'Leary,
Pallett,
Parizeau,
Pascoe,
Phillips,
Pickersgill,
Pigeon,
Racine,
Rapp,
Ratelle,
Régnier,
Robichaud,
Rogers,
Rompré,
Skoreyko,
Smallwood,
Smith (Calgary-Sud),
Smith (Simcoe-Nord),
Smith (Winnipeg-Nord),
Southam,
Starr,
Tardif,
Taylor,
Thomas,
Thrasher,
Tucker,
Valade,
Villeneuve,
Vivian,
Webb,
Weichel,
Woolliams,
Wratten—140.

CONTRE

Messieurs

Argue,
Herridge,
Howard,
Peters,
Pitman,
Regier,
Winch—7.

En conséquence, ledit bill est lu pour une deuxième fois et renvoyé devant le comité permanent des chemins de fer, des canaux et des lignes télégraphiques.

M. Crestohl, appuyé par M. Robichaud, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier l'à-propos de modifier la Loi de l'impôt sur le revenu afin d'autoriser une exemption d'impôt à l'égard des frais de scolarité versés aux universités, aux écoles de formation professionnelle, aux collèges militaires, aux académies et aux autres institutions de hautes études, ainsi qu'à l'égard du coût de tous les manuels et instruments scientifiques nécessaires pour les cours suivis dans ces institutions d'enseignement. (*Avis de motion n° 5*)

Il s'élève un débat;

M. Bell (Carleton), appuyé par M. Browne (Vancouver-Kingsway), propose,—Que le débat soit maintenant ajourné.

Ladite motion, mise aux voix, est agréée.

M. Cardin, appuyé par M. Chevrier, propose,—Que, de l'avis de la Chambre le gouvernement devrait étudier à brève échéance l'à-propos d'instituer une commission d'ingénieurs en vue d'étudier la question de l'aménagement d'une route fluviale qui relierait la voie maritime du fleuve Saint-Laurent au port de New-York par voie de la rivière Richelieu, du lac Champlain et du fleuve Hudson, et de présenter un rapport à ce sujet. (*Avis de motion n° 6*)

Il s'élève un débat, et ledit débat est interrompu à dix heures.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire (en français et en anglais) des Décrets, ordonnances et règlements stautaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 8 février 1961, conformément à l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Dorion, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre (**Avis de motion n° 39*), en date du 1er février 1961, demandant la copie de tous jugements ou décisions de l'arbitre de l'assurance-chômage, rendus depuis le 11 juillet 1955 jusqu'à ce jour, au sujet *a*) de l'assurabilité et *b*) de l'interprétation des mots «contrat de service ou d'apprentissage» contenus dans l'article 25 de la Loi sur l'assurance-chômage.

Par M. Dorion,—Réponse à un ordre de la Chambre (**Question n° 64*), en date du 1er février 1961, demandant l'état suivant: 1. A-t-on demandé des soumissions pour la construction du pont reliant Cross-Point à Campbellton en ce qui concerne la partie relevant du gouvernement fédéral?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quels étaient le nom de chaque soumissionnaire et le montant de chaque soumission, *b*) à qui a-t-on adjugé le contrat?

3. Prévoit-on le parachèvement des travaux suivant le montant stipulé dans la soumission?

4. Sinon, *a*) a-t-on établi une estimation des sommes supplémentaires à verser à l'entrepreneur, *b*) quelle somme a-t-on versée jusqu'ici à l'entrepreneur, *c*) quelle somme restera-t-il à verser lors du parachèvement des travaux?

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Quinzième rapport, conformément à l'article 100(2) du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les demandeurs suivants de lois de divorce ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

Bernice Catherine Hastings Bealy, épouse de George Henry Bealy, de Greenfield Park (P.Q.).

Anna May Wilson Blair, épouse de Samuel Blair, de Montréal (P.Q.).

Ronald Clarence Breen, de Montréal (P.Q.), époux de Viola Mary Elizabeth Hachey Breen.

Nora Mary McGillivray Cantin, épouse de Aristide Eugène Cantin, de la Province de Québec.

Elisabeth Franziska Lyko Chamulka, épouse de Wladyslaw Chamulka, de Montréal (P.Q.).

Doreen Miller Chantigny, épouse de Louis Chantigny, de Montréal (P.Q.).

Shirley Mae Brown Clarke, épouse de David Lonnie Clarke, de Montréal (P.Q.).

Mary Helen Grahn Cormier, épouse de Joseph Jacques Bruno Cormier, de Montréal (P.Q.).

Pierrette Girardeau De Vynck, épouse de Alfred De Vynck, de Montréal (P.Q.).

Frederick John Downey, de Pointe-Claire (P.Q.), époux de Dorothy Kathleen Rooke Downey.

Ruth Garland Duggan, épouse de Dermott John Duggan, de Saint-Jean (Terre-Neuve).

Verna Wilson Harries Ellis, épouse de Francis Joseph Ellis, de Baie-d'Urfé (P.Q.).

Sally Kanofsky Falovitch, épouse de Joseph Falovitch, de Montréal (P.Q.).

Patricia Helen Gagnon, épouse de Paul Emile Gagnon, de Ste-Foy (P.Q.).

Sarah Shapiro Galganov, autrement connue sous le nom de Gale, épouse de Ephraim Galganov, autrement connu sous le nom de Effie Gale, de Montréal (P.Q.).

Theresa Irene Tooke Godfrey, épouse de Norman Earl Godfrey, de Verdun (P.Q.).

Kathleen Phillips Gordon, épouse de James Robert Gordon, de St-Henri-de-Mascouche (P.Q.).

Edith Ruth Stevenson Gurd, épouse de Robert Seath Gurd, de Westmount (P.Q.).

Norma Helen Albrant Hall, épouse de Kenneth Alfred Hall, de Montréal (P.Q.).

Kathleen Louisa Lowrie Harrison, épouse de Albert James Harrison, de Montréal (P.Q.).

Rhoda Newman Heitner, épouse de Sydney Heitner, de Montréal (P.Q.).

Nadia Anne Lucyshyn Hruszij, épouse de Mycola Hruszij, de Montréal (P.Q.).

Roslyn Shuster Isaacs, épouse de William Isaacs, de Montréal (P.Q.).

Mary Evangeline Brunet Jackson, épouse de Hugh Chester Jackson, de Strathmore (P.Q.).

Margaret Edith Myrtle Brady Latour, épouse de Joseph Alfred Henry Latour, de Montréal (P.Q.).

Joseph Wilfrid Paul Emile Marois, de Ville St-Laurent (P.Q.), époux de Marie Doris Patricia Beaulieu Marois.

Hélène Pauzé Martineau, épouse de Robert Martineau, de Montréal (P.Q.).

Walter Mason, de Montréal (P.Q.), époux de Grace Bignell Mason.

Betty Jean Raatgever Maurice-Jones, épouse de Timothy Giles Maurice-Jones, de Montréal (P.Q.).

Yvette Cecile Catrano Millar, épouse de James Millar, de Montréal (P.Q.).

Carmen Galipeau Mockeridge, épouse de Henry Mockeridge, de St-Vincent-de-Paul (P.Q.).

Thelma Annie Holdsworth McKenna, épouse de William Christopher McKenna, de Verdun (P.Q.).

Howard Ferncon Olsen, de Montréal (P.Q.), époux de Lois Evelyn Thompson Olsen.

Jeanne Godin Ouellette, épouse de Joseph Ouellette, de St-Jérôme (P.Q.).

Andrew Drummond Page, de Montréal (P.Q.), époux de Marion Nora Hall Page.

Florence Hendricksen Parks, épouse de Walton H. Parks, de Trois-Rivières (P.Q.).

Charles Georges André Perrin, de St-Lambert (P.Q.), époux de Mary Margaret Rita O'Connor Perrin.

Ignatz Radakovitz, de Montréal (P.Q.), époux de Anna Klement Radakovitz.

Teresa Mary MacDonald Séguin, épouse de Joseph Ubald Séguin, d'Ahuntsic (P.Q.).

Madeleine Papy Marshall St-Arnaud, épouse de Clément St-Arnaud, de Trois-Rivières (P.Q.).

Evelyn Byrd Banks Taylor, épouse de William Henry Taylor, de Montréal (P.Q.).

Julius Wahl, d'Outremont (P.Q.), époux de Pearl Dubrofsky Wahl.

Mary Stella Thompson Williams, épouse de James Gordon Williams, de Montréal (P.Q.).

Milan Yankovic, de Verdun (P.Q.), époux de Pauline Cloutier Yankovic.

Douglas Yetman, de Montréal (P.Q.), époux de Marion Faber Yetman.

A dix heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AFFICHAGE DES BILLS PRIVÉS

Le bill suivant a été affiché ce treizième jour de février et sera pris en considération par le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques le ou après le mercredi 15 février 1961:

Bill S-2, Loi constituant en corporation la «Aurora Pipe Line Company». —*M. Woolliams.*

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Howard—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 106)—1. Quel est le montant d'argent *a*) au compte de capital, *b*) au compte de revenu, détenu au Fonds de fiducie des bandes indiennes?

2. Une partie quelconque de ces sommes est-elle placée dans des valeurs et, dans le cas de l'affirmative, quelles sommes a-t-on ainsi placées et dans quelles valeurs l'ont-elles été?

3. Depuis le 1er janvier 1955, a-t-on effectué des changements à l'égard de ces valeurs et, dans le cas de l'affirmative, *a*) quels sont précisément ces changements, *b*) a-t-on subi des pertes et, dans le cas de l'affirmative, quelles sont-elles et à quelles dates?

**M. Taylor*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 125)—1. Le gouvernement fédéral est-il propriétaire enregistré de tous les terrains et locaux des établissements militaires situés à Jericho Beach, Vancouver (C.-B.)?

2. Quand tous les terrains et locaux du gouvernement fédéral à Jericho Beach ont-ils été achetés?

3. Quel prix a-t-on payé pour ces terrains et quelle en est la superficie actuelle?

4. Quelle est la valeur marchande actuelle des propriétés du gouvernement fédéral à Jericho Beach?

5. Quelles sommes verse-t-on à la ville de Vancouver annuellement à titre de taxes ou de subventions en remplacement d'impôts?

6. La province de la Colombie-Britannique est-elle titulaire de droits sur cette propriété riveraine?

**M. Taylor*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 126)—1. *a*) Quel est le nombre des employés de la Société Radio-Canada, à Vancouver (C.-B.); *b*) combien sont affectés au service de radio et combien sont affectés au service de la télévision?

2. Quelle est l'adresse de chacun des locaux où travaillent les employés de la Société?

3. Quels locaux appartiennent à la Société?

4. La Société a-t-elle nommé des architectes ou a-t-elle dressé des plans pour la construction de locaux appropriés au fonctionnement centralisé de la Société à Vancouver?

5. Le conseil municipal de Vancouver a-t-il recommandé la construction d'un édifice sur un emplacement particulier?

**M. Chevrier*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 127)—1. Combien d'exemplaires de la formule principale du recensement devra-t-on faire imprimer à cause de la revision du questionnaire, comme l'indique la lettre du statisticien du Dominion datée du 10 février 1961?

2. Quelle sera le coût de cette impression?

*M. *Taylor*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 128)—1. Le gouvernement projette-t-il d'avoir un pavillon canadien à l'Exposition *Century 21* de 1962 à Seattle (Washington), qui doit durer six mois et pour laquelle on dépensera 45 millions de dollars?

2. Le gouvernement a-t-il reçu une requête du gouvernement de la Colombie-Britannique lui demandant d'étudier la question de partager les frais d'aménagement d'un pavillon convenable?

3. Dans le cas de l'affirmative, quelle est la teneur de la réponse communiquée au gouvernement de la Colombie-Britannique?

*M. *Howard*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 129)—Durant chaque année, depuis que les pêcheurs sont admissibles à l'assurance-chômage, quels ont été *a*) le montant des contributions reçues des pêcheurs pendant que ceux-ci s'adonnent à la pêche, *b*) le montant des contributions reçues de bénéficiaires de prestations en vertu des dispositions d'assurabilité des pêcheurs, pendant que ces bénéficiaires occupent un emploi non accessoire à la pêche?

*M. *McIlraith*—Mercredi prochain—ADRESSE—(N° 46)—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés depuis le 29 août 1959 entre le gouvernement canadien, d'une part, et le gouvernement des États-Unis, d'autre part, relativement à la question concernant l'achat d'uranium canadien par les États-Unis d'Amérique.

*M. *Roberge*—Mercredi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 47)—Exemplaire du nouveau Manuel concernant le champ d'application de l'assurance, publié en 1955 par la Commission d'assurance-chômage.

*M. *Roberge*—Mercredi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 48)—Exemplaire du Manuel concernant le champ d'application de l'assurance, publié en 1950 par la Commission d'assurance-chômage.

Le ministre des Affaires des anciens combattants—Mercredi prochain—En comité plénier, à la prochaine séance—Le projet de résolution suivant:

Il est résolu: Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative tendant à modifier la Loi sur le Fonds de bienfaisance de l'armée en vue d'augmenter les taux de l'intérêt dont le receveur général doit créditer le Fonds semestriellement sur le solde minimum au crédit du Fonds chaque mois; et de prescrire certains changements en ce qui concerne l'application de la loi.

Mlle *Aitken*—Mercredi prochain—Que le deuxième rapport du comité permanent du Règlement, présenté à la Chambre le jeudi 9 février 1961, soit maintenant agréé.

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mardi 14 février	
112–N	Règlement (*pétitions en retard*)	10 h. a.m.
253–D	Affaires des anciens combattants (*Bill C-67*)	10 h. 30 a.m.
238–S	Procédure de la Chambre	11 h. a.m.
	Le jeudi 16 février	
112–N	Radiodiffusion	9 h. 30 a.m.
253–D	Affaires des anciens combattants (*Bill C-67*)	10 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 47

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 14 FÉVRIER 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Cinq pétitions introductives de bills privés sont présentées, suivant les dispositions de l'article 70(1) du Règlement.

Sur motion de M. Pallett, appuyé par M. Kucherepa, il est ordonné,—Que le nom de M. Morissette soit substitué à celui de M. Asselin,

Le nom de M. Grenier à celui de M. Drouin et

Le nom de M. Mitchell à celui de M. Brassard (Lapointe), sur la liste des membres du comité spécial de la radiodiffusion.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution prévoyant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne ferroviaire dans la province de Québec.

La Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

(*Appel des bills privés et publics, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills privés*)

L'ordre numéro 1 est appelé et, à la demande du gouvernement, est réservé.

(*Bills publics*)

Les ordres numéros 1 et 2 sont appelés à tour de rôle et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-15, Loi modifiant la Loi électorale du Canada (Âge des votants);

M. Howard, appuyé par M. Peters, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée.

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution prévoyant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne ferroviaire dans la province de Québec.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Il est résolu: Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative en vue de pourvoir à la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne ferroviaire depuis un point au ou près le mille 72 de la subdivision des chutes Kiask jusqu'au lac Mattagami, dans la province de Québec, et en vue d'autoriser des prêts temporaires à la Compagnie, sur le Fonds du revenu consolidé, jusqu'à concurrence de $9,660,000, pour permettre que les travaux de construction et d'achèvement de la ligne ferroviaire soient entrepris immédiatement; et en vue d'autoriser la Compagnie à émettre et le gouverneur en conseil à garantir des valeurs pour le financement des dépenses relatives à ladite ligne ferroviaire jusqu'à concurrence des chiffres susmentionnés.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Balcer, appuyé par M. Comtois, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-69, Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne ferroviaire dans la province de Québec depuis un point à ou près la borne indiquant le 72e mille de la subdivision de Kiask Falls vers le nord-ouest, jusqu'à un point dans le voisinage du Lac Mattagami, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

Il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill S-3, Loi abrogeant certaines lois relatives à la station de signaux à Halifax;

M. Balcer, appuyé par M. Churchill, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu pour une deuxième fois, étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

Avec l'assentiment unanime, ledit bill est lu pour une troisième fois et adopté.

Il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-61, Loi modifiant la Loi sur les Indiens;

M. Churchill, pour Mme Fairclough, appuyé par M. Balcer, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu pour une deuxième fois, étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

Avec l'assentiment unanime, ledit bill est lu pour une troisième fois et adopté.

A dix heures trois minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Pitman—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 131)—1. Quel pourcentage de beurre de première catégorie, fabriqué au Canada, est d'un pointage de 39-92?

2. Quel pourcentage de beurre de première catégorie, fabriqué au Canada, est d'un pointage de 40-93?

3. Quel pourcentage de beurre, d'un pointage de 39-92, provenait de fabriques laitières?

4. Quel pourcentage de beurre, d'un pointage de 39-92, provenait de beurreries indépendantes?

M. Pitman—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 132)—1. Au cours des trois dernières années, quelque ministère, société ou conseil, relevant de l'État, a-t-il accordé à Mlle Ella Elizabeth Clark ou à M. Mason Wade une bourse d'études, une subvention pour accomplir une étude ou pour aider à la publication de travaux, ou une bourse pour fins de recherches?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) par quel organisme, à quelles fins précises et en vertu de quelle autorité statutaire ou de quel règlement, a-t-on octroyé cette aide, *b*) quelles sont la nationalité et l'adresse de Mlle Clark et de M. Wade?

M. Benidickson—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 133)—1. Le gouvernement provincial assumera-t-il une partie quelconque des frais de déménagement ou des dépenses de construction des nouveaux édifices de l'immigration et de la douane, du fait que le passage de la frontière se fera dorénavant à High Falls plutôt qu'à Pigeon-River?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelle partie des frais le gouvernement provincial assumera-t-il?

M. Pitman—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 134)—1. Combien de cas de peste porcine a-t-on signalés au Canada en 1960?

2. Le ministère de l'Agriculture a-t-il établi la source d'infection?

3. A-t-on pris des mesures afin d'empêcher la réapparition d'une telle infection?

M. Martel—Jeudi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 49)—Copie de tous contrats et ententes intervenus entre le gouvernement fédéral et la province de Québec, relativement au programme de routes d'accès aux ressources, ainsi que copie de toutes annexes et cédules s'y rattachant.

M. Benidickson—Jeudi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 50)—Copies des ordonnances que le ministre du Revenu national a émises depuis le 1er décembre 1958, aux termes des dispositions de l'article 38 de la Loi sur les douanes, aux fins d'établissement de la valeur imposable.

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mercredi 15 février	
112–N	Affaires des anciens combattants (*Bill C-67*).....	9 h. 45 a.m.
	Le jeudi 16 février	
112–N	Radiodiffusion.....	9 h. 30 a.m.
253–D	Affaires des anciens combattants (*Bill C-67*).....	10 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 48

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 15 FÉVRIER 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Deux pétitions introductives de bills privés sont présentées, suivant les dispositions de l'article 70(1) du Règlement.

M. Montgomery, du comité permanent des affaires des anciens combattants, présente le deuxième rapport dudit comité, dont il est donné lecture ainsi qu'il suit:

Le Comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer, au jour le jour, 2,500 exemplaires supplémentaires en anglais et 200 exemplaires supplémentaires en français des procès-verbaux et des témoignages, et qu'à cet égard soit suspendue l'application de l'article 66 du Règlement.

Du consentement unanime, sur motion de M. Montgomery, appuyé par M. Beech, ledit rapport est agréé.

Sur motion de M. Pallett, appuyé par M. Ricard, il est ordonné,—Que le nom de M. Macdonnell (Greenwood) soit substitué à celui de M. Macquarrie sur la liste des membres du comité spécial de la radiodiffusion.

Sur motion de M. Pallett, appuyé par M. Ricard, il est ordonné,—Que le nom de M. Nielsen soit substitué à celui de M. Crouse et

Le nom de M. Woolliams à celui de M. Horner (Jasper-Edson), sur la liste des membres du comité permanent des chemins de fer, des canaux et des lignes télégraphiques.

Sur motion de M. Pallett, appuyé par M. Ricard, il est ordonné,—Que le nom de M. Horner (The Battlefords) soit substitué à celui de M. MacRae sur la liste des membres du comité mixte des affaires indiennes, et

Qu'un message soit transmis au Sénat afin d'en informer Leurs Honneurs.

Sur motion de Mlle Aitken, appuyée par M. Charlton, le deuxième rapport du comité permanent du Règlement, présenté à la Chambre le jeudi 9 février 1961, est agréé.

M. Churchill, appuyé par M. Balcer, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative tendant à modifier la Loi sur le Fonds de bienfaisance de l'armée en vue d'augmenter les taux de l'intérêt dont le receveur général doit créditer le Fonds semestriellement sur le solde minimum au crédit du Fonds chaque mois; et de prescrire certains changements en ce qui concerne l'application de la loi.

Il est résolu: Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

Les questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, suivant les dispositions de l'article 39(5) du Règlement:

*Question n° 110 par M. Fisher—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Depuis 1957, quelles sommes globales le gouvernement fédéral a-t-il versées annuellement en honoraires d'architectes?

2. Quelle proportion de ces honoraires a-t-on versée annuellement aux dix premières sociétés d'architectes?

3. Combien de sociétés d'architectes ont été jugées compétentes pour dresser les plans d'édifices de l'État?

4. Depuis 1957, combien de ces sociétés ont reçu des honoraires?

*Question n° 126 par M. Taylor—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Le gouvernement fédéral est-il propriétaire enregistré de tous les terrains et locaux des établissements militaires situés à Jericho Beach, Vancouver (C.-B.)?

2. Quand tous les terrains et locaux du gouvernement fédéral à Jericho Beach ont-ils été achetés?

3. Quel prix a-t-on payé pour ces terrains et quelle en est la superficie actuelle?

4. Quelle est la valeur marchande actuelle des propriétés du gouvernement fédéral à Jericho Beach?

5. Quelles sommes verse-t-on à la ville de Vancouver annuellement à titre de taxes ou de subventions en remplacement d'impôts?

6. La province de la Colombie-Britannique est-elle titulaire de droits sur cette propriété riveraine?

Avec l'assentiment unanime, il est ordonné que la question *n° 127 soit rénumérotée et inscrite au *Feuilleton* à la rubrique *Questions* (n° 107).

De son siège à la Chambre, M. Martin (Essex-Est) demande l'autorisation de proposer l'ajournement de la Chambre, en vertu de l'article 26 du Règlement, pour la discussion d'une affaire précise d'une importance publique pressante, et énonce ainsi la question: «l'augmentation de 165,000 personnes dans le nombre de chômeurs durant le mois écoulé».

DÉCLARATION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Je n'ai pas besoin d'entendre le ministre, car je n'admets pas que l'augmentation du nombre change quoi que ce soit à la question. L'honorable député m'a demandé de faire une distinction entre le problème général du chômage et celui que pose l'accroissement notable du nombre de chômeurs sur une période d'un mois, mais étant donné qu'on a convoqué la présente session dans l'intention avouée de s'occuper du problème général du chômage, la Chambre ne serait pas en droit, il me semble, de donner suite à la proposition de l'honorable député, car elle a consacré une bonne partie de son temps jusqu'à maintenant à étudier ce problème particulier quelle que soit son ampleur ou que la proportion de chômeurs soit passée de 5 à 10 p. 100, quels que soient les chiffres.

La présente session a surtout porté sur ce problème, et il continuera vraisemblablement d'en être ainsi. Je regrette donc d'avoir à dire à l'honorable député d'Essex-Est (M. Martin) que je n'accepte pas la distinction.

L'honorable représentant de Burnaby-Coquitlam (M. Regier) ayant déclaré qu'il désirait en appeler à la Chambre de la décision de M. l'Orateur;

M. l'ORATEUR: Il est bien établi que la décision ne donne lieu à aucun rappel au Règlement et qu'elle ne peut faire l'objet d'un appel.

Après quoi, l'honorable député de Burnaby-Coquitlam déclare qu'il en appelle à la Chambre de la première décision de M. l'Orateur portant que le droit d'appel ne peut être invoqué;

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Le député sait, évidemment, que la Chambre est maîtresse de la conduite de ses débats. Or c'est le devoir de celui qui préside de faire observer les ordres et les usages que la Chambre a approuvés. Le précédent est clair. Comme l'a dit le ministre de la Justice (M. Fulton), à certain moment on a prétendu, voir dans le refus opposé à un appel une question de Règlement, en soi, et d'en appeler de cette question de Règlement. Mais la Chambre, par sa décision, a repoussé cette prétention. La décision reste tant que la Chambre n'ordonnera pas le contraire. Je ne peux donc accepter l'appel du député, puisqu'il n'y a pas matière à appel.

Sur motion de M. Bourget, appuyé par M. Denis, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie de tous contrats et ententes intervenus entre le gouvernement fédéral et la province de Québec, relativement à la route transcanadienne, ainsi que copie de toutes annexes et cédules s'y rattachant. (**Avis de motion n° 44*)

M. Pickersgill, pour M. McIlraith, appuyé par M. Bourget, propose,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés depuis le 29 août 1959 entre le

gouvernement canadien, d'une part, et le gouvernement des États-Unis, d'autre part, relativement à la question concernant l'achat d'uranium canadien par les États-Unis d'Amérique. (**Avis de motion n° 46*)

Du consentement unanime, ladite motion est réservée.

M. Roberge, appuyé par M. Dupuis, propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit émis en vue de la production d'un exemplaire du nouveau *Manuel de l'assurance-Assurabilité,* publié en octobre 1955 par la Commission d'assurance-chômage. (**Avis de motion n° 47*)

Du consentement unanime, ladite motion est réservée.

M. Diefenbaker, appuyé par M. Fleming (Eglinton), propose,—Que le rapport du Conseil des Arts du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1960, déposé devant la Chambre le 13 juillet 1960, soit déféré au comité permanent des comptes publics afin qu'il fasse l'objet d'un examen suivant l'article 23 de la Loi sur le Conseil des Arts du Canada.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Flemming (Royal), propose,—Que les Comptes publics (volumes I et II) et le rapport de l'auditeur général pour l'année financière terminée le 31 mars 1960, et que les relevés financiers du Conseil des Arts du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1960 et le rapport de l'auditeur général y relatif, soient déférés au comité permanent des comptes publics.

Il s'élève un débat;

M. Regier, appuyé par M. Fisher, propose l'amendement suivant: Que la motion dont la Chambre est présentement saisie soit modifiée et que, à la suite de l'expression «y relatif», les mots suivants soient insérés «et le dernier rapport annuel de la Banque du Canada».

DÉCLARATION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Si je me souviens bien,—je n'ai pu vérifier les sources précises,—une motion comme celle-ci visant à déférer des questions à un comité ne peut être modifiée qu'en fonction des termes de la motion initiale, ce qui correspond évidemment au principe à la base de tout amendement. Ce principe est énoncé dans le troisième paragraphe du commentaire n° 203 de la quatrième édition des *Parliamentary Rules and Forms* de Beauchesne. Voici le paragraphe en question: «L'amendement énonçant une proposition qui porte sur une question étrangère à la proposition comprise dans la motion principale n'est pas pertinent et ne peut être présenté».

Ce commentaire ne vise pas particulièrement les motions du genre de la présente motion mais plutôt toutes les motions. Je vais entendre de nouveau l'honorable député. Je veux être certain que je choisis la bonne façon de procéder.

Le rappel au Règlement fait l'objet d'une discussion;

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Dans le chapitre de Beauchesne portant sur les motions et les amendements, il y a deux commentaires, les numéros 202 et 203, qui traitent de la question en général. Je ne vois pas que l'honorable député puisse

conformer sa proposition d'amendement au Règlement, puisqu'elle porte sur un tout autre sujet que ceux qui se trouvent présentement dans la motion. Il est vrai qu'une motion de ce genre peut être considérée comme une motion indépendante sur préavis; mais, sans préavis, il me semble qu'elle contrevient au Règlement puisqu'elle porte sur un tout autre renvoi au comité. Par conséquent, je regrette d'informer l'honorable député que je ne puis accepter l'amendement proposé.

La motion principale ainsi conçue: Que les Comptes publics (volumes I et II) et le rapport de l'auditeur général pour l'année financière terminée le 31 mars 1960, et que les relevés financiers du Conseil des Arts du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1960 et le rapport de l'auditeur général y relatif, soient déférés au comité permanent des comptes publics, est mise aux voix et agréée.

La Chambre se forme de nouveau en comité des voies et moyens et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Vingt-septième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que les pétitions des requérants suivants aux fins de lois de divorce, déposées après le 28 décembre 1960 et présentées le 14 février 1961 par M. McCleave, sont conformes aux prescriptions de l'article 70 du Règlement. Toutefois, ces pétitions ont été déposées après le délai spécifié à l'article 93 du Règlement et pour cette raison elles ne peuvent pas être reçues.

Doreen Eleanor Bishop Mulcahy, épouse de Stanley Leo Francis Mulcahy, de Montréal (P.Q.).

Corinne Ryder Cooper Nurse, épouse de Graham Hesketh Nurse, de Ste-Anne-de-Bellevue (P.Q.).

Edith Henshaw Mather Owen, épouse de Hugh Glyn Owen, de Montréal (P.Q.).

Stanley Sager, de Montréal (P.Q.), époux de Edyce Judith Held Sager.

Thomas Smith, de Ville St-Laurent (P.Q.), époux de Norma Rose Mary Sullivan Smith.

A six heures trois minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Tucker—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 108)—Quels sont les résultats de l'enquête à laquelle fait allusion le ministre des Transports dans sa réponse à la question concernant Lake-Williams (N.-É.), comme il en est fait mention à la page 7920 du hansard (version française) du vendredi 5 août 1960?

M. Tucker—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 109)—Quels sont les résultats de l'enquête à laquelle fait allusion, le 30 novembre 1960, le ministre des Transports dans sa réponse à la question *n° 20?

M. Tucker—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 110)—1. A-t-on pris des dispositions pour installer une lumière au brise-lames, à Bay-de-Verde (T.-N.)?

2. Dans le cas de l'affirmative, quand se propose-t-on d'installer cette lumière?

M. Tucker—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 111)—1. A qui a-t-on octroyé le dernier contrat de transport postal entre Hillview et Southport, à Trinity-Bay (T.-N.)?

2. Le nouvel entrepreneur avait-il quelque expérience antérieure?

3. A-t-on adjugé ce contrat à la suite de demandes de soumissions?

4. Dans le cas de l'affirmative, combien de soumissions a-t-on reçues et a-t-on adjugé le contrat au plus bas soumissionnaire?

5. Quel était le montant de la soumission?

6. Quel était l'entrepreneur précédent et quelle somme lui a-t-on versée?

**M. Pickersgill*—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 135)—1. Le gouvernement a-t-il participé au coût d'un projet de prévention des inondations causées par la rivière Fairford, au Manitoba?

2. Dans le cas de l'affirmative, en vertu de quels pouvoirs y a-t-il participé et quelle est la quote-part fédérale?

3. Les travaux sont-ils commencés à l'heure actuelle et, dans le cas de l'affirmative, quel est leur état d'avancement et quand prévoit-on les terminer?

4. Les travaux sont-ils exécutés à forfait et, dans le cas de l'affirmative, quel est le montant stipulé au contrat?

Le ministre de la Justice—Vendredi prochain—Bill intitulé: «Loi prévoyant la communication de renseignements statistiques, financiers et autres, relatifs aux affaires des corporations et des syndicats ouvriers qui exercent une activité au Canada».

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le jeudi 16 février	
112–N	Radiodiffusion.....	9 h. 30 a.m.
253–D	Affaires des anciens combattants (*Bill C-67*).....	10 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 49

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 16 FÉVRIER 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Mlle Aitken, du comité permanent du Règlement, présente le troisième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

En conformité des instructions qu'il a reçues les 7 et 10 février 1961, le Comité a examiné les pétitions introductives de bills d'intérêt privé énumérées ci-dessous et qui ont été déposées après l'expiration du délai prescrit aux termes de l'article 93 du Règlement, ainsi que les rapports du greffier des pétitions à cet égard, en date des 20, 24, 26 et 31 janvier et des 7 et 9 février 1961.

1. *Pétition de George Louis DRAPER—Divorce*

L'avocat a soutenu que la pétition a été déposée dès que le pétitionnaire a appris que la défenderesse vivait en concubinage avec le co-défendeur. On a demandé que la pétition soit acceptée et qu'on n'impose pas de sanction pécuniaire au pétitionnaire.

2. *Pétition de Barbara Lois Ripstein GOLDEN—Divorce*

Le porte-parole de la pétitionnaire a déclaré que cette dernière est séparée du défendeur depuis plusieurs années. La requérante a l'intention de se remarier afin de donner un foyer convenable à ses deux enfants mineurs. Étant donné l'état financier déplorable de la pétitionnaire, on a demandé que la pétition soit acceptée et qu'aucune sanction pécuniaire ne lui soit imposée.

3. *Pétition de Christopher John Henry DOSCHER—Divorce*

Le requérant a pris des procédures dès qu'il a eu la preuve de l'adultère. Par l'intermédiaire de son avocat, il a demandé que sa pétition soit acceptée et qu'on ne lui impose aucune sanction pécuniaire pour le retard apporté au dépôt de sa pétition.

4. *Pétition de Johann KINZL—Divorce*

La présente pétition a été déposée en retard parce que le pétitionnaire est membre de l'équipage d'un pétrolier canadien qui navigue dans le Moyen-Orient et qu'il a été difficile de se mettre en communication avec lui.

On a demandé que la pétition soit acceptée et qu'on ne lui impose aucune sanction pécuniaire, étant donné que le pétitionnaire touche un revenu très modeste.

5. *Pétition de Lucien AUBE—Divorce*

L'avocat a signalé que la présente pétition a été déposée en retard à cause de la confusion qui existait chez les avocats relativement au bill C-11 et à cause de la prorogation du délai pour la présentation des pétitions à l'autre endroit.

On a demandé que la pétition soit acceptée et qu'on n'impose pas de sanction pécuniaire au pétitionnaire qui ne touche qu'un revenu modique.

6. *Pétition de Denis BIRON—Divorce*

L'avocat a déclaré que le pétitionnaire a commencé les procédures dès qu'il a obtenu la preuve requise. Étant donné que le pétitionnaire désire régulariser sa situation devant la loi avant de quitter la région, il demande que sa pétition soit acceptée et qu'on ne lui impose pas de sanction pécuniaire pour ce retard.

7. *Pétition de Jean-Louis GODARD—Divorce*

L'avocat a déclaré que le dépôt de la présente pétition a été retardé parce que les avocats en cause croyaient, par erreur, que tous les documents devaient être signifiés avant le dépôt de la pétition. L'avocat a demandé que la pétition soit acceptée et qu'on n'impose pas de sanction pécuniaire au pétitionnaire qui touche un revenu très modique.

8. *Pétition d'Eileen Mary McKinnon GRANT—Divorce*

L'avocat de la requérante a retardé de déposer la présente pétition parce qu'il croyait, à tort, qu'il fallait d'abord faire paraître un avis dans les journaux avant de déposer la pétition. Étant donné que c'est l'avocat qui a commis l'erreur, on a demandé que la pétition soit acceptée et qu'on n'impose pas de sanction pécuniaire à la pétitionnaire qui doit subvenir aux besoins de ses deux enfants et qui ne touche que des revenus très modestes.

9. *Pétition de Fred Austin GRIFFITH—Divorce*

S'appuyant sur un affidavit, l'avocat a déclaré que le requérant avait une excellente occasion d'emploi qui lui était offerte en Colombie-Britannique, mais qu'il veut régulariser sa situation devant la loi avant de quitter la province de Québec. L'avocat a demandé que la pétition soit reçue et qu'on n'impose aucune sanction pécuniaire.

10. *Pétition de Normand GUY—Divorce*

La pétition a été déposée sans tarder après l'obtention de la preuve requise. Étant donné que le requérant désire quitter la région de Montréal, il demande que sa pétition soit reçue et qu'aucune sanction pécuniaire ne soit imposée.

11. *Pétition de Lola Goldberg POLKA—Divorce*

Le retard à déposer la pétition découle d'une erreur commise au cabinet de l'avocat. Un affidavit est présenté à l'appui de cette déclaration. On a demandé que la pétition soit reçue, mais qu'aucune sanction pécuniaire ne soit imposée à la pétitionnaire.

12. *Pétition d'Ada Florence Keatley ROBERTS—Divorce*

La pétition a été présentée en retard par suite de difficultés à trouver le défendeur et à obtenir la preuve nécessaire. La requérante désire se remarier et aller habiter, dans un avenir rapproché, les États-Unis d'Amérique, où elle a l'intention de fonder un foyer pour ses enfants. Pour ces raisons, appuyées par un affidavit, l'avocat a demandé que la pétition soit reçue et qu'il ne soit imposé aucune sanction pécuniaire.

13. *Pétition de Johan Hendrick VAN HATTEM—Divorce*

L'avocat a déclaré que le requérant s'était séparé récemment de la défenderesse et que des procédures avaient été instituées sans tarder. Comme il y a trois enfants en cause, l'avocat a signalé qu'il était urgent de tirer la situaion au clair; il a donc demandé que la pétition soit reçue et qu'on n'impose pas de sanction pécuniaire.

14. *Pétition de Helena Jadwiga Igiel Vel Frankel WODNICKI—Divorce*

Tout comme au numéro 5 ci-dessus, la présente pétition a été déposé en retard à cause de la confusion qui existait chez les avocats relativement à la nécessité de déposer les pétitions à la Chambre des communes et à la prorogation du délai accordé à l'autre endroit. L'avocat a demandé que la pétition soit acceptée et qu'on n'impose pas de sanction pécuniaire à la pétitionnaire par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.

15. *Pétition de Mable Irene McCarragher COLLIN—Divorce*

L'avocat a soutenu qu'il est urgent de résoudre les difficultés maritales de la pétitionnaire à cause de la tension nerveuse que cette situation provoque chez elle. On a demandé que la pétition soit acceptée et qu'aucune sanction pécuniaire ne lui soit imposée.

16. *Pétition de Constance LeBaron Dibblee LANK—Divorce*

17. *Pétition de Pearl Brown ARRON—Divorce*

18. *Pétition de Haia (Clara) Weissman FUCHSHAM—Divorce*

19. *Pétition de Lucille Issenman GORESKY—Divorce*

20. *Pétition de Ivy Elizabeth SHERRY—Divorce*

Ayant étudié les pétitions introductives de bills d'intérêt privé susmentionnées (numéros 1 à 15 inclusivement), le Comité recommande, dans chaque cas, que l'application de l'article 93 et des aliénas *a*) et *c*) du paragraphe 3 de l'article 94 du Règlement soit suspendue et que les pétitions soient reçues.

En ce qui concerne les pétitions n°s 16 à 20 susmentionnées, le Comité recommande qu'on autorise les pétitionnaires à retirer lesdites pétitions, conformément à la requête exprimée par leurs avocats.

Les pétitions mentionnées ci-dessus, de même que les rapports du greffier des pétitions y afférents, sont renvoyés.

Il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-69, Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne ferroviaire dans la province de Québec depuis un point à ou près la borne indiquant le 72e mille de la subdivision de Kiask Falls vers le nord-ouest, jusqu'à un point dans le voisinage du Lac Mattagami;

M. Balcer, appuyé par M. Churchill, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu pour une deuxième fois et renvoyé devant le comité permanent des chemins de fer, des canaux et des lignes télégraphiques.

M. Churchill, appuyé par M. Balcer, propose,—1) Qu'un comité spécial soit institué afin d'étudier la ligne de conduite, le fonctionnement et les dépenses du Conseil national de recherches, de l'*Atomic Energy of Canada Limited* et de l'*Eldorado Mining and Refining Limited,* et de faire rapport, à l'occasion, de ses observations et opinions sur ces questions;

2) Que, nonobstant les dispositions de l'article 67 du Règlement, le comité se compose de vingt membres et que onze membres constituent le quorum;

3) Que le comité soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre, à faire imprimer au jour le jour les documents et les dépositions, selon qu'il l'ordonnera, à assigner des témoins et à faire produire des documents et des dossiers.

Il s'élève un débat;

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il a adopté les bills suivants, qu'il soumet à son assentiment:

Bill SD-54 Loi pour faire droit à Frank Grilli.—*M. McCleave.*

Bill SD-55, Loi pour faire droit à Rita Joubert.—*M. McCleave.*

Bill SD-56, Loi pour faire droit à Evelyn Ann Joy.—*M. McCleave.*

Bill SD-57, Loi pour faire droit à Wendy Grace McCullough.—*M. McCleave.*

Bill SD-58, Loi pour faire droit à John Dyall.—*M. McCleave.*

Bill SD-59, Loi pour faire droit à Anna-Marie Cholette.—*M. McCleave.*

Bill SD-60, Loi pour faire droit à Richard Lorne Moat.—*M. McCleave.*

Bill SD-61, Loi pour faire droit à Juliana Green.—*M. McCleave.*

Bill SD-62, Loi pour faire droit à Marie-Véronique-Elmire Bugeaud.—*M. McCleave.*

Bill SD-63, Loi pour faire droit à Victor Robert Selvin Rafuse.—*M. McCleave.*

Bill SD-64, Loi pour faire droit à Francis John Turner.—*M. McCleave.*

Bill SD-65, Loi pour faire droit à Mary Berler.—*M. McCleave.*

Bill SD-66, Loi pour faire droit à Ruth Anna Becker.—*M. McCleave.*

Bill SD-67, Loi pour faire droit à Annunziata Collin.—*M. McCleave.*

Bill SD-68, Loi pour faire droit à Sophie Greuzinger Abelius.—*M. McCleave.*

Bill SD-69, Loi pour faire droit à Joan Miller.—*M. McCleave.*

Bill SD-70, Loi pour faire droit à Marie-Anne Sigouin.—*M. McCleave.*

Bill SD-71, Loi pour faire droit à Jean-Paul Dussault.—*M. McCleave.*

Bill SD-72, Loi pour faire droit à Aleksander (Olexa ou Oleksa) Chomenko.—*M. McCleave.*

Bill SD-73, Loi pour faire droit à Robert Whitla Ross.—*M. McCleave.*

Bill SD-74, Loi pour faire droit à Margherita Di Paolo.—*M. McCleave.*

Bill SD-75, Loi pour faire droit à Pauline Lewkowict.—*M. McCleave.*

Lesdits bills sont réputés avoir été lus pour une première fois et leur deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions de l'article 103(2) du Règlement.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui communiquer, avec prière de les lui renvoyer, les témoignages rendus et les pièces justificatives déposées relativement aux bills de divorce susmentionnés.

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Churchill, appuyé par M. Balcer: 1) Qu'un comité spécial soit institué afin d'étudier la ligne de conduite, le fonctionnement et les dépenses du Conseil national des recherches, de l'*Atomic Energy of Canada Limited* et de l'*Eldorado Mining and Refining Limited*, et de faire rapport, à l'occasion, de ses observations et opinions sur ces questions;

2) Que, nonobstant les dispositions de l'article 67 du Règlement, le comité se compose de vingt membres et que onze membres constituent le quorum;

3) Que le comité soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre, à faire imprimer au jour le jour les documents et les dépositions, selon qu'il l'ordonnera, à assigner des témoins et à faire produire des documents et des dossiers.

Après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

BUDGET PRINCIPAL, 1961-1962

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

47	Administration centrale	$ 1,001,840 00
	CITOYENNETÉ	
49	Direction de la citoyenneté	808,322 00
50	Subventions à certains organismes, selon le détail des affectations	40,000 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Dorion, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) adressé au Parlement par la Commission du service civil indiquant

les emplois exclus, en totalité ou en partie, de l'application de la Loi sur le service civil au cours de l'année terminée le 31 décembre 1960, conformément à l'article 60 (2) de ladite loi, chapitre 48 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Fulton, membre du conseil privé de la reine,—Rapport du directeur des enquêtes et des recherches, Loi relative aux enquêtes sur les coalitions, pour l'année terminée le 31 mars 1960, selon l'article 44 de ladite loi, chapitre 314 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Green, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire (en français et en anglais) du rapport intitulé: «Le Canada et les Nations Unies, 1959».

Vingt-huitième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que la pétition de la requérante suivante, présentée le 15 février par M. Speakman, est conforme aux prescriptions de l'article 70 du Règlement:

La Compagnie des chemins de fer du Pacifique-Canadien aux fins d'une loi l'autorisant à construire une ligne de chemin de fer sur sa Subdivision Hoadley, dans le voisinage de Rimbey, dans la province de l'Alberta.

Vingt-neuvième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que la pétition de la requérante suivante, déposée après le 28 décembre 1960 et présentée le 15 février 1961 par M. Paul, est conforme aux prescriptions de l'article 70 du Règlement. Toutefois, cette pétition a été déposée après le délai spécifié à l'article 93 du Règlement et pour cette raison elle ne peut pas être reçue.

La Corporation du Pont de Trois-Rivières aux fins d'une autre loi l'autorisant à construire un pont de la rive nord à la rive sud du fleuve St-Laurent à proximité de la cité des Trois-Rivières, dans la province de Québec.

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Seizième rapport, conformément à l'article 100(2) du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les demandeurs suivants de lois de divorce ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

William Gibb Barnard, de Lennoxville (P.Q.), époux de Wilma Margaret Machan Barnard.

Mary Berman Berler, épouse de Adolf Berler, de Ville St-Laurent (P.Q.).

Genevieve Lorentovitch Bollen, épouse de John Louis Bollen, de Montréal (P.Q.).

Florence Mary Smith Gibson, épouse de John Ronald Gibson, de Montréal (P.Q.).

Viesturs Goba, de Montréal (P.Q.), époux de Angela Szpilakowski Goba.

Donald Edgar Hicks, de Grand Falls (Terre-Neuve), époux de Frances Marie Benson Hicks.

Hudith Patricia St. George Hogwood, épouse de Geoffrey Edward Hogwood, de Montréal (P.Q.).

Shirley Zinman Levitt, épouse de Gordon Saul Levitt, de Montréal (P.Q.).

Ursula Edith Elise Luecke Morgan, épouse de Cecil Herbert Frederick Morgan, de Westmount (P.Q.).

Doris Elizabeth Brazill McEllin, épouse de Albert George McEllin, de Montréal (P.Q.).

Margaret Pate Lambie Orr, épouse de Robert Osbourne Orr, de Rosemere (P.Q.).

Elizabeth Heubach Peck, épouse de Hugh S. Peck, de Lac Carré (P.Q.).

George Kenneth Polk, de Noranda (P.Q.), époux de June Doreen Gaudaur Polk.

Antonio Samson, de la Province de Québec, époux de Marie Thérèse Marguerite Carmen Perrin Samson.

Reginald Clyde Suley, de Corner-Brook (Terre-Neuve), époux de Daphne Frances Matthews Suley.

A dix heures quatre minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 11 heures du matin, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Boulanger—Lundi prochain—QUESTION—(N° 112)—A la suite de l'accord conclu avec la Norvège au mois d'août 1960, relativement à l'entreposage de blé et de farine, combien de tonnes de ces deux produits a-t-on expédiées à ce pays et quel a été le renouvellement de ceux-ci depuis la signature de cet accord?

M. Boulanger—Lundi prochain—QUESTION—(N° 113)—1. Durant la période allant de 1957 à 1960 inclusivement, quelle a été, annuellement, la valeur globale des importations de produits agricoles?

2. Durant la période allant de 1957 à 1960 inclusivement, quelle a été, annuellement, la valeur globale des exportations de produits agricoles?

M. Boulanger—Lundi prochain—QUESTION—(N° 114)—Durant toute l'année 1960, quel a été le prix moyen versé aux agriculteurs du Canada pour le blé, l'orge, l'avoine, la graine de lin, le porc et les œufs?

M. Martin (Essex-Est)—Lundi prochain—QUESTION—(N° 115)—1. Le ministre des Postes a-t-il autorisé la déclaration que l'honorable député d'Oxford a faite récemment au maire de Woodstock, selon laquelle on construirait sans délai un nouvel édifice fédéral à Woodstock?

2. A-t-on autorisé un fonctionnaire régional du ministère des Travaux publics, à London (Ont.), à accepter des offres relatives à la vente d'une certaine propriété, à Woodstock, en vue d'acquérir le terrain pour la construction de l'édifice projeté?

3. Où en est-on rendu dans les négociations relatives à l'acquisition du terrain où sera construit le nouvel édifice?

M. Robichaud—Lundi prochain—QUESTION—(N° 116)—1. A-t-on effectué un changement quant au mode de transport postal entre Halifax et Truro?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel mode de transport a-t-on adopté?

3. Des commis du service ambulant sont-ils en cause par suite de ce changement et, dans le cas de l'affirmative, prend-on des dispositions pour leur trouver un emploi?

**M. Boulanger*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 136)—Quel a été le coût d'entreposage des céréales au cours des années 1957, 1958, 1959 et 1960?

*M. *Boulanger*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 137)—1. Durant les années 1959 et 1960, quelles quantités de poulets de gril, de volailles, de dindons, et de parties de ceux-ci a-t-on importées?

2. Les dindons et les volailles sont-ils assujétis à la réglementation des importations?

3. Dans le cas de l'affirmative, combien de permis a-t-on délivrés, durant l'année 1960, à l'égard des importations ci-après en provenance des États-Unis: dindons de gril, dindons de poids supérieur, parties de dindons, volailles et parties de volailles, poulets de gril?

*M. *Robichaud*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 138)—A combien s'établissait l'avoir de la Caisse d'assurance-chômage le dernier jour du mois de janvier 1961, comparativement aux dates correspondantes des années 1957, 1958, 1959 et 1960?

*M. *Robichaud*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 139)—Le 1er février 1956, 1957, 1958, 1959, 1960 et 1961, quel était le nombre total de personnes réclamant des prestations d'assurance-chômage?

*M. *Bourget*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 140)—Quand les plans et devis pour la construction du bureau de l'assurance-chômage, à Toronto, seront-ils prêts?

*M. *Peters*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 141)—1. A-t-on récemment octroyé un contrat pour la rénovation de l'édifice fédéral, à Kirkland-Lake?

2. Dans le cas de l'affirmative, à quels endroits a-t-on publié ou affiché les annonces relatives à ces travaux?

3. Combien de soumissions a-t-on reçues et de la part de qui?

4. Quel était le montant de chaque soumission?

5. Quel est l'adjudicataire et où celui-ci réside-t-il?

6. A-t-on accordé la préférence aux entrepreneurs de la région en vue de les inciter à participer au programme des travaux d'hiver?

*M. *Rouleau*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 142)—Le coût des 20 modèles d'essai du «Bobcat», y compris l'outillage nécessaire à la production, que le ministre de la Défense nationale a estimé à trois millions et demi de dollars le 14 février 1961, comprend-il la somme de $2,951,371.54, désignée comme la somme globale dépensée pour la mise au point de cette auto de transport jusqu'au 1er février 1960, dans la réponse du 24 février 1960 à la question n° 174?

*M. *Robichaud*—Lundi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 51)—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés depuis le

1er septembre 1960 jusqu'à ce jour entre le gouvernement fédéral ou l'un de ses organismes ou ministères et le gouvernement de l'Île du Prince-Édouard, relativement à l'aménagement de la chaussée projetée dans le détroit de Northumberland en vue de relier l'Île du Prince-Édouard au Nouveau-Brunswick.

*M. *Peters*—Lundi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 52)—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés entre le gouvernement fédéral et le conseil municipal de Teck, relativement à un projet de construction domiciliaire dans la municipalité.

*M. *Peters*—Lundi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 53)—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés entre le gouvernement fédéral et le conseil municipal du township de Teck, relativement à la construction d'un nouvel édifice fédéral à Kirkland-Lake.

*M. *Robichaud*—Lundi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 54)—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés depuis le 21 juin 1957 entre le gouvernement fédéral ou l'un de ses organismes ou ministères, à l'exclusion du ministère des Travaux publics, et tout particulier, toutes sociétés d'ingénieurs-conseils ou d'autres sociétés, relativement aux plans et devis du pont reliant Campbellton à Cross-Point, y compris la correspondance échangée avec tous groupements ou syndicats avant l'approbation du projet et jusqu'à ce jour.

*M. *Robichaud*—Lundi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 55)—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés depuis le 21 juin 1957 entre le ministère des Travaux publics et tout particulier, toutes sociétés d'ingénieurs-conseils ou autres sociétés relativement aux plans et devis du pont reliant Campbellton à Cross-Point, y compris la correspondance échangée avec tous groupements ou syndicats avant l'approbation du projet et jusqu'à ce jour.

Mlle *Aitken*—Lundi prochain—Que le troisième rapport du comité permanent du Règlement, présenté à la Chambre le jeudi 16 février 1961, soit maintenant agréé.

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le lundi 20 février	
238–S	Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques (*Bill C-69*)	10 h. 30 a.m.
253–D	Affaires des anciens combattants (*Bill C-67*)	10 h. 30 a.m.
112–N	Radiodiffusion	11 h. a.m.
	Le mardi 21 février	
253–D	Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques (*Bill S-2*)	10 h. 30 a.m.
112–N	Affaires des anciens combattants (*Bill C-67*)	10 h. 30 a.m.
238–S	Règlement (*pétitions en retard*)	3 h. 30 p.m.
	Le mercredi 22 février	
112–N	Comptes publics	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 50

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 17 FÉVRIER 1961

Onze heures du matin

PRIÈRE

Sur motion de M. Pallett, appuyé par M. Anderson, il est ordonné,—Que le comité spécial des recherches, institué le jeudi 16 février 1961, soit composé de MM. Aiken, Batten, Best, Bissonnette, Bourget, Brunsden, Dumas, Drysdale, Forgie, Godin, Grafftey, MacLellan, McIlraith, Murphy, Nielsen, Payne, Pitman, Slogan, Smith (Winnipeg-Nord) et Stewart.

M. Fulton, appuyé par M. Hees, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-70, Loi prévoyant la communication de renseignements statistiques, financiers et autres, relatifs aux affaires des corporations et des syndicats ouvriers qui exercent une activité au Canada, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il a adopté les bills suivants, qu'il soumet à son assentiment:

Bill S-5, Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques.

Bill S-6, Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance étrangères.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il a adopté les bills suivants, qu'il soumet à son assentiment:

Bill S-7, Loi concernant la Queen's University, à Kingston.—*M. Macdonnell (Greenwood)*.

Bill S-8, Loi constituant en corporation la Canadian Federation of Music Teachers' Associations.—*M. Smith (Winnipeg-Nord)*.

Bill S-9, Loi constituant en corporation l'Organisation internationale des recherches sur le cerveau.—*M. Fairfield.*

Bill S-11, Loi concernant The Canadian General Council of the Boy Scouts Association.—*M. Fleming (Okanagan-Revelstoke)*.

Lesdits bills sont réputés avoir été lus pour une première fois et leur deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions de l'article 103(2) du Règlement.

(A cinq heures du soir, appel des bills publics et privés, suivant l'article 15 du Règlement)

(Bills publics)

Les ordres numéros 1 et 2 sont appelés à tour de rôle et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-17, Loi concernant les drapeaux du Canada;

M. Boulanger, appuyé par M. Caron, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

L'honorable ministre des Affaires des anciens combattants (M. Churchill) invoque le Règlement, déclarant que la présente proposition de loi traite de la même question que le Bill C-8, Loi ayant pour objet d'autoriser un drapeau canadien, dont on a discuté antérieurement au cours de la session, et dont la Chambre est encore saisie et qui pourrait être encore étudié à l'occasion.

Le rappel au Règlement fait l'objet d'une discussion;

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Étant donné que l'objection a été soulevée assez tard au cours du débat, je crois qu'on pourrait l'écarter.

Les deux mesures, que l'on dit contradictoires, sont inscrites au *Feuilleton* depuis quelque temps déjà. Comme il s'agit d'un problème assez important qui surgit à l'occasion, j'ai fort apprécié l'aide et les observations des honorables députés. L'exemple le plus simple de ce genre portait sur des projets de loi relatifs à des effets négociables. En réalité, ces bills sont identiques, et j'en suis venu à la conclusion qu'on ne devrait pas permettre de les discuter en même temps.

La mesure qui a été mise en délibération la première a eu la priorité; l'autre a paru au *Feuilleton*. Lorsqu'il a été mis en délibération, j'ai moi-même soulevé le rappel au Règlement qui a empêché le débat jusqu'à ce que nous en ayons fini avec le projet de loi identique.

Dans un autre cas de ce genre qui mettait fin à un différend je me souviens bien, entre un bill du gouvernement rattaché à la loi sur l'assurance-chômage et un bill d'initiative parlementaire se rapportant aussi à la loi sur l'assurance-

chômage, j'ai décidé, après discussion, comme nous l'avons fait aujourd'hui, que les deux bills n'étaient pas identiques. Ainsi, le gouvernement avait la faculté de poursuivre le débat sur la motion portant deuxième lecture à l'égard de son projet de loi tout comme il était loisible au député de le faire pour le sien tant que la Chambre n'avait pas pris de décision à l'égard de l'une ou de l'autre mesure, bloquant la deuxième mesure, la Chambre s'étant prononcée sur le principe en jeu.

Nous sommes en présence de deux bills. C'est selon la façon dont on en envisagera le principe, qu'on conclura ou non qu'ils sont assez étroitement liés pour ne pas être étudiés simultanément.

Je suis d'avis qu'il y a moyen de les distinguer. On pourrait dire que le principe des deux bills est d'établir un drapeau national distinctif. Je les considère comme deux bills différents, chacun prévoyant une méthode d'établir un drapeau national distinctif. Un des bills, on se le rappellera, a été discuté et il est censé revenir pour la 2e lecture. Il recourait à l'art héraldique pour l'établissement d'un drapeau. Celui-ci confie cette charge au gouverneur en conseil. La motion dont est saisie la Chambre et dont j'ai permis l'étude ne vise pas du tout l'établissement d'un drapeau. Elle ne demande que la tenue d'un référendum sur cette question.

Par conséquent, si l'on regarde le principe comme étant une méthode proposée pour régler cette importante question du drapeau, les bills se distinguent. C'est pourquoi on peut délibérer sur le bill.

Le débat se poursuit sur la proposition de motion de M. Boulanger, appuyé par M. Caron: Que le Bill C-17, Loi concernant les drapeaux du Canada, soit maintenant lu pour une deuxième fois.

L'heure réservée aux bills publics et privés est expirée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Dinsdale, membre du conseil privé de la reine,—Rapport sur les opérations découlant de la Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique pour l'année terminée le 31 mars 1960, conformément à l'article 6 de ladite loi, chapitre 25 des Statuts du Canada (1957-1958).

Par M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine,—Rapport du surintendant des assurances du Canada sur les compagnies de petits prêts et les prêteurs d'argent munis d'un permis sous l'autorité de la Loi sur les petits prêts, pour l'année terminée le 31 décembre 1959.

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

---

*M. *Batten*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 143)—1. Quel était le taux horaire des salaires pour les travaux de réparation exécutés en régie au cours de 1960 au quai de Cox's-Cove, à Bay-of-Islands (T.-N.)?

2. Quel était le taux horaire des salaires pour les travaux de réparation exécutés en régie au cours de la même période au quai de Gillams, à Bay-of-Islands (T.-N.)?

3. S'il existe une différence marquée entre ces deux taux, quelle explication peut-on fournir?

*M. *Batten*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 144)—1. Quel a été le coût global de construction du quai aménagé à St. John's Island, St. Barbe (T.-N.), durant l'année 1960?

2. Quel a été le coût global *a*) des matériaux, *b*) de la main-d'œuvre?

3. De qui a-t-on acheté les matériaux et quel en a été le coût global dans chaque cas?

4. Quels sont les noms des personnes embauchées pour ces travaux et quelle somme globale a-t-on versée à chacune en salaires?

*M. *Denis*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 145)—Durant chacune des cinq dernières années financières, quelles ont été les recettes brutes provenant du service interne des colis postaux?

*M. *Howard*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 146)—1. La Société Radio-Canada se propose-t-elle d'améliorer ou d'aménager les services de télévision dans la circonscription électorale de Skeena?

2. A-t-on effectué une étude sur la nécessité de ces aménagements et, dans le cas de l'affirmative, quelles en sont les conclusions, et quelles sont les régions ou les localités visées?

3. Quand prévoit-on aménager ces services, dans quelles localités seront-ils aménagés et quel en sera le rayon d'action?

*M. *Granger*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 147)—1. Existe-t-il un accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de Terre-Neuve prévoyant certains paiements à Terre-Neuve en remplacement des dépenses fédérales versées aux autres provinces à l'égard des Indiens et des Esquimaux?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelles sommes verse-t-on en vertu de cet accord et à quelles fins sont-elles versées?

3. Quel est le nombre estimatif a) d'Indiens, b) d'Esquimaux, à Terre-Neuve, selon les dernières statistiques?

*M. *Tucker*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 148)—1. Quelle est la valeur globale des contrats des entreprises de construction qui, effectivement, étaient en voie d'exécution pour le compte du ministère des Travaux publics au cours du mois de janvier 1961?

2. Combien de bureaux de poste réglementaires commencés en 1960, étaient terminés ou étaient encore en voie de construction au 31 janvier 1961?

3. Combien de bureaux de poste dépassant quelque peu les dimensions réglementaires, commencés en 1960, étaient terminés ou étaient encore en voie de construction au 31 janvier 1961?

4. Jusqu'au 31 janvier 1961, quelle somme estimative a-t-on dépensée pour l'ameublement et l'outillage commandés en vue de leur livraison durant l'hiver de 1960-1961?

5. Depuis le 1er novembre 1960, combien de travaux de dragage étaient effectivement exécutés pour le compte du ministère des Travaux publics et quelle somme globale estimative représentent ces travaux?

6. Depuis le 1er novembre 1960, combien de travaux d'entretien et de réparation peu considérables aux diverses installations maritimes du pays étaient effectivement en voie d'exécution pour le compte du ministère des Travaux publics et quelle somme globale estimative représentent ces travaux?

*M. *Denis*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 149)—1. Quel est le nom de l'entrepreneur de transport postal rural, à Ladysmith, route rurale n° 1, Ontario?

2. A quelle date expire le contrat de cet entrepreneur?

3. Le contrat de cet entrepreneur a-t-il été ou sera-t-il renouvelé?

4. Sinon, *a*) des soumissions ont-elles été (i) demandées, (ii) ouvertes, *b*) quels sont les noms des soumissionnaires et le montant de chaque soumission, *c*) quel est l'adjudicataire?

*M. *Robichaud*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 150)—1. Le ministre du Travail a-t-il reçu une pétition de l'Association des épouses des mineurs de Springhill demandant l'octroi d'une subvention pour la construction d'un nouvel hôpital de soixante-cinq lits?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quelle décision le gouvernement a-t-il prise à ce sujet, *b*) le ministre du Travail a-t-il donné suite à cette pétition et quelle en est la teneur?

*M. *Martin* (*Essex-Est*)—Lundi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 56)—Copie de toute communication écrite ou mémoire concernant l'échange de toute autre communication entre le gouvernement et la *General Motors*, relativement à un rapport sans fondement révélant que l'usine de la *General Motors* quitterait Windsor.

*M. *Denis*—Lundi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 57)—Copie d'une pétition adressée au ministre des Postes ou à son ministère par un groupe de citoyens de Ladysmith, route rurale n° 1, Ontario, relativement à l'entreprise de transport postal confiée à M. R. Pasch.

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le lundi 20 février	
238–S	Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques (*Bill C-69*)	10 h. 30 a.m.
253–D	Affaires des anciens combattants (*Bill C-67*)	10 h. 30 a.m.
112–N	Radiodiffusion	11 h. a.m.
	Le mardi 21 février	
112–N	Recherches (*Organisation*)	10 h. a.m.
253–D	Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques (*Bill S-2*)	10 h. 30 a.m.
112–N	Affaires des anciens combattants (*Bill C-67*)	10 h. 30 a.m.
238–S	Règlement (*pétitions en retard*)	3 h. 30 p.m.
	Le mercredi 22 février	
112–N	Comptes publics	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 51

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 20 FÉVRIER 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Deux pétitions introductives de bills privés sont présentées, suivant les dispositions de l'article 70(1) du Règlement.

Sur motion de M. Pallett, appuyé par M. Kucherepa, il est ordonné,—Que le nom de M. Winch soit substitué à celui de M. Fisher et

Le nom de M. Howard à celui de M. Pitman sur la liste des membres du comité permanent des chemins de fer, des canaux et des lignes télégraphiques.

Sur motion de M. Pallett, appuyé par M. Kucherepa, il est ordonné,—Que le nom de M. Fisher soit substitué à celui de M. Regier sur la liste des membres du comité permanent des comptes publics.

Sur motion de M. Pallett, appuyé par M. Kucherepa, il est ordonné,—Que le nom de M. Howard soit substitué à celui de M. Argue sur la liste des membres du comité permanent de la banque et du commerce.

Sur motion de Mlle Aitken, appuyée par M. McGrath, le troisième rapport du comité permanent du Règlement, présenté à la Chambre le jeudi 16 février 1961, est agréé.

Les bills suivants, émanant du Sénat, sont lus pour une première fois et leur deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill S-5, Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques.—*M. Fleming (Eglinton)*.

Bill S-6, Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance étrangères. —*M. Fleming (Eglinton)*.

M. Benidickson, appuyé par M. Pickersgill, propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit émis en vue de la production de la copie des ordonnances que le ministre du Revenu national a émises depuis le 1er décembre 1958, aux termes des dispositions de l'article 38 de la Loi sur les douanes, aux fins d'établissement de la valeur imposable. (**Avis de motion n° 50*)

L'honorable ministre du Revenu national (M. Nowlan) ayant déclaré que la motion était acceptable avec les réserves habituelles;

L'honorable représentant de Bonavista-Twillingate (M. Pickersgill) invoque le Règlement, déclarant que l'expression «avec les réserves habituelles» constituait en réalité un amendement à la motion, qui devrait être pris en considération par la Chambre, et que soit que l'on informe la Chambre de la nature de ces réserves ou que l'on statue sur la motion dans sa forme initiale.

DÉCLARATION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Le député invoque le Règlement à l'égard de la motion, car il s'oppose à ce que le ministre propose une restriction à un ordre dont la Chambre est saisie. Il prétend que, ce faisant, le ministre propose un amendement à la motion même, et qu'il devrait procéder de la façon habituelle.

Je crois que son argument a du bon.

Nous avons pour habitude ici d'accepter la restriction exprimée par un ministre et de mettre la motion aux voix sous réserve de cette restriction. Cette méthode, à mon avis, suppose l'assentiment unanime de la Chambre,—c'est dans ces conditions que j'ai toujours procédé dans le passé,—ou bien elle suppose que la Chambre accepte à l'unanimité la restriction comme faisant partie de la motion. Si les honorables députés veulent examiner tout le procédé, j'imagine qu'il y a matière à examen. On pourrait peut-être réserver la motion aujourd'hui, afin que je puisse étudier la question et établir si l'usage que nous avons suivi est, en fait, contraire au Règlement.

Sur motion de M. Robichaud, appuyé par M. Roberge, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés depuis le 1er septembre 1960 jusqu'à ce jour entre le gouvernement fédéral ou l'un de ses organismes ou ministères et le gouvernement de l'Île du Prince-Édouard, relativement à l'aménagement de la chaussée projetée dans le détroit de Northumberland en vue de relier l'Île du Prince-Édouard au Nouveau-Brunswick. (**Avis de motion n° 51*)

Sur motion de M. Peters, appuyé par M. Martin (Timmins), il est ordonné, —Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés entre le gouvernement fédéral et le conseil municipal de Teck, relativement à un projet de construction domiciliaire dans la municipalité. (**Avis de motion n° 52*)

Sur motion de M. Peters, appuyé par M. Martin (Timmins), il est ordonné, —Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés entre le gouvernement fédéral et le conseil municipal du township de Teck, relativement à la construction d'un nouvel édifice fédéral à Kirkland-Lake. (**Avis de motion n° 53*)

Sur motion de M. Robichaud, appuyé par M. Roberge, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés depuis le 21 juin 1957 entre le ministère des Travaux publics et tout particulier, toutes sociétés d'ingénieurs-conseils ou autres sociétés relativement aux plans et devis du pont reliant Campbellton à Cross-Point, y compris la correspondance échangée avec tous groupements ou syndicats avant l'approbation du projet et jusqu'à ce jour. (**Avis de motion n° 55*)

L'ordre portant que la Chambre se forme en comité des subsides est appelé pour la deuxième fois, suivant les dispositions de l'article 56 (2) du Règlement;

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Churchill, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La question est mise en délibération;

M. Pearson, appuyé par M. Benidickson, propose l'amendement suivant: Que tous les mots après l'expression «Que» soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

> «cette Chambre déplore le refus par le gouvernement d'accepter et de remplir le rôle qui lui est propre en matière de politique monétaire, ainsi que son incompétence démontrable à gérer la dette publique dans l'intérêt du peuple canadien, qui ont entraîné des taux d'intérêt indûment élevés, un affaiblissement de la confiance des hommes d'affaires et une aggravation et une prolongation inévitables de la récession économique.»

Il s'élève un débat, et ledit débat est ajourné jusqu'à plus tard aujourd'hui, sur motion de M. Benidickson.

Avec l'assentiment unanime, la Chambre revient aux *Motions.*

Et après quelque temps;

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Churchill: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des subsides, et sur la proposition de motion d'amendement de M. Pearson, appuyé par M. Benidickson.

Le débat se poursuit, et ledit débat est interrompu.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Dix-septième rapport, conformément à l'article 100(2) du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que la requérante suivante a observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

La Compagnie des chemins de fer du Pacifique-Canadien aux fins d'une loi l'autorisant à construire une ligne de chemin de fer sur sa Subdivision Hoadley, dans le voisinage de Rimbey, dans la province de l'Alberta.

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Martin (*Essex-Est*)—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 117)—1. Le gouvernement a-t-il été invité à accorder son appui en vue de faire libérer M. Milorad V. Cop, citoyen canadien, actuellement détenu en Tchécoslovaquie?

2. Quel progrès a-t-on fait en vue de la libération de ce citoyen canadien?

**M. Dumas*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 151)—1. Le gouvernement a-t-il reçu une communication du président du district 26 du *United Workers*, proposant un droit de douane d'un cent le gallon sur l'importation du pétrole étranger dans l'Est du Canada?

2. Dans le cas de l'affirmative, le gouvernement a-t-il étudié cette proposition et quelle décision a-t-il prise?

**M. Dumas*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 152)—1. A-t-on évalué les frais que *a*) le gouvernement fédéral, *b*) la province de la Nouvelle-Écosse, encourront en contribuant à la subvention octroyée pour les pertes que subiront les sociétés par suite de l'exploitation temporaire de trois houillères au Cap-Breton?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels seront les frais *a*) du gouvernement fédéral, *b*) de la province de la Nouvelle-Écosse?

**M. Howard*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 153)—1. Depuis le 1er janvier 1956, a-t-on condamné, dans l'un quelconque des pénitenciers relevant du gouvernement fédéral, des détenus à la réclusion durant une période dépassant le maximum des vingt et un jours réglementaires?

2. Dans le cas de l'affirmative, à l'égard de chaque pénitencier, quel est le nombre de ces détenus, quelle a été la durée de leur réclusion et quelles étaient les raisons dans chaque cas?

3. L'un ou l'autre de ces détenus a-t-il été ainsi condamné à la réclusion plus d'une fois et, dans le cas de l'affirmative, quelles étaient les raisons dans chaque cas?

**M. Martin* (*Essex-Est*)—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 154)—Combien de personnes sont actuellement assistées aux termes des accords fédéraux et provinciaux sur l'assistance-chômage?

**M. Martin* (*Essex-Est*)—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 155)—1. La Commission d'assurance-chômage possède-t-elle des registres dans lesquels est inscrit le nombre des chômeurs n'ayant plus droit à des prestations d'assurance-chômage?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel est le nombre de personnes de cette catégorie à la date la plus récente pour laquelle on possède des statistiques?

*M. *Winch*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 156)—1. Le gouvernement fédéral a-t-il acheté des terrains dans la municipalité de Pitt-Meadows pour l'aménagement d'un aéroport?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelle superficie de terrain a-t-il achetée et doit-il encore acheter, quand prévoit-il en arriver à un règlement définitif quant à une nouvelle acquisition de terrain?

3. Le gouvernement se propose-t-il toujours de procéder à l'aménagement d'un aéroport à Pitt-Meadows?

4. Sinon, quelles sont ses intentions au sujet des terrains déjà acquis à cette fin?

*M. *Winch*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 157)—1. Le gouvernement est-il au courant que le ministre des Finances de la Colombie-Britannique a déposé un projet de loi tendant à autoriser le versement d'avances à la *Pacific Great Eastern Railway Company* en attendant l'octroi d'une subvention fédérale, et dans lequel on affirme que le gouvernement de la Colombie-Britannique prévoit que le gouvernement fédéral lui octroiera une subvention de $19,812,500?

2. Le gouvernement fédéral s'est-il engagé à verser cette somme? S'il en est ainsi, quelle somme s'est-il engagé à verser et a-t-il versée?

3. Songe-t-on à octroyer une subvention en vue d'assurer la totalité des frais du prolongement du *Pacific Great Eastern Railway* depuis Prince-George jusqu'à la région de la rivière de la Paix? Sinon, pour quelle raison?

*M. *Martin* (*Essex-Est*)—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 158)—1. Y a-t-il eu des pourparlers entre le gouvernement et les représentants de la *Dominion Steel and Coal Company* au sujet des dates de fermeture des trois houillères du Cap-Breton?

2. Dans le cas de l'affirmative, qui représentait le gouvernement et la société lors de ces pourparlers et à quelles dates ont eu lieu de tels pourparlers?

3. Des représentants du *United Mine Workers* ont-ils assisté à ces pourparlers au sujet des dates de fermeture de ces houillères?

4. Dans le cas de l'affirmative, qui représentait le *United Mine Workers* et quel était l'avis de l'un quelconque de ces représentants au sujet des dates projetées de fermeture de ces houillères?

5. Le gouvernement en est-il venu à une entente avec les représentants de la société voulant que les pourparlers ne soient pas repris au sujet des dates de fermeture des houillères comme on l'a déclaré le 9 janvier 1961?

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mardi 21 février	
112–N	Recherches (*Organisation*)	10 h. a.m.
253–D	Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques (*Bill S-2*)	10 h. 30 a.m.
112–N	Affaires des anciens combattants (*Bill C-67*)	10 h. 30 a.m.
238–S	Règlement (*pétitions en retard*)	3 h. 30 p.m.
	Le mercredi 22 février	
112–N	Comptes publics	9 h. 30 a.m.
	Le jeudi 23 février	
238–S	Radiodiffusion	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

Nº 52

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 21 FÉVRIER 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Howe, du comité permanent des chemins de fer, des canaux et des lignes télégraphiques, présente le deuxième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

Le Comité a étudié le bill C-69, Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne ferroviaire dans la province de Québec depuis un point à ou près la borne indiquant le 72e mille de la subdivision de Kiask Falls vers le nord-ouest, jusqu'à un point dans le voisinage du Lac Mattagami, et est convenu d'en faire rapport sans modification.

Une copie des procès-verbaux et des témoignages apportés relativement audit bill est annexée aux présentes.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'Appendice nº 1 aux Journaux.*)

M. Green, membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre,—Texte de la résolution adoptée par le Conseil de sécurité des Nations Unies concernant la situation au Congo.

Du consentement unanime, il est ordonné que ladite résolution soit publiée en appendice au hansard de ce jour.

Sur motion de M. Pallett, appuyé par M. Ricard, il est ordonné,—Que le nom de M. Crouse soit substitué à celui de M. Nielsen sur la liste des membres du comité permanent des chemins de fer, des canaux et des lignes télégraphiques.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Churchill: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des subsides.

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Pearson, appuyé par M. Benidickson: Que tous les mots après l'expression «Que» soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

> «cette Chambre déplore le refus par le gouvernement d'accepter et de remplir le rôle qui lui est propre en matière de politique monétaire, ainsi que son incompétence démontrable à gérer la dette publique dans l'intérêt du peuple canadien, qui ont entraîné des taux d'intérêt indûment élevés, un affaiblissement de la confiance des hommes d'affaires et une aggravation et une prolongation inévitables de la récession économique.»

Le débat se poursuit;

M. Howard, appuyé par M. Martin (Timmins), propose le sous-amendement suivant: Que l'amendement soit modifié en y ajoutant ce qui suit:

> «et, de plus, cette Chambre regrette que l'absence d'un programme constructif, de la part du gouvernement, en ce qui concerne la politique monétaire et la gestion de la dette ait provoqué une intensification de la crise du chômage.»

Il s'élève un débat; à 8h. 15 du soir, M. l'Orateur interrompt les délibérations, suivant les dispositions de l'alinéa *d*) du paragraphe (3) de l'article 56 du Règlement.

Ladite proposition de sous-amendement, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Argue,
Badanai,
Batten,
Benidickson,
Bourget,
Bourque,
Caron,
Carter,
Chevrier,
Clermont,
Crestohl,
Denis,
Deschatelets,
Dumas,
Dupuis,
Eudes,
Fisher,
Forgie,
Godin,
Habel,
Herridge,
Howard,
Leduc,
Macnaughton,
McIlraith,
McMillan,
Martin (Essex-Est),
Martin (Timmins),
Meunier,
Michaud,
Nixon,
Pearson,
Peters,
Racine,
Ratelle,
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Roberge,
Robichaud,
Rouleau,
Tardif,
Winch—41.

CONTRE

Messieurs

Aiken,
Aitken (Mlle),
Allmark,
Anderson,
Asselin,
Barrington,
Baskin,
Beech,
Bell (Carleton),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Best,
Bissonnette,
Bourbonnais,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Bruchési,
Brunsden,
Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Cardiff,
Casselman (Mme),
Cathers,
Charlton,
Chown,
Clancy,
Coates,
Comtois,
Cooper,
Creaghan,
Danforth,
Deschambault,
Dorion,
Doucett,
Dubois,
English,
Fairclough (Mme),
Fane,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Flemming (Royal),
Forbes,
Fortin,
Fréchette,
Fulton,
Grafftey,

Green,
Grenier,
Gundlock,
Hales,
Halpenny,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hees,
Henderson,
Horner (Acadia),
Horner (The Battlefords),
Howe,
Jorgenson,
Keays,
Kennedy,
Kindt,
Knowles,
Korchinski,
Kucherepa,
Lafrenière,
Lahaye,
Latour,
Legere,
Lennard,
Létourneau,
Macdonnell,
MacEwan,
MacInnis,
MacLean (Queens),
MacLean (Winnipeg-Nord-Centre),
MacLellan,
Macquarrie,
MacRae,
McBain,
McCleave,
McDonald,
McFarlane,
McGee,
McGrath,
McIntosh,
McLennan,
McPhillips,
McQuillan,
Maloney,
Mandziuk,
Martel,
Martineau,
Martini,
Matthews,
Milligan,
Monteith (Verdun),
Montgomery,
More,
Morissette,
Morris,
Morton,
Muir (Lisgar),
Nasserden,
Nesbitt,
Nielsen,
Nowlan,
Nugent,
O'Hurley,
O'Leary,
Ormiston,
Pallett,
Parizeau,
Pascoe,
Paul,
Payne,
Phillips,
Pratt,
Rapp,
Régnier,
Ricard,
Richard (Kamouraska),
Rogers,
Rompré,
Rynard,
Skoreyko,
Small,
Smith (Calgary-Sud),
Smith (Lincoln),
Smith (Simcoe-Nord),
Smith (Winnipeg-Nord),
Southam,
Speakman,
Spencer,
Starr,
Stearns,
Stefanson,
Stewart,
Stinson,
Tassé,
Thomas,
Thompson,
Thrasher,
Tremblay,
Valade,
Villeneuve,
Vivian,
White,
Winkler,
Woolliams—147.

Ladite proposition d'amendement à la motion principale, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Argue,
Badanai,
Batten,
Benidickson,
Bourget,
Bourque,
Caron,
Carter,
Chevrier,
Clermont,
Crestohl,
Denis,
Deschatelets,
Dumas,
Dupuis,
Eudes,
Fisher,
Forgie,
Godin,
Habel,
Herridge,
Howard,
Leduc,
Macnaughton,
McIlraith,
McMillan,
Martin (Essex-Est),
Martin (Timmins),
Meunier,
Michaud,
Nixon,
Pearson,
Peters,
Racine,
Ratelle,
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Roberge,
Robichaud,
Rouleau,
Tardif,
Winch—41.

CONTRE

Messieurs

Aiken,
Aitken (Mlle),
Allmark,
Anderson,
Asselin,
Barrington,
Baskin,
Beech,
Bell (Carleton),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Best,
Bissonnette,
Bourbonnais,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Bruchési,
Brunsden,
Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Cardiff,
Casselman (Mme),
Cathers,
Charlton,
Chown,
Clancy,
Coates,
Comtois,
Cooper,
Creaghan,
Danforth,
Deschambault,
Dorion,
Doucett,
Dubois,
English,
Fairclough (Mme),
Fane,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Flemming (Royal),
Forbes,

Fortin,
Fréchette,
Fulton,
Grafftey,
Green,
Grenier,
Gundlock,
Hales,
Halpenny,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hees,
Henderson,
Horner (Acadia),
Horner (The Battlefords),
Howe,
Jorgenson,
Keays,
Kennedy,
Kindt,
Knowles,
Korchinski,
Kucherepa,
Lafrenière,
Lahaye,
Latour,
Legere,
Lennard,
Létourneau,
Macdonnell,
MacEwan,
MacInnis,
MacLean (Queens),
MacLean (Winnipeg-Nord-Centre),
MacLellan,
Macquarrie,
MacRae,
McBain,
McCleave,
McDonald,
McFarlane,
McGee,
McGrath,
McIntosh,
McLennan,
McPhillips,
McQuillan,
Maloney,
Mandziuk,
Martel,
Martineau,
Martini,
Matthews,
Milligan,
Monteith (Verdun),
Montgomery,
More,
Morissette,
Morris,
Morton,
Muir (Lisgar),
Nasserden,
Nesbitt,
Nielsen,
Nowlan,
Nugent,
O'Hurley,
O'Leary,
Ormiston,
Pallett,
Parizeau,
Pascoe,
Paul,
Payne,
Phillips,
Pratt,
Rapp,
Régnier,
Ricard,
Richard (Kamouraska),
Rogers,
Rompré,
Rynard,
Skoreyko,
Small,
Smith (Calgary-Sud),
Smith (Lincoln),
Smith (Simcoe-Nord),
Smith (Winnipeg-Nord),
Southam,
Speakman,
Spencer,
Starr,
Stearns,
Stefanson,
Stewart,
Stinson,
Tassé,
Thomas,
Thompson,
Thrasher,
Tremblay,
Valade,
Villeneuve,
Vivian,
White,
Winkler,
Woolliams—147.

Après plus ample discussion, la motion principale: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des subsides, est mise aux voix et agréée.

En conséquence, à dix heures du soir, la Chambre se forme en comité des subsides.

(*En comité*)

Les prévisions de dépenses de trois départements gouvernementaux sont abordées et entamées pour examen, suivant l'alinéa *b*) du paragraphe (4) de l'article 56 du Règlement, ainsi qu'il suit:

TRAVAIL

178 Administration centrale, y compris une subvention de $10,000 au *Frontier College* et les dépenses relatives aux Conférences internationales du Travail .. .. $ 1,373,104 00

TRAVAUX PUBLICS

329 Administration générale y compris une subvention de $2,000 à l'Association canadienne des bonnes routes .. $10,667,720 00

COMMERCE

394 Administration centrale y compris les cotisations à payer aux organismes internationaux énumérés dans le détail des affectations (comprend aussi le Conseil national de l'esthétique industrielle, qui relevait de la Galerie nationale) .. .. $ 3,275,445 00

A rapporter.

Le rapport est reçu et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Dorion, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général (**Avis de motion n° 16*), en date du 30 novembre 1960, demandant la copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents, sauf ceux qui contiennent l'avis d'un avocat sur des questions d'ordre juridique que le ministère de la Justice leur a soumises, échangés depuis le 1er janvier 1957 entre le gouvernement fédéral, ou l'un de ses organismes ou ministères, et toutes personnes, sociétés ou organisations, relativement à la poursuite intentée à *Canadian Breweries Limited* pour de prétendues infractions à la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

Trentième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que les pétitions des requérants suivants aux fins de lois de divorce, déposées après le 28 décembre 1960 et présentées le 20 février 1961 par M. McCleave, sont conformes aux prescriptions de l'article 70 du Règlement. Toutefois, ces pétitions ont été déposées après le délai spécifié à l'article 93 du Règlement et pour cette raison elles ne peuvent pas être reçues.

Ilona Helen Atlasz Adler, épouse de Joseph Adler, de Montréal (P.Q.).

Guy Thomas Carpenter, de Montréal (P.Q.), époux de Myrna Roberta Stanley Carpenter.

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Dix-huitième rapport, conformément à l'article 100(2) du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que la pétition aux fins d'une loi pour annuler le mariage de la requérante suivante est conforme aux prescriptions de l'article 96 du Règlement:

Marie Marguerite Jeanne-d'Arc Lajoie Paiement, épouse de Joseph Moïse Étienne Paiement, de Beaconsfield (P.Q.).

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Dix-neuvième rapport, conformément à l'article 100(2) du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les demandeurs suivants de lois de divorce ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

Stephen Beauchemin, de Montréal (P.Q.), époux de Alice Bélanger Beauchemin.

Sema Wiener Borodow, épouse de Borris Borodow, de Montréal (P.Q.).

Géraldine Clément Bousquet, épouse de Roland Bousquet, de Montréal (P.Q.).

Thomas Wesley Brimacombe, de la Province de Québec, époux de Marie Emélie Valcourt Brimacombe.

Mary Freda Rudolph Doutre, épouse de Jean Paul Doutre, de Rosemont (P.Q.).

Jean Louis Godard, de Montréal (P.Q.), époux de Alice Parent Godard.

Eileen Mary McKinnon Grant, épouse de George Edmond Grant, de la Province de Québec.

Johann Kinzl, de Laval-Ouest (P.Q.), époux de Marie Marcelle Lévesque Kinzl.

Martha Klein Klein, épouse de Bela Klein, de Montréal (P.Q.).

Beena Barbara Yearashevsky Koch, épouse de Alvin Koch, de Montréal (P.Q.).

Geraldine Pennell Koch, épouse de Henry Koch, de Westmount (P.Q.).

Gaétan Magne, de Montréal (P.Q.), époux de Rita Leguenier Magne.

Lola Goldberg Polka, épouse de Izak Polka, de Montréal (P.Q.).

Ada Florence Keatley Roberts, épouse de Ervin William Edward Roberts, de Montréal (P.Q.).

Lilian Norah Edwards Smith, épouse de Wallace Edwin Smith, de Montréal (P.Q.).

Lillian Jane Goldsborough Wells, épouse de Joseph William Wells, de Montréal (P.Q.).

Helen Mary White Vol, épouse de Henry Vol, de Verdun (P.Q.).

A dix heures six minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Robichaud—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 118)—1. Durant les années 1945, 1950, 1955, 1956, 1957, 1958, 1959 et 1960, quel prix moyen les pêcheurs ont-ils obtenu pour leurs prises de morue fraîche dans les provinces suivantes: *a*) Nouveau-Brunswick, *b*) Nouvelle-Écosse, *c*) Québec, *d*) Île du Prince-Édouard, *e*) Terre-Neuve?

2. Durant les années et dans les provinces mentionnées au premier paragraphe, quel prix moyen les pêcheurs ont-ils obtenu pour leurs prises d'aiglefin frais?

3. Durant les années et dans les provinces mentionnées au premier paragraphe, quel prix moyen les pêcheurs ont-ils obtenu pour leurs prises de plie fraîche?

**M. Benidickson*—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 159)—1. Quelle catégorie ou espèce de marchandises et quel poste du tarif des douanes s'appliquaient dans la remise des droits aux sociétés ci-après dont il est fait mention dans les Comptes publics de l'année financière terminée le 31 mars 1960: *Canadian Fairbanks-Morse Company Limited,* Montréal; *Dietrich-Collins Equipment Limited,* Vancouver; *International Harvester Company of Canada Limited,* Hamilton; *Wm. Stairs, Son & Morrow Limited,* Halifax?

2. Un organisme du gouvernement a-t-il recommandé au Cabinet que tous les autres importateurs de marchandises semblables et répondant aux mêmes exigences obtiennent une pareille remise de droits de douane?

3. En vertu de quel article de la Loi sur les douanes a-t-on établi, dans chaque cas, l'évaluation initiale pour les fins d'imposition?

**M. Robichaud*—Jeudi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 58)—Exemplaire en anglais et en français de toute formule de demande approuvée par la Commission d'assurance-chômage pour l'achat de timbres d'assurance-chômage, y compris les formules utilisées à l'égard des emplois intermittents.

**M. Argue*—Jeudi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 59)—Copie du mémoire rédigé par M. Vissac au sujet du rapport de M. le juge Rand sur l'industrie houillère.

Le premier ministre—Jeudi prochain—Le projet de résolution suivant:

Il est résolu: Qu'il importe que les Chambres du Parlement ratifient la Convention relative à l'Organisation de coopération et de développement économiques, le Protocole additionnel n° 1 à la Convention relative à l'Organisation de coopération et de développement économiques, le Protocole additionnel n° 2 à la Convention relative à l'Organisation de coopération et de développement économiques et le Mémorandum d'Accord pour l'application de l'article 15 de la Convention relative à l'Organisation de coopération et de développement économiques, qui ont tous été signés à Paris le 14 décembre 1960; et que cette Chambre ratifie les accords susmentionnés.

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mercredi 22 février	
112–N	Comptes publics	9 h. 30 a.m.
	Le jeudi 23 février	
238–S	Radiodiffusion	9 h. 30 a.m.
303 Édifice de l'ouest	Affaires des anciens combattants (*Bill C-67*)	10 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 53

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 22 FÉVRIER 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Howe, du comité permanent des chemins de fer, des canaux et des lignes télégraphiques, présente le troisième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

Le Comité a étudié le bill S-2, Loi constituant en corporation la «Aurora Pipe Line Company», et est convenu d'en faire rapport sans modification.

Une copie des procès-verbaux et des témoignages apportés relativement audit bill est annexée aux présentes.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 2 aux Journaux.*)

Les questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, suivant les dispositions de l'article 39(5) du Règlement:

*Question n° 147 par M. Granger—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Existe-t-il un accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de Terre-Neuve prévoyant certains paiements à Terre-Neuve en remplacement des dépenses fédérales versées aux autres provinces à l'égard des Indiens et des Esquimaux?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelles sommes verse-t-on en vertu de cet accord et à quelles fins sont-elles versées?

3. Quel est le nombre estimatif *a*) d'Indiens, *b*) d'Esquimaux, à Terre-Neuve, selon les dernières statistiques?

*Question n° 148 par M. Tucker—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Quelle est la valeur globale des contrats des entreprises de construction qui, effectivement, étaient en voie d'exécution pour le compte du ministère des Travaux publics au cours du mois terminé le 31 janvier 1961?

2. Combien de bureaux de poste réglementaires, commencés en 1960, étaient terminés ou étaient encore en voie de construction au 31 janvier 1961?

3. Combien de bureaux de poste dépassant quelque peu les dimensions réglementaires, commencés en 1960, étaient terminés ou étaient encore en voie de construction au 31 janvier 1961?

4. Jusqu'au 31 janvier 1961, quelle somme estimative a-t-on dépensée pour l'ameublement et l'outillage commandés en vue de leur livraison durant l'hiver de 1960-1961?

5. Depuis le 1er novembre 1960, combien de travaux de dragage étaient effectivement exécutés pour le compte du ministère des Travaux publics et quelle somme globale estimative représentent ces travaux?

6. Depuis le 1er novembre 1960, combien de travaux d'entretien et de réparation peu considérables aux diverses installations maritimes du pays étaient effectivement en voie d'exécution pour le compte du ministère des Travaux publics et quelle somme globale estimative représentent ces travaux?

M. McIlraith, appuyé par M. Bourget, propose,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés depuis le 29 août 1959 entre le gouvernement canadien, d'une part, et le gouvernement des États-Unis, d'autre part, relativement à la question concernant l'achat d'uranium canadien par les États-Unis d'Amérique. (**Avis de motion n° 46*)

Avec l'assentiment unanime, ladite motion est retirée.

M. Martel, appuyé par M. Paul, propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit émis en vue de la production de la copie de tous contrats et ententes intervenus entre le gouvernement fédéral et la province de Québec, relativement au programme de routes d'accès aux ressources, ainsi que copie de toutes annexes et cédules s'y rattachant. (**Avis de motion n° 49*)

Avec l'assentiment unanime, ladite motion est retirée.

Sur motion de M. Martin (Essex-Est), appuyé par M. McIlraith, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie de toute communication écrite ou mémoire concernant l'échange de toute autre communication entre le gouvernement, et la *General Motors*, relativement à un rapport sans fondement révélant que l'usine de la *General Motors* quitterait Windsor. (**Avis de motion n° 56*)

Sur motion de M. Denis, appuyé par M. Bourget, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie d'une pétition adressée au ministre des Postes ou à son ministère par un groupe de citoyens de Ladysmith, route rurale n° 1, Québec, relativement à l'entreprise de transport postal confiée à M. R. Pasch. (**Avis de motion n° 57*)

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il a adopté, sans amendement, le Bill C-61, Loi modifiant la Loi sur les Indiens.

Le Bill C-69, Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne ferroviaire dans la province de Québec depuis un point à ou près la borne indiquant le 72e mille de la subdivision de Kiask Falls vers le nord-ouest, jusqu'à un point dans le voisinage du Lac Mattagami, est étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

M. Balcer, appuyé par M. O'Hurley, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une troisième fois et adopté.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu pour une troisième fois et adopté.

A six heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Mitchell—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 160)—1. Y a-t-il actuellement au Canada des «bureaux de douane dits francs»?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) où chacun de ces bureaux est-il situé, *b*) quel a été le chiffre d'affaires de chacun de ces bureaux en 1960?

M. Robichaud—Vendredi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 60)—Copie des directives sur l'assurabilité C-102 à C-108 inclusivement, et de tous leurs amendements, au sujet des décisions concernant l'assurabilité, figurant dans le nouveau *Manuel de l'assurance-Assurabilité,* publié en octobre 1955 par la Commission d'assurance-chômage, ainsi que les directives correspondantes contenues dans le *Manuel de l'assurance-Assurabilité,* publié en janvier 1950.

M. Racine—Vendredi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 61)—Copie des directives sur l'assurabilité C-411 et C-440 à C-444 inclusivement, et de tous leurs amendements, au sujet de l'emploi en sylviculture, figurant dans le nouveau *Manuel de l'assurance-Assurabilité,* publié en octobre 1955 par la Commission d'assurance-chômage, ainsi que les directives correspondantes contenues dans le *Manuel de l'assurance-Assurabilité,* publié en janvier 1950.

M. Roberge—Vendredi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 62)—Copie des directives sur l'assurabilité C-201, C-210 à C-226 inclusivement, C-591 à C-595 inclusivement, C-614 à C-616 inclusivement, et C-822, et de tous leurs amendements, au sujet du contrat de service, figurant dans le nouveau *Manuel de l'assurance-Assurabilité,* publié en octobre 1955 par la Commission d'assurance-chômage, ainsi que les directives correspondantes contenues dans le *Manuel de l'assurance-Assurabilité,* publié en janvier 1950.

M. Roberge—Vendredi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 63)—Copie des directives sur l'assurabilité C-551, C-561 à C-563 inclusivement, C-571 à C-576 inclusivement, et de tous leurs amendements, au sujet de l'emploi familial, figurant dans le nouveau *Manuel de l'assurance-Assurabilité,* publié en octobre 1955 par la Commission d'assurance-chômage, ainsi que les directives correspondantes contenues dans le *Manuel de l'assurance-Assurabilité,* publié en janvier 1950.

M. Bourget—Vendredi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 64)—Copie des directives sur l'assurabilité C-272, C-321, C-472, C-601 à C-605 inclusivement, C-712 à C-717 inclusivement, C-830 à C-832 inclusivement, et de tous

leurs amendements, au sujet de l'emploi occasionnel, figurant dans le nouveau *Manuel de l'assurance-Assurabilité,* publié en octobre 1955 par la Commission d'assurance-chômage, ainsi que les directives correspondantes contenues dans le *Manuel de l'assurance-Assurabilité,* publié en janvier 1950.

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le jeudi 23 février	
238–S	Radiodiffusion	9 h. 30 a.m.
303 (Édifice de l'ouest)	Affaires des anciens combattants (*Bill C-67*)	10 h. 30 a.m.
	Le lundi 27 février	
112–N	Radiodiffusion	11 h. a.m.
	Le mardi 28 février	
238–S	Règlement (*pétitions en retard*)	3 h. 30 p.m.
Seize	Procédure de la Chambre (*à huis clos*)	6 h. 15 p.m.
	Le mercredi 1er mars	
176–F (Sénat)	Comité mixte des affaires indiennes (*organisation*)	10 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 54

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 23 FÉVRIER 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il a adopté le bill suivant, qu'il soumet à son assentiment:

Bill S-10, Loi constituant en corporation la Canadian Pioneer Insurance Company.—*M. Cardin*

Ledit bill est réputé avoir été lu pour une première fois et sa deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions de l'article 103(2) du Règlement.

Mlle Aitken, du comité permanent du Règlement, présente le quatrième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

En conformité des instructions qu'il a reçues les 7 et 10 février 1961, le Comité a examiné les pétitions introductives de bills d'intérêt privé énumérées ci-dessous et qui ont été déposées après l'expiration du délai prescrit aux termes de l'article 93 du Règlement, ainsi que les rapports du greffier des pétitions à cet égard, en date des 20, 24, 26 et 31 janvier et des 7 et 9 février 1961.

1. *Pétition d'Elizabeth Auffrey McINNIS—Divorce*

Appuyé par un affidavit soumis au Comité, l'avocat de la requérante prétend que la pétition a été déposée dès qu'il a obtenu la preuve nécessaire. La pétitionnaire, qui subvient aux besoins de ses deux enfants, désire régulariser sa situation matrimoniale. L'avocat demande que la pétition soit reçue et qu'on impose aucun droit à la requérante.

2. *Pétition de Hazel Margaret Graham CALVERT—Divorce*

L'avocat a déclaré que des troubles domestiques causent de nombreux ennuis à la requérante; il demande avec instance que la pétition soit acceptée et qu'on fasse grâce à la pétitionnaire de tous droits étant donné ses ressources financières très limitées.

3. *Pétition d'Elizabeth Frisch ZIEHM—Divorce*

Dans le présent cas, l'avocat en cause rédigeait sa première pétition et il croyait, par erreur, qu'il lui fallait signifier tous les documents avant de déposer la pétition à la Chambre des communes. Cette déclaration était appuyée par un affidavit qui a été déposé auprès du Comité. On demande que la pétition soit reçue et qu'on fasse grâce à la requérante de tous droits.

4. *Pétition de Erwin Gustav PFEIFER—Divorce*

L'élément distance a contribué au retard apporté au dépôt de la pétition, de même que la méprise de l'avocat qui croyait que tous les documents devaient être signifiés avant le dépôt de la pétition. Le pétitionnaire, qui ne touche que de modestes revenus pour subvenir à ses besoins de même qu'à ceux de son enfant, demande que la pétition soit reçue et qu'on lui fasse grâce de tous droits.

5. *Pétition de Timothy (Timothée) Garfield PILON—Divorce*

Par l'intermédiaire de son avocat, le pétitionnaire soutient que la défenderesse vit en concubinage avec le codéfendeur. L'avocat demande que la pétition soit reçue et qu'on n'impose aucun droit au pétitionnaire, qui doit subvenir aux besoins de son enfant et qui ne touche que des revenus fort modestes.

6. *Pétition de Mary Christine Tibault SWEENEY—Divorce*

L'avocat a soutenu que le mari vit en concubinage avec la codéfenderesse. Il a signalé en outre que ce sont les quatre enfants de la pétitionnaire qui subviennent aux besoins de leur mère et que cette dernière n'a aucun revenu. Il a demandé que la pétition soit reçue et qu'on fasse grâce à la pétitionnaire de tous droits.

7. *Pétition de Janina Stefania Assmann LUSZCZKI—Divorce*

La pétitionnaire n'a obtenu la preuve nécessaire à la présente cause que le 11 janvier 1961. Elle a institué des procédures sur-le-champ, mais la cause a été retardée par l'état nerveux de la pétitionnaire. L'avocat a demandé que la pétition soit reçue et qu'on n'impose aucun droit.

8. *Pétition de Marigold Mavis Miller SINGER—Divorce*

L'avocat a fait remarquer que le défendeur vit avec la codéfenderesse depuis un certain temps. Toutefois, le retard apporté au dépôt de la pétition est attribuable au fait que la pétitionnaire a été malade. Il a demandé que la pétition soit reçue et qu'on n'impose pas de droit à la pétitionnaire, étant donné qu'elle doit subvenir aux besoins de ses deux enfants à même des revenus fort modestes.

9. *Pétition de Leah (Lily) Heller GOLDBERG—Divorce*

La requérante a fait valoir, par l'entremise de son avocat, qu'il était urgent qu'elle redevienne libre, afin de pouvoir se remarier si l'occasion s'en présente. Étant donné que la requérante a un fils à sa charge, on a demandé que la pétition soit reçue et qu'il ne lui soit pas imposé de droits.

10. *Pétition de Selma Klapper KOSTINER—Divorce*

L'avocat a signalé que la requérante tient à régulariser au plus tôt son statut matrimonial. Il a donc demandé que la pétition soit reçue et qu'il ne soit pas imposé de droits.

11. *Pétition de Dorothy Greenberg GOLDEN—Divorce*

L'avocat a déclaré que le défendeur vivait en concubinage avec la codéfenderesse.

Il a de plus signalé que la pétition a été déposée en retard en raison de la confusion qui règne quant à l'expiration du délai pour le dépôt des pétitions au Sénat et à la Chambre des communes. Il a demandé que la pétition soit reçue.

12. *Pétition de Marjorie McEachern BROWN—Divorce*

* * * * *

Ayant considéré les pétitions introductives de bills d'intérêt privé susmentionnées (n°s 1 à 10 inclusivement), le Comité recommande, dans chaque cas, que l'application de l'article 93 et des aliénas *a*) et *c*) du paragraphe (3) de l'article 94 du Règlement soit suspendue et que les pétitions soient reçues.

Au sujet de la pétition qui porte le n° 11 ci-dessus, le Comité recommande que l'application de l'article 93 du Règlement soit suspendue et que la pétition soit reçue. Les droits afférents, dans ce cas-ci, aux termes des alinéas *a*) et *c*) du paragraphe (3) de l'article 94 du Règlement s'élèveront à $300.

Au sujet de la pétition qui porte le n° 12 ci-dessus, le Comité recommande que la requérante soit autorisée à retirer sa pétition, ainsi que l'a demandé son avocat.

Les pétitions mentionnées ci-dessus, de même que les rapports du greffier des pétitions y afférents, sont renvoyés.

M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre,—Échange de correspondance entre le premier ministre du Canada et les premiers ministres des provinces au sujet de la Conférence fédérale-provinciale, qui se tient à Ottawa les 23 et 24 février 1961.

Avec l'assentiment unanime, il est ordonné que ladite correspondance soit publiée en appendice au hansard de ce jour.

L'avis de motion qui suit est appelé, reporté aux ordres inscrits au nom du Gouvernement et fait l'objet d'un ordre d'examen dans la prochaine séance de la Chambre suivant les dispositions de l'article 21(2) du Règlement:

Qu'il importe que les Chambres du Parlement ratifient la Convention relative à l'Organisation de coopération et de développement économiques, le Protocole additionnel n° 1 à la Convention relative à l'Organisation de coopération et de développement économiques, le Protocole additionnel n° 2 à la Convention relative à l'Organisation de coopération et de développement économiques et le Mémorandum d'Accord pour l'application de l'article 15 de la Convention relative à l'Organisation de coopération et de développement économiques, qui ont tous été signés à Paris le 14 décembre 1960; et que cette Chambre ratifie les accords susmentionnés.—*Le premier ministre.*

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

BUDGET PRINCIPAL, 1961-1962

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

DIRECTION DES AFFAIRES INDIENNES

55 Administration . . . . . $ 792,099 00

Agences indiennes—

56	Fonctionnement et entretien	4,406,145 00
57	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel	1,610,285 00

Réserves et caisses de fiducie—

58	Fonctionnement et entretien	384,755 00

Bien-être des Indiens—

59	Fonctionnement et entretien, y compris une subvention à la province du Manitoba représentant la moitié du coût d'un programme de mise en valeur du groupement local et n'excédant pas $50,000	9,176,563 00
60	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel	2,010,000 00

Émancipation économique—

61	Fonctionnement et entretien, y compris un montant de $6,500 en subventions pour favoriser chez les Indiens l'agriculture, l'artisanat et les entreprises économiques en général	1,113,148 00
62	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel	511,407 00

Instruction—

63	Administration, fonctionnement et entretien	21,164,850 00
64	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel, y compris des paiements en vertu d'ententes pour fournir aux élèves indiens des facilités d'enseignement en commun	7,705,000 00
65	Subvention en vue de fournir des services supplémentaires aux Indiens de la Colombie-Britannique	100,000 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Citoyenneté et Immigration

480	Pour autoriser, conformément aux modalités et conditions que prescrit le gouverneur en conseil, des prêts aux Indiens au cours de l'année financière présente et des années financières subséquentes afin de les aider à acquérir des maisons d'habitation	100,000 00

GALERIE NATIONALE DU CANADA

253	Administration, fonctionnement et entretien, y compris les subventions mentionnées au détail des affectations	975,116 00
254	Versement au compte d'achats de la Galerie nationale du Canada pour l'acquisition d'œuvres d'art, en conformité de l'article 8 de la Loi sur la Galerie nationale	200,000 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Dorion, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre (**Avis de motion n° 23*), en date du 18 janvier 1961, demandant la copie des plans dressés par le ministère des Travaux publics pour la construction d'un tunnel reliant l'édifice central du Parlement à l'édifice de l'ouest, ainsi que des estimations des frais de l'entreprise.

Par M. Dorion,—Réponse à un ordre de la Chambre (**Avis de motion n° 44*), en date du 15 février 1961, demandant la copie de tous contrats et ententes intervenus entre le gouvernement fédéral et la province de Québec, relativement à la route transcanadienne, ainsi que copie de toutes annexes et cédules s'y rattachant.

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Vingtième rapport, conformément à l'article 100(2) du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que la pétition aux fins d'une loi pour annuler le mariage du requérant suivant est conforme aux prescriptions de l'article 96 du Règlement:

Paul-Emile Niquette, de Sorel (P.Q.), époux de Gisèle Desrosiers Niquette.

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Vingt et unième rapport, conformément à l'article 100(2) du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les demandeurs suivants de lois de divorce ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

Lucien Aubé, de McMasterville (P.Q.), époux de Marie Micheline Eléonore Nicutare Aubé.

Mary Jane Gabrielle Brière Black, épouse de Robert William Black, de Pointe-aux-Trembles (P.Q.).

Mable Irene McCarragher Collin, épouse de John Collin, de Montréal (P.Q.).

Normand Guy, de Lachine (P.Q.), époux de Sylvia Kenny Guy.

John Gerald Wellington Hall, de Ville St-Laurent (P.Q.), époux de Muriel Joyce Harris Hall.

Eva Lieberman Knopf, épouse de Sidney Knopf, de Montréal (P.Q.).

Dorothy Irene Norman Payette, épouse de Léon Wilfrid Joseph Payette, de Montréal (P.Q.).

Nancy Carol Bruneau Stead, épouse de Geoffrey Richard Stead, de Westmount (P.Q.).

Johan Hendrick Van Hattem, de Montréal (P.Q.), époux de June Audrey Royal Crewe Van Hattem.

A dix heures sept minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 11 heures du matin, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. McGee—Lundi prochain—QUESTION—(N° 119)—1. Durant l'année 1960, le Service de l'organisation et des méthodes de la Commission du service civil a-t-il fait des relevés à la demande de certains ministères du gouvernement?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont ces ministères?

3. Combien de relevés ont été faits dans chaque ministère?

4. A quelles dates les conclusions de ces relevés ont-elles été communiquées à chaque ministère intéressé?

5. A combien évalue-t-on les économies annuelles appréciables découlant de chaque relevé?

M. Robichaud—Lundi prochain—QUESTION—(N° 120)—1. Quels ont été le nombre total et le montant global des prêts approuvés par la Commission du prêt agricole canadien durant chacune des années terminées le 31 mars 1957, 1958 et 1959, et par la Société du crédit agricole durant l'année close le 31 mars 1960, *a*) dans la province du Nouveau-Brunswick, *b*) dans chacune des circonscriptions électorales fédérales de ladite province?

2. Quel a été le nombre total de demandes de prêt en provenance du Nouveau-Brunswick durant chacune des années mentionnées à la partie 1?

**M. McMillan*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 161)—1. Quel était le nombre total des employés, y compris les ingénieurs, secrétaires, etc., au bureau principal de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent durant l'année 1960?

2. Quel était le nombre des employés permanents et des employés intermittents *a*) à la section du canal Welland, *b*) à la section du fleuve Saint-Laurent, durant l'année 1960?

**M. Badanai*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 162)—1. A-t-on nommé un commissaire du recensement pour le district électoral de Fort-William?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont le nom et l'adresse du titulaire désigné?

Mlle Aitken—Lundi prochain—Que le quatrième rapport du comité permanent du Règlement, présenté à la Chambre le jeudi 23 février 1961, soit maintenant agréé.

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le lundi 27 février	
112–N	Radiodiffusion	11 h. a.m.
	Le mardi 28 février	
238–S	Règlement (*pétitions en retard*)	3 h. 30 p.m.
Seize	Procédure de la Chambre (*à huis clos*)	6 h. 15 p.m.
	Le mercredi 1er mars	
112–N	Comptes publics	9 h. 30 a.m.
176–F (Sénat)	Comité mixte des affaires indiennes (*organisation*)	10 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 55

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 24 FÉVRIER 1961

Onze heures du matin

PRIÈRE

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il a adopté les bills suivants, qu'il soumet à son assentiment:

Bill SD-76, Loi pour faire droit à Marie-Louise-Aline Ross.—*M. McCleave.*

Bill SD-77, Loi pour faire droit à Gisela Lydia Elisabeth Hunnius.—*M. McCleave.*

Bill SD-78, Loi pour faire droit à Dorothy Gertrude Payment.—*M. McCleave.*

Bill SD-79, Loi pour faire droit à Pierrette De Vynck.—*M. McCleave.*

Bill SD-80, Loi pour faire droit à Dorothy Joan Kovacs.—*M. McCleave.*

Bill SD-81, Loi pour faire droit à John Vereshack.—*M. McCleave.*

Bill SD-82, Loi pour faire droit à Eloi Vincent.—*M. McCleave.*

Bill SD-83, Loi pour faire droit à Frederick William Steppings.—*M. McCleave.*

Bill SD-84, Loi pour faire droit à Dawn Carolyn Kronen.—*M. McCleave.*

Bill SD-85, Loi pour faire droit à Maria Ildiko Leitner.—*M. McCleave.*

Bill SD-86, Loi pour faire droit à Nora Vida Dobie.—*M. McCleave.*

Bill SD-87, Loi pour faire droit à Janina Keller.—*M. McCleave.*

Bill SD-88, Loi pour faire droit à Gordon Angus Moore.—*M. McCleave.*

Bill SD-89, Loi pour faire droit à Maurice Robert.—*M. McCleave.*

Bill SD-90, Loi pour faire droit à Johann Kinzl.—*M. McCleave.*

Bill SD-91, Loi pour faire droit à Elizabeth Robb Lilley.—*M. McCleave.*

Bill SD-92, Loi pour faire droit à Marguerite Archambault.—*M. McCleave.*

Bill SD-93, Loi pour faire droit à Nancy Viola Doolittle.—*M. McCleave.*

Bill SD-94, Loi pour faire droit à Elsie Margaret Turnau.—*M. McCleave.*

Lesdits bills sont réputés avoir été lus pour une première fois et leur deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions de l'article 103(2) du Règlement.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui communiquer, avec prière de les lui renvoyer, les témoignages rendus et les pièces justificatives déposées relativement aux bills de divorce susmentionnés.

M. Montgomery, du comité permanent des affaires des anciens combattants, présente le troisième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

Le Comité ayant étudié le Bill C-67, Loi modifiant la Loi sur les pensions, est convenu d'en faire rapport sans amendement.

Au cours de ses délibérations, le Comité a approuvé la présentation à la Chambre des recommandations suivantes:

1. Au sujet de l'article 8 du projet de loi, le Comité constate qu'à l'égard des parents à charge qui relèvent du paragraphe (2) de l'article 38 de la loi sur les pensions, l'augmentation est d'environ 12½ p. 100, alors que selon les autres dispositions du bill C-67 l'augmentation est d'environ 20 p. 100. Étant donné cette anomalie apparente, le Comité recommande que le gouvernement étudie l'opportunité d'appliquer à l'article 8 le même taux d'augmentation qu'aux autres dispositions de la mesure.

2. Au sujet de l'article 13 du bill, le Comité désire vivement que le nouveau tarif de pensions entre en vigueur le 1er mars 1961. En conséquence, il prie instamment le gouvernement de s'assurer que le 1er mars 1961 sera effectivement la date d'entrée en vigueur du nouveau tarif de pensions.

Un exemplaire des procès-verbaux et des témoignages est annexé au présent rapport.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 3 aux Journaux.*)

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

BUDGET PRINCIPAL, 1961-1962

OFFICE NATIONAL DU FILM

251	Administration, réalisation et diffusion de films et autres matières de présentation visuelle	$ 4,988,112 00
252	Acquisition de matériel	172,380 00

ARCHIVES PUBLIQUES ET BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

A—Archives publiques

319	Administration et services techniques	716,268 00

B—Bibliothèque nationale

320	Administration	269,281 00
321	Somme versée au Compte d'achat de la Bibliothèque nationale, pour l'acquisition de livres, conformément à l'article 12 de la Loi sur la bibliothèque nationale . .	40,000 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il a adopté le bill suivant, qu'il soumet à son assentiment:

Bill S-13, Loi concernant la Compagnie du Chemin de fer Canadien du Pacifique.—*M. Speakman.*

Ledit bill est réputé avoir été lu pour une première fois et sa deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions de l'article 103(2) du Règlement.

(*A cinq heures du soir, appel des bills publics et privés, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills publics*)

Il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-10, Loi modifiant le Code criminel (Peine corporelle);

M. McGee, appuyé par M. Henderson, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux bills publics et privés est expirée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine,—Relevé des soldes impayés dans les banques à charte du Canada au 31 décembre 1960, conformément à l'article 119(1) de la Loi sur les banques, chapitre 48 des Statuts du Canada (1953-1954).

Par M. Fleming (Eglinton),—Relevé des soldes impayés dans les banques constituées sous le régime de la Loi sur les banques d'épargne de Québec au 31 décembre 1960, conformément à l'article 93(1) de ladite loi, chapitre 41 des Statuts du Canada (1953-1954).

Par M. Monteith (Perth), membre du conseil privé de la reine,—Accord modificatif numéro 10 prévoyant le paiement de contributions aux termes de la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques, conclu le 12 janvier 1961 entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Colombie-Britannique.

A six heures cinq minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Robichaud—Lundi prochain—QUESTION—(N° 121)—Quel est le nombre total des fonctionnaires dont le traitement et les frais de voyage se sont chiffrés à $10,000 ou plus, durant l'année financière terminée le 31 mars 1960?

M. Boulanger—Lundi prochain—QUESTION—(N° 122)—Durant les années 1958, 1959 et 1960, quelles sommes a-t-on versées en subventions aux fabriques de lait condensé ci-après: *a*) *Carnation Limited, b*) *Trino Limited, c*) *Dominion Exchange Dairies*?

**M. Lessard*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 163)—Le très honorable premier ministre est-il en mesure de communiquer à la Chambre les résultats pratiques de sa visite avec le comité exécutif de la ville de Montréal le 16 février dernier?

**M. Regier*—Lundi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 65)—Copie de toutes lettres et de tous rapports ou mémoires adressés au gouvernement relativement à tout réacteur nucléaire dont l'aménagement en Inde a été rendu possible grâce à la participation financière canadienne.

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le lundi 27 février	
112–N	Radiodiffusion	10 h. a.m.
	Le mardi 28 février	
112–N	Radiodiffusion	9 h. 30 a.m.
238–S	Règlement (*pétitions en retard*)	3 h. 30 p.m.
Seize	Procédure de la Chambre (*à huis clos*)	6 h. 15 p.m.
	Le mercredi 1er mars	
112–N	Comptes publics	9 h. 30 a.m.
176–F (Sénat)	Comité mixte des affaires indiennes (*organisation*)	10 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 56

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 27 FÉVRIER 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Sur motion de Mlle Aitken, appuyée par M. Charlton, le quatrième rapport du comité permanent du Règlement, présenté à la Chambre le jeudi 23 février 1961, est agréé.

M. Pickersgill, pour M. Benidickson, appuyé par M. Habel, propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit émis en vue de la production de la copie des ordonnances que le ministre du Revenu national a émises depuis le 1er décembre 1958, aux termes des dispositions de l'article 38 de la Loi sur les douanes, aux fins d'établissement de la valeur imposable. (**Avis de motion n° 50*)

Sur quoi, la Chambre reprend l'examen du rappel au Règlement au sujet de la motion susdite, soulevé par l'honorable représentant de Bonavista-Twillingate (M. Pickersgill) le lundi 20 février, déclarant que l'emploi de l'expression «les réserves usuelles» par l'honorable ministre du Revenu national (M. Nowlan) constituait en réalité un amendement à la motion, qui doit être examiné par la Chambre, et que l'on devrait expliquer à celle-ci en quoi consiste la réserve invoquée ou étudier la motion dans son libellé actuel.

Le rappel au Règlement fait de nouveau l'objet d'une discussion.

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Le point que soulève l'honorable député de Bonavista-Twillingate pose deux problèmes. Le premier est la pratique qui permet au ministère de réclamer le droit de retenir des documents, pour quelque motif reconnu en demandant à la Chambre d'agréer la motion portant dépôt de documents, étant entendu toutefois que certains documents ne seront pas déposés. Le second

problème se rattache au premier. Si je comprends bien son autre objection, l'honorable député allègue que nous modifions effectivement une motion qui n'admet aucun débat.

Peut-être conviendrait-il de prendre une minute ici pour lire l'article 47 du Règlement, qui est ainsi conçu:

> Tout député doit marquer d'un astérisque l'avis relatif à la motion qu'il a l'intention de proposer, sans discussion, en vue de la production de documents. Le greffier l'inscrit au *Feuilleton* sous la rubrique «Avis de motions portant production de documents». Lorsque l'ordre du jour appelle des avis de cette nature, la Chambre en décide sur-le-champ. Si toutefois l'on désire un débat sur une telle motion, le greffier la reporte à l'ordre du jour concernant les avis de motions.

Il ressort clairement de la lecture de cet article que pareilles motions ne sont pas sujettes à débat. Elles constituent une catégorie spéciale de motions dont il faut décider sur-le-champ ou, si on veut les débattre, elles font alors l'objet d'une procédure particulière. Il n'est donc pas régulier de proposer un amendement. De fait, aucun député ne pourrait obtenir la parole pour proposer un amendement.

Cependant, selon un usage bien reconnu de la Chambre, un ministre qui ne veut pas être contraint par un ordre catégorique de la Chambre en vue du dépôt de documents qu'il n'entend pas ou ne veut pas déposer pour un motif reconnu de politique publique, peut déclarer qu'il s'y oppose, afin que son objection soit portée au compte rendu. Une telle déclaration constitue, jusqu'à un certain point, une protection pour le ministre contre l'ordre catégorique de la Chambre lui enjoignant de produire les documents en cause. C'est un usage qui s'est imposé à l'approbation de la Chambre et qui est passé dans la tradition. Quelle que puisse être la portée de ladite déclaration, qu'elle constitue ou non un amendement, la pratique est établie. Je ne crois pas que le député ait voulu s'opposer à ce qu'on respecte toujours cet usage.

La Chambre apprendra peut-être avec intérêt que lorsque ces ordres sont adoptés par elle, ils sont notés dans les *Procès-verbaux* sans mention des réserves du ministre. Il est donc en présence d'un ordre catégorique de la Chambre s'il ne s'est pas levé pour signaler que certains documents sont confidentiels vu qu'il s'agit de communications échangées entre les ministères, de documents secrets ou personnels ou pour tout autre motif valable qu'on peut invoquer, dans l'intérêt public, afin qu'un ministre ne soit pas tenu de déposer les documents. Il pourrait bien être accusé d'outrage à la Chambre si cette réserve n'était pas notée.

Il existe un cas de ce genre, dont le premier ministre se souvient sans doute, pour avoir lui-même pris part à la discussion. Il s'est présenté en 1952. Je vais le préciser, car il démontre à l'évidence que l'usage que nous avons suivi depuis quelques années était bien établi, même à ce moment-là. On trouvera cet incident au compte rendu du 28 avril 1952. Il s'agissait précisément de la protection qui s'offre au ministre pour surseoir à un ordre de la Chambre. A mon avis, il serait préférable qu'un ministre qui formule des réserves à l'égard d'un ordre tendant à la production de documents le fasse en des termes aussi clairs que possible. Il existe au moins deux catégories de telles réserves, les documents confidentiels et ceux qui intéressent également d'autres gouvernements. Je vois que d'après le député de Burnaby-Coquitlam, cette dernière catégorie n'est pas légitime et que d'après le député de Bonavista-Twillingate, une telle exception ne devrait pas être autorisée mais qu'il serait préférable de retarder l'adoption de l'ordre jusqu'à ce qu'on ait obtenu l'assentiment voulu d'un autre gouvernement. Que nous suivions ou non cette méthode, je pense que la réserve devrait être formulée en des termes bien clairs. Le ministre pourrait suivre l'avis du

député de Bonavista-Twillingate et faire réserver la motion, ou bien il pourrait demander à la Chambre d'accepter la motion, sous réserve de la restriction formulée.

L'autre problème, celui qui a trait à la modification d'une motion qui n'est pas sujette à débat, a été résolu du consentement unanime de la Chambre, permettant que le président exprime la restriction du ministre au moment de la mise aux voix. En fait, la motion comporte une condition, avec le consentement unanime de la Chambre avant la mise aux voix. Le ministre est protégé par ce qu'il a dit à la Chambre. Donc, s'il demande cette protection, le ministre devrait le déclarer aussi clairement que possible. Cela pose une difficulté, car certains de ces ordres généraux visent des documents non identifiés et le ministre ne sait pas à quoi s'attendre en se rendant à l'ordre.

Sur ce, avec l'assentiment unanime, la motion est de nouveau réservée.

Sur motion de M. Robichaud, appuyé par M. Leduc, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés depuis le 21 juin 1957 entre le gouvernement fédéral ou l'un de ses organismes ou ministères, à l'exclusion du ministère des Travaux publics, et tout particulier, toutes sociétés d'ingénieurs-conseils ou autres sociétés, relativement aux plans et devis du pont reliant Campbellton à Cross-Point, y compris la correspondance échangée avec tous groupements ou syndicats avant l'approbation du projet et jusqu'à ce jour. (**Avis de motion n° 54*)

Sur motion de M. Robichaud, appuyé par M. Leduc, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre un exemplaire en anglais et en français de toute formule de demande approuvée par la Commission d'assurance-chômage pour l'achat de timbres d'assurance-chômage, y compris les formules utilisées à l'égard des emplois intermittents. (**Avis de motion n° 58*)

M. Argue, appuyé par M. Howard, propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit émis en vue de la production d'un exemplaire du commentaire préparé par M. Vissac au sujet du rapport de M. le juge Rand sur l'industrie houillère. (**Avis de motion n° 59*)

Ladite motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Argue,	Granger,	McMillan,	Pickersgill,
Batten,	Habel,	McWilliam,	Pitman,
Benidickson,	Hellyer,	Martin (Essex-Est),	Regier,
Caron,	Herridge,	Martin (Timmins),	Richard
Carter,	Howard,	Michaud,	(Ottawa-Est),
Chevrier,	Leduc,	Mitchell,	Robichaud,
Clermont,	McIlraith,	Peters,	Winch—28.
Godin,			

CONTRE

Messieurs

Aiken,
Aitken (Mlle),
Anderson,
Balcer,
Baldwin,
Bell (Carleton),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Bigg,
Bourdages,
Broome,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Browne (Vancouver-Kingsway),
Brunsden,
Campbell (Lambton-Kent),
Campbell (Stormont),
Cardiff,
Casselman (Mme),
Cathers,
Charlton,
Chown,
Churchill,
Clancy,
Coates,
Comtois,
Cooper,
Creaghan,
Crouse,
Danforth,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Doucett,
Drysdale,
English,
Fairclough (Mme),
Fairfield,
Fane,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Flemming (Royal),
Forbes,
Fulton,
Grafftey,
Green,
Gundlock,
Halpenny,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hamilton (Qu'Appelle),
Hanbidge,
Harkness,
Henderson,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Acadia),
Horner (The Battlefords),
Howe,
Jones,
Jorgenson,
Keays,
Kennedy,
Kindt,
Knowles,
Korchinski,
Kucherepa,
Lambert,
Macdonnell,
MacEwan,
MacLean (Queens),
MacLean (Winnipeg-Nord-Centre),
Macquarrie,
McBain,
McCleave,
McFarlane,
McGrath,
McIntosh,
McLennan,
McPhillips,
Mandziuk,
Matthews,
Milligan,
Monteith (Perth),
Montgomery,
More,
Morris,
Muir (Lisgar),
Nasserden,
Nesbitt,
Nowlan,
Nugent,
O'Hurley,
O'Leary,
Ormiston,
Pascoe,
Payne,
Phillips,
Rapp,
Régnier,
Robinson,
Rogers,
Sévigny,
Skoreyko,
Smith (Calgary-Sud),
Smith (Lincoln),
Southam,
Speakman,
Starr,
Stefanson,
Tremblay,
Villeneuve,
Vivian,
Walker,
Webb,
White,
Winkler,
Woolliams,
Wratten—115.

M. Robichaud, appuyé par M. Leduc, propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit émis en vue de la production de la copie des directives sur l'assurabilité C-102 à C-108 inclusivement, et de tous leurs amendements, au sujet des décisions concernant l'assurabilité, figurant dans le nouveau *Manuel de l'assurance-Assurabilité,* publié en octobre 1955 par la Commission d'assurance-chômage, ainsi que les directives correspondantes contenues dans le *Manuel de l'assurance-Assurabilité,* publié en janvier 1950. (**Avis de motion n° 60*)

Ladite motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Argue,
Batten,
Benidickson,
Caron,
Carter,
Chevrier,
Clermont,
Deschatelets,
Godin,
Granger,
Habel,
Hellyer,
Herridge,
Howard,
Leduc,
McIlraith,
McMillan,
McWilliam,
Martin (Essex-Est),
Martin (Timmins),
Michaud,
Mitchell,
Peters,
Pickersgill,
Pitman,
Regier,
Richard (Ottawa-Est),
Robichaud,
Winch—29.

CONTRE

Messieurs

Aiken,
Aitken (Mlle),
Anderson,
Balcer,
Baldwin,
Bell (Carleton),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Bigg,
Bourdages,
Broome,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Browne (Vancouver-Kingsway,
Brunsden,
Campbell (Lambton-Kent),
Campbell (Stormont),
Cardiff,
Casselman (Mme),
Cathers,
Chambers,
Charlton,
Chown,
Churchill,
Clancy,
Coates,
Comtois,
Cooper,
Creaghan,
Crouse,
Danforth,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Doucett,
Drysdale,
Dubois,
English,
Fairclough (Mme),
Fairfield,
Fane,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Flemming (Royal),
Forbes,
Fulton,
Grafftey,
Green,
Gundlock,
Halpenny,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hamilton (Qu'Appelle),
Hanbidge,
Harkness,
Henderson,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Acadia),
Horner (The Battlefords),
Howe,
Jones,
Jorgenson,
Keays,
Kennedy,
Kindt,
Knowles,
Korchinski,
Kucherepa,
Lambert,
Macdonnell,
MacEwan,
MacLean (Queens),
MacLean, (Winnipeg-Nord-Centre),
Macquarrie,
McBain,
McCleave,
McFarlane,
McGrath,
McIntosh,
McLennan,
McPhillips,
Mandziuk,
Martineau,
Matthews,
Milligan,
Monteith (Perth),
Montgomery,
More,
Morris,
Muir (Lisgar),
Nasserden,
Nesbitt,
Nowlan,
O'Hurley,
O'Leary,
Ormiston,
Pascoe,
Payne,
Phillips,
Rapp,
Régnier,
Ricard,
Robinson,
Rogers,
Sévigny,
Skoreyko,
Smith (Calgary-Sud),
Smith (Lincoln),
Southam,
Speakman,
Starr,
Stefanson,
Tremblay,
Villeneuve,
Vivian,
Walker,
Webb,
White,
Winkler,
Woolliams,
Wratten—118.

La Chambre se forme de nouveau en comité des voies et moyens et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Balcer, appuyé par M. Churchill, propose,—Qu'un comité sessionnel des chemins de fer, des lignes aériennes et de la marine marchande que l'État possède et régit soit institué aux fins de faire l'examen des comptes, des prévisions de dépenses et des projets de loi concernant les chemins de fer Nationaux du Canada et Air Canada, sous réserve toujours des pouvoirs du comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics; d'étudier les droits à la pension des employés actuels ou retraités des chemins de fer Nationaux du Canada en ce qui a trait aux anomalies qui ont pu résulter de la solution de continuité de service; et d'étudier, en outre, les mesures à prendre à l'égard des indemnités d'arrêt sur les voyages aller-retour des employés des chemins de fer Nationaux du Canada; que ce comité soit autorisé à assigner des témoins, à faire produire des documents et des dossiers et à faire rapport de temps à autre et que, nonobstant les dispositions de l'article 67 du Règlement, ledit comité se compose de vingt-six membres.

Il s'élève un débat;

M. Chevrier, appuyé par M. Benidickson, propose l'amendement suivant: Que les mots «Nationaux du Canada», à la sixième ligne de la motion, soient rayés.

M. l'ORATEUR SUPPLÉANT: Avant de mettre la proposition d'amendement aux voix, un député voudrait-il s'exprimer sur l'admissibilité de l'amendement. Si je comprends bien, la motion modifiée aurait trait aux droits à la pension des employés retraités d'autres compagnies de chemin de fer. Je suppose que c'est là l'objet de la modification proposée, et, cela pose le problème de l'amplification du mandat du comité.

Le rappel au Règlement fait l'objet d'une discussion.

DÉCISION DE M. L'ORATEUR SUPPLÉANT

M. l'ORATEUR SUPPLÉANT: Quant à l'objet de l'amendement, l'honorable député de Laurier a bien précisé qu'il permettrait l'examen des régimes de pension de tous les employés de chemin de fer, tandis que la motion sous sa forme actuelle ne tient compte que des employés des chemins de fer Nationaux.

En ce qui concerne les commentaires de Beauchesne, j'admets avec l'honorable député que le commentaire n° 291 s'applique en l'occurrence: «291. Lorsque la Chambre étudie une motion, dont il a été donné avis, tendant à la nomination d'un comité spécial, un député ne peut pas proposer un amendement visant à conférer au comité des pouvoirs plus étendus que ceux qui lui avaient été dévolus dans l'avis donné.»

L'honorable solliciteur général a aussi mentionné ce qui suit: «L'orateur a déclaré irréguliers les deux amendements parce qu'ils soulevaient de nouvelles questions non prévues dans l'avis de motion et parce qu'ils proposaient d'étendre les pouvoirs du comité bien au-delà de ceux que fixait l'avis...»

J'appelle aussi l'attention de la Chambre sur le paragraphe 5, du commentaire 203, 4e édition, de Beauchesne: «Un amendement a été déclaré irrecevable parce qu'il soulevait une nouvelle question qui ne pouvait être étudiée qu'à l'occasion d'une motion distincte précédée d'un avis.»

On a signalé à la Chambre que la motion se lit en ces termes: «Qu'un comité de session des chemins de fer, des lignes aériennes et de la marine marchande que l'État possède et contrôle soit institué aux fins de faire l'examen de...»

Les questions sont mentionnées dans ladite motion. Par conséquent, je suis bien convaincu et je n'hésite pas à dire, que l'amendement, dans la mesure où il élargit les pouvoirs du comité au-delà de ses attributions normales, exige un avis distinct.

L'honorable député de Laurier comprendra immédiatement que si le gouvernement voulait établir un autre comité en vue d'étudier l'ensemble du problème des cheminots en retraite il pourrait le faire. Il pourrait préparer une autre motion afin d'instituer un tel comité distinct en vue de l'examen du problème qu'il est en train d'inclure dans la motion dont la Chambre est saisie.

Pour ce qui est de la décision rendue l'année dernière par M. l'Orateur, je dois dire que ses sources étaient les mêmes que celles que j'ai citées à la Chambre. Je n'hésite donc pas à dire que le présent amendement élargirait les pouvoirs du comité ainsi que la portée des questions qu'il doit étudier.

Je n'hésite pas, non plus, parce qu'il me semble qu'en discutant le problème des employés du National-Canadien au comité, il pourrait être pertinent d'établir des comparaisons avec des régimes de pension intéressant d'autres employés des chemins de fer tandis que le rapport du comité doit s'en tenir au problème des employés retraités du National-Canadien. Je déclare donc l'amendement irrecevable.

M. Chevrier en appelle à la Chambre de cette décision.

Les députés sont appelés en Chambre;

M. l'Orateur suppléant: Il s'agit de l'appel à la Chambre d'une décision du président.

«M. Chevrier a proposé l'amendement suivant à la motion tendant à instituer un comité sessionnel des chemins de fer, des lignes aériennes et de la marine marchande que l'État possède, et contrôle:

«Que les mots «Nationaux du Canada» à la septième ligne de la résolution soient rayés.»

«M. l'Orateur suppléant a déclaré l'amendement irrecevable en donnant pour raison qu'il élargirait les pouvoirs du comité au-delà de ceux qu'envisageait l'avis y afférent, et qu'il visait aussi à introduire une question fondamentale qui ne pouvait être soulevée qu'à la suite d'un préavis dûment donné.»

«Là-dessus, M. Chevrier en a appelé à la Chambre de la décision de l'Orateur.»

M. l'Orateur suppléant met aux voix la question suivante: La décision de M. l'Orateur suppléant est-elle maintenue? Et la décision est maintenue par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Aiken,
Anderson,
Balcer,
Baldwin,
Bell (Saint-Jean-Albert),
Bigg,
Bourbonnais,
Bourdages,
Broome,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Campbell (Lambton-Kent),
Campeau,
Cardiff,
Cathers,
Chambers,
Charlton,
Churchill,
Clancy,
Coates,
Comtois,
Cooper,
Creaghan,
Crouse,
Dinsdale,
Doucett,
Drysdale,
Dubois,
English,
Fairclough (Mme),
Fane,
Flemming (Royal),
Fréchette,
Gillet,
Grafftey,
Gundlock,
Henderson,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Acadia),
Horner (The Battlefords),
Howe,
Jorgenson,
Keays,
Kennedy,
Knowles,
Korchinski,
Kucherepa,
Lambert,
LaRue,
MacEwan,
MacInnis,
MacLellan,
McBain,
McCleave,
McFarlane,
McGrath,
McIntosh,
McLennan,
Matthews,
Milligan,
Monteith (Perth),
Montgomery,
More,
Morissette,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Nesbitt,
Noble,
Nugent,
O'Hurley,
O'Leary,
Ormiston,
Pascoe,
Phillips,
Rapp,
Ricard,
Rogers,
Skoreyko,
Smith (Lincoln),
Southam,
Speakman,
Starr,
Stefanson,
Stewart,
Stinson,
Taylor,
Tremblay,
Villeneuve,
Webb,
Woolliams,
Wratten—90.

CONTRE

Messieurs

Argue,
Batten,
Benidickson,
Boulanger,
Carter,
Chevrier,
Deschatelets,
Fisher,
Godin,
Granger,
Habel,
Herridge,
Howard,
Martin (Timmins),
Meunier,
Michaud,
Peters,
Pitman,
Ratelle,
Richard (Ottawa-Est),
Roberge,
Robichaud,
Rouleau,
Tardif—24.

Le débat se poursuit sur la motion principale, et ledit débat est interrompu à dix heures.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaires (en français et en anglais) des Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 22 février 1961, conformément à l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235 des Statuts revisés du Canada (1952), ainsi que de l'Index codifié et du Tableau des modifications pour la période allant du 1er janvier 1955 au 31 décembre 1960.

A dix heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

*M. *Taylor*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 164)—1. A quelle date l'ARC a-t-elle aboli son service à Boundary-Bay et quand le Corps des transmissions a-t-il pris la direction de cette base?

2. Compte non tenu des maisons d'habitation, quel a été le coût global des bâtisses construites pour le Corps des transmissions après le départ de l'ARC?

3. Quelles bâtisses et installations a-t-on expressément construites pour le Corps des transmissions et quel en a été le coût global?

4. Combien de maisons appartenant au gouvernement fédéral occupent les membres du Corps des transmissions?

5. Quelle est la valeur globale de toutes les bâtisses construites pour le Corps des transmissions?

6. A-t-on étudié la question d'établir ailleurs le Centre des transmissions? Dans le cas de l'affirmative, quel examen a-t-on fait de la question et qui a-t-on chargé de trouver un nouvel emplacement?

*M. *Martin (Essex-Est)*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 165)—1. La Banque du Canada a-t-elle vendu des titres au montant de 40 millions de dollars au Compte de portefeuille?

2. Dans le cas de l'affirmative, cette opération relevait-elle de la politique monétaire ou de la gestion de la dette?

3. A-t-on consulté le gouvernement sur cette opération?

*M. *Pickersgill*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 166)—1. M. Harry Halliwell, du *Toronto Telegram,* est-il à l'emploi du ministère de l'Agriculture à quelque titre que ce soit?

2. Dans le cas de l'affirmative, à quelles conditions est-il employé, compte tenu de sa rémunération, et quelles sont ses fonctions?

3. M. Ralph Hedlin est-il à l'emploi de la Commission canadienne du blé à quelque titre que ce soit?

4. Dans le cas de l'affirmative, à quelles conditions est-il employé, compte tenu de sa rémunération, et quelles fonctions lui sont dévolues?

5. A-t-on retenu les services de M. Hedlin sur la proposition du ministre de l'Agriculture?

*M. *Hellyer*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 167)—1. Se propose-t-on de supprimer le poste de réceptionniste à l'hôpital militaire de Sunnybrook, à Toronto?

2. A-t-on reçu des observations à ce sujet?

3. Dans le cas de l'affirmative, de la part de quels organismes et quelle a été la teneur de la réponse du gouvernement?

*M. *Tremblay*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 168)—1. A combien d'exemplaires a été tiré l'*agenda 1961* que la Société Radio-Canada a offert gratuitement aux membres de la Chambre des communes?

2. Combien de personnes, outre les membres de la Chambre des communes, en ont reçu gratuitement un exemplaire?

3. Qui a imprimé cet agenda et à quel prix?

4. *a*) Des soumissions ont-elles été demandées pour ce contrat? *b*) Quels sont les noms des imprimeurs auxquels on a demandé des soumissions? *c*) Quel était le montant de chaque soumission?

*M. *Tremblay*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 169)—1. L'animateur du programme *ÉDITION SPÉCIALE,* télévisé par le réseau français, le dimanche soir, reçoit-il une rémunération supplémentaire comme frais de voyage?

2. S'il en est ainsi, quel est le montant de cette rémunération?

*M. *Tremblay*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 170)—1. La Société Radio-Canada a-t-elle, cours du mois de janvier 1961, demandé des soumissions publiques en vue d'effectuer des travaux de modification à son édifice situé à 1425, boulevard Dorchester, Montréal (P.Q.)?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont les noms des soumissionnaires, quel est le montant de chaque soumission et à qui le contrat a-t-il été finalement accordé?

*M. *Benidickson*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 171)—1. Combien de communications le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion a-t-il reçues de la part *a*) de personnes reconnues s'adonnant à la réparation des appareils de télévision et qui désirent installer des antennes, et *b*) d'autres personnes, réclamant contre l'approbation de la demande de droits de diffusion en fréquence modulée sur la fréquence de 103.1, faite par C.K.Y., de Winnipeg, parce qu'elle pourrait nuire aux téléspectateurs du Manitoba desservis par la télé-station K.C.N.D., de Pembina, Dakota-Nord?

2. Quelles fréquences autres que celle de 103.1 pourraient être assurées, en vertu des arrangements découlant du traité international ou autrement, et être attribuées, par le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, à un requérant de la région de Winnipeg qui demande un permis de station à fréquence modulée?

3. *a*) Le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion a-t-il été avisé qu'une nouvelle station de radar de défense des États-Unis, située près de Baudette, Minnesota, utilisera une fréquence F.M. qui, apparemment, brouillera la réception des émissions télévisées provenant du canal 7, Winnipeg, au détriment des téléspectateurs canadiens de la région ontarienne de Rainy-River? *b*) Dans le cas de l'affirmative, le Bureau ds gouverneurs de la radiodiffusion se rend-il compte qu'une décision inutilement peu réfléchie au sujet de la fréquence de 103.1, quant à la téléstation américaine K.C.N.D., du Dakota-Nord, serait susceptible d'infirmer les protestations canadiennes adressées au gouvernement des États-Unis contre le projet américain d'utilisation d'une fréquence à Baudette, Minnesota, qui supprimerait la réception, à Rainy-River, des émissions de télévision émanant du Canada?

*M. *Howard*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 172)—1. Depuis le 1er janvier 1956, a-t-on condamné, dans le pénitencier de la Colombie-Britannique, des détenus à la réclusion durant une période dépassant le maximum des vingt et un jours réglementaires?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel est le nombre de ces détenus, quelle a été la durée de leur réclusion et quelles étaient les raisons dans chaque cas?

3. L'un ou l'autre de ces détenus a-t-il été ainsi condamné à la réclusion plus d'une fois et, dans le cas de l'affirmative, quelles étaient les raisons dans chaque cas?

*M. *Pickersgill*—Mercredi prochain—ADRESSE—(N° 66)—Copie du décret du conseil daté du 28 octobre 1960, autorisant la participation du gouvernement fédéral au projet de prévention des inondations causées par la rivière Fairford, au Manitoba.

M. *Matthews*—Mercredi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier l'à-propos de construire un tunnel ou une voie sous-marine allant de l'île Lulu, à Vancouver, à l'île de Vancouver, près de Nanaïmo (C.-B.).

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mardi 28 février	
238–S	Règlement (*pétitions en retard*)	3 h. 30 p.m.
Seize	Procédure de la Chambre (*à huis clos*)	6 h. 15 p.m.
	Le mercredi 1er mars	
112–N	Comptes publics	9 h. 30 a.m.
176–F (Sénat)	Comité mixte des affaires indiennes (*organisation*)	10 h. a.m.
	Le jeudi 2 mars	
112–N	Radiodiffusion	9 h. 30 a.m.
238–S	Recherches (*Eldorado Mining and Refining*)	10 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 57

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 28 FÉVRIER 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Murphy, du comité spécial des recherches, présente le premier rapport dudit comité, dont il est donné lecture ainsi qu'il suit:

Le Comité recommande que son quorum soit réduit de 11 à 8 membres et que l'application de l'article 67(2) du Règlement soit suspendue à cet égard.

Avec l'assentiment unanime, sur motion de M. Murphy, appuyé par M. Best, ledit rapport est agréé.

M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre,—Déclaration du premier ministre du Canada lors de la Conférence fédérale-provinciale sur les questions fiscales, le jeudi 23 février 1961. (Textes français et anglais).

Avec l'assentiment unanime, il est ordonné que ladite déclaration soit imprimée en appendice au hansard de ce jour.

M. Diefenbaker, appuyé par M. Fleming (Eglinton), propose,—Qu'il importe que les Chambres du Parlement ratifient la Convention relative à l'Organisation de coopération et de développement économiques, le Protocole additionnel n° 1 à la Convention relative à l'Organisation de coopération et de développement économiques, le Protocole additionnel n° 2 à la Convention relative à l'Organisation de coopération et de développement économiques et le Mémorandum d'Accord pour l'application de l'article 15 de la Convention relative à l'Organisation de coopération et de développement économiques, qui ont tous été signés à Paris le 14 décembre 1960; et que cette Chambre ratifie les accords susmentionnés.

Il s'élève un débat;

(*A cinq heures du soir, appel des bills privés et publics, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills privés*)

Les ordres numéros 1 à 24 inclusivement sont appelés et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill S-7, Loi concernant la Queen's University, à Kingston;

M. Macdonnell (Greenwood), appuyé par M. Smith (Simcoe-Nord), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu pour une deuxième fois et renvoyé devant le comité permanent des bills privés en général.

Il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill S-8, Loi constituant en corporation la Canadian Federation of Music Teachers' Associations;

M. Keays, pour M. Smith (Winnipeg-Nord), appuyé par M. Mandziuk, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu pour une deuxième fois et renvoyé devant le comité permanent des bills privés en général.

Il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill S-9, Loi constituant en corporation l'Organisation internationale des recherches sur le cerveau;

M. Fairfield, appuyé par Mlle Aitken, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu pour une deuxième fois et renvoyé devant le comité permanent des bills privés en général.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill S-11, Loi concernant The Canadian General Council of the Boy Scouts Association;

M. Fleming (Okanagan-Revelstoke), appuyé par M. Horner (Jasper-Edson), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu pour une deuxième fois et renvoyé devant le comité permanent des bills privés en général.

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée.

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Diefenbaker, appuyé par M. Fleming (Eglinton): Qu'il importe que les Chambres du Parlement ratifient la Convention relative à l'Organisation de coopération et de développement économiques, le Protocole additionnel n° 1 à la Convention relative à l'Organisation de coopération et de développement économiques, le Protocole additionnel n° 2 à la Convention relative à l'Organisation de coopération et de développement économiques et le Mémorandum d'Accord pour l'application de l'article 15 de la Convention relative à l'Organisation de coopération et de développement économiques, qui ont tous été signés à Paris le 14 décembre 1960; et que cette Chambre ratifie les accords susmentionnés.

Après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Avec l'assentiment unanime, il est ordonné que le projet de résolution, dont voici le texte:

«Que le Bill C-67, Loi modifiant la Loi sur les pensions, dont la Chambre est actuellement saisie, soit modifié en vue de décréter *a*) son entrée en vigueur le 1er mars 1961, et *b*) l'octroi de certains avantages aux parents à charge et aux personnes censées être veuves.—*Le ministre des Affaires des anciens combattants.*»

soit inscrit au *Feuilleton,* à la rubrique *Ordres du jour inscrits au nom du Gouvernement,* en vue de son examen à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Dorion, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général (**Avis de motion n° 33*), en date du 23 janvier 1961, demandant la copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1958 entre le ministre des Finances et le ministre du Revenu national ou tout fonctionnaire de leur ministère et tout directeur de quelque syndicat ouvrier concernant la dévolution des pensions pour les fins de l'impôt sur le revenu.

Par M. Dorion,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général (**Avis de motion n° 36*), en date du 25 janvier 1961, demandant la copie de tous télégrammes, correspondance, mémoires et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1960 entre les organisations agricoles et le gouvernement fédéral au sujet de la question des moulins de provende autorisés à acheter des céréales indépendamment du régime de contingentement des livraisons.

Par M. Dorion,—Réponse à un ordre de la Chambre (**Question n° 126*), en date du 15 février 1961, demandant l'état suivant: 1. Le gouvernement fédéral est-il propriétaire enregistré de tous les terrains et locaux des établissements militaires situés à Jericho Beach, Vancouver (C.-B.)?

2. Quand tous les terrains et locaux du gouvernement fédéral à Jericho Beach ont-ils été achetés?

3. Quel prix a-t-on payé pour ces terrains et quelle en est la superficie actuelle?

4. Quelle est la valeur marchande actuelle des propriétés du gouvernement fédéral à Jericho Beach?

5. Quelles sommes verse-t-on à la ville de Vancouver annuellement à titre de taxes ou de subventions en remplacement d'impôts?

6. La province de la Colombie-Britannique est-elle titulaire de droits sur cette propriété riveraine?

Par M. Monteith (Perth), membre du conseil privé de la reine,—Accord modificatif numéro 11 prévoyant le paiement de contributions aux termes de la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques, conclu le 1er février 1961 entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Manitoba.

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Vingt-deuxième rapport, conformément à l'article 100(2) du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les demandeurs suivants de lois de divorce ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

Wilhelm Antoni, de Montréal (P.Q.), époux de Hilda Maria Spitzer Muller Antoni.

Margaret Steigberger Breway, épouse de Martin Breway, de Montréal (P.Q.).

Hazel Margaret Graham Calvert, épouse de Fred Calvert, de Montréal (P.Q.).

Patricia White Cotton, épouse de Ross G. H. Cotton, de Montréal (P.Q.).

Joseph Armand De Bellefeuille, de Montréal (P.Q.), époux de Marie Rita Boudreau De Bellefeuille.

George Louis Draper, de Hampstead (P.Q.), époux de Elizabeth Oakes Draper.

Barbara Lois Ripstein Golden, épouse de Ronald Golden, de Montréal (P.Q.).

Dorothy Greenberg Golden, épouse de Morty Irving Golden, de Montréal (P.Q.).

Claire Pelletier Gray, épouse de Merlyn Gray, de Lachine (P.Q.).

James Valiant Hatch, de Québec (P.Q.), époux de Kathleen Millicent Gough Hatch.

Elizabeth Auffrey McInnis, épouse de Lawrence Franklin McInnis, de Ville St-Michel (P.Q.).

Janet Ellen Campbell Nelley, épouse de Francis Albert Nelley, de Montréal (P.Q.).

Marigold Mavis Miller Singer, épouse de Arnold Herbert Hillmer Singer, de Montréal (P.Q.).

Mary Christine Tibault Sweeney, épouse de Charles Edmond Sweeney, de Corner of the Beach (P.Q.).

Jean Louis Trudel, de Montréal (P.Q.), époux de Pierrette St-Pierre Trudel.

Norma Bernet DesCôtes Vallières, épouse de Joseph Raymond Roger Vallières.

Doris O'Dell Villeneuve, épouse de Roger Villeneuve, de Montréal (P.Q.).

Elizabeth Frisch Ziehm, épouse de Heinz Guenther Ziehm, de Montréal (P.Q.).

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AFFICHAGE DES BILLS PRIVÉS

Les bills suivants ont été affichés ce vingt-huitième jour de février et seront pris en considération par le comité permanent des bills privés en général le ou après le jeudi, 2 mars 1961:

Bill S-7, Loi concernant la Queen's University, à Kingston.—*M. Macdonnell (Greenwood)*.

Bill S-8, Loi constituant en corporation la Canadian Federation of Music Teachers' Associations.—*M. Smith (Winnipeg-Nord)*.

Bill S-9, Loi constituant en corporation l'Organisation internationale des recherches sur le cerveau.—*M. Fairfield.*

Bill S-11, Loi concernant The Canadian General Council of the Boy Scouts Association.—*M. Fleming (Okanagan-Revelstoke)*.

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

*M. *Chevrier*—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 173)—1. L'*Autair Helicopter Services Limited* a-t-elle obtenu un ou des contrats du ministère des Mines et des Relevés techniques relativement à l'exécution, en 1960, des travaux du Projet du plateau continental dans les régions polaires et de travaux topographiques?

2. Quel en était le montant?

3. Quelle somme a-t-on versée à l'*Autair Helicopter Services Limited* en 1960?

*M. *Chevrier*—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 174)—1. L'*Autair Helicopter Services Limited* a-t-elle conclu un ou des contrats avec le ministère des Mines et des Relevés techniques relativement à l'exécution des travaux du Projet du plateau continental dans les régions polaires prévus pour 1961?

2. Dans le cas de l'affirmative, a-t-on demandé des soumissions et quels étaient les autres soumissionnaires?

3. L'*Autair* a-t-elle présenté la plus basse soumission?

*M. *Chevrier*—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 175)—1. L'*Autair Helicopter Services Limited* a-t-elle conclu un ou des contrats avec le ministère des Mines et des Relevés techniques relativement à un levé topographique dans le Nord canadien?

2. Dans le cas de l'affirmative, a-t-on demandé des soumissions et quels étaient les autres soumissionnaires?

3. L'*Autair* a-t-elle présenté la plus basse soumission?

*M. *Benidickson*—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 176)—Quels pays contractants, signataires de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce à la date de la réponse, ont signifié aux représentants du gouvernement canadien au pays ou à l'étranger qu'ils s'attendent à ce que le Canada négocie des rajustements de tarifs douaniers compensatoires ou accorde des concessions commerciales, advenant la modification du Tarif des douanes selon les modalités énoncées dans une résolution y afférente, présentée par le ministre des Finances le 20 décembre 1960?

*M. *Benidickson*—Jeudi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 67)—Copie de toutes ententes et correspondance échangées entre les gouvernements de la province du Manitoba et de la province d'Ontario et le gouvernement fédéral depuis le 1er mai 1957, relativement à la construction «d'un chemin d'accès» ou «d'une route d'accès aux ressources» en vue de desservir les mines de métaux situées près du lac Werner, au nord-ouest de Minaki, en Ontario.

*M. *Caron*—Jeudi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 68)—Copie de tous télégrammes, correspondance, contrats, ententes et autres documents échangés entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux du Québec et

de l'Ontario, et les municipalités de Hull et d'Ottawa, depuis juin 1960, au sujet d'un nom pour le pont devant être construit sur la rivière Outaouais entre les villes de Hull et d'Ottawa.

M. Caron—Jeudi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 69)—Copie de tous télégrammes, correspondance, contrats, ententes et autres documents échangés entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province de Québec depuis le 15 novembre 1955, relativement à la construction d'un pont sur la rivière Outaouais entre les villes de Hull et d'Ottawa.

Le ministre des Affaires des anciens combattants—Jeudi prochain—En comité plénier, à la prochaine séance—Le projet de résolution suivant:

Que le Bill C-67, Loi modifiant la Loi sur les pensions, dont la Chambre est actuellement saisie, soit modifié en vue de décréter *a*) son entrée en vigueur le 1er mars 1961, et *b*) l'octroi de certains avantages aux parents à charge et aux personnes censées être veuves.

Le ministre des Finances—Jeudi prochain—Bill intitulé: «Loi concernant le service civil du Canada».

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mercredi 1er mars	
112–N	Comptes publics	9 h. 30 a.m.
176–F (Sénat)	Comité mixte des affaires indiennes (*organisation*)	10 h. a.m.
	Le jeudi 2 mars	
112–N	Radiodiffusion	9 h. 30 a.m.
238–S	Recherches (*Eldorado Mining and Refining*)	10 h. a.m.
112–N	Recherches (*Eldorado Mining and Refining*)	3 h. p.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

Nº 58

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 1er MARS 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Sur motion de M. Ricard, appuyé par M. Kucherepa, il est ordonné,—Que le nom de M. Fane soit substitué à celui de M. Fairfield sur la liste des membres du comité mixte des affaires indiennes, et

Qu'un message soit transmis au Sénat afin d'en informer Leurs Honneurs.

Sur motion de M. Ricard, appuyé par M. Lambert, il est ordonné,—Que le nom de M. Régnier soit substitué à celui de M. Grenier sur la liste des membres du comité spécial de la radiodiffusion.

Les questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, suivant les dispositions de l'article 39(5) du Règlement:

*Question nº 132 par M. Pitman—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Au cours des trois dernières années, quelque ministère, société ou conseil, relevant de l'État, a-t-il accordé à Mlle Ella Elizabeth Clark ou à M. Mason Wade une bourse d'études, une subvention pour accomplir une étude ou pour aider à la publication de travaux, ou une bourse pour fins de recherches?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) par quel organisme, à quelles fins précises et en vertu de quelle autorité statutaire ou de quel règlement, a-t-on octroyé cette aide, *b*) quelles sont la nationalité et l'adresse de Mlle Clark et de M. Wade?

*Question nº 172 par M. Howard—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Depuis le 1er janvier 1956, a-t-on condamné, dans le pénitencier de la Colombie-Britannique, des détenus à la réclusion durant une période dépassant le maximum des vingt et un jours réglementaires?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel est le nombre de ces détenus, quelle a été la durée de leur réclusion et quelles étaient les raisons dans chaque cas?

3. L'un ou l'autre de ces détenus a-t-il été ainsi condamné à la réclusion plus d'une fois et, dans le cas de l'affirmative, quelles étaient les raisons dans chaque cas?

Sur motion de M. Hellyer, pour M. Pickersgill, appuyé par M. Carter, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie du décret du conseil daté du 28 octobre 1960, autorisant la participation du gouvernement fédéral au projet de prévention des inondations causées par la rivière Fairford, au Manitoba. (**Avis de motion n° 66*)

M. Hamilton (Qu'Appelle), membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'adresse susdite.

Conformément à l'ordre spécial adopté le mardi 28 février, M. Churchill, appuyé par M. Balcer, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude du projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Que le Bill C-67, Loi modifiant la Loi sur les pensions, dont la Chambre est actuellement saisie, soit modifié en vue de décréter *a*) son entrée en vigueur le 1er mars 1961, et *b*) l'octroi de certains avantages aux parents à charge et aux personnes censées être veuves.

Ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, la Chambre se forme en comité plénier.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Il est résolu: Que le Bill C-67, Loi modifiant la Loi sur les pensions, dont la Chambre est actuellement saisie, soit modifié en vue de décréter *a*) son entrée en vigueur le 1er mars 1961, et *b*) l'octroi de certains avantages aux parents à charge et aux personnes censées être veuves.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée et renvoyée au comité plénier chargé d'étudier le Bill C-67, Loi modifiant la Loi sur les pensions.

Le Bill C-67, Loi modifiant la Loi sur les pensions, est étudié en comité plénier (*avec la résolution y relative adoptée aujourd'hui*), rapporté avec des amendements et étudié dans sa forme modifiée.

Du consentement unanime, ledit bill est lu pour une troisième fois et adopté.

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution concernant la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles et, après avoir fait de nouveau rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Dorion, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre (**Avis de motion n° 57*), en date du 22 février 1961, demandant la copie d'une pétition adressée au ministre des Postes ou à son ministère par un groupe de citoyens de Ladysmith, route rurale n° 1, Québec, relativement à l'entreprise de transport postal confiée à M. R. Pasch.

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Argue—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 123)—1. En 1959, le ministère de la Défense nationale a-t-il participé de quelque façon aux frais de pavage d'environ un mille de la route principale à travers le village de Parent, comté de Laviolette (P.Q.), y compris le relèvement de plusieurs bouches d'accès aux égouts existants?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) pour quelle raison, *b*) quelles sommes le ministère de la Défense nationale a-t-il dépensées, c) qui était responsable (i) de l'élaboration des plans, (ii) de la surveillance et (iii) de l'exécution effective des travaux; *d*) advenant la responsabilité du ministère de la Défense nationale à l'égard de quelque rubrique du paragraphe c), qu'est-ce qui motive cette responsabilité?

M. Argue—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 124)—1. M. Dacougna, de la Guyane française, qui a cherché à entrer au Canada le 22 septembre 1960, était-il considéré comme un immigrant ou un non-immigrant non-authentique?

2. Dans le cas de l'affirmative, pour quelles raisons?

**M. Martin* (*Essex-Est*)—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 177)—1. Quelles précautions le gouvernement et le ministère des Affaires extérieures prennent-ils afin d'assurer la discrétion et le secret dans les conversations téléphoniques interurbaines entre les bureaux d'Ottawa et les missions canadiennes à l'étranger, en particulier aux Nations Unies?

2. Le gouvernement canadien a-t-il une ligne téléphonique privée pour communiquer avec la mission canadienne aux Nations Unies ou les appels interurbains doivent-ils se faire par l'intermédiaire du standard des Nations Unies?

3. Le gouvernement canadien a-t-il été mis au courant de fuites de renseignements d'ordre privé ou secret, survenues à la suite de conversations téléphoniques entre ses fonctionnaires à Ottawa et des membres de missions canadiennes aux Nations Unies ou ailleurs?

4. Dans le cas de l'affirmative, quels sont les détails pertinents et où a-t-on constaté de telles fuites dans chaque cas?

**M. Argue*—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 178)—1. Combien d'employés retraités du National-Canadien reçoivent une pension mensuelle de moins de $25?

2. Combien ne reçoivent que la seule pension mensuelle de base de $25?

3. Combien reçoivent une pension mensuelle de service sans participation *a*) de $25.01 à $29.99, *b*) de $30 à $39.99, *c*) de $40 à $49.99, *d*) de $50 à $59.99, *e*) de $60 à $69.99, *f*) de $70 à $79.99, *g*) de $80 à $89.99, *h*) de $90 à $99.99, *i*) de $100 à $124.99, *j*) de $125 à $149.99, *k*) de $150 ou plus?

4. Combien reçoivent une pension mensuelle, partiellement de base et partiellement à participation: *a*) de $25.01 à $29.99, *b*) de $30 à $39.99, *c*) de $40 à $49.99, *d*) de $50 à $59.99, *e*) de $60 à $69.99, *f*) de $70 à $79.99, *g*) de $80 à $89.99, *h*) de $90 à $99.99, *i*) de $100 à $124.99, *j*) de $125 à $149.99, *k*) de $150 ou plus?

**M. Benidickson*—Vendredi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 70)—Copie de la déclaration du président du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion dont a fait mention le secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national, le 27 février 1961 (page 2542 du hansard—version française), au sujet de la demande présentée par le poste CKY-Winnipeg, en vue d'aménager une station à modulation de fréquence.

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le jeudi 2 mars	
112–N	Radiodiffusion	9 h. 30 a.m.
238–S	Recherches (*Eldorado Mining and Refining*)	10 h. a.m.
112–N	Bills privés en général (*Bills S–7 et S–8*)	2 h. p.m.
112–N	Recherches (*Eldorado Mining and Refining*)	3 h. p.m.
	Le vendredi 3 mars	
238–S	Recherches	9 h. 30 a.m. et 1 h. 30 p.m.
112–N	Bills privés en général (*Bill S-11*)	2 h. p.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 59

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 2 MARS 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Deux pétitions introductives de bills privés sont présentées, suivant les dispositions de l'article 70(1) du Règlement.

M. Grenier, du comité mixte des affaires indiennes, présente le premier rapport dudit comité, dont il est donné lecture ainsi qu'il suit:

Le Comité recommande que 9 de ses membres constituent quorum, à condition que les deux Chambres soient représentées.

Du consentement unanime, sur motion de M. Grenier, appuyé par M. McGee, ledit rapport est agréé.

Mlle Aitken, du comité permanent du Règlement, présente le cinquième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

Conformément aux instructions qu'il a reçues les 7 et 10 février 1961, le Comité a étudié les pétitions introductives de bills d'intérêt privé ci-après mentionnées et qui ont été déposées après l'expiration du délai prescrit par l'article 93 du Règlement, ainsi que les rapports du greffier des pétitions en date des 7 et 9 février 1961.

1. *Pétition de Thérèse Binsse HASTINGS—Divorce*

L'avocat a soutenu que, la requérante étant à l'heure actuelle domiciliée en France, des retards étaient survenus dans l'obtention de sa signature et dans le renvoi de la pétition au Canada. L'avocat de Montréal a, en outre, retardé le dépôt de la pétition parce qu'il supposait que tous les documents devaient être signifiés aux parties en cause avant que la pétition puisse être déposée. Ces avancés étaient appuyés par une déclaration attestée, qui a été remise au Comité.

On a demandé que la pétition soit reçue et qu'aucun droit ne soit imposé à la pétitionnaire, qui n'a qu'un revenu modeste pour subvenir à ses besoins et à ceux de ses deux jeunes enfants.

2. *Pétition d'Eva Maria Wuensch MULLER—Divorce*

L'avocat, qui est de Montréal, pensait que la session du Parlement, qui s'est ouverte le 17 novembre 1960, serait une session spéciale et qu'au début de la nouvelle année une session régulière aurait lieu à laquelle il aurait présenté cette pétition. La prorogation du délai accordé relativement à la présentation des pétitions à l'autre endroit, ajoutait à sa confusion.

On a demandé que cette pétition soit reçue et qu'on n'impose pas de droits à cet égard.

3. *Pétition de Grace Evelyn Poulton LEWIS—Divorce*

Les motifs qui ont retardé le dépôt de la présente pétition sont semblables à ceux qu'on a invoqués à l'égard de la pétition numéro 2 ci-dessus, car le même avocat occupait pour les deux pétitionnaires.

Étant donné que la pétitionnaire désire aller vivre en Angleterre, l'avocat a demandé que la pétition soit reçue mais qu'on n'impose aucun droit, car la pétitionnaire ne dispose que d'un faible revenu pour subvenir à ses propres besoins et à ceux d'un fils invalide.

4. *Pétition d'Anne-Marie Balazs SOMLO—Divorce*

Les motifs qui ont retardé le dépôt de la présente pétition sont semblables à ceux qu'on a invoqués à l'égard des pétitions numéros 2 et 3, car le même avocat occupait dans chaque cause.

On a demandé que la pétition soit reçue et qu'aucun droit ne soit imposé à la pétitionnaire.

5. *Pétition de la UKRAINIAN EVANGELICAL BAPTIST CONVENTION OF CANADA*

L'avocat a soutenu que le retard apporté au dépôt de la pétition est dû à une méprise entre les avocats de Winnipeg et le parrain du bill à la Chambre des communes.

Étant donné que le retard est purement fortuit et qu'il a été causé par une méprise réelle, l'avocat a demandé qu'on n'impose aucun droit imputable au retard.

* * * * *

Ayant considéré les pétitions introductives de bills d'intérêt privé susmentionnées (nos 1 à 5 inclusivement), le Comité recommande, dans chaque cas, que l'application de l'article 93 et des alinéas *a*) et c) du paragraphe (3) de l'article 94 du Règlement soit suspendue et que les pétitions soient reçues.

Les pétitions précitées, de même que les rapports du greffier des pétitions qui s'y rapportent, sont retournées sous ce pli.

Avec l'assentiment unanime, il est ordonné que la Chambre, lorsqu'elle s'ajournera le mercredi 29 mars 1961, reste ajournée jusqu'au lundi 10 avril 1961, à deux heures et demie de l'après-midi.

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Churchill, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-71, Loi concernant le service civil du Canada, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il a adopté les bills suivants, qu'il soumet à son assentiment:

Bill SD-95, Loi pour faire droit à Ruth Manhaim.—*M. McCleave.*

Bill SD-96, Loi pour faire droit à Micheline-Maud-Huguette Deutschenschmied.—*M. McCleave.*

Bill SD-97, Loi pour faire droit à Edith Martha Ami.—*M. McCleave.*

Bill SD-98, Loi pour faire droit à Christa Krusemer.—*M. McCleave.*

Bill SD-99, Loi pour faire droit à John Dennis Grubb.—*M. McCleave.*

Bill SD-100, Loi pour faire droit à Frank (Franz) Ziegler.—*M. McCleave.*

Bill SD-101, Loi pour faire droit à Edel Haimes.—*M. McCleave.*

Bill SD-102, Loi pour faire droit à Amblena Eva Margaret Mary Brouse.—*M. McCleave.*

Bill SD-103, Loi pour faire droit à Marion Pelletier.—*M. McCleave.*

Bill SD-104, Loi pour faire droit à Catherine-Lorraine-Berthe Unity Miller.—*M. McCleave.*

Bill SD-105, Loi pour faire droit à Pierre Blagdon.—*M. McCleave.*

Bill SD-106, Loi pour faire droit à Helen Rita Freestone.—*M. McCleave.*

Bill SD-107, Loi pour faire droit à William Paschal Hayes.—*M. McCleave.*

Bill SD-108, Loi pour faire droit à Mary Ann Elizabeth Datko.—*M. McCleave.*

Lesdits bills sont réputés avoir été lus pour une première fois et leur deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions de l'article 103(2) du Règlement.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui communiquer, avec prière de les lui renvoyer, les témoignages rendus et les pièces justificatives déposées relativement aux bills de divorces susmentionnés.

La Chambre se forme de nouveau en comité des voies et moyens.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

TARIF DES DOUANES

Il est résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue de modifier le Tarif des douanes et de statuer:

1. Que ladite loi est modifiée par l'addition, immédiatement après l'article 2, de l'article qui suit:

«2A. (1) Aux fins de la présente loi, les marchandises seront considérées comme étant d'une catégorie ou espèce fabriquée ou produite au Canada si,

a) dans le cas de marchandises autres que celles qui sont fabriquées sur commande et selon certains devis, des marchandises d'à peu près la même catégorie ou espèce sont fabriquées ou produites au Canada; et,

b) dans le cas de marchandises fabriquées sur commande et selon certains devis, il existe au Canada des moyens appropriés pour la production rentable de telles marchandises dans une période de temps raisonnable.

(2) Nonobstant les dispositions du paragraphe (1), les marchandises autres que celles qui sont fabriquées sur commande et selon certains devis, seront considérées comme n'appartenant pas à une catégorie ou espèce fabriquée ou produite au Canada, à moins qu'un minimum de 10 p. 100 des marchandises de la même catégorie ou espèce ou d'à peu près la même catégorie ou espèce qui sont consommées normalement au Canada, ne soit fabriqué ou produit au Canada.

(3) Toute décision du ministre sera sans appel en ce qui concerne:

a) la consommation canadienne normale des marchandises décrites au paragraphe (2), et

b) la question de savoir, si les marchandises sont fabriquées sur commande et selon certains devis ou s'il y a au Canada des moyens appropriés pour la production rentable de marchandises semblables dans une période de temps raisonnable.»

2. Que les paragraphes (9) et (10) de l'article 6 de ladite loi sont retranchés et remplacés par le paragraphe qui suit:

«(9) Aux fins de la présente *loi, et nonobstant l'article 2A,* des marchandises peuvent être censées appartenir à une catégorie ou espèce qui n'est ni fabriquée ni produite au Canada lorsqu'on n'offre pas en vente aux grossistes ou aux détaillants ordinaires ou à tout autre acheteur, à des conditions égales en des circonstances semblables, eu égard aux coutumes et usages commerciaux, des marchandises semblables *fabriquées ou produites au Canada.*»

3. Que le paragraphe (4) de l'article 6A de ladite loi est abrogé.

4. Que toute disposition législative fondée sur la présente résolution est censée être entrée en vigueur le 21e jour de décembre 1960 et s'appliquer à toute marchandise qui y est mentionnée et qui a été importée ou retirée de l'entrepôt pour être consommée à cette date ou par la suite et s'appliquer de même à toute marchandise importée antérieurement mais à l'égard de laquelle aucune déclaration douanière n'a été faite à des fins de consommation avant cette date.

LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue de modifier la loi de l'impôt sur le revenu et de statuer, entre autres choses:

1. Qu'à l'égard du revenu des corporations gagné le 1er janvier 1961 ou après cette date, le montant de la première tranche de revenu imposable assujétie à un taux d'imposition de 21 p. 100 est porté de $25,000 à $35,000.

2. Que, pour l'année d'imposition 1961 et les années d'imposition subséquentes, la taxe supplémentaire de 4 p. 100 imposée sur le revenu des placements des particuliers est abrogée en ce qui concerne son application au revenu provenant de sources au Canada.

3. Que, pour les années d'imposition commençant en 1961 et pour les années d'imposition subséquentes, une corporation sera réputée une compagnie de placement seulement si pas moins de 85 p. 100 de son revenu brut pour l'année provient de sources situées au Canada (lequel pourcentage est ci-après appelé la «prescription relative à la source») et si au plus 25 p. 100 de son revenu brut pour l'année provient d'intérêts (lequel pourcentage est ci-après appelé la «prescription relative aux intérêts»), sauf que

a) lorsque moins de 85 p. 100 mais pas moins de 75 p. 100 du revenu brut de la corporation pour son année d'imposition commençant en 1960 provient de sources situées au Canada, la prescription relative à la source pour les années d'imposition de la corporation commençant en 1961 et 1962 doit se lire comme étant «75 p. 100»;

b) lorsque moins de 75 p. 100 du revenu brut de la corporation pour son année d'imposition commençant en 1960 provient de sources situées au Canada, la prescription relative à la source pour l'année d'imposition de la corporation commençant en 1961 doit se lire comme étant «60 p. 100», et, pour l'année d'imposition de la corporation commençant en 1962, doit se lire comme étant «75 p. 100»;

c) lorsque plus de 25 p. 100 mais pas plus de 30 p. 100 du revenu brut de la corporation pour son année d'imposition commençant en 1960 provient d'intérêts, la prescription relative aux intérêts pour les années d'imposition de la corporation commençant en 1961 et 1962 doit se lire comme étant «30 p. 100»; et

d) lorsque plus de 30 p. 100 du revenu brut de la corporation pour son année d'imposition commençant en 1960 provient d'intérêts, la prescription relative aux intérêts pour l'année d'imposition de la corporation commençant en 1961 doit se lire comme étant «40 p. 100», et, pour l'année d'imposition de la corporation commençant en 1962, doit se lire comme étant «30 p. 100».

4. Que, pour les années d'imposition commençant en 1963 et les années d'imposition subséquentes, une fiducie ou une corporation établie ou constitutée en corporation uniquement à propos d'un fonds ou d'un plan de pension enregistré, ou pour l'administration de celui-ci sera exempte d'impôt seulement si 90 p. 100 de son revenu de placements proviennent de sources au Canada et que, pour les années d'imposition commençant en 1961 et 1962 cette prescription sera de 70 p. 100 et de 80 p. 100 respectivement d'un tel revenu; toutefois, cette prescription sera de 90 p. 100 de pareil revenu à l'égard des années d'imposition commençant en 1961 et 1962 dans le cas d'une fiducie ou d'une corporation qui a reçu au moins 90 p. 100 de son revenu de placements de sources au Canada au cours de son année d'imposition qui a débuté en 1960, et 80 p. 100 d'un tel revenu à l'égard des années d'imposition commencant en 1961 dans le cas d'une fiducie ou d'une corporation qui a reçu au moins 80 p. 100 mais moins de 90 p. 100 de son revenu de placements de sources au Canada au cours de son année d'imposition qui a débuté en 1960.

5. Que l'exemption de l'impôt de 15 p. 100 payable par un non-résident sur l'intérêt reçu d'un résident canadien, actuellement accordée à l'égard de l'intérêt payable sur des obligations du gouvernement du Canada ou garanties par lui, est abrogée pour ce qui est de l'intérêt sur les obligations émises après le 20 décembre 1960, autres que les obligations détenues par

a) les gouvernements nationaux de pays étrangers et leurs banques centrales, et

b) les organismes internationaux qui peuvent être prescrits par règlements.

6. Que la réduction de 15 à 5 p. 100 du taux de l'impôt payable par un non-résident sur l'intérêt reçu d'un résident canadien, actuellement accordée à l'égard de l'intérêt sur les obligations ou autres titres de Sa Majesté du droit d'une province ou garantis par Elle, et à l'égard de l'intérêt sur des obligations ou autres titres dont le paiement est prévu aux termes d'une loi émanant d'une assemblée législative, est abrogée à l'égard des obligations ou autres titres émis après le 20 décembre 1960, sauf les obligations ou autres titres émis après le 20 décembre 1960, pour l'émission desquels des arrangements ont été faits le ou avant cette date avec un courtier en valeurs, si l'existence des arrangements en vue de l'émission des obligations ou autres titres peut être établie au moyen d'une preuve écrite produite ou faite le ou avant cette date.

7. Que l'exemption de l'impôt de 15 p. 100 payable par un non-résident sur l'intérêt reçu d'un résident canadien, actuellement accordée à l'égard de l'intérêt payable en une monnaie autre que la monnaie canadienne, est abrogée, sauf à l'égard de

a) l'intérêt sur toute obligation, quand le titre de créance a été émis le 20 décembre 1960 ou avant cette date,

aa) l'intérêt sur toute obligation lorsque le titre de créance a été émis après le 20 décembre 1960, si l'obligation a été souscrite en vertu d'un contrat écrit fait à ou avant cette date, en vertu duquel l'obligataire s'est engagé à avancer, à ou avant une date spécifiée, un montant déterminé à un taux arrêté d'intérêt ou à un taux d'intérêt à être déterminé ainsi que le stipulait le contrat, dans la mesure où cet intérêt est payable

(i) à l'égard d'une période se terminant au plus tard à ou avant la date où il est stipulé que l'obligation est rachetable, s'il est stipulé que l'obligation est rachetable à ou avant une date spécifiée, ou

(ii) à l'égard d'une période se terminant au plus tard un an après la date où l'obligation a été souscrite, s'il n'est pas stipulé que l'obligation est rachetable à ou avant une date spécifiée,

et, aux fins de la disposition (i), une obligation est considérée comme rachetable le ou avant le premier jour où l'obligataire a droit d'en exiger le rachat,

b) l'intérêt sur toute obligation, *debenture* ou autre semblable titre émis après le 20 décembre 1960, pour l'émission desquels des arrangements ont été faits à ou avant cette date avec un courtier en valeurs, si l'existence des arrangements en vue de l'émission de l'obligation, *debenture* ou autre titre peut être établie au moyen d'une preuve écrite produite ou faite à ou avant cette date, ou

c) l'intérêt sur toute obligation contractée au cours de l'exploitation d'une affaire dans un pays autre que le Canada.

8. Que la réduction de 15 à 5 p. 100 du taux de l'impôt payable par un non-résident sur les dividendes reçus d'un résident du Canada, actuellement accordée à l'égard de dividendes versés à une corporation non résidente qui détient toutes les actions délibérantes (sauf les actions statutaires d'administrateur) de la corporation résidente du Canada qui les a versés, est abrogée en ce qui concerne les dividendes payés après le 20 décembre 1960.

9. Que le taux d'impôt payable par une corporation non résidente sur les dividendes reçus d'un résident du Canada, actuellement fixé à 5 p. 100 en conformité du paragraphe (2) de l'article XI de la Convention de l'impôt sur le revenu conclue entre le Canada et les États-Unis est porté à 15 p. 100 pour ce qui est des dividendes versés après le 20 décembre 1960.

10. Que, relativement au revenu gagné le 1er janvier 1961 et par la suite, un impôt spécial de 15 p. 100 est exigé de la corporation non résidente faisant des affaires au Canada, sauf s'il s'agit d'une banque, d'une compagnie d'assurance, d'une compagnie de transport, d'une compagnie de communication ou d'une corporation qui a été constituée avant le 1er juillet 1867 aux fins de s'adonner au commerce dans toute province ou tout territoire faisant actuellement partie du Canada et qui s'est adonnée au commerce au Canada sans interruption depuis cette date, et que l'impôt est calculé d'après le montant restant après avoir déduit, de son revenu imposable gagné au Canada la somme de

a) l'impôt payable en vertu de la Partie I de la loi de l'impôt sur le revenu, y compris l'impôt payable en vertu du paragraphe (5) de l'article 10 de la loi sur la sécurité de la vieillesse,

b) l'impôt sur le revenu payable à une province et qui ne peut être déduit dans le calcul de l'impôt aux fins de la loi de l'impôt sur le revenu, et

c) l'allocation touchant les augmentations annuelles nettes de ses placements en immobilisations au Canada.

11. Que, lorsque le taux d'intérêt contractuel sur quelque obligation, débenture, hypothèque, billet, reconnaissance ou autre titre de créance émis par un emprunteur exempt de l'impôt y compris un gouvernement, après le 20 décembre 1960, est moindre que 5 p. 100, et que le titre de créance est émis à un escompte qui assure un rendement réel jusqu'à l'échéance, ou à la date de rachat la plus rapprochée, dépassant le taux contractuel de plus de 33⅓ p. 100 de celui-ci, le total de l'escompte est censé être un revenu aux mains du premier résident du Canada imposable détenteur du titre de créance.

12. Que, pour les années d'imposition 1961 et les années d'imposition subséquentes, l'étudiant qui suit les cours réguliers d'une université en préparation d'un diplôme, ou les cours réguliers d'un collège ou autre institution d'enseignement au Canada à un niveau post-secondaire, soit autorisé à déduire, dans le calcul de son revenu pour l'année, les droits de sa scolarité qu'il a payés à l'université, au collège ou autre institution d'enseignement à l'égard d'une période n'excédant pas douze mois commençant dans l'année et non compris dans le calcul d'une déduction relative à de semblables droits pour une année antérieure (sauf tous pareils droits payés à l'égard d'un cours qui n'exigeait pas sa présence à des cours réguliers pendant une période d'au moins trois mois consécutifs), et que lesdits droits de scolarité soient également déduits dans le calcul du revenu de l'étudiant aux fins de déterminer si l'étudiant est une personne à charge.

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées sur division, et le comité des voies et moyens obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Churchill, présente, avec la permission de la Chambre, les bills suivants, qui sont lus pour une première fois, le bill C-72 sur division, et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill C-72, Loi modifiant le Tarif des douanes.

Bill C-73, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine,—Sommaire des arrêtés en conseil adoptés pendant la période allant du 1er au 31 janvier 1961.

Par M. Dorion, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre (**Question n° 66*), en date du 25 janvier 1961, demandant l'état suivant: 1. Depuis le 1er février 1958, a-t-on réglé des réclamations demandées par des entrepreneurs à l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont le nombre et le montant estimatif de ces réclamations, quelle somme a-t-on versée à l'égard de chaque entreprise, quelles sont la date du parachèvement des travaux et la date du règlement, et quel est le nom de l'entrepreneur?

Par M. Dorion,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 77*), en date du 25 janvier 1961, demandant l'état suivant: 1. Des entrepreneurs ont-ils des comptes impayés par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont leurs noms, quel est le numéro du contrat, quel est le montant estimatif de chaque contrat, quelle somme, s'il y a lieu, a-t-on versée, quel est le montant de la réclamation, quelle est la date de parachèvement de chaque entreprise?

Par M. Dorion,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 80*), en date du 25 janvier 1961, demandant l'état suivant: 1. Quels sont *a*) la valeur estimative, *b*) le coût réel, de chaque autorisation de travail énumérée dans le document parlementaire numéro 170A, daté du 14 janvier 1960?

2. Certaines de ces autorisations de travail stipulaient-elles l'exécution des travaux en régie intéressée et, dans le cas de l'affirmative, lesquelles?

3. Au 1er janvier 1961, quelle somme réelle demeure en souffrance à l'égard de chaque autorisation?

4. Toutes ces autorisations sont-elles comprises dans le montant du contrat principal?

5. Sinon, *a*) quelles étaient les autorisations y insérées, *b*) quelles étaient les autorisations additionnelles exigeant des sommes supplémentaires?

Par M. Dorion,—Réponse à un ordre de la Chambre (**Avis de motion n° 58*), en date du 27 février 1961, demandant un exemplaire en anglais et en français de toute formule de demande approuvée par la Commission d'assurance-chômage pour l'achat de timbres d'assurance-chômage, y compris les formules utilisées à l'égard des emplois intermittents.

Par M. MacLean (Queens), membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère des Pêcheries pour l'année terminée le 31 décembre 1959 et relevés financiers du ministère pour l'année terminée le 31 mars 1960, conformément à l'article 8 de la Loi sur le ministère des Pêcheries, chapitre 69 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Vingt-troisième rapport, conformément à l'article 100(2) du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que la requérante suivante a observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

La *Canadian General Insurance Company* aux fins d'une loi modifiant la loi qui la constitue en société.

A dix heures cinq minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 11 heures du matin, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Howard—Lundi prochain—QUESTION—(N° 125)—1. Depuis le 1er janvier 1960, (i) le ministère de la Production de défense, (ii) le ministère des Affaires des anciens combattants, ont-ils acheté les drogues suivantes: *a*) nystatine, *b*) tyrothricine, *c*) néomycine, *d*) dihydrostreptomycine, *e*) streptomycine, *f*) tétracycline, *g*) oxytétracycline, *h*) méprobamate, *i*) chlorpromazine, *j*) chlorothiazide, *k*) chlortétracycline, *l*) érythromycine, *m*) chloramphénicol, *n*) pénicilline?

2. Dans le cas de l'affirmative, au cours de chaque mois, depuis le 1er janvier 1960 jusqu'à ce jour, *a*) quelle était la quantité de chaque préparation de chaque drogue achetée par chacun de ces ministères, *b*) sous forme de quelle unité ou de quelles unités a-t-on effectué chacun de ces achats, *c*) quel a été le prix versé pour chacune de ces unités, *d*) quels sont le nom et l'adresse du fournisseur, *e*) quels sont les noms et les adresses ainsi que le montant de la soumision de chaque autre fournisseur ou soumissionnaire éventuel?

M. Dupuis—Lundi prochain—QUESTION—(N° 126)—1. A qui et à quelle date a-t-on octroyé le contrat pour le transport du courrier dans la région Saint-Rémi-Montréal-Huntingdon?

2. Quel est le montant du contrat?

3. Quel est le nombre de milles prévus par le contrat?

4. A-t-on demandé récemment de nouvelles soumissions pour le transport du courrier susvisé?

5. A quelle date doit-on ouvrir ces soumissions?

M. Dupuis—Lundi prochain—QUESTION—(N° 127)—1. Existe-t-il présentement à la base de l'ARC de Saint-Jean (P.Q.) un commerce qui serait exercé par une personne ne faisant pas partie de l'aviation canadienne?

2. Dans le cas de l'affirmative, à quel endroit ce commerce est-il situé et quel est le nom de la personne qui le dirige?

3. Quelles catégories de marchandises offre-t-on en vente à cet endroit?

4. Depuis quelle date y exerce-t-on ce commerce?

5. Qui a autorisé ce marchand à occuper un local appartenant à l'État et à y exercer un commerce?

6. Quel est le loyer de ce local?

7. A-t-on demandé des soumissions publiques pour la location de ce local?

M. Dupuis—Lundi prochain—QUESTION—(N° 128)—1. Quelle somme affecte-t-on à la campagne intitulée *Faites-le faire dès maintenant*?

2. Comment se répartissent les frais de cette campagne?

3. A quelle société a-t-on confié la publicité de cette campagne?

4. Cette société a-t-elle obtenu ce contrat à la suite de soumissions publiques?

5. Dans le cas de l'affirmative, quels sont les noms des autres soumissionnaires et quel est le montant de chaque soumission?

*M. *Badanai*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 179)—1. Le gouvernement a-t-il étudié les conséquences que produit sur le commerce canadien le fait d'abaisser de 500 à 100 dollars l'exemption de droits d'entrée accordée aux touristes américains qui retournent dans leur pays?

2. Le gouvernement songe-t-il à faire des instances auprès de l'Administration de Washington au sujet de cette mesure, vu, surtout, la balance défavorable du commerce canadien avec celui des États-Unis?

*M. *Badanai*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 180)—1. Le gouvernement a-t-il reçu des requêtes des syndicats ouvriers de Victoria (C.-B.) demandant que la réparation des avions de l'ARC s'effectue à l'usine d'Aviation Fairey, à Victoria (C.-B.)?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels groupements ont présenté de telles requêtes et quelle a été la teneur de la réponse du gouvernement?

*M. *Herridge*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 181)—1. A quelle société ou personne a-t-on octroyé le contrat pour le transport des fournitures du ministère de la Défense nationale de Comox à Patricia Bay?

2. Les matériaux de construction destinés à Patricia Bay sont-ils d'abord expédiés à Comox et ensuite transportés à Patricia Bay? Dans le cas de l'affirmative, qu'est-ce qui motive cette façon de procéder?

*M. *Howard*—Lundi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 71)—Copie du projet de règlement visant à régir la qualité des produits pharmaceutiques, rédigé par la Direction des aliments et drogues du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, et copie de tous télégrammes, correspondance, mémoires et autres documents reçus par le ministère ou la Direction au sujet de ce projet de règlement, et copie de toutes communications échangées depuis le 1er juillet 1960 entre le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et le chef de la Direction des aliments et drogues ou toute autre personne relativement audit projet de règlement.

Mlle *Aitken*—Lundi prochain—Que le cinquième rapport du comité permanent du Règlement, présenté à la Chambre le jeudi 2 mars 1961, soit maintenant agréé.

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le vendredi 3 mars	
238–S	Recherches (*Eldorado Mining and Refining*)	9 h. 30 a.m.
112–N	Bills privés en général (*Bill S-7 et S-11*)	2 h. p.m.
	Le lundi 6 mars	
112–N	Bills privés en général (*Bill S-9*)	2 h. p.m.
	Le mardi 7 mars	
112–N	Radiodiffusion	10 h. a.m.
238–S	Recherches	10 h. a.m.
238–S	Règlement (*pétitions en retard*)	3 h. 30 p.m.
	Le mercredi 8 mars	
112–N	Comptes publics	9 h. 30 a.m.
	Le jeudi 9 mars	
112–N	Radiodiffusion	9 h. 30 a.m.
238–S	Recherches	10 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 60

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 3 MARS 1961

Onze heures du matin

PRIÈRE

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il a adopté, sans amendement, le Bill C-69, Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne ferroviaire dans la province de Québec depuis un point à ou près la borne indiquant le 72e mille de la subdivision de Kiask Falls vers le nord-ouest, jusqu'à un point dans le voisinage du Lac Mattagami.

M. McCleave, du comité permanent des bills privés en général, présente le deuxième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

Le Comité a étudié le Bill S-8, Loi constituant en corporation la Canadian Federation of Music Teachers' Associations, et est convenu d'en faire rapport sans modification.

De son siège à la Chambre, M. Pearson demande l'autorisation de proposer l'ajournement de la Chambre, en vertu de l'article 26 du Règlement, pour la discussion d'une affaire précise d'une importance publique pressante, et énonce ainsi la question:

«Le caractère insuffisant et restrictif des critères devant servir de principes dans la désignation des régions admissibles à la double dépréciation sous l'empire du programme annoncé dans le budget supplémentaire du 20 décembre 1960».

M. Pearson remet ensuite à M. l'Orateur un exposé de l'affaire dont il propose la discussion. Après en avoir donné lecture à la Chambre, M. l'Orateur demande: «L'honorable député est-il autorisé à présenter sa motion?»

Il y a opposition; et plus de vingt députés s'étant levés pour appuyer la motion, M. l'Orateur invite M. Pearson à proposer sa motion.

Sur ce, M. Pearson, appuyé par M. Chevrier, propose,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.

Il s'élève un débat; à cinq heures du soir, M. l'Orateur interrompt le débat, suivant les dispositions de l'article 16 du Règlement.

(Appels des bills publics et privés, suivant l'article 15 du Règlement)

(Bills publics)

Il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-14, Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail (Application à la fonction publique);

M. Howard, appuyé par M. Peters, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

M. Broome, appuyé par M. MacEwan, propose,—Que ledit débat soit maintenant ajourné.

Ladite motion, mise aux voix, est agréée sur division.

L'heure réservée aux bills publics et privés est expirée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Dorion, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français et en anglais) du Séquestre des biens ennemis pour l'année terminée le 31 décembre 1960, conformément à l'article 3 de la Loi sur le commerce avec l'ennemi (Pouvoirs transitoires), chapitre 24 des Statuts du Canada (1947).

Par M. Hamilton (Qu'Appelle), membre du conseil privé de la reine,—Rapport de la Commission canadienne du blé pour la campagne agricole close le 31 juillet 1960, certifié par les vérificateurs, selon l'article 7(2) de la Loi sur la Commission canadienne du blé, chapitre 44 des Statuts revisés du Canada (1952).

Trente et unième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que la pétition de la requérante suivante aux fins d'une loi de divorce, déposée après le 28 décembre 1960 et présentée le 2 mars 1961 par M. McCleave, est conforme aux prescriptions de l'article 70 du Règlement. Toutefois, cette pétition a été déposée après le délai spécifié à l'article 93 du Règlement et pour cette raison elle ne peut pas être reçue:

Martha Toikka Saltvik, épouse de Otto Olsen Saltvik, de Cowansville (P.Q.).

Trente-deuxième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que la pétition aux fins d'une loi pour annuler le mariage de la requérante suivante, déposée après le 28 décembre 1960 et présentée le 2 mars 1961 par M. McCleave, est conforme aux prescriptions de l'article 70 du Règlement. Toutefois, cette pétition a été déposée après le délai spécifié à l'article 93 du Règlement et pour cette raison elle ne peut pas être reçue:

Mathilde Marcelle Jeanty Mathieu, épouse de Armand Nicolas Waldemar Mathieu, de Montréal (P.Q.).

A six heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Regier—Lundi prochain—QUESTION—(N° 129)—1. Durant l'année financière terminée le 31 mars 1960, quelle somme globale le gouvernement du Canada a-t-il dépensée pour la défense civile?

2. Au cours de cette période, quelle somme estimative les gouvernements provinciaux ont-ils dépensée?

3. Au cours de la même période, quelle somme estimative les conseils municipaux ont-ils dépensée à cette fin?

4. Durant la période financière précitée, quelle somme globale estimative a-t-on dépensée à tous les paliers administratifs?

5. Quel examen le gouvernement a-t-il fait du projet de remplacer l'expression «Défense civile» par «Désastre civil»?

6. Le gouvernement a-t-il des données sur le nombre de foyers munis d'abris dans le sous-sol? Dans le cas de l'affirmative, combien en a-t-on construits?

7. Quelle recommandation le gouvernement entend-il faire en ce sens aux personnes habitant des maisons d'appartements dans les agglomérations urbaines?

8. Quelle somme a-t-on jusqu'ici dépensée pour le projet de transporter en dehors d'Ottawa le siège de l'Administration en état de fonctionner, advenant une guerre nucléaire?

9. A qui a-t-on confié le soin de décider des personnes qui jouiront de la préséance lors de l'évacuation projetée des organismes de l'État dans l'éventualité d'une guerre nucléaire?

10. Quelles sont les personnes inscrites sur la liste de préséance dont il est fait mention ci-dessus?

M. Boivin—Lundi prochain—QUESTION—(N° 130)—1. Le ministère des Transports a-t-il accordé une subvention pour la construction ou l'agrandissement des aéroports situés aux endroits suivants: Baie-Comeau, Gaspé, Godbout, Havre-Saint-Pierre, Matane, Rimouski, Rouyn, Saint-Jean et Senneterre?

2. Ces aéroports relèvent-ils de l'administration municipale?

M. Argue—Lundi prochain—QUESTION—(N° 131)—1. Depuis le 1er janvier 1958, le gouvernement a-t-il reçu des requêtes de la part de quelque syndicat lui demandant d'enquêter sur le régime des prix établis par l'industrie de l'acier au Canada?

2. Dans le cas de l'affirmative, de qui provenaient ces requêtes, à quelles dates ont-elles été reçues et quelle en était la teneur?

3. Le gouvernement a-t-il donné suite à l'une quelconque de ces requêtes?

4. Dans le cas de l'affirmative, à quelles dates et quelle était la teneur de chacune de ces réponses?

**M. Regier*—Lundi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 72)—Liste des noms et adresses, selon l'ordre de priorité, de toutes les personnes censées être évacuées en dehors d'Ottawa vers un soi-disant lieu sûr de refuge, advenant une guerre nucléaire.

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le lundi 6 mars	
112–N	Bills privés en général (*Bill S-9*)	2 h. p.m.
	Le mardi 7 mars	
112–N	Radiodiffusion	10 h. a.m.
238–S	Recherches	10 h. a.m.
238–S	Règlement (*pétitions en retard*)	3 h. 30 p.m.
	Le mercredi 8 mars	
112–N	Comptes publics	9 h. 30 a.m.
	Le jeudi 9 mars	
112–N	Radiodiffusion	9 h. 30 a.m.
238–S	Recherches	10 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 61

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 6 MARS 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. McCleave, du comité permanent des bills privés en général, présente le troisième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

Le comité a étudié les bills suivants et est convenu d'en faire rapport sans modification:

Bill S-7, Loi concernant la Queen's University, à Kingston;

Bill S-11, Loi concernant The Canadian General Council of The Boy Scouts Association.

Sur motion de M. Ricard, appuyé par M. Kucherepa, il est ordonné,—Que le nom de M. Horner (Acadia) soit substitué à celui de M. Smith (Calgary-Sud) sur la liste des membres du comité spécial de la radiodiffusion.

Sur motion de M. Webb, pour Mlle Aitken, appuyé par M. Slogan, le cinquième rapport du comité permanent du Règlement, présenté à la Chambre le jeudi 2 mars 1961, est agréé.

Avec l'assentiment unanime, il est convenu que le nom de M. Macquarrie soit substitué à celui de M. Macdonald (Kings) comme auteur de l'avis n° 7 figurant à la rubrique *Avis de motions.*

Sur motion de M. Benidickson, appuyé par M. Pickersgill, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie de toutes ententes et correspondance échangées entre les gouvernements de la province du Manitoba et de la

province d'Ontario et le gouvernement fédéral, depuis le 1er mai 1957, relativement à la construction «d'un chemin d'accès» ou «d'une route d'accès aux ressources» en vue de desservir les mines de métaux situées près du lac Werner, au nord-ouest de Minaki, en Ontario. (**Avis de motion n° 67*)

Sur motion de M. Batten, pour M. Caron, appuyé par M. Habel, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie de tous télégrammes, correspondance, contrats, ententes et autres documents échangés entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux du Québec et de l'Ontario, et les municipalités de Hull et d'Ottawa, depuis juin 1960, au sujet d'un nom pour le pont devant être construit sur la rivière Outaouais entre les villes de Hull et d'Ottawa. (**Avis de motion n° 68*)

Sur motion de M. Batten, pour M. Caron, appuyé par M. Mitchell, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie de tous télégrammes, correspondance, contrats, ententes et autres documents échangés entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province de Québec, depuis le 15 novembre 1955, relativement à la construction d'un pont sur la rivière Outaouais entre les villes de Hull et d'Ottawa. (**Avis de motion n° 69*)

Sur motion de M. Benidickson, appuyé par M. Pickersgill, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie de la déclaration du président du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion dont a fait mention le secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national, le 27 février 1961 (page 2542 du hansard—version française), au sujet de la demande présentée par le poste CKY-Winnipeg, en vue d'aménager une station à modulation de fréquence. (**Avis de motion n° 70*)

Le Bill S-2, Loi constituant en corporation la «Aurora Pipe Line Company», est étudié en comité plénier et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Balcer, membre du conseil privé de la reine, pour M. Dorion,—Autre réponse supplémentaire à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général (**Avis de motion n° 10*), en date du 28 novembre 1960, demandant la copie de tous télégrammes, rapports, correspondance et autres documents échangés depuis le 1er juillet 1960 jusqu'à ce jour entre le ministre des Travaux publics ou l'un des fonctionnaires de son ministère et le gouvernement de la province du Nouveau-Brunswick, relativement à l'étude du projet d'un canal à Chignectou.

Par M. Balcer,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général (**Avis de motion n° 29*), en date du 23 janvier 1961, demandant la copie de tous télégrammes, correspondance, résolutions, pétitions et autres documents, échangés depuis le 1er janvier 1960 entre le gouvernement fédéral et

le conseil municipal de Reserve-Mines (N.-É.), le gouvernement de la province de la Nouvelle-Écosse et toutes autres personnes ou associations, relativement à la construction d'un bureau de poste sur la route de Sydney, à Reserve-Mines, au Cap-Breton (N.-É.).

Par M. Balcer,—Réponse à un ordre de la Chambre (**Avis de motion nº 52*), en date du 20 février 1961, demandant la copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés entre le gouvernement fédéral et le conseil municipal de Teck, relativement à un projet de construction domiciliaire dans la municipalité.

Par M. Balcer,—Réponse à un ordre de la Chambre (**Question nº 148*), en date du 22 février 1961, demandant l'état suivant: 1. Quelle est la valeur globale des contrats des entreprises de construction qui, effectivement, étaient en voie d'exécution pour le compte du ministère des Travaux publics au cours du mois terminé le 31 janvier 1961?

2. Combien de bureaux de poste réglementaires, commencés en 1960, étaient terminés ou étaient encore en voie de construction au 31 janvier 1961?

3. Combien de bureaux de poste dépassant quelque peu les dimensions réglementaires, commencés en 1960, étaient terminés ou étaient encore en voie de construction au 31 janvier 1961?

4. Jusqu'au 31 janvier 1961, quelle somme estimative a-t-on dépensée pour l'ameublement et l'outillage commandés en vue de leur livraison durant l'hiver de 1960-1961?

5. Depuis le 1er novembre 1960, combien de travaux de dragage étaient effectivement exécutés pour le compte du ministère des Travaux publics et quelle somme globale estimative représentent ces travaux?

6. Depuis le 1er novembre 1960, combien de travaux d'entretien et de réparation peu considérables aux diverses installations maritimes du pays étaient effectivement en voie d'exécution pour le compte du ministère des Travaux publics et quelle somme globale estimative représentent ces travaux?

Par Mme Fairclough, membre du conseil privé de la reine, pour M. Dorion, —Réponse à un ordre de la Chambre (**Avis de motion nº 19*), en date du 16 janvier 1961, demandant l'exemplaire du rapport sur l'industrie de la pêche de la Colombie-Britannique, présenté par M. Sinclair au ministère des Pêcheries.

A dix heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

que peu
t étaient

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Badanai—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 132)—1. Au cours de l'année civile 1960, quelle somme chaque ministère du gouvernement a-t-il dépensée pour la publicité?

2. Quelles sommes ces ministères ont-ils versées à chacun des services de publicité auxquels le gouvernement a confié des travaux au cours de l'année 1960?

**M. Badanai*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 182)—1. Air Canada exige-t-elle des frais d'atterrissage aux aéroports canadiens?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels frais exige-t-on pour les appareils tels que les *Viscount* et les avions à réaction?

3. Quels frais d'atterrissage exige-t-on des avions étrangers *a*) du type *Viscount, b*) *Comet, c*) à réaction?

**M. Pickersgill*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 183)—1. Quelle est la date prévue pour le parachèvement du nouveau navire à moteur en voie de construction à Halifax et destiné au service de transbordement entre Borden et Tormentine?

2. A-t-on choisi le nom de ce navire et, dans le cas de l'affirmative, quel est-il?

3. De combien de moteurs ce navire sera-t-il muni et quelle est la puissance en chevaux de chacun?

4. Quel sera le nombre d'hélices de ce navire?

5. Sera-t-il possible de diriger toute la puissance vers une seule hélice?

6. Combien de véhicules à moteur ce navire pourra-t-il recevoir et selon quel espace disponible pour chaque véhicule a-t-on calculé ce nombre?

7. Quelle est la longueur totale de ce navire et quel est son tirant d'eau?

8. Ce navire sera-t-il muni de rails pour le transport de wagons de chemin de fer?

9. De combien de moteurs est muni le navire à moteur *Abegweit* et quelle est leur puissance globale en chevaux?

10. Quel est le nombre d'hélices de l'*Abegweit* et peut-on diriger toute leur puissance vers une seule hélice?

11. Combien de véhicules à moteur l'*Abegweit* peut-il recevoir et selon quel espace disponible pour chaque véhicule a-t-on calculé ce nombre?

12. Quelle est la longueur totale de ce navire et quel est son tirant d'eau?

13. Combien de véhicules à moteur le navire à vapeur *Prince Edward Island* pourra-t-il recevoir?

14. Selon quel espace disponible pour chaque véhicule a-t-on calculé ce nombre?

**M. Pickersgill*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 184)—Dans les arrangements relatifs au partage d'impôts, prévus dans la loi de 1956 et acceptés par le gouvernement de Québec, existe-t-il quelque restriction au droit constitutionnel de cette province de prélever et de percevoir tout impôt qu'elle aurait le droit de prélever en vertu de la Constitution?

*M. *Argue*—Mercredi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 73)—Copie de toute correspondance et de tous documents échangés depuis le 1er janvier 1960 entre le gouvernement et toute personne, tout groupement ou toute industrie, au sujet de l'arrêt de la publication, par le Bureau fédéral de la statistique, des données statistiques relatives aux taux d'exploitation et à la capacité de production de l'acier.

*M. *Roberge*—Mercredi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 74)—Copie d'une résolution de protestation que la Chambre de commerce de Saint-Charles-de-Bellechasse a adressée au ministre du Travail relativement aux prestations d'assurance-chômage refusées aux employés à service intermittent, et copie de la réponse du ministre au sujet de ladite résolution.

*M. *Pickersgill*—Mercredi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 75)—Perspectives s'appliquant aux années financières visées par la nouvelle proposition fédérale énoncée dans le document intitulé: «Hypothetical Illustration of provincial receipts for 1962-63 under federal proposal assuming growth of 5 per cent per annum in yields of Standard Taxes», qui a été rendu public le 23 février 1961, lors de la proposition faite à la Conférence fédérale-provinciale.

Le ministre de l'Agriculture—Mercredi prochain—Le projet de motion suivant:

Que le comité permanent de l'agriculture et de la colonisation soit autorisé à poursuivre son enquête sur la question des prix des machines agricoles, selon le vœu exprimé par ledit comité dans son quatrième rapport présenté à la Chambre le 28 juillet 1960, et que les procès-verbaux et les témoignages du comité relatifs à l'enquête de la dernière session soient déférés audit comité.

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mardi 7 mars	
112–N	Radiodiffusion	10 h. a.m.
238–S	Recherches (*Eldorado Mining and Refining*)	10 h. a.m.
238–S	Règlement (*pétitions en retard*)	3 h. 30 p.m.
	Le mercredi 8 mars	
112–N	Comptes publics	9 h. 30 a.m.
	Le jeudi 9 mars	
112–N	Radiodiffusion	9 h. 30 a.m.
238–S	Recherches	10 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 62

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 7 MARS 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Mandziuk, pour M. McCleave, du comité permanent des bills privés en général, présente le quatrième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

Le Comité a étudié le bill S-9, Loi constituant en corporation l'Organisation internationale des recherches sur le cerveau, et est convenu d'en faire rapport avec l'amendement suivant:

Article 3, ligne 3, après le mot «endroit», insérer les mots «au Canada».

M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre,—Exemplaire des tableaux intitulés: «Exemple hypothétique des recettes provinciales de 1962-1963 en vertu de la proposition fédérale, à supposer que le produit des impôts normaux augmente de 5 p. cent par année».

Avec l'assentiment unanime, il est ordonné que lesdits tableaux soient publiés en appendice au hansard de ce jour.

Sur motion de M. Mandziuk, appuyé par M. Morton, il est ordonné,—Que les huit pétitions en vue de l'obtention de lois de divorce (sauf la pétition de divorce Mulcahy, qui a été retirée), produites après le 28 décembre 1960, dernier jour désigné pour ce faire, dont le greffier des pétitions a fait rapport dans ses vingt-septième, trentième, trente et unième et trente-deuxième rapports en date des 15 et 21 février et du 3 mars 1961, ainsi que lesdits rapports, soient renvoyés devant le comité permanent du Règlement pour qu'il avise à la présentation des recommandations qu'il pourra juger utiles.

Sur motion de M. Ricard, appuyé par M. Grafftey, il est ordonné,—Que le nom de M. Nugent soit substitué à celui de M. Smith (Calgary-Sud),

Le nom de M. Valade à celui de M. Asselin et
Le nom de M. Aiken à celui de M. Nesbitt sur la liste des membres du comité permanent des affaires extérieures.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur la Commission du tarif.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Il est résolu: Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative pour modifier la Loi sur la Commission du tarif en vue de porter de cinq à sept le nombre des membres de la Commission et de pourvoir aux traitements des nouveaux commissaires; et de statuer, en outre, sur des amendements corrélatifs destinés à faciliter l'adoption, par la Commission, d'un régime lui permettant de siéger par groupe.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Comtois, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-74, Loi modifiant la Loi sur la Commission du tarif, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

Il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-47, Loi modifiant la Loi sur le Compte de remplacement des biens endommagés par l'incendie;

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Comtois, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

(*A cinq heures du soir, appel des bills privés et publics, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills privés*)

Le Bill S-8, Loi constituant en corporation la Canadian Federation of Music Teachers' Association, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu pour une troisième fois et adopté.

Le Bill S-7, Loi concernant la Queen's University, à Kingston, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu pour une troisième fois et adopté.

Le Bill S-11, Loi concernant The Canadian General Council of the Boy Scouts Association, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu pour une troisième fois et adopté.

Avec l'assentiment unanime, les ordres numéros 4 à 26 inclusivement, 28 à 46 inclusivement, et 48 à 61 inclusivement, soit tous les bills de divorce, sont réservés.

Il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill S-10, Loi constituant en corporation la Canadian Pioneer Insurance Company;

M. Cardin, appuyé par M. Habel, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu pour une deuxième fois et renvoyé devant le comité permanent de la banque et du commerce.

Il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill S-13, Loi concernant la Compagnie du Chemin de fer Canadien du Pacifique;

M. Speakman, appuyé par M. Horner (Jasper-Edson), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu pour une deuxième fois et renvoyé devant le comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée.

Du consentement unanime, la Chambre revient aux *Motions*.

Sur motion de M. Ricard, appuyé par M. Paul, il est ordonné,—Que le nom de M. Horner (Jasper-Edson) soit substitué à celui de M. Smith (Winnipeg-Nord) sur la liste des membres du comité spécial des recherches.

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Comtois: Que le Bill C-47, Loi modifiant la Loi sur le Compte de remplacement des biens endommagés par l'incendie, soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu pour une deuxième fois, étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

Du consentement unanime, ledit bill est lu pour une troisième fois et adopté.

Il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill S-5, Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques;

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Churchill, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu pour une deuxième fois et renvoyé devant le comité permanent de la banque et du commerce.

Le Bill S-6, Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance étrangères, est lu pour une deuxième fois et déféré au comité permanent de la banque et du commerce.

Il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-71, Loi concernant le service civil du Canada;

M. Fleming (Eglinton), appuyé par Mme Fairclough, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Il s'élève un débat, et ledit débat est interrompu.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Balcer, membre du conseil privé de la reine,—Rapport de la Commission des transports du Canada pour l'année close le 31 décembre 1960, en conformité de l'article 31 de la Loi sur les chemins de fer, chapitre 234 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Balcer,—Rapport de la *Park Steamship Company Limited* pour l'année terminée le 31 décembre 1960, certifié par l'auditeur général, conformément aux articles 85(3) et 87(3) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Balcer, membre du conseil privé de la reine, pour M. Dorion,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général (**Avis de motion n° 6*), en date du 21 novembre 1960, demandant la copie de toute correspondance échangée depuis le 1er mai 1957 jusqu'à ce jour entre tout ministre du gouvernement, le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion ou l'un de ses fonctionnaires, la Société Radio-Canada ou l'un de ses fonctionnaires, et le maire de Mont-Laurier (P.Q.) ou tout groupement représentant les citoyens du district de Mont-Laurier, relativement à l'aménagement d'une tour de télévision dans la région.

Par M. Balcer,—Réponse à un ordre de la Chambre (**Question n° 57*), en date du 18 janvier 1961, demandant l'état suivant: 1. Durant l'année civile 1960, quelle somme globale la Trésorerie fédérale a-t-elle versée à la Trésorerie provinciale de la Saskatchewan?

2. Quels étaient les objets de ces versements et quel était le montant de chaque versement?

Par M. Balcer,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 65*), en date du 1er février 1961, demandant l'état suivant: 1. Le gouvernement du Canada ou ses organismes ont-ils été ou sont-ils actuellement propriétaires d'immeubles dans les villes de Port-Arthur, de Fort-William et dans les municipalités de Neebing et de Paipoonge?

2. Dans le cas de l'affirmative, a-t-on vendu l'un ou l'autre de ces immeubles ou en a-t-on cédé la propriété en 1959 ou 1960?

3. Dans le cas de l'affirmative, à qui, à quelle fin et à quel prix ou moyennant quelle contrepartie?

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AFFICHAGE DES BILLS PRIVÉS

Les bills suivants ont été affichés ce septième jour de mars et seront pris en considération par leurs comités respectifs le ou après le jeudi 9 mars 1961:

Comité permanent de la banque et du commerce

Bill S-10, Loi constituant en corporation la Canadian Pioneer Insurance Company.—*M. Cardin.*

Comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques

Bill S-13, Loi concernant la Compagnie du Chemin de fer Canadien du Pacifique.—*M. Speakman.*

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Pigeon—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 133)—1. Au cours des années 1959 et 1960, la Société Radio-Canada (réseaux anglais et français) a-t-elle demandé des soumissions publiques pour les dépenses suivantes de son service national et international: *a*) impression de publications, *b*) annonce et publicité, *c*) papeterie, fournitures et accessoires de bureau?

2. De toute façon, quels sont les noms *a*) des imprimeurs qui ont obtenu des contrats d'impression et quel est le montant de chacun de ces contrats, *b*) des services de publicité qui ont obtenu des contrats et quel a été, dans chaque cas, le montant de ces contrats, *c*) des fournisseurs de papeterie, fournitures et accessoires de bureau et quels montants a reçus chacun de ces fournisseurs?

M. Badanai—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 134)—1. Combien de maisons d'habitation a-t-on construites grâce aux prêts de la Société centrale d'hypothèques et de logement dans la zone résidentielle avoisinant les mines d'uranium, à Elliott-Lake?

2. Quel a été le coût global de construction de ces maisons?

3. Combien de ces maisons, selon les prévisions de la Société centrale d'hypothèques et de logement, seraient vraisemblablement occupées par des ouvriers rémunérés à l'emploi des mines d'uranium, à la fin de l'année 1964?

4. Combien de maisons d'habitation se propose-t-on de construire dans la zone résidentielle avoisinant la Station de recherches atomiques de Whiteshell, au Manitoba?

5. Combien de ces maisons seront construires grâce à l'apport financier de la Société centrale d'hypothèques et de logement?

6. Quel est le coût global estimatif de construction de ces maisons ainsi financées par ladite Société?

**M. Argue*—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 185)—1. Se propose-t-on de construire un nouveau bureau de poste à Parent, comté de Chapleau (P.Q.)?

2. Dans le cas de l'affirmative, a-t-on acheté un terrain à cette fin?

3. Si tel est le cas, *a*) de qui, *b*) quel en est le prix?

4. A-t-on octroyé un contrat pour la construction de ce bureau de poste?

5. Dans le cas de l'affirmative, *a*) à qui, *b*) quel en est le montant?

**M. Mitchell*—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 186)—1. Le Canada impose-t-il une taxe sur l'énergie électrique importée de Niagara Falls (New-York) au Canada, et subséquemment «exportée» à Massena (New-York)?

2. Quelle quantité d'énergie transmet-on ainsi de Niagara à Massena par voie du territoire canadien?

3. Quelles lignes de transmission utilise-t-on à cette fin?

4. Depuis combien de temps cet arrangement est-il en vigueur et en vertu de quel arrangement international ou de quelle entente entre la province et l'État intéressés?

5. Quelle somme annuelle cette taxe d'exportation sur la transmission d'énergie de Niagara à Massena a-t-elle rapportée au Trésor fédéral?

6. Songe-t-on à supprimer cette taxe dans ce cas particulier? S'il en est ainsi, pour quelle raison?

7. Quel est l'historique de cette mesure d'imposition, de quel ministère en relève l'application et quel ministère perçoit cette taxe?

*M. *Argue*—Jeudi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 76)—Copie de la rubrique intitulée *Requérants non placés,* figurant autrefois dans le sommaire mensuel des conditions de l'emploi en Ontario publié par le bureau de la région d'Ontario du Service national de placement, depuis le 1er septembre 1960.

M. Stinson—Jeudi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier l'à-propos d'accorder son appui à la *Canadian Overseas Volunteers* et aux autres associations qui assurent, grâce au concours d'étudiants, un service bénévole d'assistance technique dans les pays sous-développés.

Le ministre des Finances—Jeudi prochain—Le projet de motion suivant:

Qu'un comité spécial soit institué en vue d'étudier le Bill C-71, Loi concernant le service civil du Canada, et qu'il soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire des documents et des dossiers et à présenter un rapport de temps à autre;

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et les témoignages qu'il jugera opportuns ou nécessaires;

Que le comité soit composé de quinze membres, qui seront désignés par la Chambre;

Que le comité soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre; et

Que l'application de l'article 66 du Règlement soit suspendue à cet égard.

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mercredi 8 mars	
112–N	Comptes publics	9 h. 30 a.m.
	Le jeudi 9 mars	
112–N	Radiodiffusion	9 h. 30 a.m.
238–S	Recherches	10 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 63

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 8 MARS 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il a adopté les bills suivants, qu'il soumet à son assentiment:

Bill SD-109, Loi pour faire droit à Frances Jane Ball.—*M. McCleave.*

Bill SD-110, Loi pour faire droit à Annie Beatrice Fordham.—*M. McCleave.*

Bill SD-111, Loi pour faire droit à June Catherine Volkart.—*M. McCleave.*

Bill SD-112, Loi pour faire droit à Edith Ruth Gurd.—*M. McCleave.*

Bill SD-113, Loi pour faire droit à Marie-Léa-Gertrude Constantinides.—*M. McCleave.*

Bill SD-114, Loi pour faire droit à Vera May Kirkpatrick.—*M. McCleave.*

Bill SD-115, Loi pour faire droit à Kathleen Isabel Argue.—*M. McCleave.*

Bill SD-116, Loi pour faire droit à Florence Parks.—*M. McCleave.*

Bill SD-117, Loi pour faire droit à Elaine Linda Goldberg.—*M. McCleave.*

Bill SD-118, Loi pour faire droit à Mary Helen Cormier.—*M. McCleave.*

Bill SD-119, Loi pour faire droit à Margaret Evelyn Grierson.—*M. McCleave.*

Bill SD-120, Loi pour faire droit à Madeleine St-Arnaud.—*M. McCleave.*

Bill SD-121, Loi pour faire droit à Ronald Clarence Breen.—*M. McCleave.*

Lesdits bills sont réputés avoir été lus pour une première fois et leur deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions de l'article 103(2) du Règlement.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui communiquer, avec prière de les lui renvoyer, les témoignages rendus et les pièces justificatives déposées relativement aux bills de divorces susmentionnés.

Sur motion de M. Ricard, appuyé par M. Belzile, il est ordonné,—Que le nom de M. Argue soit substitué à celui de M. Regier sur la liste des membres du comité permanent de la banque et du commerce.

Sur motion de M. Ricard, appuyé par M. Anderson, il est ordonné,—Que le nom de M. Speakman soit substitué à celui de M. Smith (Calgary-Sud),

Le nom de M. Fisher à celui de M. Winch et

Le nom de M. Pitman à celui de M. Howard sur la liste des membres du comité permanent des chemins de fer, des canaux et des lignes télégraphiques.

L'avis de motion qui suit est appelé, reporté aux ordres inscrits au nom du Gouvernement et fait l'objet d'un ordre d'examen dans la prochaine séance de la Chambre suivant les dispositions de l'article 21(2) du Règlement:

Que le comité permanent de l'agriculture et de la colonisation soit autorisé à poursuivre son enquête sur la question des prix des machines agricoles, selon le vœu exprimé par ledit comité dans son quatrième rapport présenté à la Chambre le 28 juillet 1960, et que les procès-verbaux et les témoignages du comité relatifs à l'enquête de la dernière session soient déférés audit comité.—*Le ministre de l'Agriculture.*

Sur motion de M. Roberge, appuyé par M. Racine, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie d'une résolution de protestation que la Chambre de commerce de Saint-Charles-de-Bellechasse a adressée au ministre du Travail relativement aux prestations d'assurance-chômage refusées aux employés à service intermittent, et copie de la réponse du ministre au sujet de ladite résolution. (**Avis de motion n° 74*)

M. Pickersgill, appuyé par M. Chevrier, propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production d'un exemplaire de la projection dans les années financières visées par la nouvelle proposition fédérale énoncée dans le document intitulé: «Exemple hypothétique des recettes provinciales de 1962-1963 en vertu de la proposition fédérale, à supposer que le produit des impôts normaux augmente de 5 p. 100 par année», qui a été rendu public le 23 février 1961 lors de la proposition faite à la Conférence fédérale-provinciale. (**Avis de motion n° 75*)

Ladite motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Argue,
Badanai,
Benidickson,
Boivin,
Boulanger,
Bourget,
Cardin,
Caron,
Carter,
Chevrier,
Clermont,
Crestohl,
Denis,
Eudes,
Forgie,
Garland,
Godin,
Granger,
Habel,
Hellyer,
Herridge,
Howard,
LaMarsh (Mlle),
Leduc,
McIlraith,
McMillan,
McWilliam,
Martin (Essex-Est),
Martin (Timmins),
Meunier,
Nixon,
Pearson,
Pickersgill,
Racine,
Ratelle,
Richard (Ottawa-Est),
Roberge,
Tardif,
Tucker,
Winch—40.

CONTRE

Messieurs

Aiken,
Aitken (Mlle),
Allard,
Allmark,
Anderson,
Balcer,
Baldwin,
Barrington,
Baskin,
Beech,
Bell (Carleton),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Belzile,
Bigg,
Bissonnette,
Bourbonnais,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Bruchési,
Brunsden,
Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Campbell (Stormont),
Campeau,
Cardiff,
Casselman (Mme),
Cathers,
Chambers,
Charlton,
Chown,
Churchill,
Clancy,
Coates,
Comtois,
Cooper,
Creaghan,
Crouse,
Danforth,
Doucett,
Drouin,
Drysdale,
Dubois,
English,
Fairclough (Mme),
Fairfield,
Fane,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Flemming (Royal),
Forbes,
Fortin,
Gillet,
Grafftey,
Green,
Grenier,
Grills,
Gundlock,
Halpenny,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce)
Hamilton (Qu'Appelle)
Hamilton (York-Ouest),
Harkness,
Hees,
Henderson,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Acadia),
Horner (Jasper-Edson),
Howe,
Jones,
Jung,
Keays,
Kennedy,
Kindt,
Korchinski,
Lafrenière,
Lahaye,
Lambert,
LaRue,
Legere,
Lennard,
Létourneau,
MacEwan,
MacInnis,
MacLean (Queens),
MacLean (Winnipeg-Nord-Centre),
Macquarrie,
MacRae,
McBain,
McDonald (Hamilton-Sud),
McFarlane,
McGrath,
McGregor,
McLennan,
McPhillips,
McQuillan,
Maloney,
Mandziuk,
Martineau,
Martini,
Matthews,
Monteith (Perth),
Montgomery,
More,
Morissette,
Morris,
Muir (Lisgar),
Murphy,
Nasserden,
O'Hurley,
Ormiston,
Parizeau,
Pascoe,
Paul,
Payne,
Phillips,
Pigeon,
Pratt,
Pugh,
Rapp,
Régnier,
Ricard,
Richard (Kamouraska),
Robinson,
Rogers,
Rompré,
Simpson,
Skoreyko,
Slogan,
Small,
Smallwood,
Smith (Lincoln),
Smith (Simcoe-Nord),
Smith (Winnipeg-Nord),
Southam,
Speakman,
Spencer,
Starr,
Stefanson,
Stewart,
Tassé,
Thomas,
Thrasher,
Tremblay,
Villeneuve,
Vivian,
Webster,
Weichel,
Winkler,
Woolliams,
Wratten—150.

Il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-74, Loi modifiant la Loi sur la Commission du tarif;

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Comtois, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée sur division.

En conséquence, ledit bill est lu pour une deuxième fois, étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

Du consentement unanime, M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Monteith (Perth), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une troisième fois et adopté.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée sur division.

En conséquence, ledit bill est lu pour une troisième fois et adopté.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Fleming (Eglinton), appuyé par Mme Fairclough: Que le Bill C-71, Loi concernant le service civil du Canada, soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Le débat se poursuit, et ledit débat est interrompu.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Hamilton (Qu'Appelle), membre du conseil privé de la reine,—Rapport sur les opérations effectuées en vertu de la Loi sur l'utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes pour l'année terminée le 31 mars 1960, conformément à l'article 9 de ladite loi, chapitre 175 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Vingt-quatrième rapport, conformément à l'article 100(2) du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les demandeurs suivants de lois de divorce ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

Denis Biron, de Montréal (P.Q.), époux de Henriette Miquelon Biron.

Frances Whitehead Bourassa, épouse de Oliver Bourassa, de Ville St-Pierre (P.Q.).

Richard Ernest Conley, de Verdun (P.Q.), époux de Flora MacDonald Livingstone Conley.

Janet Louisa Dumas Davis, épouse de George Robert Davis, de Montréal (P.Q.).

Louise Beausoleil Lavigne, épouse de Gilbert Lavigne, de Montréal (P.Q.).

Grace Evelyn Poulton Lewis, épouse de Albert Edward Lewis, de Montréal (P.Q.).

Lomer Lussier, de Laprairie (P.Q.), époux de Marie-Paule Bombardier Lussier.

Olga Morgoce Megas, épouse de Volodymyr Walter Megas, de Ville LaSalle (P.Q.).

Eva Maria Wuensch Muller, épouse de Oscar Julius Muller, de St-Lambert (P.Q.).

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Badanai—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 135)—1. Quelle somme la Société Radio-Canada dépense-t-elle pour la série courante d'émissions télévisées, d'une durée de 90 minutes, dite *Festival 61*, et consacrée à des pièces de théâtre?

2. Quelles sont les personnes responsables de l'achat de cette série d'émissions?

3. Quelle est la durée prévue de cette série d'émissions?

M. Howard—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 136)—1. Depuis le 1er juillet 1957, a-t-on reçu des rapports de la Commission sur les pratiques restrictives du commerce?

2. Dans le cas de l'affirmative, à l'égard de chacun de ces rapports: *a*) quel était l'objet de l'enquête, *b*) à quelle date a-t-il été reçu, *c*) quels y étaient les vœux formulés, *d*) quels étaient les noms des personnes ou des sociétés visées par ces recommandations, *e*) quelles mesures a-t-on prises à la suite de ces vœux et qu'en est-il résulté?

M. Tucker—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 137)—1. A qui a-t-on octroyé le contrat d'affrètement d'un ou de plusieurs navires pour l'exécution de levés hydrographiques dans les eaux septentrionales, durant la saison de navigation de 1960?

2. A-t-on adjugé ce contrat à la suite d'une demande de soumissions?

3. Dans le cas de l'affirmative, combien de soumissions a-t-on reçues et quel était le montant de chacune?

4. A qui avait-on accordé ce contrat en 1959 et quel en était le montant?

M. Martin (Essex-Est)—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 138)—1. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a-t-il reçu une requête du gouvernement de la Saskatchewan demandant l'octroi d'une subvention pour la construction d'un hôpital psychiatrique ou d'un institut psychiatrique, à Yorkton (Sask.)?

2. Dans le cas de l'affirmative, à quel genre d'institution s'appliquent les subventions à la construction d'hôpitaux et quel est le montant de la contribution du gouvernement fédéral?

M. Howard—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 139)—En ce qui a trait à la bande indienne White Bear, de la Saskatchewan, *a*) quel est le montant d'argent (i) au compte de capital, (ii) au compte de revenu, *b*) quel est le montant des recettes, durant chaque année, depuis 1948, provenant (i) de loyers, (ii) de droits, (iii) d'autres sources, en les désignant, et en faisant mention, dans chaque cas, du nom de la personne ou de la société qui a effectué ces versements; *c*) quelles sont, sur le fonds des bandes, les sommes affectées aux dépenses à l'égard de chacune des années 1958, 1959 et 1960, en indiquant l'objet de chacune de ces dépenses, *d*) quelles sommes la Direction des affaires indiennes a-t-elle dépensées durant chacune des années 1958, 1959 et 1960, en faisant mention de l'objet de chacune de ces dépenses?

*M. *Racine*—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 187)—1. Le ministère des Postes a-t-il demandé des soumissions pour le transport du courrier de la route rurale n° 1, à Saint-Odilon, dans le comté de Dorchester?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) à quelle date, *b*) quels sont les noms des soumissionnaires et le montant de chaque soumission, *c*) le contrat a-t-il été adjugé?

3. Sinon, quand demandera-t-on des soumissions?

*M. *Chevrier*—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 188)—1. A-t-on effectué des paiements au gouvernement du Québec en vertu de la Loi sur les arrangements entre le Canada et les provinces relativement au partage d'impôts?

2. Dans le cas de l'affirmative, les paiements effectués en vertu de la Loi sur le partage d'impôts ont-ils été acceptés par le gouvernement du Québec?

3. Qui était le premier ministre du Québec lorsque le premier paiement a été accepté?

*M. *Chevrier*—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 189)—1. Quel est l'outillage nécessaire pour qu'un entrepreneur utilise les services d'hélicoptères dans l'exécution des travaux du Projet du plateau continental dans les régions polaires et de levés topographiques?

2. A l'heure actuelle, de quel outillage dispose l'*Autair Helicopter Services Limited* pour l'exécution de ces travaux?

3. Quelle période de temps est requise entre les remises en état d'importance des hélicoptères *Westland Sikorski S-55*?

*M. *Argue*—Vendredi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 77)—Copie de tous télégrammes, correspondance, directives et autres documents, échangés depuis le 1er janvier 1960 entre la Commission canadienne du blé et le gouvernement fédéral, relativement à l'autorisation donnée aux minoteries de provende d'acheter des céréales au-delà du contingent fixé.

*M. *Howard*—Vendredi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 78)—Copie de toutes les directives adressées par le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration ou par la Direction des affaires indiennes aux surintendants ou autres fonctionnaires d'agences indiennes au sujet des mesures à prendre à l'égard des résolutions adoptées par les conseils des bandes tendant à demander la mise en vigueur de l'article 96A(2); et copie de tous télégrammes, correspondance ou autres documents échangés entre les intéressés susmentionnés depuis le 1er juillet 1960.

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le jeudi 9 mars	
112–N	Radiodiffusion	9 h. 30 a.m.
238–S	Recherches (*Eldorado Mining and Refining*)	10 h. a.m.
	Le vendredi 10 mars	
112–N	Banque et commerce (*Bills S-5 et S-6*)	10 h. a.m.
	Le mardi 14 mars	
356–S	Comité mixte des affaires indiennes	9 h. 30 a.m.
112–N	Radiodiffusion	10 h. a.m.
238–S	Recherches	10 h. a.m.
238–S	Règlement (*pétitions en retard*)	3 h. 30 p.m.
	Le mercredi 15 mars	
112–N	Comptes publics	9 h. 30 a.m.
176–F	Comité mixte des affaires indiennes	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 64

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 9 MARS 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre que voici:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 9 mars 1961

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Patrick Kerwin, juge en chef du Canada, en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat aujourd'hui, le 9 mars, à 5 h. 45 du soir, afin de donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

Le secrétaire adjoint du Gouverneur général,
E. JOLY de LOTBINIÈRE

A l'honorable
Orateur de la Chambre des communes,
Ottawa.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il a adopté, sans amendement, le Bill C-67, Loi modifiant la Loi sur les pensions.

Mlle Aitken, du comité permanent du Règlement, présente le sixième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

En conformité des instructions qu'il a reçues les 7 et 10 février ainsi que le 7 mars 1961, le Comité a examiné les pétitions introductives de bills d'intérêt privé énumérées ci-dessous et qui ont été déposées après l'expiration du délai prescrit aux termes de l'article 93 du Règlement, ainsi que les rapports du greffier des pétitions à cet égard, en date des 20 et 31 janvier et des 7, 9 et 15 février 1961.

1. *Pétition de Diana Miriam Cohen FAVREAU—Divorce*

L'avocat a soutenu que le retard apporté au dépôt de la pétition était imputable à une erreur commise par l'avocat de Montréal.

On a demandé que la pétition soit reçue et qu'aucun droit imputable au retard ne soit imposé à la pétitionnaire étant donné que cette dernière n'est pas responsable du retard.

2. *Pétition de Nicholas PILIDIS—Divorce*

Les avocats du pétitionnaire croyaient par méprise que tous les documents pertinents devaient être signifiés aux parties en cause avant le dépôt de la pétition. Aussi, la pétition n'a été déposée à la Chambre des communes qu'après le 28 décembre 1960. L'agent parlementaire a demandé que la pétition soit reçue et qu'on n'impose aucun droit imputable au retard.

3. *Pétition d'Egidia Floriana Ines Troini ZEPPETTINI—Divorce*

L'avocat a soutenu qu'il a été difficile d'obtenir les éléments de preuve nécessaires.

Étant donné que la pétitionnaire désire tirer au clair son statut conjugal, l'avocat a demandé que la pétition soit reçue et qu'on n'impose aucun droit imputable au retard.

4. *Pétition de Mara Mathan WOKRINA—Divorce*

Appuyé par deux affidavits, l'avocat a prétendu qu'il a éprouvé des difficultés à localiser le défendeur et à s'assurer du nom de la codéfenderesse dans la présente cause.

On a demandé que la pétition soit reçue, mais qu'on n'impose aucun droit imputable au retard, étant donné que la pétitionnaire jouit de ressources financières très limitées.

5. *Pétition de Lili Solomon BENJAMIN—Divorce*

Dans la présente cause, les formalités ont été entreprises longtemps d'avance, mais la pétition a été déposée en retard à cause du délai apporté par les avocats intéressés.

L'avocat a demandé que la pétition soit reçue mais que, étant donné que le délai a été causé par l'avocat, on n'impose pas à la pétitionnaire de droit imputable au retard.

6. *Pétition d'Esther Mary Vynychenko ADLER—Divorce*

L'avocat a prétendu qu'il disposait des renseignements nécessaires depuis un certain temps, mais que la pétitionnaire a retardé le dépôt de la pétition afin d'assurer le bien-être de sa fille.

On a demandé que la pétition soit reçue, mais qu'on n'impose pas de droit imputable au retard.

7. *Pétition de Stanley SAGER—Divorce*

Dans la présente cause, les preuves nécessaires n'étaient pas disponibles avant le 27 décembre 1960.

L'avocat a signalé qu'il était urgent de régler la situation dans la présente cause. Il a demandé que la pétition soit reçue, mais qu'on n'impose pas de droit imputable au retard, étant donné que le pétitionnaire éprouve de nombreuses difficultés d'ordre financier.

8. *Pétition de Thomas SMITH—Divorce*

Bien que dans le présent cas les preuves fussent disponibles depuis un certain temps, l'avocat a prétendu que ce n'est que tout dernièrement que le pétitionnaire a décidé de demander un divorce afin qu'il puisse se remarier.

On a demandé que la pétition soit reçue et que le requérant, qui a deux enfants à sa charge, n'ait pas à payer les droits imputables au retard.

9. *Pétition de Denise Vezeau BACHELDER—Divorce*

10. *Pétition de Joyce Eileen Menzie ELLIOTT—Divorce*

11. *Pétition de Madge Estelle Druce PINKERTON—Divorce*

* * * * *

Ayant examiné les pétitions introductives de bills d'intérêt privé susmentionnées (numéros 1 à 8, inclusivement), le Comité recommande, dans chaque cas, que l'application de l'article 93 et des alinéas *a*) et *c*) du paragraphe (3) de l'article 94 du Règlement soit suspendue et que les pétitions soient reçues.

Quant aux pétitions numéros 9, 10 et 11 inclusivement, ci-dessus, le Comité recommande que les requérantes soient autorisées à retirer lesdites pétitions, à la demande de leur avocat.

Le Comité renvoie les pétitions susmentionnées et les rapports que le greffier des pétitions avait dressés à leur égard.

M. Hees, membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre, —Rapport intitulé: «Immobilisations privées et publiques au Canada: perspectives pour 1961 et prévisions d'ordre régional».

L'avis de motion qui suit est appelé, reporté aux ordres inscrits au nom du Gouvernement et fait l'objet d'un ordre d'examen dans la prochaine séance de la Chambre suivant les dispositions de l'article 21(2) du Règlement:

Qu'un comité spécial soit institué en vue d'étudier le Bill C-71, Loi concernant le service civil du Canada, et qu'il soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire des documents et des dossiers et à présenter un rapport de temps à autre;

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et les témoignages qu'il jugera opportuns ou nécessaires;

Que le comité soit composé de quinze membres, qui seront désignés par la Chambre;

Que le comité soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre; et

Que l'application de l'article 66 du Règlement soit suspendue à cet égard.—*Le ministre des Finances.*

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

La Chambre poursuit sa séance en comité;

M. l'Orateur reprend le fauteuil.

Un message est reçu de l'honorable Patrick Kerwin, juge en chef du Canada, en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement à la salle des séances du Sénat.

M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend au Sénat.

Et au retour;

M. l'Orateur fait savoir que, lorsque la Chambre s'est rendue auprès de l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général dans la salle des séances du Sénat, Son Honneur a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

Loi abrogeant certaines lois relatives à la station de signaux à Halifax.

Loi modifiant la Loi sur les Indiens.

Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne ferroviaire dans la province de Québec depuis un point à ou près la borne indiquant le 72e mille de la subdivision de Kiask Falls vers le nord-ouest, jusqu'à un point dans le voisinage du Lac Mattagami.

Loi concernant la Queen's University, à Kingston.

Loi constituant en corporation la Canadian Federation of Music Teachers' Associations.

Loi concernant The Canadian General Council of The Boy Scouts Association.

Loi modifiant la Loi sur les pensions.

Le comité des subsides reprend sa séance et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il a adopté les bills suivants, qu'il soumet à son assentiment:

Bill SD-122, Loi pour faire droit à Sally Falovitch.—*M. McCleave.*

Bill SD-123, Loi pour faire droit à Frederick John Downey.—*M. McCleave.*

Bill SD-124, Loi pour faire droit à Shirley Mae Clarke.—*M. McCleave.*

Bill SD-125, Loi pour faire droit à Jadwiga Nowak.—*M. McCleave.*

Bill SD-126, Loi pour faire droit à Robert Fender.—*M. McCleave.*

Bill SD-127, Loi pour faire droit à Joseph-George-Marcel-Raymond Mady.—*M. McCleave.*

Bill SD-128, Loi pour faire droit à Reuben Gerald Sheaves.—*M. McCleave.*

Bill SD-129, Loi pour faire droit à Jean-Paul Bourque.—*M. McCleave.*

Bill SD-130, Loi pour faire droit à Theresa Catalfamo.—*M. McCleave.*

Bill SD-131, Loi pour faire droit à Charles Woods.—*M. McCleave.*

Bill SD-132, Loi pour faire droit à Joan Winnifred Chrystal.—*M. McCleave.*

Bill SD-133, Loi pour faire droit à Dorothy Darling.—*M. McCleave.*

Bill SD-134, Loi pour faire droit à Lilla Margit Irenne Fekete.—*M. McCleave.*

Bill SD-135, Loi pour faire droit à Elisabeth Franziska Chamulka.—*M. McCleave.*

Bill SD-136, Loi pour faire droit à Evelyn Patricia Hunter.—*M. McCleave.*

Bill SD-137, Loi pour faire droit à Walter Mason.—*M. McCleave.*

Bill SD-138, Loi pour faire droit à Anthony John Tunstall.—*M. McCleave.*

Bill SD-139, Loi pour faire droit à Ignatz Radakovitz.—*M. McCleave.*

Bill SD-140, Loi pour faire droit à Howard Ferncon Olsen.—*M. McCleave.*

Bill SD-141, Loi pour faire droit à Theresa Irene Godfrey.—*M. McCleave.*

Bill SD-142, Loi pour faire droit à Geraldine Bousquet.—*M. McCleave.*

Bill SD-143, Loi pour faire droit à Bernice Clara Judd.—*M. McCleave.*

Bill SD-144, Loi pour faire droit à Geraldine Koch.—*M. McCleave.*

Bill SD-145, Loi pour faire droit à Joyce Mary Walker.—*M. McCleave.*

Bill SD-146, Loi pour faire droit à Jeanne Ouellette.—*M. McCleave.*

Bill SD-147, Loi pour faire droit à Patricia Helen Gagnon.—*M. McCleave.*

Bill SD-148, Loi pour faire droit à Thelma Beatrice Davis.—*M. McCleave.*

Lesdits bills sont réputés avoir été lus pour une première fois et leur deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions de l'article 103(2) du Règlement.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui communiquer, avec prière de les lui renvoyer, les témoignages rendus et les pièces justificatives déposées relativement aux bills de divorces susmentionnés.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Balcer, membre du conseil privé de la reine, pour M. Dorion,—Réponse à un ordre de la Chambre (**Avis de motion n° 43*), en date du 6 février 1961, demandant la copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1960 entre le ministre des Transports ou l'un de ses fonctionnaires et toute municipalité, société ou personne, relativement à l'aménagement d'un aéroport, à Creston (C.-B.).

Par M. Dinsdale, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire des Ordonnances, chapitres 1 à 5, édictées par le commissaire en conseil des territoires du Nord-Ouest et sanctionnées le 24 janvier 1961, selon l'article 15 de la Loi sur les territoires du Nord-Ouest, chapitre 331 des Statuts revisés du Canada (1952), modifié en 1953-1954.

A dix heures quatre minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 11 heures du matin, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Argue—Lundi prochain—QUESTION—(N° 140)—1. En 1959, 1960 et, jusqu'au 28 février, en 1961, le gouvernement a-t-il *a*) consenti des prêts, *b*) octroyé des crédits, à des pays étrangers?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) à quels pays, *b*) quels en sont les montants, à l'égard de chaque année?

**M. McMillan*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 190)—A la fin du mois de février 1961, quel était l'avoir de la Caisse d'assurance-chômage, compte tenu des titres *a*) au pair, *b*) à leur valeur négociable à cette date?

**M. Argue*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 191)—Quel est le montant des contrats octroyés à la *Canadian S.K.F. Company*, de Scarborough (Ont.), par les ministères suivants: *a*) Défense nationale, *b*) Production de défense, *c*) Pêcheries, *d*) Forêts, durant les années suivantes: (i) 1957, (ii) 1958, (iii) 1959, (iv) 1960?

**M. Pickersgill*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 192)—1. Qui est maître de poste à Fraserwood (Man.)?

2. A quelle date a-t-il été nommé et qui a autorisé sa nomination?

3. Depuis la nomination du maître de poste actuel, a-t-on reçu des plaintes au sujet de l'accomplissement de ses fonctions et, dans le cas de l'affirmative, combien de personnes ont formulé des plaintes et sur quoi portent ces plaintes?

4. Quelles mesures a-t-on prises à la suite de l'une quelconque de ces plaintes?

**M. Howard*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 193)—1. Depuis le 1er janvier 1957, M. Jack Diamond, de Vancouver (C.-B.), a-t-il, comme particulier ou en vertu de ses relations avec la *Pacific Meat Co. Ltd.*, de Vancouver (C.-B.), complété et posté ou remis quelque déclaration d'impôt sur le revenu, comme l'exige la Loi de l'impôt sur le revenu et dans le cas de l'affirmative, à l'égard de quelles années?

2. Le ministère du Revenu national a-t-il vérifié l'une quelconque de ces déclarations et, dans le cas de l'affirmative, a-t-il constaté qu'il avait délibérément évité ou tenté d'éviter de payer l'impôt exigible et, si tel est le cas, quels sont les détails concernant toute évasion ou tentative d'évasion d'impôt constatée?

3. Si la réponse au deuxième paragraphe est affirmative, a-t-on pris quelque mesure pour *a*) prendre des sanctions et, si tel est le cas, quelles sanctions a-t-on prises, et *b*) intenter des poursuites et, si tel est le cas, quel est le résultat de ces poursuites?

4. Ledit M. Jack Diamond a-t-il discuté la question de son impôt sur le revenu avec quelque membre du Cabinet et, dans le cas de l'affirmative, quel était l'essentiel des discussions et qu'en est-il résulté?

*M. *Denis*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 194)—Combien a coûté au gouvernement fédéral la publication de la revue *Le Cachet postal,* pour chacune des années financières suivantes: 1957-1958, 1958-1959 et 1959-1960?

*M. *Pickersgill*—Lundi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 79)—Copie de toutes plaintes, requêtes ou communications que le ministre des Postes ou tout fonctionnaire du ministère des Postes ont reçues au sujet de la conduite du maître de poste de Fraserwood (Man.), depuis la nomination du titulaire actuel.

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le vendredi 10 mars	
112–N	Banque et commerce (*Bills S-5 et S-6*)	9 h. 30 a.m.
	Le mardi 14 mars	
356–S	Comité mixte des affaires indiennes	9 h. 30 a.m.
112–N	Radiodiffusion	10 h. a.m.
238–S	Recherches (*Uranium*)	10 h. a.m.
238–S	Règlement (*pétitions en retard*)	3 h. 30 p.m.
Seize	Procédure de la Chambre	6 h. 15 p.m.
	Le mercredi 15 mars	
112–N	Comptes publics	9 h. 30 a.m.
176–F	Comité mixte des affaires indiennes	9 h. 30 a.m.
	Le jeudi 16 mars	
112–N	Radiodiffusion	9 h. 30 a.m.
176–F	Comité mixte des affaires indiennes	9 h. 30 a.m.
238–S	Recherches	10 h. a.m.
	Le vendredi 17 mars	
112–N	Banque et commerce (*Bill S-10*)	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 65

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 10 MARS 1961

Onze heures du matin

PRIÈRE

Sur motion de M. Ricard, appuyé par M. Morissette, il est ordonné,—Que le nom de M. Martel soit substitué à celui de M. Grafftey sur la liste des membres du comité spécial des recherches.

Sur motion de M. Mandziuk, appuyé par M. McPhillips, il est ordonné,—Que la pétition de J. F. Wickenden pour une loi autorisant la construction d'un pont à proximité de Trois-Rivières (P.Q.), produite après le 28 décembre 1960, dernier jour désigné pour ce faire, dont le greffier des pétitions a fait rapport dans son vingt-neuvième rapport en date du 16 février 1961, ainsi que ledit rapport, soient renvoyés devant le comité permanent du Règlement pour qu'il avise à la présentation des recommandations qu'il pourra juger utiles.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Fleming (Eglinton), appuyé par Mme Fairclough: Que le Bill C-71, Loi concernant le service civil du Canada, soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu pour une deuxième fois.

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Flemming (Royal), propose,—Qu'un comité spécial soit institué en vue d'étudier le Bill C-71, Loi concernant le service civil du Canada, et qu'il soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire des documents et des dossiers et à présenter un rapport de temps à autre;

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et les témoignages qu'il jugera opportuns ou nécessaires;

Que le comité soit composé de quinze membres, qui seront désignés par la Chambre;

Que le comité soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre; et

Que l'application de l'article 66 du Règlement soit suspendue à cet égard.

La question est mise en délibération;

Avec l'assentiment unanime, ladite motion est modifiée de façon à décréter la nomination de vingt et un membres au lieu de quinze, et la suspension de l'application de l'article 67 du Règlement à cet égard.

Après discussion, ladite motion, ainsi modifiée, est mise aux voix et agréée, et en voici le texte:

Il est résolu,—Qu'un comité spécial soit institué en vue d'étudier le Bill C-71, Loi concernant le service civil du Canada, et qu'il soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire des documents et des dossiers et à présenter un rapport de temps à autre;

Que le comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour les documents et les témoignages qu'il jugera opportuns ou nécessaires;

Que le comité soit composé de vingt et un membres, qui seront désignés par la Chambre;

Que le comité soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre; et

Que l'application des articles 66 et 67 du Règlement soit suspendue à cet égard.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il a adopté le bill suivant, qu'il soumet à son assentiment:

Bill S-14, Loi concernant la Compagnie d'assurance canadienne générale. —*M. Ricard.*

Ledit bill est réputé avoir été lu pour une première fois et sa deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions de l'article 103(2) du Règlement.

(*A cinq heures du soir, appel des bills publics et privés, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills publics*)

Il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-18, Loi établissant une loterie canadienne;

M. Pigeon, appuyé par M. Payne, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux bills publics et privés est expirée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine,—Rapport sur l'application des Parties I et II de la Loi sur la pension du service public pour l'année close le 31 mars 1960, suivant l'article 34 du chapitre 47 des Statuts du Canada (1952-1953) et l'article 49 du chapitre 64 des Statuts du Canada (1953-1954).

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Martel—Lundi prochain—QUESTION—(N° 141)—1. Le ministère des Travaux publics a-t-il déjà fait construire un quai pour touristes ou pour des fins commerciales au lac Meance, près de La Sarre, Abitibi-Ouest, dans la province de Québec?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) qui a fait la demande pour ce quai et qui a recommandé au gouvernement fédéral d'alors la construction de ce quai, *b*) qui a été le contremaître chargé de la construction de ce quai, *c*) quel a été le montant global des travaux, *d*) quels salaires a-t-on versés au contremaître et aux autres personnes employées à ces travaux, *e*) quels ont été les fournisseurs des matériaux utilisés pour la construction de ce quai, et quel montant a-t-on versé à chacun?

3. Le gouvernement a-t-il obtenu un droit de passage sur la route conduisant à ce quai public vu que ce quai a été construit avec des fonds publics et, sinon, qu'entend-il faire à ce sujet?

M. Benidickson—Lundi prochain—QUESTION—(N° 142)—1. Depuis 1950, combien d'appels ont été interjetés auprès de la Commission du tarif mais ont été retirés par l'appelant parce que, avant l'audition de l'appel par la Commission, le sous-ministre avait rendu une deuxième décision décrétant des taux de tarif douanier ou une évaluation inférieurs à celle de la décision qui avait été préalablement rendue par la Commission?

2. Au sujet de chaque appel ainsi retiré par l'appelant: *a*) quelle était la marchandise faisant l'objet d'un appel, *b*) à quelle date a-t-on importé pour la première fois cette marchandise faisant l'objet d'un appel, *c*) à quelle date l'appréciateur fédéral des douanes a-t-il rendu une décision concernant cette importation, *d*) à quelle date le sous-ministre a-t-il rendu une décision concernant cette importation, *e*) à quelle date le sous-ministre a-t-il rendu la nouvelle décision qui a donné suite à ce retrait d'appel?

**M. Howard*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 195)—1. Qui a organisé la conférence récemment tenue à Vancouver, visant à l'accélération du mouvement des céréales dans les ports du littoral du Pacifique?

2. Quelle association ou quelle ville représentait chaque personne présente à cette conférence et quels sont le nom et l'adresse de cette association ou de cette ville?

3. Avait-on invité des personnes, des associations ou des localités, à se faire représenter à cette conférence et, dans le cas de l'affirmative, qui avait-on invité?

4. Quelles recommandations, s'il en est, a-t-on formulées à la suite de cette conférence et quelles mesures a-t-on prises ou prévoit-on prendre à ce sujet?

*M. *Denis*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 196)—1. Depuis le 1er septembre 1960, la Commission du service civil a-t-elle tenu un concours pour la nomination d'un maître de poste à Louiseville, comté de Berthier-Maskinongé-Delanaudière, Québec?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) à quelle date, *b*) quels sont les noms des personnes qui ont participé à ce concours, *c*) quels sont les noms des candidats ayant droit à la préférence accordée aux anciens combattants?

3. Le résultat de ce concours est-il connu? Dans le cas de l'affirmative, *a*) quel est le pourcentage des points obtenus par chacun des candidats, *b*) quel est le nom de la personne qui a obtenu ladite situation?

*M. *Chevrier*—Lundi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 80)—Copie des taux de service déposés auprès de la Commission des transports par *Spartan Air Services Limited, Kenting Helicopters Limited, Okanagan Helicopters Limited* et *Autair Helicopters Limited,* qui tentaient d'obtenir un contrat du ministère des Mines et des Relevés techniques en vue du Projet du plateau continental dans les régions polaires.

*M. *Chevrier*—Lundi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 81)—Copie de l'évaluation économique des taux de transport aérien et des frais connexes applicables, établie par le ministère des Mines et des Relevés techniques, relativement au contrat octroyé à l'*Autair Helicopter Services Limited,* que le Conseil du Trésor a approuvée le 2 mars 1961 à l'égard du Projet du plateau continental dans les régions polaires.

*M. *Howard*—Lundi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 82)—Copie de tous dossiers concernant M. Glen Excelby, faisant partie des registres de la Commission d'assurance-chômage ou du Service national de placement ou de l'un de leurs bureaux, et copie de tous télégrammes, correspondance ou autres documents échangés depuis le 9 septembre 1960 entre M. Excelby et la Commission d'assurance-chômage ou le Service national de placement ou l'un de leurs bureaux, et copie de tous télégrammes, correspondance, autres documents, ou mémoires de conversations téléphoniques échangés depuis le 1er janvier 1961 entre le ministre du Travail et la Commission d'assurance-chômage ou le Service national de placement ou l'un de leurs bureaux, fonctionnaires ou employés, au sujet de M. Excelby.

M. Roberge—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'assurance-chômage».

Mlle Aitken—Lundi prochain—Que le sixième rapport du comité permanent du Règlement, présenté à la Chambre le jeudi 9 mars 1961, soit maintenant agréé.

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mardi 14 mars	
356–S	Comité mixte des affaires indiennes	9 h. 30 a.m.
112–N	Radiodiffusion	10 h. a.m.
238–S	Recherches (*Uranium*)	10 h. a.m.
238–S	Règlement (*pétitions en retard*)	3 h. 30 p.m.
Seize	Procédure de la Chambre	6 h. 15 p.m.
	Le mercredi 15 mars	
112–N	Comptes publics	9 h. 30 a.m.
176–F	Comité mixte des affaires indiennes	9 h. 30 a.m.
253–D	Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques (*Bill S-13*)	9 h. 30 a.m.
	Le jeudi 16 mars	
112–N	Radiodiffusion	9 h. 30 a.m.
176–F	Comité mixte des affaires indiennes	9 h. 30 a.m.
238–S	Recherches	10 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 66

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 13 MARS 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Cathers, du comité spécial de la banque et du commerce, présente le deuxième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

Le Comité recommande que son quorum soit réduit de 15 à 10 membres et que l'application de l'article 65(1)*d*) du Règlement soit suspendue à cet égard.

Sur motion de M. Ricard, appuyé par M. Kucherepa, il est ordonné,—Que le comité spécial chargé de faire l'étude du Bill C-71, Loi concernant le service civil du Canada, qui a été institué le 10 mars 1961, soit composé de Mme Casselman et MM. Bell (Carleton), Campeau, Caron, Hicks, Keays, Macdonnell (Greenwood), MacLellan, Macquarrie, MacRae, Martel, McIlraith, More, Peters, Pickersgill, Richard (Ottawa-Est), Roberge, Rogers, Smith (Winnipeg-Nord), Spencer et Tardif.

Sur motion de M. Ricard, appuyé par M. Kucherepa, il est ordonné,—Que le nom de M. McMillan soit substitué à celui de M. Pickersgill sur la liste des membres du comité permanent des comptes publics.

M. Roberge, appuyé par M. Racine, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-75, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-chômage, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'avis de motion portant production de documents (**N° 50*) est appelé et, à la demande du gouvernement, est réservé.

M. Howard, appuyé par M. Peters, propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de la copie du projet de règlement visant à régir la qualité des produits pharmaceutiques, rédigé par la Direction des aliments et drogues du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, et copie de tous télégrammes, correspondance, mémoires et autres documents reçus par le ministère ou la Direction au sujet de ce projet de règlement, et copie de toutes communications échangées depuis le 1er juillet 1960 entre le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et le chef de la Direction des aliments et drogues ou toute autre personne relativement audit projet de règlement. (**Avis de motion n° 71*).

Ladite motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Argue,	Herridge,	Martin (Timmins),	Pitman,
Fisher,	Howard,	Peters,	Winch—8.

CONTRE

Messieurs

Aiken,	Danforth,	Leduc,	Pickersgill,
Anderson,	Deschatelets,	Legere,	Pigeon,
Badanai,	Drysdale,	Lennard,	Pugh,
Baldwin,	Dubois,	Macdonnell,	Racine,
Beech,	Dumas,	MacEwan,	Rapp,
Bell (Carleton),	English,	MacInnis,	Régnier,
Bell (Saint-Jean-Albert),	Fairfield,	MacLean (Queens),	Ricard,
	Fane,		Roberge,
Benidickson,	Fleming (Okanagan-Revelstoke),	MacLean (Winnipeg-Nord-Centre),	Robichaud,
Bigg,			Rogers,
Bourdages,	Flemming (Royal),		Rompré,
Bourque,	Forbes,	Macquarrie,	Sévigny,
Brassard (Lapointe),	Grafftey,	MacRae,	Simpson,
	Green,	McBain,	Skoreyko,
Broome,	Grenier,	McFarlane,	Slogan,
Browne (Saint-Jean-Ouest),	Grills,	McGee,	Smallwood,
	Gundlock,	McGrath,	Smith (Lincoln),
Brunsden,	Habel,	McLennan,	Smith (Winnipeg-Nord),
Cadieu,	Hales,	McMillan,	
Campbell (Lambton-Kent),	Halpenny,	McPhillips,	Southam,
	Hamilton (York-Ouest),	McQuillan,	Speakman,
Campbell (Stormont),		McWilliam,	Starr,
	Harkness,	Mandziuk,	Stearns,
Cardiff,	Henderson,	Martineau,	Stefanson,
Caron,	Hicks,	Matthews,	Stewart,
Carter,	Hodgson,	Monteith (Perth),	Tardif,
Cathers,	Horner (Acadia),	Montgomery,	Tassé,
Chambers,	Horner (Jasper-Edson),	More,	Thomas,
Charlton,		Morris,	Thrasher,
Chevrier,	Jones,	Muir (Lisgar),	Tremblay,
Chown,	Jorgenson,	Nasserden,	Tucker,
Churchill,	Kennedy,	Nugent,	Villeneuve,
Clancy,	Kindt,	O'Hurley,	Webb,
Clermont,	Knowles,	O'Leary,	Weichel,
Coates,	Korchinski,	Ormiston,	White,
Comtois,	Kucherepa,	Pascoe,	Winkler,
Cooper,	LaMarsh (Mlle),	Payne,	Woolliams—139.
Creaghan,	Lambert,	Phillips,	

L'avis de motion portant production de documents (*N° 72) est appelé ainsi qu'il suit:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de la liste des noms et adresses, selon l'ordre de priorité, de toutes les personnes censées être évacuées en dehors d'Ottawa vers un soi-disant lieu sûr de refuge, advenant une guerre nucléaire.—*M. Regier.*

DÉCLARATION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Je me souviens que la dernière fois que cette motion a été appelée, le premier ministre suppléant a proposé qu'elle soit rayée du *Feuilleton*, ce à quoi je me suis opposé du fait que nous avions coutume, ai-je cru, de ne pas rayer de motions en l'absence de leur auteur. Je me rends compte, cependant, que le ministre a raison en vertu de l'article 19 du Règlement, et qu'à moins que le gouvernement ne demande qu'un avis de motion soit réservé, lorsqu'il est appelé, l'avis de motion doit être rayé. Bien entendu, on est parfaitement libre de présenter la motion de nouveau. Cette façon de procéder ne comporte rien de définitif: à son retour, le député peut inscrire la motion de nouveau au *Feuilleton*.

Le gouvernement peut donc, comme je le constate à l'article 19(1) du Règlement faire réserver la motion, s'il le désire. S'il ne demande pas à la faire réserver, la motion est rayée lorsque l'auteur qui peut s'en occuper en est absent.

Je crois que l'usage qui s'est implanté avec le consentement de la Chambre diffère quelque peu de la teneur exacte de l'article. L'article 47 du Règlement qui traite des avis de motions portant production de documents est ainsi conçu: «Lorsque l'ordre du jour appelle des avis de cette nature, la Chambre en décide sur-le-champ.»

Comme le ministre l'a déjà signalé, cela signifie que les motions de cette nature ne peuvent faire l'objet d'un débat. L'article 47 poursuit: «Si toutefois l'on désire un débat sur une telle motion, le greffier la reporte à l'ordre du jour concernant les avis de motions.»

Voilà la règle spéciale à l'égard des avis de cette nature. Ensuite, le premier alinéa de l'article 19 du Règlement, dont j'ai parlé tout à l'heure, se lit comme suit: «Les questions des députés et les avis de motions qui ne sont pas abordés lorsqu'ils sont appelés par l'Orateur peuvent rester au *Feuilleton* et y garder leur rang, sur la demande du Gouvernement; sinon, ils en sont rayés. On peut toutefois les renouveler.»

Quand cet amendement a été apporté au Règlement, c'était dans l'intention, je pense, d'éviter l'accumulation au *Feuilleton* d'avis de motions qui, s'y on les retirait ne s'en trouvaient nullement compromis. A moins que le gouvernement demande que la motion soit réservée ou que la Chambre accepte une motion présentée au nom du député absent afin de pouvoir se prononcer sur la question, le Règlement exigerait, selon la façon dont j'envisage présentement les choses, que la motion soit retirée.

La motion est réservée à la demande du gouvernement. Qu'on me permette d'ajouter un mot. Les vues du motionnaire portent à conséquences. En l'occurrence, il a l'alternative de demander que la question soit examinée et que la Chambre se prononce ou de retirer la motion à cause des circonstances signalées par le gouvernement. C'est pour cette raison que je ne tiens pas à ce que l'habitude s'établisse de proposer une motion inscrire au nom d'un député qui est absent.

Après quoi, l'avis de motion portant production de documents (*N° 72) est réservé à la demande du gouvernement.

Les avis de motions portant production de documents (*N°s 73, 77, 78, 79, 80 et 82) sont appelés et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Sur motion de M. Argue, appuyé par M. Herridge, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre une copie de la rubrique intitulée *Requérants non placés,* figurant autrefois dans le sommaire mensuel des conditions de l'emploi en Ontario publié par le bureau de la région d'Ontario du Service national de placement, depuis le 1er septembre 1960. (**Avis de motion n° 76*).

Sur motion de M. Chevrier, appuyé par M. Pickersgill, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie de l'évaluation économique des taux de transport aérien et des frais connexes applicables, établie par le ministère des Mines et des Relevés techniques, relativement au contrat octroyé à l'*Autair Helicopter Services Limited,* que le Conseil du Trésor a approuvé le 2 mars 1961 à l'égard du Projet du plateau continental dans les régions polaires. (**Avis de motion n° 81*).

Le Bill S-9, Loi constituant en corporation l'Organisation internationale des recherches sur le cerveau, est étudié en comité plénier, rapporté avec un amendement (*apporté par le comité permanent des bills privés en général*) et étudié dans sa forme modifiée.

Du consentement unanime, M. Fairfield, appuyé par M. Chown, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une troisième fois et adopté.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu pour une troisième fois et adopté.

Les ordres portant les numéros 2 à 57 inclusivement sont appelés et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Le Bill S-2, Loi constituant en corporation la «Aurora Pipe Line Company», est étudié de nouveau en comité plénier et, après avoir fait de nouveau rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Avec l'assentiment unanime, il est ordonné, que le projet de motion, savoir:

> «Que le Bill C-71, Loi concernant le service civil du Canada, soit déféré au comité spécial institué en vue d'étudier ledit bill.—*Le ministre des Finances.*»

soit inscrit au *Feuilleton,* à la rubrique *Ordres du jour inscrits au nom du Gouvernement,* en vue de son examen à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Monteith (Perth), membre du conseil privé de la reine,—Accord modificatif numéro 11 prévoyant le paiement de contributions aux termes de la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques, conclu le 6 février 1961 entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Colombie-Britannique.

Par M. Walker, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français) du ministère des Travaux publics pour l'année terminée le 31 mars 1960, selon l'article 34 de la Loi sur les travaux publics, chapitre 228 des Statuts revisés du Canada (1952).

A dix heures quatre minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. McIlraith—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 143)—A la date la plus récente pour laquelle on possède des renseignements, quel était le nombre de requérants d'emploi non placés au Service national de placement de chacune des villes ci-après: Sydney (N.-É.), Halifax (N.-É.), Saint-Jean (N.-B.), Montréal (P.Q.), Vancouver, (C.-B.), Edmonton (Alb.), Calgary (Alb.), Winnipeg (Man.), Port-Arthur et Fort-William (Ont.), Toronto (Ont.), Hamilton (Ont.) Windsor (Ont.)?

**M. Argue*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 197)—1. Le major W. J. P. Styles est-il officier d'état-major pour les problèmes d'ordre nucléaire au quartier-général de la région de la Saskatchewan?

2. A-t-il récemment adressé la parole au *Knox Metropolitan United Church Men's Club*, à Regina, au sujet de la survivance, advenant une guerre nucléaire?

3. Dans le cas de l'affirmative, a-t-il *a*) soutenu que les effets chimiques et génétiques sur l'organisme humain du strontium-90, du carbone-14, de l'iode-131 et des autres produits des explosions nucléaires, ne sont pas prouvés, *b*) écarté la possibilité de contamination intercontinentale de l'atmosphère, comme étant un produit de l'imagination, *c*) nié la corrélation entre l'absorption de strontium-90 et la leucémie et le cancer des os?

**M. McWilliam*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 198)—1. Le Conseil national des recherches a-t-il entrepris l'étude d'une maquette de la chaussée projetée dans le détroit de Northumberland?

2. Dans le cas de l'affirmative, quand terminera-t-il cette étude?

3. Si cette étude est terminée, quelles en sont les conclusions?

**M. McWilliam*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 199)—1. Le Conseil national des recherches a-t-il entrepris le mesurage des vagues dans le détroit de Northumberland, pendant la saison dangereuse des tempêtes de l'automne de 1960?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont les résultats de ce mesurage?

**M. McWilliam*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 200)—Jusqu'à ce jour, quelle somme globale a-t-on dépensée pour l'étude de la chaussée dans le détroit de Northumberland?

**M. Fisher*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 201)—1. La fusion projetée des sociétés *Dominion Tar & Chemical Company, Howard Smith Paper Mills* et *St. Lawrence Corporation Ltd.*, a-t-elle été signalée à l'attention du directeur des enquêtes et recherches de la Division des enquêtes sur les coalitions?

2. Dans le cas de l'affirmative, à quelle date et qu'en est-il résulté?

3. Le directeur ou le ministre a-t-il adressé quelque communication à l'une quelconque de ces sociétés au sujet de cette fusion?

*M. *Howard*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 202)—1. Quelle personne ou société transporte le courrier entre Kitimat et Terrace (C.-B.)?

2. Quel est le barème des taux en vigueur?

3. A quelle heure s'effectue le départ du courrier de Kitimat et quelle est la classe des envois postaux transportés lors de chaque voyage?

4. A quelle date ce contrat de transport postal est-il entré en vigueur?

5. A-t-on octroyé ce contrat à la suite d'un appel de soumissions et, dans le cas de l'affirmative, quels ont été les soumissionnaires et les montants de chaque soumission?

6. Jusqu'à ce jour, quelle somme globale a-t-on versée à l'entrepreneur?

7. Depuis le 1er juillet 1960, a-t-on formulé des plaintes au sujet de ce service et, dans le cas de l'affirmative, de qui a-t-on reçu ces plaintes et quelle était la nature de chacune?

*M. *Pickersgill*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 203)—1. A quelle date a-t-on demandé au bureau du Service national de placement d'Hamilton de participer à l'émission *Close-up,* intitulée *A Matter of Pride*?

2. Quel fonctionnaire a décidé que le Service de placement devrait participer à cette émission?

3. A-t-on prévenu quelqu'un, à Ottawa, de cette décision, soit à la Commission d'assurance-chômage, soit au ministère du Travail, et, dans le cas de l'affirmative, qui a été prévenu?

4. Quelque personne du Service de placement a-t-elle assisté à l'avant-première de cette émission et, dans le cas de l'affirmative, quelle est cette personne?

5. Le Service de placement d'Hamilton a-t-il prévenu quelque personne, à Ottawa, que l'émission serait présentée le mardi 7 mars et, dans le cas de l'affirmative, qui a-t-on prévenu?

Le ministre des Finances—Mercredi prochain—Le projet de motion suivant:

Que le Bill C-71, Loi concernant le service civil du Canada, soit déféré au comité spécial institué en vue d'étudier ledit bill.

M. Cathers—Mercredi prochain—Que le deuxième rapport du comité permanent de la banque et du commerce, présenté à la Chambre le lundi 13 mars 1961, soit maintenant agréé.

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mardi 14 mars	
356–S	Comité mixte des affaires indiennes	9 h. 30 a.m.
112–N	Radiodiffusion	10 h. a.m.
238–S	Recherches (*Uranium*)	10 h. a.m.
238–S	Règlement (*pétitions en retard*)	3 h. 30 p.m.
Seize	Procédure de la Chambre	6 h. 15 p.m.
	Le mercredi 15 mars	
112–N	Comptes publics	9 h. 30 a.m.
176–F	Comité mixte des affaires indiennes	9 h. 30 a.m.
253–D	Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques (*Bill S-13*)	9 h. 30 a.m.
	Le jeudi 16 mars	
112–N	Radiodiffusion	9 h. 30 a.m.
176–F	Comité mixte des affaires indiennes	9 h. 30 a.m.
238–S	Recherches	10 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 67

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 14 MARS 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Sur motion de Mlle Aitken, appuyé par M. Small, le sixième rapport du comité permanent du Règlement, présenté à la Chambre le jeudi 9 mars 1961, est agréé.

Conformément à l'ordre spécial adopté le lundi 13 mars, M. Churchill, pour M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Monteith (Perth), propose,—Que le Bill C-71, Loi concernant le service civil du Canada, soit déféré au comité spécial institué en vue d'étudier ledit bill.

Ladite motion, mise aux voix, est agréée.

A l'appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-57, Loi modifiant la Loi sur la protection des pêcheries côtières;

M. MacLean (Queens), appuyé par Mme Fairclough, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu pour une deuxième fois, étudié en comité plénier.

La Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

(*Appel des bills privés et publics, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills privés*)

Il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture des bills de divorce SD-1 à SD-53 inclusivement;

Avec l'assentiment unanime, il est ordonné que, jusqu'à ce que le parrain donne avis de son intention d'aborder la deuxième lecture des bills de divorce, tous lesdits bills dont la deuxième lecture a été ou sera décrétée soient inscrits au *Feuilleton* sous un seul article, de la manière suivante:

«Deuxième lecture des Bills SD-1 à SD-148 inclusivement.—*M. McCleave.*» et que, après qu'un tel avis aura été signifié, la Chambre reprenne la coutume ordinaire pour ce qui est de l'inscription des bills.

Il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill S-14, Loi concernant la Compagnie d'assurance canadienne générale;

M. Ricard, appuyé par M. English, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu pour une deuxième fois et renvoyé devant le comité permanent de la banque et du commerce.

Le Bill S-2, Loi constituant en corporation la «Aurora Pipe Line Company», est étudié de nouveau en comité plénier et, après avoir fait de nouveau rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée.

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, du Bill C-57, Loi modifiant la Loi sur la protection des pêcheries côtières, qui est rapporté avec un amendement et étudié dans sa forme modifiée.

Avec l'assentiment unanime, ledit bill est lu pour une troisième fois et adopté.

M. Churchill, pour M. Hamilton (Qu'Appelle), appuyé par M. MacLean (Queens), propose,—Que le comité permanent de l'agriculture et de la colonisation soit autorisé à poursuivre son enquête sur la question des prix des machines agricoles selon le vœu exprimé par ledit comité dans son quatrième rapport présenté à la Chambre le 28 juillet 1960, et que les procès-verbaux et les témoignages du comité relatifs à l'enquête de la dernière session soient déférés audit comité.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution concernant la réadaptation professionnelle des invalides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Balcer, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) d'Air Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1960, conformément à l'article 29 de la Loi sur les lignes aériennes Trans-Canada, chapitre 268 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Balcer, pour M. Dorion,—Réponse à un ordre de la Chambre (**Avis de motion n° 53*), en date du 20 février 1961, demandant la copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés entre le gouvernement fédéral et le conseil municipal du township de Teck, relativement à la construction d'un nouvel édifice fédéral à Kirkland-Lake.

Par M. Balcer,—Réponse à un ordre de la Chambre (**Avis de motion n° 70*), en date du 6 mars 1961, demandant la copie de la déclaration du président du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion dont a fait mention le secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national, le 27 février 1961 (page 2542 du hansard—version française), au sujet de la demande présentée par le poste CKY-Winnipeg, en vue d'aménager une station à modulation de fréquence.

Par M. Starr, membre du conseil privé de la reine,—Copie de la lettre et de l'affidavit, datés du 10 mars 1961, que M. Glen H. Exelby a transmis au ministre du Travail, relativement à l'émission *Close-up* télévisée par la Société Radio-Canada le mardi 7 mars 1961.

A dix heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AFFICHAGE DES BILLS PRIVÉS

Le bill suivant a été affiché ce quatorzième jour de mars et sera pris en considération par le comité permanent de la banque et du commerce le ou après le jeudi 16 mars 1961:

Bill S-14, Loi concernant la Compagnie d'assurance canadienne générale.—*M. Ricard.*

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Robichaud—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 144)—1. A-t-on demandé des soumissions pour l'installation d'une station *Decca* dans l'île Shippigan?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) a-t-on annoncé des soumissions publiques et à quelle date ont-elles été annoncées, *b*) a-t-on adjugé le contrat, à qui a-t-il été adjugé et quel en est le montant, *c*) a-t-on commencé les travaux de construction et à quelle date ont-ils commencé?

**M. Winch*—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 204)—1. A-t-on signalé à l'attention du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration ou des fonctionnaires de la Direction des Affaires indiennes l'article publié dans le magazine *Time* du 24 février 1961, où l'on mentionne qu'un certain M. Orville James Wieben, de la société *Armstrong Fisheries Limited,* aurait dit, à la suite de la mission qu'il a récemment accomplie à Toronto, Ottawa et New-York, qu'il venait tout juste de conclure sa plus importante transaction?

2. Est-il exact que cette société achète le poisson que les Indiens Ojibway prennent dans les lacs du nord-ouest de l'Ontario?

3. La Direction des Affaires indiennes possède-t-elle des renseignements voulant que M. Orville James Wieben ait influencé des organismes de l'Ontario en vue de faire adopter une mesure portant à deux millions de livres le maximum de la prise annuelle permise dans les lacs susvisés?

4. La Direction des Affaires indiennes a-t-elle été consultée à ce sujet?

5. La Direction des Affaires indiennes a-t-elle conclu une entente ou entamé des négociations avec M. Orville James Wieben ou la société *Armstrong Fisheries Limited* au sujet de cette affaire, vu qu'elle intéresse les pêcheurs indiens du Canada?

6. Si la réponse à la partie 5 est affirmative, quelles sont les détails concernant cette entente et (ou) ces négociations?

7. Quels règlements a-t-on édictés au sujet des prises de poisson antérieures et de leur traitement, ou songe-t-on à édicter quant aux prises de poisson ultérieures et à leur traitement, en vue de protéger les intérêts des Indiens et que ceux-ci réalisent des bénéfices normaux?

8. La Division de l'émancipation économique de la Direction des Affaires indiennes a-t-elle élaboré des plans pour l'établissement de régimes prévoyant que le poisson que prennent les Indiens dans les lacs du nord de l'Ontario soit congelé et traité aux lacs mêmes, et l'établissement d'un mode de vente tel qu'il assure aux Indiens les meilleurs bénéfices possibles?

9. Si la réponse à la partie 8 est affirmative, le ministre peut-il fournir des renseignements relatifs à ces projets?

**M. Racine*—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 205)—1. En vertu du paragraphe (1) de l'article 19 de la Loi sur les prêts aux petites entreprises, les banques ont-elles rédigé un rapport sur les prêts consentis du 19 au 31 janvier 1961 inclusivement?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel est le nombre de prêts consentis et quel en est le montant global?

*M. *Deschatelets*—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 206)—1. Combien d'employés, civils ou militaires, ont été mis à pied depuis le 10 août 1960 au dépôt de munitions et de matériel de guerre, à Montréal?

2. Sur le nombre des employés mis à pied, combien ont été réembauchés depuis cette date?

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mercredi 15 mars	
112–N	Comptes publics (*Rapport de l'Auditeur général*)	9 h. 30 a.m.
176–F	Comité mixte des affaires indiennes.....	9 h. 30 a.m.
238–S	Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques (*Bill S-13*).....	9 h. 30 a.m.
	Le jeudi 16 mars	
112–N	Radiodiffusion.....	9 h. 30 a.m.
176–F	Comité mixte des affaires indiennes.....	9 h. 30 a.m.
	Le lundi 20 mars	
112–N	Comité spécial concernant la Loi du service civil (*Bill C–71*)—(*organisation*)	Midi

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 68

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 15 MARS 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Howe, du comité permanent des chemins de fer, des canaux et des lignes télégraphiques, présente le quatrième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

Le Comité a étudié le Bill S-13, Loi concernant la Compagnie du Chemin de fer Canadien du Pacifique, et est convenu d'en faire rapport sans modification.

Un exemplaire des procès-verbaux et des témoignages apportés relativement à ce bill est annexé aux présentes.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 4 aux Journaux.*)

M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine, transmet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel message est lu par M. l'Orateur ainsi qu'il suit:

GEORGE-P. VANIER

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes le budget des nouvelles sommes supplémentaires (5) requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 31 mars 1961 et, conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, le Gouverneur général recommande ce budget à la Chambre des communes.

Hôtel du Gouvernement
Ottawa

Sur motion de M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Churchill, lesdits message et nouveau budget supplémentaire (5) sont renvoyés au comité des subsides.

M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre,—Exemplaire du communiqué émis à l'issue de la réunion du Comité mixte canado-américain sur les affaires commerciales et économiques, qui a été tenue à Washington les 13 et 14 mars 1961.

Avec l'assentiment unanime, il est ordonné que ledit communiqué soit publié en appendice au hansard de ce jour.

Sur motion de M. Ricard, appuyé par M. Brunsden, il est ordonné,—Que le nom de M. Racine soit substitué à celui de M. Hardie sur la liste des membres du comité permanent des mines, des forêts et des cours d'eau.

Sur motion de M. Cathers, appuyé par M. Grills, le deuxième rapport du comité permanent de la banque et du commerce, présenté à la Chambre le lundi 13 mars 1961, est agréé.

Sur motion de M. Benidickson, appuyé par M. Pickersgill, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie des ordonnances que le ministre du Revenu national a émises depuis le 1er décembre 1958, aux termes des dispositions de l'article 38 de la Loi sur les douanes, aux fins d'établissement de la valeur imposable. (**Avis de motion n° 50*)

Les avis de motions portant production de documents (**N°s 72, 73 et 77*) sont appelés et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

M. Howard, appuyé par M. Fisher, propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de la copie de toutes les directives adressées par le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration ou par la Direction des affaires indiennes aux surintendants ou autres fonctionnaires d'agences indiennes au sujet des mesures à prendre à l'égard des résolutions adoptées par les conseils des bandes tendant à demander la mise en vigueur de l'article 96A(2); et copie de tous télégrammes, correspondance ou autres documents échangés entre les intéressés susmentionnés depuis le 1er juillet 1960. (**Avis de motion n° 78*)

Ladite motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Argue, Fisher, Herridge, Howard, Martin (Timmins), Peters—6.

CONTRE

Messieurs

Aiken,
Aitken (Mlle),
Allard,
Allmark,
Anderson,
Badanai,
Balcer,
Baldwin,
Barrington,
Baskin,
Batten,
Beech,
Bell (Carleton),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Belzile,
Benidickson,
Bigg,
Bissonnette,
Bourget,
Bourque,
Brassard (Chicoutimi),
Brassard (Lapointe),
Broome,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Brunsden,
Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Campbell (Stormont),
Cardiff,
Cardin,
Carter,
Casselman (Mme),
Cathers,
Chambers,
Charlton,
Chevrier,
Chown,
Churchill,
Clermont,
Coates,
Comtois,
Cooper,
Creaghan,
Crouse,
Danforth,
Denis,
Deschatelets,
Dinsdale,
Drysdale,
Dubois,
Dumas,
English,
Eudes,
Fairclough (Mme),
Fairfield,
Fane,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Flemming (Royal),
Forbes,
Fréchette,
Garland,
Gillet,
Grafftey,
Granger,
Green,
Grenier,
Grills,
Gundlock,
Habel,
Hales,
Halpenny,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce)
Hamilton (York-Ouest),
Hanbidge,
Harkness,
Hellyer,
Henderson,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Acadia),
Horner (Jasper-Edson),
Howe,
Johnson,
Jones,
Jorgenson,
Jung,
Keays,
Kennedy,
Kindt,
Knowles,
Korchinski,
Kucherepa,
Lafrenière,
Lahaye,
Lambert,
Latour,
Leduc,
Legere,
Lennard,
Lessard,
Létourneau,
Loiselle,
Macdonnell,
MacInnis,
MacLean (Queens),
MacLean (Winnipeg-Nord-Centre),
Macquarrie,
MacRae,
McBain,
McCleave,
McDonald,
McFarlane,
McGee,
McGrath,
McIlraith,
McLennan,
McMillan,
McPhillips,
McQuillan,
McWilliam,
Mandziuk,
Martel,
Martin (Essex-Est),
Martineau,
Matthews,
Meunier,
Michaud,
Milligan,
Mitchell,
Monteith (Perth),
Monteith (Verdun),
Montgomery,
More,
Morissette,
Morris,
Morton,
Muir (Lisgar),
Murphy,
Nasserden,
Nielsen,
Nixon,
Noble,
Nowlan,
Nugent,
O'Hurley,
O'Leary,
Ormiston,
Parizeau,
Pascoe,
Payne,
Pearson,
Phillips,
Pickersgill,
Pratt,
Pugh,
Racine,
Rapp,
Ratelle,
Régnier,
Ricard,
Richard (Kamouraska),
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Robichaud,
Robinson,
Rogers,
Rompré,
Sévigny,
Simpson,
Skoreyko,
Slogan,
Small,
Smallwood,
Smith (Lincoln),
Smith (Simcoe-Nord),
Smith (Winnipeg-Nord),
Southam,
Speakman,
Spencer,
Starr,
Stearns,
Stefanson,
Stewart,
Tardif,
Tassé,
Taylor,
Thomas,
Thompson,
Thrasher,
Tremblay,
Tucker,
Villeneuve,
Vivian,
Webb,
Weichel,
White,
Winkler,
Woolliams,
Wratten—199.

Sur motion de M. Pickersgill, appuyé par M. Benidickson, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie de toutes plaintes, requêtes ou

communications que le ministre des Postes ou tout fonctionnaire du ministère des Postes ont reçues au sujet de la conduite du maître de poste de Fraserwood (Man.), depuis la nomination du titulaire actuel. (**Avis de motion n° 79*)

Sur motion de M. Chevrier, appuyé par M. Pickersgill, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie des taux de service déposés auprès de la Commission des transports par *Spartan Air Services Limited, Kenting Helicopters Limited, Okanagan Helicopters Limited* et *Autair Helicopters Limited,* qui tentaient d'obtenir pour 1961 un contrat du ministère des Mines et des Relevés techniques en vue du Projet du plateau continental dans les régions polaires. (**Avis de motion n° 80*)

Sur motion de M. Howard, appuyé par M. Fisher, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie de tous dossiers concernant M. Glen Exelby, faisant partie des registres de la Commission d'assurance-chômage ou du Service national de placement ou de l'un de leurs bureaux, et copie de tous télégrammes, correspondance ou autres documents échangés depuis le 9 septembre 1960 entre M. Exelby et la Commission d'assurance-chômage ou le Service national de placement ou l'un de leurs bureaux, et copie de tous télégrammes, correspondance, autres documents, ou mémoires de conversations téléphoniques échangés depuis le 1er janvier 1961 entre le ministre du Travail et la Commission d'assurance-chômage ou le Service national de placement ou l'un de leurs bureaux, fonctionnaires ou employés, au sujet de M. Exelby. (**Avis de motion n° 82*)

Il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-73, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu;

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Churchill, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Il s'élève un débat, et ledit débat est interrompu à six heures.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) de la Banque du Canada et relevé des comptes, attesté par les vérificateurs, pour l'année terminée le 31 décembre 1960, conformément au paragraphe (3) de l'article 27 de la Loi sur la Banque du Canada, chapitre 13 des Statuts revisés du Canada (1952), modifié en 1953-1954.

A six heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Badanai—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 145)—1. Combien de gares de triage, à commande électronique, le National-Canadien est-il en voie d'aménager?

2. A quels endroits ces gares sont-elles situées?

3. Quel est le coût de chacune de ces gares?

4. Quel sera le nombre d'employés mis à pied par suite de l'aménagement de ces gares?

M. Creaghan—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 146)—1. La Commission des transports du Canada a-t-elle reçu une demande du ministère des Travaux publics de la province du Nouveau-Brunswick pour l'installation de dispositifs automatiques de protection au passage à niveau, à Edinburg-Drive, dans la région métropolitaine de Moncton?

2. Dans le cas de l'affirmative, quand a-t-on reçu cette demande et quel est l'état actuel de la question?

3. Si on demandait d'aménager un étagement de voies plutôt que d'installer des dispositifs automatiques, dans quelle mesure la Commission autoriserait-elle l'octroi d'une subvention sur la Caisse des passages à niveau de chemin de fer et de quelle façon répartirait-on le solde des frais, compte tenu de l'entretien futur?

**M. Benidickson*—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 207)—1. Le ministre de la Justice, depuis qu'il a répondu à la Question n° 124 (pages 2145 et 2146 du hansard du 15 février 1961—version française), a-t-il donné suite à la lettre reçue du maire de Portage-la-Prairie (Man.) demandant des renseignements au sujet de la ligne de conduite touchant le retrait éventuel de la Gendarmerie royale du Canada de Portage-la-Prairie?

2. Dans la cas de l'affirmative, quelle était la teneur de la lettre du ministre?

3. S'il n'a pas encore répondu à cette lettre, quelle en est la raison?

**M. Fisher*—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 208)—1. Le National-Canadien a-t-il chargé quelqu'un d'étudier les relations qui existent entre les taux de salaires des chemins de fer et ceux des autres secteurs d'embauche?

2. Dans le cas de l'affirmative, à qui a-t-on confié cette étude, à quelle date et quel était le délai prévu?

3. A quelles fins, s'il y a lieu, s'est-on servi de cette étude?

4. Cette étude fait-elle partie des archives publiques?

5. Les conclusions de cette étude reflètent-elles la conception actuelle que se fait le National-Canadien du barème des taux de salaires?

6. Quelles sommes, s'il en est, le National-Canadien a-t-il dépensées pour cette étude?

*M. *Fisher*—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 209)—1. Le National-Canadien a-t-il fait appel à des étudiants de collèges ou d'écoles secondaires et (ou) a-t-il retenu les services de ceux-ci, à Jasper Park Lodge, en 1960?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel était le nombre de ces étudiants de chaque sexe, de quelles provinces venaient-ils, à quelles occupations ou métiers étaient-ils affectés?

3. Qu'est-ce qui déterminait le choix de ces étudiants, en tenant compte de la préséance accordée aux motifs éventuels tels que les succès scolaires, la proportion des besoins et l'âge de ces étudiants?

4. A-t-on pris des dispositions quelconques pour que ces étudiants soient dirigés dans leurs études?

5. Quelles mesures a-t-on prises pour que ces étudiants, durant les heures libres passées sur la propriété du National-Canadien, jouissent d'un bon moral et que leur bien-être soit assuré?

*M. *Pickersgill*—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 210)—1. Les fabriques de provende sont-elles tenues de présenter à la Commission canadienne du blé un rapport périodique sur les achats et les prix des céréales achetées des titulaires de permis?

2. Dans le cas de l'affirmative, ces rapports indiquent-ils les catégories de céréales achetées?

3. A quelles dates a-t-on communiqué à la Commission canadienne du blé les rapports sur les prix donnés dans le tableau déposé par le ministre de l'Agriculture et imprimé aux pages 2520 et 2521 du hansard (version française)?

4. La Commission canadienne du blé possède-t-elle d'autres données sur les prix payés par ces minoteries de provende pour des catégories de céréales supérieures à celles qui sont indiquées dans le tableau précité?

*M. *Howard*—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 211)—1. Combien de jours s'écoulent entre la publication du hansard et sa mise à la poste par l'Imprimeur de la Reine?

2. Comme envoi de quelle classe le hansard est-il expédié?

3. Quelle est la durée prévue pour que le hansard posté par l'Imprimeur de la Reine parvienne à Vancouver?

*M. *Pickersgill*—Vendredi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 83)—Exemplaire de chaque formule que les fabriques de provende de l'Ouest canadien doivent déposer auprès de la Commission canadienne du blé, relativement aux achats de céréales de titulaires de permis.

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le jeudi 16 mars	
112–N	Radiodiffusion	9 h. 30 a.m.
176–F	Comité mixte des affaires indiennes	9 h. 30 a.m.
	Le lundi 20 mars	
253–D	Agriculture et colonisation	9 h. 30 a.m.
112–N	Comité spécial concernant la Loi du service civil (*Bill C-71*)—(*organisation*)	Midi
	Le mardi 21 mars	
356–S	Comité mixte des affaires indiennes	9 h. 30 a.m.
112–N	Radiodiffusion	10 h. a.m.
238–S	Recherches	10 h. a.m.
253–D	Banque et commerce (*Bills publics S-5 et S-6*)	10 h. a.m.
238–S	Règlement (*pétitions en retard et rapport général*)	3 h. 30 p.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 69

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 16 MARS 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il a agréé, sans modification, l'amendement apporté par la Chambre des communes au Bill S-9, Loi constituant en corporation l'Organisation internationale des recherches sur le cerveau.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il a adopté les bills suivants, qu'il soumet à son assentiment:

Bill SD-149, Loi pour faire droit à Lydia Ingeborg Pachurka.—*M. McCleave.*

Bill SD-150, Loi pour faire droit à Ourania Timotheatos, autrement connue sous le nom de Orania Timotheatos.—*M. McCleave.*

Bill SD-151, Loi pour faire droit à James Christopher Younger Elliott. —*M. McCleave.*

Bill SD-152, Loi pour faire droit à Bernice Catherine Bealy.—*M. McCleave.*

Bill SD-153, Loi pour faire droit à Hélène Martineau.—*M. McCleave.*

Bill SD-154, Loi pour faire droit à Yvette-Cécile Millar.—*M. McCleave.*

Bill SD-155, Loi pour faire droit à Mary Evangeline Jackson.—*M. McCleave.*

Bill SD-156, Loi pour faire droit à Andrew Drummond Page.—*M. McCleave.*

Bill SD-157, Loi pour faire droit à Katie Pollack.—*M. McCleave.*

Bill SD-158, Loi pour faire droit à Shelagh (Sheila) Harriet Jacqueline Smith.—*M. McCleave.*

Bill SD-159, Loi pour faire droit à Roy Charles Melvin.—*M. McCleave.*

Bill SD-160, Loi pour faire droit à Shirley Margaret Ball.—*M. McCleave.*

Bill SD-161, Loi pour faire droit à Irene Ruth Farber.—*M. McCleave.*

Bill SD-162, Loi pour faire droit à Margaret Edith Myrtle Latour.—*M. McCleave.*

Bill SD-163, Loi pour faire droit à Charles-Georges-André Perrin.—*M. McCleave.*

Bill SD-164, Loi pour faire droit à Norma Helen Hall.—*M. McCleave.*

Bill SD-165, Loi pour faire droit à Evelyn Byrd Taylor.—*M. McCleave.*

Bill SD-166, Loi pour faire droit à Eileen Mary Grant.—*M. McCleave.*

Bill SD-167, Loi pour faire droit à Shirley Levitt.—*M. McCleave.*

Bill SD-168, Loi pour faire droit à Judith Patricia Hogwood.—*M. McCleave.*

Bill SD-169, Loi pour faire droit à Rose Linden.—*M. McCleave.*

Bill SD-170, Loi pour faire droit à William Gibb Barnard.—*M. McCleave.*

Bill SD-171, Loi pour faire droit à Joseph Armand De Bellefeuille.—*M. McCleave.*

Bill SD-172, Loi pour faire droit à Bernard Campeau.—*M. McCleave.*

Bill SD-173, Loi pour faire droit à Derrick Walsh.—*M. McCleave.*

Bill SD-174, Loi pour faire droit à Genevieve Bollen.—*M. McCleave.*

Bill SD-175, Loi pour faire droit à Joseph-Palma-Lucien Boucher.—*M. McCleave.*

Bill SD-176, Loi pour faire droit à Joseph-Arthur-Roger Courtois.—*M. McCleave.*

Bill SD-177, Loi pour faire droit à Catherine Dale Porter.—*M. McCleave.*

Bill SD-178, Loi pour faire droit à Betty Jean Maurice-Jones.—*M. McCleave.*

Bill SD-179, Loi pour faire droit à Margaret Nancy Bishop.—*M. McCleave.*

Lesdits bills sont réputés avoir été lus pour une première fois et leur deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions de l'article 103(2) du Règlement.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui communiquer, avec prière de les lui renvoyer, les témoignages rendus et les pièces justificatives déposées relativement aux bills de divorces susmentionnés.

Sur motion de M. Pallett, appuyé par M. Ricard, il est ordonné,—Que le nom de M. Coates soit substitué à celui de M. MacLellan sur la liste des membres du comité spécial des recherches.

Sur motion de M. Pallett, appuyé par M. Ricard, il est ordonné,—Que le nom de M. Noble soit substitué à celui de M. Coates sur la liste des membres du comité permanent des comptes publics.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Churchill: Que le Bill C-73, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Le débat se poursuit;

M. Pickersgill, appuyé par M. Benidickson, soumet l'amendement suivant: Que tous les mots qui suivent l'expression «Que» soient rayés et remplacés par les suivants:

> «Cette chambre, bien qu'elle désire adopter des mesures spéciales à l'égard des frais de scolarité et des placements par des personnes non résidant au Canada, entre autres, refuse de faire subir la deuxième lecture à un bill dont les dispositions ne prévoient aucun changement dans les lois concernant l'impôt en vue de mettre en œuvre le programme proposé dans le budget supplémentaire de façon à venir en aide aux régions où le chômage s'est maintenu constamment à un niveau élevé au cours des ans.»

L'honorable ministre des Finances (M. Fleming) invoque le Règlement en soutenant que l'amendement est irrecevable parce qu'il ne se rapporte pas aux dispositions du projet de loi et qu'il vise en partie à approuver et à désapprouver le bill en même temps.

Le rappel au Règlement fait l'objet d'une discussion;

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: La proposition d'amendement vise une motion portant deuxième lecture d'un bill de finance, présenté d'abord sous forme de résolution, ce qui distingue ce bill et le genre d'amendement qui peut être proposé d'autres bills qu'il n'est pas nécessaire de faire précéder d'une résolution, de sorte que nous sommes en présence de cet élément restrictif supplémentaire aux amendements qui pourraient ne pas s'appliquer à d'autres bills dont la deuxième lecture est proposée à la Chambre.

Il est imprudent d'appliquer, en général, des décisions relatives à des amendements à l'occasion de la deuxième lecture de bills de finance qui ne sont pas des bills de finance à des bills qui doivent être précédés d'une résolution. Dans le cas qui nous occupe, la résolution renferme des termes généraux que l'honorable député de Bonavista-Twillingate (M. Pickersgill) a signalés. La résolution qui a été adoptée par la Chambre commence ainsi: «La Chambre décide qu'il y a lieu de présenter une mesure législative tendant à modifier la loi de l'impôt sur le revenu et de pourvoir entre autres choses.»

Suivent ensuite des alinéas numérotés 1, 2, 3 et ainsi de suite, énonçant un certain nombre de points précis. Le seul détail qui me préoccupe, c'est la question de savoir si l'expression «entre autres choses» comporte des propositions précises non énumérées dans la résolution elle-même—j'incline à croire non pas d'après les règles de l'interprétation—que la modification raisonnée devrait renfermer; et il est convenu que des amendements raisonnés portant sur la deuxième lecture sont acceptables.

S'il s'agissait ici d'un amendement raisonné acceptable, je n'aurais aucun doute. La question qui se pose, c'est de savoir s'il s'agit bien de ce genre d'amendement, compte tenu de la nécessité de faire cadrer les raisons dans les limites de la résolution. Autant que je puisse en juger—et j'admets qu'il s'agit là d'une question de jugement qu'on peut souvent trancher dans un sens ou dans l'autre—la raison invoquée ici dans la mesure où elle est expresse ou vérifiable, déborde les termes de la résolution et par conséquent n'aurait pas pu être incorporée dans le bill.

Si je cherche à comprendre la raison, qui constitue la dernière partie de l'amendement, je lis ce qui suit: «Que la Chambre refuse de consentir à la

deuxième lecture du bill parce qu'il ne contient pas de dispositions fiscales destinées à venir en aide aux régions où le chômage s'est maintenu constamment à un niveau élevé au cours des ans.»

L'auteur de la proposition d'amendement conviendra que cela est plutôt vague et imprécis, mais le principe contraire y est bien affirmé en ce qui concerne d'autres lois fiscales propres à aider les régions de grand chômage, ainsi que ce qu'il a à l'idée et ce qui, selon lui, devrait être dans le bill.

Il n'y avait certes pas place dans le texte de la résolution pour des lois fiscales propres à aider les régions où le chômage s'est maintenu constamment à un niveau élevé . . . Je vois la force de l'argument selon lequel une modification qui pourrait être proposée au comité sur un article particulier pourrait tout aussi bien être amplifiée et transformée en une raison. S'il s'agissait de la même chose, je suppose qu'on ne pourrait invoquer la décision dont il a été question parce que l'affaire pourrait être étudiée en comité. Toutefois, on pourrait, pour s'opposer à la deuxième lecture de ce bill, invoquer bien des raisons qui entrent dans le cadre de la résolution sans être des amendements précis à des articles. J'en puis donner un exemple dont le député sera satisfait, je pense. On pourrait invoquer un principe en vertu duquel telle mesure fiscale aurait pour conséquence de nuire aux échanges ou aux placements entre deux pays, ou quelque chose de ce genre, qui ne ferait pas l'objet d'un amendement au comité. Enfin cette dernière partie ne me convainc pas qu'on puisse invoquer cette raison au sujet du présent bill à cause de l'étape préliminaire.

Il y a une autre difficulté, sérieuse à mon avis, en ce sens que l'amendement cherche à approuver une partie du bill tout en rejetant le reste. Nous avons à ce sujet des directives assez claires dont il a déjà été question. Voici ce qu'on trouve à la page 170 de la quatrième édition de Beauchesne: «Un amendement qui approuve une partie d'une motion et rejette le reste n'est pas conforme au Règlement.»

Suit un exemple. En fait, l'amendement qui nous occupe vise à approuver la partie du bill ayant trait à la déduction des frais de scolarité et à rejeter le reste; pour cette raison j'estime qu'il est irrégulier.

Le débat se poursuit sur la motion principale: Que le Bill C-73, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, soit maintenant lu pour une deuxième fois.

M. McMillan, appuyé par M. Benidickson, soumet l'amendement suivant: Que tous les mots qui suivent l'expression «Que» soient rayés et remplacés par les suivants:

> «Cette Chambre, sans s'opposer à tous les éléments du bill, refuse d'accorder la deuxième lecture à un bill dont les dispositions n'apportent aucun changement aux lois fiscales aux fins de donner suite à la politique proposée dans le budget supplémentaire en vue d'aider les régions où le chômage atteint constamment un niveau élevé depuis des années.»

L'honorable ministre des Finances (M. Fleming) invoque le Règlement, déclarant que, vu que l'amendement, quant au fond, est une répétition de l'amendement antérieur, il est, en conséquence, irrecevable pour les mêmes raisons.

Le rappel au Règlement fait l'objet d'une discussion;

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Je crois devoir m'occuper maintenant de l'amendement proposé. L'amendement que l'honorable député de Welland (M. McMillan) a soumis est sensiblement le même que celui dont nous avons disposé plus tôt, la

différence étant que les quelques premières lignes se lisent comme il suit: «... cette Chambre, tout en ne s'opposant pas à tous les aspects du bill, refuse de le lire pour la deuxième fois...» Tandis que l'amendement précédent se lisait comme il suit: «Cette Chambre, tout en souhaitant adopter des mesures spéciales relativement aux frais de scolarité et aux placements au Canada des non-résidents, entre autres, refuse d'accorder la deuxième lecture...»

A mon avis, c'est en substance la même chose. La déclaration selon laquelle la Chambre ne s'oppose pas à tous les aspects du bill équivaut à dire qu'elle en approuve certains. Je répète qu'à mon avis, la Chambre n'a pas accepté des modifications qui cherchent à approuver le projet de loi en partie, à l'étape de la deuxième lecture, tout en désapprouvant une autre partie. Ne serait-ce que pour cette seule raison, je n'accepte pas la modification proposée.

En ce qui concerne ma décision au sujet de la dernière partie de la proposition d'amendement, je dirais, afin de bien préciser ma pensée, qu'on peut avancer comme l'une des raisons, que le projet de loi prévoit certaines choses qui ne sont pas acceptables à la Chambre, ce qui pourrait constituer une proposition d'amendement admissible. Mais ce qu'on tente de dire ici, c'est que le bill ne prévoyant pas de disposition fiscale destinée à venir en aide à certaines régions de chômage intense, la Chambre refuse d'en continuer l'examen.

J'admets que le bill ne comporte pas de dispositions dans ce sens. Ce serait, d'ailleurs, impossible, à mon avis. Il faudrait, en effet, revenir à l'étape du projet de résolution, pour étendre la portée de celle-ci de façon à pouvoir insérer des dispositions de cette nature dans le projet de loi.

C'était, en effet, l'argument avancé par le ministre des Finances (M. Fleming), et il me semble qu'il constitue un obstacle insurmontable à la modification. Par conséquent, je regrette de faire savoir au député de Welland (M. McMillan) qu'à mon avis, l'amendement n'est pas acceptable.

Après plus ample discussion, la motion principale: Que le Bill C-73, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, soit maintenant lu pour une deuxième fois, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu pour une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté avec un amendement, étudié dans sa forme modifiée, et la troisième lecture en est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Balcer, membre du conseil privé de la reine, pour M. Dorion,— Réponse à un ordre de la Chambre (**Question n° 84*), en date du 1er février 1961, demandant l'état suivant: 1. *a*) Quelle est, en kilowatts, la capacité nette d'énergie électrique qui sera utilisable au Canada en vertu du traité relatif au fleuve Columbia; *b*) quelle quantité de cette capacité sera assurée, c'est-à-dire, pourra produire 8760 kilowatts-heures; *c*) quel est le coefficient de charge annuel estimatif, comparativement à la capacité prévue dans les aménagements?

2. *a*) Quelle somme initiale le Canada dépensera-t-il pour les barrages et les centrales, *b*) quelles sommes dépensera-t-il annuellement à cet égard,

c) quelles sommes estimatives dépensera-t-on à l'égard de la capacité assurée et de la capacité secondaire, *d*) quelle somme le Canada dépensera-t-il à l'égard de ces kilowatts-heures pour un coefficient de charge de 100 p. cent?

3. Quelle quantité de cette énergie le Canada (la Colombie-Britannique) peut-il utiliser?

4. Quelle superficie de terres propres à l'exploitation forestière, à la production agricole, aux activités récréatives, ou de terres pouvant produire un revenu éventuel, sera inondée dans le Columbia supérieur et dans la région de Kootenay?

5. Quel revenu éventuel le Canada retirera-t-il des États-Unis?

6. Quel loyer annuel le gouvernement de la Colombie-Britannique recevra-t-il pour ces installations (comme c'est le cas pour la province de Québec)?

7. Quelle somme globale le Canada a-t-il dépensée jusqu'à ce jour pour les études effectuées au sujet de l'entreprise projetée?

Par M. Balcer,—Réponse à un ordre de la Chambre (**Avis de motion n° 74*), en date du 8 mars 1961, demandant la copie d'une résolution de protestation que la Chambre de commerce de Saint-Charles-de-Bellechasse a adressée au ministre du Travail relativement aux prestations d'assurance-chômage refusées aux employés à service intermittent, et copie de la réponse du ministre au sujet de ladite résolution.

Par M. Balcer,—Réponse à un ordre de la Chambre (**Avis de motion n° 81*), en date du 13 mars 1961, demandant la copie de l'évaluation économique des taux de transport aérien et des frais connexes applicables, établie par le ministère des Mines et des Relevés techniques, relativement au contrat octroyé à l'*Autair Helicopter Services Limited,* que le Conseil du Trésor a approuvé le 2 mars 1961 à l'égard du Projet du plateau continental dans les régions polaires.

A dix heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à onze heures du matin, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Badanai—Lundi prochain—QUESTION—(N° 147)—1. Quels sont les taux de salaires payés aux charpentiers employés à la construction de la station de radar de l'ARC, à Moosonee (Ont.)?

2. Quel prix, par jour, demande-t-on à ces employés pour le logement et la nourriture?

3. Quelles sont les facilités de logement et y a-t-il des lits simples ou superposés?

4. Quels moyens de transport utilisent les employés pour se rendre du camp au chantier?

5. Les effets personnels des employés mis à pied les jours où les trains ne circulent pas, vu le service trihebdomadaire, sont-ils déposés à l'extérieur du camp?

6. Quel est l'entrepreneur?

M. Winch—Lundi prochain—QUESTION—(N° 148)—1. Le gouvernement fédéral, au cours de ou aux environs de l'année 1940, a-t-il acheté des terrains dans la prairie de Sumas, en Colombie-Britannique, pour l'aménagement d'un aéroport?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelle superficie de terrain a-t-il achetée et quelle somme globale a-t-il versée pour ces terrains?

3. Le gouvernement fédéral a-t-il vendu l'ensemble ou une partie de ces terrains et, dans le cas de l'affirmative, à qui et à quel prix?

**M. Michaud*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 212)—1. Le ministre des Transports a-t-il reçu des protestations du maire de New-Waterford (N.-É.), s'opposant à la fermeture du bureau des messageries du National-Canadien à cet endroit?

2. Dans le cas de l'affirmative, le ministre a-t-il pris certaines mesures?

**M. Nixon*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 213)—1. A-t-on émis une ordonnance d'expulsion contre M. George Lee Powers, de Thessalon (Ont.)?

2. Dans le cas de l'affirmative, à quelle date?

3. A-t-on pris quelque mesure en vue de suspendre la mise en vigueur de cette ordonnance d'expulsion et, dans le cas de l'affirmative, à quelle date et pour quelle raison?

**M. Badanai*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 214)—1. Quel est le barème des salaires horaires payés présentement aux employés temporaires classés dans la catégorie des charpentiers, au camp Borden?

2. Quel est le barème des salaires de cette catégorie, établi à la suite de la plus récente étude effectuée par le ministère du Travail?

*M. *Fisher*—Lundi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 84)—Copie du contrat de service conclu entre les hôtels du National-Canadien et les employés de Jasper Park Lodge, en 1960.

*M. *Pickersgill*—Lundi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 85)—Copie de la lettre que M. Harold B. Stevens, de Shawinigan-Falls (P.Q.), a adressée au ministre du Revenu national, le 14 mars 1961, au sujet de la question concernant la Société Radio-Canada et M. Exelby, ainsi que copie de la réponse du ministre à M. Stevens.

M. MacInnis—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier l'à-propos d'établir un réseau électrique national pour la transmission de la force motrice où le charbon est utilisé, afin d'exploiter pleinement cette ressource naturelle et, d'aider, en outre, l'industrie houillère dans tout le pays.

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le lundi 20 mars	
253–D	Agriculture et colonisation	9 h. 30 a.m.
112–N	Comité spécial concernant la Loi du service civil (*Bill C–71*)—(*organisation*)	Midi
	Le mardi 21 mars	
356–S	Comité mixte des affaires indiennes	9 h. 30 a.m.
112–N	Radiodiffusion	10 h. a.m.
238–S	Recherches	10 h. a.m.
253–D	Banque et commerce (*Bills publics S–5 et S–6*)	10 h. a.m.
238–S	Règlement (*pétitions en retard et rapport général*)	3 h. 30 p.m.
	Le mercredi 22 mars	
112–N	Comptes publics	9 h. 30 a.m.
176–F	Affaires indiennes	9 h. 30 a.m.
253–D	Banque et commerce (*Bills S–10 et S–14*)	9 h. 30 a.m.
	Le jeudi 23 mars	
112–N	Radiodiffusion	9 h. 30 a.m.
176–F	Affaires indiennes	9 h. 30 a.m.
238–S	Recherches	10 h. a.m.
303 Édifice de l'Ouest	Affaires des anciens combattants	10 h. 30 a.m.
	Le vendredi 24 mars	
112–N	Agriculture et colonisation	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 70

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 17 MARS 1961

Onze heures du matin

PRIÈRE

Mlle Aitken, du comité permanent du Règlement, présente le septième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

En conformité des instructions qu'il a reçues le 10 février et les 7 et 10 mars 1961, le Comité a examiné les pétitions introductives de bills d'intérêt privé énumérées ci-dessous et qui ont été déposées après l'expiration du délai prescrit aux termes de l'article 93 du Règlement, ainsi que les rapports du greffier des pétitions à cet égard, en date des 9, 15, 16 février et du 3 mars 1961.

1. *Pétition de Ilona Helen Atlasz ADLER—Divorce*

L'avocat de la pétitionnaire a déclaré qu'ayant déménagé dernièrement, il n'avait reçu la pétition que le 3 janvier 1961, bien qu'elle eût été mise à la poste à Montréal le 24 novembre 1960.

Il a demandé que la pétition soit reçue, mais que les droits imputables au retard ne soient pas imposés, étant donné que la pétitionnaire n'était pas responsable du retard apporté au dépôt de sa pétition.

2. *Pétition de Guy Thomas CARPENTER—Divorce*

L'avocat a déclaré que le retard apporté au dépôt de la présente pétition est attribuable à un malentendu de la part de l'avocat de Montréal. Ce dernier, dans un affidavit qu'il a déposé auprès du comité, a déclaré qu'après avoir lu certains articles de journaux il croyait qu'il n'était plus nécessaire de présenter à la Chambre des communes une pétition introductive de bill d'intérêt privé.

L'avocat a demandé que la pétition soit reçue, mais que les droits imputables au retard ne soient pas imposés, étant donné que l'avocat est responsable du retard apporté du dépôt de la présente pétition.

3. *Pétition de Martha Toikka SALTVIK—Divorce*

L'avocat de Montréal a cru par méprise que la Chambre des communes, à l'instar du Sénat, prolongerait le délai accordé relativement au dépôt des pétitions.

L'avocat a demandé que la pétition soit reçue, mais qu'aucun droit à cet égard ne soit imposé à la pétitionnaire qui ne touche qu'un revenu très modeste.

4. *Pétition de Corinne Ryder Cooper NURSE—Divorce*

L'avocat a soumis au comité un affidavit attestant qu'en raison de l'insuffisance de fonds, les enquêtes préliminaires n'ont pu être terminées avant le 2 janvier 1961. Des procédures furent alors instituées sans tarder.

On a demandé que la pétition soit reçue, mais que l'on fasse grâce à la pétitionnaire, qui a quatre enfants mineurs à sa charge, des droits pertinents.

5. *Pétition de Paul LAPRES—Divorce*

L'avocat a expliqué que son collègue de Montréal, qui s'était chargé de cette cause au début, avait été nommé juge. La cause a alors été confiée à un autre avocat de Montréal. C'est ce qui a occasionné le retard à déposer la pétition.

On a demandé que la pétition soit reçue mais qu'on renonce aux droits imposables à cet égard.

6. *Pétition de LA CORPORATION DU PONT DE TROIS-RIVIÈRES*

L'avocat a déclaré que le retard dans l'institution des procédures en l'espèce est attribuable aux modifications apportées aux plans et devis ainsi qu'aux problèmes que posait le financement. Cependant, au cours de janvier 1961, cette société a décidé de présenter sa pétition.

L'avocat a demandé que la pétition soit reçue mais qu'on renonce aux droits imputables au retard.

7. *Pétition de Lillian Florence Cavener DAWES—Divorce*

* * * * *

Ayant étudié les pétitions introductives de bills d'intérêt privé susmentionnées (numéros 1 à 5 inclusivement), le Comité recommande, dans chaque cas, que l'application de l'article 93 et des alinéas *a*) et *c*) du paragraphe 3 de l'article 94 du Règlement soit suspendue et que les pétitions soient reçues.

En ce qui concerne la pétition numéro 6, le Comité recommande que l'application de l'article 93 du Règlement soit suspendue et que la pétition soit reçue. Les droits afférents s'élèveront à $300, aux termes des alinéas *a*) et *c*) du paragraphe 3 de l'article 94 du Règlement.

Quant à la pétition numéro 7, le Comité recommande que la pétitionnaire soit autorisée à retirer sa pétition, conformément à la demande exprimée par son avocat.

Les pétitions précitées, ainsi que les rapports connexes du greffier des pétitions, sont retournés avec les présentes.

Sur motion de M. Diefenbaker, appuyé par M. Pearson, il est résolu à l'unanimité,—Que l'Orateur de la Chambre des communes fasse part au président de la Chambre des députés du Parlement italien des vœux sincères que la Chambre des communes du Canada forme pour son pays à l'occasion du centième anniversaire de la proclamation de l'Italie en tant qu'État unifié le 17 mars 1861 à Turin.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il a adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill C-47, Loi modifiant la Loi sur le Compte de remplacement des biens endommagés par l'incendie.

Bill C-74, Loi modifiant la Loi sur la Commission du tarif.

Le Bill C-73, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, est lu pour une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

(*A cinq heures du soir, appel des bills publics et privés, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills privés*)

Avec l'assentiment unanime, le Bill S-13, Loi concernant la Compagnie du Chemin de fer Canadien du Pacifique, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement et lu pour une troisième fois et adopté.

(*Bills publics*)

Les ordres numéros 1 à 3 inclusivement sont appelés à tour de rôle et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-22, Loi concernant la souveraineté du Canada;

M. Allard, appuyé par M. Dubois, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux bills publics et privés est expirée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Starr, membre du conseil privé de la reine,—Copie de la réponse adressée le 13 mars 1961 à M. Glen H. Exelby par le ministre du Travail, relativement à l'émission *Close-up* diffusée par la Société Radio-Canada le mardi 7 mars 1961.

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

---

*M. *Robichaud*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 215)—1. L'Association forestière du Canada a-t-elle sollicité une aide financière additionnelle?

2. Dans le cas de l'affirmative, le gouvernement a-t-il pris une décision à ce sujet?

3. Quelle décision a-t-il prise?

*M. *Howard*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 216)—1. Le ministre de la Justice a-t-il reçu une copie du scénario de l'entrevue accordée à M. Jack Webster par M. John Bamford et radiodiffusée par le poste CKLG, de Vancouver-Nord (C.-B.), le mercredi 15 mars 1961, à 6 h. 10 du soir, portant sur la période où il était à l'emploi du pénitencier de la Colombie-Britannique et au cours de laquelle un détenu, du nom de M. Johnny Waslychen, est décédé seul et sans surveillance dans une cellule d'isolement, circonstances que M. Bamford déclare avoir signalées à l'attention du ministre de la Justice, ce qui, selon lui, l'aurait obligé à donner sa démission?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelles mesures pertinentes a-t-on prises ou songe-t-on à prendre?

*M. *Hellyer*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 217)—1. Quand la Commission des réclamations de guerre a-t-elle été dissoute?

2. Les sommes dont on a autorisé le versement sur les deniers de la Commission des réclamations de guerre, selon les recommandations du président de la Commission, ont-elles été versées en totalité aux requérants approuvés?

3. Quel est le solde de la Caisse des réclamations de guerre?

4. Quels sont les intérêts actuellement réalisés par la Caisse?

5. Quand le rapport définitif de la Commission des réclamations de guerre sera-t-il prêt à être déposé?

*M. *Hellyer*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 218)—1. L'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent a-t-elle récemment demandé des soumissions pour la fourniture de réducteurs de vitesse à engrenages aux ponts-levis du canal Welland?

2. Le contrat a-t-il été adjugé?

3. Dans le cas de l'affirmative, à quelle société?

4. La soumission prévoyait-elle que les travaux devaient être exécutés par le signataire?

5. Les travaux sont-ils effectivement exécutés par le signataire?

6. Sinon, pour quelle raison?

*M. *Hellyer*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 219)—1. Quelles ont été les conclusions de l'enquête officielle sur l'explosion survenue en novembre dernier à la station expérimentale du Conseil de la recherche pour la défense, à Suffield (Alb.)?

2. Le rapport contenait-il des recommandations et, dans le cas de l'affirmative, quelles sont-elles?

*M. *Howard*—Lundi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 86)—Copie de tous télégrammes, correspondance ou autres documents échangés depuis le 1er juillet 1957 entre le gouvernement fédéral ou l'un de ses organismes ou services et toute autre personne, tout autre gouvernement ou groupement, relativement aux sujets traités dans le Bill C-70.

*M. *Howard*—Lundi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 87)—Copie de tous mémoires et de toutes propositions présentés au gouvernement ou à l'un de ses organismes ou services, depuis le 17 février 1961, relativement au Bill C-70.

Mlle *Aitken*—Lundi prochain—Que le septième rapport du comité permanent du Règlement, présenté à la Chambre le vendredi 17 mars 1961, soit maintenant agréé.

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le lundi 20 mars	
253–D	Agriculture et colonisation	9 h. 30 a.m.
112–N	Comité spécial concernant la Loi du service civil (*Bill C–71*)—(*organisation*)	Midi
	Le mardi 21 mars	
356–S	Comité mixte des affaires indiennes	9 h. 30 a.m.
112–N	Radiodiffusion	10 h. a.m.
238–S	Recherches	10 h. a.m.
253–D	Banque et commerce (*Bills publics S–5 et S–6*)	10 h. a.m.
238–S	Règlement (*pétitions en retard et rapport général*)	3 h. 30 p.m.
	Le mercredi 22 mars	
112–N	Comptes publics	9 h. 30 a.m.
176–F	Affaires indiennes	9 h. 30 a.m.
253–D	Banque et commerce (*Bills S–10 et S–14*)	9 h. 30 a.m.
	Le jeudi 23 mars	
112–N	Radiodiffusion	9 h. 30 a.m.
176–F	Affaires indiennes	9 h. 30 a.m.
238–S	Recherches	10 h. a.m.
303 Édifice de l'Ouest	Affaires des anciens combattants	10 h. 30 a.m.
	Le vendredi 24 mars	
112–N	Agriculture et colonisation	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 71

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 20 MARS 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Sur motion de Mlle Aitken, appuyée par M. McGee, le septième rapport du comité permanent du Règlement, présenté à la Chambre le vendredi 17 mars 1961, est agréé.

M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre,—Exemplaire du Communiqué final, comprenant les annexes I et II, émis lors de la réunion des premiers ministres du Commonwealth, tenue à Londres du 8 au 17 mars 1961.

Avec l'assentiment unanime, il est ordonné que lesdits documents soient publiés en appendice au hansard de ce jour.

M. Regier, appuyé par M. Howard, propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de la liste des noms et adresses, selon l'ordre de priorité, de toutes les personnes censées être évacuées en dehors d'Ottawa vers un soi-disant lieu sûr de refuge, advenant une guerre nucléaire. (**Avis de motion n° 72*).

Ladite motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

Messieurs

POUR

Herridge, Howard, Martin (Timmins), Pitman, Regier, Winch—6.

CONTRE

Messieurs

Aiken,
Aitken (Mlle),
Anderson,
Badanai,
Balcer,
Baldwin,
Batten,
Bell (Saint-Jean-Albert),
Belzile,
Boulanger,
Brassard (Lapointe),
Broome,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Brunsden,
Cadieu,
Cardiff,
Cardin,
Caron,
Carter,
Casselman (Mme),
Cathers,
Chambers,
Charlton,
Chevrier,
Chown,
Churchill,
Clancy,
Clermont,
Coates,
Comtois,
Cooper,
Crouse,
Denis,
Deschatelets,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Drysdale,
Dubois,
Dumas,
English,
Fairfield,
Fane,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Flemming (Royal),
Forbes,
Fulton,
Granger,
Grills,
Gundlock,
Habel,
Hales,
Halpenny,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hamilton (Qu'Appelle),
Hanbidge,
Harkness,
Hees,
Henderson,
Hicks,
Hodgson,
Horner (Acadia),
Horner (Jasper-Edson),
Horner (The Battlefords),
Jones,
Jorgenson,
Keays,
Kennedy,
Kindt,
Knowles,
Korchinski,
Leduc,
Legere,
Lennard,
Macdonnell,
MacInnis,
MacLean (Queens),
MacLean (Winnipeg-Nord-Centre),
MacLellan,
Macquarrie,
MacRae,
McBain,
McFarlane,
McGee,
McGrath,
McIlraith,
McIntosh,
McLennan,
McMillan,
McPhillips,
McQuillan,
McWilliam,
Mandziuk,
Martineau,
Matthews,
Michaud,
Milligan,
Mitchell,
Montgomery,
More,
Morissette,
Morris,
Morton,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Muir (Lisgar),
Murphy,
Nasserden,
Nielsen,
Nixon,
Nowlan,
Nugent,
O'Hurley,
Ormiston,
Pallett,
Parizeau,
Pascoe,
Paul,
Pearson,
Phillips,
Pickersgill,
Rapp,
Régnier,
Ricard,
Richard (Kamouraska),
Richard (Ottawa-Est),
Robichaud,
Robinson,
Rogers,
Rynard,
Sévigny,
Simpson,
Skoreyko,
Smallwood,
Smith (Simcoe-Nord),
Smith (Winnipeg-Nord),
Southam,
Speakman,
Spencer,
Starr,
Stearns,
Stefanson,
Stewart,
Tardif,
Tassé,
Taylor,
Thomas,
Thrasher,
Tremblay,
Tucker,
Villeneuve,
Walker,
Webb,
Weichel,
White—154.

Avec l'assentiment unanime, sur motion de M. Herridge, pour M. Argue, appuyé par M. Winch, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie de toute correspondance et tous documents échangés depuis le 1er janvier 1960 entre le gouvernement et toute personne, tout groupement ou toute industrie, au sujet de l'arrêt de la publication, par le Bureau fédéral de la statistique, des données statistiques relatives aux taux d'exploitation et à la capacité de production de l'acier. (**Avis de motion n° 73*).

Les avis de motions portant production de documents (**N°s 77, 84 et 86*) sont appelés et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Sur motion de M. Pickersgill, appuyé par M. Chevrier, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre l'exemplaire de chaque formule que les fabriques de provende de l'Ouest canadien doivent déposer auprès de la Commission canadienne du blé, relativement aux achats de céréales de titulaires de permis. (**Avis de motion n° 83*).

Sur motion de M. Pickersgill, appuyé par M. Chevrier, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie de la lettre que M. Harold B. Stevens, de Shawinigan-Falls (P.Q.), a adressée au ministre du Revenu national, le 14 mars 1961, au sujet de la question concernant la Société Radio-Canada et M. Exelby, ainsi que copie de la réponse du ministre à M. Stevens. (**Avis de motion n° 85*).

Sur motion de M. Howard, appuyé par M. Regier, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie de tous mémoires et de toutes propositions présentés au gouvernement ou à l'un de ses organismes ou services, depuis le 17 février 1961, relativement au Bill C-70. (**Avis de motion n° 87*).

L'ordre portant que la Chambre se forme en comité des subsides est appelé pour la troisième fois, suivant les dispositions de l'article 56(2) du Règlement;

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Churchill, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

La question est mise en délibération;

M. Pearson, appuyé par M. Badanai, propose l'amendement suivant: Que tous les mots qui suivent l'expression «Que» soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

> «cette Chambre est d'avis que la double dépréciation annoncée en décembre dernier se révélera une mesure inefficace pour résoudre les problèmes des zones de marasme économique et elle estime regrettable que le gouvernement ait imposé aux municipalités la responsabilité de désigner ces zones, dont la définition est trop restrictive.»

Il s'élève un débat;

M. Pitman, appuyé par M. Herridge, soumet le sous-amendement suivant: Que l'amendement soit modifié par l'addition des mots suivants:

> «...et, en outre, cette Chambre est d'avis que le gouvernement devrait promptement mettre en œuvre d'autres mesures afin de stimuler sans tarder l'embauche et un nouvel essor de notre économie.»

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Je ne puis accepter le sous-amendement que propose le député.

J'entendrais le député qui a proposé l'amendement, s'il voulait en défendre la validité, mais j'ai l'impression qu'il se trouve en face d'une décision de la Chambre sur un amendement dans le même sens. De plus, le sous-amendement est bien loin de l'amendement proposé par le chef de l'opposition.

L'obstacle auquel il se bute, c'est l'amendement du chef de l'opposition, qui porte sur des points très précis: le double amortissement prévu pour les zones de marasme et le fait qu'on laisse le soin de désigner ces zones aux mu-

nicipalités. La motion de l'honorable député vise surtout des mesures susceptibles de stimuler l'emploi en général et de faire progresser davantage notre économie. Or c'était là le sujet même de l'amendement proposé à l'Adresse en réponse au discours du trône et d'un amendement subséquent.

Le débat se poursuit sur le projet de motion de M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Churchill: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des subsides, et sur la proposition de motion d'amendement de M. Pearson, appuyé par M. Badanai, et ledit débat est interrompu.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire (en français et en anglais) des Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 8 mars 1961, conformément à l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Balcer, membre du conseil privé de la reine, pour M. Dorion,—Réponse à un ordre de la Chambre (**Question n° 109*), en date du 8 février 1961, demandant l'état suivant: 1. Le gouvernement a-t-il reçu des requêtes, des demandes de renseignements ou des propositions de la province d'Ontario, portant sur la participation aux frais de tout programme fédéral d'études sur le tracé ou la construction de routes dans le nord-ouest de l'Ontario en ce qui concerne des projets de routes qui relieraient Geraldton à Manitouwadge, Hornepayne à Manitouwadge, Ignace à Savant-Lake?

2. Dans le cas de l'affirmative, quand et quels ont été les résultats?

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

*M. *Badanai*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 220)—1. Au cours des cinq derniers mois, quel a été le montant global des commandes confiées aux chantiers de construction navale du Canada?

2. A quels chantiers de construction navale a-t-on octroyé des contrats?

3. A-t-on songé à passer une partie de ces commandes au chantier de construction navale de Port-Arthur?

*M. *Winch*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 221)—1. La Gendarmerie royale du Canada a-t-elle terminé son enquête sur les prétendues irrégularités produites au Comité inter-armes des équivalences, demandée par le ministre de la Défense nationale ainsi qu'il en a avisé la Chambre le 5 juillet 1960?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelles ont été les conclusions de cette enquête et a-t-on pris les mesures pertinentes?

3. Si l'enquête n'est pas terminée, quand le ministre prévoit-il recevoir un rapport?

4. Le ministre fera-t-il part à la Chambre des résultats de cette enquête et des mesures prises à ce sujet?

*M. *Carter*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 222)—1. Depuis le 1er janvier 1961, y a-t-il eu une augmentation des taux d'affranchissement des colis postaux?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel a été, par province, le pourcentage du taux d'augmentation?

3. A combien l'augmentation des recettes brutes estimatives s'élèvera-t-elle annuellement, en se fondant sur les recettes de l'année dernière?

*M. *Chevrier*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 223)—1. Quelle était la profondeur des chenaux de communication (depuis le lac Érié jusqu'à la tête des Lacs) avant l'ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent?

2. Quelle en était la profondeur en 1960?

3. Quelle partie des travaux a été effectuée par le Canada et quelle partie a été effectuée par les États-Unis?

4. Quelle somme a-t-on dépensée depuis le commencement des travaux jusqu'à ce jour?

*M. *Chevrier*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 224)—1. Quel a été le trafic global dans le canal de Sault-Ste-Marie (quatre écluses du côté américain et une écluse du côté canadien), durant les quatre dernières saisons de navigation, c'est-à-dire en 1957, 1958, 1959 et 1960?

2. Combien de navires ont utilisé ce canal?

3. Quelle a été la répartition du trafic selon la catégorie et le genre de navires?

*M. *Pickersgill*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 225)—1. A-t-on fait des démarches auprès du ministre ou du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration au nom du chef Telford Adams relativement à ses revendications de locataire en ce qui concerne la vente de la réserve indienne de Sarnia à *Dimensional Investments Limited,* depuis le 1er novembre 1960?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelle est la nature de ces démarches et quelle a été la réponse du ministère?

*M. *Pickersgill*—Mercredi prochain—ADRESSE—(N° 88)—Copie de toute correspondance échangée depuis le 1er juillet 1958 entre le gouvernement fédéral ou l'un de ses mandataires et le gouvernement du Manitoba ou l'un de ses mandataires, relativement à l'aménagement d'un chenal évacuateur de crues dans la rivière Rouge.

*M. *Pickersgill*—Mercredi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 89)—Copie de toutes communications reçues depuis le 1er novembre 1960 par le ministre ou le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration ou par tout fonctionnaire dudit ministère, relativement aux revendications du chef Telford Adams en ce qui a trait à la vente de la réserve indienne de Sarnia à *Dimensional Investments Limited,* ainsi que copies des réponses à l'une quelconque desdites communications.

M. Carter—Mercredi prochain—Bill intitulé: «Loi concernant les Pêcheries».

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mardi 21 mars	
356–S	Comité mixte des affaires indiennes	9 h. 30 a.m.
112–N	Radiodiffusion	10 h. a.m.
238–S	Recherches	10 h. a.m.
253–D	Banque et commerce (*Bills publics S–5 et S–6*)	10 h. a.m.
238–S	Règlement (*pétitions en retard et rapport général*)	3 h. 30 p.m.
	Le mercredi 22 mars	
112–N	Comptes publics	9 h. 30 a.m.
176–F	Affaires indiennes	9 h. 30 a.m.
253–D	Banque et commerce (*Bills S–10 et S–14*)	9 h. 30 a.m.
	Le jeudi 23 mars	
112–N	Radiodiffusion	9 h. 30 a.m.
176–F	Affaires indiennes	9 h. 30 a.m.
238–S	Recherches	10 h. a.m.
303 Édifice de l'Ouest	Affaires des anciens combattants	10 h. 30 a.m.
	Le vendredi 24 mars	
112–N	Agriculture et colonisation	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 72

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 21 MARS 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Churchill: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des subsides, et sur la proposition de motion d'amendement de M. Pearson, appuyé par M. Badanai.

Le débat se poursuit;

Avec l'assentiment unanime, la Chambre revient aux *Motions*.

Sur motion de M. Pallett, appuyé par M. Ricard, il est ordonné,—Que le nom de M. Regier soit substitué à celui de M. Fisher sur la liste des membres du comité permanent des comptes publics.

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Churchill: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des subsides.

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Pearson, appuyé par M. Badanai: Que tous les mots qui suivent l'expression «Que» soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

> «cette Chambre est d'avis que la double dépréciation annoncée en décembre dernier se révélera une mesure inefficace pour résoudre les problèmes des zones de marasme économique et elle estime regrettable que le gouvernement ait imposé aux municipalités la responsabilité de désigner ces zones, dont la définition est trop restrictive.»

Le débat se poursuit; à 8h. 15 du soir, M. l'Orateur interrompt les délibérations, suivant les dispositions de l'alinéa *d*) du paragraphe (3) de l'article 56 du Règlement.

Ladite proposition d'amendement à la motion principale, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Argue,
Badanai,
Batten,
Boivin,
Boulanger,
Bourget,
Brassard (Lapointe),
Cardin,
Caron,
Carter,
Clermont,
Crestohl,
Denis,
Deschatelets,
Dumas,
Eudes,
Fisher,
Forgie,
Garland,
Godin,
Granger,
Habel,
Hellyer,
Herridge,
Howard,
Leduc,
Lessard,
Loiselle,
Macnaughton,
McIlraith,
McMillan,
McWilliam,
Martin (Essex-Est),
Martin (Timmins),
Meunier,
Michaud,
Mitchell,
Nixon,
Pearson,
Peters,
Pickersgill,
Pitman,
Richard (Ottawa-Est),
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Robichaud,
Rouleau,
Tardif,
Tucker,
Winch—49.

CONTRE

Messieurs

Aiken,
Aitken (Mlle),
Allmark,
Anderson,
Balcer,
Baldwin,
Barrington,
Baskin,
Beech,
Bell (Carleton),
Bell (Saint-Jean-Albert),
Belzile,
Best,
Bigg,
Bissonnette,
Bourbonnais,
Bourdages,
Brassard (Chicoutimi),
Broome,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Brunsden,
Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Campeau,
Cardiff,
Casselman (Mme),
Cathers,
Chambers,
Charlton,
Chown,
Churchill,
Coates,
Cooper,
Creaghan,
Crouse,
Danforth,
Deschambault,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Dorion,
Doucett,
Dubois,
English,
Fairfield,
Fane,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Flemming (Royal),
Forbes,
Fortin,
Fulton,
Gillet,
Grafftey,
Grenier,
Grills,
Gundlock,
Hales,
Halpenny,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hanbidge,
Harkness,
Hees,
Henderson,
Hicks,
Horner (Acadia),
Horner (Jasper-Edson),
Horner (The Battlefords),
Howe,
Johnson,
Jones,
Jorgenson,
Keays,
Kennedy,
Kindt,
Knowles,
Korchinski,
Kucherepa,
Lafrenière,
Lahaye,
Lambert,
Latour,
Legere,
Lennard,
Macdonnell,
MacInnis,
MacLean (Queens),
MacLean (Winnipeg-Nord-Centre),
MacLellan,
Macquarrie,
MacRae,
McBain,
McFarlane,
McGee,
McGrath,
McGregor,
McIntosh,
McLennan,
McPhillips,
McQuillan,
Maloney,
Mandziuk,
Martel,
Martineau,
Martini,
Matthews,
Monteith (Perth),
Monteith (Verdun),
Montgomery,
Morissette,
Morris,
Morton,
Muir (Lisgar),
Nasserden,
Nielsen,
Nowlan,
Nugent,
O'Hurley,
Ormiston,
Pallett,
Parizeau,

Pascoe,	Rogers	Smith	Thompson,
Paul,	Rompré,	(Winnipeg-Nord),	Thrasher,
Phillips,	Rowe,	Southam,	Tremblay,
Pigeon,	Rynard,	Speakman,	Villeneuve,
Pratt,	Sévigny,	Spencer,	Vivian,
Rapp,	Simpson,	Starr,	Walker,
Régnier,	Skoreyko,	Stearns,	Webb,
Ricard,	Small,	Stewart,	Webster,
Richard,	Smallwood,	Tassé,	Weichel,
(Kamouraska),	Smith	Taylor,	White,
Robinson,	(Simcoe-Nord),	Thomas,	Winkler—161.

Après plus ample discussion, la motion principale: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité des subsides, est mise aux voix et agréée.

En conséquence, à dix heures du soir, la Chambre se forme en comité des subsides.

(*En comité*)

Les prévisions de dépenses de trois départements gouvernementaux sont abordées et entamées pour examen, suivant l'alinéa *b*) du paragraphe (4) de l'article 56 du Règlement, ainsi qu'il suit:

PÊCHERIES

131 Administration centrale .. ..$ 473,500 00

REVENU NATIONAL

272 Administration générale .. ..$ 5,278,399 00

NORD CANADIEN ET RESSOURCES NATIONALES

279 Administration centrale, y compris la part des dépenses du Canada à l'égard de la Conférence sur les ressources de l'avenir .. ..$ 1,105,390 00

A rapporter.

Le rapport est reçu et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Dorion, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre (**Avis de motion n° 80*), en date du 15 mars 1961, demandant la copie des taux de service déposés auprès de la Commission des transports par *Spartan Air Services Limited, Kenting Helicopters Limited, Okanagan Helicopters Limited* et *Autair Helicopters Limited,* qui tentaient d'obtenir pour 1961 un contrat du ministère des Mines et des Relevés techniques en vue du Projet du plateau continental dans les régions polaires.

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—vingt-cinquième rapport, conformément à l'article 100(2) du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les requérants suivants ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

La Corporation du Pont de Trois-Rivières aux fins d'une autre loi l'autorisant à construire un pont de la rive nord à la rive sud du fleuve St-Laurent à proximité de la cité de Trois-Rivières, dans la province de Québec.

Zachar Panko, de Toronto (Ontario), et huit autres personnes aux fins d'une loi qui constitue en corporation la *Ukrainian Evangelical Baptist Convention of Canada.*

A dix heures trois minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Pitman—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 149)—1. M. Ernest John Rider, de Stoke-on-Trent, Angleterre, a-t-il été nommé directeur des services de bien-être des anciens combattants, à Ottawa?

2. Avait-on envisagé la nomination de Canadiens à ce poste?

3. Dans le cas de l'affirmative, quel était le nombre de candidats?

4. S'il y avait des candidats canadiens, en quoi leur compétence était-elle inférieure à celle du candidat choisi?

M. Pitman—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 150)—1. Durant les années 1958, 1959 et 1960, combien d'enfants a-t-on vaccinés au Canada?

2. Combien de décès causés par la petite vérole a-t-on enregistrés parmi les enfants vaccinés, durant chacune de ces années?

3. Combien de décès causés par le petite vérole ont été enregistrés durant les années précitées?

M. Pitman—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 151)—1. Durant les années 1959 et 1960, le ministère des Postes a-t-il octroyé un contrat pour le transport du courrier de Peterborough à Apsley, Lakefield, Belleville, Tweed et Madoc?

2. A qui a-t-on adjugé le contrat?

3. Le contrat contenait-il quelque stipulation concernant les salaires versés aux employés chargés de l'exécution de ce contrat?

4. Les règlements des postes assurent-ils une protection quelconque aux employés qui exécutent de tels contrats?

M. Pitman—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 152)—1. A-t-on effectué des changements dans la distribution du rapport mensuel émis conjointement par le ministère du Travail et le Bureau fédéral de la statistique, au cours des derniers six mois?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelles en sont les raisons?

3. Les chiffres officiels émanant chaque mois du Service national de placement peuvent-ils être obtenus aux bureaux régionaux de ce service?

4. Les données du Service national de placement sont-elles réparties en catégories, c'est-à-dire main-d'œuvre non spécialisée, employés de bureau, etc.?

5. Dans le cas de l'affirmative, peut-on se procurer ces données aux bureaux locaux du Service national de placement?

M. Pitman—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 153)—1. Combien de fois les bureaux locaux de la Commission d'assurance-chômage fournissent-ils au bureau central d'Ottawa des rapports sur les questions touchant l'administration, c'est-à-dire les inscriptions, les remboursements, les réclamants, etc.?

2. Ces renseignements sont-ils recueillis mensuellement?

3. Dans le cas de l'affirmative, à quelle date du mois ces renseignements sont-ils communiqués au gouvernement?

4. Ces données sont-elles habituellement transmises à des personnes ne faisant pas partie des services de l'État?

M. Pitman—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 154)—1. Le ministère des Transports a-t-il conclu un contrat avec quelque personne ou société pour le transport des voyageurs de l'aéroport de Malton à Toronto?

2. Dans le cas de l'affirmative, à quelle personne ou société?

3. Le contrat stipule-t-il des frais pour le transport depuis l'aéroport de Malton, et depuis l'hôtel Royal-York jusqu'à l'hôtel King-Edward?

4. Dans le cas de l'affirmative, quels sont ces frais?

5. Sinon, quels frais doit verser toute personne voyageant, grâce à ce service, de l'hôtel Royal-York à l'hôtel King-Edward ou vice versa?

M. Argue—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 155)—1. L'Aviation royale canadienne effectue-t-elle de la photographie aérienne en vue de la cartographie marine ou terrestre, *a*) dans l'Arctique canadien, *b*) dans toute autre région du Canada?

2. Dans le cas de l'affirmative, les photographies ainsi obtenues peuvent-elles servir aux fins suivantes: *a*) l'étude de ces données et leur usage éventuel en vue du progrès économique du Canada, *b*) la photogrammétrie, *c*) l'interprétation photographique, *d*) les relevés relatifs aux ressources, *e*) la structure géologique, *f*) les inventaires forestiers, *g*) les analyses des terrains de couverture et des sols, *h*) les relevés sur l'utilisation des terres, *i*) l'enregistrement de profils de terrain au moyen d'appareils aéroportés, *j*) la reproduction photographique?

3. Sinon, pour quelle raison?

4. A-t-on conservé toutes ces photographies dans les meilleures conditions possibles pour leur usage éventuel?

5. A-t-on reçu des plaintes de la part de ceux qui utilisent ces photographies au sujet de leur état actuel de détérioration, causé par un entreposage défectueux?

**M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria)*—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 226)—1. Le ministère des Transports a-t-il reçu un rapport du comité interministériel sur l'établissement d'un service de traversier pouvant transporter les automobiles entre la terre ferme et l'Est de Terre-Neuve?

2. Dans le cas de l'affirmative, le comité a-t-il formulé des recommandations au sujet des ports entre lesquels ce service serait exploité?

3. En est-on venu à une décision finale relativement à ce service?

**M. Forgie*—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 227)—1. Est-il exact *a*) qu'il y a pénurie de dépeceurs de gants à Prescott (Ont.), et *b*) que des dépeceurs de gants reçoivent des prestations d'assurance-chômage dans la région de Montréal?

2. Dans le cas de l'affirmative, peut-on prendre des mesures pour remédier à cet état de choses?

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mercredi 22 mars	
112–N	Comptes publics	9 h. 30 a.m.
176–F	Affaires indiennes	9 h. 30 a.m.
253–D	Banque et commerce (*Bills S–10 et S–14*)	9 h. 30 a.m.
	Le jeudi 23 mars	
112–N	Radiodiffusion	9 h. 30 a.m.
176–F	Affaires indiennes	9 h. 30 a.m.
238–S	Recherches	10 h. a.m.
303 Édifice de l'Ouest	Affaires des anciens combattants	10 h. 30 a.m.
	Le vendredi 24 mars	
112–N	Agriculture et colonisation	9 h. 30 a.m.
	Le lundi 27 mars	
112–N	Loi du Service civil	11 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 73

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 22 MARS 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Cathers, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le troisième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

Le Comité a étudié les bills suivants et est convenu d'en faire rapport sans modification:

Bill S-5, Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques; et

Bill S-6, Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance étrangères.

Un exemplaire des procès-verbaux et des témoignages apportés relativement aux bills susmentionnés est annexé aux présentes.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 5 aux Journaux.*)

M. Cathers, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le quatrième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

Le Comité a étudié les bills suivants et est convenu d'en faire rapport sans modification:

Bill S-10, Loi constituant en corporation la Canadian Pioneer Insurance Company; et

Bill S-14, Loi concernant la Compagnie d'assurance canadienne générale.

M. Carter, appuyé par M. Habel, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-76, Loi concernant les pêcheries, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, suivant les dispositions de l'article 39(5) du Règlement:

*Question n° 224 par M. Chevrier—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Quel a été le trafic global dans le canal de Sault-Ste-Marie (quatre écluses du côté américain et une écluse du côté canadien), durant les quatre dernières saisons de navigation, c'est-à-dire en 1957, 1958, 1959 et 1960?

2. Combien de navires ont utilisé ce canal?

3. Quelle a été la répartition du trafic selon la catégorie et le genre de navires?

M. Morris, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce, dépose la réponse à l'ordre ci-dessus.

Question n° 125 par M. Howard—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Depuis le 1er janvier 1960, (i) le ministère de la Production de défense, (ii) le ministère des Affaires des anciens combattants, ont-ils acheté les drogues suivantes: *a*) nystatine, *b*) tyrothricine, *c*) néomycine, *d*) dihydrostreptomycine, *e*) streptomycine, *f*) tétracycline, *g*) oxytétracycline, *h*) méprobamate, *i*) chlorpromazine, *j*) chlorothiazide, *k*) chlortétracycline, *l*) érythromycine, *m*) chloramphénicol, *n*) pénicilline?

2. Dans le cas de l'affirmative, au cours de chaque mois, depuis le 1er janvier 1960 jusqu'à ce jour, *a*) quelle était la quantité de chaque préparation de chaque drogue achetée par chacun de ces ministères, *b*) sous forme de quelle unité ou de quelles unités a-t-on effectué chacun de ces achats, *c*) quel a été le prix versé pour chacune de ces unités, *d*) quels sont le nom et l'adresse du fournisseur, *e*) quels sont les noms et les adresses ainsi que le montant de la soumission de chaque autre fournisseur ou soumissionnaire éventuel?

Question n° 132 par M. Badanai—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Au cours de l'année civile 1960, quelle somme chaque ministère du gouvernement a-t-il dépensée pour la publicité?

2. Quelles sommes ces ministères ont-ils versées à chacun des services de publicité auxquels le gouvernement a confié des travaux au cours de l'année 1960?

M. Argue, appuyé par M. Herridge, propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de la copie de tous télégrammes, correspondance, directives et autres documents, échangés depuis le 1er janvier 1960 entre la Commission canadienne du blé et le gouvernement fédéral, relativement à l'autorisation donnée aux minoteries de provende d'acheter des céréales au-delà du contingent fixé. (**Avis de motion n° 77*).

Ladite motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Argue,	Howard,	Peters,	Regier,
Herridge,	Martin (Timmins),	Pitman,	Winch—8.

CONTRE

Messieurs

Aiken,	Balcer,	Bell (Carleton),	Bissonnette,
Aitken (Mlle),	Baldwin,	Bell (Saint-Jean-Albert),	Boivin,
Allard,	Baskin,		Boulanger,
Allmark,	Batten,	Benidickson,	Bourbonnais,
Anderson,	Beech,	Best,	Bourdages,

Bourget,
Brassard (Lapointe),
Broome,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Bruchési,
Brunsden,
Cadieu,
Campbell (Lambton-Kent),
Campbell (Stormont),
Campeau,
Cardiff,
Cardin,
Carter,
Casselman (Mme),
Cathers,
Chambers,
Charlton,
Chevrier,
Chown,
Churchill,
Clancy,
Clermont,
Coates,
Comtois,
Cooper,
Creaghan,
Crestohl,
Crouse,
Danforth,
Deschambault,
Deschatelets,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Doucett,
Dubois,
Dumas,
English,
Eudes,
Fairfield,
Fane,
Fleming (Eglinton),
Fleming (Okanagan-Revelstoke),
Flemming (Royal),
Forbes,
Forgie,
Fortin,
Fulton,
Garland,
Gillet,
Godin,
Grafftey,
Grenier,
Habel,
Hales,
Halpenny,
Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce),
Hamilton (Qu'Appelle),
Harkness,
Hellyer,
Henderson,
Hicks,
Horner (Acadia),
Horner (The Battlefords),
Howe,
Johnson,
Jorgenson,
Keays,
Kennedy,
Korchinski,
Kucherepa,
Lafrenière,
Lahaye,
LaMarsh (Mlle),
Lambert,
Latour,
Leduc,
Legere,
Lennard,
Lessard,
Létourneau,
Loiselle,
Macdonnell,
MacInnis,
MacLean (Winnipeg-Nord-Centre),
MacLellan,
Macnaughton,
Macquarrie,
MacRae,
McCleave,
McDonald,
McFarlane,
McGee,
McGrath,
McGregor,
McIlraith,
McIntosh,
McLennan,
McMillan,
McPhillips,
McQuillan,
McWilliam,
Maloney,
Mandziuk,
Martel,
Martin (Essex-Est),
Martineau,
Martini,
Matthews,
Meunier,
Michaud,
Mitchell,
Monteith (Perth),
Monteith (Verdun),
Montgomery,
Morissette,
Morris,
Morton,
Muir (Lisgar),
Nielsen,
Nixon,
Noble,
Nowlan,
Nugent,
O'Hurley,
Ormiston,
Pallett,
Parizeau,
Pascoe,
Paul,
Pearson,
Phillips,
Pickersgill,
Pigeon,
Pratt,
Rapp,
Ratelle,
Ricard,
Richard (Kamouraska),
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Robichaud,
Robinson,
Rompré,
Rowe,
Rynard,
Sévigny,
Simpson,
Skoreyko,
Small,
Smith (Lincoln),
Smith (Simcoe-Nord),
Smith (Winnipeg-Nord),
Southam,
Spencer,
Starr,
Stewart,
Tardif,
Tassé,
Thomas,
Thrasher,
Tremblay,
Tucker,
Valade,
Vivian,
Walker,
Webb,
Webster,
Weichel,
White,
Winkler,
Wratten—189.

Sur motion de M. Howard, pour M. Fisher, appuyé par M. Martin (Timmins), il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie du contrat de service conclu entre les hôtels du National-Canadien et les employés de Jasper Park Lodge, en 1960. (**Avis de motion n° 84*).

Les avis de motions portant production de documents (*Nos 88 et 89) sont appelés et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Monteith (Perth), membre du conseil privé de la reine,—Accords modificatifs prévoyant le paiement de contributions aux termes de la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques, conclus entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces suivantes:

(1) Colombie-Britannique—accord modificatif n° 12, en date du 21 février 1961.

(2) Ontario—accord modificatif n° 15, en date du 22 février 1961.

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Vingt-sixième rapport, conformément à l'article 100(2) du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les demandeurs suivants de lois de divorce ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

Ilona Helen Atlasz Adler, épouse de Joseph Adler, de Montréal (P.Q.).

Guy Thomas Carpenter, de Montréal (P.Q.), époux de Myrna Roberta Stanley Carpenter.

Marie Alice Lewis DeWit, épouse de Joseph Edmond Jean Benoît DeWit, de Bagotville (P.Q.).

Diana Miriam Cohen Favreau, épouse de Raymond Jean Antoine Favreau, de Montréal (P.Q.).

Emelia Duskes Gador, épouse de George Gador, de Montréal (P.Q.).

Leah (Lily) Heller Goldberg, épouse de Sam Goldberg, de Westmount (P.Q.).

Thérèse Binsse Hastings, épouse de Gérald Raymond Hastings, de Montréal (P.Q.).

Selma Klapper Kostiner, épouse de Edward Kostiner, de Montréal (P.Q.).

Carl Wilhelm Larson, de Montréal (P.Q.), époux de Rolande Mercier Larson.

Georgette Delaey Lemieux, épouse de Jean Camille Lemieux, de Montréal (P.Q.).

Carol Marilyn Margot Dixon Norcott, épouse de William Thomas Norcott, de Montréal (P.Q.).

Barbara Jean Bertram Whalen O'Brien, épouse de Roderick Charles O'Brien, de Greenfield Park (P.Q.).

Nicholas Pilidis, de Montréal (P.Q.), époux de Barbara Ann Fennell Pilidis.

Stanley Sager, de Montréal (P.Q.), époux de Edyce Judith Held Sager.

Arthur George Sims, de Hampstead (P.Q.), époux de Marion Hart Cleland Sims.

Anne-Marie Balazs Somlo, épouse de André Pierre Somlo, de Montréal (P.Q.).

Mara Mathan Wokrina, épouse de Hubert Wokrina, de Montréal (P.Q.).

Egidia Floriana Ines Troini Zeppettini, épouse de Joseph Zeppettini, de Montréal (P.Q.).

A six heures trois minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Robichaud—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 156)—1. Quel est le nombre total des réclamations que le ministère de la Défense nationale a reçues et approuvées à l'égard des dommages qu'a causés l'incendie présumément provoqué par des avions de l'ARC, à proximité de la salle de tir de Tracadie, au mois d'août 1960?

2. Quel est le montant global des réclamations que le ministère a approuvées et à l'égard desquelles un règlement a été convenu?

M. Tucker—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 157)—1. A qui a-t-on octroyé le dernier contrat de transport postal entre Carbonear et Grates-Cove, à Conception-Bay (T.-N.)?

2. A-t-on accordé ce contrat à la suite d'un appel de soumissions?

3. Dans le cas de l'affirmative, combien de soumissions a-t-on reçues et a-t-on adjugé le contrat au plus bas soumissionnaire?

4. Quel était le montant de la soumission?

5. Qui, antérieurement, transportait le courrier et quelle somme versait-on?

**M. McWilliam*—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 228)—1. A-t-on effectué un changement, impliquant vingt-six personnes, dans le personnel du parc national de Cape Breton Highlands?

2. Dans le cas de l'affirmative, le ministre a-t-il reçu des requêtes de la part des conseillers municipaux de cette région, prétendant que, en l'occurrence, on a fait appel à des motifs d'ordre politique plutôt qu'aux méthodes d'embauchage établies?

3. Quelle a été la réponse du ministre à ces requêtes et a-t-on émis des directives propres à rétablir ces méthodes?

**M. McWilliam*—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 229)—1. A-t-on terminé le relevé des travaux de génie concernant le projet d'un canal à Chignectou?

2. Sinon, quand prévoit-on terminer ce relevé?

3. Si ce relevé est terminé, quand déposera-t-on un rapport à la Chambre des communes?

4. A-t-on terminé l'étude sur les possibilités économiques d'aménager un canal à Chignectou?

5. Sinon, quand prévoit-on terminer cette étude?

6. Si cette étude est terminée, quand déposera-t-on un rapport à la Chambre des communes?

**M. McWilliam*—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 230)—1. Depuis le 1er juillet 1957, combien de demandes pour la prolongation de contrats de services de transport postal par voie terrestre, au Nouveau-Brunswick, ont été refusées?

2. Quels sont les noms des personnes qui ont fait ces demandes et les noms des services de transport postal?

3. Dans combien des cas précités les montants de l'adjudication étaient-ils supérieurs à ceux des contrats précédents?

*M. *Howard*—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 231)—1. De quels locaux le National-Canadien dispose-t-il présentement à Prince-George (C.-B.) pour y installer les bureaux de l'expéditeur des trains, qui seront déménagés de Smithers (C.-B.)?

2. A-t-on besoin de locaux additionnels pour ces bureaux, et, dans le cas de l'affirmative, de quel genre de locaux a-t-on besoin et quel sera le coût de ces locaux additionnels?

3. Le National-Canadien devra-t-il louer des bâtiments ou des locaux à Prince-George (C.-B.) pour les bureaux de l'expéditeur des trains et, dans le cas de l'affirmative, quel en sera le loyer *a*) mensuel, *b*) annuel?

4. De qui louera-t-on ces locaux?

5. De quelle façon un nouvel emplacement des bureaux de l'expédition des trains sera-t-il plus efficace ou plus économique?

*M. *Howard*—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 232)—1. Des réserves indiennes sont-elles menacées d'inondation par suite de l'aménagement hydro-électrique de Grand-Rapids et, dans le cas de l'affirmative, quel est le nom de chacune de ces réserves, quelle est leur superficie et à quelles bandes appartiennent-elles?

2. Quelles mesures prend-on en vue de compenser les pertes de terrain subies par ces bandes et, si des montants ont été convenus, quels sont ces montants en ce qui concerne chaque réserve?

3. Prend-on des mesures en vue de remplacer les terrains perdus par ces bandes et, dans le cas de l'affirmative, quelles sont-elles, où les nouvelles réserves seront-elles établies et quelle sera la superficie de chacune de ces réserves?

4. Prend-on des mesures en vue de financer le déménagement des membres des bandes aux nouvelles réserves ou à tout autre endroit et, dans le cas de l'affirmative, quels sont les détails pertinents?

*M. *Lessard*—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 233)—1. Le ministère des Travaux publics est-il en voie de construire une habitation pour instituteur dans la réserve indienne de Caughnawaga?

2. Dans le cas de l'affirmative, a-t-on reçu des plaintes au sujet des matériaux utilisés pour cette construction?

3. Si on a reçu des plaintes, a-t-on fait une enquête et quels en sont les résultats?

*M. *Tardif*—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 234)—1. A-t-on émis, dans quelque ministère du gouvernement, des directives pour inciter les fonctionnaires à donner leur démission avant 65 ans, âge normal de la retraite?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel est le but de ces directives, qui les a autorisées et dans quel ministère ont-elles été diffusées?

*M. *Meunier*—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 235)—1. L'Aviation royale canadienne a-t-elle fait de la publicité auprès des étudiants des écoles secondaires pour les inciter à bénéficier du programme de formation d'ouvriers de métiers pour les forces de réserve?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel a été le nombre de candidats choisis et quel est le but de ce programme?

M. Godin—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 236)—1. Est-on à recruter présentement du personnel pour le recensement?

2. Dans le cas de l'affirmative, à quelle méthode de recrutement a-t-on recours et demande-t-on aux bureaux locaux de la Commission d'assurance-chômage de fournir le personnel requis pour le recensement?

M. Robichaud—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 237)—Au 1er mars 1961, quel était le nombre total de personnes réclamant des prestations d'assurance-chômage, comparativement aux dates correspondantes des années 1959 et 1960?

M. Richard (Ottawa-Est)—Vendredi prochain—QUESTION—(N° 238)—1. Existe-t-il un règlement du service civil stipulant que les candidats postulant un emploi dans l'Administration doivent résider dans la région pendant les douze mois précédant leur admissibilité à un emploi?

2. Dans le cas de l'affirmative, à quelle catégorie d'emploi s'applique ce règlement?

3. A-t-on songé à déroger aux dispositions de ce règlement dans le cas où des résidents de régions de chômage chronique désirent obtenir un emploi ailleurs au pays?

M. Howard—Vendredi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 90)—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1958 entre le gouvernement ou l'un de ses organismes ou services et tout haut fonctionnaire ou membre du personnel du service des pénitenciers, relativement au décès d'un détenu au pénitencier de la Colombie-Britannique, M. John Waslychen, et copie des résultats de l'enquête sur le décès de ce dernier.

M. Howard—Vendredi prochain—ADRESSE—(N° 91)—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1958 entre le gouvernement ou l'un de ses organismes ou services et toute autre personne, tout groupement ou gouvernement, relativement au décès d'un détenu, M. John Waslychen, au pénitencier de la Colombie-Britannique.

M. Pickersgill—Vendredi prochain—ADRESSE—(N° 92)—Copie du décret du conseil édicté en vertu du paragraphe 1 de l'article 14 de la Loi sur la radiodiffusion, qui dispense la station de télévision CFCF, de Montréal, des prescriptions du paragraphe 1 de l'article 14 de ladite loi.

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le jeudi 23 mars	
112–N	Radiodiffusion	9 h. 30 a.m.
176–F	Affaires indiennes	9 h. 30 a.m.
238–S	Recherches	10 h. a.m.
303 Édifice de l'Ouest	Affaires des anciens combattants	10 h. 30 a.m.
	Le vendredi 24 mars	
112–N	Agriculture et colonisation	9 h. 30 a.m.
	Le lundi 27 mars	
112–N	Loi du Service civil	11 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 74

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 23 MARS 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. l'Orateur communique à la Chambre un télégramme du président de la Chambre des députés d'Italie, dont voici la teneur:

(*Traduction*)

Rome, le 22 mars 1961.

L'honorable Roland Michener,
Orateur de la Chambre des communes,
Ottawa.

Le télégramme transmettant les meilleurs vœux du Parlement canadien à l'occasion du centenaire de l'unité italienne m'a fait particulièrement plaisir. Au nom de la Chambre des députés de l'Italie et en mon propre nom, je vous demande d'agréer, en votre qualité d'Orateur de la Chambre, l'expression de ma vive reconnaissance et des souhaits les plus sincères que je formule à l'endroit du peuple canadien. Soyez assuré de ma très haute considération.

GIOVANNI LEONE,
Président de la Chambre des députés.

Mlle Aitken, du comité permanent du Règlement, présente le huitième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

En conformité des instructions qu'il a reçues le 7 mars 1961, le Comité a examiné les pétitions introductives de bills d'intérêt privé énumérées ci-dessous et qui ont été déposées après l'expiration du délai prescrit aux termes de l'article 93 du Règlement, ainsi que les rapports du greffier des pétitions à cet égard, en date du 15 février et du 3 mars 1961.

1. *Pétition d'Edith Henshaw Mather OWEN—Divorce*

L'avocat de la requérante a déclaré, sur la foi d'un affidavit soumis au Comité, que la preuve nécessaire n'a pu être obtenue avant le 27 janvier 1961. Les procédures ont alors été instituées sur-le-champ.

Le Comité a été prié de recevoir la pétition et de ne pas imposer à la requérante de droits imputables à ce retard.

2. *Pétition de Mathilde Marcelle Jeanty MATHIEU—Divorce*

Appuyé par un affidavit soumis au Comité, l'avocat a déclaré qu'une grève récente en Belgique a causé des retards dans la livraison du courrier et dans d'autres services; c'est la raison pour laquelle cette pétition a été déposée après l'expiration du délai prescrit.

L'avocat demande que la pétition soit reçue et qu'on fasse grâce à la requérante de tous frais imputables à ce retard.

* * * * *

Ayant considéré les pétitions introductives de bills d'intérêt privé susmentionnées (n°s 1 et 2 ci-dessus) le Comité recommande, dans chaque cas, que l'application de l'article 93 et des alinéas *a*) et c) du paragraphe (3) de l'article 94 du Règlement soit suspendue et que les pétitions soient reçues.

En conséquence, les pétitions ci-dessus, ainsi que les rapports du greffier des pétitions à cet égard, sont retournés ci-joints.

Mlle Aitken, du comité permanent du Règlement, présente le neuvième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

Au cours de la présente session du Parlement, le Comité a étudié soixante-quatre pétitions introductives de bills d'intérêt privé, qui ont été déposées à la Chambre des communes après le 28 décembre 1960, date d'expiration du délai prescrit aux termes de l'article 93 du Règlement pour le dépôt des pétitions.

Ce chiffre est à peu près trois fois plus élevé que le nombre de pétitions déposées en retard au cours de la dernière session du Parlement. Cet accroissement marqué du nombre de pétitions déposées en retard est attribuable en partie aux circonstances suivantes:

1. Lorsque, au cours de la première partie de la présente session, la Chambre des communes a adopté le bill C-11 concernant la procédure applicable aux divorces parlementaires, certains avocats ont présumé par erreur qu'il ne serait plus nécessaire de saisir la Chambre des communes des pétitions introductives de bills d'intérêt privé portant sur le divorce.

2. Lors de la reprise des séances du Parlement, après le congé de Noël, le Sénat a prolongé jusqu'au 7 février 1961 le délai prescrit pour la présentation de pétitions introductives de bills d'intérêt privé portant sur le divorce. La Chambre des communes n'a pas accordé de prolongement semblable; en conséquence, nombre de pétitions qui ont été présentées à temps au Sénat, ont été déposées à la Chambre des communes plusieurs jours après la date d'expiration du délai prescrit pour le dépôt des pétitions.

Le Comité est d'avis que si les deux Chambres se consultaient en vue d'établir une procédure et une interprétation uniformes en ce qui concerne le dépôt des pétitions, cela réduirait de beaucoup le nombre de pétitions qui sont déposées en retard à la Chambre des communes.

A cause des circonstances atténuantes mentionnées ci-dessus, le Comité s'est montré très indulgent à l'égard des pétitionnaires qui ont déposé leurs pétitions après le 28 décembre 1960.

Toutefois, le Comité est d'avis que cette indulgence n'est pas motivée, sauf dans des circonstances exceptionnelles; il recommande donc qu'à l'avenir les motifs expliquant le retard du dépôt de pétitions soient étudiés très minutieusement.

Depuis quelques années, presque tous les bills d'intérêt privé émanent du Sénat, en partie à cause de certaines considérations d'ordre monétaire. Cependant, le Règlement exige que chaque pétition soit déposée à la Chambre des communes avant que cette Chambre étudie les bills émanant du Sénat.

Tant que ces règles ne seront pas modifiées, le Comité estime qu'il faudrait obliger les pétitionnaires de bills d'intérêt privé et leurs avocats de se montrer plus diligents dans la préparation et le dépôt de leurs pétitions.

En examinant les nombreuses pétitions déposées après le 28 décembre 1960, le Comité a été frappé du nombre de cas où la présentation tardive était attribuable à des erreurs d'omission ou de commission survenues dans les bureaux des avocats des pétitionnaires.

Dans nombre de cas, on a allégué en guise d'excuse que les avocats en cause s'étaient mépris ou n'étaient pas au courant de certains faits relatifs au dépôt des pétitions introductives de bills d'intérêt privé.

Le Comité est d'avis que ces avocats feraient bien de lire attentivement le Règlement de la Chambre des communes quant aux articles qui traitent des pétitions et des bills d'intérêt privé. On peut se procurer facilement des extraits de ce Règlement puisqu'ils paraissent régulièrement dans la *Gazette du Canada* sous la rubrique «Demandes adressées au Parlement». On peut obtenir gratuitement de plus amples renseignements à cet égard en s'adressant directement au greffier de la Chambre des communes.

En se familiarisant avec le Règlement de la Chambre quant à la préparation des pétitions et à leur dépôt, ces avocats seront mieux en mesure de bien servir leurs clients, tout en épargnant le temps du Comité et de la Chambre des communes.

Le Comité recommande que la Direction des comités et des bills d'intérêt privé de la Chambre porte le présent rapport à l'attention des intéressés, surtout des membres du Barreau.

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution concernant la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Il est résolu: Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative pour autoriser le ministre de l'Agriculture à conclure des conventions avec les gouvernements provinciaux ou des organismes de ceux-ci en vue d'entreprendre conjointement avec ces gouvernements ou organismes des projets relatifs à l'utilisation variée des terres à rendement marginal ou faible, des projets tendant à l'accroissement du revenu et des possibilités d'emploi dans les régions agricoles rurales, ainsi que des projets concernant la mise en valeur et la conservation des sols et des ressources hydrauliques du Canada; en vue du versement aux provinces de contributions à l'égard du coût de ces projets entrepris par une province ou un organisme de celle-ci; en vue d'autoriser le ministre de l'Agriculture à entreprendre des programmes de recherches et d'enquêtes sur ces sujets, de prendre des dispositions concernant l'établissement de comités consultatifs et la désignation de leurs membres et de statuer sur d'autres questions accessoires et connexes.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Hamilton (Qu'Appelle), appuyé par M. Churchill, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-77, Loi prévoyant la remise en valeur des terres agricoles et l'aménagement des régions rurales au Canada, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine,—Rapport du directeur de la Monnaie royale du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1960, conformément à l'article 21 de la Loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes, chapitre 315 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. MacLean (Queens), membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) de l'Office de la recherche en pêcheries pour l'année terminée le 31 mars 1960.

Par M. Monteith (Perth), membre du conseil privé de la reine,—Accord modificatif numéro 3 prévoyant le paiement de contributions aux termes de la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques, conclu le 22 février 1961 entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province de Québec (textes français et anglais).

A dix heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'Office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à onze heures du matin, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

*M. *Cardin*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 239)—1. Existe-t-il un décret du conseil approuvant l'exportation aux États-Unis de force motrice assurée, produite par une société du Nouveau-Brunswick?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelle est la quantité de force motrice en cause et quelle est la durée prévue de la licence?

*M. *Herridge*—Lundi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 93)—Copie de la table des invalidités servant de base à l'estimation des invalidités de guerre en ce qui concerne l'octroi de pensions pour invalidité en vertu de la Loi sur les pensions.

. . . . . .

. . . . . .

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le vendredi 24 mars	
112–N	Agriculture et colonisation.....	9 h. 30 a.m.
	Le lundi 27 mars	
112–N	Loi du Service civil (*Bill C-71*).....	11 h. a.m.
	Le mardi 28 mars	
253–D	Recherches.....	10 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 75

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 24 MARS 1961

Onze heures du matin

PRIÈRE

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il a adopté, sans amendement, le Bill C-57, Loi modifiant la Loi sur la protection des pêcheries côtières.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il a adopté le bill suivant, qu'il soumet à son assentiment:

Bill S-12, Loi concernant la Co-operative Life Insurance Company.—*M. Ormiston.*

Ledit bill est réputé avoir été lu pour une première fois et sa deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions de l'article 103(2) du Règlement.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

CRÉDITS PROVISOIRES

Il est résolu: Qu'une somme n'excédant pas $638,909,350.10, soit l'ensemble

a) du sixième du total des montants des articles énumérés au budget principal de l'année financière expirant le 31 mars 1962, présenté à la Chambre des communes, à la session actuelle du Parlement, $614,823,482.50;

b) de la moitié du montant de l'article 227 dudit budget, $650,000.00;
c) du tiers du montant de l'article 38 dudit budget, $233,333.34;
d) du sixième du total des montants des articles 191, 198, 199, 271 et 307 dudit budget, $2,038,429.67;
e) du douzième du total des montants des articles 63, 277, 370, 398, 456, 459, 464 et 469 dudit budget, $21,164,104.59,
soit attribuée à compte à Sa Majesté à l'égard de l'année financière expirant le 31 mars 1962.
Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau plus tard aujourd'hui.

La Chambre se forme de nouveau en comité des voies et moyens.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Il est résolu: Que, pour pourvoir au paiement des subsides qui ont été accordés à Sa Majesté à l'égard de certaines dépenses du service public pour l'année financière expirant le 31 mars 1962, la somme de $638,909,350.10 soit attribuée sur le Fonds du revenu consolidé du Canada, comme l'indique la résolution adoptée aujourd'hui en comité des subsides.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée, et le comité des voies et moyens obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Nowlan, pour M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Hamilton (Qu'Appelle), obtient la permission de la Chambre de présenter le Bill C-78, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1962, qui est lu pour une première fois.

Avec le consentement unanime, ledit bill est lu pour une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu pour une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

(*A cinq heures du soir, appel des bills publics et privés, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills publics*)

Les ordres numéros 1 à 3 inclusivement sont appelés à tour de rôle et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-23, Loi sur la mise en valeur de certaines provinces par répartition des industries et sur l'allégement du chômage qui sévit dans ces provinces;

M. Coates, appuyé par M. MacEwan, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux bills publics et privés est expirée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Dorion, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre (**Avis de motion n° 54*), en date du 27 février 1961, demandant la copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés depuis le 21 juin 1957 entre le gouvernement fédéral ou l'un de ses organismes ou ministères, à l'exclusion du ministère des Travaux publics, et tout particulier, toutes sociétés d'ingénieurs-conseils ou autres sociétés, relativement aux plans et devis du pont reliant Campbellton à Cross-Point, y compris la correspondance échangée avec tous groupements ou syndicats avant l'approbation du projet et jusqu'à ce jour.

Par M. Dorion,—Réponse à un ordre de la Chambre (**Avis de motion n° 83*), en date du 20 mars 1961, demandant l'exemplaire de chaque formule que les fabriques de provende de l'Ouest canadien doivent déposer auprès de la Commission canadienne du blé, relativement aux achats de céréales de titulaires de permis.

Par M. Walker, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) de la Société centrale d'hypothèques et de logement, comprenant le relevé de ses comptes, certifié par les vérificateurs, pour l'année terminée le 31 décembre 1960, conformément à l'article 33 de la Loi sur la Société centrale d'hypothèques et de logement, chapitre 46, et aux articles 85(3) et 87(3) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, Statuts revisés du Canada (1952).

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Boulanger—Lundi prochain—QUESTION—(N° 158)—1. Durant les années 1959 et 1960, le Canada a-t-il importé de la poudre de lait entier et de la poudre de lait écrémé?

2. Dans le cas de l'affirmative, combien de livres et de quels pays?

M. Boulanger—Lundi prochain—QUESTION—(N° 159)—1. Quel est le nombre de producteurs d'œufs au Canada?

2. Combien de producteurs d'œufs se sont inscrits aux établissements de classement au Canada, en 1960-1961?

M. Boulanger—Lundi prochain—QUESTION—(N° 160)—1. Quel est le nombre d'éleveurs de porcs au Canada?

2. Combien d'éleveurs de porcs sont inscrits aux établissements inspectés et approuvés par le gouvernement fédéral, où le classement est effectué aux fins de leur éligibilité aux versements d'appoint en 1960-1961?

M. Boulanger—Lundi prochain—QUESTION—(N° 161)—Quelle somme a-t-on versée à chaque province pour le transport du fourrage dans les régions où il y avait pénurie en 1960?

M. Boulanger—Lundi prochain—QUESTION—(N° 162)—Quelles quantités de maïs fourrager a-t-on importées des États-Unis en 1959 et 1960?

M. Boulanger—Lundi prochain—QUESTION—(N° 163)—1. A quelle date a-t-on institué le plan prévoyant le versement de subventions pour l'entreposage des grains dans l'Ouest canadien?

2. Quelle somme a-t-on versée annuellement depuis cette date?

M. Roberge—Lundi prochain—QUESTION—(N° 164)—1. Un avion du type C-5, de l'Aviation royale du Canada, a-t-il fait des envolées transatlantiques durant les douze derniers mois?

2. Dans le cas de l'affirmative, quand et à quelles fins, et combien de militaires, s'il en est, transportait-il lors de chacun de ces voyages?

3. Des militaires, à destination et en provenance du Royaume-Uni, ont-ils été transportés à l'occasion des voyages effectués durant la deuxième semaine de mars, alors que cet avion servait d'avion de rechange pour le retour du premier ministre au Canada?

4. Dans le cas de l'affirmative, quel en est le nombre?

5. Quel est le coût d'un voyage transatlantique d'aller et retour de cet avion?

*M. *Broome*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 240)—1. Quel loyer verse-t-on pour loger la Société Radio-Canada à Vancouver?

2. Compte non tenu des loyers, quels sont les frais globaux d'exploitation de la Société Radio-Canada à Vancouver, aux titres suivants: *a*) radio, *b*) télévision, *c*) autres services?

*M. *Hellyer*—Lundi prochain—QUESTION—(N° 241)—1. Durant l'année financière 1958-1959, a-t-on fait imprimer des listes d'appareillage, des manuels de réparation, des manuels de pièces ou d'autres documents concernant les avions, en ce qui a trait aux avions qui ne sont plus utilisables par l'Aviation royale du Canada?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont-ils et combien d'exemplaires de chacun avait-on fait imprimer?

3. A-t-on fait brûler de ces imprimés depuis leur publication?

4. Dans le cas de l'affirmative, combien?

*M. *Hellyer*—Lundi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 94)—Copie de la formule de demande de soumission et du cahier des charges pour la fourniture de réducteurs de vitesse à engrenages aux ponts-levis du canal Welland, dans la région ouest de la voie maritime du Saint-Laurent, dont la date d'expiration des appels d'offres était le 15 novembre 1960.

M. Speakman—Lundi prochain—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer».

Mlle Aitken—Lundi prochain—Que le huitième rapport du comité permanent du Règlement, présenté à la Chambre le jeudi 23 mars 1961, soit maintenant agréé.

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le lundi 27 mars	
112–N	Loi du Service civil (*Bill C-71*).....	11 h. a.m.
	Le mardi 28 mars	
238–S	Recherches.....	10 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 76

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 27 MARS 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre,—Échange de correspondance (6 décembre 1960 et 23 mars 1961) entre le ministre des Finances du Canada et le premier ministre de la province de la Colombie-Britannique, concernant des propositions financières relatives à la mise en valeur du fleuve Columbia aux termes du projet de traité entre le Canada et les États-Unis d'Amérique.

Avec l'assentiment unanime, il est ordonné que ladite correspondance soit imprimée en appendice au hansard de ce jour.

Sur motion de M. Spencer, pour Mlle Aitken, appuyé par M. McGrath, le huitième rapport du comité permanent du Règlement, présenté à la Chambre le jeudi 23 mars 1961, est agréé.

M. Speakman, appuyé par M. Matthews, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-79, Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

DÉCLARATION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Que la Chambre me permette de lui signaler une omission ou une erreur de ma part, ce dont je la prie de m'excuser. J'ai pris la parole dans des circonstances analogues, alors qu'un député s'était levé pour demander à présenter un bill, le mercredi 22 mars, quand la Chambre a lu le bill C-76 pour la première fois, juste au moment ou nous venions de lire un autre bill pour la première fois.

Il eût été de mon devoir de signaler à la Chambre, eu égard à la manière dont les mesures doivent être présentées à la Chambre,—que le bill en cause n'a qu'un objet, à savoir, abolir la loi sur les Pêcheries pour la rétablir ensuite, ce que je ne savais pas mais que j'aurais dû savoir. Autrement dit, ce bill ne propose aucune loi; il propose simplement l'abrogation et le rétablissement d'une loi existante, sans accomplir quoi que ce soit du point vue législatif.

Ce fait, je pense, aurait dû être signalé par moi à la Chambre, puisqu'il ne l'était pas autrement. De la sorte, nous aurions pu, par une discussion sur le Règlement, examiner si le bill, qui a été présenté et lu pour la première fois, constitue vraiment un texte législatif, selon les usages de la Chambre. Chose certaine, c'est la première fois qu'un bill du genre est présenté dans cette Chambre et dans toute autre, que je sache. Je ne crois pas qu'il me soit nécessaire de prendre d'autres dispositions, mais je signale cette omission de ma part, afin que la Chambre soit de nouveau saisie de la question et que les honorables députés puissent l'examiner et savoir ce qu'il convient de faire.

La Chambre a fait subir la première lecture au bill et elle en a ordonné la deuxième lecture. Je dois cependant signaler à la Chambre ce qu'elle a fait à un moment où elle n'était pas en possession du bill et ne pouvait savoir ce qu'elle entreprenait.

Sur motion de M. Chevrier, pour M. Pickersgill, appuyé par M. Benidickson, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de toute correspondance échangée depuis le 1er juillet 1958 entre le gouvernement fédéral ou l'un de ses mandataires et le gouvernement du Manitoba ou l'un de ses mandataires, relativement à la construction d'un canal régulateur de crue dans la rivière Rouge. (**Avis de motion n° 88*).

Sur motion de M. Chevrier, pour M. Pickersgill, appuyé par M. Benidickson, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie de toutes communications reçues depuis le 1er novembre 1960 par le ministre ou le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration ou par tout fonctionnaire dudit ministère, relativement aux revendications du chef Telford Adams en ce qui a trait à la vente de la réserve indienne de Sarnia à *Dimensional Investments Limited*, ainsi que copie des réponses à l'une quelconque desdites communications. (**Avis de motion n° 89*).

M. Howard, appuyé par M. Fisher, propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1958 entre le gouvernement ou l'un des ses organismes ou services et tout haut fonctionnaire ou membre du personnel du service des pénitenciers, relativement au décès d'un détenu au pénitencier de la Colombie-Britannique, M. John Waslychen, et copie des résultats de l'enquête sur le décès de ce dernier. (**Avis de motion n° 90*).

Ladite motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Argue,	Herridge,	Martin (Timmins),	Regier—7.
Fisher,	Howard,	Pitman,	

CONTRE

Messieurs

Aiken, Allmark, Anderson, Badanai, Balcer, Baldwin, Batten, Beech, Bell (Carleton), Bell (Saint-Jean-Albert), Belzile, Benidickson, Best, Boulanger, Bourdages, Bourque, Browne (Saint-Jean-Ouest), Browne (Vancouver-(Kingsway), Campbell (Lambton-Kent), Campbell (Stormont), Cardiff, Cardin, Carter, Casselman (Mme), Charlton, Chevrier, Chown, Churchill, Clancy, Clermont, Coates, Comtois, Creaghan, Crouse, Danforth, Deschatelets, Diefenbaker, Dinsdale, Dorion, Doucett, Dubois, English, Fairfield, Fane, Fleming (Eglinton), Flemming (Royal), Fulton, Green, Grenier, Grills, Habel, Hales, Halpenny, Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce), Hamilton (Qu'Appelle), Harkness, Hellyer, Henderson, Hicks, Horner (Acadia), Jorgenson, Jung, Knowles, Korchinski, Kucherepa, LaMarsh (Mlle), Lambert, Legere, Létourneau, Macdonnell, MacEwan, MacLean (Queens), MacLean (Winnipeg-Nord-Centre), MacLellan, Macquarrie, MacRae, McBain, McCleave, McGee, McGrath, McIlraith, McMillan, McPhillips, McWilliam, Maloney, Mandziuk, Martel, Martineau, Matthews, Michaud, Milligan, Monteith (Perth), Montgomery, More, Morissette, Morris, Morton, Muir (Lisgar), Nasserden, Nielsen, Noble, Nugent, O'Hurley, Ormiston, Pallett, Pascoe, Paul, Pearson, Phillips, Pigeon, Rapp, Régnier, Richard (Kamouraska), Roberge, Robinson, Rompré, Skoreyko, Small, Smith (Lincoln), Smith (Winnipeg-Nord), Southam, Speakman, Spencer, Stearns, Stewart, Tardif, Tassé, Thomas, Thrasher, Tremblay, Villeneuve, Walker, Webb, Webster, Weichel, White, Winkler, Wratten—138.

Sur motion de M. Howard, appuyé par M. Fisher, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1958 entre le gouvernement ou l'un de ses organismes ou services et toute autre personne, tout groupement ou gouvernement, relativement au décès d'un détenu, M. John Waslychen, au pénitencier de la Colombie-Britannique. (*Avis de motion n° 91).

Sur motion de M. Chevrier, pour M. Pickersgill, appuyé par M. Benidickson, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie du décret du conseil édicté en vertu du paragraphe 2 de l'article 14 de la Loi sur la radiodiffusion, qui dispense la station de télévision CFCF, de Montréal, des prescriptions du paragraphe 1 de l'article 14 de ladite loi. (*Avis de motion n° 92).

Sur motion de M. Herridge, appuyé par M. Regier, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie de la table des invalidités servant de base à l'estimation des invalidités de guerre en ce qui concerne l'octroi de pensions pour invalidité en vertu de la Loi sur les pensions. (**Avis de motion n° 93*).

Sur motion de M. Hellyer, appuyé par M. Carter, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie de la formule de demande de soumission et du cahier des charges pour la fourniture de réducteurs de vitesse à engrenages aux ponts-levis du canal Welland, dans la région ouest de la voie maritime du Saint-Laurent, dont la date d'expiration des appels d'offres était le 15 novembre 1960. (**Avis de motion n° 94*).

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

NOUVEAU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (5), 1960-1961

AGRICULTURE

Direction des recherches

658	Administration—Pour étendre l'affectation du Crédit 5 du budget principal de 1960-1961 à une subvention de $10,000 devant contribuer à couvrir les frais du Neuvième congrès international de botanique .. ..$	1 00

Direction de la production et des marchés

659	Subventions aux entrepôts frigorifiques en vertu de la Loi sur les installations frigorifiques—Crédit supplémentaire	98,432 00
	Division de l'hygiène vétérinaire—	
660	Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	153,000 00
661	Dédommagement pour animaux abattus—Crédit supplémentaire	1,113,869 00
662	Indemnisation des propriétaires à l'égard d'animaux qui, atteints de maladies visées par la Loi sur les épizooties, sont morts ou ont été abattus dans des circonstances non prévues par ladite loi et son règlement, le tout selon le détail des affectations	12,008 00
	Division des bestiaux—	
663	Surveillance des paris aux pistes de course—Crédit supplémentaire	35,000 00
	Division des produits végétaux—	
664	Aide, chaux agricole—Crédit supplémentaire	200,000 00
665	Paiement aux gouvernements des provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, selon les modalités et conditions prescrites par le gou-	

verneur en conseil, de la moitié des sommes versées par les gouvernements de ces provinces aux agriculteurs, relativement aux récoltes de 1959 non moissonnées, jusqu'à concurrence de $300 à l'égard de toute ferme—Crédit supplémentaire .. 390,000 00

CRÉDIT SPÉCIAL

666 Somme estimative requise pour rembourser au Compte de stabilisation des prix agricoles la perte nette d'exploitation de l'Office de stabilisation des prix agricoles arrêtée au 31 mars 1961 .. .. 69,504,548 00

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

667 Traitements et éventualités de la Commission du service civil—Crédit supplémentaire 30,000 00

AFFAIRES EXTÉRIEURES

A—MINISTÈRE

668 Représentation du Canada aux conférences internationales —Crédit supplémentaire 31,500 00
669 Cadeau offert à l'occasion du mariage du roi des Belges.. 1,500 00
670 Cadeaux offerts pour commémorer l'indépendance des États africains 1,200 00
671 Plaques commémoratives offertes à l'Irlande pour rappeler la vie et l'œuvre de Thomas D'Arcy McGee .. 800 00

CONTRIBUTIONS AUX PROGRAMMES D'ASSISTANCE ÉCONOMIQUE INTERNATIONAUX ET SPÉCIAUX

Programmes spéciaux d'assistance—

672 Contribution à la caisse des Nations Unies pour le Congo, au montant de $1,000,000 (É.-U.), même si la somme à payer peut être supérieure ou inférieure à son équivalent en dollars canadiens, établi en février 1961 à 991,000 00
673 Remboursement versé au compte de l'Office des produits agricoles pour de la poudre de lait entier donnée comme secours d'ordre international 2,420,000 00
674 Remboursements versés au Compte de stabilisation des prix agricoles pour du porc en conserve et au compte de l'Office des produits agricoles pour de la poudre de lait entier donnés comme secours d'urgence en faveur du Congo 6,200 00

AUTRES CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES ET AUX PROGRAMMES INTERNATIONAUX

675 Cotisations du Gouvernement canadien comme membre d'organismes internationaux et du Commonwealth selon le détail des affectations, y compris l'autorisation d'acquitter ces cotisations selon les montants spécifiés et en les devises dans lesquelles elles sont prélevées—Crédit supplémentaire requis en dollars canadiens établi en février 1961 .. .. 401,500 00

676 Fourniture de bureaux à l'Organisation de l'aviation civile internationale à un prix inférieur à celui du marché—Crédit supplémentaire 40,778 00

677 Cotisation à l'égard du Compte spécial des Nations Unies pour le Congo, année 1960, d'un montant de $1,506,232 (É.-U.), même si la somme à payer peut être supérieure ou inférieure à son équivalent en dollars canadiens établi en février 1961 à 1,493,000 00

678 Cotisation à l'égard du financement de la Force d'urgence des Nations Unies, d'un montant de $892,680 (É.-U), même si la somme à payer peut être supérieure ou inférieure à son équivalent en dollars canadiens établi en février 1961 à 885,000 00

FINANCES

Exécution de diverses lois et frais de fonctions spéciales

Monnaie royale canadienne—

679 Administration, fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire 65,000 00

Éventualités et divers

680 Service téléphonique des ministères à Ottawa—Crédit supplémentaire 40,000 00

681 Autorisation au Conseil du Trésor de rayer des comptes des réclamations de Sa Majesté et des dettes qui lui sont dues, dont chacune dépasse $1,000 et dont le total est de $4,071,008.80 .. .. 1 00

Éléments généraux de paie, y compris versements de pension de retraite

682 Contribution de l'État au Plan d'assurance-hospitalisation (hors du Canada)—Crédit supplémentaire 40,000 00

683 Pour disposer que l'alinéa c) du paragraphe (4) de l'article 8 de la Loi sur la pension du service public, modifiée par l'article 6 du chapitre 38 des Statuts du Canada de 1960, soit censé avoir été en vigueur le 1er jour de janvier 1954 .. .. 1 00

684 Autorisation de paiements, prélevés sur le Compte de la pension, aux personnes que le Conseil du Trésor déclare être des personnes qui ont été l'objet de recouvrements ou de retenues de deniers sous l'empire de l'alinéa *a*) de l'article 16 de la Loi sur la pension du service public, telle qu'elle était avant le 14 juillet 1960, et dont le même montant de deniers n'aurait pas fait l'objet de recouvrements ou de retenues si l'article 11 du chapitre 38 des Statuts du Canada de 1960 était entré en vigueur le 1er jour de janvier 1954; de tels paiements seront faits selon le montant que déterminera le Conseil du Trésor, mais en aucun cas il ne sera supérieur au montant par lequel la somme recouvrée ou retenue dépasse le montant qui autrement aurait été requis d'être recouvré

ou retenu si l'article 11 du chapitre 38 des Statuts du Canada de 1960 était entré en vigueur le 1er jour de janvier 1954 .. .. 1 00

685 Pour disposer que toute mention de la «Loi sur la pension du service civil» au paragraphe (5) de l'article 20 du chapitre 38 des Statuts du Canada de 1960 soit interprétée de façon à comprendre une mention de la Loi sur la pension du service public 1 00

686 Pour disposer que, lorsque le gouverneur en conseil est d'avis qu'une personne, sans intention de frauder, a continué à rendre des services à la Couronne après avoir atteint l'âge auquel elle cesse automatiquement d'être en emploi sous l'empire du règlement adopté en conformité de l'alinéa (ad) du paragraphe (1) de l'article 30 de la Loi sur la pension du service public, une telle personne soit censée, nonobstant toute disposition dudit règlement, avoir été en emploi dans le service public pendant telle période après avoir atteint ledit âge que détermine le gouverneur en conseil 1 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Avec l'assentiment unanime, la Chambre revient aux *Motions*.

Sur motion de M. Pallett, appuyé par M. Anderson, il est ordonné,—Que le nom de M. Smith (Simcoe-Nord) soit substitué à celui de M. Brunsden,

Le nom de M. Thompson à celui de M. Drysdale,

Le nom de M. Browne (Vancouver-Kingsway) à celui de M. Payne et

Le nom de M. Baldwin à celui de M. Slogan sur la liste des membres du comité spécial des recherches.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire (en français et en anglais) des Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 22 mars 1961, conformément à l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Dorion, membre du conseil privé de la reine,—Liste des ordres de dépôt de documents (4e session, 24e Parlement, 1960-1961) auxquels il n'a pas encore été donné suite au 27 mars 1961.

Par M. Dorion,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 405*) en date du 8 juin 1960, demandant l'état suivant: 1. Dans l'ensemble des bureaux des ministres de la Couronne, quel était, *a*) le 1er juin 1957, *b*) le 1er mars 1960,

le nombre de titulaires des postes ci-après: (i) adjoint exécutif, (ii) secrétaire de presse ou agent des relations extérieures, (iii) secrétaire particulier, (iv) adjoint spécial, (v) cosecrétaire particulier, (vi) secrétaire particulier adjoint?

2. A l'égard du bureau du ministre des Finances, combien a-t-on versé en traitements, dans les années financières *a*) 1956-1957, *b*) 1959-1960, en ce qui a trait aux services rendus au ministre par les titulaires des postes susvisés à la première partie?

Par M. Dorion,—Réponse à un ordre de la Chambre (**Avis de motion n° 76*) en date du 13 mars 1961, demandant une copie de la rubrique intitulée *Requérants non placés,* figurant autrefois dans le sommaire mensuel des conditions de l'emploi en Ontario publié par le bureau de la région d'Ontario du Service national de placement, depuis le 1er septembre 1960.

Par M. Dorion,—Réponse à un ordre de la Chambre (**Avis de motion n° 79*) en date du 15 mars 1961, demandant la copie de toutes plaintes, requêtes ou communications que le ministre des Postes ou tout fonctionnaire du ministère des Postes ont reçues au sujet de la conduite du maître de poste de Fraserwood (Man.), depuis la nomination du titulaire actuel.

Par M. Dorion,—Réponse à un ordre de la Chambre (**Avis de motion n° 82*) en date du 15 mars 1961, demandant la copie de tous dossiers concernant M. Glen Exelby, faisant partie des registres de la Commission d'assurance-chômage ou du Service national de placement ou de l'un de leurs bureaux, et copie de tous télégrammes, correspondance ou autres documents échangés depuis le 9 septembre 1960 entre M. Exelby et la Commission d'assurance-chômage ou le Service national de placement ou l'un de leurs bureaux, et copie de tous télégrammes, correspondance, autres documents, ou mémoires de conversations téléphoniques échangés depuis le 1er janvier 1961 entre le ministre du Travail et la Commission d'assurance-chômage ou le Service national de placement ou l'un de leurs bureaux, fonctionnaires ou employés, au sujet de M. Exelby.

Par M. Dorion,—Réponse à un ordre de la Chambre (**Avis de motion n° 84*) en date du 22 mars 1961, demandant la copie du contrat de service conclu entre les hôtels du National-Canadien et les employés de Jasper Park Lodge, en 1960.

A dix heures trois minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Argue—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 165)—1. A-t-on reçu une résolution, qui a été approuvée le 19 février 1961 par le directeur de la Société dite *Trans-Canada Alliance of German-Canadians,* relativement à la perte des allocations et pensions de vieillesse de provenance allemande et autrichienne par les immigrants allemands qui acquièrent la citoyenneté canadienne?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quelles mesures le gouvernement fédéral est-il invité à prendre, *b*) quelle a été la teneur de la réponse?

M. Pickersgill—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 166)—1. A-t-on pris une décision au sujet d'un emplacement pour la construction d'un nouveau bureau de poste, à Reserve-Mines (N.-É.)?

2. Sinon, qu'est-ce qui empêche cette décision?

3. Dans le cas de l'affirmative, songe-t-on à construire ce bureau de poste durant l'année financière 1961-1962?

**M. Pigeon*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 242)—1. Quelle fonction remplit au réseau français de Radio-Canada Mlle Judith Jasmin?

2. Depuis combien d'années remplit-elle cette fonction?

3. Quelles sont ses conditions de travail (salaire et rémunérations)?

4. Est-il vrai que Mlle Judith Jasmin doit représenter la Société Radio-Canada lors d'un congrès qui aura lieu le samedi 8 avril à l'Université de Montréal pour lancer une campagne en faveur de la création d'un système d'écoles publiques non confessionnelles?

**M. Cardin*—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 243)—1. Quelle date porte la lettre qui confirme l'engagement ferme pris par l'Administration de l'énergie nucléaire du Royaume-Uni d'acheter du Canada douze mille tonnes d'uranium, entre 1963 et 1966?

2. Le gouvernement britannique a-t-il accordé à cet engagement le caractère d'un contrat qu'il lui faut remplir, à moins qu'il n'en ait été libéré à la suite d'un arrangement intervenu avec le gouvernement canadien?

3. A quelle date l'Administration de l'énergie nucléaire du Royaume-Uni a-t-elle exprimé le désir de remanier les modalités de cet engagement?

4. Quelles modalités précises l'Administration de l'énergie nucléaire désirait-elle remanier et quelles étaient les modifications visées?

**M. Badanai*—Mercredi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 95)—Copie de toute correspondance échangée depuis le 1er janvier 1961 entre M. Vanden-Heuvel, de Goderich (Ont.), et le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration ou tout fonctionnaire de son ministère.

*M. *Argue*—Mercredi prochain—ADRESSE—(N° 96)—Copie de tout contrat, lettre constituant une entente, correspondance ou autres documents échangés depuis le 1er janvier 1956 entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Royaume-Uni, relativement à la fourniture de minerai d'uranium au Royaume-Uni.

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mardi 28 mars	
238–S	Recherches	10 h. a.m.
	Le mardi 11 avril	
112–N	Radiodiffusion	9 h. 30 a.m.
	Le jeudi 13 avril	
112–N	Radiodiffusion	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 77

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 28 MARS 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Trois pétitions introductives de bills privés sont présentées, suivant les dispositions de l'article 70(1) du Règlement.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

NOUVEAU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (5), 1960-1961

PÊCHERIES

CRÉDITS SPÉCIAUX

687	Service de la boëtte de Terre-Neuve—Crédit supplémentaire . . . . . $	10,500 00
688	Paiements, aux termes et conditions que le gouverneur en conseil prescrit, pour aider aux producteurs de poisson salé à l'égard de produits que désigne le gouverneur en conseil, au montant de 50 p. 100 du prix versé du sel acheté pour cette production—Crédit supplémentaire	155,105 00
689	Montant estimatif requis pour rembourser le compte d'indemnité des casiers à homards, établi en vertu du crédit 540 de la Loi des subsides n° 5 de 1955, aux fins de couvrir la perte nette d'exploitation du compte, jusqu'au 31 mars 1961	114,480 00

690 Contribution à l'égard des frais d'une réunion extraordinaire de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies au sujet de la distribution et de l'utilisation de la farine de poisson 2,500 00

GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET LIEUTENANTS-GOUVERNEURS

691 Secrétariat du gouverneur général—Crédit supplémentaire 8,500 00

JUSTICE

A—Ministère

692 Administration centrale—Aux fins d'élargir l'objet du crédit 151 du budget principal de 1960-1961, afin d'inclure un octroi de $5,000 à l'Association canadienne de réadaptation pour aider à payer les frais d'un congrès des institutions de correction qui sera tenu à Toronto en 1961 .. .. 5,000 00

693 Service des libérations conditionnelles—Crédit supplémentaire 4,000 00

Territoires du Nord-Ouest—

694 Administration de la justice dans les Territoires du Nord-Ouest, y compris la Cour territoriale des Territoires du Nord-Ouest—Crédit supplémentaire 48,500 00

Territoire du Yukon—

695 Administration de la justice dans le Territoire du Yukon, y compris la Cour territoriale du Yukon—Crédit supplémentaire 7,000 00

Loi relative aux enquêtes sur les coalitions—

696 Commission des pratiques restrictives du commerce —Crédit supplémentaire 17,500 00

TRAVAIL

A—Ministère

Services spéciaux

697 Dépenses de la Direction des services spéciaux, y compris celles du programme de lutte contre le chômage saisonnier, provision pour l'organisation et l'utilisation de la main-d'œuvre pour les fermes et les industries connexes, et aide aux provinces à cet égard en vertu d'accords conclus entre le ministre du Travail et les provinces avec l'approbation du gouverneur en conseil—Crédit supplémentaire 65,000 00

Aide à la formation technique et professionnelle

698 Dépenses afférentes à l'application de la Loi sur l'assistance à la formation technique et professionnelle (qui remplace la Loi sur la coordination de la formation professionnelle)—Versements aux provinces—Crédit supplémentaire 450,000 00

La Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

(*Appels des bills privés et publics, selon l'article 15 du Règlement*)

(*Bills privés*)

M. Cardin, appuyé par M. Habel, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude des bills privés (*conformément à l'article 54(1) du Règlement*): agréé.

Les bills ci-après sont étudiés en comité plénier, rapportés sans amendement, lus pour une troisième fois et adoptés:

Bill S-10, Loi constituant en corporation la Canadian Pioneer Insurance Company.

Bill S-14, Loi concernant la Compagnie d'assurance canadienne générale.

L'ordre numéro 3, concernant les Bills SD-1 à SD-179 inclusivement, est réservé, conformément à l'ordre adopté le mardi 14 mars 1961.

Le Bill S-2, Loi constituant en corporation la «Aurora Pipe Line Company», est étudié de nouveau en comité plénier et, après avoir fait de nouveau rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée.

Le comité des subsides reprend sa séance.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

NOUVEAU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (5), 1960-1961

TRAVAIL

B—COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

699 Exécution de la Loi sur l'assurance-chômage—Crédit supplémentaire .. ..$ 1,850,000 00

SERVICE LÉGISLATIF

SÉNAT

700 Administration—Crédit supplémentaire et autorisation à verser, nonobstant la Loi sur le service civil, une gratification de $1,000 à M. R. Warren James pour services rendus au Comité spécial d'enquête sur la main-d'œuvre et l'emploi 27,200 00

CHAMBRE DES COMMUNES

701 Administration—Crédits du greffier—Crédit supplémentaire 177,500 00

702 Crédits du sergent d'armes—Crédit supplémentaire 7,000 00

MINES ET RELEVÉS TECHNIQUES

A—MINISTÈRE

DIRECTION DE LA GÉOGRAPHIE

703 Administration, fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire 6,150 00

GÉNÉRALITÉS

704 Projet du plateau continental dans les régions polaires .. 89,940 00

B—OFFICE FÉDÉRAL DU CHARBON

705 Versements relatifs au transport du charbon selon les conditions prescrites par le gouverneur en conseil—Crédit supplémentaire 2,106,502 00

DÉFENSE NATIONALE

MARINE ROYALE DU CANADA

706 Direction et entretien—Crédit supplémentaire 1,000,000 00

AVIATION ROYALE DU CANADA

707 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire 10,000,000 00

Rapport à faire des résolutions adoptées en comité au cours de la séance de ce jour.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Balcer, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) des Chemins de fer Nationaux du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1960, conformément à l'article 40 de la Loi sur les Chemins de fer nationaux du Canada, chapitre 29 des Statuts du Canada (1955).

Par M. Balcer,—Rapport (en français et en anglais) du vérificateur au Parlement concernant les comptes du réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1960, conformément à l'article 40 de la Loi sur les Chemins de fer nationaux du Canada, chapitre 29 des Statuts du Canada (1955).

Par M. Balcer,—Rapport (en français et en anglais) du vérificateur au Parlement concernant les comptes d'Air Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1960, conformément à l'article 29 de la Loi sur les lignes aériennes Trans-Canada, chapitre 268 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Balcer,—Rapport (en français et en anglais) du Trust des titres des Chemins de fer Nationaux du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1960, conformément à l'article 17 de la Loi sur la revision du capital des chemins de fer nationaux du Canada, chapitre 311 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Dorion, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre (**Avis de motion n° 73*) en date du 20 mars 1961, demandant la copie de toute correspondance et tous documents échangés depuis le 1er janvier 1960 entre le gouvernement et toute presonne, tout groupement ou toute industrie, au sujet de l'arrêt de la publication, par le Bureau fédéral de la statistique, des données statistiques relatives aux taux d'exploitation et à la capacité de production de l'acier.

Par M. Hees, membre du conseil privé de la reine,—Rapport et relevés financiers de la Société d'assurance des crédits à l'exploitation pour l'année terminée le 31 décembre 1960, conformément aux articles 17(3) et 18 de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, chapitre 105, et aux articles 85(3) et 87(3) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Bell (Carleton), secrétaire parlementaire du ministre des Finances, —Particularités fondamentales relatives aux cas soumis en vue de leur radiation des comptes—Article 681 du nouveau budget supplémentaire (5), 1960-1961.

A dix heures cinq minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Tucker—Le lundi 10 avril—QUESTION—(N° 167)—1. Quel est le rôle actuel des ouvrages de défense faisant face à la mer à l'Établissement de défense, à Halifax (N.-É.)?

2. De combien de membres se compose le personnel affecté à ces ouvrages de défense et a-t-on réduit ce personnel depuis le mois de juin 1957?

3. Si tel est le cas, dans quelle mesure et à l'égard de quelle catégorie de personnel?

M. Argue—Le lundi 10 avril—QUESTION—(N° 168)—1. Le premier ministre a-t-il reçu une pétition des citoyens de Jasper, formulant des observations en faveur de M. John Brodie, fils?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelle a été la teneur de la réponse?

3. Pendant combien de temps et à quels titres M. Brodie a-t-il été à l'emploi du gouvernement fédéral?

4. A-t-il été candidat à un examen de la Commission du service civil en 1960?

5. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quels ont été les résultats de cet examen, *b*) pour quel poste subissait-il cet examen?

6. A t-il été assermenté et occupait-il un poste dans le service civil en 1960?

7. Dans le cas de l'affirmative, *a*) à quelle date, *b*) quel poste occupait-il?

8. A-t-il été ultérieurement informé que ses services n'étaient plus requis?

9. Dans le cas de l'affirmative, pour quelle raison?

M. Regier—Le lundi 10 avril—QUESTION—(N° 169)—1. Durant chaque mois depuis l'entrée en service du poste, y compris le mois de février 1961, combien de plaintes le bureau du ministre du Revenu national et la Société Radio-Canada ont-ils reçues au sujet du brouillage des émissions de télévision dans la partie basse de la Colombie-Britannique, causé par la téléstation CHEK, de Victoria?

2. Quelles mesures a-t-on prises, depuis qu'on a porté ces plaintes, pour empêcher ou diminuer ce prétendu brouillage?

3. La Société Radio-Canada juge-t-elle qu'une forte proportion du brouillage a cessé, à la satisfaction des téléspectateurs de la partie basse de la Colombie-Britannique?

M. Fisher—Le lundi 10 avril—QUESTION—(N° 170)—1. Le National-Canadien a-t-il présentement à son service, à Capreol, le personnel de surveillance ci-après: chef de convoi, gérants de section, surintendant du transport, surintendant de la traction, chefs de triage et chefs d'équipe de wagons?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel en est le nombre à l'égard de chaque catégorie?

3. Combien de ces emplois ont été nouvellement établis à l'administration centrale de Capreol, depuis la réorganisation des cadres administratifs?

4. Quel était le nombre des membres du personnel supérieur de surveillance à Capreol avant cette réorganisation?

M. Fisher—Le lundi 10 avril—QUESTION—(N° 171)—1. Le National-Canadien a-t-il un gérant de secteur à Kingston (Ont.)?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel est son nom et quand a-t-il été nommé?

3. Depuis combien de temps est-il au service du National-Canadien et quelle expérience professionnelle possédait-il quant à l'exploitation ferroviaire?

M. Fisher—Le lundi 10 avril—QUESTION—(N° 172)—1. Quel était le montant global de la liste de paie du personnel administratif de surveillance du National-Canadien, à Edmonton, en novembre 1960?

2. Quel était le montant global de la liste de paie du personnel administratif de surveillance du National-Canadien au mois de février 1961?

M. Fisher—Le lundi 10 avril—QUESTION—(N° 173)—1. Le National-Canadien a-t-il effectué des travaux de ballastage de la voie dans la section de Wabamum durant 1959 et (ou) 1960?

2. Dans le cas de l'affirmative, combien de milles de la voie a-t-on ballastés?

3. A quel endroit et à quel prix le National-Canadien a-t-il obtenu le gravier utilisé pour ces travaux?

4. Le ballastage a-t-il été jugé satisfaisant?

5. Sinon, quels travaux d'amélioration a-t-on exécutés afin d'assurer la circulation, en toute sécurité, des trains voyageant à une grande vitesse, et quel a été le coût de ces travaux?

M. Fisher—Le lundi 10 avril—QUESTION—(N° 174)—1. Le National-Canadien a-t-il à son service des *spécialistes du rendement* qui sont chargés de l'étude de l'exploitation ferroviaire?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel en est le nombre et quelle est leur compétence?

3. Ces personnes sont-elles rattachées exclusivement au Siège social, à Montréal, ou certaines d'entre elles sont-elles rattachées à d'autres unités administratives?

M. Fisher—Le lundi 10 avril—QUESTION—(N° 175)—1. Le National-Canadien a-t-il annoncé le 8 décembre 1960 l'établissement d'une nouvelle Direction régionale à Edmonton (Alb.)?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel était le nombre total prévu des membres du personnel après l'établissement définitif de la nouvelle Direction?

3. Combien de ces employés appartiennent au personnel de surveillance?

4. Combien y avait-il de membres du personnel de surveillance à Edmonton avant l'établissement de la nouvelle Direction régionale?

M. Fisher—Le lundi 10 avril—QUESTION—(N° 176)—1. Quelle a été la quote-part du National-Canadien à l'égard des frais de l'étude préparée par la

société *Woods & Gordon* sur les données comparatives des salaires versés aux employés de chemins de fer par rapport aux salaires versés dans d'autres industries?

2. Le National-Canadien a-t-il versé à la société *Woods & Gordon* le paiement de sa quote-part des frais de préparation du rapport?

M. Fisher—Le lundi 10 avril—QUESTION—(N° 177)—1. Le gouvernement étudie-t-il la question d'octroyer une subvention ou quelque autre aide financière pour l'établissement d'un service de traversier pour automobiles et voyageurs entre Yarmouth (N.-É.) et Rockland (Maine)?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont les détails pertinents et quel est l'examen accordé à cette question?

3. Sinon, le gouvernement s'est-il formé une opinion relativement à la proposition de confier à un propriétaire de navire étranger l'exploitation du *City of Havana* sur ce parcours pendant une période de trois mois, ou a-t-il fait quelque déclaration à ce sujet?

**M. Fisher*—Le lundi 10 avril—QUESTION—(N° 244)—1. Le National-Canadien est-il propriétaire de terrains ou de bâtisses à proximité du lac Luster, dans la province de Québec?

2. Dans le cas de l'affirmative, a-t-on effectué des travaux sur cette propriété en 1960, nécessitant l'usage d'un tracteur-niveleur ou les services d'employés de la Division des ponts et de la construction du National-Canadien?

3. A quelles fins a-t-on exécuté ces travaux?

4. Si le National-Canadien n'est pas propriétaire de terrains ou de bâtisses à proximité du lac Luster, certains de ses employés ont-ils travaillé sur une propriété privée riveraine de ce lac en 1960 à quelques fins que ce soit?

5. Dans le cas de l'affirmative, à qui appartient cette propriété?

**M. Fisher*—Le lundi 10 avril—QUESTION—(N° 245)—1. En 1960, le National-Canadien a-t-il déménagé des gares de wagons couverts de Hawthorne, Nepean et Pontiac, à Odinback?

2. Dans le cas de l'affirmative, à quelles fins a-t-il effectué ces déménagements?

**M. Fisher*—Le lundi 10 avril—QUESTION—(N° 246)—1. Tout récemment depuis les trois derniers mois, a-t-on confié à un comité, à une commission ou à un groupe, une étude du port de Montréal et de ses installations et de l'extension de ces dernières de façon à inclure Sorel?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont les conseillers, les experts conseils ou les membres du comité?

3. Quelle est leur compétence, quels postes occupent-ils présentement et quelle rémunération recevront-ils?

**M. Fisher*—Le lundi 10 avril —ADRESSE—(N° 97)—Copie de toute correspondance échangée entre le ministre de la Justice ou les fonctionnaires de la Gendarmerie royale du Canada et toutes autres personnes, relativement à un incident survenu à Sault-Sainte-Marie, durant la nuit du 18 février 1961, au cours duquel on a perquisitionné dans la chambre louée par M. Joe Syrota.

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mardi 11 avril	
112–N	Radiodiffusion.....	9 h. 30 a.m.
	Le jeudi 13 avril	
112–N	Radiodiffusion.....	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 78

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 29 MARS 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il a adopté le Bill C-78, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année expirant le 31 mars 1962.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il a adopté, sans amendement, le Bill C-73, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu.

M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre,—Exemplaire (en français et en anglais) du rapport de la Commission du tarif, présenté le 16 janvier 1961, sur l'enquête demandée par le ministre des Finances au sujet des clous de fer ou d'acier—référence n° 127, et exemplaire du compte rendu des audiences publiques tenues au cours de l'enquête, conformément à l'article 6 de la Loi sur la Commission du tarif, chapitre 261 des Statuts revisés du Canada (1952); et communiqué de presse résumant les points saillants dudit rapport.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

NOUVEAU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (5), 1960-1961

DÉFENSE NATIONALE

Aide mutuelle

708 Contributions aux dépenses d'infrastructure et aux frais militaires de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord—Crédit supplémentaire . . . . $ 740,000 00

Services généraux

709 Subventions pour aider à la construction du Soldiers' Memorial Hospital à Middleton (N.-É.)—Crédit supplémentaire 70,588 00

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

Direction générale de la santé

Services d'hygiène, y compris l'aide aux provinces—

710 Octroi de subventions à l'hygiène en général, aux provinces, aux Territoires du Nord-Ouest et au Territoire du Yukon, d'après les modalités et les montants apparaissant au détail des affectations—Crédit supplémentaire 6,000,000 00

711 Exécution de la Loi sur l'opium et les drogues narcotiques—Crédit supplémentaire 35,000 00

Généralités

712 Subventions à des organismes d'hygiène et à des organismes connexes, selon le détail des affectations—Crédit supplémentaire 10,000 00

REVENU NATIONAL

Division des douanes et de l'accise

713 Pour disposer que Joseph-Napoléon-Armand Berthiaume (connu aussi sous le nom de Joseph-Alfred-Roland Gariépy) est censé avoir été à l'emploi de la Couronne dans le ministère du Revenu national, Division des douanes et de l'accise et avoir été employé continuellement depuis le 16 mai 1927 jusqu'au 17 juin 1960 inclusivement 1 00

NORD CANADIEN ET RESSOURCES NATIONALES

714 Droits de douanes et taxe de vente sur les pipelines et le pétrole achetés du gouvernement des États-Unis en vertu du crédit 619 de la Loi des subsides n° 1 de 1960 . . . . 486,588 00

Direction des ressources hydrauliques

715 Construction d'un passage à poissons sur le fleuve Yukon à l'endroit d'érection d'une usine d'énergie hydro-électrique par la Commission d'énergie du Nord canadien dans la région de Whitehorse 5,290 00

DIRECTION DES RÉGIONS SEPTENTRIONALES

716 Administration—Extension des objets du crédit 282 du budget principal des dépenses de 1960-1961 aux fins d'addition d'une subvention de $2,000 à l'égard des dépenses du premier symposium international sur la géologie de l'Arctique et à titre de crédit supplémentaire 16,000 00

Territoire du Yukon—

717 Fonctionnement et entretien—Extension des objets du crédit 287 du budget principal des dépenses de 1960-1961 aux fins d'addition de la subvention et de la contribution, selon le détail des affectations 115,000 00

Territoires du Nord-Ouest et autres services extérieurs—

718 Fonctionnement et entretien—Extension des objets du crédit 289 du budget principal des dépenses de 1960-1961 aux fins d'addition des subventions, selon le détail des affectations 62,300 00

POSTES

719 Transport—Trafic postal par terre, par air et par eau, y compris l'administration—Crédit supplémentaire .. 1,232,000 00

CONSEIL PRIVÉ

CRÉDITS SPÉCIAUX

720 Dépenses de la Commission royale d'enquête sur les problèmes ferroviaires—Crédit supplémentaire 10,800 00

721 Dépenses de la Commission royale d'enquête sur le charbon—Crédit supplémentaire 9,870 00

722 Dépenses de la Commission royale d'enquête sur le chemin de fer du Grand lac des Esclaves—Crédit supplémentaire 2,150 00

IMPRESSIONS ET PAPETERIE PUBLIQUES

723 Impression de la *Gazette du Canada*—Crédit supplémentaire 17,000 00

724 Impression et reliure des Statuts annuels—Crédit supplémentaire 3,000 00

725 Remboursement au Compte d'avances de l'Imprimeur de la Reine de la valeur d'approvisionnements désuets, hors d'usage, perdus ou détruits 41,467 00

TRAVAUX PUBLICS

ÉDIFICES PUBLICS

CONSTRUCTION ET SERVICES

Construction, acquisition, réparation et améliorations importantes, préparation des plans et achat d'emplacements relativement aux édifices publics mentionnés au détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer ou augmenter les montants dans le cadre de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—Crédits supplémentaires—

726 Nouvelle-Écosse 1 00

727	Manitoba	1 00
728	Saskatchewan	1 00

DIRECTION DU GÉNIE
(PORTS ET RIVIÈRES)

Construction, acquisition, réparation et améliorations importantes, préparation des plans et achat d'emplacements relativement aux ouvrages des ports et rivières mentionnés au détail des affectations; toutefois, le Conseil du Trésor peut diminuer ou augmenter les montants dans le cadre de l'affectation se rapportant à chacun des ouvrages énumérés—Crédit supplémentaire—

729	Colombie-Britannique et Yukon	1 00

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

(antérieurement relevant du Conseil privé)

730	Administration et maintien en service et entretien des parcs et promenades ainsi que des terrains avoisinant les édifices du Gouvernement, à Ottawa et à Hull—Crédit supplémentaire	66,500 00
731	Intérêts d'emprunts non échus, contractés aux fins d'acquérir des biens-fonds dans la région de la Capitale nationale—Crédit supplémentaire	140,000 00

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

Services terrestres et aériens et division de formation—

732	Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	224,500 00

Services maritimes—

733	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Crédit supplémentaire	31,704 00

PENSIONS ET AUTRES PRESTATIONS

734	Contribution de l'État au Compte des pensions de retraite de la Gendarmerie royale du Canada (antérieurement le Compte des pensions de la Gendarmerie royale du Canada)—Crédit supplémentaire	34,117 00

COMMERCE

A—MINISTÈRE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

735	Modification du crédit 692 de la Loi des subsides n° 5 (1958) par l'adjonction des mots «et en vue de ratifier les décrets du conseil C.P. 2701 du 16 mai 1952, C.P. 1954-1040 du 6 juillet 1954, C.P. 1955-35/1033 du 7 juillet 1955 et C.P. 1956-1267 du 15 août 1956, visant les augmentations selon le taux y autorisé, et le décret du conseil C.P. 1958-875 prescrivant que ledit taux soit de $16,500 par année»	1 00

Service des délégués commerciaux—

736 Administration et fonctionnement—Crédit supplémentaire 100,000 00

737 Direction des expositions—Crédit supplémentaire 95,000 00

TRANSPORTS

A—Ministère

Services de la marine

738 Aides à la navigation—

Administration, exploitation et entretien—Crédit supplémentaire 46,130 00

Services des chemins de fer et des navires à vapeur

Paiements à la compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada (ci-après dénommée la Compagnie), sur demandes approuvées par le ministre des Transports et présentées au ministre des Finances par la Compagnie, de sommes à affecter par la Compagnie aux déficits d'exploitation (certifiés par les vérificateurs de la Compagnie) pour l'année civile 1960—Crédits supplémentaires—

739 Service de transbordement de l'Île du Prince-Édouard et ports terminus 322,464 00

740 Service de transbordement de Terre-Neuve et ports terminus 22,820 00

741 Déficit de la compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada, 1960—Montant requis pour payer à la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada (ci-après dénommée «la Compagnie du National») sur demandes approuvées par le ministre des Transports et présentées au ministre des Finances par la Compagnie du National, des sommes à affecter par la Compagnie aux déficits du réseau (certifiés par les vérificateurs de la Compagnie) pour l'année civile 1960, sous réserve de recouvrement, sur ces sommes, des avances comptables faites à la Compagnie du National à même le Fonds du revenu consolidé . . 67,496,777 00

Pensions et autres prestations

742 Pensions supplémentaires aux anciens employés des Services des chemins de fer, des navires à vapeur et des télécommunications de Terre-Neuve, mutés aux chemins de fer Nationaux du Canada—Crédit supplémentaire 12,652 00

Généralités

743 Déficit d'Air Canada, 1960—Montant requis pour payer à Air Canada (ci-après dénommée «la Compagnie»), sur demandes approuvées par le ministre des Transports et présentées au ministre des Finances par la Compagnie, des sommes à affecter par la Compagnie

au déficit (certifié par les vérificateurs de la Compagnie) pour l'année civile 1960, sous réserve de recouvrement, sur ces sommes, des avances comptables faites à la Compagnie à même le Fonds du revenu consolidé 2,607,350 00

744 Remboursement au compte des approvisionnements du ministère des Transports de la valeur du matériel perdu, détruit, ou devenu désuet et inutilisable 62,514 00

SERVICES DE L'AIR

Service de l'administration

745 Administration des services de construction—Crédit supplémentaire 25,000 00

Direction de l'aviation civile

746 Contrôle de l'aviation civile, y compris l'exécution de la Loi sur l'aéronautique et de son règlement d'exécution —Crédit supplémentaire 58,000 00

747 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel—Extension des objets du crédit 446 du budget principal des dépenses de 1960-1961, afin d'autoriser l'imputation sur ce crédit du coût des terrains achetés, au moyen de prêts prévus pour l'acquisition des terrains nécessaires à la possession de biens-fonds dans le voisinage des principaux aéroports-terminus afin d'empêcher l'érection de constructions représentant un danger à l'aviation et pour l'expansion future des principaux aéroports-terminus existants et futurs, y compris les installations pour parer à l'encombrement à ces endroits 1 00

748 Subventions pour le développement de l'aviation civile, selon le détail des affectations—Crédit supplémentaire 130,000 00

CRÉDIT SPÉCIAL

749 Don de meubles au siège social de l'Organisation météorologique mondiale à Genève (Suisse) 1,006 00

B—GÉNÉRALITÉS

COMMISSION MARITIME CANADIENNE

750 Subventions pour services de cabotage par les navires à vapeur, selon le détail des affectations—Crédit supplémentaire 692,779 00

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

Service des traitements—

751 Construction d'hôpitaux, améliorations, matériel et acquisition de terrains—Crédit supplémentaire .. 695,000 00

752 Services de la prothèse—Fourniture, fabrication et administration—Crédit supplémentaire 25,000 00

ALLOCATIONS AUX ANCIENS COMBATTANTS ET AUTRES PRESTATIONS

753 Fonds de secours (Allocations aux anciens combattants)—Crédit supplémentaire 100,000 00

754 Allocations de traitements et autres—Crédit supplémentaire 50,000 00

COMMISSION CANADIENNE DES PENSIONS

755 Pensions d'invalidité et de décès, y compris les pensions concédées sous l'autorité de l'arrêté en conseil C.P. 45/8848 du 22 novembre 1944, Ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, sous réserve de la Loi des pensions; y compris les attributions spéciales (Terre-Neuve)—Crédit supplémentaire 2,200,000 00

756 Récompenses pour bravoure—Seconde Guerre mondiale et contingent spécial—Crédit supplémentaire 500 00

ÉTABLISSEMENT DE SOLDATS ET TERRES DESTINÉES AUX ANCIENS COMBATTANTS

757 Allocations aux anciens combattants indiens établis sur des terres comprises dans les réserves indiennes, en vertu de l'article 39 de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants—Crédit supplémentaire 2,000 00

758 Autorisation de travaux de réparation nécessaires, devant être approuvés par le gouverneur en conseil, sur des propriétés construites en vertu de contrats particuliers à prix ferme et vendues sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, afin de rectifier des défectuosités dont ni l'ancien combattant ni l'entrepreneur ne peuvent être tenus financièrement responsables; et de tous autres travaux qui s'imposent sur d'autres propriétés afin de sauvegarder l'intérêt que le Directeur y possède—Crédit supplémentaire .. 150 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

759 Avances à la Société Radio-Canada, conformément aux conditions et modalités approuvées par le gouverneur en conseil, pour augmenter le fonds de roulement .. 3,000,000 00

JUSTICE

Pénitenciers

760 Augmentation à $255,000 du montant qui peut être imputé en tout temps, sur le compte automatiquement renouvelable établi par le crédit 543 de la Loi des subsides n° 3, 1953, et accru par le crédit 658 de la Loi des subsides n° 5, 1958, pour financer l'exploitation de cantines dans les pénitenciers fédéraux—Crédit supplémentaire 200,000 00

NORD CANADIEN ET RESSOURCES NATIONALES

Direction des parcs nationaux

761 Prêts consentis au cours de la présente année et des années financières subséquentes à la *Jasper Recreation Commission*, aux conditions et modalités approuvées par le gouverneur en conseil, pour aider à l'aménagement d'une patinoire de glace artificielle 25,000 00

Direction des régions septentrionales

762 Prêts qui seront consentis au cours de la présente année et des années financières subséquentes au gouvernement du Territoire du Yukon (ci-après appelé le «Territoire»), aux conditions et modalités approuvées par le gouverneur en conseil, pour permettre à ce gouvernement de faire des prêts sur deuxième hypothèque aux habitants du Territoire pour l'achat ou la construction de maisons dans le Territoire conformément à la Loi nationale sur l'habitation; et pour autoriser le Commissaire en conseil du Territoire, nonobstant toute disposition de la Loi sur le Yukon, à émettre des ordonnances relativement au remboursement par le gouvernement du Territoire des prêts qui lui auront été consentis en vertu du présent crédit, relativement aux prêts consentis aux habitants du Territoire pour l'achat ou la construction de maisons et relativement à la prise de garantie à l'égard de ces prêts par voie d'hypothèque 100,000 00

763 Prêts qui seront consentis au cours de la présente année ou des années financières subséquentes au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (ci-après appelés les «Territoires»), aux conditions et modalités approuvées par le gouverneur en conseil, pour permettre à ce gouvernement de faire des prêts sur deuxième hypothèque aux habitants des Territoires pour l'achat ou la construction de maisons dans les Territoires conformément à la Loi nationale sur l'habitation; et pour autoriser le Commissaire en conseil des Territoires, nonobstant toute disposition de la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest, à émettre des ordonnances relativement au remboursement par le gouvernement des Territoires des prêts qui lui auront été consentis en vertu du présent crédit, relativement aux prêts consentis aux habitants des Territoires pour l'achat ou la construction de maisons et relativement à la prise de garantie à l'égard de ces prêts par voie d'hypothèque 100,000 00

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

Établissement de soldats et terres destinées aux anciens combattants

764 Achat de terrains et améliorations permanentes; coût des améliorations permanentes à effectuer; dégrèvement de biens-fonds; achats d'animaux de ferme et de machines agricoles et protection des garanties sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants—Crédit supplémentaire 600,000 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des voies et moyens.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Que, pour pourvoir au paiement des subsides qui ont été accordés à Sa Majesté à l'égard de certaines dépenses du service public pour l'année financière expirant le 31 mars 1961, la somme de $182,230,741.00 soit attribuée sur le Fonds du revenu consolidé du Canada.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée, et le comité des voies et moyens obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Fleming (Eglinton), appuyé par M. Comtois, obtient la permission de la Chambre de présenter le Bill C-80, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1961, qui est lu pour une première fois.

Avec le consentement unanime, ledit bill est lu pour une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu pour une troisième fois et adopté.

Le Bill S-5, Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu pour une troisième fois et adopté.

Le Bill S-6, Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance étrangères, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu pour une troisième fois et adopté.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il a adopté les bills suivants, qu'il soumet à son assentiment:

Bill SD-180, Loi pour faire droit à Thelma Annie McKenna.—*M. McCleave.*

Bill SD-181, Loi pour faire droit à Florence Mary Gibson.—*M. McCleave.*

Bill SD-182, Loi pour faire droit à James Valiant Hatch.—*M. McCleave.*

Bill SD-183, Loi pour faire droit à Sofia Kleiza.—*M. McCleave.*

Bill SD-184, Loi pour faire droit à Elizabeth Ziehm.—*M. McCleave.*

Bill SD-185, Loi pour faire droit à Mary Winnifred Paiement.—*M. McCleave.*

Bill SD-186, Loi pour faire droit à Dorothy Irene Payette.—*M. McCleave.*

Bill SD-187, Loi pour faire droit à Nancy Carol Stead.—*M. McCleave.*

Bill SD-188, Loi pour faire droit à Léo Thivierge.—*M. McCleave.*

Bill SD-189, Loi pour faire droit à Lola Polka.—*M. McCleave.*

Bill SD-190, Loi pour faire droit à Stella Liberman, autrement connue sous le nom de Stella Silverman.—*M. McCleave.*

Bill SD-191, Loi pour faire droit à Patricia Cotton.—*M. McCleave.*

Bill SD-192, Loi pour faire droit à Verna Wilson Ellis.—*M. McCleave.*

Bill SD-193, Loi pour faire droit à Mary Freda Doutre.—*M. McCleave.*

Bill SD-194, Loi pour faire droit à Wilhelm Antoni.—*M. McCleave.*

Bill SD-195, Loi pour faire droit à Lilian Eleanor Hartglas.—*M. McCleave.*

Bill SD-196, Loi pour faire droit à Kathleen Gordon.—*M. McCleave.*

Bill SD-197, Loi pour faire droit à Roslyn Isaacs.—*M. McCleave.*

Bill SD-198, Loi pour faire droit à Claire Gray.—*M. McCleave.*

Bill SD-199, Loi pour faire droit à Olga Megas.—*M. McCleave.*

Bill SD-200, Loi pour faire droit à Frances Bourassa.—*M. McCleave.*

Bill SD-201, Loi pour faire droit à Janet Ellen Nelley.—*M. McCleave.*

Bill SD-202, Loi pour faire droit à Helen Mary Mailath.—*M. McCleave.*

Bill SD-203, Loi pour faire droit à Helen Mary Vol.—*M. McCleave.*

Bill SD-204, Loi pour faire droit à Douglas Yetman.—*M. McCleave.*

Bill SD-205, Loi pour faire droit à Martha Klein.—*M. McCleave.*

Lesdits bills sont réputés avoir été lus pour une première fois et leur deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions de l'article 103(2) du Règlement.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui communiquer, avec prière de les lui renvoyer, les témoignages rendus et les pièces justificatives déposées relativement aux bills de divorces susmentionnés.

A 4 h. 57, M. l'Orateur prononce la suspension de la séance à loisir.

Six heures cinq minutes

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il a adopté le Bill C-80, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année expirant le 31 mars 1961.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre que voici:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 29 mars 1961

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Patrick Kerwin, juge en chef du Canada, en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur

général, se rendra à la salle des séances du Sénat aujourd'hui le 29 mars, à 5 h. 45 du soir, afin de donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

Le secrétaire adjoint du Gouverneur général,
E. JOLY de LOTBINIÈRE

A l'honorable
Orateur de la Chambre des communes,
Ottawa.

Un message est reçu de l'honorable Patrick Kerwin, juge en chef du Canada, en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement à la salle des séances du Sénat.

M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend au Sénat.

Et au retour;

M. l'Orateur fait savoir que, lorsque la Chambre s'est rendue auprès de l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général dans la salle des séances du Sénat, Son Honneur a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

Loi constituant en corporation l'Organisation internationale des recherches sur le cerveau.

Loi modifiant la Loi sur le Compte de remplacement des biens endommagés par l'incendie.

Loi modifiant la Loi sur la Commission du tarif.

Loi concernant la Compagnie du Chemin de fer Canadien du Pacifique.

Loi modifiant la Loi sur la protection des pêcheries côtières.

Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu.

Loi constituant en corporation la Canadian Pioneer Insurance Company.

Loi concernant la Compagnie d'assurance canadienne générale.

Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques.

Loi modifiant la Loi sur les compagnies d'assurance étrangères.

M. l'Orateur informe aussi la Chambre qu'il s'est adressé à l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général dans les termes suivants:

«Qu'il plaise à Votre Honneur:

«Les Communes du Canada ont voté les crédits nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public.

«Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur les bills suivants:

«Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1962.»

«Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1961.»

«Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner.»

Sur ce, le greffier du Sénat, d'ordre du député de Son Excellence le Gouverneur général, s'est ainsi exprimé:

«Au nom de Sa Majesté, l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills.»

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Hees, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) de l'*Eldorado Mining and Refining Limited* et de ses filiales en propriété exclusive, l'*Eldorado Aviation Limited* et la *Northern Transportation Company Limited,* y compris leurs comptes et états financiers certifiés par l'auditeur général, pour l'année close le 31 décembre 1960, conformément aux articles 85(3) et 87(3) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Monteith (Perth), membre du conseil privé de la reine,—Accord modificatif numéro 12 prévoyant le paiement de contributions aux termes de la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques, conclu le 2 mars 1961 entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Manitoba.

Trente-troisième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que les pétitions des requérants suivants, déposées après le 28 décembre 1960 et présentées le 28 mars 1961, sont conformes aux prescriptions de l'article 70 du Règlement. Toutefois, ces pétitions ont été déposées après le délai spécifié à l'article 93 du Règlement et pour cette raison elles ne peuvent pas être reçues:

The Canadian Legion aux fins d'une loi modifiant la loi qui la constitue en société en l'autorisant à changer son nom en celui de «The Royal Canadian Legion».—*M. Beech.*

The Canadian Council of the Girl Guides Association, aux fins d'une loi changeant le nom de l'Association en celui de «Girl Guides of Canada» et, en français, «Guides du Canada»; et abrogeant la limitation sur la valeur immobilière annuelle que détient l'Association.—*M. Morton.*

Trente-quatrième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que la pétition de la requérante suivante aux fins d'une loi de divorce, déposée après le 28 décembre 1960 et présentée le 28 mars 1961 par M. McCleave, est conforme aux prescriptions de l'article 70 du Règlement. Toutefois, cette pétition a été déposée après le délai spécifié à l'article 93 du Règlement et pour cette raison elle ne peut pas être reçue:

Evelyn Sue Armstrong Newton, épouse de Leslie James Newton, de Baie d'Urfé, (P.Q.).

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Vingt-septième rapport, conformément à l'article 100(2) du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les demandeurs suivants de lois de divorce ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

Esther Mary Vynychenko Adler, épouse de Hyman Adler, de Ville St-Laurent (P.Q.).

Christopher John Henry Doscher, de Montréal (P.Q.), époux de Mary Beverly Rose Markum Trudeau Doscher.

Agnes Friedrich Hallstein, épouse de Reinhold Hallstein, de Montréal (P.Q.).

Janina Stefania Assmann Luszczki, épouse de Boleslaw Luszczki, Montréal (P.Q.).

Edith Henshaw Mather Owen, épouse de Hugh Glyn Owen, de Montreal (P.Q.).

Erwin Gustav Pfeifer, de Montréal (P.Q.), époux de Joan Dorothy Margaret Symmers Pfeifer.

Timothy (Timothée) Garfield Pilon, de Verdun (P.Q.), époux de Jacqueline Charrette Pilon.

Martha Toikka Saltvik, épouse de Otto Olsen Saltvik, de Cowansville (P.Q.).

Margaret Dorothy Jones Smith, épouse de Henry Charles Smith, de Montréal (P.Q.).

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Vingt-huitième rapport, conformément à l'article 100(2) du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que la pétition aux fins d'une loi pour annuler le mariage de la requérante suivante est conforme aux prescriptions de l'article 96 du Règlement.

Mathilde Marcelle Jeanty Mathieu, épouse de Armand Nicolas Waldemar Mathieu, de Montréal (P.Q.).

A 6 h. 30 minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'au lundi 10 avril 1961, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le jeudi 2 mars 1961.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. McWilliam—Le lundi 10 avril—QUESTION—(N° 247)—1. Depuis le mois de juillet 1957, a-t-on congédié pour des motifs d'ordre politique, au Nouveau-Brunswick, des fonctionnaires du groupe 1 à 30, du groupe 31 à 34 et des bureaux urbains, du ministère des Postes?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont les noms de ces fonctionnaires et de ces bureaux?

M. McWilliam—Le lundi 10 avril—QUESTION—(N° 248)—1. Le ministère des Postes admet-il la préférence accordée aux anciens combattants et en tient-il compte lors du choix des maîtres de poste et autres fonctionnaires des bureaux où le personnel ne relève pas du service civil?

2. S'il admet cette préférence, existe-t-il, au Nouveau-Brunswick, depuis le mois de juillet 1957, des cas où on a refusé à des anciens combattants qui les avaient sollicités des postes occupés par des personnes qui n'étaient pas des ex-militaires?

3. Dans le cas de l'affirmative, quels sont les noms de ces anciens combattants et quels postes ceux-ci avaient-ils sollicités?

M. Carter—Le lundi 10 avril—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des marins marchands».

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mardi 11 avril	
112–N	Radiodiffusion	9 h. 30 a.m.
	Le mercredi 12 avril	
112–N	Comptes publics (*Conseil des Arts du Canada*)	9 h. 30 a.m.
	Le jeudi 13 avril	
112–N	Radiodiffusion	9 h. 30 a.m.
238–S	Recherches	10 h. a.m.
253–D	Loi du Service civil (*Bill C-71*)	11 h. a.m.
	Le vendredi 14 avril	
112–N	Agriculture et colonisation	9 h. 30 a.m. et 3 h. 30 p.m.
253–D	Loi du Service civil (*Bill C-71*)	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 79

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 10 AVRIL 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre,—Texte du communiqué émis à l'issue de la quatrième réunion du Groupe d'aide au développement, tenue à Londres du 27 au 29 mars 1961, ainsi que des résolutions concernant l'effort en vue d'une action coordonnée et le renforcement du Groupe d'aide au développement.

M. Carter, appuyé par M. Hellyer, présente, avec la permission de la Chambre le Bill C-81, Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des marins marchands, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'avis de motion (**N° 97*) portant production de documents est appelé et, à la demande du gouvernement, est réservé.

Avec l'assentiment unanime, il est ordonné que le quatrième ordre visant les subsides, dont la prise en considération avait été ordonnée pour aujourd'hui, soit remis à plus tard, et que, à la séance de ce jour et de demain, lorsqu'il sera fait appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité des subsides, M. l'Orateur quitte le fauteuil sans mise aux voix.

En conséquence, la Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau plus tard aujourd'hui.

Avec l'assentiment unanime, la Chambre revient aux *Motions*.

M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général, dépose devant la Chambre,—Rapport de la Commission royale d'enquête sur les transports (présidence de M. W. A. MacPherson, C.R.), volume I, présenté le 30 mars 1961, ainsi qu'une déclaration renfermant des renseignements et un résumé du rapport (textes français et anglais).

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins la somme votée au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1961-1962

AGRICULTURE

Service de l'administration

1	Administration centrale, y compris le comité consultatif des services agricoles . . . .$	911,098 00
2	Division de l'information, y compris une subvention de $26,000 à l'Institut agricole du Canada	710,519 00
3	Contributions aux *Commonwealth Agricultural Bureaux* pour un montant global de £46,384, même si les sommes à payer peuvent être supérieures ou inférieures à leur équivalent en dollars canadiens, établi en décembre 1960 à	127,092 00
4	Division de l'économie rurale	848,188 00

Service de recherches

5	Administration, y compris la cotisation du Canada à la Société internationale des sciences horticoles et un montant de $139,045 en subventions pour aider aux recherches agricoles dans les universités et les autres organismes scientifiques au Canada	1,899,219 00
	Instituts, stations, fermes, laboratoires et services—	
6	Fonctionnement et entretien, y compris les frais de publication de travaux de recherches du ministère en guise de suppléments à l'*Entomologiste canadien*	21,175,694 00
7	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel	5,710,538 00

Service de la Production et des Marchés

8	Administration, y compris des contributions à des organismes agricoles pour aider à la vente des produits agricoles, subordonnément à l'approbation du Conseil du Trésor (y compris l'ancien poste d'Administration de l'Office des produits agricoles	1,101,970 00

9	Loi sur la stabilisation des produits agricoles— Exécution	536,013 00
	Division des produits laitiers—	
10	Fonctionnement et entretien, y compris le droit versé par le Canada à titre de membre de la Fédération internationale des producteurs laitiers . .	904,988 00
11	Subventions et autres allocations en vertu de la Loi sur l'amélioration du fromage et des fromageries .	1,150,398 00
	Division des fruits et légumes, y compris les produits de l'érable et le miel—	
12	Fonctionnement et entretien	1,882,522 00
13	Aide à la construction d'entrepôts à pommes de terre aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil	134,015 00
	Division de l'hygiène vétérinaire—	
14	Fonctionnement et entretien, y compris le droit versé par le Canada à titre de membre de l'Office international des épizooties, et l'autorisation, nonobstant la Loi sur l'administration financière, de dépenser les recettes de l'année provenant des exploitants de salaisons qui demandent des services spéciaux	9,940,601 00
15	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel	431,910 00
16	Dédommagement pour animaux abattus	2,220,000 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Dorion, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général (**Avis de motion n° 92*) en date du 27 mars 1961, demandant la copie du décret du conseil édicté en vertu du paragraphe 2 de l'article 14 de la Loi sur la radiodiffusion, qui dispense la station de télévision CFCF, de Montréal, des prescriptions du paragraphe 1 de l'article 14 de ladite loi.

Par M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine,—Rapport sur les opérations du Compte du fonds des changes pour l'année close le 31 décembre 1960, et rapport de l'auditeur général concernant la vérification dudit Compte, conformément aux articles 26 et 27(2), respectivement, de la Loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le fonds des changes, chapitre 315 des Statuts revisés du Canada (1952).

A dix heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Regier—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 178)—1. Suivant les derniers renseignements, quel était, dans les pénitenciers du Canada, le nombre des détenus *a*) âgés de moins de 12 ans, *b*) âgés respectivement de 13 à 20 ans inclusivement?

2. Durant les trois dernières années, à quelles mesures le ministère de la Justice a-t-il eu recours pour réduire le nombre des mineurs condamnés au pénitencier?

M. Winch—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 179)—1. Le ministère de l'Agriculture a-t-il consenti à *Russwood Ranch* une avance en espèces pour l'achat ou la fourniture de bestiaux?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quelles étaient les conditions de ces avances et a-t-on effectué des remboursements au gouvernement, *b*) en vertu de quelle loi du Parlement le gouvernement a-t-il consenti de telles avances en espèces ou en bestiaux, *c*) a-t-on déjà présenté à un ministère du gouvernement un état de l'actif et du passif de *Russwood Ranch*, *d*) quels sont les noms et adresses des propriétaires ou des actionnaires de la propriété appelée *Russwood Ranch*?

M. Fisher—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 180)—1. Quelle est la plus courte durée des vols d'Air Canada pour parcourir la distance Fort-William (Ont.)-Victoria (C.-B.)?

2. Les envolées les plus rapides suivent-elles la ligne la plus directe? Sinon, pour quelle raison?

M. Pitman—Mercredi prochain—QUESTION—(N° 181)—1. Quel a été le total des exportations de porc au cours de l'année 1960?

2. Quel a été le total des importations de porc au cours de l'année 1960?

3. Quel a été le total des exportations de porc au cours des mois de janvier et février 1961?

4. Quel a été le total des importations de porc au cours des mois de janvier et février 1961?

5. Quel a été le total des exportations et des importations de porc au cours de ces mois en 1960?

**M. Robichaud*—Mercredi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 98)—Exemplaire en anglais et en français de toutes les éditions du *Manuel de l'assurance-Assurabilité des pêcheurs*, publiées par la Commission d'assurance-chômage, depuis 1956 jusqu'à ce jour.

Le ministre des Finances—Mercredi prochain—Bill intitulé: «Loi donnant suite à une convention entre le Canada et les États-Unis d'Amérique pour éviter la double imposition et prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôt sur les biens transmis par décès».

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mardi 11 avril	
112–N	Radiodiffusion	9 h. 30 a.m.
	Le mercredi 12 avril	
112–N	Comptes publics (*Le Conseil des Arts du Canada*)	9 h. 30 a.m.
	Le jeudi 13 avril	
112–N	Radiodiffusion	9 h. 30 a.m.
238–S	Recherches	10 h. a.m.
253–D	Loi du Service civil (*Bill C-71*)	11 h. a.m.
	Le vendredi 14 avril	
112–N	Agriculture et colonisation (*Prix des machines agricoles*)	9 h. 30 a.m. et 3 h. 30 p.m.
253–D	Loi du Service civil (*Bill C-71*)	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961

N° 80

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 11 AVRIL 1961

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Sur motion de M. Pallett, appuyé par M. Ricard, il est ordonné,—Que le nom de M. Brunsden soit substitué à celui de M. Smith (Simcoe-Nord),
Le nom de M. Payne à celui de M. Browne (Vancouver-Kingsway) et
Le nom de M. Drysdale à celui de M. Thompson sur la liste des membres du comité spécial des recherches.

Conformément à l'ordre adopté le lundi 10 avril, la Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins la somme votée au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1961-1962

AGRICULTURE

SERVICE DE LA PRODUCTION ET DES MARCHÉS

Division des bestiaux—

17 Fonctionnement et entretien, y compris les primes pour les reproducteurs de race et les contributions pour l'amélioration du bétail; surveillance des parcs à bestiaux et fourrures .. ..$ 2,861,681 00

18	Surveillance des paris aux pistes de course	682,786 00
19	Subventions aux foires, expositions et musées agricoles, en conformité des règlements établis par le gouverneur en conseil; paiements en vertu des accords conclus avec les associations d'exposition et en vigueur le 31 mars 1961, en vue de la construction de bâtiments et autres entreprises majeures; subvention de $50,000 à l'Exposition agricole royale d'hiver, Toronto; et aide au transport du bétail à cette exposition	967,600 00
20	Subvention spéciale à l'Exposition agricole royale d'hiver, Toronto	450,000 00
22	Subventions aux organismes agricoles, selon le détail du *Budget des dépenses*	260,250 00
23	Autorisation, nonobstant les articles 33 et 35 de la Loi sur l'administration financière, au ministre de l'Agriculture, d'émettre, aux conditions prescrites par le gouverneur en conseil, des garanties de primes sur les porcs abattus des catégories supérieures, et d'imputer au présent crédit la valeur des garanties de primes au moment où elles sont émises, et la valeur de toute garantie de prime non remboursée des années financières antérieures, même si la valeur totale des garanties de primes imputables peut dépasser le coût estimatif du programme, établi à	6,865,000 00
	Division des produits végétaux—	
24	Fonctionnement et entretien, y compris surveillance des semences, aliments du bétail, engrais, insecticides et fongicides	2,121,639 00
25	Aide au transport des céréales de provende de l'Ouest	20,000,000 00
26	Aide, chaux agricole	1,300,000 00
27	Division de la protection des végétaux	1,283,468 00

La Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

(*Appel des bills privés et publics, suivant l'article 15 du Règlement*)

(*Bills privés*)

Il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill S-12, Loi concernant la Co-operative Life Insurance Company;

M. Ormiston, appuyé par M. Nasserden, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu pour une deuxième fois et renvoyé au comité permanent de la banque et du commerce.

Avec l'assentiment unanime, les ordres numéros 2 et 3 sont réservés à la demande du gouvernement.

(*Bills publics*)

Les ordres numéros 1 à 7 inclusivement sont appelés à tour de rôle et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Il est fait appel de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-28, Loi établissant un salaire minimum pour les employés;

M. Peters, appuyé par M. Martin (Timmins), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu pour une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux bills privés et publics est expirée.

Le comité des subsides reprend sa séance.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée (*moins la somme votée au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1961-1962

AGRICULTURE

SERVICE DE LA PRODUCTION ET DES MARCHÉS

28 Division de l'aviculture . . . . . $ 1,248,856 00

La Chambre poursuit sa séance en comité;

Une objection est formulée, dans le comité, contre la décision du président (M. Flynn) sur une question de rappel au Règlement; et comme on en appelle à la Chambre;

M. l'Orateur reprend le fauteuil et le président du comité soumet le rapport suivant:

«En comité des subsides, lors de l'étude du poste relatif à la Commission des grains, le président a décidé que la discussion concernant l'activité de la Commission du blé ne se rapportait pas au crédit dont le comité était saisi et que, comme le président était lié par le paragraphe (2) de l'article 59 du Règlement, il devait insister sur la pertinence de la discussion.

«Sur quoi, M. Argue en a appelé à la Chambre de la décision du président.»

M. l'Orateur met aux voix la question suivante: «La décision du président doit-elle être confirmée?»—Et la décision est confirmée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Aiken, Anderson, Baldwin, Beech, Bell (Carleton), Bell (Saint-Jean-Albert), Belzile, Best, Bissonnette, Bourbonnais, Browne (Vancouver-Kingsway), Bruchési, Brunsden, Campbell (Lambton-Kent), Campbell (Stormont), Campeau, Cardiff, Casselman (Mme), Cathers, Charlton, Churchill, Comtois, Cooper, Creaghan, Crouse, Danforth, Deschambault, Dinsdale, Doucett, Drysdale, Dubois, English, Fairfield, Fane, Flemming (Royal), Grafftey, Grills, Halpenny, Hamilton, (Notre-Dame-de-Grâce), Hamilton (Qu'Appelle), Henderson, Hicks, Horner (The Battlefords), Johnson, Jones, Jorgenson, Keays, Lahaye, Lambert, Latour, Létourneau, Macdonnell, MacEwan, MacInnis, MacLean (Queens), MacLellan, Macquarrie, MacRae, McFarlane, McGee, McGrath, Maloney, Martel, Martineau, Martini, Matthews, Monteith (Perth), Monteith (Verdun), Montgomery, More, Morissette, Morton, Nowlan, O'Hurley, Pallett, Pascoe, Paul, Payne, Rapp, Ricard, Richard (Kamouraska), Rogers, Rompré, Rowe, Rynard, Sévigny, Simpson, Skoreyko, Small, Smith (Lincoln), Smith (Simcoe-Nord), Southam, Speakman, Spencer, Starr, Stearns, Stefanson, Tassé, Taylor, Thomas, Thompson, Tremblay, Valade, Villeneuve, Walker, Webster, Weichel, Winkler—108.

CONTRE

Messieurs

Argue, Badanai, Batten, Benidickson, Boivin, Boulanger, Bourget, Bourque, Brassard (Lapointe), Carter, Clermont, Denis, Deschatelets, Eudes, Fisher, Habel, Hellyer, Herridge, Leduc, Macnaughton, McIlraith, McIntosh, Martin (Timmins), Meunier, Nasserden, Peters, Pickersgill, Regier, Richard (Saint-Maurice-Laflèche), Roberge, Robichaud, Tardif—32.

Le comité des subsides reprend sa séance.

Rapport à faire des résolutions adoptées en comité au cours de la séance de ce jour.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Dorion, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre (**Question n° 172*) en date du 1er mars 1961, demandant l'état suivant: 1. Depuis le 1er janvier 1956, a-t-on condamné, dans le pénitencier de la Colombie-Britannique, des détenus à la réclusion durant une période dépassant le maximum des vingt et un jours réglementaires?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel est le nombre de ces détenus, quelle a été la durée de leur réclusion et quelles étaient les raisons dans chaque cas?

3. L'un ou l'autre de ces détenus a-t-il été ainsi condamné à la réclusion plus d'une fois et, dans le cas de l'affirmative, quelles étaient les raisons dans chaque cas?

Par M. Hees, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) de la société de la Couronne *Northern Ontario Pipe Line,* y compris ses comptes et son état financier certifiés par l'auditeur général, pour l'année terminée le 31 décembre 1960, conformément aux articles 85(3) et 87(3) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952).

Par M. Monteith (Perth), membre du conseil privé de la reine,—Accord modificatif numéro 10 prévoyant le paiement de contributions aux termes de la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques, conclu le 2 août 1960 entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Manitoba.

Par M. O'Hurley, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère de la Production de défense pour l'année terminée le 31 décembre 1960, conformément à l'article 34 de la Loi sur la production de défense, chapitre 62 des Statuts revisés du Canada (1952). (Texte anglais et version française non officielle).

Par M. O'Hurley,—Rapport (en français et en anglais) de la *Polymer Corporation Limited,* y compris ses comptes et son état financier certifiés par l'auditeur général, pour l'année terminée le 31 décembre 1960, conformément aux articles 85(3) et 87(3) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts revisés du Canada (1952).

A dix heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur,

ROLAND MICHENER

AFFICHAGE DES BILLS PRIVÉS

Le bill suivant a été affiché ce onzième jour d'avril et sera pris en considération par le comité permanent de la banque et du commerce le ou après le jeudi 13 avril 1961:

Bill S-12, Loi concernant la Co-operative Life Insurance Company.—*M. Ormiston.*

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Argue—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 182)—1. L'ancien édifice des Douanes, autrefois situé à l'angle de McDermot Ave. et Main St., à Winnipeg, a-t-il déjà appartenu au gouvernement fédéral?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) à quel ministère ou organisme du gouvernement appartenait-il, *b*) au cours de quelles années celui-ci en a-t-il été propriétaire, *c*) à quelles fins servait-il depuis 1950?

3. A-t-on, à une époque quelconque, vendu cette propriété à quelque particulier ou société?

4. Dans le cas de l'affirmative, *a*) à quelle date, *b*) à qui, *c*) quel en a été le prix d'achat, *d*) pour quelle raison avait-elle été vendue, *e*) quelle en était la valeur d'évaluation lors de la vente, *f*) par qui avait-elle été vendue?

5. Le gouvernement fédéral ou l'un de ses organismes avait-il déjà acheté cette propriété à l'intention de la Commission canadienne du blé?

6. Dans le cas de l'affirmative, *a*) à quelles fins, *b*) à quelle date, *c*) de qui, *d*) à quel prix, *e*) qui a versé le prix d'achat et d'où provenait cette somme, *f*) quelle était la valeur d'évaluation de cette propriété à la date où elle a été achetée?

M. Argue—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 183)—1. Le gouvernement fédéral ou l'un de ses organismes a-t-il récemment ordonné la démolition de l'ancien édifice des Douanes où logeait la Commission canadienne du blé, à l'angle de McDermot Ave. et de Main St., à Winnipeg?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) par qui, *b*) pour quelle raison, *c*) à quelle date cette démolition a-t-elle été ordonnée, *d*) quelles sociétés ont exécuté les travaux de démolition, *e*) à quelle date a-t-on commencé et terminé ces travaux, *f*) quel en est le coût estimatif et quelle somme a-t-on versée?

3. Quel organisme effectuera le paiement?

4. A-t-on fait un appel d'offres public?

5. Dans le cas de l'affirmative, à quelle date, quelles en étaient les modalités et à quel endroit a-t-il été annoncé?

6. Sinon, pourquoi n'a-t-on pas suivi cette ligne de conduite?

7. A-t-on demandé à des sociétés de soumissionner pour ces travaux de démolition?

8. Dans le cas de l'affirmative, *a*) à quelles sociétés, *b*) à quelle date, *c*) quelles étaient les modalités du contrat, *d*) à quelle date expiraient les appels d'offre, *e*) quel était le montant de chaque soumission?

M. Argue—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 184)—1. Est-ce que *a*) les ministères du gouvernement, *b*) les sociétés de la Couronne sont tenus, en vertu de la loi, de faire appel à des soumissions publiques à l'égard des travaux que doivent exécuter pour leur compte des sociétés privées?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) quel est le statut ou le règlement régissant chaque cas, *b*) selon quelles normes générales se fait le choix de l'adjudicataire?

*M. *Hellyer*—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 249)—1. Des membres du personnel de l'Armée canadienne ont-ils visité les gares de triage du National-Canadien, à Toronto, le 14 ou le 15 mars 1961?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel était l'objet de leur visite?

*M. *Pigeon*—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 250)—1. Le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales a-t-il autorisé l'usage, dans les écoles esquimaudes du Nouveau-Québec, du manuel intitulé «Canada, Our Country» (série «Toward Democracy»), où l'Union Jack tient une place d'honneur dans le titre de l'un des chapitres?

2. Dans le cas de l'affirmative, depuis combien de temps ce manuel est-il en usage officiellement?

3. Le ministère se propose-t-il de renoncer à l'usage de ce manuel?

4. L'anglais est-il la seule langue d'enseignement aux petits esquimaux, même dans la partie québécoise du Canada?

5. Depuis combien de temps règnent ces conditions?

6. Existe-t-il des possibilités que l'enseignement se donne aussi en français?

*M. *Argue*—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 251)—1. Combien de livres *a*) de jambon en conserve, *b*) de porc en conserve, détenues par l'Office de stabilisation des prix agricoles, a-t-on données à des fins de secours au Canada, durant chaque année, depuis le 11 décembre 1959?

2. Par quelles voies administratives, dans chaque province, a-t-on fait distribuer ces produits aux nécessiteux?

3. Selon quelles normes a-t-on désigné les organisations ou les institutions aptes à recevoir ces conserves et quel organisme a établi ces normes?

4. A quelles autorités, dans chaque province, a-t-on procuré ces produits en vue de leur distribution?

5. Une quantité quelconque *a*) de ce jambon en conserve, *b*) de ce porc en conserve, a-t-elle été distribuée en Ontario à des fins de secours?

6. Dans le cas de l'affirmative, a) quels étaient le nom et l'adresse de chaque institution, organisation ou personne qui a reçu ces produits, *b*) combien de livres chacune a-t-elle reçues et à quelles dates lui ont-elles été livrées, *c*) de qui ou de quelle autorité ces institutions ont-elles reçu ces produits dans chaque cas?

*M. *Hellyer*—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 252)—Depuis le mois d'octobre 1957 a-t-on demandé à quelque personne de quitter le Canada à la suite de présumés actes d'espionnage?

*M. *Argue*—Jeudi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 99)—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés depuis le 1er janvier 1961 entre le ministère de l'Agriculture, la Commission canadienne du blé et tout particulier ou toute société, relativement à la démolition de l'ancien édifice des Douanes situé à l'angle de la rue Main et de l'avenue McDermot, à Winnipeg.

*M. *Argue*—Jeudi prochain—Ordre de la Chambre—(N° 100)—Copie de tout contrat, lettre d'intention, correspondance ou autres documents échangés depuis le 1er janvier 1956 entre l'*Eldorado Mining and Refining Limited* et l'Administration de l'énergie atomique du Royaume-Uni, relativement à l'achat de concentrés d'uranium du Canada par ladite Administration.

*M. *Argue*—Jeudi prochain—ADRESSE—(N° 101)—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et l'un de ses organismes et tout gouvernement provincial ou municipal ou toute institution ou organisation depuis le 11 décembre 1959, relativement à la distribution, à des fins de charité, du porc en conserve dont l'Office de stabilisation des prix agricoles avait fait l'acquisition.

CONVOCATION DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mercredi 12 avril	
112–N	Comptes publics (*Le Conseil des Arts du Canada*).....	9 h. 30 a.m.
	Le jeudi 13 avril	
112–N	Radiodiffusion.....	9 h. 30 a.m.
238–S	Recherches.....	10 h. a.m.
253–D	Loi du Service civil (*Bill C-71*).....	11 h. a.m.
	Le vendredi 14 avril	
112–N	Agriculture et colonisation (*Prix des machines agricoles*).....	9 h. 30 a.m. et 3 h. 30 p.m.
253–D	Loi du Service civil (*Bill C-71*).....	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1961